

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT CYRILLE

PATRIARCHE DE JÉRUSALEM

TRADUITES DU GREC SUR L'ÉDITION DU PÈRE TOUTTÉE, DE 1727.
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES

PAR M. ANT. FAIVRE

TOME SECOND

LYON

CHEZ J. B. PÉLAGAUD ET C^{IE}

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE N. S. P. LE PAPE

ANCIENNE MAISON RUSAND

PARIS, POUSSIELGUE-RUSAND, RUE HAUTEFEUILLE. 9.

1844

BIBLIOTHÈQUE S. I.

Les Fontaines

60500 CHANTILI

AVIS AU LECTEUR.

Les lettres PC. signifient PATRIARCHE.

Les lettres CP. signifient CONSTANTINOPLE.

La fréquence de ces deux mots en ont rendu l'abréviation nécessaire,
d'ailleurs usitée chez les historiens ecclésiastiques.

Propriété,

LYON, IMPR. DE J. B. PÉLAGAUD

TREIZIÈME CATÈCHESE ,

SUR CES MOTS : *Il a été crucifié et enseveli.*

SOMMAIRE.

Ce discours traite d'abord de la Passion , ensuite de la sépulture. Il en déroule toutes les circonstances , il en démontre la vérité , il en découvre tous les avantages , en rapprochant du Nouveau Testament les livres de l'ancienne loi.

I. C'est dans la croix du Sauveur que l'Eglise met sa gloire. — II. Ce n'est pas seulement comme homme , mais comme Fils unique de Dieu , que Jésus-Christ est mort pour nous. — III. Loïn de rougir de la croix , le chrétien doit s'en glorifier. Jésus-Christ est mort , non pour ses péchés , mais pour les nôtres. Les témoins de son innocence ne sont pas suspects. — IV. La mort et la passion du Christ ont été réelles , et non pas imaginaires ; c'est de la résurrection que la croix tire son mérite. — V. Innocence de Jésus-Christ prouvée par sa doctrine. Il a été victime volontaire. — VI. Il a prédit sa passion. — Eloge de la croix. — VII. Objections des Juifs. — Comparaison entre l'ancienne Jérusalem et la moderne. — VIII. Toute la vie de Jésus-Christ se trouve écrite dans l'Ancien Testament. —

. IX. La trahison de Judas a été prédite. — X. Zacharie a parlé des trente deniers. — XI. Comparaison des Prophètes avec les Évangélistes. Contradiction dans les paroles que les Juifs adressent à Judas après sa trahison. — XII. Jésus est lié et jugé par les Juifs. — XIII. Il prouve sa doctrine par son exemple. — XIV. Il est amené devant Pilate. — XV. Ingratitude des Juifs. — XVI. Jésus garde le silence devant ses juges. — XVII. Il est un objet de dérision. Mystère profond. — XVIII. Dans les instruments de sa passion il anéantit toutes les anciennes malédictions. — XIX. Le bois répare le mal que le bois avait produit. Les Prophètes avaient prédit le supplice de la croix. Le pain dans la bouche des Prophètes est la figure du corps de Jésus-Christ. — XX. Diverses figures dans l'Ancien Testament, qui prédisent le mystère de la croix. — XXI. Mystères du sang et de l'eau sortis du Cœur de Jésus. — XXII. Le signe de la croix doit précéder toutes les disputes qu'on entreprend avec les infidèles. Son efficacité. — XXIII. En temps de paix comme en temps de persécution, la croix doit être le signe du chrétien. Explication du mot *Golgotha*. — XXIV. Les ténèbres à la mort du Sauveur. — XXV. Jésus a été crucifié dans le temps des Azymes. — XXVI. Ses vêtements sont partagés. — XXVII. Sa robe est couleur de pourpre. — XXVIII. *Golgotha* est le milieu de la terre. Pourquoi Jésus-Christ eut-il les bras étendus sur la croix. — XXIX. Que signifie cette soif du Sauveur que les Juifs s'empressent d'éteindre. Les Prophètes ont passé de la Synagogue à l'Eglise. — XXX. Prophéties concernant les deux larrons. — XXXI. La grâce prévient l'un d'eux, et laisse l'autre dans son endurcissement. C'est le bon larron qui le premier entre dans le ciel. — XXXII. Prophéties sur le lieu où le crucifiement devait s'effectuer. Voile du temple déchiré. — XXXIII, XXXIV. C'est par la croix que l'homme est réconcilié avec le ciel. — La justice d'un Dieu mourant surpasse toutes les iniquités des hommes. — XXXV. Prophéties concernant le lieu et les circonstances de sa sépulture. — XXXVI. Toutes nos actions doivent être marquées du signe de la croix. — XXXVII. Il faut combattre les Juifs par leurs prophéties, et les Païens par leurs fables. — XXXVIII. Récapitulation des témoignages en faveur de la croix. — XXXIX.

Les pas de Jésus-Christ marqués sur le Golgotha. — Suite des témoignages. — XL. Vertu secrète de la croix pour attirer les fidèles à la parole de Dieu. — XLI. Triomphe de la croix sur les barbares et les Gentils. Péroration.

Domine, quis credidit auditui nostro : et brachium Domini cui revelatum est? ... Sicut ovis ad occisionem ductus est, etc. (Isaï. LIII, 4, 7.)

« Seigneur, qui est-ce qui a cru à ce qu'il nous a entendu prêcher, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé?... Il a été mené à la mort comme une brebis. »

I. Sans doute tous les actes qui constituent la vie de Jésus-Christ, sont autant de titres de gloire qui appartiennent exclusivement à l'Eglise catholique. Mais la gloire des gloires est incontestablement pour elle la croix de son divin Maître. Ce qui faisait dire à l'Apôtre des nations : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Galat. vi, 14.)

Rendre la vue à l'aveugle-né à Siloé (Joh. ix, 7) était un étonnant prodige. Mais qu'était-il cet aveugle auprès de tous ceux qui couvraient la terre, et dont il fallait déciller les yeux?

Rendre Lazare à la vie (Joh. xi, 30 à 44) après quatre jours de sépulture, est une œuvre qui surpasse, sans doute, toutes les forces de la nature ; mais ce bienfait se bornait à la seule personne du ressuscité. Qu'est-ce que Lazare comparé à cette masse prodigieuse d'hommes morts et plongés dans l'infection du péché? (Ephes. ii, 4.)

Nourrir, rassasier cinq mille hommes avec cinq pains (Matth. xiv, 21) est incontestablement une œuvre merveilleuse. Mais qu'est-ce que cinq mille hommes, à côté de tant de millions d'individus qui languissaient sur la terre, affamés de la parole de Dieu ? (Amos viii, 11.)

Briser les chaînes de cette infortunée qui, depuis 18 ans, gémissait sous la tyrannie de Satan, était un acte admirable de sa toute-puissante charité. Mais que sera-t-il, si nous le comparons à celui qui rompit les liens du péché dans lesquels nous étions tous engagés ? (Prov. v, 22.)

Car c'est la croix qui a ouvert les yeux à tous ceux que l'ignorance avait aveuglés ; c'est la croix qui a brisé les fers dont le péché nous avait chargés, et qui a racheté l'univers.

II. Ne vous étonnez pas, au reste, de la rédemption de l'univers. Ce n'est pas un simple mortel qui en fut le prix, votre étonnement serait légitime ; mais c'est un Homme Fils unique de Dieu, qui est mort et qui a donné sa vie pour le rachat du genre humain.

Comme la porte de la mort n'avait été ouverte que par la prévarication d'un seul homme qui fut Adam (Gen. iii, 22, 23) il fallait aussi qu'un autre homme, mais un *Homme-Dieu*, vînt la fermer. Si la transgression d'un seul homme a établi sur la terre l'empire de la mort, (Rom. v, 17) pourquoi la justice d'un seul ne rendrait-elle pas à la vie son empire ? Et si le fruit d'un seul arbre a été pour nos pères la cause de leur expulsion du paradis terrestre, pourquoi l'arbre de Jésus crucifié ne nous réintégrerait-il pas dans nos droits ? Si le *Proto-*

plaste ou le premier homme pétri de limon a introduit la mort et son deuil sur la terre, est-ce que celui qui est la vie même, (Joh. XIV, 6) qui a broyé l'homme dans ses mains, ne pourra pas reconquérir sur la mort l'empire de la vie?

Si Phinées dans son zèle apaisa la colère de Dieu en faisant, l'épée à la main, disparaître du milieu du peuple l'auteur du scandale (Num. XXV, 8, 11) Jésus, sans donner la mort à personne, se livrant lui-même, comme victime expiatoire, ne pourra-t-il pas réconcilier le ciel avec la terre, la divinité avec l'humanité? (1 Timoth. II, 5, 6.)

III. Loin de rougir de la croix du Sauveur, faisons-en notre trophée. La croix est un objet de scandale pour les Juifs, elle est une folie pour les Gentils; elle est notre asyle, notre salut : elle est une folie pour ceux qui se perdent; elle est *la force de Dieu*, c'est l'instrument de sa puissance pour ceux que Dieu sauve, c'est-à-dire pour nous. (1 Cor. I, 18, 23, 24.)

Comme nous l'avons dit, ce n'est pas un simple mortel qui est mort pour nous; c'est le Fils de Dieu lui-même fait homme, revêtu de la nature humaine. Si le sang de l'agneau immolé en vertu de la loi de Moïse écartait loin du peuple l'Ange exterminateur (Exod. XII, 13) de quelle autre efficacité ne sera pas le sang de l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde? (Joh. I, 29.) Le sang d'un agneau privé de raison a été d'une efficacité salutaire; comment celui du Fils unique de Dieu pourrait-il être stérile?

Si quelqu'un révoquait en doute la puissance de

l'Homme-Dieu crucifié, qu'il interroge les démons ; s'il ne nous croit pas sur paroles, qu'il croie du moins à des faits qui sont réels et patents. Le monde entier a vu périr sur la croix des multitudes innombrables de malheureux ; mais le nom d'aucun d'eux n'a encore épouvanté les démons ; tandis que l'image seule de Jésus crucifié pour nous , les fait trembler : c'est que ceux-là sont morts en expiation de leurs propres crimes , tandis que le Fils de l'homme est mort pour nos iniquités auxquelles il était étranger. *Il a souffert pour nous, lui qui n'a point commis de péchés, de la bouche duquel il n'est jamais sorti de paroles trompeuses.* (1 Petr. II, 22. Isaï. LIII, 9.) Ce n'est pas Pierre qui parle ainsi ; il eût craint d'être accusé de flatterie pour son divin Maître ; c'est d'Isaïe qu'il emprunte ces paroles , c'est du Prophète qui corporellement n'a rien vu de la vie et de la mort du Sauveur , mais qui en esprit a assisté plusieurs siècles d'avance à son avènement.

Ne vous donnerai-je pour témoin de son innocence que ce seul Prophète ? Non, vous entendrez encore déposer en sa faveur celui-là même qui le condamna , je veux dire, Pilate. Vous lui entendrez dire : *Je ne trouve dans cet homme rien de criminel.* (Luc. XXIII, 44.) Et après avoir prononcé son arrêt de mort et l'avoir livré à ses ennemis, vous lui entendrez dire encore en se lavant les mains : *Je suis innocent du sang du juste.* (Matth. XXVII, 24.) Mais il en est encore un autre irrécusable ; c'est un des deux voleurs qui furent crucifiés aux côtés de Jésus. L'entendez-vous reprocher à son compagnon d'infortune son arrogance, et lui dire : *Nous por-*

tons la juste peine de nos crimes ; mais celui que tu outrages est innocent, car, l'un et l'autre, nous assistions à son jugement. (Luc. XXIII, 41.)

IV. Jésus-Christ est donc réellement mort pour tous les hommes ; sa croix ne fut donc pas un vain simulacre ; autrement notre rédemption n'eût été que simulée. Sa mort n'est donc pas imaginaire et phantastique, autrement notre salut ne serait qu'une fiction. Si sa mort n'eût été qu'apparente et n'eût eu rien de réel, ils auraient dit vrai, ceux qui disaient : *Nous nous rappelons que ce séducteur disait de son vivant : Dans trois jours je ressusciterai. (Matth. XXVII, 63.)*

Oui, la passion du Sauveur a été réelle ; il a été véritablement crucifié. Loin d'en rougir, loin de le nier, nous faisons de sa croix notre trophée, notre plus beau titre de gloire. Et si j'étais assez impudent pour le nier, ce Golgotha qui est là en face de nous tous, ne me confondrait-il pas ? Le bois de la croix répandu d'ici par parcelles sur la surface de la terre, ne déposerait-il pas contre moi ? Oui, je confesse, je proclame la croix du Sauveur, puisque je prêche sa résurrection. Si Jésus crucifié fût resté attaché à sa croix, peut-être n'oserais-je pas confesser son crucifiement ; peut-être le cacherais-je avec mon Maître. Mais comme sa résurrection a été la conséquence de sa Passion, loin de rougir du bois de son supplice, je me fais gloire d'en parler en face de l'univers.

V. Jésus a donc été crucifié, revêtu d'une chair de même nature que la nôtre, mais non pas couverte de ses propres péchés, comme la nôtre.

Ce n'est pas l'avarice qui l'a conduit à la mort ; car il faisait profession de ne rien posséder. Ce n'est pas son incontinence qui l'a fait condamner ; car il enseignait publiquement que *quiconque jetait sur une femme des yeux de concupiscence, était par le fait un fornicateur*. (Matth. v, 28.) Ce n'est pas son arrogance, son esprit querelleur ; car frappé sur une joue, il présenta l'autre. (Ibid. v, 39 ; xxvi, 67.) Ce n'est pas son mépris pour la loi, puisqu'il était venu pour l'accomplir. (Ibid. v, 17.) Ce n'est pas pour avoir outragé la mémoire du Prophète Moïse, puisqu'il était lui-même l'objet de toutes les prophéties. Ce n'est pas pour avoir fraudé dans le commerce de sa vie, puisqu'il guérissait gratuitement les malades. Jamais il n'avait péché soit en pensée, soit en paroles, soit en actions ; lui qui n'a point commis de péché, de la bouche duquel il n'est jamais sorti un mensonge ; lui qui accablé d'injures n'a répondu par aucune injure, qui maltraité n'a fait entendre aucune menace, mais qui a remis sa cause entre les mains de celui qui juge justement (1) (1 Pet. II, 22, 23) ; lui qui est venu à sa Passion sans contrainte, qui de son plein gré s'est livré entre les mains de ses bourreaux ; lui qui a répondu : *Retire-toi, Satan*, à celui qui le suppliait d'avoir pitié de lui-même : *Propitius esto tibi* : (Matth. xvi, 22, texte grec.)

VI. Vous faut-il encore des preuves plus fortes que la Passion du Sauveur a été de sa part un acte purement

(1) Dans la Vulgate on lit : *Tradebat autem judicanti se INJUSTA*. Dans le grec on lit : *Tradidit se judicanti justè. (Nempe DEO.)*

spontané? (A) C'est toujours malgré eux et dans l'ignorance où ils ont toujours été du sort qui leur est réservé, que les hommes meurent; mais Jésus-Christ prédit lui-même l'heure, les circonstances et le genre de mort qui lui est destiné. *Voilà que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.* (Matth. xxvi, 2.) Pourquoi dans son amour pour les hommes ne se soustraira-t-il pas à la mort? C'est pour soustraire l'univers entier à l'abyme du péché. *Voilà, dit-il, que nous montons à Jérusalem, où le Fils de l'homme sera livré et crucifié.* (Matth. xx, 18.) Puis il prit un visage assuré pour aller à Jérusalem. (Luc. ix, 54.)

Pour comprendre combien la croix est glorieuse à Jésus-Christ, ne m'écoutez pas; mais écoutez Jésus-Christ lui-même. L'ingrat Judas ourdissait déjà le complot qui devait livrer le Père de famille à ses ennemis; il avait assisté au banquet sacré (1); il avait participé à la coupe de bénédiction. Pour prix de la coupe du salut, il convoita le sang du juste. (Joh. xiii, 30.) Celui qui mangeait à sa table s'éleva avec insolence contre lui pour le supplanter. (Ps. xl, 10.) De la même main dont il venait de recevoir les eulogies, (le pain de bénédiction) il courut recevoir le prix de la mort de son bienfaiteur, de son Père. Quoiqu'il n'ignorât pas que son criminel projet était connu de son Maître, quoiqu'il eût entendu ce mot terrible: *Tu l'as dit* (Matth. xxvi, 25) il ne se déconcerta pas, et n'alla pas moins consommer son

(1) Le lecteur observera la discrétion du Catéchiste en présence des non-baptisés, sur le mystère de la sainte Eucharistie et le voile dont il enveloppe ses paroles.

crime. C'est alors que Jésus dit : *L'heure est venue où le Fils doit être glorifié.* (Joh. XII, 23.) Il savait donc bien que c'était sur la croix qu'il allait triompher des puissances infernales, et qu'elle serait un trophée de sa victoire.

Si Isaïe qui eut le corps déchiré sous une scie (de bois) n'eut pas à rougir de son supplice, comment la croix du Sauveur mourant pour le salut des hommes serait-elle ignominieuse pour lui? Oui, *maintenant le Fils de l'homme est glorifié.* (Joh. XIII, 34.) Non pas que jusqu'alors il eût manqué de gloire; car comme il le dit lui-même : *Glorifiez-moi, mon Père, de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût.* (Joh. XVII, 5, 24.) Mais il n'en jouissait que comme Dieu, tandis qu'aujourd'hui il triomphe, le front orné de la couronne de la patience.

En quittant la vie, Jésus-Christ n'a point cédé à la violence, il n'a point succombé aux excès de la douleur; mais il est mort parce qu'il l'a voulu, et quand il l'a voulu, parce qu'il a dit lui-même : *J'ai le pouvoir de laisser la vie et celui de la reprendre.* (Joh. X, 18.) Si mes ennemis mettent la main sur moi, c'est que je le veux; autrement leurs efforts seraient inutiles. Il est donc venu de plein gré sur le théâtre de sa Passion, portant avec joie sa couronne, sans redouter la croix, se réjouissant du salut qu'il allait introduire dans le monde. Ce n'était pas un simple mortel qui allait être aux prises avec les douleurs et la mort, mais c'était un Dieu-Homme qui allait combattre pour le prix de patience et d'obéissance.

VII. Le Juif toujours fertile en objections , toujours récalcitrant contre la foi , persistera dans son opiniâtre rébellion. C'est du Juif que parlait le Prophète dont nous venons de faire lecture, lorsqu'il disait : *Seigneur, qui est-ce qui a cru à nos paroles ?* (Isaï. LIII, 1.) Les Perses y croient, et les enfants d'Israël y sont rebelles. Ceux-là à qui rien n'a été prédit , verront ; ceux-là qui n'ont rien entendu , comprendront ; et ceux-là qui méditent avec nous les mêmes livres , rejeteront ce qu'ils ont médité. Vous les entendrez vous demander et vous dire : Est-ce que Dieu peut souffrir ? Est-ce que la force humaine peut prévaloir sur la puissance divine ? Aveugles ! Lisez les Lamentations du Prophète. C'est la perspective de votre perte future qui lui arracha ces accents si plaintifs. C'est la ruine de votre Jérusalem (B) qui lui fit verser ces torrents de larmes. Car celle d'aujourd'hui n'est pas à déplorer ; la vôtre a crucifié le Christ son Dieu ; celle d'aujourd'hui adore le Christ son Seigneur et son Dieu. Entendez le Prophète qui vous dit : *Le Christ, le Seigneur, l'Esprit et le souffle de notre bouche a été pris dans nos iniquités.* (Lament. IV, 20. Sept.)

Vous trompé-je ? Voilà le Prophète qui vous atteste que le Christ sera pris dans les filets des méchants. Continuez, Prophète, et dites-nous ce qui arrivera dans la suite : *Lui à l'ombre duquel, disions-nous, nous vivrons au milieu des nations.* (Ibid.) Ce ne sera plus dans Israël, dans la terre de promesse, c'est au milieu des nations , dit le Prophète , que vous serez contraints de vivre à l'ombre, de vous réfugier sous la protection du Christ que vous avez crucifié.

VIII. Mais comme leurs objections sont intarissables, nous espérons en dépit de la brièveté du temps qui nous est donné, avec le secours de l'Esprit-Saint, et celui de vos prières, vous mettre sous les yeux quelques preuves irrécusables de la Passion du Christ. Car tout ce qui concerne sa vie et ses actions, a été écrit long-temps d'avance. Tout est clair, rien n'est équivoque, tout est prouvé; tout est inscrit sur les colonnes prophétiques, non pas sur des tables de pierre que le temps réduit en poudre; mais tout est gravé du doigt de l'Esprit-Saint d'une manière indélébile.

Lorsque l'Évangile nous parle de Judas (Matth. xxvii, 3, 9) n'en attendez-vous pas la preuve? Si nous vous disons que le Christ a eu le côté percé d'une lance (Joh. xix, 34, 37) ne devez-vous pas vérifier le fait, et voir s'il a été prédit? On vous a dit que le Christ a été crucifié dans un jardin, (Joh. xix, 41) sur le Golgotha; ne devez-vous pas comparer nos assertions avec les prophéties? Qu'on vous parle des trente deniers, (Matth. xxvi, 45) du vinaigre dont il fut abreuvé, (Joh. xix, 29, 30) des voleurs au milieu desquels il consumma son sacrifice, du sépulchre taillé dans le roc où son corps fut déposé, (Matth. xxvii, 60) ne devez-vous pas recourir au témoignage même des Prophètes? On vous parle de sa sépulture et de sa résurrection; la prudence ne vous dit-elle pas de voir par vous-même s'il en est écrit quelque chose et quelque part, et si nos doctrines ont des bases solides et réelles? *Car dans nos discours et nos prédications nous n'employons pas les moyens persuasifs de la sagesse humaine.* (1 Cor. II, 4.)

Nous n'avons pas recours à ces formes oratoires, à ces moyens sophistiques. Ces raisonnements sortis des écoles ne sont ici d'aucune valeur, puisqu'ils sont sujets à contradiction et discussion. Ici, ce ne sont pas des mots auxquels on puisse opposer d'autres mots, de ces raisonnements captieux qu'un esprit subtil puisse affaiblir ou détruire.

Nous prêchons Jésus-Christ crucifié (1 Cor. I, 23) le même que les Prophètes ont prêché longtemps avant nous. Ainsi, au fur et à mesure que vous entendrez leurs dépositions, retenez-les bien dans votre cœur. Comme elles sont très-nombreuses, et que les bornes de ce discours sont très-étroites, nous n'en produirons qu'un petit nombre; mais ce seront les plus importantes.

Prêtez-moi donc une sérieuse attention. Ce que je vous dirai ne manquera pas de piquer votre curiosité, et vous rechercherez studieusement les autres témoignages que je serai forcé de passer sous silence. Que votre main ne soit pas seulement ouverte pour recevoir, mais qu'elle soit également prompte pour l'action. (Sirach. IV, 36.) Et c'est ainsi que Jésus-Christ sera glorifié en science et en œuvres.

Si quelqu'un d'entre vous manque de cette intelligence nécessaire pour me suivre, qu'il la demande à Dieu auteur et source de toutes lumières (Jac. I, 5) et il la recevra. C'est à vos prières qu'il rendra nos paroles efficaces, et répandra parmi vous qui nous écoutez, le don de la foi.

IX. Mettons-nous donc à la recherche des témoignages contenus dans les Livres saints sur la Passion du

Sauveur. Car nous sommes ici réunis, non pas pour faire une lecture stérile et purement spéculative des Livres sacrés, mais pour nous mieux convaincre de ce que nous croyons déjà, pour nous fortifier dans la foi par des documents certains.

Déjà nous avons passé en revue les différentes preuves que nous offrent les Livres saints sur l'avènement de Jésus-Christ. Nous avons vu que toutes ses actions durant sa vie mortelle avaient été écrites d'avance. Il devait un jour marcher sur les eaux, et l'Écriture vous l'a montré dans ces mots : *Ta route est au sein des mers.* (Ps. LXXVI, 20.) C'est toi qui marches sur les flots de la mer, comme sur le sol. (Job IX, 8.) Nous avons déjà vu toutes les guérisons qu'il devait opérer, annoncées et prédites dans ces mêmes livres. Il nous reste à examiner tout ce qu'ils renferment de relatif à la Passion du Sauveur.

Judas fut un traître ; ennemi de son Maître, il affectait des paroles de paix (Ps. XXXIV, 20) tandis qu'il machinait contre lui. C'est de lui que le Psalmiste a dit : *Mes amis et mes proches se sont placés en face de moi et se sont arrêtés* (Ps. XXXVII, 12) ; *leurs paroles étaient plus insinuantes que l'huile ; elles perçaient comme des flèches.* (Ps. LIV, 22.) Reconnaissez-vous ici cette parole traîtresse, *Salut, mon Maître.* (Matth. XXVI, 49.) Reconnaissez-vous ici celui qui, à l'instant même où il prononçait ces paroles de paix, livrait son Maître à la mort, et qui fut froid et glacé à la voix de ce même Maître qui lui dit : *Judas, c'est par un baiser que vous trahissez le Fils de l'homme !* (Luc. XXII, 48.) En l'appelant par

son nom (qui en langue chaldaique signifie *confession*) il semblait lui dire : Souviens-toi de ton nom ; rends hommage à la vérité, avoue que tu as reçu de l'argent, hâte-toi d'en faire l'aveu. C'est à cette circonstance que faisait allusion le Roi-Prophète, lorsqu'il disait : *O Dieu, ne gardez pas le silence sur ce qui concerne mon innocence ; car la bouche du pécheur et celle du fourbe se sont ouvertes contre moi ; ils ont déchaîné contre moi leur langue pleine de mensonges , ils m'ont investi de discours dictés par la haine , et m'ont attaqué sans aucun sujet.* (Ps. CVIII, 1, 2.)

Vous avez déjà remarqué dans nos précédentes instructions que plusieurs des principaux Prêtres avaient été présents à l'arrestation du Sauveur , et que c'est hors des portes de la ville qu'il fut lié et garrotté ; vous n'avez pas oublié ces paroles du Psalmiste, qui signalent l'heure et le lieu de la scène , *qu'ils retourneront le soir , qu'ils seront affamés comme des chiens , et qu'ils entoureront la ville.* (Ps. LVIII, 7 ou 13.)

X. Voici maintenant un autre Prophète qui vous parlera des trente deniers d'argent. *Si cela vous parait juste, payez-moi ; sinon refusez : voilà ce que je leur dirai... Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour ma récompense.* (Zach. XI, 12.) Est-ce là, peuple ingrat , la récompense que vous me devez pour avoir rendu la vue à vos aveugles et redressé vos boiteux ? C'est avec des outrages que vous payez mes bienfaits ! c'est à *trente deniers d'argent qu'ils ont évalué mes services.* (Ibid.) Voyez jusqu'où le Prophète a porté la prévision et la précision. O suprême sagesse ! ô adorable infaillibilité de l'Esprit-

Saint! Car il ne parle ni de *dix* ni de *vingt* deniers, ni d'un nombre approximatif quelconque; non, il précise exactement la quotité de la somme. Mais, dites-nous, Prophète: Qu'est devenu cet argent? Celui qui les a reçus, les gardera-t-il, ou les rendra-t-il?

Et s'il les a rendus, qu'est-il devenu? C'est encore ce que le Prophète va nous apprendre: *Je pris, vous dit-il, les trente deniers d'argent, et je les jetai dans le temple pour être épurés.* (Ibid. 13.) Comparez le Prophète avec l'Évangéliste. Celui-ci vous dira que *Judas, déchiré de remords, courut jeter l'argent dans le temple, et se retira.* (Matth. xxvii, 3, 5.)

XI. Mais, si on veut examiner de près et comparer le Prophète avec l'Évangéliste, on pourrait remarquer entr'eux quelque dissonance que ceux qui méprisent les Prophètes, ne manqueraient pas de relever. Le Prophète dit que l'argent fut jeté dans le temple pour être épuré, *in conflatorium*; et l'Évangéliste dit au contraire: Ils le donnèrent pour en acheter le champ d'un potier. (Matth. xxvii, 10.) Quel rapport de vérité y a-t-il entr'eux? Écoutez-moi, et vous apprendrez comment tous deux ont dit vrai.

Les Juifs ne faisaient pas profession d'irréligion, surtout les Princes des Prêtres. A la vue du remords dont était déchiré l'infortuné Judas, lorsqu'ils l'entendirent s'accuser d'avoir péché, d'avoir vendu et livré le sang du Juste, ils lui répondirent: *Que nous importe! Cela vous regarde.* (Matth. xxvii, 4.)

Que nous importe, dites-vous, malheureux! Cela ne vous regarde pas, vous qui venez de crucifier le Juste!

cela regarde, dites-vous, celui qui a reçu le prix de son sang, et qui l'a livré. Et cette mort ne vous regardera pas, vous qui trempez vos mains dans son sang ?

Puis se regardant entr'eux, ils se disent : *Il ne nous est pas permis de remettre cet argent dans le trésor ; c'est le prix du sang.* (Matth. xxvii, 4, 5, 7.) C'est de votre bouche, juges iniques, que sort votre condamnation ; c'est vous-mêmes qui avez prononcé votre arrêt. Si le prix est infâme, l'achat est donc infâme. Si la peine de mort que vous venez de prononcer est un acte de justice, pourquoi redoutez-vous de rétablir cet argent dans le trésor du temple ?

Mais revenons à notre question, comment accorder l'Évangéliste qui parle du *champ d'un potier*, et le Prophète qui parle d'un *épuratoire, conflatorium* ?

Qui est-ce qui ignore que ce ne sont pas les orfèvres seuls qui épurent les matières qu'ils emploient dans la confection de leurs ouvrages ? Qui est-ce qui ne sait pas que les potiers ont aussi leurs épuratoires ; que c'est dans des fosses qu'ils épurent à force d'eau les terres qu'ils destinent à la poterie et les dégagent de toute espèce de scories ? Qu'y a-t-il donc d'étonnant ? L'Évangéliste ne parle ici que d'un épuratoire en général (C).

XII. *Ils lièrent Jésus et l'amènèrent dans la maison du Grand-Prêtre.* (Luc. xxii, 54.) Voilà ce que dit l'Évangéliste. Écoutez le prophète Isaïe : *Malheur à leur âme, parce qu'ils ont pris une délibération perverse et se sont dit entr'eux : Lions, garrottons le Juste, parce qu'il nous incommode.* (Isaï. iii, 9, 10. Sept.) Oui, en vérité, *malheur à leur âme.* De quel juste

le Prophète entend-il parler ? Nous voyons qu'Isaïe est mort sous les dents d'une scie ; mais le peuple dans la suite rentra en grâces avec le Seigneur. Jérémie fut jeté dans un cloaque infect ; mais la plaie que ce crime avait faite à la nation, se cicatrisa dans la suite. Tout énorme qu'était ce crime, il était encore susceptible de pardon, puisqu'il n'avait eu qu'un homme pour objet. Mais aujourd'hui, *malheur à leur âme*, parce que ce n'est plus sur un homme, mais sur l'Homme-Dieu qu'ils ont exercé leur fureur. Ce ne fut plus un homicide, mais un déicide.

Lions le Juste. Eh quoi ! me dira-t-on, est-ce que celui qui, en faveur de Lazare, brisa les portes de la mort, fermées sur lui depuis quatre jours, qui rompit les chaînes dont Pierre était chargé, avait perdu sa puissance ? — Non, sans doute ; et des légions d'Anges, témoins de cet horrible forfait, se disaient entr'eux : *Allons, brisons leurs liens.* (Ps. II, 3.) Mais leur zèle fut comprimé par la volonté du Seigneur résolu de souffrir et de mourir.

Il est ensuite traduit devant les Anciens du peuple. C'est ce que vous a dit le Prophète : *Le Seigneur entrera en jugement avec les Anciens du peuple et ses Princes.* (Isaï. III, 44.)

XIII. Mais le Prince des Prêtres l'ayant interrogé, et ayant entendu la vérité, entra dans des accès de fureur. (Matth. xxvi, 63.) Un mauvais valet fut le ministre de la colère de son maître (Joh. xviii, 22) et osa frapper la face auguste du Sauveur ; cette face qui aurait jadis éclipsé celle du soleil (Matth. xvii, 2) fut souillée de la main d'un ignoble valet. A ce sanglant outrage

d'autres succédèrent. La face de celui qui avec un peu de salive avait ouvert les yeux de l'aveugle-né (Joh. ix, 6) fut bientôt couverte de crachats. *O peuple insensé ! ô stupide nation ! Est-ce ainsi que tu reconnais les bienfaits du Seigneur ?* (Deut. xxxii, 6.) Entends-tu le Prophète qui, stupéfait de ton aveuglement, s'écrie avec douleur : *Qui est-ce qui a cru à nos paroles ?* (Isaï. liii, 1.) Est-il en effet croyable qu'un Dieu, le Fils de Dieu, le bras du Seigneur (Ibid.) soit ici le jouet de cette ignoble valetaille ? Mais ici l'Esprit-Saint vient au secours de la foi chancelante de ceux qui veulent être sauvés, et fait parler le Prophète au nom du Christ : *J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient.* (Isaï. lii, 6.)

Car ici il réalise les paroles que le Prophète lui avait mises dans la bouche : *Je n'ai point soustrait mes joues ni ma face à l'infamie des crachats.* (Isaï. l, 6.)

C'est ainsi que le Prophète fait parler le Christ lui-même. C'est comme s'il se fût dit à lui-même : Comment pourrais-je fortifier mes disciples contre la terreur des supplices jusqu'à préférer la mort, plutôt que de trahir la vérité, si je ne leur en donne pas moi-même l'exemple ? N'est-ce pas moi qui ai dit : *Celui qui aime son âme, la perdra ?* (Joh. xii, 25.) Si je tiens à la vie, si je ne mets pas en pratique ce que j'ai enseigné, de quel profit seront pour les hommes les leçons que je suis venu leur donner ? Quoiqu'il fût Dieu, il laissa patiemment à la malice humaine épuiser sa rage sur son auguste personne, pour nous apprendre à tout souffrir de la part des hommes pour sa gloire, comme il avait tout souffert pour nous.

Remarquez que toutes ces circonstances ont été décrites par les Prophètes avec une très-grande précision. Leurs témoignages sont aussi nombreux que positifs. Mais le temps, comme je vous l'ai dit, ne me permet pas de les passer tous en revue. Celui qui voudrait en faire la recherche exacte, verrait qu'il n'est aucune action, aucune circonstance de la vie du Sauveur qui n'ait ses preuves dans les livres de l'Ancien Testament.

XIV. Jésus-Christ fut conduit lié de Caïphe à Pilate. (Matth. xxvii, 2.) Le Prophète n'a-t-il pas dit? *Ils le lièrent, l'emmenèrent, et en firent un présent au roi de Jarim* (D). (Osée x, 6.) Mais, dira peut-être quelqu'un de ces esprits récalcitrants, Pilate n'était pas roi. Sans nous occuper d'autres objections qu'on peut faire encore, nous lui dirons : Prenez et lisez l'Évangile : *Pilate ayant appris que Jésus était de la Galilée, le renvoya à Hérode*. (Luc. xxiii, 6, 7.) Or, Hérode était roi et habitait Jérusalem. Remarquez l'exactitude du Prophète, lorsqu'il dit : *En firent un présent*. C'est en effet dès ce jour que Pilate et Hérode qui jusque-là s'étaient haïs cordialement, se réconcilièrent. (Ibid. 12.) Et Jésus devint le gage de leur réconciliation. Car il convenait que celui qui devait réconcilier le ciel avec la terre, (Coloss. 1, 20) commençât par établir la paix entre ceux qui devaient le condamner, puisqu'il était le *Seigneur qui change les cœurs des rois de la terre*. (Job xii, 24. Sept.)

Le Prophète vous donne donc ici un témoignage certain et authentique.

XV. Admirez maintenant les circonstances qui vont

accompagner le jugement du Sauveur. Il se laisse conduire ou plutôt porter par des soldats. (Matth. xxvii, 44.) Pilate est assis sur son siège pour le juger, et celui qui est assis à la droite de Dieu (Ps. cix, 4) était debout en qualité de criminel. (Matth. xxvii, 44.)

C'est ce même peuple qu'il a tiré de l'Égypte, qu'il a arraché à mille périls, qui pousse ces cris forcenés : *Tolle, tolle, crucifige eum.* (Joh. xix, 15.) Otez, ôtez-le, crucifiez-le. Dites-moi, Juifs, quel est le motif de votre rage? Est-ce parce qu'il a rendu la vue à vos aveugles? Est-ce parce qu'il a redressé vos boiteux; parce que tous ses pas au milieu de vous ont été marqués par des bienfaits? Je vous le demande avec le Prophète :

- *Contre qui votre bouche s'est-elle ouverte, contre qui avez-vous proféré d'exécrables blasphèmes?* (Isaï. lvii, 4.) Ah! laissons le Seigneur répondre par la bouche de ses Prophètes : *Mon héritage a été à mon égard comme un lion dans la forêt : il a jeté de grands cris contre moi. C'est pourquoi il est devenu l'objet de ma haine.* (Jerem. xii, 8.) Ce n'est pas moi qui ai rejeté mon peuple, c'est lui qui m'a repoussé. C'est pourquoi je dis : *J'ai abandonné ma maison.* (Ibid. 7.)

XVI. En présence de ses juges, Jésus se taisait, au point d'exciter la compassion de Pilate qui ne put se retenir, et lui dit : *Vous n'entendez donc pas ce dont on vous accuse?* (Matth. xxvii, 43.) Ce n'est pas que Pilate prît un grand intérêt à l'accusé, car il ne le connaissait pas; c'est qu'il était intimidé par un songe qui avait fatigué son épouse, et dont elle venait de lui donner avis. Mais Jésus continua de garder le si-

lence, ainsi que le Psalmiste l'avait prédit : *Je suis devenu comme un homme qui n'entend pas, et qui n'a point de langue pour répliquer.* (Ps. xxxvii, 15.) *Je n'entendais pas plus qu'un sourd, et ne parlais pas plus qu'un muet.* (Ibid. 14.) Je n'en dis pas davantage. Car vous n'avez pas oublié ce qui vous en a déjà été dit (E).

XVII. Abandonné dans le prétoire à la garde des soldats, le Maître devint le jouet des valets. Voilà Dieu lui-même qui est bafoué par une vile soldatesque ; voilà le maître du tonnerre qui est l'objet de ses dérisions. Triste circonstance dont le Prophète avait été témoin : *Ils m'ont vu, et ils ont hoché la tête.* (Ps. cviii, 25.) Il est Roi, il est le Roi des rois ; et sa royauté sera le sujet de leurs railleries. Ils se jouent de lui, mais ils fléchissent le genou devant lui. (Matth. xxvii, 29.) Un vieux manteau de pourpre, un mauvais roseau, une couronne d'épines, seront les ridicules insignes de sa royauté. Puis, après l'avoir travesti en monarque de théâtre, ils fléchiront les genoux devant lui, et le crucifieront ensuite. Sa couronne est d'épines !... Et qu'importe à la vérité ? C'est aux soldats à proclamer le roi ; il fallait donc que Jésus-Christ fût symboliquement couronné par la soldatesque. C'est ce que l'Esprit-Saint avait prévu au livre des Cantiques : *Sortez, voyez, filles de Sion, le Roi Salomon, la tête ceinte du diadème dont sa mère l'a ornée le jour de ses noces.* (Cant. iii, 11.) La couronne était le signe typique ou mystérieux de la rédemption des pécheurs, de l'abrogation de l'arrêt de malédiction porté contre le genre humain.

XVIII. C'est dans la personne d'Adam que sa postérité fut condamnée et maudite. *La terre sera maudite dans tes œuvres ; elle te produira des ronces et des épines.* (Gen. III, 17, 18.) C'est pour déchirer et anéantir ce funeste arrêt que le Sauveur accepta la couronne d'épines ; c'est pour rendre à la terre sa bénédiction primitive et l'affranchir des malédictions portées contre elle, qu'il prit sa sépulture au sein de la terre.

C'est au moment même que nos pères eurent péché, qu'ils dépouillèrent le figuier de ses feuilles, pour s'en couvrir et cacher leur nudité ; et c'est le figuier qui devint la clôture des miracles du Sauveur ; c'est sur le figuier, qu'il opéra sa dernière œuvre de toute-puissance. Car c'est en allant à Jérusalem, pour y consommer son sacrifice, qu'il maudit le figuier, non pas l'espèce en général, mais celui-là seul qu'il rencontra, en disant : *Personne désormais ne mangera de ton fruit.* (Marc. XI, 14.) C'est ainsi que fut levée la malédiction. Comme c'était au printemps que nos pères se couvrirent de feuilles de figuier, c'est aussi dans la même saison où l'on ne trouve point de fruits sur cet arbre, que Jésus-Christ passa. Ignorait-il qu'en cette saison le figuier est stérile ? Non certes ; ce ne fut donc pas l'espoir de cueillir des figues, qui l'amena vers cet arbre.

Il cherchait ce qu'il savait ne pas trouver. Mais c'est que, comme dans le figuier, les feuilles seules étaient le signe mystérieux de la malédiction qui pesait sur nous, c'est sur elles seules que tomba celle de Jésus-Christ.

XIX. En abordant ce qui se passa dans le paradis terrestre, j'ai été frappé de la vérité des figures. C'est

dans un verger , c'est dans un jardin qu'on appelle *Paradis* , que s'effectua la chute de l'homme ; c'est dans un verger que s'opéra la restauration de l'homme. C'est un arbre qui donna la mort à l'homme ; c'est un arbre qui lui rendra la vie. C'est dans l'après-midi , sur le déclin du jour , pendant que le Seigneur se promenait , qu'Adam et Eve se cachèrent ; c'est dans l'après-midi , que le Seigneur fit entrer le bon larron dans son paradis.

Oh ! dira-t-on , c'est un rapprochement plus ingénieux que solide. Montrez-moi le bois de la croix vu et prédit par les Prophètes ; sans cela je ne croirai pas.

Fort bien ; alors prenez et ouvrez Jérémie , et vous serez bientôt convaincu. *Pour moi , j'étais comme un innocent agneau qu'on mène à l'autel pour être sacrifié. Et ne le savais-je pas* (F) ? (Jerem. XI , 19.) (Car ce dernier mot doit être lu avec interrogation.) Et rapprochez les paroles du Prophète de celles du Sauveur : *Vous savez que la Pâque va se faire dans deux jours , et le fils de l'homme sera livré pour être crucifié.* (Matth. XXVI , 2.) L'ignorait-il ? *Pour moi comme un agneau innocent , qu'on mène à l'autel pour être sacrifié ; et ne le savais-je pas ?* De quel agneau parle le Prophète ? C'est Jean-Baptiste qui vous le fera connaître dans ce peu de mots : *Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.* (Joh. I , 29.) Un autre Prophète ajoute : *Ils ont formé sur moi de mauvais projets.* (Jerem. II , 19.) Or , celui qui peut pénétrer les mauvaises pensées des hommes , en peut-il ignorer le résultat ? Quels étaient leurs projets ? *Venez , jetons du bois sur son pain* (G). Or , mon cher auditeur , si Dieu daigne vous initier à tous ses

mystères, vous saurez un jour que le pain, la nourriture de l'homme, était chez les Evangélistes le type du corps de Jésus-Christ : *Venez, jetons du bois sur son pain, et exterminons-le de la terre des vivants.*

Insensés ! Est-ce que celui qui est la vie même peut être anéanti ? Vos efforts sont inutiles ! *Et son nom sera effacé de la mémoire des hommes.* (Ibid.) Tentatives ; projets tout aussi inutiles que stupides ! Le soleil perdra sa lumière, avant que son nom soit effacé dans l'Eglise. (Ps. LXXI, 17.)

Au reste, la VIE que les Juifs ont suspendue sur l'arbre de la croix, fut pour Moïse lui-même le sujet d'une funeste prophétie qu'il adressa à sa nation en ces termes : *Votre VIE (votre Sauveur) sera constamment pendue sous vos yeux, vous tremblerez nuit et jour, et vous ne croirez pas à votre VIE (H).* (Deuter. XXVIII, 66.) C'est à cette stupide obstination que fait allusion le Prophète dont nous avons fait lecture, lorsqu'il dit : *Qui est-ce qui a cru à nos paroles ?* (Isaï. LIII, 1.)

XX. Moïse ne se contenta pas de cela ; il mit sous les yeux de son peuple l'image typique de Jésus crucifié, lorsqu'il fit élever sur une croix un serpent d'airain qui guérissait tous ceux qui avaient été piqués par des serpents et qui portaient avec confiance leur regard sur lui. (Num. XXI, 9.) Quoi ! Un serpent de métal attaché sur une croix, sera un moyen de salut ? Et l'aspect du Fils de Dieu incarné et crucifié, sera sans efficacité quelconque ? (Joh. XII, 32.)

Partout le bois est le symbole du salut. Car c'est une arche faite de bois qui sauva Noé et sa famille ; c'est

avec une baguette que Moïse frappa la mer de terreur, et la fit reculer d'effroi. (Exod. xiv, 16, 24.) Et la croix n'aura pas autant de vertu que la verge de Moïse ? Je passe sous silence plusieurs autres types. C'est avec du bois que Moïse dans le désert d'Ethan fit perdre aux eaux leur amertume. (Exod. xv, 25.) C'est sur le bois que l'eau jaillit du côté de Jésus-Christ crucifié. (Joh. xix, 34.)

XXI. C'est par le sang et par l'eau que Moïse commença ses prodiges, et c'est par le sang et par l'eau que Jésus-Christ termina sa vie merveilleuse. Moïse débuta par changer les eaux du Nil en sang (Exod. vii, 20) et Jésus sur la croix fit jaillir de son côté de l'eau et du sang, peut-être, pour expier le crime de celui qui l'avait jugé, et celui de ceux qui avaient provoqué par leurs vociférations son arrêt de mort, ou bien, pour le salut de ceux qui croiraient et la perte de ceux qui ne croiraient pas. Car, lorsque Pilate disait : *Je suis innocent* et se lavait les mains dans l'eau, les Juifs, de leur côté, criaient : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.* (Matth. xxvii, 24, 25.) Or, le sang et l'eau jaillirent de la même blessure, l'eau peut-être pour Pilate, et le sang pour les Juifs qui vociféraient.

On peut encore donner un autre sens à ce fait typique : le sang était pour les Juifs ; l'eau pour les Chrétiens. Le sang était le type de condamnation de ces assassins judiciaires ; l'eau était le type de salut pour vous qui croyez. Rien dans cet événement à jamais mémorable ne fut l'effet d'un aveugle hasard. Nos pères, en commentant ce récit, lui ont encore attribué un autre

motif. (I) Comme il existe deux baptêmes d'une égale vertu, celui de l'eau, celui du sang, ainsi qu'il est dit dans l'Évangile; l'un qui est conféré aux catéchumènes, l'autre que confère aux martyrs l'effusion de leur propre sang au temps des persécutions, le sang et l'eau sortirent du cœur de Jésus-Christ. Le sang était la figure de celui de tant de généreux martyrs, qui devait renouveler la terre, et confirmer dans la foi ceux-là qui, dans l'eau, avaient été régénérés.

Pourquoi le côté de Jésus-Christ fut-il la source merveilleuse de cette eau et de ce sang? Comme la femme qui avait été tirée du côté d'Adam, avait été la cause du péché, Jésus-Christ qui était venu pour réconcilier son Père avec les deux sexes, ouvrit son côté en faveur de la femme, pour effacer plus spécialement son péché.

XXII. Si nous voulions pousser plus loin nos recherches, nous pourrions vous apporter encore d'autres raisons; mais ce que nous venons de dire doit au reste vous suffire. D'ailleurs le temps ne nous permet pas de nous étendre davantage là-dessus, et nous avons à craindre de fatiguer notre auditoire, quoiqu'il ne dût pas lui être pénible d'entendre parler de Jésus couronné, surtout ici, sur cette montagne trois fois sainte, *le Golgotha*. Ailleurs on entend, et on ne voit pas; mais ici nous voyons, nous touchons et nous entendons. Et personne, j'espère, ne doit se lasser.

Armez-vous contre les ennemis de la croix; faites-en le trophée de votre foi contre les infidèles. Et lorsque vous aurez à la défendre contr'eux, commencez par en marquer votre front (K); et votre adversaire sera ré-

duit au silence. Ah ! n'ayez pas honte de confesser la croix de Jésus-Christ, tandis que les Anges eux-mêmes la glorifient, la proclament et disent : *Nous savons qui vous cherchez, c'est Jésus crucifié.* (Math. xxviii, 5.) Ange du Seigneur, ne pouviez-vous pas dire : Je sais qui vous cherchez, c'est Jésus; c'est Notre-Seigneur? Pourquoi dites-vous avec une espèce d'orgueil, *Jésus crucifié*? C'est que la croix, loin d'être un sujet de honte et d'opprobre, était devenue un trône et une couronne.

XXIII. Mais revenons aux démonstrations que doivent nous fournir les Prophètes.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a été crucifié. Vous en êtes convaincus; vous en avez entendu les preuves; vous êtes sur les lieux... (Acclamation de l'auditoire...) Vous le proclamez aujourd'hui à haute voix. Prenez garde de broncher au jour de la persécution. Ce n'est pas au temps de paix seulement, qu'il faut triompher avec le crucifié; c'est au jour des tempêtes, c'est au milieu des persécutions, qu'il faudra lui conserver votre foi. Malheur à vous ! si vous n'êtes ami de Jésus-Christ que dans les temps de prospérité, pour redevenir son ennemi en temps de guerre. Vous recevez maintenant la rémission de vos péchés, et les dons magnifiques du Saint-Esprit. C'est à ce prix que vous allez être enrôlé dans la milice de Jésus-Christ; vous serez désormais à sa solde; mais lorsque la trompette guerrière sonnera, lorsque l'heure des tempêtes arrivera, ah ! souvenez-vous de l'étendard sous lequel vous avez juré, et sachez combattre généreusement et vaillamment pour votre Roi. Quoi ! Jésus qui

n'avait jamais péché, a donné sa vie pour vous qui êtes couvert de crimes, et vous hésiteriez d'être crucifié pour celui qui fut ici même crucifié pour vous ! Ce n'est pas vous qui lui avez donné le premier gage d'affection ; c'est vous, au contraire, qui d'abord l'avez reçu de lui ; c'est donc à vous à payer de reconnaissance. C'est ici, c'est sur le Golgotha, que celui qui fut crucifié pour vous, attend le tribut de votre foi et de votre gratitude.

Golgotha signifie *tête ou crâne d'homme* (L). (De là le mot de *Calvaire*.) Par qui ce nom fut-il donné prophétiquement à cette montagne sur laquelle Jésus-Christ, vraie tête, vrai chef, porta sa croix ? C'est, comme dit l'Apôtre, *celui qui est l'image du Dieu invisible* (Col. I, 15) *qui est lui-même le chef du corps de l'Eglise* (Ibid. 18) *le chef de tout homme* (1 Cor. XI, 3) *le chef de toute principauté et de toute puissance* (Coloss. II, 10) : c'est ce chef qui a été lui-même crucifié, sur ce lieu appelé : *chef, tête*. O nom merveilleusement prophétique ! Vous devez presque y trouver une instruction complète. Il vous rappelle non-seulement l'idée d'un homme crucifié, mais encore celle du *chef* de toute puissance qui a été ici attaché à la croix, et qui a lui-même Dieu le père pour chef. Car *l'homme a pour chef le Christ, et Dieu est le chef du Christ*. (1 Cor. XI, 3.)

XXIV. Le Christ a donc été crucifié pour nous. C'est la nuit qu'il a été mis en jugement ; il faisait froid ; (Joh. XVIII, 18) des foyers étaient allumés pour tempérer la rigueur de la saison. C'est à la troisième heure du jour (neuf heures du matin, suivant notre manière

de compter) qu'il fut attaché sur la croix. (Marc. xv, 25.) A la sixième heure (midi) les ténèbres se répandirent sur la terre jusqu'à la neuvième heure (trois heures après midi) puis la lumière reprit son cours. (Matth. xxvii, 45.) Toutes ces circonstances ont-elles été prévues, prédites, et écrites longtemps d'avance? Interrogeons les Prophètes : d'abord Zacharie. *En ce jour il n'y aura point de lumière, mais du froid, mais de la gelée pendant tout un jour.* (Zach. xiv, 6.) En effet il faisait froid ; car Pierre se chauffait près d'un brasier. (Joh. xviii, 18.) *Et ce jour-là sera connu du Seigneur.* (Zach. xiv, 7.) Quoi ! Est-ce que le Seigneur ne connaît pas les autres jours? Depuis tant de siècles voilà bien des jours qui se sont écoulés. Mais *ce jour de patience que le Seigneur a fait, est un jour qui est connu de lui ; et il ne sera ni jour ni nuit.* Quelle énigme le Prophète nous donne-t-il? Ce jour ne sera ni jour ni nuit ; quel nom lui donnerons-nous? L'Évangéliste va nous l'expliquer. Ce n'était pas un jour ; car un jour se compose de la présence du soleil sur l'horizon depuis son lever jusqu'à son coucher. Or, depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième (depuis midi jusqu'à trois heures) les ténèbres avaient couvert la terre ; et Dieu a donné aux ténèbres le nom de *nuit*. C'est pourquoi ce n'était ni un jour, parce qu'il n'était pas complet, ni une *nuit*, parce que le soleil reprit sa course accoutumée. Circonstance qui n'a pas échappé au Prophète, puisqu'il vous dit : *Sur le soir la lumière reparaitra.* (Zach. xiv, 7.) Remarquez le ton d'assurance qui règne dans la prophétie, rapprochez-le de ce ton

simple et modeste de vérité qui caractérise l'historien.

XXV. Vous demanderez encore que je vous précise l'heure à laquelle cette éclipse a eu lieu ; si c'est à la cinquième heure, à la huitième, ou à la dixième heure. Prophète, répondez aux Juifs incrédules. Dites-leur le moment où le soleil s'est couché ? A cette question le Prophète Amos répond et dit : *En ce jour*, dit le Seigneur Dieu, *le soleil se couchera à midi.* (Amos VIII, 9.) C'est donc à midi que le soleil a fait place aux ténèbres. (Matth. XXVII, 45.) *Et la lumière s'obscurcira en ce jour sur la terre.* (Amos ibid.) Le même Prophète va encore leur préciser le temps et même le jour : *Je changerai vos solennités en deuil.* (Ibid. 10.) Or, c'était dans les azymes, dans la solennité de Pâque; puis il ajoute : *Je ferai de leur solennité un deuil, comme celui d'un fils unique, et ce sera un jour de douleur pour ceux qui étaient avec lui.* (Ibid.)

Or, ce jour des azymes, ce grand jour de fête, ce jour solennel fut un jour de lamentations et de larmes pour *leurs femmes* (Luc. XXIII, 27) et les Apôtres dans leur retraite, s'abandonnèrent aux excès de la douleur. En vérité tout est admirable dans cette prophétie.

XXVI. Mais si à tous ces signes, quelque récalcitrant voulait que j'en ajoutasse un autre plus sensible, encore plus palpable, je l'aurais bientôt produit. Quel est-il ? Le voici : Jésus crucifié n'avait qu'une tunique et une robe (M). Les soldats firent de sa robe quatre parts. Mais sa tunique resta intacte, parce que les morceaux ne pouvaient servir à personne. Les soldats la ti-

rèrent au sort. Ainsi ils se partagèrent sa robe, et sa tunique fut dévolue à celui que le dé favorisa.

Toutes ces circonstances ne sont-elles pas consignées dans les écrits des Prophètes? Elles sont connues des chantres attachés à cette Eglise (N), qui ont été choisis pour, à l'imitation des chœurs angéliques, faire retentir, sans interruption, les voûtes de ce temple, des louanges du Seigneur, qui, dis-je, répètent sur ce saint Golgotha ce que le Psalmiste avait écrit : *Ils ont partagé entr'eux mes vêtements, et ont jeté le sort sur ma tunique.* (Ps. XXI, 19.) Voilà donc ce coup de dé que les soldats devaient jeter et ont jeté en effet, qui est présent aux yeux du Psalmiste.

XXVII. Poursuivons : Lorsque Jésus comparut devant Pilate, il était revêtu d'un manteau rouge ou pourpre, dont les Juifs l'avaient couvert en le livrant aux dérisions et aux huées d'une vile populace. (Matth. XXVII, 28.) C'est encore une circonstance qui n'a pas échappé à l'œil prophétique d'Isaïe. *Qui est-ce, dit-il, celui qui vient à nous de l'Idumée revêtu d'une robe rouge de Bosor?* (C'est comme s'il eût dit : *Qui est-ce qui est ainsi vêtu de pourpre, par dérision?* Car le mot *Bosor* en hébreu présente à peu près ce sens.) *D'où vient que sa robe, sa tunique, sont pourprées comme celle d'un homme qui vient de fouler et de presser de la vendange?* (Isaï. LXV, 1. 2. Sept.) A cette question le Prophète répond lui-même et dit : *C'est moi qui ai pendant tout le jour étendu mes mains vers ce peuple incrédule et rebelle.* (Ibid.)

XXVIII. C'est sur la croix, en effet, qu'il étendit les

bras pour embrasser les bornes de la terre. Car le Golgotha est le centre du monde (O), et ce n'est pas moi qui vous le dis ; c'est le Roi-Prophète : *Il a opéré le salut des hommes au milieu de la terre.* (Ps. LXXIII, 12.) Celui qui de ses mains divines avait jeté sur nos têtes la voûte céleste (Ps. xxxii, 6) étend ici ses bras de chair. Ces mains furent fixées sur la croix avec des clous, pour que l'humanité qui s'était chargée des péchés des hommes, étant ainsi clouée et mourant dans cet état, le péché mourût avec elle, et pour que nous pussions ressusciter dans la justice.

De même que par le fait d'un seul homme la mort était entrée dans le monde, il fallait aussi que la vie y rentrât par un seul homme, mais un homme qui fût un Dieu, qui fût un Sauveur, qui daignât mourir volontairement (Rom. v, 12 ; 1 Cor. xv, 21.) Rappelez-vous ce qu'il a dit : *J'ai le pouvoir de quitter la vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre.* (Joh. x, 18.)

XXIX. C'est donc pour le salut de tous qu'il est venu épuiser la méchanceté de l'homme, et son peuple chéri n'a reconnu ses bienfaits que par des outrages.

Cloué sur le bois de la croix Jésus s'écrie : *J'ai soif.* (Joh. xix, 28.) Celui à la voix duquel les rochers avaient versé des torrents d'eau, demande du fruit de la vigne qu'il a plantée. Mais quelle vigne ! Est-ce ce plant de franche nature dont il avait confié la culture aux saints Patriarches ? Non, car leur vigne est de Sodomie et du plant de Gomorrhe (Deuter. xxxii, 32) ; et c'est de cette vigne qu'ils lui feront boire le fruit. Le Maître du monde a soif, et ils lui présenteront au bout

d'un bâton une éponge trempée de vinaigre. (Joh. XIX, 29.) Voilà ce qu'avait prédit le Prophète : *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour étancher ma soif.* (Ps. LXVIII, 22.) Mais voyez jusqu'où se porte l'œil perçant du Psalmiste. Sous quelle forme lui offrirent-ils le fiel? L'Evangéliste vous dit : *Ils lui donnèrent du vin mêlé de myrrhe (P).* (Marc. xv, 23.) Or, la myrrhe est d'une amertume égale à celle du fiel. Voilà donc le tribut d'hommage que vous rendez à votre Seigneur, voilà le fruit que cette vigne chérie apporte à celui qui l'a plantée; c'est donc à juste titre qu'Isaïe déplorait le sort de ce peuple corrompu sous la figure d'une vigne stérile : *Mon bien-aimé a eu une vigne plantée sur un lieu élevé, gras et fertile (Q), et pour abrégér : J'ai attendu qu'elle portât du fruit. J'ai eu soif de ce vin. Mais elle n'a produit que des épines.* Car vous voyez de quelle couronne ils m'ont ceint le front. Que ferai-je donc désormais? *Je commanderai aux nuées de se détourner et de ne plus verser sur cette vigne leurs eaux bienfaisantes.* (Isai. v, 2 et seq.)

En effet, les nuées, c'est-à-dire, les Prophètes se sont détournés (R) de dessus cette nation criminelle; on ne les rencontre plus que dans l'Eglise, comme l'a dit l'Apôtre S. Paul. *Pour ce qui est des Prophètes, qu'il n'y en ait pas plus de deux ou trois qui parlent, et que les autres en jugent.* (1 Cor. XIV, 29.) Et ailleurs : *Celui qui est descendu et qui est monté au plus haut des cieux, a donné à son Eglise quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être Prophètes, etc.* (Ephes. IV, 10, 11.)

Agabus était prophète (S) lorsqu'il se lia les pieds et

les mains, pour prédire à Paul le sort qui l'attendait à Jérusalem. (Act. XXI, 10, 11.)

XXX. Voici ce que les Prophètes ont dit des deux larrons au milieu desquels Jésus-Christ fut crucifié : *Il fut confondu avec les scélérats.* (Isai. LIII, 12.) Les deux hommes qui furent crucifiés à ses côtés étaient en effet deux scélérats. Mais un d'eux ne mourut pas dans le crime ; l'autre au contraire y persista jusqu'à la mort. Privé de la liberté de ses mains, il lançait de sa bouche impure des torrents de blasphèmes, à l'imitation de cette tourbe de Juifs qui, en hochant la tête, insultaient à Jésus-Christ, prenant à tâche, pour ainsi dire, de réaliser ces paroles du Prophète : *Ils me regardèrent et secouèrent la tête de mépris.* (Ps. CVIII, 25.) L'un de ces voleurs rivalisait d'outrages avec cette populace phrénétique ; l'autre au contraire reprochait à son compagnon d'infortune son aveuglement et sa fureur. Il n'avait plus que quelques instants de vie (T), qui furent ceux d'une conversion sincère. C'est ainsi que mourant il reçut la vie, et fut le premier qui entra en possession de l'heureuse immortalité. Après avoir adressé à son compagnon des réprimandes pleines de charité, il se tourna vers le Sauveur, et ne lui dit que ces deux mots pleins de foi et de ferveur : « *Souvenez-vous de moi, Seigneur.* » (Luc. XXIII, 42.) Car c'est moi qui en cette dernière extrémité m'adresse à vous. Abandonnez celui-là dont les yeux de l'âme sont irrévocablement fermés à la lumière. Mais, *Seigneur, souvenez-vous de moi,* et non de mes œuvres ; car c'est ce que je redoute. « Tout homme s'attache volontiers à son compagnon de

« voyage , c'est avec vous que je fais celui de l'éternité.
 « Ne m'abandonnez pas sur cette pénible route , *sou-*
 « *venez-vous* de votre compagnon , je ne dis pas main-
 « tenant , mais *lorsque vous serez entré en possession*
 « *de votre royaume.* (Ibid.) »

XXXI. Dis-moi , heureux larron , quelle est la puissance qui t'a déçillé les yeux ? Qui est-ce qui t'a appris en ces derniers moments , à porter tes regards vers celui qui , comme toi , meurt sur un infâme gibet , mais qui en dépit de tes crimes , est encore plus couvert de mépris que toi ? O lumière éternelle qui pénètre les ténèbres les plus épaisses ! Heureux pécheur ! Prends confiance ; tu es exaucé. Ce ne sont pas tes œuvres qui t'ont mérité cette faveur ; mais c'est que tu es en présence du Roi , source de toutes grâces. Le suppliant ne voyait que dans un lointain fort éloigné sa requête accueillie ; mais la grâce fut aussi prompte que la prière avait été ardente : *En vérité je te le dis , tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis* (Ibid. 43) « puisqu'aujourd'hui tu as entendu ma voix et que tu n'as pas endurci ton cœur. (Ps. xciv , 8.) Je fus prompt dans la sentence que je portai contre Adam , je suis également prompt à te faire grâce. Car je lui avais dit : *Au jour même où tu mangeras du fruit de cet arbre , tu mourras certainement.* (Gen. II , 17.) Aujourd'hui tu t'es rendu à ma voix , tu y as été fidèle ; aujourd'hui tu seras sauvé. C'est l'arbre qui donna la mort à ton premier père ; c'est sur l'arbre que tu recouvreras la vie. C'est l'arbre qui expulsa Adam du paradis ; c'est sur l'arbre que tu y seras réintégré. Tu n'as

« plus à redouter les embûches du serpent ; il est
 « chassé du ciel ; il ne t'en chassera pas désormais.
 « Je ne te dis pas , aujourd'hui tu seras mis à l'écart
 « pour être jugé à temps et lieu. C'est *aujourd'hui*
 « même que tu entreras *avec moi* en possession de la
 « gloire. *Prends courage*, tu n'as plus à redouter cette
 « épée flamboyante qui garde l'entrée du paradis. (Gen.
 « III, 24.) Elle s'abaisse en présence du Seigneur. »

O faveur ineffable ! Abraham, le fidèle Abraham (V) , n'est pas encore entré en possession du paradis , lui qui soupire depuis tant de siècles , non plus que Moïse et les Prophètes ; et un voleur insigne qui expire sur un gibet pour ses crimes , prend le pas sur eux. O prodige ! Ce qui a fait dire à Paul que là où il y avait eu *abondance de péché*, il y avait eu *surabondance de grâce*. (Rom. v, 20.) Ceux-là qui ont supporté le poids du jour , n'ont pas encore reçu leur salaire ; et celui-ci qui n'est venu qu'aux derniers instants de la onzième heure est déjà payé.

Que personne ne murmure contre les décrets de l'éternelle et adorable justice du père de famille , qui vous a dit à vous et à moi : *Mon ami, je ne vous fais pas de tort : n'ai-je pas le pouvoir de faire chez moi ce qui me plaît ?* Ce larron eût bien voulu donner au Seigneur des preuves actives de sa conversion ; mais la mort l'a prévenu. Je ne crains pas le travail , disait-il ; il est malheureux pour moi de voir la fin du jour arriver , avant que j'aie mis la main à l'œuvre. Je suis venu , a dit le Seigneur , paître entre les lis , et dans mes jardins (Cant. II, 2) ; j'ai trouvé

une brebis égarée, je l'ai chargée sur mes épaules, et conduite au bercail. (Luc. xv, 4, 5.) C'est la foi qui en a fait une brebis, car il a cru lorsqu'il a dit : *J'errais comme une brebis perdue* (Ps. cxviii, 176) et qu'il a ajouté : *Souvenez-vous de moi, lorsque vous serez entré en possession de votre royaume.* (Luc. xxiii, 42.) (Voy. la note L, tome 1, p. 131.)

XXXII. Voilà le jardin que j'ai chanté d'avance en présence de mon épouse (l'Eglise) lorsque je lui disais : *Je suis entré dans mon jardin, ma sœur bien-aimée.* (Cant. vi, 1.) (Car il y avait au lieu où il fut crucifié, *un jardin*, Joh. xix, 41.) Et qu'y avez-vous recueilli ? *J'y ai recueilli ma myrrhe.* (Cant. v, 1.) C'est là en effet qu'on lui offrit pour boisson du vin mêlé de myrrhe et du vinaigre.

C'est après en avoir goûté que le Sauveur s'écria : *Tout est consommé.* (Joh. xix, 30.) En effet l'œuvre mystérieuse de la rédemption était consommée, les Ecritures étaient accomplies, la chaîne du péché était brisée. *Car, dit l'Apôtre, le souverain Pontife des biens futurs, étant venu dans le monde, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'a point été fait de la main de l'homme, ni de matière créée. Il y est entré, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle. Car si le sang des boucs et des taureaux, si l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, a pu purifier ceux qui étaient souillés, en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, de quelle autre efficacité ne sera donc pas*

le sang de l'Agneau sans tache, le sang du Christ? (Heb. 1x, 11, 12, 13, 14.) Le même Apôtre continue et dit : *Puisque par le sang de Jésus-Christ nous pouvons entrer avec confiance dans le sanctuaire, en suivant cette voie nouvelle qui nous mène à la vie sous le voile de sa chair.* (Ibid. x, 19, 20.)

Parce que sa chair sacrée, son propre voile, avait été déchirée et souillée, le voile figuratif du temple fut déchiré, ainsi qu'il est écrit : *Le voile du temple se déchira en deux du haut en bas.* (Matth. xxvii, 51.) Il n'en resta même rien, parce que le Seigneur avait dit : *Votre maison sera abandonnée, elle sera même renversée.* (Matth. xxiii, 38.) Or, voyez si cet arrêt a reçu son exécution. Où trouverez-vous ce temple, jadis l'orgueil de Sion ?

XXXIII. Telles sont les douleurs et les ignominies que le Sauveur a endurées, pour pacifier par le sang de la croix tant ce qui est sur la terre, que ce qui est au ciel. (Coloss. 1, 20.) Le péché nous avait rendus ennemis de Dieu. Dieu avait condamné à la mort tout être né dans le péché. De deux choses l'une, il fallait, pour que Dieu fût fidèle à sa parole, ou qu'il détruisit toute la race humaine, ou que dans sa miséricorde il mit au néant son arrêt de mort. Mais remarquez ici la suprême sagesse de Dieu. Il maintint son décret dans son intégrité, sans porter atteinte à sa miséricorde. Jésus-Christ dans sa chair se chargea de nos péchés pour les porter sur la croix, afin que, mourant avec lui au péché, nous vécutions à la justice. (1 Pet. II, 24.)

La victime ne fut pas d'une minime valeur. Ce ne fut pas une brebis prise et choisie dans un troupeau

quelconque, ni un homme tel qu'un autre; ce n'était pas seulement un Ange; c'était un Dieu et un Dieu homme. (Isaï. LXIII, 9.) Quelque grands, quelque énormes, quelque multipliés que fussent les péchés des hommes, ils étaient encore au-dessous de la justice de celui qui se sacrifiait pour eux. Non, l'énormité des crimes commis sur toute la terre ne pouvait être mise en balance avec la justice de celui qui se donna pour notre victime expiatoire, qui mourut quand il voulut, et qui reprit la vie quand il voulut.

Voulez-vous encore une preuve évidente et palpable de la mort volontaire du Sauveur? Ecoutez les dernières paroles qu'il adresse à son Père sur la croix : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.* (Luc. XXIII, 46.) *Je remets*, dit-il, c'est-à-dire en dépôt, *mon âme* pour la reprendre quand je voudrai. *Et à ces mots il rendit le soupir* (Matth. XXVII, 50) mais pour la reprendre peu de temps après. Ce qu'il fit en effet lors de sa résurrection.

XXXIV. Le soleil retira sa lumière de dessus la terre au moment où le soleil de justice s'éclipsa. (Luc. XXIII, 45. Mal. IV, 2.) Les rochers se fendirent, lorsque la pierre spirituelle tomba. (1 Cor. X, 4.) Les sépulchres s'ouvrirent et rendirent à la lumière leurs dépôts; (Matth. XXVII, 52); les morts ressuscitèrent à la vue de celui qui était venu en toute liberté prendre place parmi eux. (Ps. LXXXVII, 6.) *Il retira ses captifs d'un lac sans eau.* (Zach. IX, 11.)

Ne rougissez donc pas de Jésus crucifié; mais dites avec confiance comme le Prophète: *Il s'est chargé de nos*

péchés; c'est pour nous qu'il a souffert; ce sont ses plaies qui nous ont guéris. (Isaï. LIII, 4, 5.) Ne soyons donc pas ingrats envers notre bienfaiteur qui nous dit encore par la bouche de son Prophète : *Ce sont les iniquités de mon peuple qui l'ont conduit à la mort; je donnerai les méchants pour prix de sa sépulture, et pour sa mort je livrerai les riches. (Ibid. 9, Sept.)* C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre en termes plus précis et plus clairs, que *Jésus-Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il avait été enseveli et qu'il avait ressuscité le troisième jour suivant les Ecritures. (1 Cor. XV, 3, 4.)*

XXXV. Vous demandez sans doute où il a été enseveli; si son tombeau a été fait de la main des hommes; si, comme celui des rois, c'est un monument qui, dédaignant la terre, s'élève vers le ciel; s'il a été construit de pierres entassées les unes sur les autres; quelle était son épitaphe. Prophètes, répondez-nous, dites-nous où était son tombeau, faites-nous-en la description, indiquez-nous le moyen de le découvrir. Ceux-ci vous répondent : *Ecoutez-moi, vous qui marchez sur les pas du juste et qui cherchez le Seigneur, regardez dans ce roc que vous avez taillé, dans ce trou de mort que vous avez creusé. (Isaï. LI, 4, 2. Sept.)* Regardez et voyez. (Eccli. II, 10. Sept.) Comparez maintenant le Prophète avec l'Évangéliste. *Joseph le déposa enveloppé d'un linceul dans un sépulcre taillé dans le roc. (Marc. XV, 46.)* Et ensuite? Quelle porte y avait-il à ce tombeau? Un autre Prophète vous l'apprendra : *Après m'avoir tué, ils m'ont mis dans un tombeau fermé d'une pierre. (Lament. III,*

53.) Moi, la pierre angulaire, la pierre choisie, la pierre précieuse, je suis renfermé, caché dans l'intérieur d'un roc, mais pour peu de temps. Pierre de scandale pour les Juifs, pierre de salut pour les fidèles ! (1 Pet. II, 6, 8.) L'arbre de vie a donc été planté sur la terre, pour rendre à cette terre maudite son antique bénédiction, et aux morts la vie et la liberté.

XXXVI. Loin donc de rougir du nom de Jésus crucifié, traçons hardiment de nos doigts sur notre front le signe auguste de la croix ; laissons-en l'empreinte partout autour de nous, soit que nous mangions ou que nous buvions, soit que nous sortions ou que nous rentrions, soit que nous nous couchions ou que nous nous levions, soit que nous agissions ou que nous nous reposions ; marquons le commencement et la fin de chacune de nos actions par ce redoutable signe. C'est une puissante sauvegarde, gratuite pour les pauvres, facile pour les malades. C'est une faveur spéciale de Dieu attachée à ce signe des fidèles, d'être la terreur des esprits infernaux (Coloss. II, 15) ; c'est en ce signe que Jésus-Christ a triomphé des puissances de l'enfer. Déployez-le audacieusement devant eux. A cette vue ils se rappellent aussitôt Jésus crucifié ; ils redoutent celui qui écrasa la tête du serpent. Ce signe auguste ne doit rien perdre de son prix à vos yeux en raison de sa gratuité ; votre reconnaissance envers votre bienfaiteur n'en doit être que plus vive.

XXXVII. Si le hasard vous amène à des discussions sur votre foi, et si les moyens de démonstration vous échappent, n'en soyez pas moins inébranlable. Si vous

vous sentez assez fort pour soutenir la discussion, fermez la bouche aux Juifs en leur opposant les Prophètes. Faites taire les gentils en les mettant en présence de leurs fables. Ceux-ci adorent ceux que la foudre a frappés (U). Eh bien ! apprenez-leur que, si la foudre tombe du ciel, ce n'est pas la main d'un aveugle hasard qui l'a dirigée ; et que, s'ils n'ont pas honte d'adorer ceux-là que Dieu dans sa justice a foudroyés, vous ne devez pas craindre d'adorer le Fils de Dieu crucifié pour vous, en qui Dieu se complait.

La pudeur ne me permet pas d'étaler ici les vices abominables de ces êtres auxquels les gentils ne rougissent pas de donner le nom de Dieu. D'ailleurs, le temps ne me le permet pas. Mais je recommande à ceux qui sont en état de le faire, de ne pas négliger ce moyen, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

Fermez aussi la bouche à tous les hérétiques ; si un d'eux vous dit que la croix n'est qu'un phantôme, tournez-lui le dos ; si un autre vous dit que toute l'histoire de la Passion s'est passée en illusion, que le Christ n'a été crucifié qu'en apparence et non en réalité, regardez-le avec mépris et retirez-vous. Car c'est de la croix que nous vient le salut. Si la croix n'est qu'une illusion, qu'un puéril effet de nos sens trompés, il en faudra dire autant de la résurrection et de l'ascension du Sauveur, et nous sommes encore sous l'empire du péché. (1 Cor. xv, 17.)

Il en faudra dire autant de son second avènement et du jugement dernier ; et tout ne sera pour nous qu'illusions et phantômes, il n'y aura plus de certitude sur la terre.

XXXVIII. Prenez donc la croix pour fondement inébranlable de votre foi, et sur elle construisez votre corps de doctrine et de croyance. Gardez-vous de nier la réalité de la Passion du Sauveur et de sa mort. Car vous soulèveriez contre vous mille redoutables témoins. Judas, le traître, se lèverait aussitôt le premier pour vous confondre. (Matth. xxvii, 3.) Lui qui l'a livré, sait que ce n'est pas un phantôme que les Princes des Prêtres et les Anciens du peuple ont condamné. Il vous montrera les trente deniers, prix de sa trahison, (Ibid. xxvi, 15) le jardin de Gethsémani, théâtre de son attentat. Je ne vous dis rien encore du mont des Oliviers, (Luc. xxii, 39) ni des témoins de sa prière nocturne, de cette lune qui éclairait son agonie, de ce soleil qui épouvanté refusa au monde sa lumière (Luc. xxiii, 45) de ce feu près duquel Pierre se chauffait. (Joh. xviii, 18.) Si vous reniez la croix du Sauveur, le feu éternel sera votre unique partage. Ces vérités sont dures; mais il vaut mieux les entendre que les expérimenter. Rappelez-vous les épées tirées contre lui dans le jardin de Gethsémani (Matth. xxvi, 55) si vous redoutez le glaive éternel. La maison de Caïphe, ou plutôt ses ruines (X) qui sont encore là, attesteront contre vous de la puissance de celui qui y fut jugé. Au jugement dernier, Caïphe en personne se lèvera contre vous, ainsi que ce valet dont la main impure souilla par un soufflet la face auguste du Sauveur, et ceux qui le garrottèrent et le traînèrent au prétoire. Hérode, Pilate, seront là pour vous dire : Quoi ! vous reniez celui qui devant nous fut calomnié, que nous avons

reconnu nous-mêmes pour innocent. Quant à moi, vous dira Pilate, je m'en lavai les mains. Tous ces sycophantes, toute cette masse impure de faux témoins, toute cette soldatesque qui le couvrit par dérision d'un manteau de pourpre, qui le couronna d'épines, tous les bourreaux qui le crucifièrent sur le Golgotha, les soldats qui tirèrent au sort sa robe, Simon le Cyrénéen qui lui aida à porter sa croix, seront alors contre vous d'impitoyables accusateurs.

XXXIX. Toute la nature se soulèvera ; le soleil vous rappellera son éclipse, la terre son vin aromatisé, son roseau, son hyssope, le bois de la croix qu'elle a produits, la mer son éponge ; le soldat qui lui perça le flanc ; les femmes qui pleurèrent au pied de la croix ; le voile du temple qui se déchira ; le prétoire de Pilate, lequel, par la puissance de Jésus crucifié, ne présente aujourd'hui que l'aspect d'un désert ; ce Golgotha sacré qui élève ici sa tête superbe, qui nous montre encore aujourd'hui les rochers fendus à la mort (Y) du Christ ; ce sépulcre qui est ici proche, cette pierre posée à l'entrée du monument (Z), et que nous voyons encore aujourd'hui à la même place ; cet Ange qui en garda l'entrée ; les saintes femmes qui l'adorèrent après sa résurrection ; Pierre, Jean, qui coururent au sépulcre ; Thomas qui mit sa main dans la plaie de son côté, et les doigts dans celles de ses mains. Car, remarquez-le, c'est dans votre propre intérêt que Thomas fut un si scrupuleux scrutateur de la vérité. C'est pour vous qui n'y étiez pas, et qui aujourd'hui voudriez satisfaire votre curiosité, que Dieu permit que Thomas se livrât à ce rigoureux examen.

XL. Vous avez aujourd'hui pour témoins de Jésus crucifié douze Apôtres, toute la terre et toute cette masse de fidèles répandus sur le globe, qui croient en Jésus crucifié. Qu'est-ce qui vous amène ? ici Si ce n'est la puissance, la vertu de la croix. Qui vous a ici réunis ? Sont-ce des soldats ? Vous a-t-on enchaînés pour vous y amener ? En vertu de quelle loi, de quel arrêt vous trouvez-vous ici ? C'est la croix de Jésus-Christ, c'est le trophée du salut qui vous a tous amenés ici. C'est elle qui a fait la conquête des Perses, qui a apprivoisé le Scythe ; c'est elle qui a purgé les temples d'Egypte des chiens, des chats qu'un peuple stupide y adorait, pour s'y implanter. C'est elle qui aujourd'hui guérit encore les maladies, met en fuite les démons, détourne les maléfices des enchanteurs.

XLI. C'est avec ce signe que Jésus-Christ apparaîtra un jour sur les nuées. Il sera précédé de ce trophée glorieux, pour que ceux qui l'ont crucifié, qui l'ont méprisé, outragé, le voient et le reconnaissent. C'est alors que ceux qui, comme les Juifs, n'auront pas fait pénitence, se lamenteront. Une tribu accusera une autre tribu, et toutes se maudiront. C'est alors qu'ils se repentiront ; mais le temps de la pénitence sera passé. (Zach. XII, 12.)

Pour nous, glorifions-nous dans la croix du Sauveur ; adorons le Sauveur des hommes, crucifié pour nous, et Dieu son Père qui l'a envoyé avec le Saint-Esprit, à qui appartient la gloire dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA TREIZIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 9. — *Que la passion du Sauveur a été un acte purement spontané de sa volonté.*

Voici une vérité sur laquelle insiste fortement S. Cyrille, et sur laquelle il reviendra plus tard. (n. 13, et Catéch. xiv, 8.) Nous ne la considérerons pas ici sous le point de vue théologique, en ce qui concerne la double volonté du Christ, et comme homme, et comme Dieu. Mais qu'on nous permette de jeter les yeux sur ce sacrifice volontaire qui devait sauver le genre humain, que la tradition a constamment prêté et consacré d'avance chez toutes les nations. Car nous demandons à tout homme qui réfléchit un peu, quel était cet instinct qui avait dit à tous les peuples de la terre, qu'il fallait que les victimes propitiatoires ou expiatoires vinssent sans contrainte se présenter aux autels : *Ducebantur, et non trahebantur victimæ*, dit Cicéron. (*Lib. de Divinat.*) Les victimes étaient conduites et non traînées à l'autel.

DUCUNTUR NIVÆ, populo plaudente, juvencæ. (Virg.)

On mène, au grand applaudissement du peuple, des génisses blanches comme neige.

Casurum tibi rusticas ad aras

Ducam cornibus aureis juvencum. (Mart.)

Je conduirai à tes autels rustiques un jeune taureau aux cornes dorées, pour être sacrifié.

Le mot *victime* vient, dit Pompeius Festus, du mot *vincetus*, lié, parce qu'on les amenait à l'autel liées. C'est ainsi que Jésus-Christ fut lié au Gethsemani et conduit chez Caïphe le *grand sacrificateur*.

Pourquoi l'antiquité païenne prend-elle pour victime une génisse, un jeune taureau; pourquoi sera-t-elle blanche comme *neige*? Pour-

quoi sera-t-elle liée? N'est-ce pas le type prophétique de la victime pure et sans tache qui devait réconcilier le genre humain avec le ciel ?

La victime doit être *conduite et non traitnée, quoique liée*, devant *les prêtres*. Qui ne reconnaîtra pas ici la figure typique de la véritable victime propitiatoire qui, du jardin des Olives, ira, non *traitnée*, quoique *liée*, mais *conduite, plaudente populo*, aux acclamations d'un peuple phrénétique, devant le Grand-Prêtre, donner sa vie pour le salut des hommes sur le Calvaire? « Car, dit Macrobe, on a observé « que les sacrificateurs renvoyaient l'*hostie*, lorsqu'elle avait fait une « forte résistance en venant à l'autel, parce qu'ils ne la croyaient pas « agréable au Dieu; si, au contraire, elle se présentait sans contrainte, « ils la jugeaient alors agréable à la divinité. » (*Saturnales*, lib. III, cap. 5.)

« Il a été encore remarqué, dit Pline, que les veaux apportés au « temple, sur l'épaule, étaient presque toujours de sinistre augure, « dans les sacrifices, ainsi que les boitoux, et que les Dieux rejetaient « l'hostie qui répugnait au sacrifice. » (Lib. VIII, cap. 45.)

Laissant de plus nombreux témoignages que nous pourrions ici entasser, nous nous contenterons de faire remarquer le langage de tous les auteurs de l'antiquité lorsqu'ils parlent d'un sacrifice d'heureux augure. Ovide dit que les bœufs ont présenté leur col au couteau. *Colla ferienda boves præbuisse*. Velléius Paterculus (lib. 16) Valérius Maxim. (lib. 1, cap. 13) Pétrone (*Arbit.*) Sénèque l'ancien, Juvénal, se servent tous de ces mots : *Cervicem feriendam dare, afferre, porrigere, nec gladio, nec securi subtrahere*.

Qui ne reconnaîtra pas dans cette antique tradition du paganisme la figure prophétique de l'Agneau sans tache dont parle Isaïe : *Quasi agnus coram tondente se*, comme un agneau sous la main du tondeur?

Disons un mot du choix des victimes, ou de ce que les prêtres appelaient *probation*. La génisse et le jeune taureau, la brebis, l'agneau, s'ils étaient blancs et sans tache, étaient dites *optatae*, de choix. Il fallait au moins que la victime fût sans défaut corporel. « Les sacrificateurs, « dit Lucien, *couronnent* l'animal, après l'avoir longtemps examiné « et reconnu comme parfait, ne voulant rien immoler qui ne fût digne « des Dieux, et conduisent ensuite la victime à l'autel. »

« Je m'étonne, disait Tertullien, du soin que vos prêtres, les plus

« vicieux des hommes, apportent dans l'examen et le choix des victimes; pourquoi on examine plutôt le cœur des hosties que celui des sacrificateurs. »

Qui ne reconnaîtra pas dans cette hostie parfaite, dans cette *probata hostia* que recherche le Paganisme sur les indices de la tradition, et, disons-le, d'une révélation primitive, *cet agneau sans tache qui doit effacer les péchés des hommes*, cette victime que le Roi-Prophète avait montrée aux générations à venir, dans le plus beau des enfants des hommes? *Speciosus forma præ filiis hominum.*

Il est encore une autre circonstance de la Passion du Sauveur dont je ne me rappelle pas avoir trouvé dans les Livres saints la figure typique. Je veux parler du couronnement des victimes.

Nunc ad altaria debent

Plena coronato stare boves capite. (Tib.)

Velatum villisque juvenum. (Virgile.)

On les ornait de festons, on dorait les cornes des génisses et des taureaux.

Rapprochez cette cérémonie du paganisme, du couronnement de la Passion, de ce manteau de pourpre, de ce roseau en forme de sceptre. Et vous verrez que ces cornes dorées, ces festons, ces bandelettes, ces couronnes sont sur la tête de la victime, aussi dérisoires que dans la scène du crucifiement, et que dans l'un et l'autre sacrifice la victime était le jouet d'un peuple stupide, *plaudente populo.*

C'est à une révélation primitive, c'est à la tradition des premiers âges, conservée sous un amas de monstrueuses et ridicules erreurs, que nous devons ce type archi-prophétique du sacrifice du Calvaire. C'est un amas de folies et d'erreurs, dira-t-on; sans doute, mais toute erreur présuppose la vérité, *verum falso prius.* C'est dans l'erreur d'un siècle qu'il faut chercher son prototype, c'est-à-dire, la vérité qui lui a donné naissance. C'est des fouilles du paganisme que j'aime extraire les preuves d'une révélation primitive, et par conséquent les preuves fondamentales du Christianisme.

Quelle différence les Gentils faisaient-ils entre victime et hostie, *victima* et *hostia*? *Victima*, dit Festus, vient du mot : *vincire*, lier; *Hostia* vient d'*hostis*, étranger.

Hostibus à domitis hostia nomen habet. (Ovid.)

TOM. II.

4

Jésus-Christ dans sa Passion a réalisé l'étymologie prophétique de ces deux mots. Nous avons déjà vu comme il a réalisé celle de *victime*. Nous allons le considérer maintenant comme *hostie*, puisque l'Eglise a consacré ce mot dans sa liturgie, non sans quelques motifs.

Hostia, a dit Ovide, vient d'*hostis*. Mais que signifie ce mot ?

Terentius Varro, dans une lettre à Cicéron, va nous l'apprendre : *Multa verba aliud nunc ostendunt, aliud antè significabant, ut hostis. Nam tùm eo verbo dicebant peregrinùm qui suis legibus atertur; nunc dicunt eum quem tùm dicebant perduellem.* (Terent. Varro. *Epist. ad Cicer.* lib. iv.)

« Beaucoup de mots présentent aujourd'hui un sens autre que celui qu'ils avaient jadis, tel que celui d'*hostis* : il signifiait autrefois un « étranger qui vivait selon ses lois natales ; aujourd'hui c'est un « ennemi. »

En langue tudesque le mot *ost* signifie *étranger*. Ce mot *hostis* avait passé les Alpes de très-bonne heure avec beaucoup d'autres mots, et signifiait donc *étranger*. De là les mots latins : *Hospes* (*hostisipes*) un *hôte*, le *piéd de l'étranger* ; *hospitium*, *hospice*, *hostage*, *hôtel*. (Voy. Ducange, v^o *Hostagium*.)

Poursuivons : Le Créateur avait si profondément gravé dans le cœur de l'homme l'idée que le péché ne pouvait être effacé sur la terre, que le ciel ne pouvait être apaisé que par le sang d'une victime pure, sans tache, *étrangère* au péché, qu'on retrouve cette même idée toute entière sous les plus monstrueuses erreurs du Paganisme. La peste ravage-t-elle un pays ? Un fléau désole-t-il une contrée ? C'est le ciel qui est irrité contre ce pays, contre cette ville criminelle. Jusques-là point d'erreur. Il faut apaiser le courroux céleste par le sang d'une victime. C'est ainsi que la tradition l'a voulu. Cette victime doit être innocente, c'est-à-dire, *étrangère* aux crimes de la nation. Voilà ce que la tradition prophétique a voulu marquer, en appelant aux autels les animaux les plus pacifiques et les plus utiles à l'homme, tels que la brebis, le veau, la génisse, le bœuf, le bouc, et parmi les volatiles, la colombe, la tourterelle.

Mais, voici l'erreur où le prince des ténèbres entraîna le genre humain par ses oracles et ses devins. C'est que la Divinité ne se contentait pas du sang des animaux ; mais c'est qu'elle avait soif du sang de

l'homme. Alors chaque peuple, chaque ville, croyant ou feignant de croire que toute la nation était coupable, lorsqu'un crime avait été commis dans son sein, pour ne pas sacrifier un parent, un ami, un homme puissant, un fils, un frère, s'emparait du premier *étranger* qu'elle rencontrait, et l'immolait à ses Dieux. De là le mot de *supplice*, de *supplier* la Divinité avec le sang innocent.

La peste ravage l'armée des Grecs devant Troie : c'est qu'Apollon est irrité, parce que sa prêtresse a été enlevée ; il faut l'apaiser. Calchas son devin annonce que la peste ne cessera que quand on lui aura sacrifié une vierge, et une vierge du sang royal, Iphigénie, innocente, *étrangère* à l'enlèvement de Chryséide. Voilà l'hostie. De là, les sacrifices de Pylade sur les terres de Thoas, ceux des trente jeunes Athéniens voués annuellement au Minotaure de Crète, celui des filles de Leo. (*Voy. Théodoret. Demonstrat. lib. III, cap. 15.*) De là ces sacrifices humains, surtout ceux des enfants dans l'âge d'innocence en vogue chez les Chananéens, les Phéniciens, les Tyriens, les Carthaginois ; en vogue chez les Romains qui, pour se garantir de l'invasion des Gaulois, d'après le conseil des Aruspices, enterrent vifs deux Grecs et deux Gaulois ; en vogue chez nos aïeux, dans les Gaules jusqu'à l'établissement du Christianisme (*vid. de Bello gallico, VI, 16*) ; en vogue encore aujourd'hui chez les Païens des Indes et du Japon.

De là ces dévouements suicides qui ne peuvent avoir pour base qu'une antique vérité profondément et universellement gravée dans le cœur de l'homme : *Il faut qu'un meure pour tous. Oportet unum mori pro omnibus.* Dernier oracle de la Synagogue. (*Voy. ce que nous dirons de Jonas. Catéch. XIV, 17.*) (*Note du Traducteur.*)

(B) pag. 11. — *C'est la ruine de votre Jérusalem.*

Jérusalem détruite par Tite et Vespasien et qu'Hadrien acheva de raser, fut tellement éclipsée par la ville dite *Ælia* que cet Empereur fit bâtir non loin de la première, que l'ancienne ville tomba totalement dans l'oubli parmi les Gentils, au point qu'on demanda un jour à Firmilianus préfet de la Palestine, au commencement du IV^e siècle, où était située Jérusalem. Il répondit qu'il n'en avait jamais entendu parler. (*Eusèbe, Hist. Eccles. lib. VIII, 21.*)

Jérusalem ne recouvra de la célébrité, et de la splendeur que par les pèlerinages et la restauration qu'en firent Constantin et l'Impératrice Héléne, après l'Invention de la Ste Croix. (*Voy. Procat. n. 16.*) C'est alors qu'elle reprit son ancien nom. (*Voy. Eusèbe, lib. III, Vit. Constant. cap. 32. Socrat. lib. I, cap. 17.*)

(C) pag. 17. — *Parle au contraire d'un épuratoire en général.*

Sur cette difficulté nous ferons observer que le mot grec *Choneutèrion* qu'on lit dans les Septante, se traduit par *constatorium*, fourneau à fondre le métal. Mais Aquila dans sa version a traduit l'hébreu par ces mots : *πρὸς τὴν πλάσσειν, ad fectorem, au mouleur*, et que nous pouvons rendre aussi par *figulum, potier* : les plâtriers, les potiers, les statuaires font des statues en plâtre, en argile, qui servent souvent de noyaux au fondeur en métal. La Vulgate a traduit par *statuarium, statuaire*. Ainsi la difficulté que se fait S. Cyrille me paraît avoir été résolue par Aquila qui ne s'en doutait pas, et par S. Jérôme d'une manière plus lumineuse.

(Note du Trad.)

(D) pag. 20. — *En firent un présent au roi de Jarim.*

Ce passage du Prophète Osée avait déjà été interprété par S. Justin (*Dial. pag. 331*) dans le même sens que S. Cyrille le fait ici. Ruffin a marché sur les pas de l'un et de l'autre. Tous les trois ont vu, dans les paroles du Prophète, l'envoi que les Juifs firent de Jésus à Pilate et à Hérode.

Symmaque dans sa traduction a rendu le mot de *Jarim* par *præsul, préfet*, ce qui équivaldrait au *Roi-Préfet*. Sans le vouloir, Symmaque est entré dans le sens de S. Cyrille. Car, qu'était Hérode? Un roi placé par les Romains, *ad nutum*, un préfet décoré du titre de roi. Mais comme le mot hébreu *Jarim* ou *Jarib* signifie *sylvester, sauvageon*, voici sur ce texte le commentaire de Ruffin : *Et bene addidit JARIM, quod est sylvester. Non enim erat Herodes de domo Israel nec de vinea illa Israelitica, sed erat sylvester, id est, ex sylva alienigena.*

(E) pag. 22. — *Vous n'avez pas oublié ce qui vous en a déjà été dit.*

C'est peut-être dans une homélie qui n'est pas venue jusqu'à nous, qu'il en a parlé.

(F) pag. 24. — *Moi, agneau innocent qu'on mène à l'autel, ne l'ai-je pas su ?*

S. Cyrille veut qu'on lise *ὄχι ἔγνω*. *non cognovi*, avec un point d'interrogation qu'on ne trouve ni dans le texte hébreu, ni dans la Vulgate. Ruffin est seul de l'avis de S. Cyrille.

(G) pag. 24. — *Venez, jetons du bois sur son pain.*

Ruffin a textuellement copié S. Cyrille. Tous les Pères de l'Eglise se sont généralement accordés à voir dans ce texte de Jérémie, sous le nom de pain, le corps de Jésus-Christ, qu'il devait un jour nous donner en nourriture dans le sacrement de l'Eucharistie. La loi du silence ne permet pas à Cyrille de parler aujourd'hui plus clairement en présence des non-baptisés. Mais dans sa xxii Catéchèse, n. 3, il s'expliquera ouvertement.

Tertullien dit aux Juifs : Dieu a insinué par son Prophète Jérémie que vous diriez un jour : *Venez, jetons du bois sur son pain, exterminons-le*, etc. Car c'est ce que le Christ nous a révélé en donnant à son corps le nom de pain, nom que le Prophète nous avait d'avance fait connaître sous l'emblème d'une figure. *Accipit Jesus panem, et ait : Accipite et comedite. Hoc est enim corpus meum.* (Tertul. Adv. Judæos, cap. x, p. 196. Edit. Paris, 1675, et alibi.)

(H) pag. 25. — *Votre vie (votre Sauveur) sera constamment pendue sous vos yeux, etc.*

Jamais prédiction ne fut plus littéralement accomplie. Le Juif dispersé sur le globe, est poursuivi partout à chaque pas par la rencontre de la croix qui le frappe d'épouvante, et il reste dans sa stupide incrédulité.

(Note du Traduct.)

(I) pag. 27. — *Nos Pères... lui ont encore attribué un autre motif.*

L'eau et le sang sortis du côté de Jésus-Christ, sont la figure de deux baptêmes connus sous le nom de *baptême du sang* et *baptême de l'eau*; telle fut l'opinion commune des Pères grecs et latins. Parmi les Grecs consultez Origène (Homil. vii, in Lib. judic.) Chrysostôm (Homil. ad Neophytos.) Parmi les Latins, consultez Gennadius (de Eccles. Dogmat. cap. xli) où il établit le rapport parfait qui existe entre le martyr et le baptême.

Quant à la raison que donne S. Cyrille, pour laquelle le côté de Jésus-Christ fut la source merveilleuse de ce sang et de cette eau, on la trouve également dans beaucoup d'anciens auteurs; dans l'auteur de l'homil. (*de Passione*, n. 25, *apud Athan.* tom. II, *sive III*, p. 100) dans Apollinaire et Antiochus de Ptolémaïde, auteur de la *Catonæ* (*in Joh.* cap. XIX, vers. 34); dans S. Augustin (*Tract.* 120, *in Joh.* n. 2.) C'est, ont-ils dit, à cause du péché dont la femme tirée du flanc d'Adam avait été le principe et l'auteur.

(K) pag. 27. — *Commencez par en marquer votre front.*

S. Porphyre, évêque de Gaza, élevé dans l'Eglise de Jérusalem sous Jean, successeur de Cyrille, mit à profit ce conseil. Entamant un jour une dispute publique avec une femme Manichéenne, il débuta par le signe de la croix, et la femme fut muette. (*Bolland, Febr.* xxvi. n. 61.)

(L) pag. 29. — *Golgotha signifie tête ou crâne d'homme.*

On donna ce nom à une montagne voisine de Jérusalem ou à cause de sa forme qui approchait du crâne humain, ou parce qu'on y exécutait les criminels, ou parce qu'on croyait que la tête du premier homme y avait été enterrée. Ambr. (*in Luc.* lib. xxiii) Jérôme (*in Ephes.* vers. 14, *Idem Epist. ad Marcellam sub nomine Paulæ et Eustochii*) Origène (*in Matth.*) Epiph. (*Hæres.* XLVI) Basil. (*in Isai.*) Chrysost. (*in Joan. Homil.* XIV) August. (*de Civit. Dei*, lib. XVI, cap. 32.)

C'est la tradition de tout l'Orient que le premier homme a été enterré sur le Calvaire. Les Syriens et les Arabes appellent cette montagne *Cranion* ou *Acranion*, qui signifie tête ou chef, parce qu'ils croient que le premier ou le chef des hommes, Adam, y a été enterré. Les Mahométans ont un livre dans lequel on lit un dialogue entre Jésus-Christ et le crâne d'Adam. (D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* pag. 278, v° *Cranion.*)
(Note du Traducteur.)

(M) pag. 31. — *Jésus... n'avait qu'une tunique et une robe.*

Le mot *tunica* qui vient de *tuendo*, dit Varron (lib. IV, *de Ling. Lat.*) est ce que nous appelons la chemise ou *indusium*.

(Note du Traducteur.)

(N) pag. 32. — *Elles sont connues des chantres attachés à cette Eglise.*

Il y avait peut-être parmi les catéchumènes de ces chantres qui, comme dans l'Eglise d'Alexandrie, étaient pris indistinctement parmi les aspirants au baptême et les fidèles, pour entretenir la psalmodie perpétuelle. (Voy. Socrate, *Hist. Eccles.* lib. v, cap. 22.) Ces chantres, dits psalmistes, attachés à l'Eglise du St-Sépulcre, chantaient nuit et jour à certaines heures, dites canoniales.

(O) pag. 33. — *Le Golgotha est le centre du monde.*

C'est une opinion commune à presque tous les Pères que le Calvaire était le point central de la terre. Ils se fondaient sur ces paroles du Psalmiste : *Operatus est salutem in medio terræ.* (Ps. LXXIII, 12.)

(Note du Traducteur.)

(P) pag. 34. — *Ils lui donnèrent du vin mêlé de myrrhe.*

Il ne faut pas confondre les deux boissons qui furent présentées à Jésus-Christ. Selon S. Marc il lui fut offert, avant d'être crucifié, du vin mêlé de myrrhe qui est d'une extrême amertume. C'était un usage, disent Maimonides, Fagius, Kimchi, de donner aux patients cette boisson pour les affermir ou les étourdir. Apulée (*Métamorph.* VIII et X) parle d'un homme qui s'affermisssait contre les coups par des potions de myrrhe. Jésus-Christ refusa cette potion. Puis, lorsqu'il dit : *Sitio*, j'ai soif, on lui présenta du vinaigre; ce vinaigre faisait partie des rations accordées aux soldats. C'était un petit vin aigre dont Columelle, Pline, Caton, nous ont donné la composition, et dont on se sert encore en Espagne et en Italie pendant les moissons.

Mais Jésus-Christ ne but ni de l'un ni de l'autre, parce que, comme l'observe fort bien M. Drach (Note sur la II^e lettre d'un Rab. conv. pag. 277) : « Allant sacrifier sur l'autel de la croix, il ne devait rien boire d'enivrant, conformément au précepte du lévitique, (x, 9.) « D'ailleurs il était encore défendu de boire, après la manducation de « l'Agneau paschal, d'autre vin que celui de la coupe que l'on bénis- « sait à la suite de la cérémonie, coupe que, dans la sainte Cène, Notre- « Seigneur a changée en son précieux sang. C'est ce qui explique pour- « quoi le Sauveur dit, après la consécration du vin Eucharistique : *Non « bibam amodo de hoc genimine vitis.* (Math. XXVI, 29.) »

Mais la suite de ce texte offre encore matière à la sagacité des commentateurs : *Usque in diem illum , cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.* Nous l'expliquons ainsi avec Théophylacte, commentateur de S. Jean Chrysostôme.

Sumpto poculo, renuntiat corporali potioni; novum autem promittit, id est, novum quemdam modum sumptionis, in regno, hoc est, in resurrectione. Cum resurrexisset enim, comedit ac bibit novo quodam modo: non enim, quasi indigeret cibo, corporalem sumpsit cibum, sed ut crederetur vera corporis natura. Regnum autem merito suam resurrectionem nominat; tum enim vicit mortem et re ipsa regem se comprobavit. (Théophyl. Archiepisc. Bulgar. Enarrat. in Evangel.)

(Note du Trad.)

(Q) pag. 34. — *Mon bien-aimé a eu une vigne plantée sur un lieu élevé, gras et fertile.*

En effet, Moïse parle de la Palestine comme du meilleur et du plus beau pays de la terre, d'un pays où coulent des torrents de lait et de miel. Les auteurs profanes en parlent de même. Hécatée, qui écrivait sous le premier Ptolémée, parle de cette contrée comme d'une terre très-fertile, très-peuplée, très-riche en toutes sortes de productions. (*Apud Joseph. contra Appium.*) Pline ne tarit pas en éloges sur Jérusalem, la plus riche ville de tout l'Orient, sur la beauté du Jourdain, du lac de Génésareth, sur le baume de la Judée et sur les palmiers. (Lib. v, cap. 14 et 15.) Tacite, Ammien Marcellin, et la plupart des anciens en ont parlé de même. Les Mahométans, nous dit d'Herbelot (*Bibliot. orient.* p. 336) parlent de son état passé avec exagération. Les raisins, disent-ils, y étaient si gros, que cinq hommes pouvaient à peine en porter une grappe. Au reste, Dieu ne tarda pas à mettre à exécution l'arrêt de désolation; car elle précéda même la destruction de Jérusalem. D'affreuses famines désolèrent ce pays immédiatement après la mort de Jésus-Christ. Strabon qui vivait vers la fin du règne de Tibère, nous peint déjà la Palestine, comme un pays désolé, si stérile qu'il ne faisait envie à personne, et qui n'était pas digne d'une conquête.

S. Jérôme, témoin oculaire, dit qu'il est plein de montagnes stériles. qu'on y souffre la sécheresse, qu'on y buvait de l'eau de pluie et de

citernes, faute de fontaines. Ainsi la stérilité actuelle dont les philosophes ont voulu faire un argument contre les Livres de Moïse, est incontestablement la preuve la plus forte en faveur du Christianisme, après la dispersion de la nation Juive. Ce sont deux faits aussi incontestables qu'évidents.

(Note du Trad.)

(R) pag. 34. — *En effet, les nuées, c'est-à-dire les Prophètes, se sont détournées.*

David avait depuis longtemps annoncé au peuple Juif le malheur dont il était menacé : *Nous ne voyons plus nos signes, déjà il n'y a plus de Prophète parmi nous. Le Seigneur ne nous connaîtra plus.* (Ps. LXXIII, 9.)

Le Rabbi Moïse Hadarsan, dans son commentaire sur ces paroles du Psalmiste, dit que le R. Natronai en ayant demandé l'explication au R. Aha, celui-ci lui avait répondu que *ces paroles avaient été dites de la race des méchants qui ne croiront pas aux miracles que fera le Messie, mais qui diront de lui, qu'il fait ses prodiges par art magique et par des noms impurs.* (Voy. Galatin, lib. VIII, cap. 5.)

C'est ainsi que se sont réalisées les paroles du Prophète Osée : *Malheur à ceux qui se sont retirés de moi ! ils seront ravagés, parce qu'ils ont préparé contre moi.*

(S) pag. 34. — *Agabus était Prophète.*

C'était un des 70 disciples du Sauveur. Il prédit la famine dont nous venons de parler. Les Grecs disent qu'il fut martyrisé à Antioche. Ils font sa fête le 8 mars, et les Latins la célèbrent, dès le IX^e siècle, le 13 février. Mais Godescard n'en fait aucune mention.

(T) pag. 35. — *Il n'avait plus que quelques instants de vie.*

S. Cyrille prétend que le bon larron, tout en expirant, fut non-seulement sauvé, mais qu'il entra en jouissance du paradis avant les Patriarches et les Prophètes qui, justifiés par de longs et pénibles travaux sur la terre, soupiraient depuis tant de siècles après l'heureux moment de leur délivrance. C'est ainsi que S. Paulin a dit : *Longas in momenti fide et momento confessionibus anticipans Sanctorum vias in magnis laboribus Sanctorum, non immeritò ante ipsos Apostolos et Martyres præparatum ipsis ab initio, ut ait, regnum primus in-*

vasit, et pius cæli prædo diripuit. (Epist. xxxi, 6.) Au reste, S. Cyrille n'entend pas parler ici du ciel, mais du paradis qui sera le sujet de la note suivante.

(V) pag. 37. — *Abraham, le fidèle Abraham n'est pas encore entré.*

Les opinions touchant le paradis où fut introduit le bon larron ont été parmi les théologiens anciens et modernes très-variées. S. Cyrille paraît avoir suivi l'opinion dominante de son temps et qui paraît la plus vraisemblable, c'est-à-dire, que Jésus-Christ s'introduisit dans le paradis d'où Adam avait été chassé et où on place Hénoch et Elie. (Vid. Catéch. xiv, 10.) Quant à ce qu'il dit qu'il y est entré avant les Patriarches et les Prophètes, c'est encore une opinion qui lui est commune, comme nous l'avons vu ci-dessus, avec beaucoup de Pères grecs et latins. Mais si Jésus-Christ, dont la mort fut antérieure de quelques heures à celle du larron, délivra de suite les Patriarches et les Prophètes, comme c'est probable, le larron ne serait entré en paradis qu'après eux.

L'Evangile de l'enfance de Jésus qui est un livre apocryphe, très-ancien, raconte que pendant la fuite du Sauveur en Egypte, l'enfant Jésus, la sainte Vierge et S. Joseph tombèrent dans une bande de voleurs qui étaient tous endormis, à l'exception de deux, dont l'un voulait tuer toute cette sainte famille, mais que l'autre l'en détourna, qu'alors Jésus enfant prédit qu'un jour ces deux voleurs seraient attachés à la croix à côté de lui, que l'un entrerait en paradis et l'autre irait en enfer. Le premier s'appelait Titus, et l'autre Damachus. Le faux Evangile de Nicodème les nomme *Demas* et *Gertas*. Une histoire persanne de la vie de Jésus-Christ leur donne les noms de *Vicimus* et *Justinus*. L'auteur du *Florilegium* attribué au vénérable Bède, les appelle *Matha* et *Joca*.

Plusieurs Pères (Hilar. de *Trinitate*, lib. x, in *Psal.* lxxvi. Hier. *Epist.* xiii. August, lib. i, cap. 9, de *Anima*) ont donné au bon larron le titre de martyr à cause du témoignage qu'il a rendu à la vérité dans un moment où elle paraissait presque abandonnée de tout le monde. Il fut baptisé dans son propre sang, et la mort qu'il souffrit dans un esprit de foi et de charité, lui mérita la grâce de la béatitude immédiatement après sa mort.

Les Eglises orientales, les Eglises grecque et latine ont rendu un culte public à un Saint si favorisé de Dieu. Les Eglises de Syrie et de Mésopotamie marquent sa fête le samedi de la semaine de Pâques. Dans l'Eglise grecque elle est indiquée au 23 mars ; dans l'Eglise latine, au 25 du même mois, suivant l'ancienne tradition qui tenait que Jésus-Christ était mort le même jour. (*Voyez Baillet, Vie des Saints, 25 mars.*) D'autres ont célébré sa fête le 3 avril ou 5 mai. On lui a érigé des chapelles en certains endroits sous le vocable de S. Dimas ou Dysmas.

La croix du bon larron et celle de son compagnon furent trouvées avec celle du Sauveur par Ste Hélène. Celle du bon larron fut envoyée à Constantinople et enterrée dans la place Constantinienne, et de là transportée à Nicosie en Chypre. (*Extrait du Dictionnaire de la Bible par D. Calmet, vo Larron.*)

(Note du Traducteur.)

(U) pag. 43. — *Ils adorent ceux que la foudre a frappés.*

C'est un coup de foudre qui valut à Esculape les honneurs de l'apothéose, ainsi qu'à Zoroastre, persan célèbre par la magie, qui, ayant été tué de la foudre, fut à l'instant placé au ciel sous le nom de Zooaster, *astre vivant.* (*Voy. les Récognit. de S. Clément, lib. iv, 28.*)

Artémidore, en parlant des honneurs qu'on rendait aux *fulminés*, dit : *Ils sont vêtus de blanc, comme des favoris de Jupiter. Tout homme frappé de la foudre est réputé honorable. C'est pourquoi on l'adore comme un Dieu.* (Liv. II, cap. 8, de *Fulminatis.*)

Quintus Fabius, surnommé *Eburno*, à cause de la blancheur de sa peau, fut encore décoré du titre de *pullus Jovis*, le poulet de Jupiter, parce qu'il avait été frappé de la foudre aux fesses. Festus, de qui nous tenons ce fait, dit que les anciens donnaient le nom de *poulet* aux enfants chéris. (*Vid. Origines Ling. Lat. pag. 386.*)

(Note du Trad.)

(X) pag. 44. — *La maison de Caïphe, ou plutôt ses ruines.*

Ce n'était pas alors seulement la maison de Caïphe qui était ruinée : le Prétoire et toute la montagne de Sion ne présentaient que des décombres. (*Voy. Catéch. xvi, 18. Eusèbe, Demonstr. Evangel. lib. viii.*) Quant à la maison de Caïphe, voici ce qu'en dit l'*Itinéraire de Jérusalem*.

salem (1) : « Sur la montagne de Sion on remarque la place qu'occu-
« pait la maison de Caïphe. On y voit encore la colonne à laquelle le
« Christ fut attaché et flagellé. »

Cette colonne fut dans la suite placée dans l'intérieur d'une Eglise pour soutien d'un portique. « On fit voir à Ste Paule une colonne qui
« soutenait le portique de l'Eglise encore teinte du sang du Sauveur
« qui y avait été attaché et flagellé. » (Hieron. *Epist.* xxvii, *aliter* lxxxvi.)

Cette Eglise avait sans doute été bâtie sur l'emplacement même de l'ancienne maison de Caïphe, autant qu'on en peut juger d'après ces vers du poëte Prudence :

Impia blasphemî cecidit domus ecce Caïphæ.

.
*Vinctus in his Dominus stetit ædibus, atque columna
Annevus tergum dedit ut servile flagellis.*

Perstat adhuc, templumque gerit veneranda columna.

(*Aurel. Prudentii Enchiridion*, p. 439.)

Mais ce que dit Nicéphore (*Hist. Eccles.* lib. viii, 30) que Ste Hélène construisit sur cet emplacement une église en l'honneur S. Pierre est démontré faux, soit par le texte de S. Cyrille, soit par la relation de l'*Itinéraire de Jérusalem*, soit par le silence d'Eusèbe, de Théodoret, de Sozomène, qui, en faisant l'énumération des églises bâties par Ste Hélène, ne font aucune mention de celle-ci.

(*Note du Trad.*)

(Y) pag. 45. — *Les rochers fendus à la mort de Jésus-Christ.*

On ne peut nier que plusieurs siècles après la mort du Sauveur on voyait et on montrait à tous les pèlerins les rochers fendus au moment de la Passion. D'ailleurs, le témoignage de S. Cyrille est ici une autorité irréfragable. Mais il en est un autre fort curieux que nous a transmis Ruffin, contemporain de S. Jérôme, dans son histoire Ecclés. (lib. ix, cap. 6.) Il fait ainsi parler S. Lucien au Préfet son juge, d'après les actes de son martyre. « Si vous hésitez à vous rendre aux
« preuves que je viens de vous donner, je vous produirai pour témoin

(1) *Itinerarium à Burdegala Jerosolymam usque*. Cet ouvrage, que nous devons à Pierre Pithou, date du commencement du IVe siècle, et a été imprimé avec les itinéraires d'Antonin à Cologne, MDC, in-8.

« le lieu même où les choses se sont passées. Vous trouverez à Jérusalem les rochers du mont Golgotha encore brisés sous le poids du gibet. » Il fut martyrisé l'an 250, sous l'Empereur Dèce. On doit conclure de ces paroles que la montagne s'est entr'ouverte au lieu même où la croix était plantée. Et c'est cette fissure qu'on montre encore à tous les pèlerins.

(Z) pag. 45. — *Cette pierre posée à l'entrée du monument.*

Cette pierre, du moins du temps de S. Jérôme, se voyait dans l'intérieur de la grotte du Saint Sépulture, près du Sarcophage, où reposait le corps du Christ. Voici ce qu'en dit S. Jérôme, en parlant de Ste Paule : « Etant entrée dans le Saint Sépulture, elle baisa la pierre que l'Ange avait détournée de l'ouverture du tombeau. Au reste, dans le principe, le tombeau de Jésus-Christ était une grotte creusée dans un double rocher. Le premier servait de vestibule à l'autre, suivant l'antique usage des Hébreux. (Gen. xxiii, 19 ; xxv, 9.) La première grotte était ouverte. C'est de celle-là que parle le poète Juvencus. (*Hist. Evang.* lib. iv, vers. 729.)

Limen concludunt immensa volumina petrae.

« La grotte intérieure, ou seconde grotte, présentait la forme d'une chambre circulaire taillée sous un immense rocher, qu'un homme debout pouvait à peine atteindre de la main. L'entrée du monument regardait l'orient, c'est à cette entrée que fut placée et scellée la pierre. Le corps du Christ fut placé du côté du nord, dans un trou pratiqué dans le roc, long de sept pieds, élevé du sol de trois palmes (ou deux pieds); l'ouverture de ce trou latéral regardait le midi. »

Telle est la description qu'en donnait, dans le IX^e siècle. Paschal Rathbert, moine de Corbie. (Lib. II, *in Matth.* cap. xxvii, 60.)

L'Empereur Hadrien, pour construire son temple dédié à Vénus sur la roche de la Croix, avait fait niveler le terrain et avait enseveli le monument sous des masses prodigieuses de décombres. Et c'est de dessous ces terres rapportées que Constantin l'exhuma et fit de la grotte de la Résurrection une église ou rotonde d'une architecture exquise, au milieu de laquelle était le tombeau. Pour donner à ce nouvel édifice tous les ornements de l'architecture grecque et l'orne

de colonnes , il fallut abattre une partie de la montagne , faire disparaître la première grotte ou vestibule. Et c'est sur cet emplacement ainsi élargi que fut élevée cette basilique assez vaste pour réunir tous les catéchumènes auxquels S. Cyrille adressa ses cinq mystagogiques. S. Epiphane prêcha plusieurs fois dans cette Eglise en présence d'un nombreux auditoire, sous Jean, successeur de S. Cyrille. (*Voy. Hieron. Epist. Lxi, aliter xxxviii. Voy. Catéch. xiv, 9.*)

On peut consulter le voyage de Paul Lucas dans l'Asie Mineure , T. II, pag. 12 et suiv., qui a visité plusieurs fois ce saint lieu , et en a fait une description exacte , tel qu'il est aujourd'hui.

« C'est , dit-il , une espèce de petite chambre *presque quarrée* par
 « dedans, haute de huit pieds, un pouce, depuis le bas jusqu'à la voûte,
 « longue de six pieds, un pouce; et de quinze pieds, dix pouces, de
 « large. La porte qui regarde l'orient n'a que quatre pieds de haut sur
 « deux pieds, quatre pouces, de large. Cette porte se fermait par une
 « pierre du même roc que celle du tombeau , et c'est sur cette pierre
 « que les Princes des Prêtres appliquèrent leur sceau. »



QUATORZIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *Il est ressuscité le troisième jour, il est monté au ciel, il est assis à la droite de Dieu son Père, et sur l'Épître I aux Corinthiens, xv, 1 et suivants.*

SOMMAIRE.

I. Invitation à la joie. — II. Plan de cette Catéchèse. — III. De la sépulture du Sauveur. — IV. Preuves de la résurrection. — V. Du lieu où s'est opérée la résurrection. — VI. Ce n'est qu'à Jérusalem qu'on trouve une église sous le vocable de la résurrection. — VII. Le don des langues, la conversion des Gentils, preuves de la résurrection par voie de conséquence. — IX. Description du saint Sépulcre. — X. C'est à l'équinoxe du printemps, époque de la création, que le miracle de la résurrection s'est opérée. — XI. Prophétie extraite du Cantique des Cantiques. — XII. Empressement des saintes femmes à aller au tombeau. — XIII. Leur zèle pour Jésus-Christ. — XIV. Parallèle entre la piété des saintes femmes et la vanité des Juifs, entre la piété de l'Empereur Constantin et

l'impiété des Juifs. Magnificence de la Basilique de la résurrection. L'incrédulité des Juifs mise en parallèle avec la croyance de l'univers. — XV, XVI. Réfutation des objections judaïques. L'Évangile de S. Matthieu est écrit en hébreu. Les quinze premiers Patriarches sont Juifs d'origine. — XVII. Parallèle entre Jonas et Jésus-Christ. — XVIII. La résurrection d'un mort n'est pas plus difficile que la conservation d'un homme en vie dans le ventre de la baleine. — XIX, XX. Les Saints accourent au-devant de Jésus-Christ leur libérateur. — XXI. Réponse aux objections des Manichéens. S. Jacques, frère, c'est-à-dire cousin germain de Jésus-Christ, premier PC. de Jérusalem. — XXII, XXIII. Récapitulation des preuves de la résurrection. — XXIV. De l'Ascension du Sauveur. — XXV. Réponse aux objections. — XXVI. Supériorité de puissance, non-seulement en Jésus-Christ, mais dans ses disciples sur les anciens Patriarches.—S. Paul ravi au troisième ciel. XXVII Jésus-Christ est assis à la droite de son Père de toute éternité. — XXVIII. Preuves. — XXIX. Récapitulation. — XXX, Péroration. — Quelques noms sont effacés du livre des vivants. — Jésus-Christ, quoique dans les cieux, scrute la conscience de chacun.

Notum vobis facio... fratres, Evangelium quod annuntiavi vobis.... quia resurrexit tertio die secundum Scripturas. (1 Cor. xv, 4 à 4.)

« Je viens vous rappeler l'Évangile que je vous ai prêché..... qu'il est ressuscité le troisième jour suivant les Écritures. »

1. *Jérusalem, Jérusalem, réjouissez-vous, réunissez-vous, vous tous qui aimez Jésus-Christ. Car il est ressuscité. Réjouissez-vous tous qui naguère fondiez en larmes (Isai. LXVI, 40) au récit des attentats du peuple Juif. Car celui que vous avez vu ici dans ces mêmes lieux l'objet de tant d'outrages, ici même, de*

la part de son peuple , a secoué la poussière du tombeau , il est ressuscité , il est plein de vie et de gloire. Et si ma dernière instruction sur le mystère de la croix vous a profondément contristé, et rempli le cœur d'amertume , consolez-vous , essuyez vos larmes. Aujourd'hui je viens à vous avec un évangile, c'est-à-dire, une bonne nouvelle; je viens vous annoncer la résurrection du Sauveur. Qu'à votre tristesse la joie succède (Ps. **xxix**, 12); que votre douleur fasse place à l'allégresse; félicitez-vous les uns les autres dans la vue de celui qui, au sortir du tombeau, nous a dit : *Réjouissez-vous*. (Matth. **xxviii**, 9.) Nous avons été témoins ces jours derniers de la tristesse profonde dont étaient affectés les fidèles disciples de Jésus-Christ, comme si, en parlant de sa mort et de sa sépulture, nous n'eussions pas laissé entrevoir sa résurrection. Leur esprit était dans un état d'angoisse pénible entre ce qu'ils entendaient et ce qu'ils espéraient, flottant entre le présent et l'avenir.

Oui , il est ressuscité celui-là qui en toute liberté (Ps. **lxxxvii**, 5) prit rang et place parmi les morts pour délivrer les morts. Celui qui dans son adorable patience avait reçu sur son auguste tête, de la main de ses ennemis, une couronne d'épines par dérision, est sorti triomphant du tombeau, la tête ceinte du diadème, chargé des dépouilles de la mort.

II. De même que nous avons apporté, en faveur du mystère de la croix, des témoignages authentiques, de même, en vous parlant de la résurrection, ferons-nous reposer nos paroles, ainsi que votre foi, sur des démonstrations rigoureuses.

Puisque l'Apôtre nous dit aujourd'hui qu'il a été enseveli, qu'il est ressuscité le troisième jour suivant les Ecritures, puisqu'il nous renvoie au témoignage des Livres saints, nous suivrons le plan qu'il nous indique. Car il est beau de connaître sur quoi repose l'espérance de notre salut.

Nous rechercherons d'abord si les Ecritures nous indiquent le temps, le moment de sa résurrection; si c'est en été, en automne ou en hiver; si elles nous parlent du lieu où ce prodige doit s'opérer, et quel nom les Prophètes ont donné à ce lieu. Elles nous diront encore si les femmes ont d'abord cherché le Christ dans le tombeau; si, ne le trouvant pas, elles l'ont ensuite découvert, puis si elles se sont réjouies. Nous ferons ensemble cet examen, afin que lisant les Evangiles, vous ne soyez pas tentés de croire que vous lisez des fables, des contes ou des rapsodies de poètes, fruit d'une imagination exaltée.

III. Dans notre dernier discours, vous avez entendu Isaïe qui vous annonçait que la *sépulture* du Sauveur serait dans la paix (LVII, 2. Sept.) : *Erit in pace sepultura ejus*. En effet, sa sépulture, en pacifiant le ciel et la terre, réconcilia les pécheurs avec Dieu. Le même Prophète avait dit : *Le Juste s'est soustrait à la vue des méchants*, (Ibid.) *et je donnerai les méchants pour prix de sa sépulture*. (LIII. 9.) Vous connaissez la prophétie de Jacob, conçue en ces termes : *Il s'est couché pour reposer comme le lion et comme un lionceau. Qui le réveillera?* (Gen. XLIX, 9) prophétie répétée par Balaam, (Num. XXIV, 9) puis cette autre du Roi-Prophète : *Vous m'a-*

vez conduit dans la poussière de la mort. (Psal. XXI, 16.)

Vous avez avec Isaïe reconnu le lieu de sa sépulture, lorsqu'il vous a dit : *Regardez dans le roc vif que vous avez taillé.* (Isaï. LI, 1.)

Il nous reste maintenant à réunir en un faisceau les témoignages que nous offrent les Livres saints sur la résurrection.

IV. Nous lisons dans le Ps. XI, 6 : *A cause de la détresse des malheureux, et les gémissements des pauvres, maintenant je me lèverai, dit le Seigneur.* Mais jusque-là on peut se demander : Contre qui le Seigneur se lèvera-t-il ? Car souvent cette expression désigne un mouvement d'indignation qui précède la vengeance qu'on se dispose à tirer de ses ennemis. Ouvrez le Ps. XV, 4 ; et vous y lirez : *Je ne rassemblerai plus ces hommes de sang en synagogue, je ne me souviendrai pas même de leur nom ; je n'en souillerai plus mes lèvres, parce qu'ils m'ont renié pour leur roi, pour se vouer à César. J'avais toujours, continue-t-il, le Seigneur devant les yeux, parce qu'il est à ma droite, pour m'empêcher de chanceler.* (Ibid. 8.) Et ensuite : *Jusque dans la nuit même mes reins n'ont cessé de m'instruire.* (Ibid. 7.) Enfin le langage du Prophète s'éclaircit, lorsqu'il dit : *De plus, ma chair reposera dans l'espérance que vous n'abandonnerez pas mon âme dans le tombeau, et que vous ne laisserez pas votre Saint en proie à la corruption.* (Ibid. 10.) Faites attention qu'il ne dit pas : *en proie à la mort* ; car dans ce sens il ne serait pas mort. Mais je ne verrai pas *la corruption*, c'est-à-dire, je ne resterai pas dans les

liens de la mort. *Vous m'avez fait connaître le chemin de la vie.* (Ibid.) Vous le voyez ici passer de la mort à la vie.

Allons maintenant au xxix^e Psaume. *J'exalterai votre puissance, Seigneur, parce que vous m'avez relevé, et que vous n'avez pas permis à mes ennemis de se réjouir de ma perte.* (Vers. 1.) Que s'est-il donc passé? Jésus-Christ a-t-il été délivré de ses ennemis? S'est-il soustrait aux fouets, aux soufflets, aux crachats, aux outrages de la nation juive? Il va vous dire, en termes très-clairs, pourquoi il exalte le Seigneur : *Parce que, vous avez retiré mon âme du tombeau, et que vous m'avez séparé de ceux qui reposent dans la poussière.* (Vers. 4.) Plus haut, l'esprit prophétique a parlé au futur, et a dit : *Vous n'abandonnerez pas mon âme.* Ici l'avenir se convertit en passé aux yeux du Prophète. Parce que *vous avez retiré mon âme, que vous m'avez séparé de ceux qui sont descendus dans la tombe.* En quel moment de la journée ces faits se passeront-ils? *Le soir on pleurera; la joie renaîtra avec l'aurore.* (Ibid. 6.) En effet, les disciples étaient le soir dans la consternation. Et le surlendemain l'aurore les remplit d'allégresse.

V. Voulez-vous que l'Écriture vous révèle encore le lieu de la sépulture du Sauveur? Ouvrez le Cantique des Cantiques. (VI, 40.) *Je suis descendu dans le jardin des noyers.* C'est en effet dans un jardin, un verger, que Jésus-Christ fut crucifié; et si vous ne l'y reconnaissez plus aujourd'hui, c'est que la munificence impériale a changé la disposition de ces lieux. Mais c'était alors un jardin. Des vestiges en restent encore au-

jourd'hui. Il était alors *le jardin clos*, il était la *source scellée* par les Juifs, lorsqu'ils dirent à Pilate : *Nous nous rappelons ce que ce séducteur a dit de son vivant, qu'après trois jours il ressusciterait. Donnez donc des ordres pour faire garder son tombeau.* (Matth. xxvii, 63, 64.) C'est alors qu'ils scellèrent la pierre et établirent des gardes. C'est à eux que s'adressent ces paroles remarquables de Job : *Et dans le repos vous les jugerez.* (vii, 18.) Quelle est donc cette *source scellée*? Qu'entend-on par ce *puits des eaux vives*? (Cant. iv, 12, 15.) C'est le Sauveur lui-même; car c'est de lui que le Psalmiste a dit : *Parce que la source de vie est en vous.* (xxxv, 9.)

VI. Que dit Sophonie aux disciples de Jésus-Christ? *Préparez-vous, levez-vous matin, tout bourgeon est desséché chez eux* (Soph. iii, 8. Sept.) c'est-à-dire, chez les Juifs, chez lesquels il n'est resté aucun germe de salut, ni même un bourgeon. Car leur vigne sera foulée aux pieds, coupée et arrachée. Ecoutez ce que le Prophète dit aux disciples : *Préparez-vous; levez-vous matin, attendez le matin la résurrection. C'est en conséquence de ces paroles, qu'il ajoute : C'est pourquoi attendez-moi au jour de ma résurrection, dit le Seigneur, pour me rendre TÉMOIGNAGE.* (Ibid. 8. Sept.)

Vous voyez que le Prophète a marqué d'avance la place où devait s'opérer la résurrection sous le nom de *témoignage* (A). Or, dites-moi, comment se fait-il que le Golgotha et le saint sépulcre, au lieu de porter, comme les autres églises et nos autres temples,

un vocable distinctif, n'a pas d'autre nom que celui de *témoignage* ou *martyrion*. Ne serait-ce pas, parce que le Prophète l'a désigné ainsi, en disant : *Au jour de ma résurrection en témoignage ?*

VII. Quel est celui qui doit ressusciter ? Et à quel signe le reconnaîtra-t-on ? Le même Prophète vous répondra bientôt : *Parce qu'alors je détournerai sur les peuples la langue* (de mes envoyés) (Ibid. III, 9.) Or, après la résurrection, la descente du Saint-Esprit communiqua aux Apôtres le don des langues, *pour que tous servissent le Seigneur sous un seul et même joug* (B) (Ibid.). Et pour vous rendre plus sensible encore son idée, que tous les peuples serviront le Seigneur sous le même joug, le Prophète ajoute, que des *extrémités des fleuves de l'Éthiopie des victimes te seront apportées*. (Ibid. 10.) Vous savez en effet ce qui est écrit aux Actes des Apôtres à l'égard de l'eunuque de Candace. Il était riverain des fleuves de l'Éthiopie. (Act. VIII, 27.)

Voilà donc les Livres saints qui nous indiquent l'époque et le lieu où s'opérera le miracle de la résurrection, les signes qui ont dû l'accompagner. Vous êtes sans doute convaincus ; soyez donc inébranlables contre tous les efforts de l'enfer, pour confesser que le Christ est ressuscité d'entre les morts.

VIII. A ces preuves ajoutez encore le témoignage que le Christ se rend à lui-même dans le LXXXVII ps., v. 4, par la bouche de David. (Car, dit Isaïe, celui qui parlait alors, est ensuite devenu acteur.) (LII, 6.) *Seigneur, Dieu de mon salut, j'ai poussé mes cris vers vous et le jour et la nuit... Et je suis devenu COMME un homme sans*

secours, qui est libre entre les morts. Faites attention à cet adverbe : *comme*. Car il a été crucifié, non parce qu'il a été subjugué par la force, mais *comme* s'il n'eût pu s'y soustraire. *J'ai été réputé au nombre des morts; vous avez éloigné de moi tous ceux qui me connaissaient.* (8) En effet, à l'exception de S. Jean, tous ses disciples avaient pris la fuite. *Est-ce que vous ferez des merveilles dans le séjour des morts ?* (11.) Enfin le Prophète continue : *Et moi, Seigneur, j'ai crié vers vous, et le matin ma prière vous préviendra.* (11.) Vous voyez avec quelle précision le Psalmiste a indiqué le temps et l'heure de la Passion et de la résurrection.

IX. D'où le Sauveur ressuscitera-t-il? Nous lisons dans le Cantique des Cantiques (II, 10, 11. Sept.) *Levez-vous, ma bien-aimée, hâtez-vous, ma colombe, faites-vous voir à moi dans les trous du rocher, dans la caverne du rocher.* (Ibid. 12.) Il désigne ici la caverne du rocher par laquelle il fallait passer pour arriver à la porte du tombeau, comme on le voit encore dans les autres sépulcres. On ne reconnaît plus aujourd'hui ce trou qui servait de vestibule; on l'a fait disparaître pour placer les décorations d'architecture que vous voyez maintenant. Car, je le répète, avant que la piété et la munificence de nos Empereurs eussent fait construire tout ce qui entoure le saint Sépulcre, il fallait, avant d'y arriver, entrer dans le rocher (C). Mais où est situé ce roc qui servait de vestibule? Est-ce au centre de la ville? Est-ce autour des remparts anciens ou nouveaux? C'est dans la caverne située près la muraille

extérieure. *In spelunca petrae juxta antemurale.* (Ibid. 11.) (Voy. les Sept.)

X. En quelle saison le Seigneur est-il ressuscité? Est-ce en été, ou en automne? Le même Cantique va vous répondre : *L'hiver est passé, la saison des pluies est finie, la terre se pare de fleurs. Le moment de la taille est arrivé.* (Ibid.) N'est-ce pas maintenant à Pâques que la terre reprend sa verdure, se pare de fleurs, qu'on taille les vignes? L'époque prédite est donc le printemps; c'est le mois *Xantique* (avril); c'est celui qui ouvre l'année chez les Juifs, et qu'ils appellent *Nisan*; et c'est dans ce mois que se trouvait ordinairement leur fête de Pâques, qui n'était que la figure de celle que nous célébrons. Cette saison avait également été l'époque de la création. Car c'est alors que Dieu dit : *Que la terre produise l'herbe verdoyante pour donner la semence, suivant son genre et son espèce.* (Gen. I, 11.) Et vous voyez que c'est à ce moment que la terre se réveille et entre en production. Dieu, en créant le soleil et la lune, leur communiqua deux équinoxes; et nous étions, il y a peu de jours, dans celui du printemps. Dieu dit ensuite : *Créons l'homme à notre image et ressemblance.* Cette noble créature conserva l'image du Créateur; quant à sa ressemblance, elle l'obscurcit par sa révolte (D). Ainsi la même saison qui avait vu l'homme perdre ses droits, l'a vu ensuite les recouvrer. C'est au printemps que sa désobéissance l'a fait chasser du Paradis; c'est au printemps que la foi et l'obéissance lui en ont rouvert les portes. Le salut de l'homme s'est opéré dans la même saison que sa chute avait eu lieu, c'est-à-dire,

à l'apparition des fleurs, au moment où la vigne se taille. *Flores visi, et putationis tempus advenit.* (Cant. II, 12.)

XI. Le sépulcre était situé dans un jardin, dans un clos de vignes; et la vigne qui y a été plantée, a dit elle-même : *Je suis la vigne*; elle a donc été plantée, mise en terre, pour en déraciner la malédiction dont le péché d'Adam l'avait frappée. La terre avait été condamnée à ne produire que des ronces et des épines. Et c'est de la terre qu'est sortie la véritable vigne, pour accomplir ce que le Prophète avait dit : *La vérité est sortie de la terre, et la justice a regardé du haut du ciel.* (Ps. LXXXIV, 12.) Mais que dira celui qui a eu sa sépulture dans le jardin? *J'ai cueilli ma myrrhe avec mes parfums.* (Cant. V, 1.) Et ailleurs : *La myrrhe et l'aloës avec les premières de tous les aromates.* (Cant. IV, 14.) Tels sont les symboles de sa sépulture. Aussi lisez-vous dans les Evangiles, que *les saintes femmes vinrent, à la pointe du jour, avec des aromates qu'elles avaient préparés, et que Nicodème apportait de son côté un mélange de myrrhe et d'aloës.* (Luc. XXIV, 1. Joh. XIX, 39.)

Il est dit ensuite : *J'ai mangé mon pain avec mon miel.* (Cant. V, 1.) Ce qui était amer avant la Passion, était doux après la résurrection. On le vit, après sa sortie du tombeau, s'introduire dans l'intérieur des appartements, même les portes fermées (E). Ce prodige fit chanceler la foi dans l'esprit des Apôtres; ce n'était plus un corps qu'ils croyaient voir devant eux, mais un esprit. C'est alors qu'il leur dit : *Touchez et voyez, mettez vos doigts dans les trous que les clous ont faits dans*

mes mains (Luc. XXIV, 37, 39) ainsi que le demandait Thomas (Joh. XX, 27); et comme leur joie, leur étonnement, ne leur permettaient pas d'en croire à leurs sens, il leur dit : *Avez-vous quelque chose à manger ? Ceux-ci lui présentèrent un morceau de poisson frit et un rayon de miel.* (Luc. XXIV, 41, 42.) C'est ainsi que furent accomplies les paroles du Cantique : *J'ai mangé mon pain avec mon miel.* (Cant. V, 1.)

XII. Mais, avant qu'il pénétrât à travers les portes closes, de saintes et courageuses femmes avaient été à sa recherche, comme à celle d'un époux, et du médecin des âmes. Elles vinrent d'abord au sépulcre pour le chercher (Joh. XX, 15); mais il était ressuscité. Trompées dans leur espoir, elles versèrent un torrent de larmes. O femmes ! loin de pleurer, réjouissez-vous. Sa sortie du tombeau n'est certes pas un sujet de deuil. Marie vint la première, dit l'Évangile (Ibid. 1.) et ne le trouva pas; un Ange lui apprit la résurrection, puis elle le trouva. Voilà tout autant de circonstances que nous allons retrouver décrites au Cantique des Cantiques : *J'ai sur ma couche cherché mon bien-aimé.* (III, 1.) Dans quel temps? *La nuit j'ai cherché sur ma couche celui qu'aime mon âme.* Marie vint au tombeau avant le jour. *Je l'ai cherché dans les ténèbres, et je ne l'ai pas trouvé.* En effet, elle ne trouva pas celui qu'elle cherchait; et dans l'Évangile, vous entendez Marie qui dit : *Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis.* (Joh. XX, 13.) Mais les Anges présents (F) se hâtèrent de la tirer d'inquiétude. *Quoi ! lui dirent-ils, que cherchez-vous ? un vivant parmi les morts ?* (Luc. XXIV,

5.) Non-seulement il est ressuscité, mais il a ressuscité les morts qui gisaient avec lui, et il a rompu leurs fers.

Comme l'Épouse du Cantique, Marie ne comprenait rien à ces paroles. Et c'est en son nom que le Cantique dit aux Anges : *N'avez-vous pas vu celui qu'aime mon âme ? Et à peine les eussé-je dépassés (c'est-à-dire les deux Anges) que je trouvai celui que mon âme chérissait. Je le tins serré dans mes bras, et je ne le lâchai plus.* (Cant. III, 3, 4.)

XIII. En effet, après l'apparition des Anges, Jésus vint en personne se faire reconnaître. *Car, dit l'Évangile, voilà que Jésus vint au-devant d'elles, et leur dit : Réjouissez-vous. Celles-ci se jetèrent à ses pieds et les embrassèrent* (Matth. XXVIII, 9) pour accomplir, sans le vouloir, ces paroles du Cantique : *Je le tiendrai, et il ne sortira plus de mes bras.* (Cant. III, 4.) Cependant la femme est d'une complexion faible; mais son cœur lui donne toutes les forces de la virilité. *Des torrents d'eau n'ont point éteint l'amour dont leur cœur était embrasé, des fleuves entiers n'auraient pu le submerger.* (Ibid. VIII, 7.) Celui qu'on cherchait était mort; mais l'espoir de sa résurrection n'était pas éteint.

L'Ange leur répéta : *Ne craignez pas, vous.* (Matth. XXVIII, 5.) Ce n'est pas aux soldats que je dis : *Ne craignez pas*; mais c'est à vous. Pour eux, qu'ils soient frappés de terreur, afin qu'instruits par l'expérience, ils aillent çà et là s'écriant : *Il était vraiment le Fils de Dieu.* (Matth. XXVII, 54.) Pour vous, vous ne devez rien craindre. La charité parfaite n'exclut-elle pas toute crainte ? (1 Joh. IV, 18.) *Allez, et dites à ses disciples*

qu'il est ressuscité. (Matth. xxviii, 7.) Elles se retirèrent pleines, tout à la fois, et de crainte et de joie, comme l'a dit le Psalmiste, en annonçant la Passion du Sauveur : *Servez le Seigneur dans la crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement,* (Ps. II, 11.) réjouissez-vous à cause de la résurrection du Sauveur. Mais tremblez aussi, rappelez-vous le tremblement de terre qui accompagna les derniers moments de la Passion ; songez à l'Ange qui parut comme un éclair.

XIV. Les Princes des Prêtres, les Pharisiens avaient fait, par l'entremise de Pilate, sceller la pierre du tombeau. Cependant les saintes femmes ne laissèrent pas de voir Jésus ressuscité. Le Prophète Isaïe avait prévu, d'un côté, les précautions futiles que les Prêtres prendraient, et leur opiniâtre stupidité ; et de l'autre, la foi ardente qui devait animer ces saintes femmes. *Venez, approchez, femmes qui avez eu des visions ; car pour ce peuple il n'a point d'intelligence.* (Isaï. xxvii, 2.) Les Prêtres sont aveuglés ; c'est aux femmes qu'il est donné d'ouvrir les yeux à la lumière. Car, lorsque les soldats vinrent trouver les Prêtres pour leur annoncer ce qui s'était passé, ceux-ci leur dirent : *Dites que les disciples sont venus la nuit, et l'ont enlevé pendant que vous dormiez.* (Matth. xxviii, 2.)

Voilà encore une fourberie qu'Isaïe parlant en leur nom, avait prédite en ces termes : *Mais dites-nous autre chose, annoncez-nous quelque nouveau mensonge. Sed dicite nobis, et annuntiate nobis alteram seductionem.* (xxx, 10. Sept.)

Le Christ a brisé les liens de la mort, comme ceux du

sommeil. Voilà un fait. Pour étouffer la vérité de ce fait, ils ont répandu de l'argent ; ils ont corrompu quelques soldats (G) ; mais ils n'ont pu corrompre le cœur de nos augustes Souverains. De vils soldats pour de l'argent ont trahi la vérité ; mais la piété de leurs Majestés impériales lui a rendu un hommage éclatant, en élevant ce superbe monument de leur foi, ce temple magnifique dans lequel nous sommes, en le décorant d'or, d'argent, de pierres précieuses, en le dotant aussi somptueusement.

Ces Prêtres corrupteurs ajoutent : *Et si le gouverneur en entend parler, nous l'apaiserons et nous ferons en sorte que vous ne soyez pas inquiétés.* (Matth. xxviii, 44.) Oui, fourbes, vous avez pu corrompre quelques soldats ; mais vous n'avez pu tromper l'univers entier. Dites-moi : Pourquoi, lorsque Pierre sortit de prison, fîtes-vous le procès à ses gardes ? Pourquoi les condamnâtes-vous ? Et pourquoi, n'exercâtes-vous pas la même rigueur, contre ceux à qui la garde du tombeau avait été confiée ? (Act. xii, 19.) Les uns sont sévèrement punis par Hérode, parce qu'ignorant ce qui s'était passé, ils ne pouvaient rien alléguer pour leur justification ; les autres, au contraire, qui savaient fort bien ce dont il s'agissait, qui auraient infailliblement, dans leur propre intérêt, fait connaître la vérité, promettent pour de l'argent de la tenir secrète, et les Princes des Prêtres dans l'intérêt du mensonge qu'il leur fallait accréditer, les protègent contre la rigueur des lois. Il n'y eut que quelques Juifs qui furent dupes de cette fourberie ; mais le monde entier ouvrit les yeux à la lumière. Ceux qui cachaient la vérité, sont aujourd'hui

ensevelis dans un méprisant oubli. Ceux là, au contraire, qui lui ont hautement rendu témoignage, ont été illustrés à jamais, par la puissance du Sauveur qui a brisé, non-seulement les liens dont la mort l'avait chargé, mais encore a délivré ceux qu'elle tenait captifs, et auxquels faisait allusion le Prophète Osée, lorsqu'il disait : *Il nous rendra à la santé après deux jours. Nous ressusciterons le troisième, et nous vivrons en sa présence.* (vi. 3. Sept.)

XV. Puisque les Livres saints ne peuvent vaincre l'opiniâtreté des Juifs, et qu'oubliant ce qui est écrit, ils persistent à nier la résurrection du Christ, un puissant argument à leur faire, est celui-ci : Pourquoi vous obstinez-vous à nier ce prodige, tandis que vous êtes fermement persuadés qu'Elie et Elisée ont rendu des morts à la vie ? Est-ce parce qu'il ne nous reste aujourd'hui aucun témoin oculaire du fait dont nous attestons la vérité ? Mais produisez-nous de votre côté des témoins oculaires de ce dont vous ne doutez pas. Mais c'est écrit, vous répondront-ils ; nous en disons autant. Pourquoi admettez-vous tel écrit, et rejetez-vous tel autre ? C'est que les premiers sont sortis de la plume des Hébreux. Mais les Apôtres n'étaient-ils pas aussi des Hébreux ? Pourquoi ne les croyez-vous pas ? C'est dans votre idiome que Matthieu a écrit son Evangile. Paul l'Apôtre se dit lui-même, *Hébreu de pères hébreux* (Phil. iii, 5) ; les douze Apôtres étaient de votre nation, de votre sang. Quinze Patriarches sortis du sang de Jacob (H) ont occupé successivement cette chaire. Quel motif avez-vous donc de tenir pour authentiques

vos écrits, et de rejeter les nôtres qui ont aussi pour auteurs des personnes de votre nation ?

XVI. Mais , diront-ils, la résurrection d'un mort est chose impossible. Vous dites cependant qu'Elisée a rendu deux morts à la vie, un de son vivant, un autre après sa mort ; nous croyons que le contact du corps d'Elisée mort, a rendu à la vie un autre mort placé à côté de lui ; et nous croyons cela , tout comme vous. Pourquoi dites-vous donc que Jésus-Christ n'a pu ressusciter ? D'ailleurs, observez qu'Elisée mort, rendant à la vie un autre mort, n'en resta pas moins dans le tombeau , tandis que notre Elisée en est sorti victorieux, et mille autres corps en sont également sortis pleins de vie, sans avoir été approchés. Car, écoutez l'Apôtre qui a spécialement écrit pour vous son Evangile : *Les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui dormaient du sommeil de la mort ressuscitèrent. Et sortant de leurs tombeaux, après la résurrection, ils entrèrent dans la ville sainte* (1) (Matth. xxvii, 25, 33) (vous savez que c'est ainsi que s'appelait la ville que nous habitons) *et furent vus d'un grand nombre de personnes.* Elisée ressuscita un mort, mais ne subjuga pas l'univers. Elie ressuscita un mort, mais son nom ne mit jamais en fuite les démons. Sans rien diminuer du mérite et de la gloire des Prophètes, nous célébrons, nous chantons la gloire de leur Maître avec plus de solennité, avec toute l'exaltation dont la reconnaissance humaine peut être susceptible. Car les Prophètes nous appartiennent aussi ; et ce sont eux qui fortifient notre foi.

XVII. Enfin, vous diront-ils encore, on pourrait con-

cevoir la possibilité de la résurrection d'un homme récemment mort. Mais, montrez-nous la possibilité de rappeler à la vie un mort de trois jours, enseveli, déposé dans le tombeau depuis trois jours. C'est à cette question que Jésus-Christ lui-même va répondre en ces termes : *Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.* (Matth. XII, 40.) Or, si on médite bien l'histoire de Jonas, on y remarquera un parallèle frappant et facile à saisir entre ce Prophète et Jésus-Christ. Jésus fut envoyé pour prêcher la pénitence : Jonas avait reçu une semblable mission; mais celui-ci, ignorant ce qui devait arriver, crut se soustraire par la fuite à son mandat : tandis que Jésus est venu librement apporter aux hommes le salut de la pénitence. Jonas dormait sur le navire et ronflait, pendant que l'équipage luttait contre une effroyable tempête. Pendant que Jésus dormait, par un dessein providentiel, les flots de la mer se soulevèrent, pour manifester la puissance de celui qui était endormi. (Matth. VIII, 24, 25.) L'équipage dit à Jonas : *Tu ronfles ; lève-toi, invoque ton Dieu, pour qu'il nous tire de ce péril ;* (Jon. 1, 6.) les disciples disent à Jésus-Christ : *Seigneur, sauvez-nous.* (Matth. VIII, 26.) Mais on dit à Jonas : *Invoque ton Dieu ;* et celui-ci répond et dit : *Prenez-moi, jetez-moi dans la mer, et la mer s'apaisera.* (Jonas 1, 12.) Jésus se lève, *gronde et les vents et les flots, et la mer se calme aussitôt.* L'un est jeté dans le ventre d'une baleine ; l'autre descend de plein gré dans le tombeau dont le monstre marin était la

figure. Il y descend de plein gré pour forcer la mort à revomir ceux qu'elle a dévorés, suivant ces paroles du Prophète : *Je les délivrerai de la main de l'enfer, et je les rachèterai des mains de la mort.* (Osée XIII, 14.)

XVIII. Puisque nous en sommes sur ce sujet , examinons lequel est le plus difficile, ou d'arracher un homme du tombeau et de le rendre à la vie, ou de conserver un homme sain et sauf pendant trois jours dans le ventre d'un monstre marin, et de l'y garantir des effets de la digestion. Personne n'ignore que les estomacs de ces animaux carnivores sont si chauds qu'ils digèrent même les os qu'ils ont dévorés. Comment Jonas a-t-il pu rester trois jours et trois nuits dans le ventre de cet animal, sans éprouver les effets de ce feu dévorant qui constitue la force digestive, sans respirer, tandis que nous savons tous que l'homme ne peut vivre hors d'un atmosphère ?

A cela que répond un Juif ? Que la vertu, la puissance de Dieu est descendue avec Jonas dans le ventre de la baleine ; que c'est Dieu qui lui a conservé la vie. Est-ce que Jésus-Christ, Dieu lui-même, n'a pu faire pour lui ce qu'il a fait pour Jonas ? Si l'un est croyable, l'autre l'est aussi ; si l'un est incroyable, l'autre le sera également. Mais tous deux sont vrais ; et nous les tenons tous deux pour certains. Oui, je crois que le Prophète est sorti plein de vie du ventre de la baleine, parce que *tout est possible à Dieu.* (Matth. XIX, 26.) Et c'est pour cela même que je crois que Jésus est ressuscité.

J'ai d'ailleurs sur ce fait des preuves multipliées que me fournissent d'abord les Livres saints, puis les œuvres

de toute-puissance (K), que Jésus ressuscité a produites dans le moment même de sa résurrection, et n'a pas cessé de produire jusqu'à ce jour. Celui qui était descendu seul sous la tombe, en est sorti escorté d'une multitude d'autres saints également morts, également ressuscités.

XIX. La mort fut effrayée à la vue de ce nouvel hôte qui venait abattre les barrières de son empire. Pourquoi, portiers de l'enfer, pâlités-vous à sa vue? Quelle terreur panique s'empara de vous? La mort prit la fuite; et sa fuite signala sa détresse. Les Prophètes et Moïse le législateur accoururent au-devant de leur libérateur, ainsi que les saints Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, Samuel, David, Isaïe et Jean-Baptiste qui s'écrie : *Etes-vous celui qui doit venir? En devons-nous attendre un autre?* (Matth. xi, 3.) Enfin tous les saints que la mort avait absorbés et retenait dans les fers (L), furent rachetés. Car il convenait que le Roi dont l'empire avait été prédit, rachetât ceux-là surtout, qui avaient préconisé son avènement. C'est alors que tous les justes d'une voix unanime s'écrièrent : *Eh bien! Mort, où est ta victoire? Enfer, où est ton aiguillon?* (1 Cor. xv, 55.) Car celui qui t'a vaincu, a aussi brisé nos fers.

XX. Jonas est encore la figure typique de Jésus-Christ, lorsque, dans le ventre de la baleine, il adresse au ciel cette prière : *J'ai poussé mes cris vers le Seigneur dans ma détresse; j'ai crié du ventre de l'abyme.* (Jon. ii, 3.) Il n'était que dans le ventre d'une baleine, il se regarde néanmoins comme au sein des enfers. C'est en cela qu'il était la figure de celui qui devait un

jour réellement y descendre. Mais bientôt il dessine, d'une manière plus frappante encore, celui dont il était la figure, lorsqu'il dit : Ma tête a pénétré les fentes des montagnes. *Caput meum subiit scissuras montium.* (Ibid. II, 6, 7.) Placé dans le ventre d'une baleine, de quelle montagne pouvait-il parler? C'est qu'il savait qu'il était la figure de celui qui devait reposer dans le creux d'un rocher. Jonas est au sein des mers, et dit néanmoins : *Je suis descendu dans la terre*, parce qu'en effet il figurait celui qui devait descendre dans les entrailles de la terre. Voyant dans l'avenir la fourberie des Juifs qui devaient un jour corrompre les soldats, et leur faire dire que le corps de Jésus-Christ avait été enlevé, le Prophète vous dit que se livrant à des inepties, à des impostures, ils ont renoncé à sa miséricorde. (II, 9.) En effet celui qui avait eu pitié d'eux était venu à leur secours; mais ils le crucifièrent, et il ressuscita, après avoir versé son sang pour eux et pour les Gentils; puis, s'abandonnant à l'esprit d'imposture et de mensonge, ils firent dire aux soldats que ses disciples l'avaient enlevé.

C'est en parlant de la résurrection du Sauveur qu'Isaïe a dit : *Où est celui qui tira du sein de la terre le grand Pasteur des brebis (M)?* (LXIII, 11.) Remarquez ce mot : le GRAND, pour que vous ne le confondiez pas avec les pasteurs précédents.

XXI. Puisque nous avons pour nous les prophéties, soyons inébranlables dans notre foi. Que ceux-là périsse, qui par infidélité veulent périr, si tel est leur plaisir. Pour vous, vous êtes placés sur le rocher de la

foi, quant à la résurrection du Sauveur. Prenez garde de vous laisser jamais ébranler par l'hérésie, et d'attendre à cet auguste mystère. Car, jusqu'à ce jour, les enfants de l'infâme Manès n'ont cessé de blasphémer la résurrection de Jésus-Christ, et de répéter qu'elle n'eut rien de réel, et ne fut autre chose qu'une illusion, un prestige, en dépit des paroles de l'Apôtre qui, parlant du Sauveur, a dit : *Celui qui est né selon la chair, du sang de David.... qui a été prédestiné Fils de Dieu.... par sa résurrection d'entre les morts* (Rom. I, 3, 4) et qui, s'adressant ailleurs directement à ceux qui veulent nier le fait de la résurrection, leur dit : *Ne dites pas dans votre cœur : Qui jamais est monté au ciel, qui en est jamais descendu ; c'est-à-dire, pour ramener Jésus-Christ d'entre les morts ?* (Rom. x, 6, 7.) C'est encore pour nous et contre ces perfides ennemis de la résurrection, qu'il nous répète : *Souvenez-vous que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts.* (2 Timot. II, 8.) Et ailleurs : *S'il n'est point ressuscité, notre prédication est vaine ainsi que notre foi. Nous sommes même convaincus de faux témoignages devant Dieu, puisque nous avons attesté contre lui-même qu'il a ressuscité Jésus-Christ, tandis qu'il n'en était rien.* (1 Cor. xv, 14, 15.)... *Mais maintenant Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de ceux qui se sont endormis. Il s'est fait voir à Céphas, puis encore aux douze Apôtres* (Ibid. 20 et 5); et si un seul témoin vous est suspect, vous ne résisterez pas à douze; et si ces douze témoins ne peuvent encore vaincre votre opiniâtreté, vous vous rendrez au moins sur celui de cinq

cents : *Et ensuite en une seule fois il s'est fait voir à plus de cinq cents.* (Ibid. vers. 6.) Puis le même Apôtre ajoute : *Il s'est montré ensuite à Jacques* (Ibid. 7) son frère spécialement (N), qui le premier occupa le siège de cette ville. Or, si un tel Evêque dont vous vous dites disciples, dit avoir vu Jésus ressuscité, rejetterez-vous son témoignage ? Vous direz peut-être qu'il est suspect en raison de sa parenté. Mais, *je l'ai vu aussi*, vous dit Paul, moi qui étais son ennemi. (Ibid. 8.) Quel doute peut-on élever sur le témoignage rendu par un ennemi déclaré ? Je l'ai vu, *moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un ennemi outrageux* (1 Timot. I, 13) ; c'est moi qui proclame partout la résurrection.

XXII. J'ai bien d'autres preuves à vous produire de la résurrection du Sauveur. D'abord cette éclipse totale du soleil, arrivée dans la pleine lune ; cette nuit profonde qui étendit tout à coup ses voiles depuis midi jusqu'à quatre heures (depuis la sixième heure jusqu'à la dixième), le rocher où était creusé le tombeau, la pierre qui en fermait l'entrée, sont là pour déposer à jamais contre le Juif rebelle. Cette pierre qui a vu le Seigneur, cette pierre qui fut alors renversée par Jésus-Christ lui-même, et qui est encore aujourd'hui à la place où il l'a mise, les Anges qui assistèrent à cet acte de toute puissance ; Pierre, Jean, Thomas, et tous les autres Apôtres qui coururent, les uns au tombeau, et n'y trouvèrent plus que les suaires ou linceuls, les autres qui ont vu, palpé ses pieds, ses mains, considéré, examiné ses plaies ; tous ses nombreux disciples qui reçurent

rent tous ensemble l'insufflation du Sauveur, qui furent revêtus de la puissance de remettre les péchés par la vertu du Saint-Esprit; les femmes qui ont embrassé ses pieds, qui ont éprouvé le tremblement de terre, qui ont été frappées de l'éclatante lumière dont l'Ange était enveloppé; ces suaires, ces dépouilles de la mort; les gardes saisis d'effroi; l'argent qu'on leur donna pour mentir toujours et partout; enfin ce lieu si célèbre dans le monde chrétien, ce temple auguste, élevé, construit et si magnifiquement décoré par la piété de S. M. l'Empereur Constantin de pieuse et chère mémoire: voilà des témoins dont la voix a retenti jusqu'aux extrémités de la circonférence de la terre, et qui se prolongera de générations en générations, de siècles en siècles, sans jamais perdre de son intensité et de sa force.

XXIII. Tabithe (Act. ix, 40) qui secoue les chaînes de la mort, qui rentre dans le cours de la vie au nom de Jésus ressuscité, vient ici prendre sa place parmi les témoins. Qui osera nier la résurrection de celui dont le nom seul ressuscite les morts?

Vous avez encore pour témoins cette mer de Tibériade (Joh. xxi, 6 et seq.) cette pêche miraculeuse, ces charbons allumés, ce repas préparé sur le rivage, et cette triple confession de Pierre qui lui valut l'ordre de paître les brebis spirituelles, malgré son apostasie.

Voilà le mont des Oliviers, qui encore aujourd'hui atteste aux yeux de tous les fidèles le fait de la résurrection, en leur montrant à tous la place précise d'où le Sauveur s'éleva dans les cieus, et la porte par laquelle il y est entré (O). C'est à Bethléem qu'il est descendu du ciel;

c'est sur le mont des Oliviers qu'il a fait son ascension. C'est du ciel qu'il descendit vers les hommes pour commencer et consommer le mystère laborieux de la rédemption ; c'est au ciel que de là il retourna en triomphe, pour y recevoir la couronne que lui avaient méritée ses exploits sur les puissances infernales.

Plusieurs témoins se pressent autour de vous : ici vous êtes sur les lieux mêmes de la résurrection ; vous voyez à l'orient la montagne même d'où il s'éleva vers les régions célestes. Vous y avez pour témoins les Anges qui étaient présents sur les lieux (Act. 1, 10, 11, 12) la nuée qui déroba le Sauveur aux yeux de ses disciples, et les disciples qui en descendirent pour l'attester à l'univers.

XXIV. Notre plan d'instruction et l'ordre des mystères demanderaient que je vous parlasse aujourd'hui de son ascension ; mais par une disposition de la divine Providence, l'ordre des leçons dominicales me força hier dimanche à traiter à l'office ce grand mystère avec toute l'étendue que nos moyens nous permettaient : nous lui avons donné tout le développement possible, non-seulement dans l'intérêt de tous les fidèles en général, mais de vous en particulier. La question est de savoir si vous y avez prêté une sérieuse attention. Car vous savez que l'Eglise dans son symbole vous oblige à croire en *celui qui est ressuscité le troisième jour, qui est monté au ciel, qui est assis à la droite de son Père*. Je suis bien convaincu que vous n'avez rien perdu de ce qui a été dit ; néanmoins je ne laisserai pas de vous en dire encore quelque chose, en passant, pour vous en rafraîchir la mémoire.

N'oubliez pas ce que vous a dit le Psalmiste en termes très-clairs : *Le Seigneur est monté au milieu des cris d'allégresse.* (Ps. XLVI, 6.) Rappelez-vous les acclamations que s'adressaient les Puissances célestes, les unes aux autres : *Levez, Princes, vos portes éternelles* (Ps. XXIII, 7); et n'oubliez pas ces autres, ces magnifiques paroles du même Prophète : *Il est monté dans les cieux, traînant à sa suite un grand nombre de captifs.* (Ps. LXVII, 19.) Ne perdez pas de vue cet autre qui vous disait hier : *Il a établi son ascension dans le ciel* (Amos IX, 6) et tout ce que nous dîmes alors, pour réfuter les objections judaïques.

XXV. Quant à ceux d'entr'eux qui prétendent que l'ascension du Sauveur est d'une impossibilité absolue, rappelez-vous ce que nous avons dit du Prophète Habacuc (P) (Dan. XIV, 35) qui, saisi par les cheveux, fut transporté par un Ange. Si un de ces esprits célestes a eu un tel pouvoir sur une créature humaine, révoquerez-vous en doute la puissance de celui qui est le souverain Seigneur des Anges, des Archange et des Prophètes? Doutez-vous qu'il ait pu du sommet de la montagne des Oliviers franchir les nuées, s'ouvrir lui-même une route dans les cieux? Repassez dans votre mémoire les actes de toute-puissance du Maître de la nature, et votre foi sera inébranlable. Dites-vous à vous-même : Tels étaient portés, enlevés par une force divine; mais ici c'est Jésus-Christ lui-même qui porte tout (Heb. 1, 3) et qui ne fait que se porter lui-même. Hénoch fut transporté; mais Jésus-Christ s'élança vers les cieux.

N'oubliez pas ce que nous vous dîmes hier, en parlant d'Elie qui fut enlevé dans un char de feu (1 Reg. 11, 11) que le char du Christ *était des milliers ou millions d'AnGES qui chantèrent son triomphe* (Ps. LXVII, 18); qu'Elie fut enlevé à l'orient du Jourdain, et que le Sauveur fit son ascension à l'orient du torrent de Cédron; que celle d'Elie parut dirigée comme vers le ciel, *tanquam in cœlum*, tandis que celle de Jésus fut réelle, *in cœlum*; qu'Elie, sur la demande de son disciple, ne lui promit que le double des grâces (Q) dont il avait été comblé, tandis que Jésus-Christ fit participer ses disciples aux dons du Saint-Esprit en si grande abondance, que, non-seulement ils les possédèrent en eux-mêmes, mais qu'ils eurent encore la faculté de les communiquer aux fidèles par l'imposition des mains.

XXVI. Lorsque vous aurez à tenir tête à des Juifs, et que vous les aurez confondus par des exemples tirés de leurs propres livres, venez-en de suite à la gloire suréminente du Sauveur. Faites-leur voir que tous les Saints de l'Ancien Testament ne sont que les serviteurs de Dieu, tandis que Jésus en est le Fils. Cette suréminence vous sera facile à prouver, lorsque vous vous rappellerez que le serviteur de Jésus-Christ fut élevé au troisième ciel, et que si Elie est parvenu jusqu'au premier ciel, Paul fut porté jusqu'au troisième, qu'il fut donc gratifié d'un honneur et d'une faveur bien supérieure à celle du Prophète. Ne rougissez pas de vos Apôtres; ils ne le cèdent en dignité ni à Moïse ni aux Prophètes. Elie sans doute fut enlevé au ciel; mais Pierre reçut les clefs du Royaume des cieux, lorsqu'il

lui fut dit : *Ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel, etc.* (Matth. XVI, 19.) Elie ne fut enlevé que dans le ciel ; mais Paul fut introduit et dans le ciel et dans le paradis (R) (car il convenait que les disciples de Jésus reçussent des grâces abondantes et multipliées.) *Et là il entendit des choses ineffables que la langue de l'homme ne peut répéter.* (2 Cor. XII, 4.) Paul en descendit, il est vrai, non pas qu'il fût indigne d'habiter le troisième ciel, mais c'était pour que comblé de dons extraordinaires, revêtu de forces surhumaines, il pût prêcher avec plus d'efficacité Jésus crucifié, pour qu'il pût affronter pour son saint nom tous les périls, endurer tous les supplices, et remporter la couronne du martyr, à quelque prix qu'elle fût adjugée.

Je passe sous silence aujourd'hui tous les autres sujets de réflexions que cette matière me suggéra hier dimanche, à l'office divin. Les personnes qui m'ont entendu, et qui se rappelleront ce qui a été dit, seront suffisamment instruites.

XXVII. N'oubliez pas ce que je vous ai répété plusieurs fois sur cet article : *Qui est assis à la droite de son Père* (Catéch. IV, 7; XI, 17). Ne nous appesantissons pas avec trop de curiosité sur la nature de ce trône. Cela est au-dessus de notre intelligence ; ne prêtez pas l'oreille à ces hommes qui corrompent la doctrine des Apôtres, et veulent nous persuader que Jésus-Christ ne prit rang et place à la droite de son Père qu'après sa Passion, sa résurrection et son ascension (S). Car il n'a point acquis ce rang, cette dignité, il les a toujours eus ; il les a toujours possédés, parce qu'il est de toute

éternité Fils de Dieu, et comme tel, il a toujours siégé à la droite de son Père. Longtemps avant l'incarnation du Sauveur, le Prophète Isaïe avait vu le trône sur lequel il siégeait. *J'ai vu, dit-il, le Seigneur assis sur un trône haut et élevé, etc.* (Isaï. vi, 1.) Quant au Père : *Personne ne l'a vu.* (Joh. I, 18.) Et celui qui se découvrit aux yeux du Prophète était le Fils coéternel en gloire avec le Père. Ce qui a fait dire au Psalmiste : *Votre trône, ô Dieu, était établi dès lors ; vous êtes de toute éternité.* (Ps. xcii, 2.)

XXVIII. Mais, comme il est temps de mettre fin à cette instruction, nous nous contenterons aujourd'hui de vous remémorer quelques-unes des nombreuses preuves que renferment les Livres saints sur la session éternelle du Fils à la droite de son Père.

Ouvrez le cent-neuvième psaume, et vous y lirez : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite (T) pendant que je ferai de vos ennemis votre marchepied.* (Ps. cix, 1.) Paroles que le Sauveur a confirmées, pour prouver que David ne parlait pas d'après lui-même, mais d'après l'Esprit-Saint lorsqu'il a dit aux Pharisiens : *Si donc David l'appelle son seigneur, comment est-il son Fils ?* (Matth. xxii, 45.) Rappelez-vous le discours que tint S. Pierre aux Juifs le jour de la Pentecôte à la tête des onze Apôtres, où, pour leur prouver la divinité de Jésus-Christ, il leur cite les mêmes paroles du Psalmiste. (Act. II, 34, 34.)

XXIX. Il est encore quelques autres preuves également solides que nous fournissent les évangélistes. Par exemple, nous lisons dans S. Matthieu que Jésus-Christ

répondit au Grand-Prêtre : *Au reste, je vous dis que vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance* (de Dieu). (xxvi, 64.) Et c'est à ces mots que l'Apôtre S. Pierre fait allusion, en parlant du baptême qui nous sauve, *par la résurrection de Jésus-Christ qui... monté au ciel, est assis à la droite de Dieu son Père.* (1 Petr. III, 21, 22.)

Notez encore ces paroles de l'Apôtre : *Qui nous condamnera ? C'est Jésus-Christ qui est mort pour nous, qui de plus est ressuscité, qui est à la droite de Dieu* (Rom. VIII, 34); et ailleurs : *Selon l'efficace de sa vertu toute-puissante qu'il a manifestée en Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts et le faisant asseoir à sa droite dans le ciel* (Eph. I, 19, 20)... *Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de son Père* (Coloss. III, 1); *qui, après nous avoir purifiés de nos péchés, a pris siège au plus haut des cieux à la droite de la majesté suprême.* (Heb. I, 3.) *Auquel des Anges a-t-il jamais dit : Asseyez-vous à ma droite, pendant que, etc. ?* (Ibid. 13.) *Celui-ci ayant offert une seule hostie pour le péché, est assis pour toujours à la droite de Dieu, où il attend ce qui lui reste à accomplir, que ses ennemis lui servent de marchepied.* (Ibid. x, 12, 13.) *Jetons les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui dans la vue de la joie qui lui était préparée, a souffert la croix, méprisé les ignominies, et s'est assis à la droite du trône de Dieu.* (Ibid. XII, 2.)

XXX. Quoiqu'il existe encore une foule d'autres té-

moignages sur ce même sujet, contentons-nous pour le moment de ceux que nous venons de rapporter, vous répétant encore de ne pas regarder ce siège de Jésus-Christ, placé à la droite de son Père, comme une prérogative acquise depuis son incarnation; car c'est de toute éternité, avant le commencement des siècles, que le Fils unique de Dieu a été en possession de ce trône.

CONCLUSION.

Puisse le Père éternel du Christ, le Dieu tout-puissant, puisse Jésus-Christ Notre-Seigneur, *qui est descendu, et qui est monté* (Eph. IV, 10) qui siège avec son Père, prendre vos âmes sous sa protection, affermir et rendre inébranlables votre foi et votre espérance en celui qui est ressuscité, vous retirer du tombeau du péché, pour vous mettre en possession de ses biens célestes, vous rendre dignes *d'être emportés avec ceux qui sont morts en Jésus-Christ, dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur Jésus-Christ au milieu des airs.* (1 Thess. IV, 16.) En attendant le moment de son second, mais glorieux avènement, nous prions le Seigneur qu'il inscrive vos noms dans le livre des vivants, qu'une fois inscrits ils n'en soient plus effacés (V); car c'est un malheur dont sont frappés beaucoup de ceux qui tombent. (Ps. LXVIII, 29; Apoc. III, 5.)

Tenez comme chose nécessaire de croire en celui qui est ressuscité, d'attendre celui qui est déjà descendu et qui viendra encore une fois, non pas de la terre (erreur dont j'ai tâché de vous garantir contre les imposteurs futurs) mais du haut des cieux où il est

assis, et qui néanmoins est ici présent au milieu de nous, qui voit et scrute les dispositions de chacun de nous, qui sonde la solidité de votre foi. De ce qu'il n'est pas ici en corps, gardez-vous d'en conclure qu'il n'y soit pas en esprit. Oui, il est au milieu de nous, (Joh. I, 26) qui entend tout ce qui s'y dit, qui lit vos pensées, qui scrute les reins et les cœurs (Ps. VII, 10); qui est prêt, lorsque vous descendrez dans les eaux du baptême, de vous présenter à son Père dans le Saint-Esprit et de lui dire : *Me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés.* (Isaï. VIII, 18.) *C'est à lui qu'appartient la gloire dans les siècles des siècles.*

Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA QUATORZIÈME CATÈCHESE.

(A) pag. 69. — *Sous le nom de témoignage.*

Les Septante ont en effet traduit ce passage de Sophronie par le mot *martyrion* ou *témoignage*. S. Jérôme, ou la Vulgate, par celui de *futurum*. Dans le principe on donna le nom de *martyrion* chez les Grecs et de *confession* chez les Latins, à toutes les églises construites sur les tombeaux des martyrs. Au reste, de toutes les basiliques il n'en était aucune dans le monde chrétien à qui ce nom fût plus spécialement dû qu'à celle-là élevée sur le tombeau du Christ, chef de tous les martyrs. *Qui testimonium reddidit... bonam confessionem.* (1 Tim. VI, 13.) *Qui a rendu témoignage... et bonne confession.* Tous les écrivains grecs ecclésiastiques de ce siècle et des subséquents ont donné à la basilique du saint Sépulcre le nom de *martyrion*, comme les Latins l'ont appelé *confession*, notamment S. Jérôme qui la nomme *confession* de Notre-Seigneur Jésus-Christ. S. Paulin. Epist. xxxi, n. 6, l'appelle *locus testificationis*, le lieu du témoignage.

C'est par la même raison que nous appelons à Rome, *la confession de S. Pierre*, le tombeau où repose le Prince des Apôtres, et que nous avons donné le nom de *confession* à tout souterrain où repose le corps d'un martyr ou ses reliques. On donne aussi le nom de *confession* à une chASSE qui contient des reliques. *Fecit confessionem B. Laurentii ex argento pensantem lib centum...* (Athan. Biblioth.) (Voyez l'*Onomasticon sacrum*, v^o *confessio*.) (Note du Traducteur.)

(B) pag. 70. — *Pour que tous servissent le Seigneur sous un seul et même joug.*

Le texte des Septante n'est pas aussi favorable au sens que vent ici

tui donner S. Cyrille, que le texte hébreu ou de la Vulgate que nous reproduisons : *Quia tunc convertam ad populos labium electum, ut invocent omnes in nomine Dei, et serviant ei humero uno.* (Soph. III, 9.)

« Parce qu'alors je ramènerai les peuples à une *langue choisie* « (lèvre) pour qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur et le servent « tous du même effort (de concert, *d'une seule épaule.*) Le grec « dit : *Sous un même joug, UNO JUGO.*

Quelle est cette langue choisie? *Hæc in re varii varia dicunt.*

Les Grecs prétendent que c'est la leur. C'est dans leur langue, disent-ils, que les Évangiles (excepté S. Matthieu,) les Actes et les Épîtres ont été écrits; c'est le fondement de la primitive Église. C'est de cette langue que Jésus-Christ a pris le nom de *Christ*, et que ses disciples se sont dits *chrétiens*. C'est elle qui a imposé les noms à toutes les dignités ecclésiastiques: Église, Pape, Patriarches, Evêques, Prélats, Diacres, Clercs, Acolytes et à toutes les parties de la Liturgie.

Les Latins de leur côté réclament en faveur de leur langue cette *déction* de langue que Sophonie a signalée. C'est, disent-ils, la langue latine qui est la plus répandue dans le monde chrétien, comme l'a dit le Prophète, *sub uno jugo*, sous un seul chef. C'est à ce dernier membre de la prophétie, que se rattache la prophétie toute entière: c'est à l'autorité du Saint-Siège, du Vicaire de Jésus-Christ, hors de laquelle seule on invoque en vain le nom de Dieu, qui a fait de la langue latine une langue universelle, la *langue choisie*.

(Note du Traducteur.)

(C) pag. 71. — Il fallait, avant d'y arriver, entrer dans le rocher.

Voyez les notes V, Z, Catéch. XIII.

(D) pag. 72. — Quant à sa ressemblance, elle l'obscurcit par sa révolte.

La plupart des Théologiens tant anciens que modernes n'ont vu qu'une synonymie dans ces mots *image* et *ressemblance*. Cependant Cyrille n'est pas le seul qui ait fait la distinction dont il parle ici. Il paraîtrait (Cat. IV, 18) faire consister *l'image* de Dieu dans le libre

arbitre de l'homme (Catéch. XII, n.) dans l'empire que l'homme exerce sur toutes les créatures terrestres, et sa ressemblance avec Dieu dans la grâce du Saint-Esprit, qui fut conférée au premier homme par l'insufflation. Car parlant de la grâce du Saint-Esprit communiquée aux Apôtres par Jésus-Christ, après sa résurrection, par l'insufflation (Catéch. XVII, 12) il dit que cette seconde insufflation fut nécessaire, parce que la première avait été obscurcie par des péchés volontaires. Δεύτερον ἐμφύσημα τοῦτο, ἐπειδὴ τὸ πρῶτον ἠμικυρώθη διὰ τὰς ἐκουσίας ἁμαρτίας. Les termes dont S. Cyrille se sert, soit qu'il parle de la perte de la grâce originelle, soit qu'il parle du défaut de la ressemblance primitive de l'homme avec son créateur, sont identiquement les mêmes.

(Vid. notes B, t. 1, pag. 407; D, pag. 326.

(E) pag. 73. — *Même les portes fermées.*

Ici je m'écarte du texte. Car je devrais traduire : *même par les portes fermées.* Mais je me conforme au texte de l'Évangile tant grec que latin qui a dit : *Clausis januis*, et non pas, *per clausas januas*. Le sens n'est certes pas le même. Car *les portes fermées* présentent l'idée de cette pénétration philosophique, qui fait que deux corps existent simultanément en un même lieu, sans être disjoints par un intervalle quelconque. Au contraire ces mots : *Par les portes fermées* présentent l'idée d'un corps transposé d'un espace dans un autre, après avoir franchi un obstacle ou autre corps intermédiaire.

Peu de Pères ont fait cette distinction. Parmi ceux qui l'ont faite, on remarque S. Hilaire (au *lib. III, de Trinit.* n. 20) qui s'attache au premier sentiment, mais qui sur le Ps. LV, n. 35, en revient à la pénétration des corps.

Ita auctor confutationis quarumdam proposit. n. 14, apud Athan. t. II, vel III, f° 479. Eusebius Gallic. Homel. IX et X de Paschate. Vid. alios à Patavio. t. V, theologic. dogmat. citato.

(F) pag. 74. — *Les Anges présents.*

S. Pierre Chrysologue nous fait observer que l'Ange du Seigneur était assis sur la pierre (Matth. XXVIII, 2) du sépulcre, pour que la solidité du siège fût le symbole de la solidité de notre foi, de même que le nom de *Pierre* imposé par Jésus-Christ à Céphas devait être le

symbole de l'immutabilité des promesses à lui faites. (Chrysolog. *serm.* LXXIV.)

(G) pag. 77. — *Ils ont corrompu quelques soldats.*

Les Juifs ont composé trois histoires de la vie de Jésus-Christ, qui ont été tenues secrètes pendant plusieurs siècles et dont les Pères grecs et latins n'ont eu aucune connaissance.

La première a été publiée sous le titre : de *Spher soldos Jeschu*, ou *livre des générations de Jésus*, par Wagenseil, en 1621, dans son ouvrage : *Tela ignea Satanæ*. L'imagination la plus dévergondée n'a jamais rien produit de plus extravagamment faux, de plus absurde et de plus ridicule que cette histoire. Dans la narration de la mort et de la passion de Jésus-Christ il n'est question ni d'Hérode, ni de Pilate, ni de Caïphe. Mais c'est une reine nommée tantôt Oïle, tantôt Elani, tantôt Hélène, veuve d'un roi Jannée qui règne sur la Judée. Pilate et les Romains n'y figurent pour rien.

Voici ce qu'ils racontent relativement à la résurrection du Sauveur.

« Judas qui leur avait livré son maître pour le faire périr, leur
« livra aussi son corps, après l'avoir enlevé du tombeau et caché dans
« un égout pendant trois jours. Ils disent ensuite que ce cadavre atta-
« ché à la queue d'un cheval fut traîné par toute la ville, pour désabu-
« ser le peuple qui le croyait ressuscité.

La deuxième publiée par Huldreich ministre à Zurich, en 1705, in-8°, sous le titre de *Hist. Jeschuæ Nazarenæ*, hébreu et latin *cum notis*, n'est encore qu'un ridicule amas de contes propres à bercer les enfants. Les notes du traducteur en font voir l'absurdité et la fausseté.

La troisième publiée dans le XIII^e siècle par Raimond des Martins, traduite de l'hébreu en latin dans son livre intitulé : *Pugio fidei*, fait pendre Jésus à un *tronc de chou* qui avait crû dans le temple. Ce qui ne doit pas surprendre. Car, comme Jésus avait, pour ne pas être pendu, conjuré tous les bois par le nom ineffable de Dieu, *sem-Hamphorasch*, et comme ils se rompaient tous, lorsqu'on voulut le pendre, les Sages prirent un tronc de chou dans le Saint des Saints, et l'y pendirent. En cela il n'y a rien d'étonnant. Car un chou croissait si fort et si haut dans ce saint lieu, que chaque année on tirait d'un seul pied

cent livres de semence. Cette troisième histoire garde le silence sur la résurrection de Jésus.

Jamais les Juifs n'ont osé produire ces stupidités à la face des Chrétiens. Toutes les fois que ceux-ci leur objectaient la résurrection du Sauveur, ils n'y répondaient qu'en l'attribuant à l'art de la nécromantie dont il était en possession avec lequel il ressuscitait les morts. (Vid. *Acta sancti Pionii*, cap. III, apud Bollandum, 1^o februarit.)

Mais l'historien Josèphe juif nous a laissé sur la résurrection de Jésus-Christ un témoignage d'une si haute importance, que les Blondel, les Lefèvre et autres protestants destructeurs de toute espèce de traditions, se sont efforcés de l'effacer. Nous renvoyons ces critiques à d'autres critiques protestants, à MM. Daubuz, et Grabe, Usserius, Isaac Vossius, qui ont sagement vengé ce célèbre historien de toute interpolation. On peut encore consulter M. Huet, *Propositio* III, n. 11, 12. *Demonst. Evangel.*

Voici ce passage fidèlement traduit :

« En même temps parut Jésus, homme sage, si toutefois on doit
« l'appeler homme ; car il fit une infinité de prodiges, et il enseigna la
« vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs disci-
« ples qui embrassèrent sa doctrine, tant des Gentils que des Juifs. Et
« Pilate poussé par l'envie des premiers de notre nation, l'ayant fait
« crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avaient été attachés à lui
« dès le commencement, ne continuassent à l'aimer. *Il leur apparut*
« *vivant trois jours après sa mort*, les Prophètes ayant prédit et sa
« résurrection et plusieurs autres choses qui le regardaient ; et en-
« core aujourd'hui la secte des Chrétiens subsiste et porte son nom. »

Il nous reste encore à consulter les paraphrastes chaldaïques antérieurs à la venue de Jésus-Christ.

Dans le livre *Melchitta* le Rabbi Moïse Haddarsan, après avoir rapporté ces paroles du Ps. 29, v. 6 : *Quoniam ira in indignatione ejus, et vita in voluntate ejus*, les explique ainsi :

« Cela a été dit du juste, notre Messie, parce que sa mort ne sera
« que d'un moment ; et que sa vie, soit pour la donner aux autres,
« soit pour la recevoir en lui-même, sera dans sa volonté. »

Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia.
(Ibid.)

« Lorsque le Messie mourra , tous ses disciples seront affligés de
« sa mort ; et lorsqu'il retournera à la vie le matin, ils se réjouiront
« et chanteront. »

Puis il ajoute à cette paraphrase ces paroles du prophète Osée
(vi, 3) : *Après deux jours il nous vivifiera, et le troisième il nous
ressuscitera.*

(Galatin, de *Arcanis cathol. veritatis*, l. VIII, cap. 22.)

(Note du Traducteur.)

(H) pag. 78. — *Quinze Patriarches sortis du sang de Jacob.*

Tout le monde sait que c'est sous le règne d'Hadrien qu'arriva la révolte des Juifs, qui occasionna la ruine totale de la ville sainte. Cet Empereur païen avait envoyé une colonie à Jérusalem pour la relever de ses ruines, et construire une nouvelle ville qu'il avait nommée *Ælia Capitolina*. Il avait bâti sur l'emplacement de l'ancien temple un autre en l'honneur de Jupiter Capitolin. Les Juifs, sous la conduite d'un nommé *Bar-chocheba* (fils de l'Etoile) en prirent occasion de se révolter, d'attirer sur leur patrie de nouveaux fléaux et de la faire réduire en solitude. Depuis ce moment il fut défendu à tout Juif d'entrer à Jérusalem, et même de la regarder de loin. La ville habitée par des Gentils, n'eut plus d'autre nom que celui d'*Ælia*. Sur la porte qui regarde Bethléem, on mit un pourceau de marbre, le plus immonde des animaux aux yeux des Juifs. Comme il leur était défendu d'entrer dans cette nouvelle ville, elle n'eut pour habitants que des Gentils d'origine, mais Chrétiens. Ainsi les restes de l'ancienne servitude de la loi disparurent entièrement. Jérusalem jusqu'alors n'avait eu pour Patriarches que des circoncis, depuis la Passion de Jésus-Christ jusqu'à cette dernière circonstance, celle de la ruine sous Hadrien, c'est-à-dire, depuis l'Apôtre S. Jacques jusqu'à Judas inclusivement. Marc fut vers l'an 337 de Jésus-Christ le seizième Patriarche et le premier de la race des Gentils. (Voy. Eusèbe, *Hist. Eccles.* lib. cap. 6. Epiphane, *Hær.* LXVI, 21.)

(Note du Traducteur.)

(I) pag. 79. — *Ils entrèrent dans la ville sainte.*

La parenthèse que l'orateur a placée immédiatement après ces mots, paraît dirigée contre l'opinion, alors très-accréditée, que les Saints ressus-

cités dont parle S. Matthieu (xxvii, 52, 53) étaient entrés dans la Jérusalem céleste. S. Hilaire (*in Psal.* II, n. 26, Ps. cxi, vi, 2); Ruffin (*in Exposit. symboli*); Eusèbe (*Demonst. Evang.* l. iv, 12, x, 8); Epiphane (*Hæres.* LXXV, n. 7) ont tous dit que les Saints qui sont entrés à Jérusalem, sont ensuite montés au ciel avec Jésus-Christ. S. Jérôme avait d'abord adopté cette opinion (*Epist.* xxxv) mais il l'a traitée ensuite de ridicule. (*Epist.* xliv.) Epiphane (*Hæres.* LXXV, n. 7) soutient contre S. Jérôme que les Saints ressuscités ont été introduits à la résurrection, d'abord dans la Jérusalem terrestre, puis à l'ascension, dans la Jérusalem céleste.

(K) pag. 82. — *Puis les œuvres de toute-puissance.*

La puissance du Christ se manifeste 1° par l'empire que son seul nom exerce sur les esprits infernaux, ainsi que le signe de croix (Catéch. iv, 13; xiii, 3); 2° par la propagation de la foi. (Catéch. xiii, 40.)

(L) pag. — 82. *Enfin tous les Saints que la mort retenait dans les fers.*

Dans l'opinion de S. Cyrille, Jésus-Christ délivra de l'enfer ou séjour souterrain tous les Saints que le Démon ou la mort retenait captifs. (Voy. Catéch. xii, 15.) Quelques-uns d'entr'eux ressuscitèrent corporellement selon S. Matthieu. Mais rien ne nous force à croire que tous jouirent également de cette faveur, comme S. Ignace (*Epist. ad Magnes.* n. 9), et quelques autres Pères ont paru l'insinuer. Car ce que dit saint Cyrille peut s'entendre de la délivrance des âmes sorties des limbes. Mais la résurrection corporelle dont parle S. Matthieu fut-elle temporaire ou perpétuelle? C'est ce qu'on ne pourrait conclure des paroles du S. Patriarche. Il compare, il est vrai, ces résurrections avec celle de Jésus-Christ qui fut perpétuelle, mais aussi avec d'autres qui ne furent que temporaires, telles que celles de Lazare, de la fille du chef de la synagogue. (Voy. Catéch. xviii, 16.) Il faut croire que, s'il ne donne pas à son sentiment toute son extension, c'est qu'il était retenu par les miracles journaliers qui s'opéraient aux tombeaux des Prophètes, épars çà et là dans la Palestine, et qui attestaient la puissance attachée à leurs précieuses reliques. Cette puissance était sans doute à ses yeux un témoignage irréfutable de l'exis-

tence réelle de ces mêmes corps et de leur non résurrection. (Voy. Catéch. xviii, 16.)

Mais au sortir du tombeau que devinrent, sinon les corps, du moins les âmes de ces Saints ? Cyrille pense qu'elles furent transportées dans le même séjour ou paradis que le bon larron (Catéch. xiii, 31) sentiment commun à beaucoup d'autres Pères. (Vid. Origène , *Hom. xv in Gen.*; et de *engästrymytha*, Huet, *Demonst. Théodore Mops. Catenæ in Job, ad cap. viii, n. 22.*) Jésus-Christ les a-t-il introduites dans le Ciel à l'époque de son ascension ? C'est sur quoi S. Cyrille ne s'est expliqué nulle part.

(M) pag. 83. — *Où est celui qui tira du sein de la terre le grand Pasteur des brebis ?*

Voici le texte tel qu'on le lit dans la bible des Septante, Edit. de Rome. Πού δ' ἀναβιβάσας ἐκ τῆς θαλάσσης τὸν ποιμένα τῶν προβάτων. *Ubi est qui eduxit de mari Pastorem ovium?* Dans la Vulgate on lit : *Ubi est qui eduxit eos de mari cum pastoribus gregis sui?* De la comparaison facile à faire entre ces deux versions, on voit qu'on ne pourrait pas tirer de la Vulgate les mêmes raisonnements qu'en tire S. Cyrille. Le texte du S. Patriarche est d'autant plus authentique qu'il est en parfaite harmonie avec S. Paul, qui dans son Epître aux Hébreux (xiii, 20) faisant allusion à ce texte d'Isaïe, a dit : *Deus pacis, qui eduxit de mortuis pastorem MAGNUM ovium.* Entre le texte de S. Cyrille et celui de S. Paul, nonobstant les mots *ex terrâ* qu'on trouve chez l'un, et *de mortuis* qu'on trouve chez l'autre, on verra, si on réfléchit, que ces mots : *Ima maris, telluris profundum, lacus, infernus, mortuorum loca*, sont synonymes dans la langue hébraïque.

(N) pag. 85. — *Jacques son frère spécialement.*

S. Jacques, surnommé le Mineur, premier Patriarche de Jérusalem, était fils de Cléophas, autrement Alphée, et de Marie sœur de la sainte Vierge. Ainsi il était cousin germain de Jésus-Christ selon la chair, du côté des femmes. Les Grecs et les Romains donnaient fréquemment le nom de *frères* aux enfants *des deux frères* ou *des deux sœurs*. Les Latins les nommaient *fratres patruales*, et les Grecs les

nommaient ἀδελφίδοι. C'est dans ce sens qu'Abraham dit à Loth : *Nous sommes frères.* (Gen. XIII, 8 et 11.)

Fratres et sorores patruales, qui, quæ ex fratribus progenerantur. (Instit. Justin. lib. III.)

Qui fratri patrueli suo marito in consulatu successerat. (Suet. in Cæs.)

Le mot spécialement fait ici allusion à l'apparition spéciale dont le Sauveur se hâta après sa mort de gratifier S. Jacques, avant aucun autre Apôtre. S. Jérôme, dans le catalogue des hagiographes, rapporte en ces termes cette circonstance de la Passion : « Jacques, au sortir de la « cène, avait juré de ne point manger de pain qu'il n'eût vu le Christ « ressuscité. Le Sauveur se hâta de lui apparaître en particulier, et « lui ordonna de manger. (Note du Trad.)

(O) pag. 86. — *En leur montrant à tous la place précise d'où le Sauveur s'éleva dans les cieux.*

On voit aisément que S. Cyrille veut ici parler des pas que le Sauveur laissa imprimés dans le roc lors de son ascension, et qui n'ont jamais pu être effacés ni par le temps, ni par la malice des hommes, ni par le concours des fidèles que, depuis dix-neuf siècles, la piété y attire de toutes les parties de l'univers. Au dire de S. Paulin (Epist. xxxi, n. 4) de Sulpice-Sévère (lib. II, hist. sac. cap. 48) cette place n'a jamais pu être recouverte. Le vénérable Bède (de Locis sanctis, n. 7) et l'auteur de *Locis Actuum Apostolorum*, affirment aussi que cette partie du toit qui répond perpendiculairement aux vestiges imprimés sur le roc, n'a jamais pu être voûtée ou couverte. C'est peut-être à cette circonstance que S. Cyrille fait allusion dans ces mots : *Et la porte par laquelle il y est entré, c'est-à-dire, dans les cieux.*

(P) pag. 88. — *Ce que nous avons dit du prophète Habacuc.*

Ce Prophète était de la tribu de Siméon, natif de Bethzacar, le huitième des petits Prophètes. Quelques hagiographes, notamment M. Huet (*Demonst. Evang.* proposition IV, fo 246) ont pensé et ont écrit qu'il y avait eu deux Habacuc, l'un Prophète de la tribu de Siméon, contemporain de Manassés; l'autre, pourvoyeur de Daniel, de la tribu de Lévi. (Note du Trad.)

(Q) pag. 89. — *Le double des grâces dont il avait été comblé.*

Voici le texte grec tel qu'on le trouve dans la bible de *Complut.*
*γενηθήτω δὴ τὸ καὶ πνεῦμα τὸ ἐπὶ σοὶ διπλῶς ἐπ' ἐμὲ. Fiat, quæso, spi-
 ritus qui super te, dupliciter super me.* Ce texte se rapproche plus
 de la Vulgate que celui des Septante, qu'on lit ainsi : *Fiant, quæso .
 duplicia in spiritu tuo, super me.* (IV Reg. cap. II, 9.) Voyez sur
 ce texte les notes de Nobilius dans la bible de Morin.

(Note du Traducteur.)

(R) pag. 90. — *Paul fut introduit et dans le ciel et dans le paradis.*

S. Cyrille dit ici que S. Paul fut ravi en deux lieux différents l'un
 de l'autre : au ciel et au paradis. Cette opinion ne lui est pas particu-
 lière. S. Clément d'Alexandrie (*Strom.* XVI, p. 586) S. Irénée (lib.
 II, cap. 30, n. 7) Méthodius sur Epiphane (*Hæres.* LXIV, n. 47) l'au-
 teur de la Synopse (n. 61) Cosme l'égyptien (*Topographia Christi.*
 (lib. III, v et IX) l'ont pensé et écrit comme S. Cyrille.

Mais l'Eglise n'ayant rien statué sur cette question, nous renvoyons
 le lecteur curieux à la dissertation de l'illustre Evêque d'Avranches sur
 les divers sentiments relatifs à la situation du Paradis terrestre.

(S) pag. 90. — *Qu'après... son ascension.*

Ces mots paraissent dirigés contre les sectateurs de Paul de Samo-
 sate, Evêque d'Antioche, qui vivait vers l'an 265; on les appelait Pau-
 lianistes ou Samosatiens.

(T) pag. 91. — *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, etc.*

Ce texte a toujours été pour les Juifs déicides un argument qui les
 a fort embarrassés. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les absurdes
 subterfuges auxquels ils sont aujourd'hui forcés de recourir. Ce n'est
 point du Messie, disent-ils, que le Psalmiste a voulu parler, mais de
 tout autre personnage. Et si on leur demande, quel est ce personnage?
 Les uns disent que c'est Abraham, d'autres disent que c'est à son
 Ange gardien que David adressait ces paroles. Mais laissant de côté
 toutes ces rêveries judaïques, interrogeons l'ancienne Synagogue. Or,
 voici comme ces paroles du Psalmiste sont traduites dans le *Targum*

chaldaique de R. Jonathas. *Dieu dit à son Verbe : Assieds-toi à ma droite.* C'est donc évidemment au Messie que l'ancienne Synagogue faisait l'application des paroles du Roi-Prophète. (Voyez Galatin, lib. VIII, cap. 24.)

Si le lecteur est surpris de nous voir traduire l'adverbe, *donec*, par *pendant que*, nous l'invitons à relire notre dissertation sur le : *Non auferetur sceptrum.* (Note du Traducteur.)

(V) pag. 93. — *Que vos noms, une fois inscrits dans le livre des vivants, n'en soient plus effacés.*

Parmi les théologiens on se demande si *quelqu'un est effacé du livre des vivants.* Presque tous les Pères, d'après ces paroles du Prophète, *Delectur de libro viventium, et cum justis non scribantur* (Ps. LXVIII, 29) ont pensé que cette question ne formait pas un doute, si *par livre de vie* on entendait celui dans lequel les justes et leurs bonnes œuvres sont inscrits. C'est ce que S. Augustin nous explique en ces termes, sur le Ps. CXXX, n. 8 : *Cujus vis contemptibilis in Ecclesia qui credit in Christum, et diligit Christum, et amat pacem Christi, nomen scriptum est in celo.*

C'est en ce sens que S. Cyrille nous dira (Catéch. XIX, 5) que les renonciations des baptisés *sont inscrites dans les Livres divins*; et dans la Catéchèse suivante, que toutes les bonnes œuvres sont écrites, que les péchés sont effacés par la pénitence, et, comme il l'a dit. (Catéch. IV, n. 24) que les noms des Vierges et des continents étaient inscrits sur les livres des Anges, mais en étaient effacés par suite d'impureté.

Mais si par *le livre des vivants* on entend la *prédestination*, je me tais, ne voulant en aucune manière m'immiscer dans une question où je ne pourrais que rencontrer de redoutables contradicteurs, soit qu'ils admettent une *prédestination gratuite*, ou une *prédestination arrêtée*, décrétée par suite de la prescience des bonnes œuvres. En un mot, je ne me placerai pas entre Molina et Bagnez.

(Note du Traducteur.)

QUINZIÈME CATÈCHÈSE ,

SUR CES MOTS : *Il viendra dans sa gloire juger les vivants et les morts , et son règne n'aura point de fin.*

SOMMAIRE.

- I. En Jésus-Christ tout se présente sous une double face : de là ses deux avénements. — II. Preuves de l'un et de l'autre avènement. — III. Fin et renouvellement du monde. — IV. Il est inutile d'en rechercher l'époque avec trop de curiosité. — V. Signes précurseurs. 1° Les imposteurs qui se donneront pour le Christ. — VI. 2° Les guerres sur la surface de la terre. — VII. 3° Schisme dans l'Eglise. — VIII. 4° Prédication de l'Evangile sur toute la terre. — IX. 5° Apparition de l'Antechrist. 6° L'abomination de la désolation. 7° Hérésies contradictoires de Sabellius et d'Arius. 8° L'Eglise déchirée par mille hérésies. — X. Le Christ paraîtra, non sur la terre, mais dans les cieux. — XI. Le démon préoccupera les hommes contre le dernier avènement par mille impostures. L'Antechrist, puissant magicien, envahira l'empire Romain, trompera les Chrétiens, abusera de la crédulité des Juifs, séduira les Gentils par ses prestiges. — XII. Epoque de son avènement; ses exploits militaires. Il favorisera d'abord le christianisme, puis en deviendra le plus furieux et le plus cruel persécuteur. Son règne ne sera que de trois ans et demi. — XIII. Preuves tirées de Daniel. — XIV. L'Antechrist sera l'instrument immédiat de Satan; ce sera Satan lui-même qui opérera en personne. Ses miracles ne seront que des prestiges. — XV. Il se montrera zélé enthousiaste du temple de Jérusalem. Il ne

paraîtra que lorsqu'il ne restera aucuns vestiges du temple ancien de Jérusalem.—XVI. Ceux qui se sentiront assez de fermeté, devront lui résister et le combattre, et les autres devront prendre la fuite. —XVII. Les Martyrs de cette époque seront supérieurs en gloire et en mérite à tous ceux qui les auront précédés dans cette carrière. Dieu laissera agir l'Antechrist, comme tous les autres persécuteurs, pour confondre les infidèles et exercer la patience des élus. —XVIII. Nous devons prémunir nos enfants contre l'apparition de l'Antechrist. Nos enfants sont ceux que par l'instruction nous engendrons à la foi. —XIX. Dernier avènement de Jésus-Christ. —XX, XXI. Les Prophètes, les Apôtres, ont vu cet avènement dans l'avenir. —XXII. La croix en sera le signe précurseur. Au son de la trompette l'humanité toute entière se réveillera. Les Anges réuniront les justes de tout âge, de tout sexe et de toute condition.—XXIII. Ouverture du livre des consciences.—XXIV. Explication de ces mots : *Juger les vivants et les morts*. Le nombre des Anges surpasse celui des hommes, comme le ciel surpasse en étendue toute la terre. XXV. Confusion des réprouvés. Nous n'aurons d'autres vêtements que nos œuvres. —XXVI. Moyens de se soustraire à la rigueur de ce tribunal. —XXVII, XXVIII. Explication de ces mots : *et son règne n'aura point de fin*. —XXIX, XXX. Objections des hérétiques. —XXXI. Explication grammaticale de ces mots latins *usque*, *donec*, jusqu'à ce que. —XXXII. L'aveuglement des Juifs durera jusqu'à la consommation des siècles. XXXIII. Conclusion.

*Aspiciebam donec throni positi sunt, et Antiquus dierum sedit....
Aspiciebam in visione noctis, et ecce cum nubibus cœli quasi Filius hominis veniebat, etc.* (Dan. vii, 9, 13.)

« Je regardais pendant qu'on disposait les thrones, et l'Ancien des jours s'assit... Je regardais en vision pendant la nuit, et voilà qu'avec les nuages du ciel je vis venir, comme qui dirait, le Fils de l'homme, etc. »

I. Nous vous annonçons aujourd'hui encore un autre avènement de Jésus-Christ, bien différent du premier;

et bien autrement éclatant et majestueux. Car dans le premier il vint pour donner aux hommes dans sa personne un parfait modèle de patience ; mais dans le second il déploiera tout l'éclat de la majesté divine ; il paraîtra ceint du diadème, symbole de son règne éternel. Comme la personne de Jésus-Christ nous offre partout un double aspect, par exemple : une double nativité, l'une de Dieu son Père, antérieure à tous les siècles, l'autre de la Vierge Marie dans la consommation des siècles ; de même nous aurons à le considérer dans un second avènement. L'un fut obscur et sans éclat, comme la rosée du ciel qui tombe sur une toison (Ps. LXXI, 6) ; l'autre, éclatant, majestueux, mais il est futur. Dans le premier, il parut au milieu des hommes, couché dans une crèche, enveloppé de langes (Luc. II, 16) ; dans l'autre, vous le verrez enveloppé de lumière, comme d'un vêtement (Ps. CIII, 2) : dans le premier, il porta la croix et épuisa tous les genres d'outrages et d'ignominies (Heb. XII, 2) ; dans le second, il viendra escorté de plusieurs légions d'esprits célestes dans toute la plénitude de sa gloire. (Matth. XXV, 31.)

Ne nous reposons donc pas avec trop de sécurité sur son premier avènement, attendons et redoutons le second. De même que dans le premier nous avons chanté : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* (Matth. XXI, 9) nous chanterons encore le même cantique, en courant au-devant du Seigneur avec les Anges pour l'adorer. (1 Thess. IV, 16.) Il viendra, non plus pour être jugé, mais pour citer au pied de son tribunal ceux-

là même qui l'ont traduit au leur. Il se tut alors en présence de ses juges iniques (Matth. xxvi, 62; xxvii, 42); mais lorsqu'il siégera sur son tribunal, il rappellera à toute cette masse de vils conjurés les excès auxquels, dans leur rage impie, ils se livrèrent contre son auguste personne, et leur dira : *Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu.* (Ps. xlix, 21.) *Hæc fecisti, et tacui.*

Dans l'économie de la sagesse divine, le Sauveur était d'abord venu pour ramener à lui les hommes par les voies de la douceur et de la patience; mais lorsqu'il paraîtra sur son siège, tous les hommes seront forcés malgré eux de reconnaître son autorité royale et de s'y soumettre.

II. C'est de ces deux avènements que parle le Prophète Malachie en ces termes : *Et le Seigneur que vous cherchez, viendra bientôt dans son temple.* (III, 4.) Tel fut le premier. Puis il continue : *Voilà le Dieu tout-puissant qui vient. Qui pourra soutenir le jour de son entrée ? Qui pourra supporter son regard ? Car le voilà qui vient, comme le feu d'une fournaise épuratoire ou l'herbe des foulons. Il s'assoira pour tout mettre en fusion et tout purifier.* (Ibid. 2, 3.) Le Prophète fait ensuite parler le Sauveur lui-même : *Je viendrai au milieu de vous, placer mon tribunal; je serai un prompt témoin contre les empoisonneurs, les adultères, et ceux qui prostituent mon nom aux mensonges et aux parjures.* (Ibid. 5.)

C'est contre ce jour fatal que l'Apôtre des nations a

voulu nous tenir en garde, lorsqu'il a dit : *Si sur ce fondement on bâtit avec de l'or , de l'argent , des pierres précieuses , ou avec du bois , du foin ou du chaume , l'ouvrage de chacun paraîtra , et le jour du Seigneur le fera voir tel qu'il est , parce qu'il sera découvert par le feu , et que le feu mettra à nu l'ouvrage d'un chacun.*

(1 Cor. III, 12 , 13 .)

C'est à ces deux avènements de Jésus-Christ que le même Apôtre fait allusion dans son Epître à Tite : *La grâce du Dieu Sauveur a paru à tous les hommes , en nous apprenant à renoncer à l'impiété , aux passions mondaines , à vivre dans ce siècle présent avec tempérance , avec justice , avec piété , dans l'espoir de la béatitude et de l'apparition glorieuse de Jésus-Christ notre grand Dieu , notre Sauveur.* (II, 11 , 12 , 13 .)

Vous voyez ici avec quelle précision l'Apôtre nous signale ces deux avènements. L'un fut celui dont il rend grâce , l'autre sera celui que nous attendons tous.

C'est pourquoi le symbole que nous professons et que nous vous donnons ici , est conçu en ces termes : *Qui est monté aux cieux , qui est assis à la droite de son Père , et qui viendra juger les vivants et les morts , et dont le règne n'aura point de fin.*

III. Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc venu du ciel sur la terre, et il y viendra encore à la fin du monde; il viendra au dernier jour dans tout l'appareil de la majesté divine. C'est alors que s'opérera la consommation des siècles, et que ce monde qui existe, sera renouvelé; et parce que tous les genres de corruption, le vol, l'adultère, et tous les crimes ont inondé la terre,

parce que le sang sur le sang n'a cessé de couler, cet admirable domicile ne pouvant plus subsister avec la masse d'iniquités qui en ont fait aux yeux du Créateur un objet hideux, ce monde passera pour reparaître plus beau et plus merveilleux (A).

Voulez-vous que dans les Livres saints nous allions puiser la preuve de ce que nous vous disons ici ? Ecoutez Isaïe : *Les cieux se rouleront comme un livre, tous les astres tomberont comme les feuilles de la vigne ou du figuier.* (xxxiv, 4.) Ajoutez à cela ce que dit l'Évangile : *Le soleil sera obscurci, la lune cessera de donner sa lumière, et les astres tomberont du ciel.* (Matth. xxiv, 29.)

Ne nous affligeons donc pas de la pensée que nous sommes mortels, comme si nous étions seuls sujets à la mort. Les astres aussi périront ; mais peut-être ressusciteront-ils aussi. Le Seigneur roulera les cieux, non pour les anéantir, mais pour les rendre encore plus beaux et plus parfaits. Ecoutez ce que dit le Roi-Prophète : *Vous avez fondé la terre, Seigneur, dès le commencement ; les cieux sont les ouvrages de vos mains ; ils périront, mais vous subsistez.* (Ps. ci, 26, 27.) Les paroles du Roi-Prophète déposent contre vous, me dira-t-on peut-être ; car il dit en termes formels : *Les cieux périront.* Cela est vrai. Mais il va bientôt nous expliquer toute sa pensée. *Ils vieilliront, ajoute-t-il, comme un vêtement ; vous les rouleriez comme un manteau, et ils seront changés.* Le mot de *périr* a ici le même sens que dans ce passage d'Isaïe : *Vous voyez, dit-il, comme le juste a péri, et personne n'a été saisi*

de compassion. (Isaï. LVII, 1.) Et ce texte ne détruit cependant pas l'espoir de la résurrection des corps. C'est pourquoi nous attendons comme une résurrection des cieux.

Le soleil sera converti en ténèbres, et la lune en une mer de sang. (Joël II, 31 ; Act. II, 20.) Ces mots du Prophète doivent apprendre à ceux qui ont abandonné l'école de l'impie Manès, à ne plus qualifier les astres du titre de Dieux, à ne plus voir dans ce soleil qui doit un jour s'obscurcir, la personne du Christ (B).

Ecoutez encore le Sauveur lui-même qui vous dit : *Le ciel et la terre passeront, et mes paroles ne passeront pas.* (Matth. XXIV, 35.) Car il n'y a aucun rapport, aucune comparaison à faire entre les créatures et les paroles du Créateur.

IV. Ainsi donc tout ce que nous voyons autour de nous, passera et sera remplacé par toute autre chose, infiniment supérieure en beauté.

Mais quand cela arrivera-t-il (C) ? Ne perdons pas notre temps à pénétrer les secrets du Créateur. *Ce n'est pas à nous, dit l'Esprit-Saint, à pénétrer les temps et les moments que le Père a réservés à son souverain pouvoir.* (Act. I, 7.) Ne soyez pas assez téméraire (D) pour fixer et déterminer le temps et l'époque dont Dieu s'est réservé la connaissance, et ne vous endormez pas surtout par une fausse sécurité. *Veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez pas.* (Matth. XXIV, 44.) Mais comme il était bon que nous eussions constamment sous les yeux, les signes avant-coureurs de la fin des siècles, que nous fussions dans l'at-

tente perpétuelle du Christ, pour nous tenir en garde contre les impostures de l'Antechrist, l'Esprit-Saint a voulu que les Apôtres s'adressassent à la source de toutes lumières, et lui fissent cette question : *Quand ces choses arriveront-elles ? Quel signe aurons-nous de votre avènement et de la consommation des siècles ?* (Matth. xxiv, 3.) Nous savons que vous viendrez encore une fois sur la terre. Mais Satan se transforme en Ange de lumière (2 Cor. xi, 14); mettez-nous donc en garde contre toute espèce de séductions, pour que nous ne portions pas nos adorations à d'autres qu'à vous. Alors le Sauveur dans sa bonté se hâta de les satisfaire : *Prenez garde*, leur dit-il, *de vous laisser séduire*. Ces paroles s'adressent aussi à vous, mes chers Auditeurs, et vous avertissent de donner toute votre attention à ce qui nous reste encore à vous dire.

Ce n'est pas ici l'histoire des temps passés que nous vous racontons; mais c'est l'avenir, et un avenir certain que nous ne vous prédisons pas. Car nous sommes indigne du titre de Prophète. Mais croyez à ce que nous vous disons. Nous demandons, nous exigeons votre croyance aux livres que nous vous produisons, et aux signes que nous vous indiquons. Examinez chacun en votre particulier les événements qui se sont déjà accomplis et ceux qui restent à voir venir, et tenez-vous sur vos gardes.

V. *Prenez garde de vous laisser séduire; plusieurs viendront en mon nom et vous diront : Je suis le Christ; et ils en entraîneront beaucoup dans l'erreur.* (Matth. xxiv, 4, 5.) Ces faits ont déjà reçu en partie leur accom-

plissement. Car déjà Simon le Magicien, Ménander et quelques autres chefs d'hérésie ont usurpé le nom de Dieu (E). Vous en entendrez encore d'autres qui répéteront cet exécrationnable blasphème; et à ceux-ci en succéderont d'autres.

VI. Pour second signe : *Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre.* (Ibid. 6, 7.) Eh ! ne voyons-nous pas en ce moment la guerre entre les Perses et les Romains (F) dans la Mésopotamie ? Ne voyons-nous pas se soulever nation contre nation, royaume contre royaume ?

Il y aura en divers lieux des pestes, des famines et des tremblements de terre (G). (Ibid. 7.) Vous avez déjà vu tout cela. *Des signes de colère se manifesteront dans les cieux, d'horribles tempêtes désoleront la terre.* (Luc. XXI, 11.) *Veillez donc, vous dit-il, parce que vous ne savez pas à quelle heure le Seigneur viendra.* (Matth. XXIV, 12.)

VH. Mais nous demandons, nous cherchons un signe de l'avènement futur, un signe qui nous soit propre, ainsi qu'à l'Eglise dont nous faisons partie. Eh bien ! le Sauveur va vous le donner. *En ce temps plusieurs trouveront des occasions de scandale; l'un trahira l'autre, chacun se détestera mutuellement.* (Matth. XXIV, 10.) Si vous entendez dire que les Evêques sont en dissension les uns avec les autres, que le clergé (H) est fractionné en divers partis, si les peuples se ruent les uns sur les autres et inondent la terre de leur sang, ne vous troublez pas. Tout cela a été prédit, pour que vous n'en soyez pas scandalisés. Faites attention à ce qui est écrit, et non à ce qui se passe autour de vous. Car si

moi qui vous enseigne, venais par malheur à faire naufrage, gardez-vous de périr avec moi. Il est permis au disciple de devenir meilleur que son maître, et à celui qui arrive le dernier, de devenir le premier, puisque le Seigneur accueille ceux qui viennent à la onzième heure du jour. Si parmi les Apôtres il s'est trouvé un traître, ne vous étonnez donc pas de voir l'esprit de charité presque éteint, et les Evêques en proie aux dissensions.

Ce signe, au reste, ne concerne pas seulement les Princes de l'Eglise, mais encore les peuples. Car il est dit : *Parce que l'iniquité abondera, la charité de beaucoup se refroidira.* (Matth. xxiv, 12.) Et qui aujourd'hui pourrait se glorifier d'avoir conservé pour son prochain une amitié sincère, de n'avoir donné dans son cœur aucun accès à la dissimulation? Ne voyons-nous pas tous les jours échanger des baisers de paix, se faire mutuellement des accueils gracieux et prévenants, se jeter réciproquement des regards de bienveillance, tandis qu'intérieurement on médite, on machine la perte ou la ruine du prochain? et tel dont la bouche ne respire que la paix, ourdit en secret de funestes trames. (Ps. xxvii, 3.)

VIII. Il est encore un signe qui vous a été donné; le voici : *Et cet Evangile du royaume sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations; et c'est alors que la fin arrivera* (1). (Matth. xxiv, 14.) Or, nous le voyons, presque tout l'univers retentit aujourd'hui de l'Evangile.

IX. Qu'arrivera-t-il ensuite? C'est ce que les versets

suivants nous apprennent. *Quand vous verrez l'abomination de la désolation dans le lieu saint, comme elle a été prédite par le Prophète Daniel, que celui qui lit, comprenne bien ce qu'il lit.* (Ibid. 15.) *Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là ; ne le croyez point.* (Ibid. 23.) C'est le défaut de charité, ce sont les dissensions domestiques, les haines particulières qui préparent les voies de l'Antechrist. Car Satan fait déchirer les peuples entr'eux, pour lui aplanir les voies, lorsque le moment de son apparition sera venu. Dieu veuille qu'il ne trouve aucun sectateur parmi vous qui m'écoutez, et parmi les autres serviteurs de Jésus-Christ.

S. Paul écrivant sur ce sujet, nous a laissé encore un signe frappant, lorsqu'il a dit : *Ce jour ne viendra pas que l'apostasie ne soit arrivée auparavant, qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de perdition, cet ennemi de Dieu qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se donnant lui-même pour un Dieu. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit toutes ces choses, lorsque j'étais avec vous ? Et vous savez ce qui l'empêche de venir, afin qu'il paraisse en son temps. Car le mystère d'iniquité se travaille dès à présent. Il faut que celui qui tient maintenant, tienne jusqu'au moment où il sortira d'ici-bas. Alors se découvrira l'impie que le Seigneur détruira du souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de sa présence. Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan avec toutes sortes de signes, de prodiges et de miracles trompeurs et avec*

toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui pèrissent. (2 Thess. II, 3 et seq.) Voilà ce que dit S. Paul.

Or, la défection est arrivée (K); les hommes ont quitté les sentiers de la foi pour se jeter dans les chemins pernicioeux de l'hérésie. Les uns prêchent la *filio-paternité* (le Sabellianisme); d'autres ont l'audace de prêcher que le Christ est le produit du néant. L'hérésie s'était d'abord montrée franchement et à découvert, mais aujourd'hui l'Eglise est pleine d'ennemis cachés. Car les hommes ont abandonné les sentiers de la vérité; ils sont travaillés d'une excessive démangeaison d'entendre des nouveautés. Prépare-t-on artificieusement un discours pour déguiser le venin de l'hérésie, tous y courent, tous y prêtent une oreille attentive; mais s'agit-il d'un discours où l'orateur se proposera de convertir, tous se détournent. Beaucoup se sont égarés par le penchant, par l'attrait qu'ils ont pour l'erreur, plutôt que pour la vérité. Voilà donc cette défection, ou cette apostasie dont a parlé S. Paul. Il ne nous reste plus qu'à attendre l'ennemi. Déjà ses avant-coureurs se sont répandus sur la terre, pour lui aplanir les voies de la conquête.

O vous, qui m'écoutez, prenez garde à vous; mettez votre âme en sûreté. L'Eglise vous en conjure à la vue et sous les yeux du Dieu vivant. C'est pour vous tenir en garde contre l'Antechrist, qu'elle vous l'annonce avant qu'il ne vienne. Viendra-t-il de nos jours? Nous n'en savons rien. Sera-ce après nous? Nous n'en savons pas davantage. Quoi qu'il en soit, il est essentiel pour

nous de savoir qu'il doit arriver et de nous tenir sur nos gardes.

X. Le véritable Christ, le Fils unique de Dieu, ne viendra plus de la terre se mêler parmi les hommes, converser avec eux. Si vous entendez quelqu'un sortant du désert, qui vienne vous conter et vous dire : *Le Christ est ici, il est dans le désert, ne sortez pas; le voici, il est dans cette maison, n'en croyez rien.* (Matth. xxiv, 26. Marc. xiii, 21.) Ne portez plus maintenant, pour le chercher, vos regards sur la terre. Oui, sans doute, c'est des cieux qu'il descendra un jour, non plus seul, comme autrefois, mais escorté d'une multitude innombrable de légions d'Anges; ce ne sera plus sans bruit, sans éclat, comme *la rosée du ciel qui tombe sur une toison* (Ps. lxxi, 6) mais comme *l'éclair qui éclate dans l'orient et qui porte ses feux jusqu'aux extrémités de l'occident. Tel sera l'avènement du Fils de l'homme.* (Matth. xxiv, 27.) *Et c'est alors qu'on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, investi d'une grande puissance et d'une grande majesté.* (Ibid. 30.)

XI. De même que, longtemps avant l'incarnation du Sauveur, le démon sachant qu'il était attendu et devait naître d'une vierge, avait prévenu l'heureux effet qui en devait résulter pour le salut des hommes, par d'affreuses calomnies, de même qu'il avait jeté adroitement au milieu des nations idolâtres les histoires fabuleuses de dieux générateurs et de dieux engendrés avec ou sans concours de femmes, dans l'espérance que l'erreur étant partout profondément enracinée, la vérité ne pourrait

jamais se faire jour, de même encore aujourd'hui, prévoyant le futur et le second avènement du Sauveur, et mettant à profit la stupidité des Gentils, la sotte crédulité des Juifs, leur fol espoir dans un libérateur, il lancera au milieu des nations un magicien profondément versé dans l'art diabolique des enchantements, des sortilèges et des prestiges, et par ce moyen entrainera dans l'abyme avec lui ceux-là qui attendent un Messie libérateur, tous ces peuples encore livrés au culte stupide des idoles. A leur tête il s'emparera de l'Empire Romain (L), prendra le nom de Christ; sous ce nom il trompera les circoncis; à force de prestiges il entrainera les idolâtres.

XII. L'Antechrist paraîtra, lorsque les destinées de Rome seront accomplies. Alors la fin du monde sera proche; sur les débris de cet Empire s'élèveront dix rois qui règneront peut-être en divers lieux, cependant en même temps. A ces dix rois succédera l'Antechrist. Car à l'aide d'opérations magiques, il usurpera l'Empire Romain, il humiliera trois de ces rois, il s'assujettira les sept autres. (Dan. VII, 24.) En profond politique on le verra d'abord affecter la clémence, la modération, et surtout une grande philanthropie. Et après avoir séduit les Juifs par de faux prodiges, s'être fait reconnaître d'eux pour le Messie qu'ils attendaient, il jettera le masque, et surpassera en scélératesse, en cruauté, tout ce que l'injustice, la férocité, l'impiété auront pu produire de plus monstrueux dans les siècles antérieurs. (Daniel. VII, 24.)

L'humanité entière gémera sous le joug de cet en-

nemi impitoyable, sanguinaire, perfide et astucieux. C'est surtout contre nous Chrétiens, que sa fureur sathanique se déploiera. Mais après un règne de trois ans et demi, s'effectuera le second avènement du Fils unique de Dieu, du Sauveur des hommes, du vrai Christ, qui viendra enfin mettre un terme aux iniquités dont la terre sera désolée, qui de son souffle fera disparaître ce cruel, mais dernier fléau de l'humanité, et l'enchaînera à jamais au fond des abymes éternels.

XIII. Voilà ce que nous enseignons appuyé, non pas sur des conjectures, mais sur les Livres saints dont l'Église est dépositaire, et notamment sur ce texte du Prophète Daniel, dont nous venons de prendre lecture et dont l'Archange Gabriel nous a lui-même donné l'explication en ces termes : *La quatrième bête sera le quatrième empire sur la terre qui absorbera tous les autres empires.* (Dan. VII, 23.)

Or, tous les auteurs ecclésiastiques s'accordent à voir dans l'Empire Romain ce quatrième empire dont parle l'Archange. Selon eux le premier fut celui des Assyriens ; le second, celui des Mèdes et des Perses ; le troisième, celui des Macédoniens ou des Grecs ; le quatrième enfin, celui des Romains.

L'Ange continuant son explication vous dit encore : *La bête est armée de dix cornes qui représentent dix rois qui s'élèveront de ce même royaume. Il s'en élèvera un autre après eux, qui sera plus puissant et plus méchant que ceux qui l'auront devancé.* (Ibid. 24.) C'est-à-dire, que tous ceux qui auront jamais régné avant lui. Des dix rois, il en humiliera trois ; or, il en restera

sept, et il sera le huitième (M). *Il lancera des blasphèmes contre le Très-Haut.* (Apoc. XVI, 11. Dan. VII, 25.) Tels seront les actes de cet impie blasphémateur, de ce contempteur des lois, qui parviendra à la puissance suprême, non par voie de succession légitime, mais par voie de sortilèges et de magie.

XIV. Quel sera-t-il enfin ? Quel esprit l'animerá ? Paul, faites-nous le connaître : *Cet impie qui doit venir revêtu de la puissance de Satan, se fera connaître par toutes sortes de prodiges et de signes trompeurs.* (2 Thess. II, 9.)

Ici l'Apôtre nous fait voir l'Antechrist comme un instrument dans les mains de Satan ; et celui-ci personifié, et opérant par lui et dans lui. Convaincu de la fin prochaine de son règne, persuadé que l'heure de son jugement va sonner, ce ne sera plus par ses lieutenants qu'il fera la guerre à l'Eternel, mais il la fera par lui-même et ouvertement. Il mettra en jeu toutes ses ressources de mensonges, de fourberies et de prestiges, *in omni virtute, et signis, et prodigiis mendacii.* Car celui qui est le *Père du mensonge* (Joh. VIII, 44) fera des œuvres mensongères, couvertes des apparences de la vérité; de manière que le peuple fasciné croira voir un mort ressuscité, et ne verra qu'un phantôme; il redressera des boiteux, il rendra la vue aux aveugles, et ses guérisons seront imaginaires.

XV. L'Apôtre continue en ces termes : *Cet ennemi de Dieu qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est dit Dieu ou divinité; (car il fera la guerre à toutes les idoles) jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu.* (Ibidem.)

Quel sera ce temple (N) ? L'Apôtre sait bien que le temple des Juifs aura été détruit. A Dieu ne plaise qu'il voulût parler de celui où nous sommes réunis ! Mais pourquoi disons-nous cela ? pour ne pas paraître nous flatter nous-mêmes. Car si l'Antechrist doit se présenter aux Juifs, comme le Messie, ou le Christ qu'ils attendent, il voudra en être adoré ; et pour mieux les séduire il manifestera un grand zèle pour la reconstruction de leur temple. Il se dira issu du sang de David, destiné à relever le temple de Salomon. Mais, lorsqu'il viendra, il ne trouvera pas pierre sur pierre sur la place où fut jadis la maison du Seigneur, suivant l'arrêt porté par le Sauveur lui-même. Car il viendra, lorsque le temps aura fait disparaître toutes les pierres (O), et que celles mêmes qu'on aura réunies sous le prétexte de reconstruction, auront été totalement dispersées par des motifs quelconques. Je ne parle pas de l'enceinte extérieure, mais de l'intérieur où étaient les Chérubins. *Alors il viendra avec toutes sortes de signes et de prodiges mensongers.* (2 Thess. II, 9.) Il fera d'abord la guerre à l'idolâtrie ; il affectera dans le principe une tendre philanthropie. Jetant ensuite le masque, il fera à l'humanité une guerre d'extermination, surtout contre les enfants de Dieu. Car, dit Daniel, *Je voyais, et de sa corne il faisait la guerre aux saints.* (Dan. VII, 21.) Puis ailleurs : *Ce sera un temps d'affliction ; affliction telle qu'aucune nation n'en aura éprouvé une pareille sur la terre jusqu'à ce moment.* (XII, 1.)

En présence de cette épouvantable bête, devant cet effroyable dragon, aucune force humaine ne pourra ré-

sister ; car il dévorera tout ce qui se trouvera devant lui.

Mais, quoique les Livres saints nous offrent sur ce sujet une intarissable source d'instruction, nous nous arrêterons cependant, parce qu'il faut mettre un terme à nos paroles.

XVI. Le Seigneur dans sa miséricorde, prévoyant les violences auxquelles devait se livrer son ennemi, n'a pas laissé sans secours les âmes pieuses. C'est à elles qu'il a adressé ces paroles de consolation : *Que ceux qui se trouveront alors dans la Judée, fuient dans les montagnes.* (Matth. xxiv, 16.) S'il en est qui se sentent d'une assez grande force, pour combattre Satan et lui faire face, qu'ils restent (car je ne désespère ni de la force ni de la vigueur de l'Eglise) et qu'ils se disent à eux-mêmes : *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ?* (Rom. viii, 35.) Mais quant à ceux qui se sentiront défaillir, qu'ils se mettent en lieu de sûreté, tandis que les braves feront tête à l'ennemi. Car je le répète : *Ce sera une affliction telle, que depuis la création il n'en aura pas été vu de pareille, et il n'en sera jamais vu.* (Matth. xxiv, 21.) Au reste, grâces soient rendues au Seigneur de ce que dans sa miséricorde il a daigné restreindre dans un cercle de peu de jours cet effroyable torrent de calamités. Car il nous dit : *Mais, en faveur des élus, ces jours de désolation seront abrégés.* (Ibid. 22.) Le règne de l'Antechrist ne sera que de trois ans et demi (P). Ce n'est pas d'après des livres apocryphes que nous parlons ici, mais d'après le Prophète Daniel, dont voici les expressions : *Et il lui*

sera donné, pour exercer sa puissance, un temps, des temps, et la moitié d'un temps. (Dan. VII, 25.) Un temps, c'est une année, et dans cette année sa puissance s'accroîtra sensiblement; puis *deux temps* ou deux années mettront le comble à son impiété; *la moitié d'un temps* ou les six mois qui suivront, mettront un terme à son empire et à sa vie. C'est ce que répète encore le même Prophète en ces termes : *Il a juré par le Dieu vivant dans l'éternité que cela arrivera dans le temps, les temps et la moitié d'un temps.* (Ibid. XII, 7.)

C'est peut-être encore à notre opinion que se réunissent ceux qui ont commenté ces autres paroles de Daniel : *Mille deux cent quatre-vingt-dix jours* (Ibid. 11), et celles-ci : *Bienheureux celui qui attend, et qui parvient au treize cent trente-cinquième jour.* (Ibid. 12.) C'est pourquoi il faudra se cacher et fuir. Car peut-être n'aurons-nous pas achevé d'instruire toutes les villes d'Israël avant la venue du Fils de l'homme. (Matth. X, 23.)

XVII. Quel sera alors l'heureux mortel qui sacrifiera généreusement sa vie pour le nom de Jésus? Quant à moi, je n'hésite pas à mettre au-dessus de tous les martyrs, ceux qui verseront alors leur sang pour la foi. Jusqu'à ce jour terrible ceux qui auront combattu, n'auront encore lutté qu'avec d'autres hommes. Mais tel qui combattra contre l'Antechrist, se trouvera corps à corps aux prises avec Satan en personne (Q). Les rois qui jusqu'à ce jour auront persécuté l'Eglise, n'auront jamais employé de moyens plus violents que la mort; ils ne seront jamais donnés pour des thaumaturges; jamais ils n'auront évoqué les morts, pour faire de leurs ombres

le simulacre des résurrections. Celui-ci joindra à la fureur du glaive tous les genres de déceptions, *de manière à séduire même les élus, s'il est possible.* (Math. XXI, 24.)

Mais, pour que l'apostasie ne crût pas se justifier, en se disant à elle-même : « Qu'a fait de plus le Christ ? D'où « celui que nous voyons, tient-il le pouvoir d'opérer tant « de merveilles ? Si Dieu ne l'eût pas voulu, s'il ne l'eût « pas permis, cela ne serait pas. » Mais l'Apôtre, pour vous fortifier et vous faire tenir sur vos gardes vous a dit d'avance : *C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces, qu'ils croiront au mensonge* (ce mot : *enverra* est mis ici pour : il *permettra*), non pas que ces illusions puissent leur servir d'excuses, mais pour qu'elles soient contr'eux un motif de condamnation. Et pourquoi ? Parce qu'ils n'auront pas cru à la vérité, c'est-à-dire, à Jésus-Christ, mais parce qu'ils auront consenti à l'iniquité, c'est-à-dire, à l'Antechrist. (2 Thess. II, 10, 11.)

Dieu permettra alors ces épreuves, comme il les a permises, et permettra encore dans les persécutions qui s'élèvent de temps à autre contre l'Eglise. Ce n'est pas qu'il ne puisse les empêcher, mais c'est qu'avant de couronner ses athlètes, il veut éprouver leur patience, comme il a mis à l'épreuve celle de ses Prophètes et de ses Apôtres. Il veut, avant de les mettre en possession de son héritage éternel, qu'ils s'en rendent dignes par des travaux héroïques, mais de courte durée. C'est ce qu'a dit le Prophète Daniel : *Et dans ce temps sera sauvé tout votre peuple qui est inscrit dans le livre* (il est

évident qu'il parle ici du livre de vie). *Beaucoup de ceux qui dorment au sein de la terre se réveilleront : les uns pour la vie éternelle, et les autres pour être livrés à l'opprobre, à l'ignominie dans les siècles infinis. Ceux qui auront été intelligents, brilleront comme la splendeur du firmament, et beaucoup de justes seront comme des étoiles dans les siècles des siècles et au delà.* (Dan. xii, 1, 2, 3.)

XVIII. O vous qui m'écoutez, tenez-vous donc sur vos gardes. Vous venez d'entendre les signes auxquels vous reconnaîtrez l'Antechrist. Ne vous contentez pas de les retenir dans votre mémoire pour vous seuls; sans jalousie faites-en part à tout le monde. Si la nature vous a donné un fils, instruisez-le, avertissez-le, fortifiez-le contre les dangers à venir; si sur les fonts de baptême vous avez donné à l'Eglise un enfant (R), précautionnez-le contre toutes espèces de séductions, afin qu'il ne quitte pas la voie de la vérité, pour se jeter dans les sentiers de l'erreur. *Car déjà le mystère d'iniquité s'accomplit.* (2 Thess. ii, 7.) Les guerres de nations à nations m'épouvantent; les dissensions qui déchirent l'Eglise m'effraient; les haines particulières qui éteignent la charité chrétienne, me font peur. Au reste, j'en ai dit assez. Puisse le ciel ne pas nous rendre témoins de tous ces malheurs! Soyons cependant sur nos gardes. Arrêtons-nous. Voilà ce que nous avons à dire sur l'Antechrist.

XIX. Parlons maintenant du second avènement de Jésus-Christ. Attendons-nous à le voir du haut des cieux au milieu des nuages descendre sur la terre. C'est alors

qu'on entendra sonner les trompettes de la milice céleste. Ceux-là qui sont morts en Jésus-Christ, ressusciteront les premiers ; les justes qui seront encore sur la terre, seront emportés dans les nuées, pour recevoir la récompense due à leurs travaux, pour être couronnés dans leurs corps d'une manière plus sublime, comme des athlètes qui ont combattu au delà des forces humaines. Ainsi que l'a dit l'Apôtre : *Car aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, et par le son de la trompette, le Seigneur lui-même descendra du ciel ; et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront d'abord. Puis nous autres qui serons vivants et qui aurons été réservés jusqu'à ce jour, nous serons emportés avec eux dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air. Et c'est ainsi que nous serons pour jamais avec le Seigneur.* (1 Thess. IV, 15, 16.)

XX. L'auteur de l'Ecclésiaste avait aussi vu ce dernier avènement du Seigneur et la consommation des siècles, lorsqu'il écrivait : *Régouissez-vous donc, jeune homme, dans votre jeunesse, etc. Bannissez la colère de votre cœur, éloignez le mal de votre chair, souvenez-vous de votre Créateur, avant que les jours d'affliction soient arrivés..... Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent..... et que ceux qui regardaient par les trous soient enveloppés de ténèbres.* C'est-à-dire, avant que nous soyons privés de la faculté de voir. — *Avant que la chaîne d'argent, c'est-à-dire, la voûte étoilée, ou la voie lactée soit rompue, et que l'anthémion d'or soit brisé (S) :* Par ces mots il entend le soleil dont l'aspect est d'or. Car l'*Anthemis* (héliotrope) plante

assez connue, porte dans sa fleur ou corolle des pétales rangés orbiculairement comme des rayons solaires. (Eccle. XI, 9, 10; XII, 6.) Quand on se lèvera au gazouillement du passereau, qu'on regardera d'un lieu élevé et qu'on ne trouvera que terreur sur les chemins, (Eccle. XII, 4, 5) que verra-t-on ? C'est alors qu'on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, (Matth. XXIV, 30) et la désolation se répandra de tribus en tribus. (Zach. XII, 12.) Que se passera-t-il en ce moment ? L'amandier entrera en fleurs, la sauterelle s'engraissera, le caprier se desséchera. (Eccle. XII, 5.) De même, disent les interprètes, que la fleur de l'amandier ne paraît qu'au printemps, ce sera dans la même saison que nos corps brilleront dans tout leur éclat, comme l'arbre dans sa floraison ; de même que la sauterelle reprendra son embonpoint (T), ainsi l'âme volera avec ardeur, quoique enveloppée de son corps ; de même que le Capparis se desséchera, ainsi disparaîtront les méchants, comme de viles épines.

XXI. Vous connaissez maintenant tous ceux qui ont prédit le dernier avènement du Sauveur. Vous voyez comment ils ont entendu la voix du passereau. Apprenons nous-mêmes à l'entendre. Car, aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, le Seigneur lui-même descendra du ciel, au son de la trompette de Dieu. (1 Thess. IV, 15.) L'Archange proclamera les ordres du Très-Haut, et criera au milieu des tombeaux : *Levez-vous, sortez à la rencontre du Seigneur.* (Matth. VI, 6, 7. Ephes. V, 14.) Cette descente sera terrible. Écoutons le Roi-Prophète : *Dieu viendra dans toute sa*

splendeur. Oui, notre Dieu viendra, et ce ne sera pas dans le silence. Un feu dévorant courra devant lui, il sera escorté d'une violente tempête. (Ps. XLIX, 3.) Il viendra le Fils de l'homme, il s'avancera jusqu'à l'Ancien des jours. (Dan. VII, 13.) Ainsi que le dit le Prophète dont nous avons fait lecture, il viendra porté sur les nuées du ciel. Ses yeux seront des *torrents de feu*, dans lesquels les mortels seront éprouvés. Celui qui aura pour lui des œuvres d'or, en sortira plus éclatant; celui-là, au contraire, qui n'aura que des œuvres futiles sera, comme la paille, la proie des flammes. *Et l'Ancien des jours (le Père) paraîtra sur son trône, vêtu de blanc comme neige, sa chevelure le disputera à la laine la plus pure. (Dan. VII, 9.)* C'est du langage des hommes que le Prophète emprunte les couleurs dont il trace la peinture qu'il fait de Dieu. Pourquoi? Pour nous montrer que celui dont il parle, n'est pas le Dieu de ceux qui sont souillés d'iniquités. Car, dit-il, *j'effacerai vos péchés, et je vous rendrai blancs comme neige et comme la laine la plus pure. (Isaï. 1, 18.)* Ce qui sera le signe de l'innocence ou de la rémission des péchés.

Le Seigneur qui s'est élevé au ciel sur les nuées, (Act. 1, 9) descendra du ciel sur les nuées. Car c'est lui-même qui a dit : *Et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance, et avec une grande gloire. (Matth. XXIV, 30.)*

XXII. Quel sera le signe infailible de son avènement? Car il doit être tel qu'aucune puissance ennemie ne le puisse imiter. Alors le signe du Fils de l'homme, est-il dit, paraîtra dans le ciel. (Matth. XXIV, 30.)

Mais quel est le véritable signe et le seul propre à Notre-Seigneur Jésus-Christ? C'est incontestablement sa croix. C'est sous cet étendard lumineux que paraîtra le Roi des rois, qui fut crucifié, pour qu'à la vue de ce signe les Juifs, les auteurs de sa Passion, qui l'ont environné d'embûches, le reconnaissent, et que dans leur effroi on les entende s'écrier de tribus en tribus : « Voilà celui « que nous avons souffleté et conspué ; voilà celui que « nous avons lié, garrotté, flagellé ; voilà celui d'entre « nous que nous avons crucifié, après en avoir fait le « sujet de nos dérisions. Où fuirons-nous ? Où cher- « chons-nous un asyle contre sa colère ? » En effet, cernés de toutes parts par des légions d'Ange, ils ne pourront se soustraire à sa vengeance. La croix sera pour ses ennemis un sujet d'horreur et d'épouvante, et un sujet de triomphe pour ceux qui auront cru en elle, qui l'auront prêchée, qui auront souffert pour elle. Heureux le mortel que le Christ reconnaîtra alors pour son ami !

Car ce Roi dans sa puissance, dans sa gloire, au milieu de ses légions d'Ange, assis à la droite de son Père, reconnaitra ses fidèles serviteurs. Et pour que les élus ne soient pas confondus avec les réprouvés, *il enverra ses Anges qui feront entendre la trompette éclatante, et qui rassembleront les élus des quatre vents.* (Matth. xxiv, 31.) Si Dieu ne perdit pas de vue Loth qui dans Sodome se trouvait être l'unique juste, comment pourrait-il confondre tant de milliers de justes avec tant de réprouvés ? **VENEZ**, dira-t-il, à ceux que les Anges auront rassemblés, qui accourront à lui, portés sur les nuées, *venez, vous êtes les bénis de mon Père.* (Ibid. xxv, 34.)

XXIII. Parmi vous, quelqu'un pourrait peut-être dire : « Je suis pauvre, et au milieu de cette catastrophe « je pourrais par hasard être surpris par la maladie « dans mon lit, privé de forces et de secours; et moi, « femme, je serai peut-être au moulin; ne nous laissera-t-on pas de côté, comme des êtres méprisables? » Rassurez-vous, homme; le souverain Juge ne fait acception de personne. *Il ne jugera pas suivant le rang qu'on tient dans le monde; et l'éloquence n'aura aucun accès devant lui.* (Isaï. XI, 3. Sept.) Le savant comme l'ignorant, le riche comme le pauvre, comparaitront tous également; et fussiez-vous égaré dans les champs, les Anges sauront vous recueillir. (Matth. XXIV, 40.)

Ne vous imaginez pas qu'alors il ne s'agira que des maîtres de la terre, que l'homme des champs sera délaissé. Pauvres ou esclaves, soyez sans inquiétude. Celui qui a paru au milieu de nous sous la forme de l'esclave, ne méprisera pas alors l'esclave. Fussiez-vous alors gisant dans un lit de douleur, vous n'y serez pas oublié; car il est écrit : *De deux personnes qui seront couchées dans le même lit, l'une sera prise, l'autre laissée.* (Luc. XVII, 34.)

Si le besoin ou la nécessité vous retient au moulin, soit homme soit femme, si vous avez des enfants, si vous êtes condamné à tourner la meule, rassurez-vous : *Celui qui délivra et mit en liberté ceux qui étaient dans les fers* (Ps. LXVII, 7); celui qui sut affranchir Joseph, le porter de la prison sur les marches du trône, saura aussi vous racheter, mettre un terme à vos maux, et vous donner une place dans le royaume des cieux. Prenez

seulement courage , travaillez sans relâche , combattez gaiement. Car aucune de vos bonnes actions ne sera perdue. Tout est scrupuleusement écrit ; vos prières, vos oraisons, vos aumônes, vos jeûnes, votre vie passée, soit dans un mariage chaste et chrétien, soit dans le célibat, soit dans la viduité supportée en vue de Dieu , tout est écrit dans le livre de vie. C'est à la virginité, c'est à la continence que les plus belles couronnes sont réservées, et l'éclat des vierges le disputera à celui même des Anges.

Mais si vous avez pris plaisir à considérer avec moi le tableau des récompenses destinées aux justes , il faut également vous résoudre à écouter avec patience le sort que la justice divine réserve aux méchants. Car il faut vous le dire : vous trouverez aussi écrits toutes vos rapines, toutes vos injustices, vos fornications, vos parjures, vos blasphèmes, vos empoisonnements, vos homicides, et tous les péchés que vous pourriez avoir eu le malheur de commettre après votre baptême ; car tous ceux commis antérieurement seront effacés.

XXIV. Quand le Fils de l'homme viendra , ce sera dans toute sa gloire , et tous les Anges seront avec lui. (Matth. xxv, 34.) Voyez , ô homme ! en présence de quelle multitude de témoins vous comparâtes au tribunal de Dieu. Toute la création assistera à votre jugement. Mettez-vous sous les yeux cette innombrable nation Romaine qui est existante aujourd'hui, cette multitude de barbares qui vivent actuellement hors de l'Empire ; ajoutez à votre calcul tous ceux que la mort a moissonnés depuis un siècle ; à ce siècle ajoutez-y encore

mille ans , que dis-je , entassez toutes les générations réduites en poudre depuis Adam jusqu'à vous : ce nombre, s'il en est un , nous épouvante. Eh bien ! il est encore peu de choses en comparaison de celui des esprits célestes. Tous ensemble forment un troupeau de *quatre-vingt dix-neuf brebis* , tandis que le genre humain pris collectivement n'en fait qu'*un*. (Matth. XVIII, 12. Luc. xv, 4.) Car si on peut estimer approximativement une population quelconque sur l'étendue de son territoire , et si la terre n'est qu'un point relativement à l'espace qu'occupe l'univers entier , si le ciel qui enveloppe la terre, contient une population proportionnée à son extension ; on trouvera que le nombre des esprits célestes est infiniment au-dessus de tout ce que la terre a pu produire et contenir d'hommes depuis la création. Au reste, nous lisons dans les Livres saints : *Mille milliers d'AnGES le servaient, et dix mille dizaines de milliers l'escortaient*. (Dan. VII, 10.) On voit ici que le Prophète n'a pas voulu en spécifier le nombre , mais nous donner seulement une idée approximative de leur prodigieuse multitude.

Dieu le Père siégera assisté de Jésus-Christ, en présence du Saint-Esprit (V). C'est alors que la trompette des AnGES nous citera tous au redoutable tribunal ; nous y comparâtrons tous chargés de nos œuvres bonnes ou mauvaises. Cette attente ne doit-elle pas, dès ce moment même, nous frapper d'une terreur salutaire ? Ne croyez pas, vous qui m'écoutez , qu'une condamnation subie en face d'une si nombreuse assistance , abstraction faite du supplice, soit une peine légère. N'aimerions-nous pas mieux

mille fois mourir que d'entendre notre condamnation sortir de la bouche de nos amis mêmes ?

XXV. Tremblons donc, mes Frères, dans l'attente de ce jour si redoutable pour les méchants ; tremblons d'entendre sortir notre arrêt de mort de la bouche de celui qui n'a besoin, pour nous confondre, ni d'enquêtes, ni de témoins, ni d'accusateurs. Ne vous fiez pas aux ténèbres dont vous étiez enveloppés, lorsque vous péchâtes. Ne dites pas : C'est la nuit que j'ai donné un libre cours à mes honteuses passions, que je me suis livré aux opérations magiques ; c'est la nuit qui a couvert de ses voiles mes iniquités, aucun mortel n'en a été témoin. Il n'y a que ma conscience qui peut seule me les reprocher. Eh bien ! c'est cette conscience, qui déposera contre vous ; c'est elle qui vous accusera ; c'est elle qui prononcera votre arrêt, *entre les réflexions et les pensées qui vous accuseront, ou vous défendront au jour où Dieu jugera par Jésus-Christ tout ce qui est caché dans le cœur des hommes.* (Rom. II, 15, 16.) L'œil terrible du Juge vous forcera à dire toute la vérité, ou plutôt vous convaincra en dépit de votre silence. Car là vous comparâtes comme enveloppé de vos œuvres bonnes et mauvaises. C'est ce que le Juge (c'est-à-dire Jésus-Christ) nous a notifié lorsqu'il a dit : *Le Père ne juge personne, mais il a donné tout pouvoir au Fils de juger.* (Joh. V, 22.) Le Père juge par le Fils, sans se dépouiller de son autorité suprême. Ainsi le Fils juge de l'aveu du Père, parce qu'il n'y a pas deux volontés entre le Père et le Fils, et que celle de l'un est essentiellement celle de l'autre.

Que dira donc le Juge? Faudra-t-il, oui ou non, produire le tableau de toute votre vie? *Toutes les nations s'assembleront devant lui.* (Matth. xxv, 32.) Car il faut que tout genou dans le ciel, sur la terre et dans les enfers fléchisse devant le Christ. (Philip. 11, 10.) Puis *il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.* (Matth. xxv, 32.) Et comment le pasteur opère-t-il cette séparation? Vaut-il chercher dans un registre les individus inscrits sous le nom de brebis ou de bouc? Ne les juge-t-il pas à leur aspect particulier? N'est-ce pas à la laine qu'il reconnaît la brebis? N'est-ce pas cette peau velue, brune, puante, rude, qui lui indique le bouc? Eh bien! telle sera votre image. Si vous êtes purifié de vos péchés, toutes vos œuvres seront pour vous la toison de la brebis, la laine la plus blanche (Isaï. 1, 18); votre vêtement sera sans tache, et vous direz toujours : *Je me suis dépouillé de ma robe; comment la reprendrai-je?* (Cant. v, 3.) C'est donc à la toison que vous serez reconnu comme brebis; mais si un poil long, rude et âpre vous trahit, découvre en vous un esprit sauvage et rétif, comme dans Esaü qui pour de vils aliments sacrifia ses droits les plus précieux, vendit sa prérogative la plus noble, celle de premier-né (Genes. xxv, 33) vous serez rejeté au côté gauche.

Que le ciel détourne de dessus vos têtes le malheur d'être infidèles à la grâce, ou d'être par vos péchés rejetés au nombre des réprouvés.

XXVI. Oui, le jugement dernier est fait pour nous glacer d'effroi, en raison des suites terribles que les

Livres saints nous en font connaître. C'est du royaume des cieus ou du feu éternel qu'il s'agira pour nous dans cet instant redoutable. (Matth. xxv, 46.)

Comment, dira-t-on, pourrons-nous échapper aux feux éternels? Comment pourrons-nous prendre possession du royaume des cieus? *Comment?* Eh! le Seigneur vous l'a dit : *J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger.* (Ibid. 35.) Voilà le *comment*. Ici il n'y a point de paraboles, point d'allégories, il ne s'agit que d'exécuter à la lettre ce qu'il nous dit : *J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, vous m'avez donné à boire ; j'ai été sans asyle, vous m'avez recueilli sous le toit hospitalier ; j'ai été nu, vous m'avez revêtu ; j'ai été malade, vous m'avez visité ; j'ai été en prison, et vous êtes venu à moi.* (Ibid. 36.) Voilà comment vous pourrez vous soustraire aux malheurs éternels qui nous menacent tous : faites ce qu'il vous a dit, et vous régnerez avec lui ; méprisez ce qu'il a dit, et vous serez impitoyablement condamné.

Sans plus tarder, mettez-vous à l'œuvre. Persévérez dans la foi, gardez-vous d'imiter les vierges folles, et de vous exposer, après avoir acheté votre huile, à trouver les portes fermées. (Matth. xxv, 10, 11, 12.) N'allez pas croire qu'il vous suffira d'avoir votre lampe à la main ; il faudra encore qu'elle brûle. Il faudra que votre lampe, c'est-à-dire, l'éclat de vos bonnes œuvres brille aux yeux des hommes, et que votre exemple ne donne pas aux autres l'occasion de blasphémer le nom de Dieu. (Rom. II, 24.) Revêtez-vous du manteau de l'incorruptibilité (X) (1 Cor. xv, 53) et de l'éclat des vertus. (1 Timoth. II, 10.) Soyez exact et fidèle dans toute

administration que la Providence vous aura confiée. Est-ce de l'argent qu'elle a remis entre vos mains ? Dépensez-le selon ses vues. Vous a-t-elle constitué l'économe de la parole de vérité ? Mettez-vous en état de rendre un compte fidèle, comme un digne et fidèle serviteur. Vous a-t-elle donné le don de la parole (2 Tim. II, 25) celui de réduire sous le joug de la foi l'esprit de vos auditeurs ? (Act. XXI, 10.) Acquitez-vous-en comme un fidèle mandataire. Dans le service de Dieu, mille portes sont ouvertes à l'ardeur du zèle. Toutes les fonctions y sont nobles. Prenons garde seulement que, pendant que nous marchons avec confiance au-devant du Roi éternel, de Jésus-Christ qui règne dans les siècles des siècles, quelqu'un d'entre nous ne soit frappé de réprobation. Car le règne est éternel de celui qui juge les vivants et les morts, et qui est mort pour les uns et pour les autres. *Car, comme dit l'Apôtre, c'est pour cela même que le Christ est mort, c'est pour avoir un empire souverain sur les morts et sur les vivants.* (Rom. XIV, 9.)

XXVII. Si par hasard vous entendez dire à quelqu'un que le règne de Jésus-Christ doit avoir un terme (Y), anathématissez sans crainte cette doctrine. C'est une nouvelle tête que l'hydre de l'hérésie vient encore de lever dans les environs de la Galatie. Un nouveau suppôt de l'esprit de ténèbres a osé prêcher que la fin du monde serait aussi la fin du règne de Jésus-Christ. Il a été assez téméraire, pour établir, en point de doctrine, que le Verbe émané du Père par la génération rentrerait alors dans le sein de son Père pour n'en plus sortir. Cet

apôtre d'impiété n'a jamais entendu ces paroles du Sanveur : *L'esclave ne demeure pas toujours en la maison, mais le Fils y demeure toujours* (Joh. VIII, 35) ni celles de l'Archange Gabriel qui a dit : *Et il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin.* (Luc. I, 32, 33.) Voilà ce qui est écrit. Voilà les paroles auxquelles des hommes sont assez pervers pour donner un démenti. Auquel des deux ajouterez-vous foi ? Ou aux paroles de l'Archange, ou au téméraire qui se met en contradiction formelle avec lui ?

Remontons plus haut. Écoutons le Prophète Daniel : *Je voyais dans une vision de la nuit ; et voilà qu'avec les nuées du ciel je vis venir comme qui dirait le Fils de l'homme. Il parvint jusqu'à l'Ancien des jours. Il lui fut donné honneur, principauté, empire ; et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront. Sa puissance qui sera éternelle, ne passera pas, et son royaume ne sera jamais détruit.* (Dan. VII, 13, 14.) Tenez-vous-en à ces paroles ; elles sont plus sûres que celles qui sortent de la bouche de l'hérésie. Ces témoignages que vous venez d'entendre sont assez positifs pour vous convaincre que le règne du Christ n'aura jamais de fin.

XXVIII. Vous avez quelque chose de semblable dans l'explication de la pierre qui se détache d'elle-même de la montagne. (Dan. II, 34.) Cette pierre est la figure de Jésus-Christ incarné, dont *l'empire ne tombera pas entre les mains d'un autre peuple.* (Ibid. 44.)

Le Roi-Prophète nous dit aussi quelque part : *Votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement.* (Ps. XLIV, 7.) *Vous avez, Seigneur, dit-il ailleurs, vous avez dès le*

commencement jeté les fondements de la terre ; ils périront , mais vous existerez à jamais ; mais vous êtes toujours le même , et vos années ne passeront pas. (Ps. CI, 26, 27, 28.) Telles sont les paroles dont l'Apôtre fait l'application à la personne de Jésus-Christ même. (Heb. I, 8, 10, etc.)

XXIX. Voulez-vous connaître la source où ces Docteurs ont puisé leur délirante doctrine ? C'est dans ces paroles de l'Apôtre qu'ils lisent mal, et qui sont néanmoins très-claires : *Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds.* (1 Cor. XV, 25 ; Ps. CIX, 1.) De là ils argumentent et disent : Son règne cessera donc lorsqu'il aura subjugué tous ses ennemis. Folie ! Absurdité ! Est-ce que celui qui a régné tant qu'il avait des ennemis à combattre, cessera de régner lorsqu'il n'en aura plus ? Son empire ne sera-t-il d'autant plus stable , qu'il ne rencontrera plus d'adversaires (1) ?

XXX. Le même Apôtre a dit encore : *Lorsque toutes choses auront été assujetties au Fils , alors le Fils sera lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses.* (Ibid. 28.) De ces paroles ils ont follement (Z) conclu qu'alors le Fils rentrerait dans le sein de son Père. O folie ! O extravagante impiété ! Quoi ! Vous qui êtes l'œuvre de ses mains, vous aurez l'immortalité en partage, et le Christ qui vous a créé, vous et tout ce qui existe , rentrera dans le néant ! Quel épouvantable blasphème ! Comment toute la création lui sera-t-elle

(1) Voyez notre dissertation sur . *Non auferetur sceptrum* , n. x et xi.

soumise? Sera-ce dans le néant, ou dans son existence? Dans ce dernier cas, ce qui sera soumis au Fils sera impérissable, et le Fils soumis au Père périra?

Oui, il sera soumis ; ce n'est pas à dire qu'alors seulement il commencera à faire la volonté de son Père ; car *de toute éternité il a fait ce qui lui était agréable.* (Joh. VIII, 29.) Mais c'est qu'alors son obéissance sera spontanée, sans contrainte, sans nécessité. Car il n'est pas esclave, soumis aux lois de la nécessité ; mais il est Fils, et comme tel il obéira par sentiment et par amour.

XXXI. Demandons-leur ce qu'ils entendent par ces mots : Jusqu'à quand, *quousque* ; jusqu'à ce que, *donec*, et quel sens ils leur attachent. Car quant à moi, c'est avec ces mots, sans changer de terrain, que je vais mettre au jour leur erreur grossière. Et, puisqu'ils sont assez audacieux, pour appuyer leur doctrine mensongère sur ces paroles de l'Apôtre : *Jusqu'à ce qu'il ait mis ses ennemis sous ses pieds*, pour en conclure que son règne aura une fin, et pour effacer par des bornes l'éternité de son empire, lisons ensemble ces autres paroles du même Apôtre : *Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse.* (Rom. v, 14.) Est-ce que la mort qui avait régné *jusqu'à Moïse* a cessé d'exercer ses rigueurs sur le genre humain, après le décès du législateur? Vous voyez donc clairement que le mot : *jusqu'à ce que*, n'indique pas dans le style hagiographique une époque finale ; qu'au contraire S. Paul a voulu dire que, quoique Moïse eût été un homme juste et admirable, la mort qui, depuis Adam jusqu'à lui, avait frappé indistinctement tout le genre humain, ne l'avait pas plus épargné que les autres,

malgré qu'ils n'eussent pas péché comme Adam, en mangeant du fruit défendu (1).

XXXII. Voici encore un autre passage du même Apôtre : *Car jusqu'à ce jour un voile a été posé sur leur cœur, lorsqu'ils lisent Moïse.* (2 Cor. III, 14.) Ce mot : *jusqu'à ce jour*, ne s'étend-il que jusqu'à Paul ? N'embrasse-t-il pas tous les siècles à venir jusqu'à leur consommation ? Si le même Apôtre dit aux Corinthiens : *Car nous sommes arrivés JUSQU'À vous, en prêchant l'Évangile de Jésus-Christ, dans l'espérance que votre foi toujours croissante nous permettra de porter l'Évangile aux nations plus éloignées que vous* (2 Cor. X, 14, 15) ne voyez-vous pas que le mot : *jusque*, loin de mettre un terme à la prédication de Paul, en indique au contraire la continuation ?

Dans quel sens devez-vous donc prendre ces mots : *Jusqu'à ce qu'il ait mis ses ennemis, etc.* ? Dans le même sens que Paul a dit ailleurs : *Exhortez-vous chaque jour les uns les autres, pendant que ce temps s'appelle aujourd'hui (quoad hodiernus dies appellatur)* (Hebr. III, 13) c'est-à-dire toujours, sans discontinuer. Car de même qu'on ne peut dans le temps assigner à Jésus-Christ un principe quelconque (Hebr. VII, 3) vous ne devez également pas souffrir qu'on fixe un terme à la durée de son règne, ainsi qu'il est écrit : *Son règne est un règne éternel.* (Dan. III, 400.)

XXXIII. J'aurais encore beaucoup d'autres témoi-

(1) Voyez la dissert. *Non auferetur*, n. 10, 11 et 12, pag. 428. 430, t. 1.

gnages des Livres saints à vous apporter en preuves de la perpétuité du règne de Jésus-Christ ; mais l'heure avancée me force à me borner à ce que je viens de vous en citer.

Au reste, mon cher Auditeur, souvenez-vous bien que vous ne devez adorer que ce seul Roi , que vous devez rejeter au nombre des hérétiques, et par conséquent fuir tous ceux que vous verrez s'écarter de cette doctrine. Si Dieu m'en fait la grâce , je vous expliquerai ce qui vous reste à savoir sur le symbole.

Que Dieu, auteur et principe de toutes grâces, vous couvre de sa protection, vous fasse celle de ne pas perdre le souvenir des signes avant-coureurs de la consommation des siècles, et de ne pas tomber sous la puissance de l'Antechrist.

Vous avez entendu les caractères distinctifs auxquels vous reconnaîtrez l'imposteur des derniers temps , les preuves de l'avènement du vrai Christ qui descendra encore des cieus, et se manifestera aux yeux de tous.

Fuyez donc en face de l'erreur et du mensonge , et attendez en paix l'Auteur de toute vérité. Vous connaissez le chemin sur lequel vous devez être , pour avoir une place à droite, au jugement dernier. *Gardez le dépôt qui vous a été confié* (1 Timot. VI , 20) ; ornez-vous de bonnes œuvres (1 Tim. II , 10) pour paraître avec confiance en présence du souverain Juge, et pour entrer en possession du royaume céleste. Je vous en conjure par Jésus-Christ, par qui et avec qui gloire est à Dieu, avec le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA QUINZIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 111. — *Ce monde passera pour reparaitre plus beau et plus merveilleux.*

S. Cyrille combat ici ceux qui soutenaient que le monde serait un jour absolument anéanti. Opinion dont Méthodius ou Proclus, l'auteur des Commentaires sur Epiphane (*Hæres.* LXIV, n. 31, 32) faisait un crime à Origène et à ses partisans. Cet auteur, quel qu'il soit, combat cette opinion avec les raisonnements dont se sert ici S. Cyrille.

(B) pag. 112. — *A ne plus voir dans ce soleil qui doit un jour s'obscurcir, la personne du Christ.*

Déjà S. Cyrille avait dit (Catéch. VI, n. 13) qu'un des points de doctrine des Manichéens était que le soleil n'avait en lui aucun mélange de mal, et était de la substance de Dieu même. Ce qui est confirmé par Titus Bostrensis. (Lib. II, *Contr. Manich. Biblioth. patrum Lugd.*, tom. II, pag. 464, 465.) Le soleil, disaient-ils, était le Christ même; et la preuve qu'ils en apportaient, selon Théodoret (lib. I, *De Hæret. fab.*, cap. XXVI) c'est qu'à la Passion du Sauveur, le soleil s'éclipsa. Ils s'appuyaient encore sur ces paroles du Psalmiste : *In sole posuit tabernaculum suum.* (Ps. XVIII, 6.) Voici comment Faustus le Manichéen expose sa doctrine : *Le Fils consiste dans la seconde et visible lumière, étant double de nature, c'est-à-dire la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu. La vertu de Dieu se manifeste dans le soleil, et sa sagesse dans la lune.* (Voyez Augustin, lib. XX *Cont. Faustum* cap. II, pag. 333.) Manès avait emprunté cette doctrine de la religion des *Parsees* ou *Parsis*. Elle avait eu pour restaurateur Zoroastre, l'an 550 avant Jésus-Christ, selon M. Anquetil. Mais selon d'autres, Zo-

roastre est beaucoup plus ancien. Ils le font remonter jusqu'à Moïse. Voyez M. Huet, propos. IV, n. 2.) D'autres, comme Grégoire de Tours, croient qu'il est le même que *Cham*. L'abbé Banier conjecture que c'est *Mesraïm*. C'est à Zoroastre que M. Anquetil attribue le livre du *Zend-avesta*, livre sacré des *Gaures* ou *Guèbres*, secte qui habite la Perse, et notamment un faubourg d'Ispahan. C'est, au reste, de là que la doctrine de Manès a pris son origine, pour entrer ensuite dans la composition de mille espèces d'hérésies. On la reconnaît dans les abominables dogmes dont les Templiers furent infectés en Orient, lors des croisades, et qu'on retrouve encore dans les arrière-loges maçonniques, où le soleil et la lune sont des symboles mystérieux.

(Note du Traducteur.)

(C) pag. 119. — *Mais quand cela arrivera-t-il ?*

Sur cette question, voici ce qu'on lit au livre des Récongnitions de S. Clément (lib. III, n. 26) : *Ob hoc autem et prolixioribus indignit mundus iste temporibus; donec animarum, quæ prædestinatæ sunt, ad expletionem ejus numerus impleretur: et tunc istud quidem visibile cælum revolveretur ut liber; illud verò quod est superius appareret, et animæ beatorum corporibus suis redditæ inducerentur in lucem, impiorum verò animæ, pro immundis actibus suis, spiritu flammeo circumdatæ, in profundum ignis inextinguibilis mergerentur, per seculum expensuræ supplicia.* (Cottel., t. I, p. 524.)

(Note du Traducteur.)

(D) pag. 112. — *Ne soyez pas assez téméraire, etc.*

Quoi qu'en dise S. Cyrille, jamais on n'a cessé d'agiter la question de la fin du monde. Elle est peut-être oiseuse; mais les Anciens ne l'ont pas crue sans intérêt. Dans l'Épître de S. Barnabé, qui a été citée par plusieurs Pères (1) comme canonique, on lit le commentaire suivant sur ces paroles de la Genèse : *Il acheva en six jours*. Cela veut dire « que le Seigneur consommera tout dans six mille ans. Car, au « près de Dieu, un jour équivaut à mille ans, comme il l'a dit lui-même par la bouche du Prophète. (Ps. LXXXIX, 4.) Voilà que le

(1) Hieronymus (*de Viris Illustr.*) Eusèbe (lib. III, cap. 25) Clem. Alexand., Origène,

« jour d'aujourd'hui sera comme mille ans (1). Ainsi, mes enfants, « dans six jours, c'est-à-dire dans six mille ans, tout sera consommé. » (Voyez Cotelier, tom. 1, pag. 65; *Epist. Barnab.* n. 15.)

Cette opinion a dominé chez les Rabbins sortis de l'école d'Elie (2), et chez les Ecrivains Chaldéens, et chez Origène. (lib. II, *Contr. Cels.*) tratonicus, évêque de Cumes, dans ses mélanges de prédictions, en cite une du Prophète Elie, que Sixte de Siègne rapporte au livre II de sa Bibliothèque, V^o *Elie*. Mais parmi les Grecs occidentaux nous comptons S. Irénée (*Adv. Hæres.*, cap. XXVIII, XXX) Hippolyte (*In Codice cœi de la Bibliothèque Photienne*) Eustathe (dans l'Hexameron, p. 55) l'Auteur des *Questions et Réponses* qu'on trouve à la suite des œuvres de S. Justin (cap. LXXI); Cedrenus, au commencement de sa chronique, cite l'historien Josèphe et un livre apocryphe, intitulé : *La Petite Genèse*.

Chez les Latins cette opinion a été professée sans contradiction, par Lactance (lib. VII, *Instit.*, cap. XIV, XV); par S. Jérôme (*Epist. ad Cyprianum*, n. 139); et dans le Comment. sur Michée, cap. XIV); par S. Hilaire (Cap. XX, *in Matth.*); par l'auteur des questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament (*Quæst. cvi*); par S. Gaudence, Evêque de Brescia (*Tract. x*); par Cassiodore (*Variarum*, lib. I, *Epist. x*); par Isidore (*Sub Anem libri VI, Etymolog. et de discretionè temp.*)

Je dirai enfin que l'opinion a été longtemps générale chez le peuple et chez les savants, que la fin du monde arriverait après six mille ans révolus, à dater de la création, et qu'ensuite le monde serait réparé et restauré : *Et renovabis faciem terræ*.

Nous devons dire encore que d'autres ont donné à la durée du monde 6500 au lieu de 6000. Ainsi Germain, PC. de CP., dans ses *Contemplations des choses ecclésiastiques*, en invoquant le témoignage de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Hippolyte, de S. Jean Chrysostôme, en établit le calcul en ces termes : « Lorsque l'Evêque bénit le peuple, son

(1) *Epist. II, Petr. III, 8.*

(2) In lib. *Sanhedrin*, in cap. Helech, et in libro : *Havoda Zaza*, in cap. *Liphne*. *Korot Galatin*, lib. IV, cap. 20.)

« geste indique que le futur avènement sera de 6500 ans. La valeur numérique attachée aux doigts donne juste ce nombre. »

Voici comment se fait ce calcul. Lorsque l'Evêque bénit le peuple, il allonge trois doigts, le pouce, l'index et le doigt du milieu, cependant de manière à ce que le pouce s'incline vers l'index, et les deux autres doigts, légèrement courbés. Or, ces doigts ainsi relevés donnent le nombre de 6500, si on consulte Bède et Nicolas de Smyrne.

Toutes ces opinions, n'ayant rien de catholique, ne peuvent, par conséquent, établir aucun dogme.

D'autres ont porté la durée du monde jusqu'à sept mille ans. Parmi ceux-ci on compte : S. Cyprien. (Chap. xi, *Exhort. Martyrum.*) Méthodius (*de Castitate apud Phot.*, cod. 237.) Car c'est ainsi qu'on interprète ce qu'il dit sur les sept jours d'habitation dans la fête des Tabernacles (Lévit. xxiii) qu'ils sont la figure des sept mille ans que le monde doit durer, et que le huitième jour de la Scénopégie ou fixation des tentes, était le type de la résurrection.

C'est aussi l'opinion de S. Hilaire sur le verset 18 du Psaume cxviii, celle de S. Jean Chrysostôme dans l'Homélie sur le Ps. xi, et d'après lui, celle du vénérable Bède, dans son Epître apologétique. On peut, au reste, consulter sur cette question S. Ambroise (*in Lucam*, ix, 28) S. Augustin (*De Genesi cont. Manichæos*, lib. xviii, cap. iv; *de Civit. Dei*, lib. xx, cap. vii; lib. xxii, cap. xxx, et *in Psalmos* vi et lxxxix.)

Notre intention n'étant pas de confondre ici, avec des opinions plus ou moins probables, toutes les rêveries que les cerveaux malades de l'hérésie, ou quelques têtes, même catholiques, entichées d'anciens oracles du paganisme, ont enfantées sur cette question, nous ferons seulement mention de deux manuscrits grecs déposés à la bibliothèque royale, sous les numéros 2215 et 1820, qui nous ont paru curieux sur cette matière. Nous en donnons ici la traduction. « Il faut savoir « que le nom de *Mouses* ou de *Moïse*, en calculant la valeur numérique « des lettres grecques, donne le chiffre de 1648, et que cette somme « fait en effet le nombre d'années que dura la loi mosaïque. Puis le « nom de *Christos* présente celle de 1480. Or, dit-on, ces deux

« sommes additionnées font celles de 3128, qui est la durée du monde à dater de l'incarnation. »

M	XL	X	DC
Ω	DCCC	P	C
Υ	CCCC	I	X
Σ	CC	Σ	CC
H	VIII	T	CCC
Σ	CC	O	LXX
		Σ	CC

MDCXLVIII

MCCCCLXXX

« D'autres prennent le mot *Stauros* (croix), et calculant la valeur numérique des lettres, ils trouvent la somme de 1274, qui doit être, disent-ils, celle des années ajoutées à celles de Moïse, total 2919. Tel est le précis du manuscrit n. 2215. »

Voici ce qu'on lit vers le milieu du manuscrit n. 1820 :

« J'ai trouvé dans l'interprétation de l'Apocalypse, que le mot *stauros* contient sept lettres, et que les sept Anges décrits dans l'Apocalypse portent les signes attachés à chacune de ces lettres. »

Σ	CC
T	CCC
A	I
Υ	CCCC
P	C
O	LXX
Σ	CC

MCCLXXI

Il est encore une manière de supputer les six mille ans qui doivent, dit-on, constituer la durée du monde. Les chronologues partagent le temps en trois âges.

- 1^o 2000 ans, depuis la création jusqu'à la vocation d'Abraham, ou loi de nature.
 - 2^o 2000 ans, depuis Abraham jusqu'à Jésus-Christ, ou loi de la circoncision.
 - 3^o 2000 ans, depuis Jésus-Christ jusqu'au second avènement, ou loi de grâce.
- 6000 ans.

Mais il est dit (Genes. 11, 2) *requievit septimo die ab universo opere*. C'est à ce texte qu'il faut rattacher l'opinion de certains Millénaires, qui ont pensé qu'à la fin des six mille ans, après le jugement dernier, Jésus-Christ reviendrait sur la terre, et y établirait un royaume temporel pendant *mille ans*, qui constitueraient *le septième jour de repos*. (Justin, *Dialog. cum Tryph.*, n. 81.) Quelques-uns ont prétendu que le jugement dernier serait postérieur à ce règne de mille ans. Cette opinion était fondée sur le chap. xx, vers. 4 et 5, de l'Apocalypse, où il est dit que les martyrs régneraient avec Jésus-Christ pendant mille ans; elle fut suivie par plusieurs Pères de l'Eglise, tels que S. Justin, S. Irénée, Nepos, Victorin, Lactance, Tertullien, Sulpice Sévère, Q. Julius Hilarion, Commodianus, et d'autres moins connus.

Ne confondons pas ces Millénaires avec Cérinthe et ses disciples, qui enseignaient que le règne du Christ serait pour les justes un temps de félicité corporelle. Erreur grossière, que les Pères que nous venons de citer ont tous combattue. Ne les confondons pas non plus avec ces autres Millénaires qui avaient imaginé que de mille ans en mille ans, il y avait pour les réprouvés une cessation des peines de l'enfer.

Le sentiment des premiers Millénaires venait des Juifs, qui attendaient sous le Messie un règne de mille ans sur la terre, comme on le voit au iv lib. d'Esdras, cap. iv, 35 et seq.; cap. vi, 18. Au reste, tous ces calculs n'ont rien de contraire à l'Evangile; leur diversité prouve, au contraire, la vérité de ces paroles que nous lisons dans les Actes des Apôtres : *Non est vestrum nosse tempora*; puisque nous n'avons rien de positif sur le nombre des années qui ont précédé l'avènement de Jésus-Christ. (Voyez la note I, p. 150.)

(Note du Trad.)

(E) pag. 114. !— *Quelques autres chefs d'hérésie ont usurpé le nom de Dieu.*

Simon se donnait pour Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. (Catéch. vi, n. 14.) Mémander, dit S. Irénée (lib. 1, cap. xxiii, n. 5) affirma qu'il était le Sauveur envoyé par les invisibles pour le salut des hommes. Dosithée prêcha aux Samaritains qu'il était le Christ annoné

par Moïse et par les Prophètes. (Origen. lib. *cont. Cels.*) Montan ne se contenta pas du titre de Saint-Esprit qu'il s'était d'abord donné (Cat. xvi, 8) il prit encore celui de Dieu le Père (Epiph. *Hær.* XLVIII, n. 11); et selon S. Jean Chrysostôme, il poussa l'effronterie jusqu'à se dire le Verbe, l'Époux, le Paraclet, le Tout-Puissant. (*In Matth.* XXIV, 5.) Manès, suivant Théodoret (lib. I, *Hær. fabul.*, cap. XXVI) dans sa dispute avec Archélaüs, prétendait être né d'une vierge, et avoir été nourri par un Ange dans les montagnes. Je passe sous silence tous ces Juifs qui, avant la destruction de Jérusalem, se donnèrent pour le Messie.

(Note du Trad.)

(F) pag. 114. — *Cette guerre des Perses contre les Romains.*

Sous le règne de l'Empereur Constance, les Perses furent presque toujours en guerre avec les Romains, au centre de la Mésopotamie. Elle se renouvela quatre fois. La première guerre commença d'abord l'an 338, et se prolongea jusqu'à l'an 342. La seconde fut provoquée en 346, par une violation de la trêve de la part des Perses. L'an 348 fut remarquable par la fameuse bataille de Singarra, livrée sur les bords du Tigre. La troisième guerre eut lieu l'an 350. Sapor vint pour la troisième fois mettre le siège devant Nisibe, boulevard de l'Empire Romain du côté de l'orient, avec des forces supérieures à toutes celles qu'il avait jusqu'alors développées. Après soixante-dix jours de tranchée ouverte, après avoir arrêté les eaux du fleuve Mygdon qui arrosait la ville, les avoir tout à coup lâchées, et par ce moyen, abattu les remparts, inondé la ville, Sapor se crut maître de la place. Mais S. Jacques, Evêque de Nisibe, veillait sur son troupeau. Cette ville fut délivrée par ses soins et ses prières. (*Voy. Le Beau*, t. II, pag. 127.)

(Note du Trad.)

(G) pag. 114. — *Il y aura en divers lieux des pestes; des famines, de grands tremblements de terre.*

Tous les historiens contemporains parlent des pestes, des famines, des tremblements de terre qui désolèrent le monde à cette époque. C'est à l'an 333 que S. Jérôme place dans sa chronique la peste, la famine, qui ravagèrent la Cilicie et la Syrie, et le tremblement de terre qui en 346 ruina de fond en comble Dÿrrachium, agita pendant trois jours et trois nuits la ville de Rome, et renversa plusieurs villes de la

Campanie. C'est encore à cette date qu'on doit rapporter cet autre tremblement de terre qui désola l'île de Rhodes. Parmi les fléaux qui alors ravagèrent la terre, S. Cyrille put compter ces torrents de pluie qui avaient failli noyer la ville de Jérusalem, et dont il parle dans la Catéchèse vi, n. 4.

(H) pag. 114. — *Si vous entendez dire que les Evêques sont en dissension les uns avec les autres.*

On voit ici une allusion aux schismes, aux hérésies qui déchiraient alors les Eglises d'Orient. Tous les diocèses étaient en proie aux dissensions que l'Arianisme et le Sabellianisme avaient fait naître. Les Evêques catholiques étaient partout chassés de leurs sièges que les Ariens envahissaient. Les peuples, ainsi que le clergé, étaient en proie aux factions qui se faisaient souvent une guerre cruelle; de là des massacres épouvantables. Les Eusébiens accusaient les Catholiques de Sabellianisme; ceux-ci à leur tour accusaient les Eusébiens d'Arianisme. Tous ces partis qui s'anathématisaient, se calomniaient, n'étaient d'accord entre eux que pour persécuter la vérité dans la personne des Catholiques. (Voyez la Vie de S. Cyrille.)

(I) pag. 115. — *C'est alors que la fin arrivera.*

S. Cyrille était persuadé que la fin du monde était prochaine. Il ne doutait pas que l'Evangile n'eût été prêché partout, que l'univers n'y fût soumis (Cat. xiii, 1 et 40; xiv, 14; x, 16) et que l'Eglise ne connût plus de bornes. Il nous dira (Catéch. xviii, 27) que les Perses, les Goths et toutes les nations meurent pour le nom de Jésus-Christ. Ailleurs, il a dit (Catéch. x, 19) que les Perses, les Sauromates ou Sarmates, les Gaulois, les Espagnols, les Maures, les Africains, les Arabes, les Ethiopiens, et beaucoup d'autres nations avaient leurs Evêques, leurs prêtres, leurs diacres, leurs moines, leurs vierges, leurs laïcs, doués des dons du Saint-Esprit. Enfin, dans la Catéchèse xvi, 22, il regarde la prédication par toute la terre, non-seulement comme une des conditions essentielles du second avènement, mais comme un signe très-prochain. Cependant il est constant que l'Evangile ne fut prêché en Chine que l'an 636, par Olopuen, missionnaire de la Judée, ainsi qu'il en conste par le monument dressé dans la ville

de Sigan-Fu, l'an 782, et découvert l'an 1636 ; mais on n'a trouvé aucune trace de la prédication de l'Évangile dans le vaste empire du Japon, avant le milieu du XVI^e siècle. Il est vrai que le Christianisme avait pénétré de très-bonne heure dans l'Éthiopie, l'Abyssinie, sur les rives du Gange, la côte du Malabar. Mais la découverte du Nouveau-Monde a fait voir combien étaient erronés tous les calculs faits à cette époque.

(Note du Trad.)

(K) pag. 117. — *Or, la défection est arrivée.*

Cette défection dont parle l'Apôtre a subi diverses interprétations. Les uns ont cru qu'elle marquait l'Antechrist lui-même ; d'autres, qu'elle signifiait le déchirement de l'Empire romain. (Voyez R, la note suivante.)

Mais Cyrille entend par défection l'extinction de la foi. Quant à ce qu'il dit ici de ceux qui prêchaient en termes couverts la *filio-paternité*, il paraît signaler Marcel d'Ancyre et Photin de Syrmium, qu'il tenait pour hérétiques, et peut-être même tous les Catholiques occidentaux, que les Orientaux accusaient de Sabellianisme, comme nous le voyons dans S. Hilaire (lib. x, de *Trinitate*, n. 5) dans Socrate (lib. 1, cap. xxiii), d'autant plus que les Occidentaux prenaient chaudement le parti de Marcel d'Ancyre. Ce qui établit alors une longue dissension entre l'Orient et l'Occident ; car, il faut le dire, beaucoup de saints personnages furent, dans les Gaules, dupes des professions de foi captieuses des Eusébiens, vrais Ariens, profondément dissimulés. (Voyez la note Y, pag. 157.)

(L) pag. 119. — *A leur tête, il s'emparera de l'Empire Romain.*

C'était alors une opinion générale chez les Grecs et chez les Latins, que l'Empire Romain ne devait finir qu'avec le monde. Les vers Sibyllins, très-accrédités chez les uns et chez les autres, chez les Chrétiens et chez les Gentils, promettaient au Capitole un empire qui ne devait avoir d'autres bornes que le globe, d'autres limites dans sa durée que la fin des siècles.

Tels sont ces oracles que nous reproduit Virgile dans ces beaux vers :
*His (Romanis) ego (Jupiter) nec metas rerum, nec tempora pono.
 Imperium sine fine dedi.....*

(*Æneid.*, lib. 1, 278, 279.)

Ce n'est cependant pas tant sur les oracles Sibyllins que se fondaient les Pères de l'Eglise, que sur l'interprétation qu'ils faisaient tous du VII^m chapitre de Daniel. Tous croyaient avoir reconnu dans l'Empire Romain la quatrième bête de la vision, comme on peut le voir dans S. Jérôme contre Porphyre, et plaçaient le jugement dernier à la suite de la destruction du Capitole, qui n'était en réalité que la figure du Vatican.

L'histoire a donné un démenti à toutes ces opinions, pour justifier les prophéties. L'empire du Capitole a été détruit, il est vrai; mais c'est pour faire place à celui du Vatican (1). Le temps a réalisé les oracles qui promettaient à Rome l'Empire du monde, d'abord matériel, puis spirituel. Rome, purifiée sept fois par les flammes, consacrée pendant trois siècles par le sang des martyrs, en perdant l'Empire matériel de la terre, a conquis l'Empire chrétien; car l'un n'était que la figure de l'autre. Cet Empire *infini* que Cicéron voyait dans Rome païenne, nous le trouvons, non plus sous les pas des Césars, mais sous ceux du Vicaire de Jésus-Christ: *Et id quidem in hac urbe infinitum; quæcumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus.* (Cic. de *sine* v.) Cela est encore vrai: Oui, c'est depuis que Jupiter Capitolin a fait place à Jésus crucifié, que la prophétie de Romulus a reçu son entière exécution. *Allez, dites aux nations que les Dieux l'ont voulu ainsi: ils ont voulu que ma Rome fût la capitale de l'univers.* (Tite Live, lib. 1, 16.) C'est aujourd'hui qu'on peut dire avec Martial:

*Terrarum Dea gentiumque Roma,
Cui par est nihil, et nihil secundum.*

(Lib. 11, Epig. 8.)

Tout est prophétique, tout est *mystérieux* dans les archives du Peuple-Roi. ou, pour parler le langage de l'Apôtre S. Jean (Apoc. xvii, 5) *Sur le front de la Prostituée des nations est écrit le mot MYSTÈRE.*

Roma en grec dorique signifie *force et puissance.*

(1) Le *Vatican* est une colline peu éloignée du Tibre, dominant le château St-Ange, adossé au Janicule, où est située la Basilique de S. Pierre. Son nom vient, dit Aulu-Gelle (lib. XVI, 42) des oracles, *Vaticinibus*, que le Dieu que l'on y adorait, avait coutume d'y rendre.

C'est encore du Vatican que sortent tous les oracles qui gouvernent le monde Chrétien.

Le Capitole, qui est un aride rocher, présage tout à la fois la dureté et la stabilité de sa domination temporelle. Son nom vient de *caput*, d'une tête de cheval trouvée dans les fondations du temple de Jupiter, symbole de sa domination guerrière et de sa puissance spirituelle. Ce Capitole est la figure de ce *Kephas*, *Kephalè*, *caput*, chef, nom primitif de *Pierre*, et qui, sous le nom de *Pierre*, *Petrus*, viendra chasser Jupiter de son rocher, de son Capitole, s'y installer, et pour commander aux nations en **CHEF** ou *keph*.

Ce Vatican, où le Prince du mensonge rendait jadis ses oracles, est devenu le siège de la vérité. C'est de là que partent les foudres qui écrasent l'esprit d'erreur et de mensonge; et c'est ainsi que le Dieu de toute vérité a converti en réalité les décrets éternels dont Satan avait eu connaissance et qu'il s'était appropriés. Au commencement du V^e siècle, S. Prosper d'Aquitaine avait déjà deviné les grandeurs de Rome chrétienne dans son poème *sur les Ingrats*. (Cap. II.)

Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris

Facta caput mundo, quidquid non possidet armis,

Relligione tenet.....

Puis ailleurs : *Quamvis gratia christiana non contenta sit eosdem limites habere quos Roma, multosque jam populorum sceptris crucis Christi illa subdiderit, quos armis suis ista non domuit; quæ tamen per apostolici sacerdotii principatum amplior facta est, arce religionis, quam solio potestatis.* (*De Vocat. Gent.*, lib. II, ch. 16 in fine.)

(Note du Traducteur.)

(M) pag. 121. — Or, il en restera sept, et lui sera le huitième.

Ces paroles de S. Cyrille paraissent empruntées de S. Irénée (lib. v, cap. xxxvi, n. 1) dont nous reproduisons ici les expressions : *Manifestum est itaque quoniam ex his tres interficiet ille qui venturus est, et reliqui subjicientur ei, et ipse octavus in eis, et vastabunt Babylonem, etc.*

(N) pag. 122. — Quel sera ce temple ?

S. Irénée (lib. v, *Adv. Hæres.*, cap. xxx) a dit : *Sedebit in templo Hierosolymis.* Ici nous placerons une note du P. *Feu ardent*, sur les OEuvres de S. Irénée, pag. 491.

« Comme l'Antechrist doit sortir de la tribu de Dan et être reconnu
 « par les Juifs pour le Messie, on ne doit pas douter que ce ne soit à
 « Jérusalem, et dans le temple des Juifs qu'il aura relevé, qu'il fixera
 « le siège de son empire. Ajoutez à cela que selon S. Jean, Enoch et
 « Elie doivent être martyrisés par l'Antechrist, dans la ville même où
 « Jésus-Christ a été crucifié. »

(Note du Trad.)

(O) pag. 122. — *Il viendra lorsque le temps aura fait disparaître toutes les pierres.*

S. Cyrille donne ici pour certain que la prédiction du Sauveur sur la ruine complète du temple ne recevra sa pleine exécution qu'à l'arrivée de l'Antechrist. Cela ne doit pas surprendre, puisque de son temps on voyait beaucoup de parties de l'ancien temple, qui étaient encore debout, même après la miraculeuse destruction qui eut lieu sous Julien l'Apostat. S. Cyrille paraît d'ailleurs se fonder sur le xxiv^e chap. de S. Matthieu, où Jésus-Christ semble joindre la ruine totale du temple avec celle du monde entier. D'autres Pères ont pensé comme lui. (Voy. S. Jean Chrysostôme, Homel. LXXV in Matth.; Victor d'Antioche, dans la *Catena in Marcum*, XIV, vers. 2.)

Eusèbe, qui écrivait peu de temps avant S. Cyrille, nous dit, au liv. VIII de sa *Démonstration Evangélique*, que la ville de Jérusalem offrait au monde un triste spectacle dans les ruines, non-seulement de son temple, mais de ses enceintes et de ses parvis, dont on enlevait chaque jour les matériaux pour construire des temples aux idoles, ou des théâtres, ou des cirques.

L'auteur de l'*Itinéraire à Jérusalem*, an 333, fait observer que dans les ruines du temple on remarquait encore sur un marbre le sang de Zacharie tué devant l'autel, comme s'il eût été encore frais, et qu'on y voyait deux statues d'Hadrien.

Ce que dit S. Cyrille, qu'un jour viendrait où toutes les pierres du temple seraient renversées dans le dessein de travailler à de nouvelles constructions, il a dû voir avec plaisir sa prophétie s'accomplir, lorsque les Juifs, sous Julien, dans l'espoir de travailler à la reconstruction, se mirent eux-mêmes à l'ouvrage, pour arracher de la terre les anciennes fondations.

Il en restait encore quelques-unes au VII^e siècle, sur lesquelles les Sarrazins élevèrent une mosquée dont les Croisés firent une église, mais que les Mahométans ont ensuite reprise et consacrée de nouveau à leur culte.

(P) pag. 123. — *Le règne de l'Antechrist ne sera que de trois ans et demi.*

Cette opinion de S. Cyrille sur le règne de trois ans et demi de l'Antechrist lui est commune avec S. Irénée, S. Ephrem, S. Jérôme, S. Augustin, Théodoret, Arethas, Ansbert, Primasius, Rupert. (Voy. Irénée, *Adv. Hæres.* lib. v, p. 491.)

Nous avons déjà fait remarquer (Catéch. iv, 35, note C!) que le S. Patriarche mettait au rang des apocryphes l'Apocalypse de S. Jean, ainsi que S. Irénée (lib. v, cap. xxvi, 1,) Hippolyte (*de Antichristo*, n. 34) Victorin (*in Apocalypsin*) S. Jérôme, Théodoret, dans leurs commentaires sur Daniel. Ce n'est donc pas par négligence que le Patriarche de Jérusalem ne fait pas mention de ce livre; c'est à dessein. Il paraît même indiquer ici le motif de cette omission. L'Eglise était alors inondée de livres forgés par les Cérinthiens et les Millénaires, dans lesquels des Catholiques, tels que Lactance, S. Irénée, l'Hippolyte supposé, ont pu puiser quelques opinions.

(Q) pag. 124. — *Se trouvera corps à corps aux prises avec Satan.*

Ce que dit S. Cyrille sur les martyrs des derniers temps se trouve presque littéralement dans le faux Hippolyte, *de Consummatione mundi et de Antichristo*. (Biblioth. PP. t. II, p. 335, 336.)

Au reste, cette opinion est commune à d'autres Pères. Voyez S. Augustin (*de Civitate Dei*, lib. xx, cap. 8) S. Ephrem (*de Antichristo*, p. 224) S. Grégoire (lib. xxxii, *Moral.* cap. 12.)

(R) pag. 126. — *Si sur les fonts du baptême vous avez donné à l'Eglise un enfant.*

D'après ce passage il est permis de croire que l'auditoire n'était pas composé des seuls catéchumènes, mais que les fidèles étaient admis à ces instructions. Car c'était aux fidèles qu'était confié le soin de les catéchiser et de les relever des fonts du baptême. (*Vid.* Catéch. III, 13.) Quoique dans toutes les Eglises il y eût des personnes destinées à

l'instruction des néophytes, beaucoup de fidèles entraînés par leur zèle prenaient sur eux ce soin à l'égard ou de leurs amis ou de leurs parents, puisque, comme nous l'avons vu (Cat. III, 13) tout fidèle baptisé confirmé, homme ou femme, pouvait évangéliser. Le S. PC. veut même (n. 26) que quiconque pourra amener à la foi un Gentil, emploie tous ses moyens. C'est pourquoi il insiste tant sur le mode de réfuter les objections des Païens, des Juifs et des Hérétiques.

Enfin, les Catéchistes dont parle ici S. Cyrille, présentaient leurs néophytes aux fonts baptismaux ; et c'était sur ces parrains que reposait le soin paternel de continuer et de parachever leur éducation chrétienne.

S. Clément d'Alexandrie parle aussi de la génération spirituelle des Catéchistes à peu près dans les mêmes termes que S. Cyrille :

Τῶ δια τῆς κατηχήσεως ἀληθῆς γεννήσαντι κίττα τὶς μισθός.

Ei qui per veram catechesim genuerit, quædam reposita est mærces.
(Strom. lib. III, p. 468.)

(S) pag. 127. *Que l'Anthemion d'or soit brisé.*

Le texte de l'auteur dit avec les Septante, *Anthemion* ; que la Vulgate et S. Jérôme ont traduit par *Vitta* ou bandelette. Mais d'après l'explication que donne ici S. Cyrille lui-même du mot *Anthemis*, que nous reconnaissons avec Dioscoride pour être l'*Argémone* ou *Camomille*, nous eussions dû peut-être dire : *Que la couronne d'or soit brisée.* Ce mot *Anthemion*, pris au neutre, désigne toutes espèces de fleurs radiées, comme la grande et petite paquerettes, les tournesols, et les héliotropes.
(Note du Traduct.)

(T) pag. 128. — *De même que la sauterelle reprendra son embonpoint.*

Comme c'est de la création que date le printemps, comme c'est au printemps que la résurrection de Jésus-Christ a eu lieu, ce sera aussi au printemps qu'aura lieu la résurrection générale. Telle est l'opinion de S. Cyrille ; elle lui est commune avec plusieurs Pères de l'Eglise, au dire de Cosme l'Egyptien. (Lib. v, *Topographia Christiana*.) On la retrouve, au reste, clairement énoncée dans le III livre du Pasteur Hermas, 3^e et 4^e *similitude* ; dans l'auteur de l'*Opus Imperf.*, sur S. Matth. (cap. xxv, 12) qu'on attribue à S. Jean Chrysostôme, et dans la 5^e Homélie de S. Macaire.

Le S. PC. prend ensuite dans un sens prophétique l'état d'embonpoint où seront alors les sauterelles, animal ailé, pour marquer la résurrection, lorsque l'âme reprendra son corps, leurs ailes servant ici à désigner la subtilité, l'agilité, l'ardeur avec laquelle les âmes rechercheront et reprendront leur corps.

Car, dans le style des Pères, les ailes sont toujours l'emblème des affections de l'âme. S. Grégoire de Nysse emploie la même figure pour peindre l'état de l'âme, lorsqu'elle aura recouvré la possession de son corps. (Vid. *Orat. de anima et resurrect.* p. 244, et *In Nativit. Dom.* p. 340); et le commentaire sur ces paroles du Psalm. : *Constituite diem solemnem in condensis.* Ps. cxvii, 27.

(V) pag. 133. — *Dieu le Père siégera assisté de Jésus-Christ, en présence du Saint-Esprit.*

S. Cyrille affecte de ne jamais séparer le Saint-Esprit des deux autres personnes de la Trinité, comme on a dû le remarquer dans la Procatéchèse n. 15. Il paraît ici avoir en vue de combattre la doctrine de ceux qui soutenaient que le Saint-Esprit était étranger au jugement dernier. S. Basile combat fortement dans son livre *de Spiritu sancto* cette hérésie qui paraît empruntée des Ariens et des Pneumatomaques ou Macédoniens. (Vid. la note I, x Cat. t. 1, p. 331.)

(X) p. 136. — *Revêtez-vous du manteau de l'incorruptibilité, ενδυμα ἀφθαρσίας.*

Cette locution est très-fréquente dans la liturgie grecque. Voyez les Constit. Apost. l. vi, c. 8; Grég. de Naz. *Orat.* xlii; Chrysost. *Homil.* ii in 2 ad Corinth.

(Y) p. 137. — *Que le règne de Jésus-Christ doit avoir un terme.*

C'est Marcel d'Ancyre que Cyrille paraît signaler ici, sans le nommer. Dans un livre qu'il avait écrit contre Astorius sophiste Arien, voulant expliquer la subjection du Fils à l'égard du Père, Marcel parut renouveler l'hérésie de Sabellius et de Paul de Samosate. Il fut gravement censuré au concile de Jérusalem l'an 335. Il promit de brûler son livre. Il alla ensuite trouver l'Empereur Constantin qui le renvoya au concile de CP. de l'an 336, où les Ariens qui dominaient

le déposèrent, et mirent à sa place Basile. Marcel alla à Rome, centre de l'unité eatholique ; il y fut jugé orthodoxe par le pape Jules I^{er} dans un concile tenu l'an 344. Il fut encore absous et rétabli au concile de Sardique l'an 347. Il mourut dans un âge très-avancé en 374.

Après ces témoignages si favorables, on ne peut guère douter que S. Hilaire, S. Cyrille, S. Basile, S. Athanase, S. Chrysostôme, Sulpice Sévère, qui ont accusé Marcel d'Ancyre de Sabellianisme, n'aient été induits en erreur sur son compte par les clameurs des Ariens.

Mais que le lecteur se rappelle ce que nous avons dit dans la vie de S. Cyrille. La fermentation était alors extrême dans tous les esprits ; il était très-difficile à un théologien de s'expliquer d'une manière assez correcte, pour ne pas donner prise aux accusations de Sabellianisme ou d'Arianisme. Tillemont, après avoir rapporté et pesé les témoignages, n'a pas osé porter un jugement. (T. VI, p. 503 et suiv.)

On peut encore consulter *Coll. Patr.* t. II, *De dom Montfaucon.* (Voy. la note K, pag. 151.)

(Note du Traducteur.)

(Z) pag. 139. — *De ces paroles ils ont follement conclu.*

L'objection que fait ici S. Cyrille se trouve sous le nom de Marcel d'Ancyre dans les fragments de sa doctrine qu'Eusèbe nous a conservés. Au reste, cette soumission de Jésus-Christ envers son Père que les Pères ont en général interprétée de Jésus-Christ comme homme, est selon notre auteur une soumission filiale, non servile du Fils au Père de toute éternité. (Vid. la note I, x Cat. t. 1. p. 331)

Voyez la dissertation, sur le sens du mot *donec*, p. 422, tom. 1.



SEIZIÈME CATÈCHÈSE ,

PREMIER DISCOURS.

SUR CES MOTS : *Et en un Saint-Esprit , le Paraclet (A) qui a parlé par les Prophètes, etc.*

SOMMAIRE.

Ici l'importance des matières a forcé l'orateur d'en faire le sujet de deux instructions. Dans la première il expose le dogme catholique concernant la foi au Saint-Esprit et les hérésies qui lui sont opposées. C'est dans l'Ancien Testament qu'il puise aujourd'hui sa démonstration et ses preuves ; c'est pour la seconde qu'il réserve celles que lui fournit le Nouveau Testament.

I, II. Danger des opinions erronées sur le Saint-Esprit. — Nécessité de son assistance pour en parler avec sagesse. — III, IV. Unité du Saint-Esprit avec les deux personnes de la sainte Trinité. — V, VI, VII. Divers péchés des hérétiques contre le Saint-Esprit, tels que — VIII, IX, X. Simon, Montan, Manès. — XI. Il les combat par l'autorité des Livres saints. Il signale sous le nom ou le symbole de l'eau la présence du Saint-Esprit. — XII. Parallèle entre les effets de l'eau et les grâces du Saint-Esprit. — XIII, XIV. Définition du mot Esprit, ses effets. — XV, XVI, XVII. Effet de l'Esprit immonde, tableau de l'énergumène. — XVIII, XIX, XX, XXI, XXII. Explication du mot Paraclet. — XXIII, XXIV, etc. Différence entre le Saint-Esprit et les Anges. — XXXII. Récapitulation.

On remarque dans ce discours une lumineuse exposition du mystère de la sainte Trinité, de la distance qu'il y a entre le Saint-Esprit et les créatures ; des preuves de sa toute-puissance, de son immensité, de son éternité, de son action sur le cœur de l'homme. Cyrille établit n. 24 d'une manière lucide, comment le Saint-Esprit procède du Fils ; il décrit en termes magnifiques l'énergie de la grâce prévenante, l'efficacité du principe de tout bien. Il expose et réfute victorieusement la doctrine du triple Dieu de Marcion, les cruels mystères de Montan.

Cette Catéchèse et la suivante furent prononcées aux approches de la fête de Pâques.

De spiritualibus autem, fratres, nolo vos ignorare, etc. (I Cor. XII, 4.)

« Pour ce qui est des dons spirituels, mes Frères, je ne veux pas que vous ignorez, etc. »

I. Ce n'est pas sans le secours de l'Esprit-Saint lui-même, que nous espérons pouvoir parler de lui, je ne dis pas avec la dignité qui lui convient, car c'est au-dessus des forces humaines, mais de manière cependant à parcourir, sans échouer, tout ce qu'en ont dit les Livres saints.

C'est avec une extrême frayeur que nous lisons dans l'Évangile ces paroles de Jésus-Christ : *Quiconque aura parlé contre le Saint-Esprit, n'en recevra la rémission ni en ce siècle ni en l'autre.* (Matth. XII, 32.) Il est souvent à craindre que celui qui est assez téméraire pour en parler sans une instruction suffisante, ou dans des idées de piété mal entendues, ne reçoive pour punition de son audacieuse témérité, un arrêt de condamnation. C'est Jésus-Christ lui-même souverain juge

des vivants et des morts qui a prononcé cet arrêt formidable; et si quelqu'un vient à blasphémer contre le Saint-Esprit, quel espoir de salut peut-il lui rester ?

II. Il faut donc nous abandonner à la grâce de Jésus-Christ lui-même ; et pour ne pas nous exposer , nous , à parler indiscretement , vous , à ne pas comprendre suffisamment , nous avons tous besoin du don d'intelligence, le maître comme le disciple, pour que les paroles du maître soient fidèles, et que le disciple ne les détourne pas à un sens erroné.

Ne parlons donc jamais du Saint-Esprit que dans les termes mêmes des Livres saints ; n'allons pas avec une curiosité téméraire fouiller au delà de ce qu'ils nous ont dit. C'est l'Esprit-Saint qui les a dictés ; il y a dit lui-même tout ce qu'il a voulu et tout ce qui était à la portée de notre intelligence. Ne disons donc que ce qu'il a daigné nous révéler de lui-même, et ne soyons pas assez téméraires pour rien ajouter à ses paroles. (Vid. Catéch. IV, 47; VIII, 6, XI, 42; XII, 5.)

III. Il est un seul Saint-Esprit , consolateur ou *Paraclet*; et de même qu'il n'y a qu'un seul Dieu et non deux, un seul Père et non deux, un seul Fils et non deux, de même aussi il n'y a qu'un seul Saint-Esprit, qui n'a ni son second, ni son égal en dignité et en honneur. L'Esprit-Saint, puissance souveraine, est donc quelque chose de divin, incompréhensible, impénétrable à notre intelligence. Car il vit, et il est doué de la suprême raison ; il est le sanctificateur de toutes les choses que Dieu a créées par son Verbe (B).

C'est lui qui dans l'ancienne loi a éclairé les justes,

qui a parlé par la bouche des Prophètes, qui dans le Nouveau Testament a inspiré les Apôtres. Anathème à ceux qui osent diviser l'opération du Saint-Esprit. Il n'est qu'un Dieu Père Seigneur de l'Ancien et du Nouveau Testament, un seul Seigneur Jésus-Christ qui a été prédit dans l'Ancien et qui est venu dans le Nouveau, un seul Saint-Esprit qui, par la bouche des Prophètes, a annoncé la venue du Christ, et qui, après son avènement, est descendu et l'a manifesté. (*Ici se trouve le supplément que nous renvoyons à la fin de cette Catéchèse.*)

IV. Anathème donc à quiconque sépare l'Ancien Testament du Nouveau, à quiconque dit : « Autre est l'Esprit de l'un, autre est l'Esprit de l'autre (C). » Car il blasphème contre le Saint-Esprit que nous adorons avec le Père et le Fils, et que dans le saint baptême nous comprenons dans la sainte Trinité.

Car le Fils unique de Dieu a dit à ses Apôtres en termes clairs et précis : *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* (Math. xxviii, 19.) Notre espérance est dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Nous n'annonçons donc pas trois Dieux. Que le Marcionite se taise donc. Nous prêchons un seul Dieu avec le Saint-Esprit par le seul Fils; notre foi est indivise, notre piété inséparable; nous ne divisons pas la sainte Trinité (D) comme quelques-uns le font, ni n'en faisons pas une confusion, comme Sabellius. Mais nous reconnaissons avec piété un seul Père qui nous a envoyé le Sauveur son Fils; nous connaissons un seul Fils qui a promis

d'envoyer de la part de son Père, le Paraclet ; nous connaissons le Saint-Esprit qui a parlé dans les Prophètes, qui, au jour de la Pentecôte, est descendu sur les Apôtres sous la forme de langues de feu, ici à Jérusalem, dans l'église des Apôtres située là-haut (E). Car nous sommes ici les dépositaires des titres qui constituent les dignités et les prérogatives de l'Eglise universelle. C'est ici, à Jérusalem, que Jésus-Christ est descendu ; c'est encore ici que le Saint-Esprit opéra sa descente. Il était en effet convenable, que, parlant de Jésus-Christ ici, sur le Golgotha, théâtre de sa Passion, nous pussions également, en parlant du Saint-Esprit, vous montrer dans cette autre église le théâtre des merveilles de la Pentecôte ; et puisque celui qui est descendu là, est associé à la gloire de celui qui a été, ici même, crucifié, nous ne pouvons donc dans ce lieu moins faire, que de vous entretenir de celui qui a opéré là sa descente. Car la Religion ne les sépare jamais dans son culte.

V. Notre dessein est donc de vous entretenir aujourd'hui de ce qui concerne le Saint-Esprit, non pas de vous donner une définition exacte de sa nature ou de son *hypostase*, c'est chose impossible ; mais de vous signaler les diverses erreurs dans lesquelles plusieurs sont tombés à son égard, pour que par ignorance nous ne fassions pas les mêmes chutes, et de couper les divers sentiers de l'erreur, pour n'avoir devant nous que la seule route royale.

Si par mesure de précaution et d'instruction nous sommes forcé de répéter devant vous les blasphèmes des hérétiques, que l'horreur en retombe sur leurs têtes,

que le ciel ne nous les impute pas à crime, ni à nous qui les répétons, ni à vous qui les écoutez.

VI. Il n'y a rien de sacré, pas même le Saint-Esprit, sur quoi l'impiété la plus sacrilège n'ait pas aiguisé sa langue de vipère (Ps. cxxxix, 4) sur quoi elle n'ait vomé son venin corrosif, comme le dit le scrutateur Irénée (F) dans ses écrits contre les hérésies. Les uns ont eu l'audace d'usurper le nom, le titre, la qualité du Saint-Esprit. Le premier d'entr'eux fut Simon le Magicien dont il est parlé aux Actes des Apôtres. (Act. viii, 9.) Vomi du sein de l'Eglise, il ne craignit pas d'ouvrir à part son école d'impiété.

D'autres voilant leur impiété sous le nom de *Gnostiques* (G) ou *Illuminés*, vomirent d'autres blasphèmes contre le Saint-Esprit ; puis vinrent les Valentiniens qui les reproduisirent sous une autre forme, peut-être plus inepte et plus absurde. Mais le plus scélérat de tous est incontestablement Manès qui osa se dire le *Paraclet* envoyé par le Christ (H). D'autres ont admis un Saint-Esprit pour les Prophètes, un autre pour les Apôtres. Tant leurs folies ou plutôt leurs blasphèmes sont divaguants entr'eux.

Voilà les hommes dont vous devez avoir horreur ; voilà les blasphémateurs que vous devez fuir. Aucun pardon ne leur sera accordé (I), parce qu'ils ont outragé l'Esprit-Saint. Quel rapport peut-il donc y avoir entre vous qui allez être baptisés au nom du Saint-Esprit, et ces hommes frappés d'anathèmes, dépourvus de toute espérance ? Si celui qui s'attache à un voleur, et qui prend la fuite avec lui, encoure la même peine (Ps.

XLIX, 18) quel espoir de salut peuvent avoir ceux qui marchent sous la bannière des ennemis du Saint-Esprit?

VII. Anathème aux Marcionites qui ont effacé du Nouveau Testament toutes les paroles de l'ancienne loi, qui s'y rencontraient. Car Marcion, le plus grand ennemi de Dieu, fut le premier auteur de ce sacrilège. Il fut le premier qui imagina trois Dieux (K). Comme il rencontrait dans toutes les pages du Nouveau Testament les témoignages des Prophètes en faveur de Jésus-Christ, il les en effaça, pour dépouiller notre Roi de tous ses titres. Anathème donc à tous ces impies qui, en dépit de leur crasse ignorance, se targuent du titre de *Gnostiques* ou de *savants*, qui ont osé lancer contre le Saint-Esprit des blasphèmes dont je n'oserais souiller ma langue.

VIII. Anathème aux Cataphryges, sectateurs de Montan, et à ses deux prophétesses Maximilla et Priscilla (L). Il n'y a que la fureur et le comble du délire qui aient pu dicter à Montan les extravagances qu'il a débitées. Ce Montan, le plus vil, le plus impur, le plus lascif des mortels, n'a pas craint de se donner lui-même pour le Saint-Esprit incarné. Le respect dû aux femmes qui m'écoutent, ne me permet pas de le signaler plus amplement.

C'est à Pépuse, petit village de la Phrygie (d'où ils ont pris leur noms) auquel il avait donné le nom de Jérusalem, qu'il célébrait ses épouvantables mystères. Là il égorgeait de malheureux enfants nouveaux nés dont il faisait un horrible festin avec ses complices. Ce furent ces abominables mystères qui, dans les dernières persécutions, servirent de prétexte aux calomnies des

Gentils contre les Chrétiens en général, parce que ces hommes abominables se donnaient aussi le nom de Chrétiens. Eh bien ! ce monstre qui a osé se dire le Saint-Esprit, ce cloaque d'impiété et de cruauté, est dans l'inexorable justice de Dieu condamné à perpétuité.

IX. A celui-là succéda, comme nous l'avons dit, Manès, le plus impie des suppôts de Satan, qui réunit dans sa personne tous les vices, dans sa doctrine toutes les extravagances des hérésiarques antérieurs. Il est à lui seul le dernier abyme de perdition ; car il ne se borna pas à cumuler tous les délires de ses prédécesseurs ; il en ajouta encore un qui lui fut particulier. Il osa se dire être en personne le Paraclet que Jésus-Christ avait promis d'envoyer à ses disciples.

Vous vous rappelez que le Sauveur leur avait dit : *Demeurez dans Jérusalem, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.* (Luc. xxiv, 49.) Quoi donc ! Est-ce que les Apôtres morts depuis environ deux cents ans (M) attendaient Manès pour être revêtus de la force d'en haut ? Et qui osera dire qu'ils ne furent pas remplis du Saint-Esprit ? Car nous lisons : *Alors ils imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit.* (Act. viii, 17.) Cette descente du Saint-Esprit ne s'est-elle pas effectuée longtemps avant Manès ?

X. En quoi Simon fut-il condamnable et condamné ? N'est-ce pas pour s'être approché des Apôtres, et leur avoir dit : *Donnez-moi ce pouvoir : que ceux à qui j'imposerai les mains, reçoivent le Saint-Esprit.* (Ibid. 19.) Remarquez qu'il ne dit pas : Donnez-moi la participa-

tion du Saint-Esprit, mais le *pouvoir*, pour être ensuite dans le cas de vendre aux autres une chose invendable qu'il n'avait pas obtenue. Il offrit de l'argent; à qui? A des hommes qui faisaient profession de ne rien avoir en propre. (Act. IV, 34, 35.) Mais en voyant qu'on apportait aux pieds des Apôtres le prix des objets qu'on avait vendus, ne devait-il pas penser que ceux qui foulait aux pieds les richesses, dont on les faisait dépositaires dans l'intérêt des pauvres, ne mettraient jamais en vente les pouvoirs qu'ils tenaient du Saint-Esprit. Que répondent-ils à Simon? *Que ton argent périsse avec toi, qui as cru que le don de Dieu s'acquerrait avec de l'argent* (Ibid. VIII, 28); car, nouveau Judas, tu as espéré trafiquer avec la grâce du Saint-Esprit.

Si donc Simon a été livré à l'anathème (*in perditionem*) pour avoir voulu à prix d'argent acquérir les dons du Saint-Esprit, qui pourra sonder l'abyme où s'est plongé Manès, en se targuant d'être lui-même le Saint-Esprit?

Loin de nous ces hommes dignes de notre haine et de notre souverain mépris; détestons ceux que Dieu déteste; disons d'eux hardiment avec le Roi-Propète : *Seigneur, n'ai-je pas haï ceux qui vous haïssent, et ne séchais-je pas d'ennui à cause de vos ennemis?* (Ps. CXXXVIII, 24.)

Oui, en pareil cas l'inimitié est digne d'éloge. Car il est écrit : *Je mettrai des inimitiés en toi et la progéniture* (de la femme) (Gen. III, 15.) Qui voudra être l'ami du serpent, sera ennemi de Dieu et se donnera la mort à lui-même. (Jac. IV, 4.)

XI. C'en est assez sur le compte de ces réprouvés. Revenons aux divines Ecritures. Buvons l'eau de notre citerne (Prov. v, 15) c'est-à-dire, de nos pères dans la foi. Buvons de cette eau vive *qui jaillit jusque dans la vie éternelle.* (Joh. vii, 38.) *C'est ce que dit le Sauveur, de l'Esprit que recevront ceux qui croient en lui.* (Ibid. 39.) Remarquez ce mot : *Celui qui croit en moi*, non pas par manière d'acquit, mais réellement, mais *comme le dit l'Ecriture.* (Puis il vous renvoie à l'Ancien Testament.) *Il sortira de son ventre des fleuves d'eau vive.* (Deuter. xviii, 45.) Ce ne seront pas de ces fleuves qui tombent sous nos sens matériels, qui arrosent une terre chargée de bois et d'épines, mais des fleuves qui inonderont les âmes de lumières. *L'eau que j'elui donnerai*, dit ailleurs le même Apôtre, *deviendra en lui une source d'eau vive jaillissante jusque dans la vie éternelle.* (Joh. iv, 14.) Espèce nouvelle d'eau qui vit et jaillit, mais qui ne jaillit que sur ceux qui s'en rendent dignes.

XII. Pourquoi l'eau est-elle le symbole des grâces du Saint-Esprit (N)? Parce qu'elle est le principe constituti de tous les êtres, le principe nutritif des plantes et des animaux; parce que les nuées du ciel la distillent sur la terre sous la forme de pluies; parce que cette eau en forme de pluie, quoique partout de même essence et de même forme, produit néanmoins partout des effets infiniment variés. Car une fontaine n'arrose que tout un jardin; mais une seule et même pluie arrose toute la terre. Sous sa bénigne influence le lis déploie son éclatante blancheur; la rose prend le teint de la

pudeur ; l'humble violette , la languissante jacinthe , se couvrent de pourpre. Ses effets sont aussi variés que les objets qui sont soumis à son action. Elle agit de telle manière sur le palmier , et de telle autre sur la vigne ; elle est tout dans tout. Comme elle est homogène , elle ne change pas de nature , pour s'unir à tel ou tel corps ; mais à peine est-elle tombée , qu'elle s'approprie à tous les objets qu'elle rencontre , et tous trouvent en elle de quoi satisfaire à leurs besoins particuliers.

Tels sont les effets du Saint-Esprit : il est un ; il n'a qu'un mode ; il est indivisible , et répond néanmoins aux besoins et aux désirs d'un chacun. Ainsi que nous voyons un arbuste altéré , languissant , se raviver sous l'influence d'une pluie bienfaisante et donner promptement des signes de vie ; de même voyons-nous une âme pécheresse gratifiée , par la voie de la pénitence , des dons du Saint-Esprit , porter d'heureux fruits de justice. (1 Cor. XII , 11 .)

Quoiqu'il soit un , qu'il n'ait qu'un seul et unique mode d'être ou de substance (comme l'eau) ses effets cependant , répondant à la volonté de Dieu et au nom de Jésus-Christ , sont infiniment variés , comme ceux de l'eau , qui répondent à la volonté du Créateur.

Car tel d'entre nous est doué du don de sagesse , tel autre de celui de prophétie ; l'un est gratifié du pouvoir de chasser les démons , celui-là du talent d'interpréter les saintes Ecritures. Chez l'un il corrobore la vertu de chasteté , chez l'autre il fomenté celle de charité , et fait germer et développer les œuvres de miséricorde et d'aumône ; là , il apprend à jeûner et à

supporter les exercices de la vie spirituelle ; ici , à fouler aux pieds les aisances de la vie ; il prépare , il pousse celui-ci au martyre ; il chasse celui-là dans le désert.

Autre dans les autres , *comme l'eau* , il est toujours lui-même , ainsi que l'a dit l'Apôtre : *Les dons du Saint-Esprit qui se manifestent, ne sont donnés à chacun que pour l'utilité commune* (comme ceux de l'eau). *L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse ; un autre reçoit celui de parler avec science selon le même Esprit ; un autre reçoit celui de la foi ; un autre, la grâce de guérir les maladies ; un autre, de faire des miracles ; un autre, de prophétiser ; un autre, de discerner les esprits ; un autre, de parler diverses langues ; un autre, de les interpréter. C'est cependant un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier ses dons, comme il lui plaît.* (1 Cor. XII, 7, etc.)

XIII. Il nous reste à rechercher pourquoi les Livres saints, parlant du Saint-Esprit qui est un , lui donnent néanmoins un nom commun à tant de choses disparates , et nous le peignent sous des aspects si multipliés et si variés ; car il est à craindre que l'ignorance venant à s'égarer, ne sache à quel Esprit rapporter tout ce que les Livres saints désignent sous ce nom.

Il est donc essentiel pour nous de reconnaître à un signe certain l'Esprit auquel l'Écriture donne l'épithète de *Saint*. Car de même qu'elle donne à Aaron le nom de *Christ*, oingt (Levit. IV, 5) que Saül, David, y sont nommés *Christs* (Ps. CXXXI, 10 ; 1 Reg. XXIV, 7)

quoiqu'il n'y ait qu'un seul et véritable *Christ* : de même aussi faut-il, sous le nom d'*Esprit* attribué à tant de choses disparates, savoir distinguer celui qui doit être spécialement qualifié de *Saint*.

Ce nom est commun à beaucoup de choses. L'Ange est un *esprit* ; notre âme est un *esprit* ; le vent qui souffle est un *esprit* ; une grande puissance est un *esprit* ; un acte impur est un *esprit* ; le démon, l'ennemi de Dieu, est un *esprit*. Prenez donc garde que la similitude du mot n'opère en vous une confusion d'idées , et que vous ne preniez un esprit pour un autre.

Car, quant à notre âme, l'Écriture a dit : *Leur esprit sortira et retournera dans sa terre* (O). (Ps. CXLV, 1.) C'est encore de cette âme qu'un autre Prophète a dit : *Celui qui a formé l'esprit de l'homme dans lui* (P). (Zach. XII, 1.) Lorsque l'Écriture parle des Anges, elle dit : *Celui qui fait de ses Anges des esprits , et de ses ministres une flamme de feu.* (Ps. CIII, 1.)

Si elle parle du vent , elle dit encore : *Dans un ESPRIT violent vous briserez les vaisseaux de Tharsis.* (Ps. XLVII, 8.) *De même que dans une forêt l'arbre est ébranlé par l'esprit* (Isaï. VII, 2) ; *feu, grêle, neige, glace, tempête, tout est esprit.* (Ps. CXLVIII, 8.) Mais s'agit-il de bonne doctrine ? voici les termes dont le Seigneur se sert : *Les paroles que je vous ai dites, sont esprit et vie.* (Joh. VI, 61.) C'est-à-dire, spirituelles.

L'Esprit-Saint ne se manifeste pas en parlant , mais il vit ; et c'est de lui que nous tenons la faculté de parler avec sagesse ; c'est lui qui met les paroles dans la bouche de l'homme , et qui prend sa bouche pour son organe.

XIV. Voulez-vous savoir comment il agit et parle par notre organe? Ouvrez les Actes des Apôtres. (VIII, 26, 27, etc.) Philippe par l'inspiration de son Ange descendit sur la route qui conduisait à Gaza, lorsqu'il fut atteint par le char de l'Eunuque de Candace. L'Esprit dit à Philippe : *Avancez, approchez-vous de ce char*. Vous voyez ici l'Esprit qui parle à celui qui lui prête l'oreille. C'est dans le même sens qu'Ezéchiel a dit : *L'Esprit de Dieu s'est fait sur moi et m'a dit : Voici ce que dit le Seigneur*. (XI, 5.)

Ailleurs vous entendez l'Esprit-Saint qui dit aux Apôtres qui étaient à Antioche : *Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés*. (Act. XIII, 2.) Voyez ici l'action du Saint-Esprit. Il vit, il sépare, il appelle, il envoie avec pouvoir. Paul lui-même nous dit : *Par toutes les villes par où j'ai passé, l'Esprit m'a fait connaître que des chaînes et des afflictions m'y étaient préparées*. (Ibid. XX, 23.)

L'Esprit-Saint est bon; il est le sanctificateur des âmes, le défenseur et le docteur de l'Eglise, le consolateur ou le Paraclet; c'est de lui que le Sauveur a dit : *Il vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit*. (Joh. XIV, 26.) Il ne dit pas seulement : *Il vous enseignera*, mais, *Il vous rappellera*. Car entre les instructions de Jésus-Christ et celles du Saint-Esprit il n'existe aucune disparité quelconque. C'est le même Esprit qui révèle à Paul ce qui doit lui arriver un jour, pour l'affermir et le fortifier par cette prénotion.

C'est dans cet Esprit que je vous parle moi-même, et que je puis vous dire : *Les paroles que je vous adresse*

sont *Esprit* (Joh. VI, 64.) afin que vous ne croyiez pas que cet *Esprit* ne soit qu'un simple mouvement de mes lèvres, mais la véritable et bonne doctrine.

XV. Sous le nom d'*esprit*, nous désignons aussi le péché, ou plutôt l'auteur du péché. Et cela dans un sens contraire et tout opposé : c'est ainsi qu'on a dit : *Ils se sont égarés avec l'esprit de fornication.* (Osée IV, 12.) Le démon d'impureté se dit aussi *esprit*, mais avec l'épithète d'*immonde*. Chaque esprit porte dans les Livres saints son épithète qui en désigne ou la nature, ou les attributs, ou les effets. Si l'Écriture parle de l'âme humaine, elle se sert du mot *esprit*, mais elle y ajoute celui d'homme ; parle-t-elle du vent, elle l'appelle l'*esprit* des tempêtes ; du péché, l'*esprit* de fornication ; du démon, l'*esprit* impur, pour que nous ne confondions pas ces divers esprits avec le *Saint-Esprit*. Car ce mot *esprit* est un mot générique et commun à beaucoup de spécialités.

En général on donne le nom d'*esprit* à tout ce qui n'est pas d'une nature grossière, épaisse, concentrée, et à tout ce qui échappe au toucher, ou à la vue, mais qui néanmoins tombe sous d'autres sens. Ainsi donc les corps des démons n'étant ni palpables (Q), ni visibles, on les appelle : *Esprits*. Mais il existe entr'eux des différences énormes. Car lorsque le démon d'impureté envahit le corps d'un homme (que le ciel détourne ce malheur de dessus ceux qui m'écoutent, ou qui sont absents) il tombe sur sa proie, comme un loup affamé sur une brebis. Son invasion est terrible. Malheur à sa victime ! Son intelligence s'obscurcit ; l'inva-

sion de cet injuste agresseur est aussi impétueuse que celle d'un voleur à main armée dans la propriété d'autrui. C'est avec violence qu'il abuse des corps et des organes qui lui sont étrangers. Il terrasse l'homme qui est debout (R). (Marc. ix, 17, 19.) Satan qui tomba du ciel (Luc. x, 18) s'empare de toutes ses facultés. Sa langue se replie, ses lèvres se contournent. Au lieu de paroles, c'est de l'écume qui sort de sa bouche. L'homme est enfoui dans les ténèbres; son œil est ouvert, et son âme ne perçoit rien. Le misérable! il ne meurt pas; mais il palpite, mais il tremble sans cesse en face de la mort qui hésite à le frapper.

Voilà la manière cruelle, ignominieuse, impitoyable, dont les démons, ennemis de l'humanité, en agissent avec les malheureux mortels.

XVI. Ha! ce n'est pas ainsi que le Saint-Esprit en agit. Loin de nous cette odieuse pensée. Ses effets sont, au contraire, tous dans l'intérêt de l'homme, soit spirituel, soit temporel. Son accès est plein de douceur, de suavité et de bienfaisance; son joug est léger; des rayons de lumière et de science sont les précurseurs de son approche. Il porte avec lui la tendresse du tuteur le plus vigilant. Car il vient sauver, guérir, enseigner, avertir, fortifier, consoler l'âme d'abord de celui dont il se met en possession; puis, par l'entremise de ce dernier, il en envahit d'autres encore.

Comme un homme qui a longtemps resté plongé dans les ténèbres, au premier rayon de lumière qui vient frapper son œil, se trouve étonné de voir les objets qui l'environnent, et qui jusque-là avaient échappé à ses

sens : de même celui que l'Esprit-Saint a daigné visiter , se trouve éclairé , transporté fort au-dessus du reste des mortels ; il plane sur les choses d'ici-bas , voit ce qu'il n'a jamais vu , il entend ce qu'il n'a jamais entendu. Son corps gît sur la terre ; mais son âme franchit les espaces , pénètre l'intérieur des cieux , et les contemple comme dans une glace. Comme Isaïe , il voit face à face *le Seigneur assis sur un trône très-élevé* (VI, 1) ; comme Ezéchiël , il le voit *au-dessus des Chérubins* (X, 1) ; comme Daniel , il découvre *des myriades de myriades d'AnGES*. (VII, 10.) L'homme , atome imperceptible au milieu de l'univers , assiste tout à la fois au commencement et à la consommation des siècles ; les temps se déroulent à ses yeux. Il en mesure l'espace ; il en fixe le terme moyen. Les empires passent sous ses yeux et se succèdent les uns aux autres. Il n'a rien appris , mais l'auteur de toute lumière a suppléé à son ignorance ; recluse entre quatre murailles , sa science franchit les obstacles , les distances , les temps , pénètre les actions les plus secrètes des hommes tous placés hors et loin de lui.

XVII. Pierre n'avait pas assisté corporellement à la vente qu'Ananie et Saphire avaient faite de leurs biens ; mais il en avait été témoin en esprit. *Comment Satan a-t-il tenté votre cœur jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit ?* (Act. V, 3.) Il n'y avait point de délateur , point de témoins. D'où Pierre tenait-il pour certain qu'ils avaient détourné une partie du prix de ce fonds de terre ? *Ne demeurait-il pas toujours à vous , leur dit-il , si vous aviez voulu le garder ; et même après*

L'avez-vous vendu, le prix n'était-il pas encore à vous ? Comment avez-vous donc conçu le criminel dessein de mentir, non pas aux hommes, mais à Dieu ? (Ibid. 4.)

Pierre, homme étranger à toutes les sciences du siècle, connaissait par la voie de l'Esprit-Saint ce que tous les sages de la Grèce ignoraient.

La vie d'Elisée nous offre un pareil exemple. Lorsqu'il eut guéri gratuitement la lèpre de Naaman, Giézi son domestique courut après le Syrien, pour lui demander la récompense qu'il avait offerte, et qu'Elisée avait refusée. (4 Reg. v, 21.) Puis il cacha dans un lieu secret l'argent qui était le prix d'un service qui lui était absolument étranger.

Mais il n'y a point de ténèbres aux yeux des Saints. (Ps. cxxxviii, 12.) A peine Giézi fut-il de retour, qu'Elisée l'interrogea. Et de même que Pierre dit à Saphire femme d'Ananie : *N'avez-vous vendu votre champ que cela ?* (Act. v, 8) Elisée dit à Giézi : *D'où viens-tu ?* Le Prophète le savait bien. C'était les larmes aux yeux qu'il lui adressait ces mots : *D'où viens-tu, malheureux Giézi ?* « Tu sors des ténèbres, tu retourneras dans les ténèbres ; tu as vendu la santé du lépreux, et la lèpre sera désormais ton héritage. Quant à moi, j'ai rempli le mandat de celui qui m'a dit : *Tu as reçu gratis, et tu donneras gratis.* Mais toi, tu as vendu la grâce : eh bien ! reçois le prix de ta vente. *Mon cœur n'est-il pas parti avec toi ?* (4 Reg. v, 26.) Oui, j'étais ici renfermé dans ce corps que tu vois ; mais l'Esprit que Dieu m'a conféré, voit ce

« qui se passe dans l'éloignement, et m'a rendu témoin
« de ce qui se passait loin d'ici. »

Vous voyez, mon cher Auditeur, comment l'Esprit-Saint dissipe, non-seulement les ténèbres de l'ignorance, mais injecte les lumières de la science. Vous voyez comment il pénètre et éclaire les âmes.

XVIII. Isaïe vivait, il y a environ mille ans; et déjà il voyait la ville de Sion qui était alors riche, puissante, peuplée, ornée de places magnifiques, il la voyait déjà comme une misérable tente plantée dans le désert. Il voyait *Sion labourée comme un champ*. (Mich. III, 12.) Il voyait alors ce dont nos yeux sont aujourd'hui témoins (S), et remarquez la précision du Prophète : *La fille de Sion sera abandonnée, comme une tente dressée dans une vigne, ou comme une chaumière de garde champêtre, placée dans un champ de concombres*. (Isai. I, 8.) En effet, le sol qu'occupait alors la magnifique Sion, est aujourd'hui emplanté de concombres. Voyez-vous comme l'Esprit-Saint éclaire ceux qui sont à lui? Ne vous laissez donc pas égarer par l'homonymie du mot *esprit*; mais retenez bien ce qui vient de vous être dit sur le sens que nous attachons au véritable Esprit.

XIX. Si quelquefois dans la retraite il vous survient des pensées de chasteté ou de virginité, croyez qu'elles sont de lui. N'avons-nous pas vu plusieurs fois à son instigation la jeune vierge se soustraire à la couche nuptiale déjà préparée (T)? Combien n'avons-nous pas vu d'hommes nés, nourris, élevés sous les dômes de l'opulence, instruits à l'école du Saint-Esprit, fouler aux

pieds les richesses, les honneurs, les dignités, pour courir après les seuls biens qui sont impérissables ?

Ne voyons-nous pas tous les jours des jeunes gens baisser les yeux en face de la beauté, détourner la vue, prendre la fuite ? D'où leur vient cette prudence ? C'est qu'ils ont été à l'école du Saint-Esprit. Le monde est en proie à l'avarice, à l'ambition des richesses et des honneurs ; et combien ne voyons-nous pas de Chrétiens courir après une pauvreté volontaire ? Et pourquoi ? C'est qu'ils ont été intimement pénétrés du Saint-Esprit.

Heureux celui qui est en sa possession !

C'est donc avec raison que nous sommes baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! C'est à l'aide du Saint-Esprit, que l'homme qui traîne sur la terre un corps de vile matière, ne redoute cependant pas d'engager une lutte avec les démons les plus féroces et les plus opiniâtres (V). Tel démon qu'on voyait briser des chaînes de fer, terrasser plusieurs hommes robustes, on le voit se calmer, s'assouplir, être dompté à la voix d'un Chrétien, qui armé de la puissance de l'Esprit-Saint, récite les prières de l'Eglise. Et le simple souffle de l'exorcisant devient un feu dévorant contre cet ennemi invisible. Dieu a donc placé à côté de nous (X) un puissant auxiliaire, un redoutable défenseur dans le Saint-Esprit ; il a mis dans son Eglise un savant docteur ; il a opposé à ses ennemis un rempart insurmontable.

Derrière ce bouclier, qu'avons-nous à redouter des démons ou de Satan lui-même ? Notre protecteur n'est-il pas lui seul plus puissant que toute la milice infernale ? Ouvrons-lui seulement nos portes ; *il tourne au-*

tour de nous , il cherche partout ceux qui sont dignes de lui (Sap. vi, 17) : ceux-là sur lesquels il pourra verser utilement ses grâces.

XX. Nous l'appelons consolateur ou *Paraclet*, parce qu'en effet il nous console, il nous encourage, il nous fortifie dans nos faiblesses. *Comme nous ne savons pas prier et demander à Dieu ce qu'il nous faut, le Saint-Esprit lui-même intercède pour nous, par des gémissements ineffables* (Rom. VIII, 26) auprès de Dieu, comme cela se comprend aisément. Souvent on est aux prises, pour le nom de Jésus-Christ, avec les injures, les outrages, souvent avec d'atroces calomnies qui déchirent notre réputation, blessent profondément notre honneur. Que dis-je? On est menacé du martyre, on voit élever pour soi les échafauds, préparer les chevalets, dresser les bûchers, aiguïser le fer meurtrier, ouvrir les arènes pour être la pâture des tigres et des lions; on voit le rocher d'où l'on sera précipité. Mais on entend la voix de l'Esprit-Saint qui nous crie: Courage! Que ton cœur ne se laisse pas abattre. (Ps. xxvi, 14.) Sois ferme, tiens bon dans l'attente du Seigneur; tout ce dont tu es passif ici-bas, n'est rien ou peu de chose à côté de ce qui t'est promis et de ce qui t'attend. Tu souffres; mais le terme de tes souffrances ne peut être éloigné. Jette les yeux sur cette éternité de bonheur qui t'attend, et que tu partageras avec les Anges. *Car il n'est point de proportion entre les souffrances de la vie et cette gloire qui nous sera révélée.* (Rom. VIII, 18.)

L'Esprit consolateur transporte le chrétien souffrant dans le royaume des cieux, lui en étale les richesses

et toute la gloire. Il l'initie aux délices du paradis ; et tel martyr que vous voyez lutter corporellement avec la férocité d'un juge, n'est déjà plus sur la terre ; son âme, son cœur, toutes ses facultés intellectuelles sont déjà en possession du ciel ; il se rit, il se moque des tourments que l'enfer invente et qui font frissonner le spectateur.

XXI. Voulez-vous, au reste, savoir comment l'Esprit-Saint en agit avec les martyrs ? Écoutez ce que dit le Sauveur à ses disciples : *Lorsqu'on vous mènera devant la Synagogue ou devant les magistrats et les puissances, ne vous inquiétez pas de ce que vous répondrez pour votre défense, ni de ce que vous direz. Le Saint-Esprit vous apprendra, à cette heure-là même, ce que vous devrez dire.* (Luc. XII, 11.) Il est, en effet, impossible à l'homme de rendre témoignage à Jésus-Christ, c'est-à-dire, d'être martyr, si le Saint-Esprit ne vient pas à son secours. Comment pourra-t-il verser son sang pour Jésus-Christ, s'il n'est secondé de l'Esprit-Saint, puisque personne ne peut confesser le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que dans le Saint-Esprit ? (1 Cor. XII, 3.)

XXII. Le Saint-Esprit est aussi grand, aussi magnifique dans ses dons, qu'il est tout-puissant. Regardez ici autour de vous ; voyez combien vous êtes d'âmes. Eh bien ! il opère sur chacun de nous, comme il convient à chacun en particulier. Présent au milieu de cette assemblée, il connaît les dispositions d'un chacun ; il voit nos pensées ; il lit dans nos consciences ; il entend ce que nous disons ; il sait ce que nous projetons. Tout cela

vous étonne sans doute , mais ce n'est encore rien à côté de la réalité.

Je voudrais qu'éclairés maintenant par l'Esprit-Saint, vous vissiez le nombre de Chrétiens qui composent tout ce diocèse, qui habitent toute la Palestine. Je voudrais que vous franchissiez ces limites, et que votre esprit embrassât tout l'Empire Romain, puis l'univers entier, les Perses, les nations Indiennes, les Goths, les Sauromates, les Gaulois, les Espagnols, les Maures, les Africains, les Ethiopiens, et tant d'autres dont les noms m'échappent ; car, d'ailleurs, il en est beaucoup qui nous sont inconnus. Considérez, au milieu de chacune de ces nations, les Evêques, les Prêtres, les Moines, les Vierges et tous les laïques. Observez le directeur de toutes ces âmes, celui qui préside à toutes leurs actions, et qui verse partout ses dons. Remarquez comment, dans tout l'univers, il donne à celui-ci l'esprit de chasteté, à celui-là le don de virginité perpétuelle, à l'un l'esprit de charité, à l'autre celui de pauvreté, à tel autre la puissance de mettre en fuite les démons. Ainsi qu'un seul rayon du soleil éclaire tout l'horizon, de même l'Esprit-Saint communique sa lumière à tous ceux qui veulent faire usage de leurs yeux. Car, si quelqu'un s'obstine à les fermer, et si, par l'effet de l'opiniâtreté, il est moins, ou même s'il n'est nullement gratifié de ses dons, qu'il n'accuse pas l'Esprit-Saint d'impuissance ou de nullité, mais qu'il s'en prenne à lui-même, et à son incrédulité.

XXIII. Vous venez de voir l'empire que le Saint-Esprit exerce sur toute la terre. Que votre esprit se

dégage un moment des choses d'ici-bas, et prenne son essor vers les régions célestes.

Élevez-vous en pensée, d'abord, au premier ciel, contemplez-en la population ; comptez ces myriades d'AnGES ; faites encore un effort , allez , montez plus haut. Voyez-vous ces Archanges, ces Esprits (Y), ces Vertus, ces Principautés? Voyez-vous ces Puissances, ces Trônes, ces Dominations? Voilà celui que Dieu leur a préposé comme maître, sanctificateur, et consolateur ou Paraclet. Voilà celui qui vint au secours d'Elie, d'Elisée, d'Isaïe, tous hommes, comme vous et moi ; c'est encore de lui qu'ont besoin Michel et Gabriel. Aucune espèce de créatures ne peut lui être comparable en dignité. Car tous les chœurs des Anges, toutes les légions célestes, ne peuvent être comparées à lui seul. La puissance du Paraclet obscurcit, efface et couvre tout. Les Anges sont des esprits subalternes, qui reçoivent un mandat ; mais, pour lui, il est seul initié aux secrets de Dieu, comme dit l'Apôtre : *L'Esprit de Dieu pénètre tout, même les profondeurs de Dieu. Car qui des hommes connaît ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? Nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu (Z).* (1 Cor. II, 10, 11.)

Les Anges sont des êtres créés. Mais l'Esprit-Saint procède toujours de Dieu. Quoiqu'immuables et invariables, ils sont, comme créatures, sujets aux changements et aux variations. Mais le Saint-Esprit est immuable, invariable, étant *consubstantiel* au Père et au Fils.

XXIV. C'est l'Esprit de Dieu qui a annoncé le Christ par la bouche des Prophètes ; c'est lui qui a opéré

dans la personne des Apôtres, et qui, jusqu'à ce jour, impose son sceau dans le baptême sur les âmes des baptisés.

C'est le Père qui donne au Fils, le Fils au Saint-Esprit. Car ce n'est pas moi, mais c'est Jésus-Christ lui-même qui a dit : *Mon Père m'a mis toutes choses en main.* (Matth. XI, 27.) Puis en parlant du Saint-Esprit : *Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité..... Il me glorifiera, parce qu'il reçoit de moi ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.* (Joh. XVI, 13, 14.) Le Père donne tout par le Fils avec le Saint-Esprit (AA). Les dons du Père, les dons du Fils, les dons du Saint-Esprit, sont uns. Car il n'y qu'un salut, qu'une puissance, qu'une foi. Il n'y a qu'un Dieu Père, un seul Seigneur son Fils unique, un seul Saint-Esprit le Paraclet.

Voilà ce qu'il nous suffit de savoir. Quant à sa nature ou son hypostase, ne vous en inquiétez pas (BB). Si l'Écriture nous en eût dit quelque chose, nous vous en parlerions ; mais ne soyons pas assez téméraires pour parler de ce qui n'est pas écrit. Il vous suffit de savoir, pour être sauvé, ce qu'est le Père, ce qu'est le Fils, ce qu'est le Saint-Esprit.

XXV. C'est le même Esprit qui descendit du temps de Moïse sur les septante vieillards (CC). (Num. XI, 2, 26, 27.) (Que la longueur de ce discours, mes très-chers Frères, ne vous fatigue pas. Celui dont nous parlons, donnera à chacun de nous les forces qui lui seront nécessaires, à moi pour parler, et à vous pour m'écouter). C'est le même Esprit, disais-je, qui descendit, du

temps de Moïse, sur les septante vieillards. Je vous fais faire cette remarque pour me conformer à la volonté de celui qui connaît tout et qui fait tout. Septante vieillards furent choisis, et *le Seigneur descendit dans un nuage, enleva de l'Esprit qui reposait sur Moïse, et l'imposa sur les LXX anciens.* (Num. XI, 23.) Non pas que l'Esprit fût divisé; mais sa grâce leur fut distribué selon leurs forces et leurs facultés. Ils n'étaient que soixante-huit présents à cette distribution, et ils prophétisèrent. Heldad et Modad, quoiqu'absents, eurent également part à la même faveur, et prophétisèrent aussi, pour qu'on ne regardât pas Moïse, comme l'auteur et la source de cette grâce, mais pour qu'on y reconnût l'opération directe et immédiate de l'Esprit-Saint.

XXVI. Jésus fils de Nave (Josué) successeur désigné de Moïse, apprenant ce qui se passait dans le camp, en fut stupéfait. Il courut trouver Moïse pour lui dire : Avez-
 « vous entendu ? Heldad et Modad se donnent les airs
 « de prophétiser. Ils ont été convoqués ; mais ils ne se
 « sont pas rendus à l'assemblée. *Moïse, mon Seigneur,*
 « *empêchez-les.* — Je ne le puis, répondit le serviteur
 « de Dieu ; c'est un don du ciel. Je suis si éloigné de m'y
 « opposer, que moi-même je ne tiens cette faculté, que
 « comme une grâce spéciale. Je ne crois pas, au reste,
 « que ce soit la jalousie qui vous fasse parler. Mais
 « alors *que votre zèle pour ma gloire ne vous aveugle*
 « *pas.* Serait-ce parce qu'ils ont prophétisé, et que vous
 « ne prophétisez pas encore ? Attendez, le temps vien-
 « dra. Souhaitez plutôt, comme moi, que tout le monde
 « ait part aux dons du ciel. *Plût à Dieu que tout le*

« *peuple du Seigneur eût le don de prophétie ! Quand viendra-t-il ce moment où le Seigneur répandra sur les enfants d'Israël l'Esprit qui fait les Prophètes !* » (Num. XI, 28, 29.) Remarquez ce vœu prophétique : *Quand viendra-t-il ce moment ?* Il n'était pas encore venu ? Vous Moïse, vous ne l'avez donc pas encore reçu ? Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, ne l'avaient-ils pas reçu, ainsi que tous leurs Pères ?

Ce souhait prophétique montre dans l'avenir l'instant où devait s'opérer l'effusion de l'Esprit-Saint sur tous. Jusqu'alors cette grâce avait été restreinte et partielle ; mais le moment devait venir où cette effusion serait pleine et abondante. Ce souhait du législateur hébreu était une prophétie du jour de la Pentecôte dont nous devons être les heureux témoins. Car il est aussi descendu sur nous.

Jadis plusieurs avaient participé à cette insigne faveur du ciel. Car nous lisons : *Et Jésus fils de Navé (Josué) fut rempli de l'Esprit de sagesse. Moïse lui imposa les mains.* (Deut. XXXIV, 9.) Or, vous retrouverez partout la même forme de communication dans l'Ancien, comme dans le Nouveau Testament. Déjà sous Moïse c'était par l'imposition des mains (DD) que le Saint-Esprit était communiqué, et c'est encore par l'imposition des mains que Pierre le communique aux nouveaux baptisés. C'est par la même voie, c'est sous la même forme que dans votre baptême vous entrerez en participation de cette grâce. Et de quelle manière ? C'est ce que je ne dis pas encore ; je ne veux pas anticiper sur l'ordre des matières.

XXVII. C'est ce même Esprit qui reposa jadis sur tous les Justes et les Prophètes, sur Enos, Hénoch, Noé, etc., puis sur Abraham, Isaac et Jacob. Car, quant à Joseph, on ne peut, sur le témoignage de Pharaon, révoquer en doute que *l'Esprit de Dieu ne fût en lui*. (Gen. xli, 38.) Les œuvres surhumaines de Moïse que vous connaissez tous, vous prouvent assez qu'il n'était que l'agent du Saint-Esprit. Enfin Job, cet homme éminemment fort, et tous les Saints que nous ne pouvons ici énumérer, furent dominés par l'Esprit-Saint. C'est encore lui qui donna le don de sagesse et d'intelligence à Béséléel et à ses compagnons, chargés de la construction du tabernacle. (Exod. xxxi, 2, 3.)

XXVIII. Nous reconnaissons encore sa puissance et son action dans la personne des Juges qui présidèrent au gouvernement des enfants d'Israël. C'est sous la direction de l'Esprit-Saint qu'Othoniel (Jud. iii, 10) rendit la justice, que Gédéon (Ibid. vi, 34) se rendit redoutable aux ennemis de sa patrie, que Jephthé (Ibid. xi, 29) revint victorieux du combat, que Debhora (Ibid. iv, 4) illustra son sexe par sa valeur guerrière, que Samson (xiii, 25; xiv, 6, 19) tant qu'il marcha dans les voies de la justice et qu'il ne contrista pas le Saint-Esprit, se montra supérieur à toutes les forces humaines.

Car quant à Samuel et David, nous les voyons manifestement remplis de l'Esprit de Dieu, lorsqu'ils prophétisent et sont à la tête des Prophètes. Samuel était surnommé le *Voyant*. (1 Reg. ix, 9, 11.) David ne craint pas de dire : *L'Esprit de Dieu a parlé en moi*. (2 Reg.

xxiii, 2.) Et ailleurs : *Ne retirez pas de moi votre Esprit. Puis : Votre Esprit qui est bon , me conduira dans une terre aplanie.* (Ps. L, 13; cxlii, 11.)

Dans les Paralipomènes nous voyons l'Esprit-Saint conduire et animer Azarias (EE) sous le règne d'Asaph (FF), Oziel sous celui de Josaphat, et cet autre Azarias (GG) qui fut lapidé; enfin Esdras qui dit : *Vous avez donné votre bon Esprit pour les instruire.* (2 Esdr. xx, 9.) Que dirons-nous d'Elie qui fut enlevé au ciel, et d'Elisée? De ces deux hommes appelés à juste titre (HH) *spiritifères*, de ces deux puissants thaumaturges? Lors même que nous les passerions sous silence, ne sont-ils pas suffisamment connus, pour avoir été des hommes pleins de l'Esprit de Dieu?

XXIX. Parcourez, au reste, les livres des douze Prophètes et ceux des quatre autres, partout vous rencontrerez le cachet ou le sceau du Saint-Esprit.

Michée nous dit en parlant de Dieu (1) : *En vérité , pour moi j'ai été rempli de l'Esprit du Seigneur, de force, de justice , de courage , etc.* (III, 8.) Joël s'écrie : *Viendra un temps , dit le Seigneur , où je répandrai de mon Esprit sur toute chair.* (II, 28.) *Ne craignez point,* dit à Aggée le Seigneur tout-puissant, *mon Esprit demeurera auprès de vous.* (II, 6.) Le Seigneur tient le même langage dans la bouche du Prophète Zacharie : *En vérité , je vous le dis , soyez fidèles à entendre et*

(1) Je lis dans la bible des Septante : *Nisi ego impleverim fortitudinem in Spiritu Domini.* La difficulté de traduire ce passage , me force à recourir à la Vulgate.

observer les ordres que je vous donne dans mon Esprit par la bouche des Prophètes mes serviteurs. (1, 6.)

XXX. Mais écoutons Isaïe, le Prophète aux cent voix, le héraut par excellence de l'Esprit de Dieu :

Il sortira un rejeton de la tige de Jessé..... Et l'Esprit de Dieu se reposera sur lui : l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété; et il sera rempli de l'Esprit de la crainte du Seigneur. (Is. XI, 2, 3.) Remarquez ici que le Prophète réunit tout à la fois l'indivisibilité de l'Esprit de Dieu, et la diversité de ses dons et de ses grâces. Poursuivons :

Voici mon serviteur Jacob dont je prendrai la défense..... Je répandrai sur lui mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations. (Ibid. XLII, 1.) Je répandrai les eaux sur les champs altérés..... Je répandrai mon Esprit sur votre postérité. (Ibid. XLIV, 3.) Approchez-vous de moi et écoutez-moi..... Maintenant j'ai été envoyé par le Seigneur Dieu et par son Esprit. (Ibid. XLVIII, 16.) Voici l'alliance que je ferai avec eux, dit le Seigneur; mon Esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises en votre bouche, ne sortiront point de votre bouche ni de celles des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité. (Ibid. LIX, 21.) L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; c'est pourquoi le Seigneur m'a rempli de son onction; il m'a envoyé pour annoncer sa parole à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les fers. (LXI, 1.)

Enfin, lorsqu'il adresse des reproches aux enfants d'Israël, et qu'il parle des nations ennemies de son peuple : *Ils ont résisté à sa voix, ils ont irrité son Saint-Esprit. Il est devenu leur ennemi Où est celui qui les a tirés de la mer..... Où est celui qui a mis au milieu d'eux son Saint-Esprit ?* (Ibid. LXIII, 40, 44.)

Passons maintenant à Ezéchiel, si la longueur de cette instruction ne vous fatigue pas.

L'Esprit du Seigneur, dit-il, est tombé sur moi et m'a dit. (Ezech. XI, 5.)

Ces mots : *Est tombé sur moi*, désignent ici l'Esprit de charité et de clémence. C'est de la même expression que se sert l'Historien sacré, en racontant l'entrevue de Jacob avec son fils Joseph. Lorsqu'il l'eut retrouvé, *il tomba sur son col*; et lorsque l'Évangéliste veut peindre l'émotion du plus tendre des pères, à la vue de l'enfant prodigue qui rentre dans la maison paternelle, il a recours à la même expression. *Son Père, dit-il, l'ayant aperçu, en fut touché de compassion, et courant à lui il tomba sur son col et le baisa.* (Luc. XV, 20.)

Revenons au Prophète Ezéchiel. *L'Esprit, dit-il, m'enleva et me transporta sur les terres de la Chaldée, vers les captifs, en vision et dans l'Esprit de Dieu.* (XI, 24.)

Arrêtons-nous ici; car en parlant du baptême (Catéch. I. n° 4.) vous m'avez entendu citer ces paroles du même Prophète : *Je verserai sur vous une onde pure, et vous serez lavé de toutes vos iniquités, et je vous donnerai un cœur neuf, et placerai dans vous un nouvel Esprit pour que vous marchiez dans les voies de mes commandements.* (Ezech. XXXVI, 25, 26, 27.) Il dit

encore : *La main du Seigneur s'est fait sentir sur moi , et m'a enlevé dans l'Esprit du Seigneur.* (XXXVII, 4.)

XXXI. C'est à ce même Esprit que Daniel fut redevable de cette sagesse qui , malgré son âge , le constitua juge des vieillards. La chaste Susanne avait été condamnée comme coupable d'adultère. Elle était abandonnée de tout le monde. Et qui eût pu la soustraire à la perfidie des chefs de la nation ? Elle marchait au supplice environnée des licteurs. Mais, voici tout à coup un puissant protecteur qui accourt au-devant de l'innocence opprimée. Mais voici le Paraclet, l'Esprit consolateur qui sanctifie toute nature intelligente. Venez , dit-il à Daniel , venez jeune homme , couvrez de confusion ces vieillards qui , sous leurs cheveux blancs , brûlent des feux d'une impudique jeunesse. Car il est écrit : *Le Seigneur suscita le Saint-Esprit dans un enfant d'une extrême jeunesse.* (Dan. XIII, 45.) Et ce fut cette sagesse implantée dans un cœur enfantin par l'Esprit-Saint, qui arracha l'innocence des mains de ses bourreaux.

Mais abrégeons ; ce n'est pas le moment de nous arrêter plus longtemps sur ce fait historique.

Nabuchodonosor ressentit lui-même dans le jeune Daniel la puissance de l'Esprit-Saint. Car il lui dit : *Baltassar, prince des devins, je sais que l'Esprit-Saint de Dieu est en vous.* (Dan. IV, 6.) Ici le monarque disait vrai et disait faux. Baltassar (c'est-à-dire Daniel) était bien réellement possédé de l'*Esprit de Dieu* ; voilà ce qui était vrai ; mais qu'il fût le *chef des devins*, voilà ce qui était faux. Car sa sagesse n'avait rien de commun

avec celle des mages. Daniel lui avait déjà donné l'explication d'une vision nocturne dont lui, Nabuchodonosor, n'avait d'autre souvenir que celui d'une fâcheuse impression qu'elle lui avait laissée. Expliquez-moi, lui avait-il dit, une vision que j'ai eue, et que je ne peux me rappeler. Il ne fut pas trompé dans son attente, et Daniel satisfit pleinement à ses désirs. Vous voyez ici jusqu'où s'étend la puissance de l'Esprit de Dieu ; jusqu'à faire voir à un homme qui n'a pas vu, ce qu'un autre a vu et ne se rappelle pas, et de lui en donner l'intelligence.

XXXII. Je serais bien tenté de poursuivre la recherche des nombreux témoignages que nous fournit l'Ancien Testament, relativement au Saint-Esprit, et d'en donner même une explication plus étendue. Mais le peu de temps qui nous reste, me force à ne pas abuser de votre empressement à vous instruire.

C'est pourquoi contentons-nous aujourd'hui de ceux que j'ai recueillis dans l'ancienne loi. Dans l'instruction suivante, si Dieu le permet, je vous ferai passer en revue tous ceux que nous fournit le Nouveau Testament.

Que le Dieu de paix daigne vous combler de ses dons spirituels et célestes par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la charité du Saint-Esprit, à qui appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUPPLÉMENT

A LA SEIZIÈME CATÉCHÈSE.

Ce supplément que l'on trouve dans le manuscrit de Coilin à la suite du paragraphe III, se divise en deux parties. La I^{re} marquée ici n. 1 est un extrait d'une Catéchèse de S. Grégoire de Nysse (c. II, p. 48, t. III) et qu'on retrouve textuellement dans S. Jean Damascène (lib. IV, cap. 7, *De orthodoxa fide*) dans le livre de la très-sainte Trinité attribué à S. Cyrille d'Alexandrie (c. VI, pag. 6 ; tom. VI) enfin dans le commentaire d'Elie de Crète sur la 1^{re} Orat. de S. Grégoire de Nazianze (pag. 83, et sur la XXXIII, n. 32, pag. 845 *apud nos*). L'autre partie que nous avons distinguée par le paragraphe II est d'un auteur qui nous est inconnu. Mais il est étranger à notre S. Cyrille, quoiqu'il y ait identité de doctrines. Ces deux fragments sont incontestablement antérieurs, non-seulement au XI^e siècle d'où date le manuscrit de Coilin, mais encore aux disputes des Latins sur la *Procession du Saint-Esprit*, qui est ici clairement exposée selon la doctrine catholique. C'est ce qui l'a fait précieusement recueillir et reproduire par S. Thomas, pour prouver : *Spiritum Sanctum ex Patris et Filii divinitate existere*. (Voyez la note V, XVI Catéch.)

I. De même que, après avoir ouï parler du Verbe de Dieu, où nous n'avons pas cru qu'il fût une chose sans substance qu'on apprenne dans les écoles, qu'après son énonciation il se dissipât comme une vaine ombre, ou une vapeur sans consistance ; de même que nous n'avons pas cru que le Verbe de Dieu fût sujet aux autres défauts qu'on remarque en général dans nos discours ; de même que nous avons été persuadés que c'était un être réel et

substantiel, libre dans ses desseins, et tout-puissant, de même aussi, lorsque nous parlons de l'Esprit de Dieu, qui, joint au Verbe, manifeste ses opérations, nous ne le comprenons pas dans le sens de ce souffle qui s'échappe de nos poulmons. Car ce serait dégrader, avilir même la grandeur et la puissance divine, si nous la comparions avec le jeu de notre respiration. Mais nous entendons parler d'une puissance substantielle qui se fait reconnaître par elle-même dans sa propre hypostase, qui est inséparable de Dieu en qui elle réside, du Verbe de Dieu dont elle est la compagne adhérente, et dont l'effusion ne peut opérer la dissolution.

Enfin, à l'exemple du *Verbe-Dieu*, nous entendons par le Saint-Esprit une puissance douée d'une hypostase solide et réelle, d'un libre arbitre qui lui est propre et essentiel, qui se meut, qui opère, qui agit par elle-même, libre dans son choix qui est infailliblement toujours bon, toujours en rapport avec son but, quel qu'il soit, et avec sa volonté, enfin une puissance égale à sa volonté.

II. L'Esprit de Dieu est bon. *Votre Esprit*, dit David, qui est bon, me conduira dans une voie aplanie. (Ps. CXLII, 10.)

Tel est donc l'Esprit de Dieu en qui nous croyons. C'est, disons-nous, un Esprit heureux, éternel, immuable, inaltérable, ineffable, qui règne, qui domine sur toute substance créée, sur toutes les natures visibles et invisibles, qui est le Souverain Seigneur des Anges, des Archange, des Puissances, des Dominations, des Thrônes; le Créateur de toute substance, qui participe

sur le même trône à la gloire du Père et du Fils, qui, sans principe et sans fin, règne avec le Père et le Fils sur les substances engendrées; qui sanctifie les Esprits préposés à l'administration et délégués au service de ceux qui doivent avoir part à l'héritage du salut.

Nous croyons que c'est lui-même qui est descendu dans le sein de la sainte bienheureuse Vierge Marie mère du Christ selon la chair, et sur Jésus-Christ lui-même sous la forme matérielle d'une colombe dans les eaux du Jourdain; sur les Apôtres au jour de la Pentecôte sous la forme de langues de feu.

Nous croyons qu'il est le producteur et le distributeur de tous les dons spirituels qu'on recueille dans l'Eglise; QU'IL PROCÈDE DU PÈRE, qu'il est Dieu de la Divinité du Père et du Fils, qu'il est CONSUBSTANTIEL au Père et au Fils, inséparable et inséparable.



NOTES SUR LA SEIZIÈME CATÈCHESE.

(A) pag. 159. — *En un Saint-Esprit le Paraclet.*

Ce mot signifie à la lettre un *avocat*, celui qui est appelé par un coupable ou un client pour lui servir de conseil, d'intercesseur et de consolateur.

C'est dans ce sens que S. Jean a donné le titre de *Paraclet* à Jésus-Christ lui-même. (Epist. 1, cap. 2, vers. 1 texte grec.)

Les anciens Pères, pour ne pas donner lieu aux hérétiques de distinguer le *Paraclet* d'avec le *Saint-Esprit*, et d'en faire deux êtres, ajoutèrent dans le symbole ce nom appellatif, et non pas adjectif, pour se conformer au texte de S. Jean (xiv, 26) : *Le Paraclet, le Saint-Esprit que mon Père enverra.* C'est ainsi que nous lisons dans les *Renonciations* au livre VII des Constitutions Apostoliques, (cap. xli) : *Baptizor etiam in Spiritum sanctum, id est. Paracletum.* On le rencontre encore dans le symbole d'Antioche (*Vid. Athan. de synodis*, n. 25) dans celui de Philippopolis. (*Vid. Hilar.*) Dans la suite les hagiographes grecs ont fait du mot *Paraclet* un adjectif neutre, qu'ils accordent avec τὸ πνεῦμα, *Spiritus*.

Je ne me souviens pas avoir jamais lu qu'on eût objecté aux Grecs schismatiques cette addition faite au symbole de Nicée, à eux qui nous font un crime d'avoir ajouté le *Filioque*.

J'ignore ce qu'ils auraient pu répondre.

(B) pag. 161. — *Il est le sanctificateur de toutes les choses que Dieu a créées par son Verbe.*

De même que S. Cyrille n'a pas rendu le Fils étranger à la sanctification, et qu'il la lui a attribuée en commun avec le Père et le Saint-

Esprit (Catéch. VII, 7) de même aussi il n'exclut pas le Saint-Esprit de l'œuvre de la création.

Comme dit S. Irénée (*adv. hæres.* lib. I, cap. XIX) : *Nihil enim indiget omnium Deus : sed per Verbum et Spiritum suum omnia faciens, disponens, gubernans, et omnibus esse præstans*; de même aussi s'exprime S. Basile : *Le Père*, dit-il, *créé par le Fils, et sanctifié par le Saint-Esprit.* Πατήρ διὰ τοῦ λόγου κτίζει, καὶ διὰ τοῦ πνεύματος ἀγιάζει. (In Ps. XXXII.) C'est encore le langage de S. Maxime. (Dialog. III. *De Trinit.*)

S. Cyrille n'attribue pas au Saint-Esprit la sanctification des seules substances raisonnables, mais encore de toutes les choses que nous appelons matières des Sacrements, telles que l'eau, l'huile ou substance destinée aux onctions, le pain destiné à la consécration. (*Vid.* Catéch. III, 3, 4; XXI, 3; XXIII, 7, 19.)

(C) pag. 162. — *Autre est l'Esprit de l'un, autre est l'Esprit de l'autre.*

C'était l'erreur de quelques hérétiques de son temps, qu'il s'attache à combattre dans cette Catéchèse n. 6, et la suivante. Il est étonnant qu'Origène (lib. II *De principiis*, cap. 7) affirme qu'il a bien entendu des hérétiques soutenir qu'il existait deux Dieux, deux Christs, mais jamais deux Saints-Esprits. S. Ambroise répète la même assertion presque dans les mêmes termes. (Lib. I *De Spiritu sancto*, cap. IV, n. 55.) Cependant le même Origène signale et combat l'erreur de ceux qui ne reconnaissent pas un seul et même esprit, dans l'un comme dans l'autre Testament. (*Vid.* Homil. XIII *in Levit.*, p. 187; *Edit. Eras.* Homil. XII *in Jeremiam*, p. 688; *Apolog. Pamphili*, lib. VI, cap. 7, *in Matth. Huet edit.* t. I, p. 242.) D'autres ont encore reconnu et combattu cette erreur : tels que S. Epiphane. (*Hæres.* XXI, 4.) Elle était commune à tous ceux qui admettaient un Dieu de l'Ancien Testament, un Dieu du Nouveau, surtout aux Marcionites, et aux Manichéens. (*Vid.* Catéch. IV, 33; VII, 6.)

S. Irénée, en combattant les Gnostiques et les Marcionites surtout, s'attache à prouver qu'il n'existe qu'un Dieu Père, un Dieu Fils, puis il ajoute qu'il n'y a point d'autre Saint-Esprit. (Lib. IV, cap. 9, n. 2.) Rhodon dans Eusèbe (lib. V, cap. 13) rapporte qu'Apelle

quoique marcionite , tout en n'admettant , contre le sentiment de son maître et de ses cosectaires, qu'un seul principe , attribuait néanmoins les prophéties au mauvais esprit.

(D) pag. 162. — *Nous ne divisons pas la sainte Trinité.*

Les Ariens, en faisant de la personne de Jésus-Christ une créature, brisaient le faisceau mystérieux de la sainte Trinité. (Catéch. xi, 17.) Ils enseignaient que le St-Esprit était autant au-dessous du Fils, que le Fils était au-dessous du Père. *Naturæ separatæ, abalienatæ, se-junctæ, alienæ, absque ulla communione sunt inter se essentiæ Patris, Filii et Spiritûs sancti, et ut ipse inquit Arius, penitus inter se essentiâ et gloriâ infinitè dissimiles.* (Athan. Orat. 1, *Contr. Arian.* n. 6.)

Sabellius était tombé dans l'erreur opposée. Marcel d'Ancyre, au dire de plusieurs saints personnages, venait de la réveiller, et n'accordait au St-Esprit aucune hypostase particulière. *Nullam Paracletæ propriam hypostasim concedit*, dit S. Basile. (Epist. LXXIV, p. 126.)

Voilà l'opinion que nous verrons combattue au n. 13, et Catéch. xvii, n. 28, 34. Sabellius n'est pas l'auteur primitif de cette erreur, Origène l'avait déjà signalée. (Tom. II, *in Joh.* p. 58.) S. Jérôme l'attribue à Lactance, (*In cap. iv, Epist. Pauli ad Galat.*)

Le Patriarche de Jérusalem, tenant le milieu entre Arius et Sabellius, ne pouvait être que catholique. Car, quoiqu'il n'eût pas exprimé dans les mêmes termes que nous sa foi en un seul Dieu, et qu'au lieu de dire, comme nous, que *le Père, le Fils, le St-Esprit ne font qu'un seul Dieu*, il eût dit qu'*il n'y avait qu'un Dieu par le Fils avec le St-Esprit*, il parlait comme S. Grégoire de Nazianze (carm. III, p. 68) qui dit : *Εἷς θεὸς, ἐκ γενέτας, δι' υἱοῦ, ἐς μέγα πνεῦμα. Unus Deus, ex Genitore, per Filium, in magnum Spiritum.* Or, la foi de ce Père n'a jamais été suspecte.

(E) pag. 163. — *Dans l'Eglise des Apôtres située là-haut.*

Il existait alors une petite église, bâtie sur la montagne de Sion], dans l'emplacement de la maison qu'avaient occupée les Apôtres, lors de la descente du St-Esprit; c'était la plus ancienne église de Jérusalem. C'est dans cette église que S. Etienne fut ordonné diacre, au dire du

prêtre Lucien, sur l'*Invention des reliques du saint Martyr*, lequel a écrit vers l'an 415. Il est probable que c'est là que les Apôtres dont elle portait le nom, et S. Jacques premier PC. de Jérusalem, se réunissaient avec les fidèles, de préférence à tout autre lieu, comme ayant été consacrée par le St-Esprit lui-même.

S. Epiphane (*lib. de Ponderibus et mensuris*, n. xiv) dit que cette petite église avait échappé à la destruction de Jérusalem, sous Vespasien, qu'elle fut retrouvée sous les décombres dans son entier, lors de la construction de la ville d'Ælia, sous Hadrien. Elle était distante de la nouvelle ville de la portée d'une flèche. (*Vid.* Guillaume de Tyr, lib. viii *Belli sacri*, cap. 5.)

(F) pag. 164. — *Comme le dit le scrutateur Irénée.*

Le titre d'*Exégète* qu'a négligé le Père Touttée, et que je traduis par *scrutateur*, mais qui serait peut-être mieux rendu par celui de *critique*, désigne ici l'attention et le soin qu'apporta le saint Archevêque de Lyon à développer tous les plis et replis dont s'enveloppait alors le serpent de l'hérésie, à en dévoiler la hideuse perfidie et à en démasquer l'hypocrisie.

A en juger par les laves que le cratère de l'enfer a vomis et ne cesse de vomir, depuis plus de deux siècles, sur le monde Chrétien, dans la personne de tant de monstres politiques et religieux, aussi féroces que stupides, on peut s'effrayer d'avance de la venue de l'Antechrist, et plaindre nos neveux qui se trouveront aux prises avec Satan lui-même, dont l'apparition sur la terre sera la dernière éruption du volcan infernal.

(Note du Traduct.)

(G) pag. 164. — *D'autres voilant leur impiété sous le nom de Gnostiques.*

Sous le nom de Gnostiques ou Illuminés on comprenait diverses sectes très-disparates entr'elles, qui avaient toutes pour souche commune Simon le Magicien. Les Valentiniens, dont Cyrille fait ici une secte particulière, ne font pas d'exception. On connut les Gnostiques sous les noms de Simoniens, Nicolaites, Valentiniens, Borboriens, Basilidiens, Carpocratiens, Ophites, Sethiens, Docètes ou Opinants; vinrent ensuite les Marcionites, et les Manichéens.

Toutes ces sectes sorties du fumier philosophique de l'Inde, de la Chaldée, de l'Égypte et de la Grèce, engendrèrent, après une longue fermentation, le Manichéisme qui pullula dans toute l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Les Grecs, dans leur commerce avec Lyon, introduisirent dans les Gaules les honteux mystères de ces diverses sectes; et c'est à leur présence que nous devons les OEuvres de S. Irénée.

L'invasion des Barbares fit disparaître de l'Europe cette contagion. Mais, à la suite des croisades, les Templiers la rapportèrent de l'Asie. Il fut aisé de reconnaître leur origine Chaldaïque dans leurs symboles du soleil, de la lune et de l'étoile flamboyante. La destruction de cet ordre pestiféré força cette hydre à se cacher dans l'ancre mystérieuse de la Franc-Maçonnerie; d'où elle s'insinua, à l'aide du Protestantisme, du Philosophisme, dans toutes les classes de la société; d'où elle brava les foudres de la religion. Semblable à ces vers qui, dans l'ombre, avec le temps, réduisent en poudre les bois les plus durs, elle mina sourdement le trône et l'autel; et l'édifice social se trouva menacé jusque dans ses fondements. C'est de ces cavernes ténébreuses que sont sortis les Jean Picard, les Valdo, les Schwindenborg, les Zinzendorf, tous les enfants de Luther et de Calvin, qui font du St-Esprit l'auteur de tous les blasphèmes qu'engendrent leurs cerveaux en délire, et de nos jours les Illuminés de Weishaupt, de St-Martin, de Cagliostro, ceux de Mesmer et les St-Simoniens, et le Fourriérisme et les Panthéistes.

Voilà cette secte de *Gnostiques* ou Illuminés qui est née à côté du Christianisme, qui, sous mille noms divers, n'a pas cessé d'être une, et de marcher sous la bannière de Satan à la destruction du Christianisme, et qui ne cessera pas d'être précurseur de l'Antechrist.

C'est sous le nom même de *Gnostiques* que l'Apôtre des nations, sous la dictée de l'Esprit-Saint, signalait aux générations à venir cette race d'hommes aussi ignorante qu'orgueilleuse. *Fuyez*, disait-il, *les futilités profanes, et tout ce qu'oppose une FAUSSE GNOSE : Et oppositiones falsò nominatæ illuminationis.* Le grec dit : ψευδονύμων γνώσεις.

(Note du Trad.)

(II) pag. 164. — *Qui osa se dire le Paraclet envoyé par le Christ. Que dirons-nous donc du fameux comte St-Simon, qui, au milieu*

de nous (en 1820), se dit issu du sang de Charlemagne, comme Jésus-Christ était issu du sang de David, et se présente aux Français, comme un envoyé du Très-Haut, pour renouveler la face de la terre, et qui se place effrontément au-dessus de Jésus-Christ lui-même, dont le règne, dit-il, est usé. (Voy. le *Dict. Théolog.* de Bergier, v^o *Valentiniens.*) (Voy. la note L, p. 201.) (Note du Traducteur.)

(I) pag. 164. — *Aucun pardon ne leur sera accordé.*

Nous n'irons pas plus loin, sans faire une note sur ces paroles de Jésus-Christ, qui disent que le péché contre le St-Esprit *ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre*, et qui semblent contredire les promesses attachées au sacrement de pénitence. Mais je trouve la solution de cette difficulté chez l'Evêque d'Hippone, qui dit « que la punition de ce « péché consiste dans une persévérance obstinée et dans l'impénitence « finale qui entraîne la perte éternelle de tous ceux qui, sciemment et contre leur conscience, blasphèment le St-Esprit. (*Retract.* lib. 1, cap. 9.) S. Fulgence a pensé de même. (*Lib. de Fide ad Petrum*, cap. 3.)

En effet, l'histoire des Hérésiarques, chefs ou coryphées d'hérésies, nous les montre tous mourants dans l'impénitence finale.

Mais leurs sectaires sont-ils tous également compris dans cet arrêt de proscription irrévocable? Non. Cela n'a pas même été la pensée de S. Cyrille; car dès l'ouverture de son discours, n. 1, il ne présente cet arrêt que comme une menace, à ceux de ses auditeurs qui, par ignorance ou par une piété mal entendue, se sont rendus coupables de blasphèmes contre le St-Esprit. C'est pourquoi nous l'avons vu promettre le pardon aux Manichéens (*Catéch.* vi, 36) s'ils abjuraient leurs erreurs, et l'on remarque (*Catéch.* xv, 3) qu'il comptait parmi ses auditeurs plusieurs Manichéens.

(K) pag. 165. — *Ce fut le premier qui imagina trois Dieux.*

Le seul ouvrage qui ait été attribué à Marcion est un traité qu'il avait intitulé : *Antithèses* ou *oppositions*. Il avait pour but de faire voir une opposition qu'il supposait être entre le Nouveau et l'Ancien Testament, entre la sévérité des lois de Moïse et la douceur de celles de Jésus-Christ. Les premières étaient, disait-il, injustes, cruelles

et absurdes. Il en concluait que le Créateur du monde, qui parle dans l'Ancien Testament, ne peut pas être le même Dieu qui a envoyé Jésus-Christ ; conséquemment il rejetait les livres de l'ancienne loi. De nos quatre Evangiles, il ne recevait que celui de S. Luc ; encore en retranchait-il les deux premiers chapitres qui regardent la naissance du Sauveur. Il n'admettait que dix des Eptres de S. Paul ; encore en effaçait-il tout ce qui ne s'accordait pas avec ses opinions. En conséquence il forgeait trois Dieux : un *bon*, père de Jésus-Christ ; un *mauvais*, le diable qui commandait aux Gentils ; un *mixte*, Dieu créateur du monde, Dieu des Juifs, ou, selon S. Epiphane, un Dieu bon, un juste, un méchant. Néanmoins Justin, Irénée, Prudence, Tertulien, prétendent qu'il ne reconnaissait que deux Dieux. Rhodon, auteur ecclésiastique, au rapport d'Eusèbe (lib. v, *Hist.* cap. 13) dit que ce ne fut pas Marcion qui fut l'auteur de cette triple divinité, mais un certain Synerus. C'est aussi le sentiment de S. Augustin qui dit que Marcion marcha sur les traces de Cerdon et admit deux principes. (Lib. de *Hæres.* n. 22.)

(L) pag. 165. — *Anathème aux Cataphryges, etc.*

Cette secte aussi connue sous les noms de Pépusiens et de Quintiliens (Vid. August. n. 27, *ut supra*) affectait au dehors une morale austère ; ils condamnaient les secondes noces sous le nom de fornications ; ils refusaient pour toujours la pénitence et la communion à tous les grands pécheurs ; ils imposaient à leurs sectateurs trois carêmes et deux semaines de *xérophagie*, c'est-à-dire, d'aliments secs, tels que figues sèches. Pendant leur carême ils s'abstenaient de tout ce qui avait eu vie, à l'exemple de Pythagore. Quant à leurs mystères, voici ce qu'en dit S. Augustin (*loco citato*, n. 25) : « Ils prennent un enfant « d'un an, dont ils tirent le sang en le piquant de tous côtés ; ils mê-
« laient ce sang avec de la farine dont ils faisaient du pain qu'ils ap-
« pelaient leur eucharistie : si l'enfant succombait, ils en faisaient un
« martyr ; s'il survivait, ils en faisaient un pontife. »

Ce sont eux qui donnèrent occasion aux Païens d'accuser les Chrétiens de faire dans leur *synapse* le festin d'un enfant égorgé, recouvert de farine.

C'est des Gnostiques, au dire de S. Epiphane, que les Montanistes

avaient emprunté cet exécrable sacrifice. (Voy. *Hæres.* **xxvi**, 5; **xlviii**, 14.) Philastrius, Théodoret, Isidore de Péluse, s'accordent avec S. Augustin.

Tertullien est pour nous un triste exemple des égarements dans lesquels peut tomber un grand génie. Cet homme, naturellement dur et austère, se laissa séduire par la sévérité de la morale extérieure des Montanistes. Il poussa la faiblesse jusqu'à regarder Montan, comme le Paraclet, et ses deux femmes *Maximilla* et *Priscilla*, deux visionnaires perdues de mœurs, pour des prophétesses. C'est dans les préjugés de cette secte qu'il composa la plupart de ses traités, ceux du Jeûne, de la Monogamie, de la Chasteté, de la Fuite dans les persécutions. Il donne aux Catholiques le nom de *Psychites* ou d'animaux, parce qu'ils ne poussaient pas aussi loin que lui le rigorisme.

Au reste, que dirons-nous, quand nous avons vu de nos jours de prétendus savants du XVIII^e siècle écrire à genoux à Balsamo, dit Cagliostro, leur *matre éternel*, qui, né en 1743, était en 1784 à Paris et à Lyon, *agé de 1400 ans*, sous le titre d'*Esprit-Saint*, envoyé par l'Eternel, pour présider aux mystères de Memphis. Qu'on lise la vie de Balsamo, imprimée à Paris en 1791, on verra figurer parmi ses adorateurs, des médecins, des magistrats connus à Lyon dont les noms se cachent ici. (Voy. la note R, p. 205.)

Montan était un épileptique.

(Note du Traducteur.)

(M) pag. 166. — *Est-ce que les Apôtres morts depuis environ deux cents ans.*

Manès parut l'an 277 de Jésus-Christ. (Catéch. **vi**, 20.) Cyrille place la mort des Apôtres à peu près à l'an 77 de Jésus-Christ. S. Clément d'Alexandrie (lib. **vii des Stromates**, n. 17) distingue trois époques dans l'Eglise : celle de Jésus-Christ qui finit au milieu du règne de Tibère, celle des Apôtres qui se termine sous le règne de Néron, dans la personne de S. Pierre et de S. Paul, et la troisième dans la suite des siècles. C'est à peu près le même calcul que celui de S. Cyrille.

(N) pag. 168. — *Pourquoi l'eau est-elle le symbole des grâces du St-Esprit ?*

On trouve dans les Œuvres de S. Césaire plusieurs dialogues inscrits sous son nom. Dans le premier on demande pourquoi l'Écriture se plaît-elle à comparer le St-Esprit avec l'eau et le feu. La réponse à cette question est identiquement, littéralement la même que celle de S. Cyrille. C'est une imitation qui ressemble à un plagiat.

(O) pag. 171. — *Leur esprit sortira et retournera dans sa terre.*

Ce texte, dont les Matérialistes s'emparent pour établir leur absurde doctrine, sert au contraire merveilleusement à établir la distinction des deux esprits qui constituent l'homme, *animal* et *rationnel*.

Toute l'antiquité païenne et chrétienne a distingué dans l'homme, l'âme matérielle, *extinguible*, qu'elle appelait *anima*, ψυχή, d'avec l'âme spirituelle, *inextinguible*, qu'elle appelait *animus*, νοῦς. Nonius Marcellus a dit : *Anima est quæ vivimus, animus verò quo sapiamus*. Ainsi le texte du Psalmiste ne veut dire autre chose : *qu'ils mourront*.

(Note du Traducteur.)

(P) pag. 171. — *Celui qui a formé l'esprit de l'homme dans lui.*

Ce texte correspond au précédent ; car le mot grec *prasso*, le latin *frango*, le français *former* ne sont relatifs qu'à la matière, à ce principe de *vie animale*, *anima*, commun à l'homme et aux animaux, qui est *extinguible* et *périssable* ; tandis que l'*animus* qui constitue essentiellement l'homme, est *immortel*. (Note du Traducteur.)

(Q) pag. 173. — *Ainsi donc les corps des démons n'étant ni palpables.*

D'après la traduction latine de Grodécus et de Prévost, p. 182, S. Cyrille n'aurait attribué aux démons aucune espèce de corps quelconque. Il est néanmoins constant qu'il ne leur refuse que des corps grossiers, *densa et spissa*, et que, selon lui, tout est esprit ce qui échappe au toucher, comme l'*Écriture est dans l'usage de s'exprimer*. Avant Cyrille, Origène l'avait ainsi pensé. *Cùm aliquod contrarium corpori huic et solidiori designare vult, SPIRITUM nominare Scripturæ consuetudo est.* (Lib. 1, de Princip. in præm.)

Il apporte en preuve ces paroles de S. Luc : *Palpate et videte quia spiritus carnem et ossa non habet*. Quoique Cyrille n'attribue pas aux

démons des corps plus subtils qu'aux Anges, il donne à ceux-ci cependant des corps lumineux et éthérés. (Catéch. xv, 23.) *Les vierges, dit-il, brilleront du même éclat que les Anges.* Nous le verrons (Catéch. xviii, 19) attribuer aux justes lors de la résurrection des *corps célestes*, de manière à se présenter dignement dans la société des Anges. Dans les Catéchèses xii, 14; ix, 1, il paraît être convaincu que ce fut dans sa forme habituelle et naturelle que l'ange Gabriel apparut à Daniel la face étincelante et les yeux de feu, de manière que le Prophète n'en pouvant supporter l'éclat, l'Ange se revêtit de la forme humaine. Dans la Catéch. xii, 7, il donne à entendre que les démons se repaissent de l'odeur des sacrifices et s'insinuent en quelque sorte dans les viandes qui leur ont été immolées. Il leur attribue néanmoins un corps si subtil qu'ils peuvent pénétrer l'âme (*anima*) ψυχή, des hommes, lorsqu'il dit : *Quand le démon entre dans l'âme de l'homme, il semble prendre possession du corps de l'énergumène, en user, et abuser comme de sa propriété.* (*Hactenus Toutlée.*)

Au reste, sur la nature des Anges il y a cinq questions à examiner : 1° Si les Anges ont des corps; 2° S'ils sont composés de matière et de forme; 3° S'ils ont quelque autre composition; 4° Si de leur nature ils sont immortels; 5° Comment ils diffèrent entr'eux.

Quant à la première, il y a eu deux opinions contraires : l'une affirmative, telle que celle de S. Cyrille que nous venons de voir. A côté de S. Cyrille, on trouve Philon le Juif, *in Opificio mundi*, Justin en sa première apologie pour les Chrétiens; Théodoret (*in Epitome fidei*) qu'on trouve dans les Œuvres de S. Clément d'Alexandrie; Tertulien, etc., qui tous affirment qu'il n'y a rien qui soit incorporel que la Trinité; Origène (lib. *Periarch.* cap. 6, lib. ii. cap. 2, *Traité sur S. Jean*, xiii) Lactance (lib. ii, cap. 15) S. Hilaire (v chap. de S. Matth.) S. Ambroise, au livre de Noé et de l'arche (cap. iv) S. Augustin (Epist. iiii et cxv, et au livre ii, cap. 23, de la *Cité de Dieu*) Cassien (Collat. vii. cap. 13, etc.)

Comme notre intention n'est ici que de justifier l'opinion de S. Cyrille, qui pourrait paraître hasardée à beaucoup de nos lecteurs, nous renvoyons pour les quatre autres questions au petit *Traité de Maldonat sur les Anges*, p. 19, Paris, 1617. (Voy. la note V, ci-bas.)

Note du Traducteur.)

(R) pag. 174. — *Il terrasse l'homme qui est debout. Allidit illum, et spumat, et stridet dentibus, et arescit.* (Marc. ix, 17.)

Voilà l'épilepsie bien signalée. Quel en est le mode de guérison ? *Hoc genus (dæmonum) in nullo potest exire, nisi in oratione et jejuniis.* (Ibid. 28.)

Montan, ainsi que Mahomet, était épileptique ; l'un et l'autre mirent à profit leur mal : l'un pour se dire le *Paraclet*, l'autre pour se dire *Prophète*.

Une chose digne de remarque, c'est que cette maladie dont le nom grec se traduit par *invasion*, fut regardée par toute l'antiquité, comme une maladie incurable, placée sous l'influence des démons. Pline l'appelle *morbus santicus* ou *sontis*, la maladie du coupable ; Hippocrate l'appelle *morbus divina* ; les Romains la désignaient sous le nom de *morbus comitialis* ou *sacra*. Les Pères de l'Eglise l'ont tous regardée comme une possession réelle. (Voy. les notes V, X, ci-bas.)

(Note du Traducteur.)

(S) pag. 177. — *Il voyait alors ce dont nos yeux sont aujourd'hui témoins.*

La prophétie attribuée ici à Isaïe est du prophète Michée. L'erreur a pu être facile en raison du rapprochement ; car l'auteur de l'*Itinéraire de Jérusalem* l'a commise également, lorsqu'il a dit : *Intra montem Sion..... reliquæ arantur et seminantur, ut prædixit Isaias.*

(T) pag. 177. — *Se soustraire à la couche nuptiale.*

Nous ne disons pas de la *couche nuptiale*, comme des interprètes latins qui n'ont pas saisi le sens du mot : *Παρά κλισίας*, et ils ont traduit comme s'il y avait eu : *ex thalamis, ἀπὸ τῶν κλισιάδων*. Cyrille est parfaitement d'accord avec le sixième canon de la vingt-quatrième session du concile de Trente. Il paraît faire ici allusion à Ste Thècle qui *non mariée*, mais *fiancée*, fit vœu de virginité. Elle était spécialement honorée à Jérusalem, au rapport d'Eusèbe. Au reste, les Grecs ne sont pas fort sévères sur ce point. Théodore Studite (lib. II, Epist. 51) s'efforce de prouver que tout époux femme ou homme, *etiam post consummationem matrimonii*, peut se retirer et faire des vœux de continence, *petitū dudum nec obtentū alterius partis veniit*.

(V) pag. 178. — *Avec les démons les plus féroces et les plus opiniâtres.*

On peut consulter, sur les effets de l'exorcisme, Sulpice Sévère. (*Dialog.* II, 6.) Cyrille paraît ici, et comme nous le verrons plus tard dans son Homélie sur le *Paralytique*, n. 16, attribuer au St-Esprit spécialement les effets de l'exorcisme, qui étaient le résultat d'un pouvoir que Dieu accordait alors fréquemment dans le sacrement de confirmation. (Catéch. XVII, 37.) De même que dans la Catéch. XX, 3, il dit que les démons sont brûlés et mis en fuite par l'insufflation des Saints, il dit ici que c'est par la vertu du St-Esprit inhérente à la personne exorcisante. De là, dit le Père Touttéé, je serais tenté de conclure que dans l'Eglise de Jérusalem l'antique usage de laisser à chaque fidèle le pouvoir de l'exorcisme, était encore en vigueur. Il paraît que les Grecs ne regardaient pas les fonctions d'exorcistes, comme un ordre ecclésiastique, mais comme un simple ministère, et que S. Jérôme a pensé de même. Cependant le père Goar, dans son Euchologe, prouve par des passages de S. Denys et de S. Ignace que c'était un ordre. Dans l'Eglise latine c'est le second des ordres mineurs. On en trouve les cérémonies de l'ordination dans le quatrième concile de Carthage, tenu l'an 254.

Dans l'Eglise catholique il n'y a plus que les prêtres commis par l'Evêque qui remplissent les fonctions d'exorcistes. Au milieu du Paganisme les possessions étaient fréquentes, comme elles le sont encore dans les Indes, au Thibet, en Chine, au Japon, au dire de tous les Missionnaires.

Au reste, chez tous les peuples de la terre, dans tous les temps, non-seulement le Vulgaire, mais les Philosophes ont cru que l'univers était peuplé de génies, d'esprits bons ou mauvais; conséquemment on a regardé les maladies, surtout les plus cruelles, celles qui déconcertaient la science de tous les médecins, comme la paralysie, la catalepsie, l'épilepsie, la lèpre, la peste, comme un effet de la colère et de la malice des génies ou démons.

On a encore imaginé qu'on pouvait les mettre en fuite par des odeurs, des fumigations, des noms, des paroles qui leur déplaisaient, par la musique, par des enchantements, par des amulettes. Les Philo-

sophes en étaient convaincus, même les Eclectiques, tels que Celse, Porphyre, Jamblique, Plotin et Apulée le philosophe de Madaure. Leurs écrits en font foi, ainsi que ceux de Julien l'Apostat.

Les Juifs étaient dans la même croyance. Voyez les livres de Tobie, de Job et le iv liv. des Rois. Josèphe nous apprend qu'il y avait chez les Juifs des exorcismes dont la formule était attribuée à Salomon.

Loin de corriger l'opinion des Juifs, Jésus-Christ, ce divin maître, l'a confirmée. (Voyez Luc. xiii, 16; viii, 30.) C'est aux démons qu'il attribue la stérilité de la parole de Dieu (Ibid. 12) l'incrédulité des Juifs (Joh. viii, 14) enfin la trahison et la mort de Judas.

Non-seulement il chassait les démons du corps des possédés, mais il donna le pouvoir à ses disciples, de les chasser en son nom. Souvent ils en ont fait usage, et nos plus anciens apologistes ont prouvé aux Païens la divinité du Christianisme par la puissance que les Chrétiens exerçaient sur les démons.

C'est donc à l'exemple de Jésus-Christ et des Apôtres que l'usage des exorcismes s'est introduit et s'est maintenu dans l'Eglise. (Voyez la note Q).

(Note du Traducteur.)

(X) pag. 178. — Dieu a donc placé à côté de nous.

Ce passage se retrouve presque textuellement dans une épître de S. Nil. (Lib. 1, Epist. 222.) Et dans une autre. (Lib. 11, Epist. 204.)

(Y) pag. 182. — Voyez-vous ces Archanges, ces Esprits, etc.

Ici S. Cyrille paraît faire parmi les Anges une distinction spéciale des esprits. Nous la trouvons également faite dans les Constitutions Apostoliques (lib. vii, cap. 35) πνεύματα νοερά. *Intelligentes Spiritus*. Dans Marius Victorinus (lib. iv, *Contr. Arianos*) il énumère *Glorias, Spiritus et Angelos*. S. Léon a dit en parlant des Anges : *Famulabantur elementa, ministrabant Spiritus, Angeli serviebant*. (In annivers. assumpt. suæ, cap. 2.) Quoique Cyrille, selon l'usage liturgique, compte neuf chœurs des Anges (Catéch. xxiii, 6) il n'en regarde pas moins le nombre comme infini. (Catéch. vi, 3; xi, 11, 21; xv, 24.) (Voy. la note Q, n. 15. et V, n. 19.)

(Z) pag. 182. — Nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu.

Après ces mots on lit dans le manuscrit de Coislin ce qui suit :
 Καὶ τὰ μὲν ἔστιν ἐξ οὐκ ὄντων γεννητὰ , τὸ δὲ ἐκ τοῦ θεοῦ καὶ ἐκπορευ-
 ομενον. Καὶ τὰ μὲν ἔστιν ἀλλοιωτὰ καὶ τρεπτὰ , ἅτε γεννητὰ ὄντὰ , καὶ
 μὴ ἀλλοιωταὶ ἢ τρέπτηται· τὸ δὲ ἔστιν ἀναλλοιωτον ἢ ἄτρεπτον , ἅτε
 ὁμοούσιον τῷ πατρὶ τυγχάνον, καὶ τῷ υἱῷ.

Et illi (Angeli) ex non existentibus facti; hic verò à Deo semper procedit. Illi quidem mutationi et conversioni obnoxii sunt , utpote creati, etsi non mutantur neque convertantur; iste verò immutabilis aut inconvertibilis est, utpote consubstantialis et Patri et Filio.

Le Père Touttée a cru devoir rejeter de sa traduction cette phrase. Il la croit intercalée par des copistes , parce que 1° elle paraît empruntée mot pour mot de S. Athanase (*Epist. 1 ad Serapion, n. 26.*) 2° Parce qu'elle ne paraît pas s'accorder avec ce qu'il a dit sur la peccabilité des Anges. (*Catéch. II, 10.*) 3° Parce qu'il n'est pas présumable que Cyrille ait parlé de la *consubstantialité* du St-Esprit avec le Père et le Fils , tandis qu'en parlant du Fils, il a affecté de ne pas prononcer ce mot. C'est pourquoi nous l'avons placée entre deux crochets.

Grodécus dans sa traduction a reproduit ce passage avec une légère addition, quoiqu'immuable par GRACE, *tametsi ex GRATIA non mutantur.* (*Voy. la note O, XVII Cat., et le sommaire du supplément à la XVI Catéchèse.*)

(AA) pag. 183.—*Le Père donne tout par le Fils avec le St-Esprit.*

Tout ce paragraphe est une lumineuse profession de foi sur *la Procession du St-Esprit*. Il n'est pas étonnant qu'il ait déplu à un Grec; car on ne le trouve pas dans le *codex* ou manuscrit du Cardinal Ottoboni.

Dans la Catéchèse suivante , n. 19, il nous enseignera comment le Fils communique au St-Esprit , comment le Père donne au Fils par la voie de la génération éternelle. Dans le n. 5, tout en nous montrant que le St-Esprit est toujours uni avec le Père et le Fils, il ne laisse pas de lui attribuer une réelle hypostase. Car il ne veut pas qu'on le considère , comme sortant ou de la bouche ou des lèvres , soit du Père , soit du Fils, par mode de paroles ou de respiration , mais comme tirant son

origine et du Père et du Fils par un mode plus sublime, ayant déjà établi, n. 4, que le St-Esprit est l'Esprit et du Père et du Fils.

Dans cette même Catéchèse (xvii, n. 17) il établira en point de dogme que la grâce du St-Esprit et celle de Jésus-Christ est une, mais que le Père de qui le Fils tient tout, lui a aussi donné le pouvoir de communiquer à qui bon lui semblerait, la grâce du St-Esprit. Ce pouvoir a été donné au Fils de toute éternité (*Voy. Catéch. vii, 5; x, 9*); de manière que la grâce du St-Esprit n'a rien de distinct du St-Esprit lui-même. (*Voy. Catéch. xvii, 14.*) C'est donc de toute éternité que le Fils produit le St-Esprit. Enfin, dans la Catéchèse xvii, 19, en appelant la grâce du St-Esprit le vin de la vigne spirituelle qui est Jésus-Christ, il énonce clairement que le St-Esprit procède du Fils. Au reste, il s'attache tellement à établir cette vérité, qu'il paraîtrait plutôt vouloir prouver que le St-Esprit tire son origine du seul Fils, plutôt que de l'inficier.

(BB) pag. 183. — *Quant à sa nature ou son hypostase, ne vous en inquiétez pas.*

Cyrille établit ici une synonymie entre *nature* et *hypostase*. Nous avons vu, n. 5, et nous lisons (Cat. xvii, 18) : *Comment pourrai-je vous dire ce que c'est que la nature du St-Esprit ? Quomodo possim enarrare quid sit secundum naturam ipse Spiritus sanctus.* Parlant ailleurs de l'essence du Père (Catéch. vi, 5) il avait dit : *Si l'essence divine est incompréhensible*, et dans la Catéchèse xi, 11 : *Car la terre ne peut rendre compte de la substance de celui qui l'a pétrie.* Nous avons traduit le mot de *substance* par celui de *nature*. De là il faut conclure que Cyrille laissant de côté la distinction des mots : *φύσις natura, οὐσία essentia, ὑπόστασις substantia*, n'a compris sous le mot d'*hypostase* qu'une réalité solide ; *ex quo res solida constat*, et que parlant de l'hypostase du Père, du Fils et du St-Esprit, il entend un tout composé de la substance divine et de la propriété personnelle qui constitue chacune des Personnes divines.

(CC) pag. 183. — *C'est le même Esprit qui descendit, du temps de Moïse, sur les soixante et dix vieillards.*

Saint Cyrille ne compte que 70 vieillards, compris Heldad et Modad. quoiqu'ils fussent 72. Ce n'est pas par erreur ; car Cyrille d'Alexandrie

sur le xx chapitre de S. Jean, v. 22, n'en compte également que 70.

Il en est peut-être de ce nombre comme de celui que nous donnons à la version grecque, que nous appelons des *Septante*, quoiqu'elle fût l'ouvrage de 72 traducteurs. C'est un nombre rond. (Voy. la préface, pag. 1, et la *Dissertation sur le secret*.)

(DD) pag. 185. — *Déjà sous Moïse c'était par l'imposition des mains.*

L'imposition des mains que les Grecs appellent *Cheirotonie*, est une des plus antiques cérémonies de la Synagogue et de l'Eglise. Elle consiste à étendre la main ou les mains sur la tête de celui qui est l'objet de la cérémonie. C'est dans les Livres saints un signe d'affection, de bénédiction, de mission, de confirmation. *Manus impositiones sunt verba mystica*. 1° Elle s'emploie tant chez les Juifs que chez les Chrétiens dans les ordinations. (Act. vi. 6; xiii, 3; 1 Tim. iv, 14; v, 22; 2 Tim. i, 6.) En ce sens les théologiens l'appellent *consecrativa*.

2° Elles s'employait aussi quelquefois pour l'établissement des juges et des magistrats. (*Num. xxvii, 18, 23.*) Voy. Selden, *in Chron. Alex.* pag. 16 et seq.

3° C'était un signe de mission, de confiance : c'est ainsi que dans la II^e Epître aux Corinthiens (viii, 19) le mot *ordinatus*, *χριστονηθης*, ne signifie qu'une députation d'un disciple, de la part des Eglises, pour accompagner S. Paul.

4° C'est un signe de bénédiction : le Grand-Prêtre étendait les mains sur le peuple, en récitant la formule solennelle des bénédictions. (Lévit. ix, 22.) Notre Sauveur imposait les mains aux petits enfants et les bénissait; les théologiens l'appellent *deprecativa*.

5° C'était un signe d'adoption. Jacob imposa les mains aux deux enfants de Joseph, en leur donnant sa dernière bénédiction. (Gen. xlviii, 14.)

6° C'était un signe de transposition. Les Israélites qui présentaient des hosties pour le péché au Sacrificateur, imposaient leurs mains sur la victime, en confessant leurs péchés. (Lévit. i, 4; iii, 2; Exod. xxix, 19.) Les témoins imposaient la main sur la tête de l'accusé, pour marquer qu'ils se déchargeaient sur elle de la peine de leur sang. (Dan. xiii, 34.)

7° C'était un signe de confirmation, dont les Apôtres se servaient pour donner le St-Esprit, et pour administrer le baptême et le sacrement de Confirmation. Quant au baptême, l'imposition des mains était en usage dans l'Eglise grecque. Cela est certain, S. Cyrille ne nous laisse là-dessus aucun doute. Il paraît qu'elle a été de même en usage dans l'Eglise latine. Car le baptême est nommé : *Imposition des mains*, par le 39^e canon du concile d'Elvire, et par le 6^e canon du premier concile d'Arles. On s'exprimait ainsi, soit pour garder le secret des mystères, soit parce que la même cérémonie avait lieu dans les divers sacrements. (*Traité sur les formes des sept sacrements*, par le P. Merlin.) Quant au Sacrement de confirmation, il n'en est pas de même. Dans le XXI Catéch. la III mystagogique, le S. Patriarche entre dans le plus grand détail des cérémonies qui l'accompagnaient. Mais il ne fait aucune mention de la *Cheirotonie*. A peine en trouve-t-on quelques vestiges dans les écrivains ecclésiastiques grecs. Cette forme paraît même inusitée chez eux. Selon eux, le Sacrement de Confirmation consiste dans la seule onction du Chrême, que le ministre fait sur le front de l'initié. C'est ce que nous voyons dans la profession de foi de Jean Paléologue, rapportée par don Léon Allazius : *De Ecclesiæ occidentalis et orientalis perpetua consensione.* (Col. 1644.) *Aliud est sacramentum Chrysmatis sacri unguenti, quod per impositionem manuum Episcopi datur.* Les Grecs disent en faisant l'onction : *C'est ici le sceau du don du St-Esprit.* Et chez nous l'Evêque dit : *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le chrême du salut, au nom, etc.*

Ainsi chez nous le Sacrement de Confirmation est administré et par l'imposition des mains et par l'onction du St-Chrême.

De là les théologiens se demandent entr'eux, laquelle de ces deux actions est la matière principale du sacrement.

Les uns la font consister dans la première, et d'autres dans la seconde; l'opinion la plus suivie est que toutes deux sont nécessaires pour l'intégrité du sacrement. (*Voy. Drevens, de Re sacramentaria.*)

L'usage de l'Eglise latine est fondé et sur l'Ecriture et sur la Tradition. L'auteur des *Constitutions Apostoliques* (lib. II, cap. 32) dit en parlant de l'Evêque : *Per quem dedit vobis Deus Spiritum sanctum in impositione manûs.*

On trouve la même doctrine dans S. Jean Chrysostôme (Homél. XVIII, in Act. Apost.) dans Théodoret (in cap. VI, Epist. ad Hebr. 2) dans Gennadius. (*ad eundem locum.*)

C'était à cet usage que faisait allusion Cyrille d'Alexandrie (lib. II, de Adoratione in Spiritu) lorsqu'il dit, Ps. 404, que la bénédiction que donna Aaron au peuple avec l'imposition des mains signifiait la descente du St-Esprit. (*Note du Traduct.*)

(EE) pag. 187. — *Azarias*, fils d'Oded, fut envoyé par le Seigneur au-devant d'Asaph ou Asa, au moment où il revenait victorieux de Zara, roi de Chus, et lui dit : « *Le Seigneur vous a assisté, parce que vous vous êtes attaché à lui. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous le quittez, il vous abandonnera. Il se passera beau coup de temps, pendant lequel Israël sera sans vrai Dieu, sans prêtre, sans docteurs et sans loi; si dans leur affliction ils reviennent au Seigneur, ils le retrouveront.* » (2 Paral. xv, 1, 2, 3, 4.)

(FF) pag. 187. — *Sous le règne d'Asaph.*

Le roi que désigne ici Cyrille sous le nom d'Asaph, est le même que celui que nous trouvons au III^e livre des Rois (cap. xv) et aux Paralipomènes (2 Paral. xv, 1) nommé Asa, fils et successeur d'Abia, roi de Juda.

(GG) pag. 187. — *Cet autre Azarias* est le même que Zacharie fils de Joiada (1 Paral. vi, 10, 11) et qui fut lapidé et mis à mort par l'ordre de Joas, dans le vestibule du temple. Dans la Bible des Septante (2 Paralip. xxiv, 20, 21) ce fait est raconté sous le nom d'*Azarias*, fils de Joiada, et dans la Vulgate sous celui de *Zacharie*, fils de Joiada. L'auteur de la Synopse de l'Écriture sainte attribuée à S. Athanase, parle du même sujet, tantôt sous le nom d'Azarie, tantôt sous celui de Zacharie.

(HH) pag. 187. — *Appelés à juste titre spiritifères.*

Ce mot *Spiritifères* ou *Pneumatophores*, n'est employé dans les Livres saints qu'en mauvaise part. Voyez la Bible des Septante (Osée,

ix, 7) où le mot *Pneumatophore* est traduit par *insaniens d Spiritu agitalus*. (Sophon. iii, 4) on lit : Οἱ προφήται αὐτῆς πνευματόφοροι , ἄνδρες καταφρονῆται. *Ejus prophetæ portantes spiritum, viri contemptores*. Au lieu de *Pneumatophores*, Aquila a traduit : ἐθουσιαζόμενοι, *insanientes*. La Vulgate a dit : *Prophetæ ejus vesani, viri infideles*. Ainsi ce mot signifierait : *Possédé du démon*.

Mais les auteurs ecclésiastiques l'ont pris en bonne part, et en ont caractérisé de saints personnages.

DIX-SEPTIÈME CATÈCHÈSE ,

SECOND DISCOURS.

Sur le Saint-Esprit.

SOMMAIRE.

- I. Exposition du sujet. Témoignages en faveur du St-Esprit puisés dans le Nouveau Testament. — II. Il est un , indivisible et indivisé , quoique sous des noms différents. — C'est pourquoi nous disons dans le symbole : *Nous croyons en un St-Esprit.* — IV , V. Diversité des noms qu'on lui donne. Il n'est pas un souffle qui s'évapore, mais il est un être réel , plein de vie. — VI, VII. C'est lui qui a fécondé Marie, sanctifié Elisabeth , Jean-Baptiste , Zacharie. — VIII. Jean fut sanctifié pour baptiser le Seigneur. Il ne donnait pas le St-Esprit. — IX. Le St-Esprit descendit sur Jésus-Christ lors de son baptême. Pourquoi prit-il la forme d'une colombe ? — X. Cette colombe avait été figurée par celle du déluge. — XI. Paroles de Jésus-Christ relatives au St-Esprit. — XII , XIII. Le St-Esprit fut donné aux Apôtres tout de suite après la résurrection par insufflation; mais cette communication ne fut pas pleine et entière. — XIV, XV. Elle ne fut abondante qu'au jour de la Pentecôte. Manière dont toute l'âme se pénètre du St-Esprit. — XVI. Du don

des langues. — **XVII**. Comparaison entre le don des langues communiqué par le St-Esprit, et la confusion des langues opérée à la tour de Babel. — **XVIII, XIX, XX**. Les Apôtres étaient véritablement ivres du St-Esprit. La grâce du St-Esprit est plus abondante dans le Nouveau que dans l'Ancien Testament. — **XXI, XXII, XXIII**. Nombreux témoignages des opérations du St-Esprit, puisés dans les Actes et les Epîtres des Apôtres. — **XXIV**. Les sept diacres participent aux dons du St-Esprit. — **XXV, XXVI**. Opérations du St-Esprit dans l'Eunuque de la Reine de Candace qui devient l'Apôtre de l'Ethiopie; dans Saul qui, de persécuteur, devient l'Apôtre des nations. — **XXVII**. Dans Pierre, le chef de l'Eglise, le portier du ciel. — **XXVIII**. Dans Barnabas, compagnon de Paul. — **XXIX**. Le St-Esprit nous affranchit de la servitude de la loi. — **XXX, XXXI, XXXII**. Enumération des merveilles opérées par Paul sous l'inspiration du St-Esprit. — **XXXIII**. Des diverses hérésies relatives au St-Esprit. — **XXXIV**. L'ordre qui existe dans l'énonciation du symbole est une réfutation de Sabellius. — **XXXV**. Combien l'hypocrisie est funeste aux catéchumènes. — **XXXVI**. Le baptême s'administre en tout lieu et par tout le monde. — **XXXVII**. Dans le baptême nous recevons, non-seulement la rémission des péchés, mais encore beaucoup d'autres dons importants. — **XXXVIII**. Conclusion et invocation du St-Esprit.

Ces deux Catéchèses sont un traité complet sur le St-Esprit, considéré soit dans l'exposition de la doctrine, soit dans l'exposition de ses effets, soit dans l'explication de ses divers mystères. Il est d'autant plus admirable que ce sujet n'avait pas encore été traité à fond. Il faut surtout remarquer ce qu'il dit des divers noms du St-Esprit, de sa descente sur Jésus-Christ, sous la forme d'une colombe, du baptême des Apôtres, de l'efficacité de sa grâce dans la conversion des Gentils, et de ses dons répandus sur les Fidèles, encore à cette époque, au moment du baptême.

Cette Catéchèse a été prononcée le Jeudi-Saint, puisque la **XIV**e a été prononcée le lundi de la Semaine sainte.

Alti quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ. (1 Cor. XII, 8.)

« L'un reçoit du St-Esprit le don de parler avec sagesse. »

I. Dans l'instruction précédente nous avons fait ce que nous avons pu, pour mettre sous vos yeux une faible partie des nombreux témoignages que les livres de l'ancienne loi rendent au Saint-Esprit. Il nous reste aujourd'hui à vous faire passer en revue ceux que nous offre le Nouveau Testament. Tel sera le plan que nous nous proposons de remplir aujourd'hui, avec la volonté de Dieu.

Pour ne pas excéder les bornes que le temps nous a posées, nous serons aussi forcé de réprimer notre zèle. Car, lorsqu'il s'agit du Saint-Esprit, le sujet est intarissable. Nous ne pourrions donc vous faire entendre qu'une faible partie de tout ce que nous aurions à vous dire, quelle que soit notre bonne volonté. Au reste, nous vous avouons ingénument notre faiblesse, et nous vous prévenons que nous sommes écrasé sous le poids des matériaux dont les divines Ecritures nous accablent.

Nous n'emploierons aujourd'hui aucun de ces moyens que le raisonnement humain ou l'imagination savent mettre en œuvre. Ce n'est pas ici leur place ; mais c'est seulement l'Ecriture sainte à la main, que nous nous proposons de vous parler ; c'est la voie la plus sûre, si nous en croyons l'Apôtre des nations, qui a dit : *Nous prêchons l'Evangile, non pas de cette manière oratoire qu'enseigne la sagesse humaine, mais selon celle que l'on*

apprend à l'école du Saint-Esprit , traitant spirituellement les choses spirituelles. (1 Cor. II , 13.) Nous sommes ici semblable à ceux qui font des voyages de long cours , soit sur terre , soit sur mer ; malgré leur vif désir d'arriver promptement au terme de leur voyage , la faiblesse humaine les force de s'arrêter dans quelques villes , ou de relâcher dans quelques ports.

II. Quels que soient les différents points de vue , sous lesquels on puisse parler du Saint-Esprit , il n'en est pas moins toujours un , toujours le même. En vous entretenant de Dieu le Père , nous l'avons considéré , tantôt du côté de sa suprême monarchie (Catéch. VI) tantôt du côté de sa paternité (Catéch. VII) tantôt dans sa toute-puissance (Catéch. VIII) tantôt enfin comme Créateur de toutes choses ; et cependant tous ces différents aspects n'ont pas constitué deux êtres , n'ont apporté dans le dogme aucune division. Il n'en est pas moins resté un , tel que la foi et la piété nous l'enseignent.

Lorsque nous vous avons parlé de Jésus-Christ , Fils unique de Dieu , nous vous avons entretenus , tantôt de sa divinité (Catéch. X , XI) tantôt de son humanité (Catéch. XII , XIII , XIV , XV) de manière cependant que quelles qu'aient été les divisions que nous avons apportées dans l'examen de notre sujet , nous ne vous avons prêché qu'une foi indivisible en un seul , et même Seigneur Jésus-Christ.

De même , quoique dans deux différentes Catéchèses nous vous entretenons du Saint-Esprit , nous ne vous prêchons néanmoins qu'une foi indivise en un seul et même Saint-Esprit ; car il est un , et toujours identique-

ment un , quoique *distribuant à chacun ses dons , selon qu'il lui platt.* (1 Cor. XII , 11.) Qui parle du Paraclet, parle du Saint-Esprit (A) ; car il est essentiellement un et le même , quoique signalé sous des noms différents. Il vit , il subsiste , il parle , il agit , il sanctifie tous les êtres doués de raison, que Dieu a créés par son Fils, soit les Anges , soit les hommes.

III. C'est pour nous garantir de la croyance erronée qu'il existe divers Esprits de Dieu , et de la tentation de diviser, dans notre imagination, celui qui est essentiellement un et unique (erreur où pourraient être entraînées quelques personnes ignorantes, par les divers noms sous lesquels il est désigné) que l'Eglise, toujours prévoyante à lever devant les pieds de ses enfants toutes les pierres d'achoppement, a exposé son dogme en ces termes : *Nous croyons en un Saint-Esprit, Paraclet, qui a parlé par les Prophètes*, pour que vous puissiez comprendre que, sous plusieurs dénominations, elle n'entend proposer à votre foi qu'un seul et unique Saint-Esprit. De ce grand nombre, nous vous en ferons connaître quelques-unes.

IV. Il est d'abord appelé *Esprit*, comme nous venons de le lire dans les paroles de l'Apôtre. *L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse.* Le Sauveur le nomme *l'Esprit de vérité* (Joh. XVI, 13) : *Lorsque l'Esprit de vérité sera venu.* Ailleurs il l'appelle : *Paraclet : Car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous.* (Ibid. 7.) Pour vous faire comprendre que, sous ces diverses dénominations, il n'entend parler que d'un seul et même objet, il avait dit : *Mais le Pa-*

raclet, qui est le Saint-Esprit, vous enseignera toutes choses (Joh. XIV, 26); et pour que vous sachiez bien que le Paraclet et l'Esprit de vérité est le même, il avait déjà dit: *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet (consolateur) l'Esprit de vérité, pour demeurer éternellement avec vous.* (Ibid. 16.) *Mais lorsque le Paraclet, l'Esprit de vérité, que je vous enverrai de la part de mon Père, et qui procède du Père, sera venu, il rendra témoignage de moi.* (Ibid. xv, 26.)

Ailleurs il est appelé l'Esprit de Dieu. Jean vit l'Esprit de Dieu qui descendait. (Matth. III, 16.) *Car qui-conque agit par l'Esprit de Dieu est enfant de Dieu.* (Rom. VIII, 14.) Ailleurs c'est l'Esprit du Père. *Puisque ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous.* (Matth. x, 20.) *C'est pourquoi, dit Paul, je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ... pour qu'il vous fortifie par son Saint-Esprit.* (Ephes. III, 14, 16.) *Pourquoi, dit S. Pierre, conspiriez-vous entre vous, pour tenter l'Esprit du Seigneur?* (Act. v, 9.) *Paullui donne le titre d'Esprit du Père et du Fils; écoutez-le: Mais, pour vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'Esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu est en vous; car si quelqu'un n'a point l'Esprit de Jésus-Christ, il n'est point à lui.* (Rom. VIII, 9.) *Car je sais que l'événement m'en sera salutaire par vos prières et le secours de l'Esprit de Jésus-Christ.* (Philipp. I, 19.) Le même Apôtre l'appelle aussi l'Esprit du Fils de Dieu: *Et parce que vous êtes ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils.* (Gal. IV, 6.) Le Prince des Apôtres lui donne le même titre: *Ayant*

examiné quand et comment l'Esprit du Christ se manifesterait en eux. (1 Pet. I, 11.)

V. Vous rencontrerez beaucoup d'autres dénominations sous lesquelles il est désigné. S. Paul l'appelle l'*Esprit de sanctification* (Rom. I, 4) l'*Esprit d'adoption* : *Car vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude, pour vous laisser subjugué par la crainte ; mais vous avez reçu l'Esprit d'adoption qui nous fait crier : Mon Père ! mon Père !* l'*Esprit de révélation* : *Soit que... le Père de gloire vous donne l'Esprit de sagesse et de révélation pour le connaître* (Ephes. I, 17) ; l'*Esprit de promesse* : *Lorsque vous avez cru en lui, vous avez été marqués du sceau de l'Esprit de promesse* (Eph. I, 13) ; l'*Esprit de grâce* : *Qui aura outragé l'Esprit de grâce.* (Heb. x, 29.) L'Apôtre le signale encore sous plusieurs autres dénominations.

Dans la précédente instruction, vous avez entendu que le Psalmiste donne au Saint-Esprit les épithètes de *bon*, de *principal* ; et qu'Isaïe le désigne sous le nom d'*Esprit de sagesse*, d'*intelligence*, de *conseil*, de *force*, de *science*, de *piété*, de *crainte de Dieu.* (Cat. XVI, 28, 30.)

De tout ce que nous avons dit antérieurement, et que nous venons de dire, il faut conclure que, sous divers noms, nous n'entendons parler que d'un seul et même Esprit-Saint qui vit, qui subsiste, et qui est toujours présent avec le Père et le Fils.

Ce ne sont ni la bouche, ni les lèvres du Père ou du Fils (B) qui lui donnent l'être, soit en respirant, soit en parlant. Mais il jouit d'une hypostase, soit qu'il parle, soit qu'il opère, soit qu'il gouverne ; son action pour

notre salut est une, indivise, concordante avec celle du Père et du Fils, comme nous l'avons déjà dit. Surtout n'oubliez pas ce que nous avons dit naguère, retenez bien qu'il n'existe aucune différence, aucune distinction entre le Saint-Esprit dont parlent la loi et les Prophètes, et celui dont parlent les Evangiles et les Apôtres; mais que c'est un seul et même Esprit qui a dicté dans l'un et l'autre Testament les divines Ecritures.

VI. C'est ce même Saint-Esprit qui a fécondé le sein de Marie. Car, lorsque le Fils unique de Dieu fut conçu, *la vertu du Très-Haut la couvrit de son ombre, et le Saint-Esprit, descendant en elle*, la sanctifia, pour la rendre digne de porter dans ses entrailles celui par qui tout a été fait. (Luc. 1, 35.) Je n'ai pas besoin d'entrer dans de longs discours, pour vous faire comprendre combien il était nécessaire que cette génération fût exempte de toute souillure et de toute tache. Vous avez entendu l'Ange Gabriel qui lui dit : « Je ne suis ici, devant vous, que
 « l'envoyé de Dieu, pour vous annoncer les merveilles
 « qui vont s'opérer. Mais je n'y participe en rien; car,
 « quel que soit mon rang dans la hiérarchie angélique,
 « quoique je sois Archange, je suis, par mon rang et
 « mon devoir, totalement étranger au conseil du TRÈS-
 « HAUT. C'est en son nom que je vous salue, et vous
 « invite à vous réjouir. Mais comment s'effectuera le
 « mystère de votre maternité? C'est ce qui ne m'a pas
 « été confié. Tout ce que je sais, c'est que le Saint-Es-
 « prit descendra sur vous, vous couvrira de son ombre,
 « et le Saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de
 « Dieu. » (Luc. 1, 35.)

VII. C'est ce même Saint-Esprit qui vient encore manifester sa puissance chez Elisabeth. Car ce n'est pas aux vierges seules, qu'il se complait à prodiguer ses dons, mais encore aux épouses, pourvu que leurs liens soient légitimes. *Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit*, (Ibid. 44) et prophétisa : *D'où me vient*, dit l'humble servante du Seigneur, ce bonheur de voir venir à moi la Mère de mon Seigneur? Car c'est son propre bonheur qu'Elisabeth précónisa.

Zacharie, époux d'Elisabeth, père de Jean, saisi du même Esprit, devint aussi prophète. Il vit dans l'avenir les biens innombrables que la naissance de cet unique enfant devait apporter sur la terre. Il vit le baptême que Jean son fils administrerait un jour; il vit, il reconnut qu'il était destiné à être le précurseur du Sauveur.

C'est le même Esprit qui révéla à Siméon le Juste (C) que *la mort ne l'atteindrait pas qu'il n'eût vu le Christ du Seigneur, qu'il ne l'eût reçu dans ses bras*. Et c'est de ce fait qu'il rendit dans le temple témoignage public, en portant ce précieux enfant dans ses bras. (Luc. II, 26 et seq.)

VIII. Jean, rempli de l'Esprit-Saint dans le sein de sa mère, fut sanctifié, parce qu'il était destiné à baptiser le Seigneur. Son baptême, sans doute, ne conférait pas le Saint-Esprit (D), mais il était le prélude de celui qui devait le conférer; car il dit : *Je vous baptise dans l'eau pour vous disposer à la pénitence; mais celui qui vient derrière moi, vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu*. (Matth. III, 11.) Pourquoi dans le feu? Parce que c'est dans les langues de feu que devait en effet

s'opérer la descente du Saint-Esprit. C'est à ce feu divin que faisait allusion Jésus-Christ, lorsqu'il disait avec joie : *JE suis venu jeter le feu sur la terre ; et que désiré-je ? Sinon qu'il soit déjà allumé.* (Luc. XII, 49.)

IX. Au baptême de Jésus-Christ on vit encore descendre le Saint-Esprit, pour manifester la dignité de celui qui s'y soumettait, et pour justifier ces paroles de Jean-Baptiste lui-même : *Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre le Saint-Esprit et demeurer, est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.* (Joh. I, 33.)

A côté de ces paroles, placez celles de l'Évangéliste : *Les cieux s'ouvrirent.* Ils s'ouvrirent, pour rendre hommage à la dignité de celui qui descendait. Puis il ajoute : *Et il (Jésus) vit l'Esprit de Dieu qui descendait en forme de colombe, et qui se reposa sur lui.* (Matth. III, 16.) Cette descente du Saint-Esprit s'opéra par sa propre et unique volonté, sans intermédiaire quelconque. Car il importait, selon quelques interprètes, que les prémices des dons que le Saint-Esprit devait verser sur ceux qui recevraient le baptême, fussent consacrées à l'humanité du Sauveur qui confère la même grâce. Il parut peut-être, comme le pensent quelques-uns, sous la forme d'une colombe, comme étant le symbole de cette pure et simple innocence qu'il devait rendre un jour, par l'efficacité de son intervention, à ses enfants, en les régénérant et les réconciliant avec Dieu son Père, ainsi qu'il avait été prédit énigmatiquement dans ces paroles mystiques du Cantique : *Tes yeux sont comme des colombes qui planent sur la surface des eaux.* (v, 12.)

X. D'autres ont encore vu la figure de Jésus-Christ dans cette colombe dont nous parle l'histoire de Noé (E). Car, de même qu'à cette époque le salut et la régénération de l'espèce humaine s'opérèrent par le bois et l'eau, et qu'on vit sur le soir la colombe rentrer dans l'arche, portant au bec une feuille d'olivier; ainsi, disent-ils, le Saint-Esprit descendit, sous la figure de la colombe, sur le vrai Noé auteur de la nouvelle régénération, à qui il était réservé de réunir autour de lui toutes les volontés, tous les caractères, tous les hommes de tout âge, de tout sexe, de toutes les conditions, de tous les climats, de toutes les nations, comme Noé avait rassemblé tous les genres et toutes les espèces d'animaux, même les plus disparates par leurs figures et leurs habitudes.

A l'avènement du second Noé, on vit en effet les loups et les brebis paître ensemble. Dans son Eglise, nous voyons le taureau et la génisse paître d'un commun accord, avec le lion; c'est-à-dire, avec les Princes de la terre, et marcher sous la houlette du chef de l'Eglise.

Ainsi donc, dans le sens de ces interprètes, le Saint-Esprit se rendit, à l'époque du baptême, sous la forme sensible d'une colombe, pour signaler celui-là même qui, sur le bois de la croix, devait sauver tous les croyants, et dont la mort arrivée sur le soir devait être une planche de salut pour tous les hommes.

XI. On pourrait peut-être donner d'autres raisons également solides, pour expliquer ces faits. Mais laissons parler ici le Sauveur lui-même sur le Saint-Esprit : *En vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît de*

l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux. (Joh. III, 5.) Et pour vous montrer que son Père est le dispensateur de cette grâce, il dit ailleurs : A combien plus forte raison, mon Père qui est dans le ciel, donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demanderont. (Luc. XI, 13.)

Veut-il nous apprendre à adorer Dieu en Esprit, voici ses termes : *Mais l'heure vient, elle est déjà venue, que les vrais adorateurs adoreront le Père en Esprit et en vérité. Car ce sont de tels adorateurs que le Père cherche. L'Esprit est Dieu, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité. (Joh. IV, 23.)* Puis ailleurs : *Si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu. Et encore un peu plus loin : C'est pourquoi je vous le dis, tout péché, tout blasphème sera remis aux hommes ; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera pas remis. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis ; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni en ce siècle ni en l'autre à venir. (Matth. XII, 28, 31, 32.)* *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il soit éternellement avec vous : il vous donnera l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit et ne le connaît pas. Quant à vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous et sera dans vous. (Joh. XIV, 16, 17.)* *Je vous ai dit ceci, étant encore avec vous ; mais le Paraclet que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et rappellera à votre mémoire tout ce que je vous ai dit. (Ibid. 25, 26.)*

Lorsque le Paraclet que je vous enverrai de la part de mon Père, lorsque l'Esprit de vérité qui procède du Père sera venu, il rendra témoignage de moi. (Joh. xv, 26.)

Si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous; et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, la justice et le jugement. (Joh. xvi, 7, 8.) Il me reste encore beaucoup de choses à vous dire. Mais elles surpassent maintenant la portée de votre esprit. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce qu'a mon Père est à moi. C'est pourquoi je vous dis qu'il recevra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. (Ibid. 12 à 15.)

Je viens de vous faire entendre les paroles mêmes du Sauveur, pour que vous ne prêtiez pas l'oreille aux discours mensongers que vous entendriez autour de vous.

XII. Jésus-Christ fut fidèle à sa promesse; et les Apôtres ne tardèrent pas à en recevoir les effets. Car il est écrit : *Ayant dit ces mots, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. A qui que ce soit que vous remettiez les péchés, ils seront remis; à qui que ce soit que vous les reteniez, ils seront retenus. (Joh. xx, 22.)* Cette seconde insufflation était devenue nécessaire (F), parce que la première avait été obscurcie par les péchés volontaires des hommes. D'ailleurs, il fallait accomplir les paroles du Prophète : *Il monta et souffla sur ta*

face pour te délivrer de la tribulation. (Nahum. II, 1. Sept.) Que signifie ce mot? *Il monta.* D'où? — Des enfers. Car l'Évangile nous dit que ce ne fut qu'après sa résurrection qu'il donna aux Apôtres, par voie d'insufflation, le pouvoir de remettre les péchés. Mais il ne s'en tiendra pas là; bientôt à cette faveur il en ajoutera d'autres plus abondantes encore et plus étendues. C'est comme s'il leur eût dit : « Je suis prêt à verser sur vous des dons plus magnifiques encore ; mais le vase est trop étroit, et ne pourrait les contenir ; recevez pour le moment la faveur dont vous êtes susceptibles ; mais attendez-en une autre plus insigne : *Demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.* (Luc. XXIV, 49.) Recevez donc pour le moment ce que je vous accorde. Bientôt mon effusion de grâce sera complète, et vous serez en état de les porter. Car celui qui reçoit, ne possède souvent qu'en partie ce qui lui est donné ; mais celui qui est revêtu, est entièrement couvert, enveloppé. Ainsi vous n'aurez rien à redouter des armes et des traits des puissances infernales. Car l'Esprit vous couvrira de son égide, vous enveloppera de sa puissance. »

Rappelez-vous, au reste, ce que nous vous disions naguère (Catéc. XVI, 12) : Le Saint-Esprit est un et indivisible ; il n'y a de divisible que la grâce qu'il confère.

XIII. Jésus, après son ascension, ne tarda pas à remplir sa promesse. Car il leur avait été dit : *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre consolateur.* (Joh. XIV, 16.) Pleins de confiance en ces paroles, ils demeurèrent dans l'attente de l'Esprit-Saint, réunis en un

même lieu, dans la ville de Jérusalem, jusqu'à ce que les *jours de la Pentecôte fussent accomplis.* (Act. II, 2.) Je dis : dans la ville de Jérusalem. Car telle est notre magnifique prérogative, que nous n'avons point ici à parler d'événements qui se soient passés dans des pays lointains, mais de ceux dont tout ce qui nous environne ici, rend témoignage.

A peine la sainte cinquantaine fut-elle accomplie, que le Saint-Esprit vint et les trouva tous réunis; l'Esprit consolateur, le gardien, le sanctificateur de l'Eglise, le modérateur des âmes, le patron, le conducteur de ceux qui naviguent au milieu des tempêtes, l'étoile polaire qui ramène dans leur route ceux-là qui se sont égarés, l'arbitre suprême de ceux qui sont entrés dans la carrière des combats, celui enfin qui distribue les palmes et les couronnes aux vainqueurs.

XIV. L'Esprit-Saint descendit pour baptiser les Apôtres et les revêtir de sa force. *Encore quelques jours, leur avait dit le Sauveur, et vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.* (Act. I, 5.)

Ce n'est plus une demi-grâce, mais une grâce pleine et entière qui va se répandre sur eux. Car de même que celui qui est baptisé, plongé dans les eaux, en est enveloppé de toutes parts, de même aussi tel qui est baptisé dans le Saint-Esprit, s'y trouve plongé et enveloppé. Mais l'eau n'atteint que l'extérieur de notre corps, tandis que l'Esprit pénètre, parcourt dans sa subtilité tous les replis les plus secrets de notre âme. Que trouverions-nous, au reste, en cela de prodigieux, lorsque des corps les plus grossiers, les plus vils, en fournissent

un exemple sensible et palpable aux intelligences les plus bornées ? Si le feu pénètre un morceau de fer dans toute son épaisseur , dans toutes ses dimensions , si non-seulement il convertit en feu le corps le plus froid , si de noir et d'obscur qu'il était , il en fait un corps lumineux et scintillant , si enfin le feu qui est un corps , peut ainsi s'identifier avec une masse de fer sans obstacle , quelle difficulté trouverez-vous à ce que le Saint-Esprit pénètre l'intérieur de nos âmes ?

XV. Pour donner aux hommes une idée juste de la sublime faveur dont il allait gratifier son Eglise , ce fut au son des trompettes célestes qu'il opéra ce nouveau prodige. *On entendit tout à coup un grand bruit , comme celui d'un vent impétueux* (Act. II , 2) pré-curseur de celui qui devait apprendre aux hommes à emporter de vive force le royaume des cieux. Il signala sa puissance à leurs yeux par des langues de feu , à leurs oreilles par l'explosion d'une tempête surnaturelle , *qui remplit toute la maison où les Apôtres étaient assemblés.* (Ibid.) Elle devint aussitôt un vaste réservoir d'eau spirituelle , dans lequel les Disciples se trouvèrent plongés , selon la promesse qui leur en avait été faite , et couverts dans leur âme et dans leur corps d'un vêtement divin et salutaire.

En même temps ils virent des langues comme de feu , qui se divisèrent sur chacun d'eux , et tous furent remplis du Saint-Esprit. (Ibid. 3 , 4.) Les voilà donc imprégnés de feu , non pas de ce feu matériel qui dévore ou calcine tout , mais de ce feu salutaire qui ne s'attache qu'à consumer les épines du péché , qu'à rendre à l'âme

son éclat et sa pureté primitive. Encore quelques jours, et une pareille grâce vous sera dévolue. Ce feu descendra dans vous, comme sur les Apôtres, pour y consumer, y dévorer les ronces et les épines du péché, nettoyer et purifier votre âme, et lui rendre son premier éclat.

L'Esprit-Saint se reposa sur leurs têtes en langues de feu, c'est-à-dire, il ceignit leurs têtes d'un diadème spirituel d'un genre nouveau, symbole de la puissance qu'ils allaient exercer dans le monde. Jadis un glaive flamboyant et exterminateur avait été placé dans les mains d'un Ange, pour interdire à nos pères coupables la rentrée du paradis terrestre. (Gen. III, 24.) Aujourd'hui c'est une langue de feu, conciliatrice du salut, qui réintègre le genre humain dans ses droits.

XVI. *Et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit les leur mettait dans la bouche.* (Act. II, 4.)

Voilà donc Pierre le Galiléen, et son frère André qui parlent aujourd'hui le mède et le persan; Jean et tous les autres Apôtres qui parlent, qui s'annoncent dans tous les idiomes en usage chez les différentes nations qui peuplent la terre. Car, ce n'est pas d'aujourd'hui que les peuples sont dans la coutume d'accourir ici de toutes les parties du monde (G).

Où trouva-t-on jamais un docteur qui infusa tout à coup sa science dans la tête de ses disciples sans même leur parler? Combien d'années n'employons-nous pas pour apprendre la grammaire et les autres arts, pour apprendre seulement à parler correctement la langue

grecque ? Et cependant tous ne la parlent pas également bien.

Le rhéteur parviendra peut-être à bien parler , et le grammairien , malgré toute sa pureté , ne pourra atteindre le don de plaire. Le grammairien sera souvent étranger aux plus simples notions de la philosophie ; mais voici un docteur , et c'est le Saint-Esprit qui a jeté tout d'un coup dans la tête de ses disciples , plusieurs langues qui eussent exigé de ces savants , le travail de toute leur vie , sans pouvoir jamais les atteindre dans leur perfection.

Voilà certes une œuvre de haute sagesse. Mais c'est l'œuvre de Dieu. Quelle témérité n'y aurait-il pas à comparer l'ignorance de tous ces savants , qui , après tant d'années d'études et de travaux , ont couru inutilement après la possession de quelques langues , avec cette éloquence , cette faconde qui vient ici , dans des hommes illittérés , se manifester tout à coup , qui varie suivant l'idiome de chaque peuple , qui se plie à tous les génies , à tous les climats , qui se revêt de toutes les couleurs oratoires dont une langue est susceptible ?

XVII. Au milieu de la multitude des auditeurs il s'opéra une nouvelle confusion , bien différente de celle qui s'était opérée à Babylone , ce foyer de la dépravation humaine. Là , avant la confusion des langues , il y avait eu division de cœurs , de volontés , et d'esprits. Là , toute pensée était ennemie de Dieu. Ici , l'harmonie fut rétablie , tous les esprits se trouvèrent à l'unisson , parce que les motifs qui réunissaient cette multitude , étaient pieux. Par l'impiété la société avait été dis-

soute, par la piété elle fut reconstruite. L'ordre se rétablit par les mêmes voies que s'était introduit le désordre.

Tel est le prodige qui frappa d'étonnement tous les auditeurs, et qui leur fit se demander les uns aux autres : *Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ?* (Act. II, 8.) Il n'y a rien d'étonnant, si vous ne le comprenez pas ; car il fut dit à Nicodème qui ne pouvait se rendre compte des effets du Saint-Esprit, dont l'entretenait le Sauveur : *L'Esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix. Mais vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va.* (Joh. III, 8.) Si donc, lorsque j'entends sa voix, je ne sais d'où elle vient, comment pourrai-je me rendre compte de sa substance ?

XVIII. *Mais d'autres s'en moquaient et disaient : C'est qu'ils sont pleins de vin doux* (H). (Act. II, 13.) Ils disaient vrai, tout en plaisantant ; car ce vin était réellement du vin nouveau. C'était la grâce du Nouveau Testament, c'était le vrai vin nouveau de la vigne spirituelle qui avait déjà souvent porté ses fruits par la voix des Prophètes, et qui jetait avec profusion de nouveaux bourgeons par la bouche des Apôtres. Car, pour ne pas sortir de cet exemple qui tombe sous nos sens, de même que la vigne est toujours ce qu'elle fut dans le principe, toujours plus ou moins fertile, toujours chargée de nouveaux fruits suivant les saisons ; ainsi le Saint-Esprit est toujours ce qu'il fut. Il avait opéré avec force dans la personne des Prophètes ; mais il développe aujourd'hui une énergie toute nouvelle qui frappe d'admiration tous les témoins. Jadis cette vigne n'avait produit en faveur de nos pères, qu'une récolte ou une grâce

suffisante ; mais aujourd'hui c'est un abondant torrent. Jadis nos pères étaient en communication avec le Saint-Esprit ; aujourd'hui les Apôtres sont plongés , baptisés dans le Saint-Esprit.

XIX. Pierre, possédé de l'Esprit de Dieu, connaissant très-bien le principe qui le faisait agir et mouvoir , penser et parler, leur dit : *O enfants d'Israël !* qui parlez souvent du Prophète Joël, et qui ne comprenez pas les Ecritures, sachez que *ces personnes ne sont pas ivres, comme vous le pensez.* (Ibid. II, 15.) Elles sont ivres sans doute, mais non pas comme vous le croyez, mais comme l'a écrit le Prophète-Roi : *Ils seront enivrés de l'abondance qui règne dans votre maison, et vous les abreuverez du torrent de vos délices* (I). (Ps. xxxv, 9.) *Elles sont ivres*, mais de cette sobre ivresse qui tue le péché, vivifie le cœur, qui est bien opposée à celle que vous soupçonnez ; car celle-ci efface de notre mémoire ce que nous savons, celle-là au contraire nous initie aux mystères les plus occultes. *Elles sont ivres* ; parce qu'elles ont bu le vin de la vigne spirituelle de celui qui a dit : *Je suis le cep de la vigne, vous en êtes les sarments.* (Joh. xv, 5.) Si vous doutez de mes paroles, les circonstances du temps vous feront comprendre ce que je dis. Car c'était, dit l'Historien sacré, *la troisième heure du jour* (neuf heures du matin.) Et ce fut à cette heure, dit S. Marc (xv, 25) que Jésus-Christ fut crucifié, et ce fut à cette même heure qu'il envoya sa grâce. Or, la grâce de l'un n'est pas autre que celle de l'autre. Jésus crucifié l'avait promise, et sa promesse fut accomplie par l'émission du

Saint-Esprit. En voulez-vous une preuve ? C'est Pierre lui-même qui vous la donnera. Ecoutez-le : (Act. II, 16.) *C'est ce qui a été dit par le Prophète Joël : Dans la suite des temps, dit le Seigneur, je répandrai mon Esprit sur toute chair.* (Joël II, 28.) Remarquez ce mot : *Je répandrai* ; il marque ici une effusion abondante. Car, dit l'Apôtre bien-aimé, *Dieu ne donne pas son Esprit par mesure : le Père aime le Fils, et lui a remis toutes choses entre les mains.* (Joh. III, 34, 35.) Il lui a donc donné le pouvoir de conférer la grâce du Saint-Esprit à qui il lui plaît. Mais reprenons : *Je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils, vos filles prophétiseront..... En ces jours je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront.* (Joël II, 29.) L'Esprit-Saint n'a point égard aux personnes ; il ne recherche pas les dignités, mais la piété. Ainsi, que ceux qui nagent dans les richesses du siècle, ne s'en fassent pas un mérite ; et vous pauvres, ne perdez pas courage, et ne vous laissez pas abattre ; que chacun de vous se prépare seulement de son mieux à recevoir les dons du ciel.

XX. Nous avons aujourd'hui discuté et éclairci beaucoup de questions, vos oreilles en sont peut-être même fatiguées. Il me reste cependant encore beaucoup de choses à vous dire, et ce ne serait pas dans une troisième ni même dans plusieurs autres instructions que je pourrais atteindre mon but. J'ai double excuse à vous demander : l'une de prolonger mon discours au delà des bornes accoutumées, l'autre de ne pas, malgré cela, remplir toute ma carrière. Mais le temps presse ;

mais Pâques ne nous laisse aucun répit. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui donné plus d'extension à notre discours, et malgré cela nous n'avons pu mettre sous vos yeux tous les témoignages qui se présentent ici en foule, sortant du Nouveau-Testament, et qui appartiennent à notre sujet. Car il nous resterait à vous exposer toutes les preuves que nous fournissent les Actes des Apôtres, sur l'action puissante qu'exerça le Saint-Esprit sur Pierre et tous ses collègues, toutes les preuves qui ressortent des lettres Catholiques, et surtout des quatorze Epîtres de S. Paul. Mais de cette immense prairie nous ne pourrions vous rapporter que quelques fleurs, et cela seulement pour vous en rafraîchir la mémoire.

XXI. *Pierre*, muni de la vertu du Saint-Esprit, soutenu de la volonté du Père et du Fils, *se présenta debout avec les onze Apôtres, éleva la voix* (Act. II, 14) suivant ces paroles du Prophète (Isaï. XL, 9) : *O vous qui évangélisez dans Jérusalem, élevez fortement la voix*; et dans un seul discours, comme dans un seul coup de filet, il fit la conquête à Jésus-Christ de trois mille âmes. (Act. II, 41.) La grâce qui agissait alors dans tous les Apôtres, fut si énergique qu'on vit une multitude de Juifs, même déicides, qui avaient trempé leurs mains dans le sang du Christ, recevoir le baptême au nom de ce même Christ, persévérer dans sa doctrine et dans la communion des Apôtres. Ce fut encore avec le même secours, que Pierre et Jean montant au temple à l'heure de la prière (trois heures après midi) redressèrent cet homme boiteux dès le ventre de

sa mère, âgé de quarante ans, assis près de la BELLE porte, pour accomplir ces paroles du Prophète : *C'est alors qu'on verra le boiteux aussi agile à la course que le cerf.* (Isaï. xxxv, 6.)

De cette guérison Pierre prit occasion d'adresser au peuple Juif un autre discours, ou, si vous aimez mieux, de jeter un autre coup de filet dont le résultat fut la conversion de cinq mille personnes (Act. iv, 4) et de convaincre d'erreur et de stupidité les Prêtres et les Princes du peuple. (Ibid. 24.) Ce n'était certes pas l'effet de leur propre sagesse ; car ces deux hommes étaient illittérés et des idiots (Ibid. 13) pour parler le langage de l'Écriture ; mais ils étaient dominés par l'Esprit-Saint. En effet l'Historien sacré nous dit : *Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit.* (Act. iv, 8.)

L'opération du Saint-Esprit, par l'entremise des douze Apôtres, fut si efficace sur ceux qui crurent à l'Évangile, qu'on les vit bientôt ne former qu'un cœur et qu'une âme, et ne faire de leurs biens qu'une masse commune. Chacun d'eux versant aux pieds des Apôtres le prix de tout ce qu'il possédait, tous se trouvèrent à l'abri des besoins de la vie temporelle. C'est alors qu'Ananie et Saphire conçurent l'affreux projet de constituer en défaut l'intelligence du Saint-Esprit ; mais leur témérité fut suivie d'une prompte et sévère justice. (Act. v, 1, 11.)

XXII. *Cependant, continue l'Historien sacré, les Apôtres faisaient beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple.* (Act. v, 12.) Ils étaient enveloppés

d'une telle profusion de grâces, que, quoique d'un caractère très-doux, ils étaient néanmoins un objet de terreur pour leurs ennemis. Car, est-il dit, *personne d'étranger à leur doctrine n'osait les accoster ; mais le peuple leur prodiguait de grandes louanges, et le nombre d'hommes et de femmes qui croyaient au Seigneur, se multipliait à l'infini ; de sorte qu'on apportait les malades dans les rues, et qu'on les exposait sur des lits et des grabats, pour que Pierre, en passant, en couvrit de son ombre au moins quelques-uns.* (Act. v, 13, 14, 15.)

Aussi voyait-on accourir des villes voisines dans la sainte Jérusalem, une multitude de personnes qui amenaient les malades et des personnes agitées par les esprits immondes ; et tous étaient guéris par la puissance et la vertu du Saint-Esprit.

XXIII. Les Princes des Prêtres ne purent souffrir plus longtemps qu'on prêchât au peuple la divinité de Jésus qu'ils avaient crucifié ; ils firent arrêter et jeter dans les fers ces prédicateurs importuns. Mais l'Ange du Seigneur les ayant délivrés la nuit, contre toute attente, on les revit tout aussitôt prêcher dans le temple, et de là traînés encore une fois en présence du Sanhédrin. C'est là qu'ils se proclamèrent, en face de leurs juges irrités, les témoins de Jésus crucifié et de sa doctrine. Ayant ajouté à leurs discours que *Dieu a donné son Saint-Esprit à ceux qui lui obéissent*, ils furent battus de verges. Glorieux de cette première épreuve, ils continuèrent à prêcher Jésus-Christ crucifié, et à enseigner sa doctrine au peuple. (Act. v, 17 et suivants.)

XXIV. La présence de l'Esprit-Saint ne se manifesta pas seulement dans les douze Apôtres, mais encore dans les premiers-nés de cette Eglise; je veux dire, dans les sept Diacres (K) : *Ils avaient été choisis pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse.* (VI, 3.) Parmi eux se trouva Etienne qui fut digne de cueillir, comme son nom le prophétisait, la première couronne du martyre (L). *Homme plein de foi et du Saint-Esprit, qui faisait de grands miracles et de grands prodiges parmi le peuple* (Ibid. 5, 8) et qui triomphait de tous ceux qui disputaient contre lui. Car *on ne pouvait résister à sa sagesse et à l'Esprit qui parlait en lui.* (Ibid. 10.) Traîné par la calomnie au pied des tribunaux, il y parut sous des traits angéliques. *En effet, à tous ceux qui étaient assis dans le conseil et qui avaient les yeux sur lui, son visage parut comme celui d'un Ange.* (Ibid. 15.)

Après avoir repoussé la calomnie par une apologie pleine de sagesse, confondu ses adversaires, ces Juifs, *ces têtes dures, ces incirconcis de cœur et d'oreilles, toujours en révolte contre l'Esprit de Dieu* (Ibid. VII, 54) *il vit les cieux ouverts, le Fils de l'homme debout à la droite de son Père.* (Ibid. 55.) Non pas que ses propres yeux lui eussent découvert ces merveilles; mais c'est que, comme dit l'Ecrivain sacré, il était plein du Saint-Esprit; et c'est pourquoi *la gloire de Dieu, et Jésus assis à la droite de son Père se manifestèrent à ses yeux.* (Ibid. 55.)

XXV. Animé du même Esprit, Philippe prêchait aux Samaritains Jésus crucifié. Des prodiges nombreux

soutenaient, et appuyaient sa doctrine. A sa voix les démons poussaient des rugissements, se hâtaient de sortir des corps qu'ils tourmentaient; les paralytiques quittaient leurs grabats, les boiteux se redressaient; et Philippe enrôlait dans la milice chrétienne une foule innombrable de fidèles. A cette nouvelle, Pierre et Jean vinrent à Samarie, prièrent et imposèrent les mains sur cette nouvelle Eglise. Simon le Magicien fut le seul qui fut déclaré indigne de participer aux faveurs du Saint-Esprit. (Ibid. VIII, 14 et suiv.)

L'Ange du Seigneur appela Philippe sur la route de Gaza, pour venir au secours d'un eunuque Ethiopien, homme très-pieux. Alors l'Esprit dit à Philippe : *Avancez, approchez-vous de ce chariot.* (Ibid. 29.) Il instruisit, il baptisa l'Ethiopien, et envoya un nouvel Apôtre dans les contrées de l'Afrique. C'est ainsi que furent accomplies ces paroles du Roi-Prophète. *L'Ethiopien se hâtera de tendre les mains vers Dieu.* (Ps. LXVII, 32.) Cela fait, l'Ange du Seigneur enleva Philippe, qui continua d'annoncer l'Evangile dans toutes les villes où il passa.

XXVI. Ce fut encore le même Esprit qui descendit sur Paul, lorsque le Seigneur l'eut appelé à l'apostolat. Nous aurons ici pour témoin le pieux Ananie habitant de Damas, qui lui dit : *Saul mon frère, le Seigneur Jésus qui vous a apparu dans le chemin qui vous amenait ici, m'a envoyé pour vous rendre la vue, et pour que vous soyez rempli du Saint-Esprit.* (Act. IX, 17.) Ce qui eut lieu à l'instant même. Car il rendit la vue à Saul, lui imprima en même temps le sceau du Saint-

Esprit (M), et en fit *un vase d'élection*, capable de proclamer à la face des rois et des enfants d'Israël le nom de celui qui lui avait apparu, de manière à faire d'un persécuteur acharné un Apôtre intrépide, un bon et fidèle serviteur, qui porta le nom de Jésus crucifié de Jérusalem en Illyrie, qui planta la croix au milieu de la capitale du monde païen, au delà des colonnes d'Hercule, qui affronta et supporta des travaux immenses, laissa sous ses pas le souvenir d'une multitude de prodiges, de miracles, dont il nous suffit, pour le moment, de faire mention.

XXVII. Ce fut sous l'influence et l'action immédiate du Saint-Esprit que Pierre le Prince des Apôtres, qui ouvre et ferme la porte du ciel, rendit la santé à un paralytique nommé Enée, dans la ville de Lydda, aujourd'hui *Diospolis*, et qu'il ressuscita à Joppé Tabithe, cette femme riche en bonnes œuvres. (Act. ix, 33, 36 et suiv.)

C'est encore dans cette ville qu'il vit vers le midi, étant en extase sur la terrasse de la maison qu'il habitait, le ciel s'ouvrir, et comme une grande nappe qui en descendait, sur laquelle il voyait toutes sortes d'animaux quadrupèdes, reptiles et volatiles.

C'est alors qu'il apprit de l'Esprit-Saint qu'aucun homme, étranger à la nation juive, n'était impur ou immonde par lui-même. En même temps Corneille le fit appeler, et il entendit la voix de l'Esprit-Saint qui lui dit : *Voilà trois hommes qui vous demandent ; levez-vous, descendez, et ne faites point difficulté d'aller avec eux, parce que c'est moi qui vous les ai envoyés.* (Ibid.

x, 19, 20.) Et pour rendre plus sensible cette importante vérité, que l'Esprit de Dieu ne dédaigne pas de se communiquer aux Gentils, Pierre fut à peine arrivé à Césarée, où il était attendu, il eut à peine parlé, que l'Esprit-Saint descendit sur tout son auditoire, dit l'Historien sacré, de manière que les circoncis qui avaient accompagné Pierre, furent stupéfaits de voir que *la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les Gentils.* (Ibid. 45.)

XXVIII. La nouvelle des prodiges que la prédication de l'Évangile opérait à Antioche capitale de la Syrie, étant venue à Jérusalem, les Apôtres y envoyèrent Barnabas, homme puissant en œuvres et en paroles, plein de foi et de l'Esprit de Dieu.

A la vue de l'abondante moisson qui se présentait à son ardeur, Barnabas courut à Tarse, chercher Saul (Paul). Le nombre des fidèles s'accrut tellement, *que ce fut là qu'ils prirent pour la première fois le nom de Chrétiens.* (Ibid. xi, 26.) Je crois que c'est le Saint-Esprit lui-même qui imposa ce nouveau nom aux fidèles qui composaient cette Église. Et comme il se plaisait à répandre sur elle ses grâces avec profusion, on vit bientôt surgir de son sein des prophètes et des docteurs, au nombre desquels l'Histoire sacrée compte Agabus. (Ibid. 28.)

Or, pendant qu'ils sacrifiaient au Seigneur et jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Paul et Barnabas pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. (Ibid. xiii, 2.) Alors, après avoir reçu l'imposition des mains, ils allèrent là où l'Esprit de Dieu les dirigea. (Ibid. 4.)

Voilà donc l'Esprit de Dieu qui parle, qui donne la

mission, qui agit, qui subsiste, qui opère toujours et par tout avec une égale efficacité, comme nous l'avons dit.

XXIX. Le même Saint-Esprit qui, de concert avec le Père et le Fils, avait suscité dans l'Eglise catholique le Nouveau Testament, nous affranchit aussi des anciennes lois dont le joug était si pénible. (Rom. VIII, 2.) Je veux parler de ces lois qui établissaient une distinction entre les animaux mondes et immondes, ou qui concernaient l'observation du sabbat, des néoménies, de la circoncision, des aspersions, des sacrifices. Ces lois, que Dieu avaient dictées en raison des temps et des circonstances (Heb. IX, 10; X, 1) étaient l'ombre ou la figure des biens qu'il nous réservait dans sa Providence. L'éclat de la vérité devait effacer les ombres; et ces lois prophétiques ou typiques devaient s'éclipser en face de la réalité.

Ce fut au sujet d'une question qui s'éleva parmi les fidèles d'Antioche, sur la nécessité de la circoncision et de l'observation des lois mosaïques, que Paul et Barnabas furent députés à Jérusalem, pour la soumettre aux Apôtres.

Ceux-ci, réunis en concile, affranchirent l'univers, par une lettre œcuménique, de toute institution légale ou figurative. Mais ce n'est pas sur eux qu'ils prirent la solution d'une aussi importante question. C'est le Saint-Esprit lui-même qui la dicta. *Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne point vous imposer d'autres charges que celles-ci qui sont nécessaires : Savoir, de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs étouffées et de la fornication. Abstenez-vous de ces choses, et vous ferez bien.* (Act. XV, 28, 29.)

Ces paroles indiquaient suffisamment au monde entier que c'étaient bien moins les Apôtres, que le Saint-Esprit lui-même, qui avait porté cette décision solennelle. Paul et Barnabas se chargèrent de la signifier à l'univers entier.

XXX. Arrivé jusqu'ici, je suis forcé de vous demander pardon, ou plutôt au Saint-Esprit qui habitait dans l'Apôtre des nations, si je ne puis, soit en raison de ma propre faiblesse, soit à cause de la fatigue que vous devez éprouver, donner à mon sujet tout le développement qu'il exige.

Comment pourrais-je vous reproduire avec la dignité que l'histoire exigerait, toutes les merveilles opérées par le Saint-Esprit, au nom de Jésus-Christ, par l'entremise de Paul ? l'aveuglement dont il frappa, dans l'île de Chypre, *Bar-Jesu* surnommé *le Magicien* ou *Elymas* (N) ; la guérison du boiteux, opérée à Lystres, et tous les prodiges qui signalèrent ses pas dans la Cilicie, dans la Phrygie, dans la Galatie, dans la Mysie, dans la Macédoine, dans la seule ville de Philippes ; les heureux effets de sa prédication ; l'esprit Python chassé du corps d'une femme esclave ; sa sortie de prison, à la suite d'un tremblement de terre qui avait brisé les fers et les verroux de tous les prisonniers, et opéré la conversion du géolier et de toute sa famille ; ses travaux à Thessalonique ; ses prédications au milieu de l'Aréopage d'Athènes, à Corinthe et dans toute l'Achaïe.

Où ce discours m'entraînerait-il, si je devais suivre Paul à Ephèse, et vous raconter toutes les merveilles de l'Esprit-Saint dont il y fut l'instrument ? C'est là qu'il le fit

connaître à ceux-là qui n'en avaient jamais oui parler, et qui, après l'imposition des mains, s'en trouvèrent tout à coup tellement saisis, qu'ils parlaient diverses langues et prophétisaient. (Act. XIX, 6.)

La grâce fut si abondamment répandue sur la personne de Paul, que non-seulement son attouchement, mais celui des linges servant à sa personne, rendait la santé aux malades, mettait en fuite les démons, et que ceux, qui par état s'étaient livrés à la pratique des arts magiques, venaient à ses pieds brûler publiquement leurs livres infernaux. (Act. XIX, 19.)

XXXI. Je passe sous silence son voyage, ses prédications à Troade, l'accident d'Eutychus, qui, assis sur une fenêtre, surpris par le sommeil pendant que Paul parlait, tomba d'un troisième étage et se tua, et qui fut ensuite rendu à la vie par l'Apôtre. (Act. XX, 9, 12.) Je passe sous silence cette touchante allocution qu'il adressa aux Anciens de l'Eglise d'Ephèse, qu'il avait convoqués à Milet, dans laquelle il leur dit : *Sans que je sache ce qui doit m'y arriver, sinon que dans toutes les villes par où je passe, ainsi que le Saint-Esprit me l'a fait connaître, des chaînes et des afflictions m'y attendent.* (Ibid. XX, 23.) Ces mots *par toutes les villes* servent ici à marquer les grâces merveilleuses que le Saint-Esprit répandait sur tous ses pas, lorsqu'il évangélisait au nom de Jésus-Christ qui parlait par sa bouche.

Entraîné par l'Esprit de Dieu, Paul se hâtait de se rendre à Jérusalem, où l'attendaient les persécutions qu'Agabus lui avait prédites. Tout le long de sa route il sema la parole de Dieu. Conduit à Césarée, il se vit

trainé de tribunaux en tribunaux, comme un vil criminel, devant Félix, devant Festus, devant Agrippa. Partout l'Esprit de Dieu le suivit, l'assista et le fit triompher de ses calomniateurs, jusqu'à arracher de la bouche du Roi des Juifs ces paroles remarquables : *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien.* (Ibid. xxvi, 28.)

De Césarée il est conduit à Rome, toujours sous l'égide de l'Esprit-Saint ; il descend à Malte, il y est mordu d'une vipère ; mais son venin est sur lui inoffensif, et partout les malades ressentent les effets bienfaisants du Dieu tout-puissant qui dirigeait ses pas.

C'est l'Esprit-Saint qui l'amène dans Rome, la Capitale du monde païen, au pied du Capitole, pour proclamer dans le palais des Césars le nom de Jésus, de celui-là même dont il avait été le plus acharné persécuteur. C'est là qu'il triompha de l'obstination d'un grand nombre de ses compatriotes, les réduisit sous le joug de la nouvelle alliance, et confondit les récalcitrants avec ces paroles du Prophète Isaïe : *Allez vers ce peuple, et dites-lui : Vous écouterez, et vous n'entendrez point; vous verrez, et, tout en voyant, vous ne verrez rien.* (Act. xxviii, 26 ; Isaï. vi, 9.)

XXXII. Mais n'allez pas croire que l'Esprit-Saint s'était concentré exclusivement dans Paul. Non ; c'est lui-même qui nous apprend que tous les autres Apôtres jouissaient des mêmes prérogatives que lui, ainsi que tous ceux qui croyaient alors, ou qui, dans la suite des temps, croiraient en Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit (consubstantiel) (O). *Je n'ai point employé dans mes*

paroles et mes prédications les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais je vous ai montré les effets sensibles de l'Esprit et de la puissance de Dieu. (1 Cor. II, 4.) Puis ailleurs : *C'est Dieu qui nous a marqués de son sceau, qui, pour arrhes, nous a donné le Saint-Esprit. (2 Cor. I, 22.)* Celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en nous. (Rom. VIII, 11.) Gardez le dépôt qui a été mis en vos mains, dit-il encore à Timothée, par le Saint-Esprit qui nous a été donné. (2 Timoth. I, 14.)

XXXIII. Tout ce que nous venons de dire, vous a suffisamment démontré que le Saint-Esprit subsiste, vit, parle, harangue. Ajoutez à ces preuves ces paroles de l'Apôtre à Timothée : *Or, l'Esprit dit expressément que, dans la suite des temps, quelques-uns abandonneront la foi. (1 Tim. IV, 1.)* Et c'est précisément ce que nous avons vu dans les siècles passés, ce que nous voyons aujourd'hui de nos propres yeux ; car l'hérésie pullule de toute part sous les formes les plus variées. Il dit ailleurs, en parlant du mystère du Christ, *qu'il n'a point été révélé aux enfants des hommes, comme il a été révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints Apôtres et aux Prophètes. (Ephes. III, 5.)* C'est pour cela que le Saint-Esprit a dit. (Heb. III, 7.) C'est ce que le Saint-Esprit nous a déclaré lui-même. (Ibid. X, 15.) Et s'adressant à la milice de justice, il dit : *Prenez encore le casque du salut, armez-vous de l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu, en l'invoquant, en le suppliant sans cesse. (Ephes. VI, 17, 18.)* Ne vous laissez pas aller aux

excès du vin, source de luxure; mais remplissez-vous du Saint-Esprit en vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels. (Ephes. v, 18, 19.) Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la charité de Dieu, et la communication du Saint-Esprit demeure avec vous tous. (2 Cor. XIII, 13.)

XXXIV. De tout ce que nous avons dit, et bien plus encore, de tout ce que nous avons été contraints de passer sous silence, tout être doué d'intelligence comprend qu'il existe hypostatiquement une puissance divine ou Esprit de Dieu, qui sanctifie, qui opère énergiquement. Le temps ne me permet pas de vous exposer ici tout ce que renferment sur cette intarissable matière les quatorze Epîtres de S. Paul, où ce sujet est traité sous les formes les plus variées, les plus complètes et les plus dignes de respect.

Demandons à l'Esprit-Saint qu'il nous pardonne, en raison du peu de jours qui nous restent, l'omission que nous faisons aujourd'hui; demandons-lui qu'il y supplée par une plus abondante effusion de sa grâce dans l'âme de mes auditeurs, pour que ceux d'entre vous qui se livrent à l'étude des Livres saints, apprennent de leur fréquente lecture ce qui nous reste à leur faire connaître; demandons-lui enfin que de cette instruction, et de toutes celles qui ont précédé, ils en conçoivent une foi plus ferme *en un seul Dieu Père tout-puissant, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dans le SAINT-ESPRIT PARACLET.*

Comme ce mot ESPRIT est souvent pris indifférem-

ment dans les Livres saints pour DIEU en général, et souvent pour chacune des personnes en particulier; par exemple : S. Jean dit en parlant de Dieu le Père : *Dieu est esprit* (IV, 24) comme Jérémie le Prophète l'avait dit en parlant du Fils : *Le Seigneur Christ Esprit à nos yeux a été pris pour nos péchés* (Lament. IV, 20) l'ordre établi dans le symbole de notre foi doit nous suffire, pour nous garantir de l'erreur de Sabellius.

Mais revenons à notre sujet. Car en vérité le temps presse.

XXXV. Prenez garde de vous présenter au baptême comme Simon le Magicien, et de donner dans votre cœur accès à la plus légère teinte d'hypocrisie; ouvrez-le tout entier à la vérité. Notre devoir est de vous instruire et de vous prévenir; le vôtre est celui de vous tenir sur vos gardes. Si vous êtes fidèles à la foi, vous serez heureux; mais si vous avez chancelé, ah! je vous en conjure, raffermissez-vous et armez-vous d'une forte et intime conviction. Car, lorsque le moment du baptême sera venu, lorsque nous vous présenterons ou à vos Evêques, ou à vos Prêtres, ou à vos Diacres, allez franchement à celui qui baptise, sans égard à l'homme visible qui va devenir le ministre du sacrement (P); mais songez seulement qu'il est le ministre de ce Saint-Esprit dont nous vous avons entretenus. Car partout, dans les villages comme dans les villes, par les ignorants comme par les savants, par les esclaves comme par les personnes libres, la grâce est

également communiquée, puisque ce n'est pas une faveur des hommes, mais un don de Dieu dont ils sont les dispensateurs.

Allez donc au baptême sans considérer celui qui en est le ministre; n'ayez devant les yeux que le Saint-Esprit dont nous venons de vous entretenir. Car il est là tout prêt à marquer votre âme de ce sceau céleste et divin qui fait trembler les esprits infernaux, et qui les met en fuite, ainsi qu'il est écrit : *C'est en lui qu'après y avoir cru, vous avez été scellés de l'Esprit de promesse.* (Eph. 1, 13.)

XXXVI. Oui, il met l'âme à l'épreuve et ne jette pas les perles devant les pourceaux; et si vous approchez des saints Mystères sous le masque de l'hypocrisie, les hommes vous baptiseront, mais le Saint-Esprit ne vous baptisera pas. Si au contraire la foi vous anime, les hommes ne seront ministres que de ce qui tombe sous les sens (Q); mais le Saint-Esprit vous donnera ce qui échappe aux yeux.

C'est une heure que durera votre comparution pour la revue de la milice chrétienne, où s'opérera le choix des braves. Si vous avez le malheur d'être rejetés par le Saint-Esprit dans ce moment fatal, votre mal sera irréparable (R); si vous êtes au contraire trouvés dignes de grâce, votre âme sera éclairée et vous serez revêtus d'une force qui vous était jusqu'alors inconnue. Vous serez couverts d'armes redoutables aux puissances infernales. Tant que vous ne vous en dépouillerez pas, tant que vous porterez sur vous le sceau de votre baptême, vous serez inaccessibles au démon; vous serez pour lui un objet

d'horreur, puisque c'est au nom de l'Esprit de Dieu qu'on met en fuite ces redoutables ennemis.

XXXVII. Si vous avez la foi, non-seulement vos péchés vous seront remis, mais il vous sera encore accordé des dons surnaturels, et plutôt à Dieu que vous fussiez trouvés dignes du don de prophétie ! Mais vous recevrez, au reste, autant de grâces que vous en pourrez porter (S). Je ne m'explique pas sur la quantité, parce que je pourrais être au-dessous de la réalité, parce que vous pouvez en recevoir plus que je ne dirais, parce que la foi est un vase incommensurable.

Vous serez constamment assistés d'un gardien, d'un protecteur et d'un consolateur. Il veillera sur vous comme un capitaine sur son soldat. Il sera plein de sollicitude pour vous ; il aura l'œil ouvert sur vos allées, vos venues, sur vos ennemis, sur les embûches qu'ils vous tendront ; il ne mettra aucune borne à sa générosité, pourvu que vous ne le contristiez pas par le péché. Car il est écrit : *N'attristez pas l'Esprit de Dieu dont vous avez été marqués comme d'un sceau, pour le jour de la rédemption.* (Ephes. iv, 30.)

Qu'est-ce donc que conserver la grâce ? C'est se préparer à la recevoir ; et, une fois reçue, se garantir du péché qui la fait nécessairement perdre.

XXXVIII. Que le Dieu créateur de l'univers, qui a parlé dans le Saint-Esprit par les Prophètes, qui, au jour de la Pentecôte, l'envoya aux Apôtres, ici même, aux lieux où nous parlons, daigne également le répandre sur vous, et verser sur nous ses abondantes bénédictions, pour qu'en tout temps nous portions les fruits du Saint-Esprit, ce-

lui de la charité , de la joie , de la paix , de la patience , de l'humanité , de la bonté , de la foi , de la douceur , de la continence et de la chasteté , dans Jésus-Christ Notre-Seigneur par qui , avec qui , dans le Saint-Esprit , sera rendu gloire au Père , maintenant , toujours , dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA DIX-SEPTIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 218. — *Qui parle du Paraclet, parle du St-Esprit.*

Cyrille combat ici les Valentiniens qui faisaient deux êtres du Paraclet et du St-Esprit. Le Paraclet, selon eux, occupait la dix-neuvième place entre les 30 premiers *Æons* (siècles). Ils le plaçaient en tête de la douzième génération de l'homme et de l'Eglise, avec son épouse *Piste* (la foi). Le St-Esprit, au contraire, était né avec le Christ après les *Æons* (siècles) enfants de *Nous* (intelligence) et de *Monogène* (fils unique). (*Apud Irenæum*, lib. 1, cap. 1, n. 2 et 5.)

Les Montanistes, au moins la plupart, voyaient également deux êtres, un dans le St-Esprit, un autre dans le Paraclet. L'un était descendu sur les Apôtres, l'autre sur Montan. (*Apud Tertull. Appendicis*, lib. de *Præscript.* cap. 52.) (Voy. la note A, xvi^e Catéch. pag. 195.)

(B) pag. 220. — *Ce ne sont ni la bouche ni les lèvres du Père ou du Fils.*

Il n'y avait guères que les Ariens et les Eunomiens qui soutinssent que, de même que le Fils procédait du Père par voie de création, le St-Esprit procédait du Fils par la même voie. On rencontre cependant dans S. Athanase, et quelques autres Pères Grecs, quelques passages qui sembleraient attribuer au Fils seul l'origine immédiate du St-Esprit.

D'un autre côté on trouve parmi les autres auteurs contemporains, grecs et latins, des autorités graves qui font procéder le St-Esprit immédiatement de Dieu le Père à l'exclusion du Fils. Peut-être du temps de S. Cyrille cette question n'était-elle pas encore suffisamment éclaircie.

Observez que dans la XVI Catéch. n. 24, il répète souvent qu'il nous suffit, pour être sauvé, de croire au Père, au Fils, au St-Esprit. (Voy. la note Z, XVI Catéch. p. 207.)

(C) pag. 222. — *C'est le même Esprit qui révéla à Siméon le Juste.*

C'est ici le lieu de placer une note sur S. Siméon, surnommé le *Juste*, que nous extrairons avec Galatin, du Talmud, au livre Ioma, c'est-à-dire, *des jours*. On y lit ce qui suit : La tradition des Rabbins (ou maîtres) nous apprend que l'année de sa mort Siméon leur dit : *Je mourrai cette année.* — D'où le savez-vous ? lui dirent-ils. — Pendant les 40 ans que je suis entré dans le Saint des Saints, je me voyais toujours accompagné d'un vieillard vêtu de blanc, qui entra et sortait avec moi. Mais aujourd'hui un vieillard vêtu de noir est entré avec moi. Cela dit, il fit une maladie de sept jours et mourut.

Il est aisé de reconnaître dans ce conte rabbinique le fait rapporté dans l'Évangile, que Siméon connaissait l'heure prochaine de sa mort, parce qu'il avait vu le Christ du Seigneur.

Le même livre raconte plusieurs prodiges funestes qui arrivèrent dans le temple, depuis la mort de Siméon jusqu'à la prise de Jérusalem, tandis que, pendant les 40 années que Siméon avait servi dans le temple, les signes les plus propices s'étaient constamment manifestés. C'est à cette cessation de signes protecteurs que les Rabbins rapportent ces paroles du Roi-Prophète : *Signa nostra non vidimus, jam non est Propheta, et nos non cognoscat amplius.* (Ps. LXXIII, 9.) « Nous n'avons plus vu nos signes. Déjà il n'y a plus de Prophètes (parmi nous) et (le Seigneur désormais) ne nous connaîtra plus. »

(D) pag. 222. — *Son baptême, sans doute, ne conférait pas le St-Esprit.*

Cyrille a cependant dit (Catéch. III, 7) et dira encore (Catéch. XX, 6) que le baptême de Jean avait l'efficacité de remettre les péchés et de délivrer des peines éternelles. Mais dans la Procatéchèse, n. 9, et dans celle-ci, n. 15, il attribue au St-Esprit, non-seulement le pouvoir de remettre les péchés, mais il dit que le St-Esprit est le feu salulaire qui dévore les épines du péché et rend à l'âme pureté et son

éclat, qui, dans le baptême, enlève les taches du péché; enfin dans le même numéro, il dit de plus que le St-Esprit concourt à la régénération des enfants de Dieu et à la rémission des péchés, et qu'aucun péché ne peut être remis sans la grâce du St-Esprit. Comme le dit fort bien S. Jérôme en s'adressant aux Lucifériens : « Pourquoi dites-vous que, sans la descente du St-Esprit, les péchés peuvent être remis chez les Ariens par le seul effet du baptême? Comment l'âme sur laquelle le St-Esprit ne serait pas descendue, pourrait-elle être purgée de ses antiques souillures? Car l'eau ne lave pas l'âme, mais elle est d'abord purifiée par le St-Esprit, pour [laver spirituellement les autres. »

Telle est aussi la doctrine de S. Cyrille (Catéch. III, 4); lors donc qu'il dit que le baptême de Jean ne conférait pas le St-Esprit, il entend parler ou de ce caractère baptismal dont le St-Esprit scelle nos âmes (Vid. n. 35) ou de cette grâce qui abolit le péché jusqu'aux plus légères souillures (Vid. n. 15) et qui réintègre l'âme dans sa pureté primitive, ou de la grâce propre au sacrement de confirmation qu'il désigne sous le nom de *don d'adoption* (Vid. Catéch. XX, 6) qui étaient autant de grâces caractéristiques qui distinguaient le baptême de Jean d'avec celui de Jésus-Christ. (Voy. la note F, t. I, III Cat. p. 52.)

Il ne voyait point enfin dans le baptême de Jean ces dons spéciaux du St-Esprit, tels que celui de prophétie et celui des langues dont les Apôtres furent gratifiés à la Pentecôte et que Jean promettait, tandis que du temps de Cyrille ces dons étaient fréquemment la suite du baptême. (Voy. plus bas, n. 37, et la note O.)

(E) pag. 224. — *D'autres ont vu la figure de Jésus-Christ dans cette colombe.*

Cette comparaison mystique de la colombe de Noé avec celle qui parut au baptême de Jésus-Christ fut généralement admise dans toute l'antiquité. On la retrouve dans S. Grégoire de Nazianze (*Orat.* XXXIX, n. 16) dans Victor d'Antioche (*in cap. 1, 9 martii*) dans Sévère d'Antioche (*in Joh. XIX, 17, in Catena Corderii*.) Origène, dans sa 2^e homélie sur la Genèse, voit aussi dans la réunion de tous les animaux dans l'arche de Noé la figure de tous les hommes qui devaient un jour entrer dans l'Eglise de Jésus-Christ. Cette interprétation mys-

tique a été généralement suivie de tous les commentateurs subséquents. (Voy. G, H, III Catéch.)

(F) pag. 226. *Cette seconde insufflation était devenue nécessaire.*

Cyrille comprend ici dans les grâces du St-Esprit cette première insufflation dont il est parlé dans la Genèse, qui communiqua à Adam une âme spirituelle, qui en fit l'image de Dieu. (Vid. Catéch. XIV, 10.) Cette opinion n'est pas particulière à Cyrille. Elle fut même si répandue, que Philastrius comprenait au nombre des hérétiques, n. 50, ceux qui ne la partageaient pas. Mais, comme le dit Bellarmin, son jugement est souvent erroné.

(G) pag. 230. — *Sont dans la coutume d'accourir ici de toutes les parties de la terre.*

C'est ici une allusion aux pèlerinages de Jérusalem que les Juifs disséminés sur la terre avaient coutume de faire, vers le temps de la Pentecôte, en mémoire de la loi donnée sur le mont Sinaï. Ce pèlerinage, après la destruction de Jérusalem et du temple, semblait avoir dû cesser. Mais il n'en fut rien; Jérusalem et son temple n'avaient jusqu'alors intéressé que les Juifs; mais après l'accomplissement des prophéties, Jérusalem, la montagne de Sion, celle des Oliviers, Bethléem, le Golgotha, devinrent autant de lieux sacrés, non plus pour une nation, mais pour tous les peuples, pour toutes les langues, pour tout l'univers; non plus pour quelques jours solennels, mais pour tous les jours de l'année; non plus pour un temps, mais pour tous les temps jusqu'à l'extinction du monde entier. Jérusalem, la ville sainte, n'avait qu'un temple; mais toute la Palestine n'est aujourd'hui qu'un temple pour l'univers entier. (Vid. Eusèbe) *Demonst. Ev.* lib. VI, 18) Jérôme (*Epist.* XVII, *aliàs* XLIV, *ad Marcellam.*)

Dieu n'a cependant pas voulu que ce seul point de la terre fût privilégié et fécond en prodiges; la Palestine avait été le sanctuaire de l'Ancien, comme du Nouveau Testament; elle avait été le théâtre des premières merveilles du Très-Haut. Mais la nouvelle loi étant devenue le partage de toutes les nations, Dieu se plut à disséminer sur tous les points du monde chrétien des monuments de sa puissance et de sa bonté, dans l'intercession des Saints, et surtout de Marie.

(Note du Traducteur.)

(H) pag. 232. — *C'est qu'ils sont pleins de vin doux.*

S. Cyrille fait ici allusion aux paroles du prophète Joël : *Redundabunt torcularia vino. Vos pressoirs regorgeront de vin.* (II, 23, 24.)

(I) pag. 233. — *Vous les abreuverez du torrent de vos délices.*

S. Augustin explique ce verset dans le même sens que S. Cyrille, et en fait également l'application aux miracles de la Pentecôte.

Rapprochant de ce verset cet autre du Ps. xxii, 5 : *Calix tuus inebrians quàm præclarus est!* « C'est, dit-il, de ce calice dont étaient « ivres ceux qui, marchant au martyre, ne reconnaissent plus leurs « femmes, leurs pères, leurs enfants. Ne vous en étonnez pas, ils étaient « ivres. D'où étaient-ils ivres? C'est qu'ils avaient bu à la coupe enivrante; « ils avaient bu au calice de la Passion. » (*Enarr. in Psal. xxxv, 9.*)

(Note du Traducteur.)

(K) pag. 238. — *Je veux dire, dans les sept Diacres.*

Je pense que S. Cyrille appelle les sept Diacres *les premiers-nés de l'Eglise*, comme étant les prémices de la prédication apostolique conquise sur le Paganisme après l'ascension du Sauveur. En effet, tous leurs noms sont grecs.

Plusieurs Pères ont cru que S. Etienne avait été converti par la prédication de S. Pierre. (*Hilarius in Matth. cap. xvii, 13. Ambrosius, lib. v. Hexameron, cap. 6, n. 16.*) On comptait parmi eux Nicolas d'Antioche, prosélyte. Le motif de leur institution semblait, au reste, exiger qu'on les prit chez les Hellènes.

(L) pag. 238. — *La couronne du martyre.*

Le nom d'Etienne ou *Stephanus* signifie en grec *couronne*.

(M) pag. 240. — *Lui imprima en même temps le sceau du St-Esprit.*

De quel sceau Cyrille veut-il ici parler? Est-ce de celui du baptême ou de celui de la confirmation? Sans doute de l'un et de l'autre; car c'est par ce dernier que Saul devint un vase d'élection et fut digne de porter avec intrépidité la parole de Dieu à la face des Puissances du siècle et de devenir l'Apôtre des Gentils. Au reste, c'est le sacrement de confirmation que Cyrille désigne par le mot : *sceau du St-Esprit.* (*Vid.*

Catéch. III, 13, 14; XVII, 36, 37; XXI, 4.) Paul a été baptisé et confirmé par Ananie, qui sans doute était prêtre; car on voit assez généralement qu'à cette époque tout prêtre jouissait *par concession*, et non pas en vertu de son ordination, de beaucoup de pouvoirs réservés à l'Evêque. Ananie se dit envoyé par Jésus-Christ, pour le *remplir du Saint-Esprit*.

Ces mots dans les Actes des Apôtres semblent désigner le sacrement de confirmation. En effet, nous ne voyons pas que Paul ait eu recours à d'autres Apôtres pour recevoir ce sacrement, et nous le voyons aussitôt se livrer à la prédication et au ministère de l'Apôstolat.

(N) pag. 243. — *Bar-Jésu surnommé le Magicien ou Elymas.*

Elymas en arabe signifie : *Magicien* : c'était un Juif qui habitait l'île de Crète. Origène (*in Exod. Edit. Huet*, p. 22 et 23) Chrysostôme (*in Act. Homil. XXVIII*) Isidore et d'autres croient qu'il se convertit et que S. Paul lui rendit la vue. (Note du Trad.)

(O) pag. 245. — (*Consubstantiel.*)

Nous avons, à l'exemple du Père Touttée, mis entre deux parenthèses le mot *consubstantiel*, qu'on trouve dans l'édition de Grodécus, de 1621, et qu'on ne trouve pas dans les manuscrits d'Ottoboni, de Roé et de Casaubon. Ce mot, qui est isolé, qui n'a ni antécédent, ni conséquent, paraît être ici posé par une main étrangère. (*Voy. la note Z, XVI Catéch. pag. 207, 208.*)

(P) pag. 248. — *Sans égard à l'homme visible qui va devenir le ministre du sacrement.*

Ce que dit ici S. Cyrille est en parfaite harmonie avec ce que raconte Sozomène, du baptême conféré par Athanase encore enfant, jouant avec d'autres enfants. Voici le fait :

« Un jour de fête solennelle, Alexandre PC. d'Alexandrie se promenait seul après les offices sur une terrasse qui dominait les bords
« de la mer, en attendant des personnes qu'il avait invitées à dîner. Au
« pied de la terrasse il aperçut un groupe d'enfants qui jouaient sur
« le rivage : l'un faisait l'évêque, d'autres les acolytes, d'autres les
« catéchumènes. Le saint homme prit d'abord plaisir à voir ces en-

« fants s'amuser ainsi et rendre dans leur jeu , avec toute la gravité
 « possible , tout le cérémonial de l'Eglise ; mais lorsqu'ils en vinrent
 « ensuite aux mystères, il fut troublé. C'est alors que, se tournant vers
 « ses premiers clercs qui étaient à quelque distance de lui , il leur
 « montra ces enfants et se les fit amener. Il leur demanda à quel jeu
 « ils jouaient, les interrogea sur leurs gestes et leurs paroles. Ceux-ci
 « effrayés nièrent d'abord ; mais rassurés ensuite par le ton paternel du
 « saint homme, ils avouèrent qu'Athanase était leur évêque et qu'il
 « avait baptisé quelques enfants qui n'étaient pas encore initiés aux
 « mystères. Alexandre interrogea soigneusement ces petits néophytes
 « sur ce qu'avait dit et fait leur évêque. Il reconnut qu'ils avaient
 « rigoureusement observé ce cérémonial. *Comperit universum ordi-*
 « *nem ac ritum ecclesiasticum ab illis exquisitè servatum.* Et après
 « avoir pris conseil des prêtres qui étaient avec lui, il décida qu'on ne
 « devait pas rebaptiser ces enfants qui, dans la simplicité de leur cœur,
 « avaient mérité de recevoir les effets de la grâce. Il rendit à leurs pa-
 « rents Athanase et ses camarades pour les élever au service des
 « autels. Athanase répondit à sa vocation, et ce fut lui qu'Alexandre, au
 « lit de mort, désigna pour son successeur sur le siège de S. Marc. »
 (Vid. Sozomène, *Hist.* lib. II, cap. 16.)

A ce fait nous ajouterons encore la réponse que fit le Pape Nico-
 las I^{er}, consulté par Michel Roi des Bulgares, sur ce qu'on devait
 faire à l'égard des personnes qu'un certain Juif, homme d'une foi très-
 équivoque, avait eu l'audace de baptiser : *Hic profectò, si in nomine*
sanctæ Trinitatis baptizati sunt, constat non esse denuo baptizan-
dos. (Resp. ad consult. *Bulgarum*, cap. 104.)

(Note du Trad.)

(Q) pag. 249. — *Que de ce qui tombe sous les sens.*

C'est la confirmation de la note précédente. Mais aucun des Pères
 n'a insisté avec plus de force sur la puissance des matières sacramentelles
 que S. Cyrille, lorsqu'il enseigne, par exemple (Catéch. III, 3) que l'eau
 acquiert la force de sainteté par l'invocation de la sainte Trinité, et
 (Catéch. XXI, 3) que le St-Chrême est efficace après l'invocation faite
 au St-Esprit en raison de la présence de sa divinité.

(Note du Traducteur.)

(R) pag. 249. — *Votre mal sera irréparable.*

Soit parce que le baptême ne peut se réitérer (Procatéch. n. 7) soit parce qu'après le sacrement de pénitence les taches ou cicatrices du péché restent toujours, et que le baptême seul peut les effacer. (Catéch. xviii, 20 ; xxiii, 23 ; xii, 6, 9.)

(S) pag. 250. — *Vous recevrez autant de grâces que vous en pourrez porter.*

Tel est aussi le sens de ces paroles de l'Apôtre : *Alia claritas solis, alia claritas lunæ, alia stellarum ; stella enim à stellâ differt in claritate : sic et resurrectio mortuorum.* (1 Cor. xv, 41.)

Dieu donne à tous abondamment, mais *selon la disposition particulière d'un chacun. Secundùm propriam cujusque dispositionem.* (Trid. Sess. vi, 7.) Il en est du banquet spirituel comme du festin de Balthasar, *chacun buvait selon son âge.* (Dan. v, 1.) (Vid. Catéch. i, 5 ; v, 11 ; xiii, 23.)



DIX-HUITIÈME CATÉCHÈSE ,

**SUR CES MOTS : *En une sainte Eglise catholique ,
en la résurrection de la chair et en la vie
éternelle.***

SOMMAIRE.

Cette dernière Catéchèse introductive au baptême , renferme l'explication des trois derniers articles du Symbole : celui de la résurrection des morts, de l'Eglise catholique, et de la vie éternelle.

I. Le catéchiste établit le dogme de la résurrection contre les Gentils , les Samaritains, les Saducéens et les Hérétiques. — II. Objections des uns et des autres. — III. Démonstration de la possibilité physique par des motifs tirés de la toute-puissance de Dieu. — IV. De sa justice. — V. De la conscience universelle. — VI, VII, VIII. Par des exemples puisés dans la nature. — IX. Dans la formation primitive de l'homme. — X. Dans les phénomènes du firmament. — XI, XII, XIII. Il oppose aux Samaritains le Pentateuque. — XIV, XV, XVI, XVII. Aux Juifs , aux Hérétiques , les Prophètes , le Nouveau Testament et les miracles opérés sur les tombeaux des Saints. — XVIII. De là il conclut le respect que nous devons avoir pour notre propre chair. — XIX. Les corps ressuscités ne jouiront

pas tous du même éclat. — XX. Les corps et les âmes porteront sur eux les taches du péché. — XXI. Répétition du Symbole. — XXII. Explication du mot *Eglise*. — XXIII. Pourquoi elle se dit catholique. — XXIV. Comment elle a succédé à la Synagogue. — XXV. Les Juifs, les Gentils, les Hérétiques usurpent le nom d'Eglise. — XXVI. Attachement que nous devons avoir à l'Eglise. — XXVII. Elle protège les rois, et toute la terre lui est soumise. — XXVIII. Exposition du dogme de la vie éternelle. — XXIX. Dieu le Père est le principe de la vie. — XXX. Moyens de l'acquérir. — XXXI. Voies d'introduction à la vie éternelle. — XXXII. Instructions nécessaires à ceux qui y aspirent. — XXXIII. Aperçu des Catéchèses suivantes dites *mystagogiques*. — XXXIV. Conclusion en exhortant à la joie ses auditeurs à la vue de leur prochaine régénération. — Cette Catéchèse fut prononcée le samedi matin de la semaine sainte. (Voy. le n. 17.)

Et facta est super me manus Domini, et eduxit me in Spiritu Domini, et posuit me in medio campi. Et hic erat plenus ossibus hominum.
(Ezech. xxxvii, 4. Sept.)

« J'ai senti sur moi la main du Seigneur, elle m'a conduit dans l'esprit du Seigneur, m'a placé au milieu d'un champ, et il était plein d'ossements humains. »

I. Le principe de toutes bonnes œuvres est l'espoir de la résurrection. Car c'est la vue d'une récompense à venir qui nous fortifie et nous soutient dans nos bonnes entreprises. Cet ouvrier qui a la perspective d'un salaire proportionné à son travail, est prêt à tout entreprendre; cet autre qui ne voit dans ses peines aucun fruit quelconque à retirer, est abattu, reste sans force et sans courage en présence de son travail.

Le soldat , à la vue d'une couronne , est tout prêt à voler au combat , à se jeter au milieu des bataillons ennemis. Mais nul n'est disposé à sacrifier sa vie pour le capitaine qui ne sait ni flétrir la lâcheté, ni récompenser le courage et le dévouement.

De même, tel qui croit à la résurrection sait s'imposer un joug et vivre selon les lois de la tempérance , tandis que celui qui la méconnaît, s'abandonne à tous les excès, sans frein comme sans pudeur. Tel qui croit à la résurrection de son propre corps , l'épargne , craint de souiller son enveloppe, et le soustrait aux turpitudes de la fornication. Celui , au contraire , qui répudie ce dogme, use et abuse de sa chair , comme d'un bien qui ne lui est pas propre , la livre et l'abandonne à toutes les espèces de débauches.

C'est donc , dans l'Eglise catholique , un dogme de haute importance, que celui qui établit la foi en la résurrection des morts. Il est important , je dis plus , il est nécessaire.

Quelque nombreuses , quelque spécieuses que soient les objections dont les passions humaines essaient de l'obscurcir , la vérité sait se faire jour et les dissiper comme de légers nuages. Les Grecs la nient formellement (A), les Samaritains y répugnent , les Hérétiques font des distinctions sophistiques , l'erreur varie à l'infini, tandis que la vérité est une, simple et uniforme.

II. Les Grecs , de concert avec les Samaritains , nous objectent que l'homme mort devient la pâture des vers, que ces vers disparaissent ensuite , qu'il s'opère sur le corps une dissolution telle , qu'ils nous demandent d'un

air de triomphe, comment peut-il ressusciter ? Des naufragés, disent-ils, sont la proie des poissons ; ceux-ci sont à leur tour dévorés ; des hommes sont mangés par des lions, des tigres, des ours et d'autres animaux féroces qui ont brisé, broyé, digéré leurs os ; les vautours, les corbeaux, trouvent leur pâture sur un champ de bataille et vont porter au loin leur digestion. Comment les molécules de ce corps, ainsi disséminées, pourront-elles jamais se reconnaître, se réunir ? De tous ces oiseaux qui se seront repus d'un cadavre, l'un ira périr dans les Indes, l'autre dans la Perse, un autre encore dans la Gothie, et que dirons-nous des corps que le feu a consumés, dont les vents ont emporté les miasmes, dispersé les cendres ? D'où retirerez-vous les molécules dont ce corps fut jadis organisé (B) ?

III. Oui, sans doute, misérable et chétif mortel, il y a pour vous une énorme distance des Indes à la Gothie, de l'Espagne à la Perse. Mais pour celui qui tient toute la terre dans le creux de sa main, y a-t-il une distance quelconque ? Quoi ! Vous voulez mesurer sur votre exigüité la puissance divine ; vous voulez mettre des bornes à son omnipotence ; songez que ce soleil, petite fraction de son œuvre incommensurable, réchauffe d'un seul jet de ses rayons tout l'univers, que l'atmosphère qui enveloppe tout notre globe est l'œuvre de ses mains. Loin donc de votre pensée que le Créateur de l'univers détourne un instant ses regards de dessus sa créature et s'éloigne de son ouvrage.

Supposons un tas de menues graines de toutes les espèces (car il faut, pour venir au secours de la foi, donner

des exemples proportionnés à notre faiblesse) je vous demande si , puisant dans ce tas une poignée , il vous sera facile de séparer tous ces grains suivant leurs genres et leurs espèces. Si vous pouvez discerner ce que vous tenez dans votre main , comment oserez-vous dire qu'il est impossible à Dieu de faire ce que vous faites , de reconnaître et de séparer ce qu'il tient dans la sienne? L'impiété serait ici trop révoltante.

IV. Considérons maintenant la question sous le point de vue de la justice , et faisons un retour sur nous-mêmes. Vous avez une maison composée de beaucoup de domestiques ; dans le nombre il en est des bons et des mauvais. Vous estimez, vous encouragez les uns , et vous faites punir les méchants. Vous êtes juges et vous distribuez la louange ou le blâme , les peines ou les récompenses , suivant le mérite d'un chacun. Eh quoi ! la justice et l'équité auront établi leur siège dans votre cœur ; et le Monarque de l'univers qui n'a ni ancêtres , ni descendants , méconnaîtrait la justice et ne saurait rétribuer à chacun selon son mérite? O ciel ! Quel exécrable blasphème ! Voyez-en les conséquences. Combien d'homicides ne voit-on pas échapper à la justice humaine et mourir impunément dans leur lit? Où sera donc la justice divine? Ne voyons-nous pas souvent un assassin couvert du sang de plus de cinquante victimes, ne payer ici-bas qu'une fois de sa tête tous ses crimes? Où donc trouvera-t-il la peine due à ses quarante-neuf autres assassinats? Si nous n'avons , dans la vie future , ni jugement, ni peines à redouter, ni récompense à espérer , la Divinité ne sera donc plus qu'un être indifférent

au bien comme au mal , à la vertu comme au crime , et c'est ainsi qu'en l'accusant d'indifférence et d'injustice , nous blasphémons.

Ne nous étonnons pas , au reste , si la justice divine est tardive , soit pour punir , soit pour récompenser. Un athlète n'est couronné ou honni qu'à l'issue du combat. Ce n'est pas pendant la chaleur de la lutte que le juge distribue les couronnes ; mais il attend que tous aient fourni leur carrière , pour voir , pour comparer , pour distinguer ceux qui ont remporté les prix. Telle est la conduite du Juge éternel. Tant que l'athlète est dans l'arène , ou sur la terre , il fortifie , il encourage les justes ; mais il ne les couronne qu'au bout de la carrière.

V. Si la résurrection des morts est , selon vous , un mot vide de sens , d'où vient , je vous prie , la rigueur de vos lois contre les violateurs des tombeaux ? (C) Car , si ce corps est absolument et irrévocablement perdu , s'il ne lui reste aucun espoir de reviviscence , pourquoi sévissez-vous avec tant de rigueur contre ceux qui troublent ses cendres ? Vous le voyez , ce que vous niez du bout des lèvres , votre conscience l'affirme ; vous portez écrit dans vous-mêmes , en caractères indélébiles , ce que vous vous efforcez en vain de nier.

VI. Un arbre arraché , coupé même sur le pied , puis replanté (le saule par exemple) recroît , refleurit ; et un homme arraché de dessus le sol ne revivra pas ? Les semences moissonnées reposent , !dorment dans les greniers et revivent au printemps ; et l'homme moissonné , jeté dans les greniers de la mort , ne revivra pas ? Un bourgeon de vignes , une branche d'arbre , coupée ,

transplantée, se ravivent et portent des fruits ; et l'homme, au profit de qui tout fut créé, une fois tombé, ne pourra se relever ?

Mais pour résoudre toutes ces difficultés d'un seul mot, nous vous demanderons s'il est plus aisé de donner l'être à une statue qui n'était pas, que de relever une statue qui était tombée ?

Quoi ! Dieu qui nous a extraits du néant ne pourra pas nous relever après notre chute, tandis que tous les matériaux qui composaient notre être, existent et subsistent encore.

Vous résistez à la croyance de la résurrection, vous vous opiniâtres à la combattre, en dépit de tout ce que les Ecritures en attestent ; et pourquoi ? Parce que vous êtes Grec (D).

Contemplez ce qui se passe autour de vous, méditez sur le tableau de ce vaste univers. Je sème du blé ou tout autre grain : il tombe, il pourrit et ne peut plus servir à la nourriture de l'homme. Mais de sa pourriture il renaît, il s'élève, il se multiplie ; je n'ai semé qu'un grain, et j'en recueille vingt, trente et plus. Or, pour qui a-t-il été créé ? N'est-ce pas pour notre usage ? Ce n'est pas pour elles-mêmes que toutes ces semences sont sorties du néant. Eh quoi ! Ce qui a été créé pour nous, meurt et renaît ; et nous, pour qui ce prodige s'opère tous les jours, nous serions exclus de ce bienfait ? il n'y aurait point de résurrection pour nous ?

VII. Nous sommes encore, comme vous le voyez, dans la saison de l'hiver, la végétation sommeille, le figuier est sans feuilles, la vigne sans bourgeons, la nature dort ;

mais à peine le printemps paraîtra-t-il, qu'elle sortira de sa léthargie et se couvrira de verdure. Alors tout sortira du tombeau pour revenir à la vie.

C'est par ces signes sensibles et matériels que Dieu a voulu vaincre votre incrédulité et vous rendre palpable, toutes les années, la possibilité de votre propre résurrection, pour que, la voyant s'opérer sous vos yeux sur des objets inanimés, il vous fût facile d'en conclure en faveur des êtres animés.

Nous voyons souvent les mouches et les abeilles suffoquées dans l'eau, présenter tous les signes de la mort et revenir ensuite à la vie. Que dirons-nous de ces animaux (E), tels que le bléreau, qui passent tout l'hiver dans un profond sommeil pour ne se réveiller qu'au printemps? C'est à vous, qui ne vous occupez que de futilités, qui ne rêvez que des chimères, c'est à vous que s'adressent ces viles comparaisons. Est-ce que celui qui daigne tous les jours exercer ses œuvres de toute-puissance sur des objets d'un aussi minime intérêt à nos yeux, dédaignera de manifester son omnipotence envers ceux pour qui il créa ces mêmes êtres?

VIII. Les Grecs, non contents de ces preuves prises dans la nature, nous objectent que ces corps dont on leur montre ici la résurrection, n'ont pas subi les effets de la putréfaction, et par conséquent une dissolution complète, et nous demandent des exemples d'une réelle résurrection, celui, par exemple, d'un corps qui ait subi cette chance de la nature et qui ait ensuite reconquis la vie. Dieu avait prévu l'opiniâtreté de ces hommes, et c'est pour leur imposer silence qu'il créa l'oiseau de Phé-

nicie (F). Cet oiseau , dit Clément et beaucoup d'autres historiens, est unique dans son espèce ; il ne paraît que tous les quatre cents ans dans l'Égypte pour y manifester sa résurrection. Il ne va pas dans les déserts pour en faire un mystère. C'est au milieu d'une ville célèbre (Héliopolis) qu'il établit le théâtre du prodige qu'il doit opérer , pour le rendre sensible et palpable à tous les sens et subjuguier toutes les incrédulités. C'est là qu'à une époque fixe il se construit un autel composé d'encens, de myrrhe et d'autres aromates sur lequel il se place, meurt et se consume. De sa chair putréfiée naît un ver qui se développe et prend la forme et l'accroissement de l'oiseau primitif. Si cette métamorphose vous paraît incroyable, la nature est là pour vaincre votre répugnance , en vous mettant sous les yeux l'exemple du ver qui fut le principe de l'abeille , celui de l'œuf dont la matière liquide produit les os , les nerfs, les ailes, les plumes de l'oiseau.

Le Phénix prend ensuite ses plumes et redevient ce qu'il était auparavant , reprend sa course dans les airs pour donner aux mortels un exemple frappant de leur résurrection future.

Oiseau miraculeux , oiseau dépourvu de raison , tu ne chantas jamais les louanges du Seigneur : tu parcours l'empire des airs ; mais tu ne connus jamais le Fils unique de Dieu. Quoi ! des êtres privés de raison , privés de la connaissance de leur Créateur, jouiraient du privilège de la résurrection des morts ; et nous, nous en serions exclus, nous qui chantons les louanges de Dieu, nous qui entendons sa voix, nous qui observons ses commandements !

IX. Mais comme le phénomène que nous venons de vous apporter en preuve, est fort rare et qu'il est possible de le révoquer en doute, nous ne nous arrêterons pas là ; nous allons vous en signaler un autre qui journellement se passe sous vos yeux.

Où étions-nous il y a cent ou deux cents ans, nous tous qui sommes ici, nous qui parlons, vous qui écoutez ? nous connaissons tous les principes primordiaux de notre existence corporelle, leur exiguité, leur faiblesse, leur ébauche ; vous savez que c'est de ces molécules informes que se compose notre chair, que les nerfs, les os tirent leur force, que les yeux empruntent la faculté de voir, les narines celle de l'odorat, les oreilles celle de l'ouïe, la langue celle de parler, les mains celle d'agir, de palper, les pieds celle de marcher, et tous les membres enfin celle d'exercer leurs fonctions respectives. C'est de cette ignoble matière que nous voyons chaque jour surgir d'habiles constructeurs de vaisseaux, d'ingénieux architectes, d'habiles artistes, d'intrépides guerriers, des princes, des législateurs, et des rois. Et Dieu qui a su nous produire avec des éléments aussi vils, aussi méprisables, aussi faibles que ceux-là, ne pourra pas un jour ranimer nos cendres ? Celui qui de rien a fait toutes choses, ne pourra pas relever ce qui est tombé ?

X. Il est encore un autre genre de preuves de la résurrection de la chair que nous offre tous les mois le spectacle de la voûte céleste. Jetez les yeux sur cet astre qui tous les mois disparaît pour reparaitre, croître et disparaître encore. Pour rendre cette démonstration

plus sensible encore, la Providence a voulu qu'après une révolution de plusieurs années, cet astre subît une éclipse, reparût à nos yeux tout sanglant, pour recouvrir ensuite son éclat primitif. Dieu l'a voulu ainsi, pour que vous, dont le sang est la partie constitutive, ne puissiez pas vous soustraire à la croyance de la résurrection des morts, et pour que vous lisiez votre avenir dans les phases de la lune.

Tels sont les raisonnements dont vous devez vous servir pour répondre à ces Grecs qui sont étrangers aux Livres saints. C'est par des motifs puisés dans la nature même qu'il faut combattre ces hommes qui ne connaissent ni Moïse, ni Isaïe, ni les Evangiles, ni Paul.

XI. Venons-en maintenant aux Samaritains qui n'admettent d'autres livres que le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse, et qui rejettent les Prophètes. La vision d'Ezéchiel est de nulle valeur à leurs yeux. De quelles armes nous servirons-nous donc pour subjuguier la foi des Samaritains (G) ?

Ouvrons les livres qu'ils ont dans les mains ; j'y trouve d'abord que Dieu dit à Moïse : *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* (Exod. III, 6 ; xv, 16.) Il est sans doute le Dieu des vivants et non pas d'êtres imaginaires. Si ces trois Patriarches sont entièrement morts, Dieu ne peut pas être leur Dieu. Vit-on jamais un roi se dire roi d'un peuple qui n'existe pas ? Vit-on jamais un homme de bon sens se dire riche de ce qu'il ne possède pas ? Il faut donc que les Patriarches soient nécessairement existants, pour que Dieu puisse se dire leur Dieu. Car il n'a pas dit : *J'étais*, mais il a dit : *Je suis*.

Abraham, discutant avec Dieu sur sa justice, lui dit : *Vous qui jugez toute la terre, ne ferez-vous pas de distinction ?* (Genes. XVIII, 25.)

XII. A cela l'opiniâtre Samaritain vous répliquera qu'il n'y a nulle difficulté à admettre l'existence des âmes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; mais qu'il y a loin de là à la possibilité de la résurrection des corps. Soit, il fut possible à Moïse de changer sa baguette en serpent (Exod. IV, 3) ; et Dieu ne pourra pas rendre la vie au corps des justes ? Ce qui est directement contre les lois de la nature aura été possible, aura été exécuté par un simple mortel ; et une restauration qui est en harmonie parfaite avec la nature elle-même, ne pourra pas s'opérer et sera au-dessus de la puissance du Créateur ?

La verge d'Aaron coupée, desséchée, fleurit sans le secours de l'eau (Num. XVII, 8) ; c'est dans l'obscurité d'une chambre close que fleurit un bois qui, pour germer selon les lois de la nature, appelle le secours de l'air, du soleil et de l'eau. C'est dans l'espace d'une nuit, dans un lieu sec et aride, qu'un bois mort pousse, fleurit, produit des fruits, tandis que, plein de sève et de vie, soutenu par des irrigations, il lui faut plusieurs années pour les donner. La verge d'Aaron ressuscitera donc (H) ; et Aaron ne ressuscitera pas ? Dieu aura opéré ce prodige pour maintenir son serviteur dans sa souveraine sacrifice ; et il ne pourra pas le gratifier lui-même, personnellement, d'une pareille faveur ? Une femme contre toutes les lois de la nature devient une masse de sel (Genes. XIX, 26) sa chair se métamor-

phose en sel; et le sel ne pourra pas redevenir chair? Et si la femme de Loth, changée en statue de sel, peut rentrer dans son état primitif, pourquoi l'épouse d'Abraham ne pourra-t-elle pas jouir de la même faveur?

Quelle est la puissance qui, dans une heure, rendit la main de Moïse blanche comme neige (Exod. iv, 6, 7) et le lendemain la rétablit dans son état naturel? C'était, direz-vous, la puissance divine. Fort bien. Est-ce que cette puissance s'est affaiblie? Est-ce qu'elle a perdu de son efficacité? Est-ce que son bras s'est raccourci?

XIII. D'où vient l'homme? D'où est-il sorti dans le principe? Répondez-moi, stupides Samaritains. Ouvrez les premières pages de vos livres : *Dieu*, y est-il dit, *prit la poussière de la terre pour en former l'homme.* (Gen. II, 7. Edit. des Sept.) Voilà la poussière changée en chair; et sa chair ne redeviendra pas chair? Faut-il encore vous demander d'où sont sortis le firmament, la terre, les mers, le soleil, la lune et les astres, comment l'eau a pu produire tous ces animaux qui vivent dans les airs et dans les eaux (Genes. I, 20) comment la terre a engendré tous les quadrupèdes et les reptiles? Tant de milliers d'objets sont sortis du néant à la voix du Créateur; et nous qui sommes formés à son image, nous ne ressusciterons pas?

En vérité, l'incrédulité est donc partout enracinée; que de chefs d'accusation et de condamnation accumulent sur leurs têtes ces hommes qui s'obstinent à fermer les yeux à la lumière! Abraham a beau dire au Seigneur : *Vous qui jugez toute la terre* (Genes. XVIII, 25) ceux-là qui apprennent la loi dès leur enfance, n'en restent

pas moins aveugles. Ils lisent tous les jours que l'homme fut créé de la poussière (Genes. II, 7 ; III, 19) ; mais ils n'ajoutent pas foi à ce qu'ils lisent.

XIV. Telles sont les armes dont nous nous servons pour combattre ceux qui font partie des infidèles. Il en est encore d'autres que les Prophètes nous fournissent, à nous qui croyons. Mais comme parmi ceux qui les admettent avec nous, il en est quelques-uns qui nous objectent ces paroles de David : *C'est pourquoi les impies ne ressusciteront pas au jugement* (Ps. I, 5) *Les morts ne vous loueront pas, Seigneur.* (CXIII, 17.) et celles de Job : *Car si l'homme ne descend pas dans la fosse* (VII, 9) *il n'en remontera pas* (car tels sont les textes dont ils abusent, pour en pervertir le sens) il est bon d'examiner en passant leurs raisonnements, autant que le temps nous le permet. Si nous lisons que *les impies ne ressusciteront pas au jugement*, nous entendons qu'ils ne ressusciteront pas pour plaider leur cause comme dans un tribunal, mais pour entendre leur arrêt. Car Dieu n'a pas besoin d'enquête pour asseoir son jugement. Mais leur supplice suivra immédiatement leur résurrection (I).

Quant à ces mots : *Les morts ne vous loueront pas*, nous entendons que ceux qui auront mis à profit le temps qui leur a été donné pendant cette vie, pour faire pénitence et provision de bonnes œuvres, *vous loueront*, mais que ceux qui seront morts dans leurs péchés ne jouiront jamais du bonheur de louer Dieu (Eccli. XVII, 26) et ne pourront que déplorer leur malheur (K).

La louange des bienheureux consiste dans leurs ac-

tions de grâces. Les larmes sont le partage éternel de ceux qui sont condamnés. Les justes seront donc admis à chanter les louanges de Dieu. Mais quant aux méchants le temps du repentir et de la confession sera passé pour jamais.

XV. Quant au texte de Job, il s'explique par ce qui suit : *Si l'homme descend dans la fosse, il n'en remontera, suit : et ne rentrera pas dans sa maison* (Ibid. VII, 10); et alors vous en aurez le véritable sens. En effet, comment rentrerait-il dans sa maison, puisque tout l'univers doit passer, puisque toute maison doit être détruite, puisqu'une nouvelle terre doit succéder à celle-ci ? (2 Petr. III, 13.) Au reste, il suffit d'opposer à nos contradicteurs ces autres paroles du Prince Iduméen : *Il est pour l'arbre encore des espérances : s'il vient à être coupé, il repoussera et refleurira encore; il ne manquera pas de rejetons. Si la racine vieillit dans la terre, si dans le roc son tronc vient à se dessécher, l'eau le ravivra, et, comme une jeune plante, il produira encore des fruits abondants. Mais l'homme, au bout de sa carrière, a disparu; il n'y a donc plus d'espoir pour l'homme que la mort a moissonné.* Et c'est avec une espèce d'indignation que le saint Homme s'écrie : *Il ne sera donc plus l'homme qui est tombé* (L) P (XIV, 7, 8, 9, 10.) (Car c'est avec un point d'interrogation qu'il faut lire ce dernier verset.)

Quoi ! le bois est abattu ; mais il renaît, il reprend une nouvelle vie ; et l'homme, pour qui ce bois a été créé, ne ressuscitera pas ? Mais pour que vous ne supposiez pas que je fais ici violence au texte,

lisez ce qui suit cette interrogation : *Car si l'homme vient à mourir, il vivra.* (Vers. 44.) Puis il ajoute aussitôt : *J'attends le moment où je reprendrai une nouvelle vie.* Plus loin il dit encore : *Je sais qu'il est éternel celui qui ressuscitera sur la terre ma peau qui supporte tous ces travaux.* (XIX, 25, 26. Sept.)

A ce témoignage ajoutez celui du prophète Isaïe : *Les morts ressusciteront et sortiront de leurs tombeaux* (XXVI, 49. Sept.); celui d'Ezéchiel dont nous faisons aujourd'hui lecture : *Voilà que j'ouvrirai vos tombeaux, et que je vous tirerai de vos sépulcres* (XXXVII, 42); et cet autre du Prophète Daniel : *Et plusieurs de ceux qui reposent sous des monceaux de terre, se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour une éternité d'opprobres.* (XII, 2. Sept.)

XVI. On rencontre dans les Livres saints beaucoup d'autres témoignages sur le même sujet. Mais nous n'avons que le temps de les passer rapidement en revue, et de vous en rafraîchir la mémoire. Je vous rappellerai à la hâte la résurrection de Lazare, après quatre jours de sépulture (Joh. XI, 39, 44) celle du fils de la veuve de Naïm (Luc. VII, 44, 45) celle de la fille du chef de la Synagogue (Matth. IX, 25) les rochers brisés, les tombeaux ouverts, rendant à la lumière et à la vie les corps confiés à leur garde (Ibid. XXVII, 51, 52, 53) mais surtout la résurrection du Christ.

Je ne vous ai pas parlé d'Elie et du fils de la veuve de Sarepta qu'il ressuscita (3 Reg. XVII, 49, 23) ni d'Elisée qui deux fois rendit la vie aux morts : une fois pendant sa vie, une fois après sa mort. (4 Reg. IV, 32,

37; XIII, 21.) Cette dernière fois servit à prouver qu'on ne devait pas seulement honorer les corps des Saints, mais qu'on devait croire que Dieu avait attaché une vertu efficace à leurs corps même. En effet, un cadavre jeté sans intention dans le tombeau d'Elisée, recouvra aussitôt la vie en touchant le corps du Prophète. Ce fut un corps dépourvu de vie qui rendit la vie à un autre, sans se la rendre à lui-même. Et pourquoi? C'est que si le Prophète se fût lui-même ressuscité, on eût imputé ce prodige à l'action seule de son âme, et pour prouver qu'en l'absence de l'âme, il réside dans les corps des Saints une puissance surnaturelle, en raison de la sainteté de l'âme dont ils ont été le tabernacle et les ministres. Ne portons pas la stupidité jusqu'à ranger ces faits au nombre des fables. Car si nous voyons les malades recouvrer la santé par le simple attouchement des suaires ou des bandelettes qui enveloppent les corps des Saints, de quelle autre efficacité le corps même du Prophète ne dut-il pas être doué (M) ?

XVII. Il me resterait encore beaucoup de choses à vous dire, avant d'avoir épuisé ce sujet ; si je voulais surtout accumuler ici tous les faits de même nature, aussi étonnants, aussi merveilleux. Mais, fatigués comme vous l'êtes, soit par les veilles que nous venons de passer, soit par le surcroît de jeûne auquel cette semaine nous assujettit (N), je ne ferai que vous les indiquer rapidement. Cette semence légère, jetée sur une terre bien préparée, ne laissera pas de produire des fruits abondants. Repassez seulement dans votre mémoire ceux-là que les Apôtres rendirent à la vie : Pierre à Joppé arra-

cha Tabithe au sommeil de la mort ; Paul ressuscita Eutyque à Troade. Et quoique les Livres saints n'aient pas consigné tous les prodiges opérés par chacun d'eux en particulier, il est à croire que leur apostolat ne fut pas moins fécond en œuvres de toute-puissance.

Mais, au reste, ne perdez pas de vue ce que dit l'Apôtre dans sa 1^{re} Epître aux Corinthiens à ceux qui demandaient *comment les morts ressusciteraient et dans quel corps ils reparattraient* (xv, 42) : *Si les morts, leur répondit-il, ne ressuscitent pas, Jésus-Christ lui-même n'est pas ressuscité.* (Ibid. 46.) Et il traite d'insensés ceux qui rejetaient ce dogme. Relisez avec attention tout le développement qu'il donne dans cette même lettre à ce point important de doctrine, et ce qu'il dit aux Thessaloniciens : *Nous ne voulons pas que vous ignoriez rien de ce qui concerne ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous contristiez pas comme ceux qui sont dépourvus d'espérance.* (1 Thess. iv, 42.) Lisez attentivement ce chapitre, et notez bien ces paroles : *Ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront d'abord.* (Ibid. 45.)

XVIII. Faites attention à ces mots que l'Apôtre semble nous indiquer du doigt. *Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel se revête de l'immortalité.* (1 Cor. xv, 53.) Oui, ce corps même ressuscitera, non pas sujet à mille infirmités, tel qu'il est aujourd'hui, et ce sera néanmoins le même ; revêtu d'incorruptibilité, il sera transformé, comme un morceau de fer plongé dans le feu de-

vient feu lui-même , ou plutôt il sera ce que sait Dieu seul qui doit le ressusciter (O). (Ibid. 44.)

Ce corps ressuscitera donc, non pas tel qu'il était ; et ce qu'il sera , il le sera éternellement. Les aliments , aujourd'hui nécessaires à ses besoins, lui seront alors inutiles ; pour monter ou descendre, les échelles , les escaliers, ne lui seront d'aucun secours. Car il sera *spirituel*, dit l'Apôtre (Ibid. 44) ; il sera quelque chose d'admirable, et nous ne pouvons parler de son état glorieux dans des termes convenables. *Alors les justes brilleront, comme le soleil, dans le royaume de leur Père.* (Matth. XIII , 43.) *Ils brilleront du même éclat que le soleil et la lune, des feux du firmament et comme les étoiles d'une éternelle splendeur.* (Daniel XII , 3.) Dieu, prévoyant la malice et l'infidélité de l'homme, imprima sur de vils vermisseaux les signes précurseurs de la gloire dont devaient être investis les corps des justes ; il leur permit de jeter, pendant les nuits d'été, de vifs éclats de lumière, pour que, instruits par cet exemple, nous ne puissions douter de la réalité de ses promesses. Car ce qu'il a pu accorder à une partie, il peut l'accorder au tout ; s'il a pu répandre sur des insectes tant de lumière, de quel éclat ne revêtira-t-il pas le Juste, l'objet de sa prédilection ?

XIX. Je le répète, nous ressusciterons, nous reprendrons nos corps qui seront immortels, mais qui ne se ressembleront pas tous. Le juste prendra un corps céleste qui le rendra digne de la société des Anges ; le pécheur au contraire prendra aussi un corps immortel, mais qui sera soumis à l'action éternelle d'un feu

inextinguible ; et la justice de Dieu se manifestera dans les uns comme dans les autres. Car c'est dans et avec notre corps que nous avons honoré ou outragé la Divinité. C'est notre bouche qui aura blasphémé ou loué Dieu ; c'est avec notre corps que nous outrageons ou que nous respectons les lois de la pureté. C'est de nos mains que nous enlevons le bien d'autrui, ou que nous soulageons sa misère. Ainsi notre corps sera puni, ou récompensé suivant l'usage auquel il se sera prêté.

XX. Apprenons, mes Frères, à respecter notre corps et à n'en pas user comme d'un bien éphémère. Ah ! ne disons pas avec certains hérétiques qu'il n'est qu'une vaine enveloppe. Epargnons-le, respectons-le comme une propriété réelle ; car nous aurons un jour à rendre compte du bon usage ou de l'abus que nous en aurons fait. Ne dites pas : Personne ne me voit ; ne croyez pas que dans vos actions vous soyez sans témoins. Sans doute, l'œil de l'homme ne peut pas toujours vous atteindre. Mais celui qui vous a pétri de ses mains, est un témoin irréfragable (Ps. LXXXVIII, 38) c'est un témoin fidèle qui habite dans les cieus, et qui voit toutes nos actions. Nos corps restent empreints des taches du péché. De même qu'en dépit des secours de la médecine, nous portons sur nous-mêmes les cicatrices d'une profonde blessure, notre âme et notre corps portent tous deux les cicatrices du péché. Ce n'est que dans les eaux du baptême (P) qu'elles peuvent s'effacer et disparaître entièrement. C'est donc dans le baptême que Dieu rend au corps et à l'âme leur intégrité. Mais il nous reste ensuite à nous prémunir tous contre de nouvelles fautes,

à conserver dans toute sa pureté la robe baptismale, à nous garantir des plus légères atteintes à la vertu de chasteté, ainsi qu'à toute autre, à ne plus compromettre notre salut éternel, pour que nous puissions entrer en possession de l'héritage qui nous est promis, et dont je souhaite que Dieu vous rende tous dignes dans sa miséricorde infinie.

XXI. Nous vous en avons assez dit pour prouver et démontrer la résurrection des morts. Il vous reste à réciter à haute voix et attentivement le Symbole que nous allons répéter, pour l'inculquer dans votre mémoire.

(Cyrille le récite, et les catéchumènes le répètent à haute voix.)

XXII. Nous voici arrivés aux derniers articles :

Je crois en un baptême de pénitence, en la rémission des péchés, et en une sainte Eglise catholique, en la résurrection de la chair, et en la vie éternelle.

Dans les instructions précédentes nous vous avons suffisamment développé tout ce qui concerne le baptême et la pénitence; nous venons dans l'instant même de vous entretenir du dogme de la résurrection. Il nous reste encore à vous exposer ce que nous entendons par ces mots : EN UNE SAINTE EGLISE CATHOLIQUE. C'est ce que nous allons faire en peu de mots, quoique le sujet soit très-abondant.

XXIII. L'Eglise s'appelle catholique (universelle) parce qu'elle est répandue sur tout le globe, de l'orient à l'occident, du nord au midi; parce que sa doctrine contient universellement tous les dogmes sans excep-

tion, que doivent nécessairement connaître tous les hommes, parce que ses dogmes embrassent tous les objets visibles ou invisibles, et soumet à son culte tout le genre humain, les rois, les princes, les particuliers, les ignorants et les savants; enfin parce qu'elle porte avec elle des moyens universaux de conservation et de guérison contre toutes espèces de péchés dont le corps et l'âme peuvent être atteints. Cette même Eglise possède tous les genres de vertu, sous quelque dénomination que ce soit, en actions, en paroles, et en dons spirituels, de quelqu'espèce que vous puissiez les désirer.

XXIV. Le mot *Eglise* ou *convocation* est très-juste dans son acception (Q), puisqu'elle appelle, convoque, réunit tous les hommes, comme il est dit au Lévitique : *Convoquez* (*ἐκκλησιάσον*) *toute congrégation devant la porte du tabernacle du témoignage.* (VIII, 3.)

Il est bon d'observer ici que c'est au moment où Dieu constitua Aaron dans le suprême sacerdoce qu'il employa ce mot, *ἐκκλησιάσον*. (Deut. IV, 10.) Le Seigneur dit encore à Moïse : *Ἐκκλησιάσον* : *Convoquez le peuple, pour qu'il entende mes paroles et qu'il apprenne à me craindre.* Le Saint-Esprit fait encore mention du mot d'*Eglise*, lorsque parlant des douze Tables, Moïse dit : *Elles contenaient toutes les paroles que je vous ai dites du haut de la montagne, au milieu du feu, au jour de l'EGLISE* ou de la convocation. C'est comme s'il eût dit : Au jour où le Seigneur vous convoqua. Le Psalmiste se sert encore du même mot : *Je vous confesserai, Seigneur, dans une grande EGLISE* (R), je

vous louerai au milieu d'un peuple nombreux. (Ps. XXXIV, 18.)

XXV. Le même Prophète avait déjà dit : *Bénissez le Seigneur votre Dieu dans l'EGLISE qui sort des sources d'Israël* (S). (LXVII, 27.) Les Juifs en ont été exclus, à cause des embûches qu'ils ont dressées au Sauveur. Celui-ci fonda la seconde EGLISE composée de Gentils ; il en jeta la première pierre, et *sur cette pierre*, a-t-il dit à Simon, *je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* (Matth. XVI, 18.)

C'était la Synagogue et l'Eglise que le Prophète avait évidemment en vue, lorsqu'il disait : *Je hais l'Eglise des méchants.* (Ps. XXV, 5.) Ces paroles s'adressaient à la Synagogue qui se rendit à ses yeux un objet de mépris et de dégoût. C'est de la dernière élevée sur les ruines de la première qu'il est dit dans le même Psaume : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison* (Ibid. 8) ; et ensuite, *Dans vos Eglises je vous bénirai, Seigneur.* (Ibid. 12.)

La première qui avait son siège dans la Judée, a été répudiée ; la seconde qui appartient à Jésus-Christ, a jeté au loin, comme une vigne fertile, d'abondants provins, qui se sont répandus sur toute la surface du globe ; et c'est de cette Eglise ainsi provignée que le Prophète s'est écrié : *Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; faites retentir ses louanges dans l'Eglise des Saints.* (CXLIX, 1.)

Sous la direction du même Esprit nous entendons un autre Prophète dire aux enfants d'Israël : *Non, il n'est plus en moi d'affection pour vous, a dit le Dieu tout-*

puissant; puis ajouter aussitôt : *C'est pourquoi de l'orient à l'occident mon nom a été glorifié parmi les nations.* (Malach. I, 10, 11.)

C'est encore de cette sainte Eglise catholique que parle l'Apôtre à Timothée : *Afin que vous sachiez comme vous devez vous conduire dans la maison de Dieu qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité.* (1 Tim. III, 15.)

XXVI. Cependant, comme le mot *Eglise* s'emploie souvent pour désigner des réunions dont le but est bien différent du nôtre, comme nous lisons aux Actes des Apôtres, en parlant du théâtre des Ephésiens : *Lorsqu'il eut cessé de parler, il congédia l'église* (T) ou l'assemblée; on pourrait aussi dire avec une égale justice : *L'église des méchants*, en parlant des réunions des hérétiques, telles que celles des Marcionites et des Manichéens. C'est donc pour vous faire tenir en garde contre ces réunions perverses que le Symbole vous a dit : *En une sainte Eglise catholique*; c'est pour vous apprendre à fuir avec horreur ces cloaques d'hérésie, et à vous tenir inébranlablement attachés à la sainte Eglise catholique dans laquelle vous avez été régénérés; c'est pour que, si vos affaires vous appellent dans des pays lointains, vous ne vous informiez pas seulement où se célèbre la *dominicale* (V) (car ces répairs d'impiété et d'hérésie veulent aussi se décorer de ce nom) mais pour que vous ne vous arrêtiez pas à ce simple titre d'Eglise, et que vous cherchiez l'*Eglise catholique* (X). C'est le nom propre de notre mère commune, épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ Fils unique de Dieu. Car il est écrit : *Aimez vos*

épouses, comme Jésus-Christ a aimé son Eglise; car il s'est livré pour elle à la mort. (Eph. v, 25.) Cette Eglise est ici-bas la figure de la Jérusalem céleste qui est libre et qui est notre mère. (Gal. iv, 26.) Elle fut d'abord longtemps stérile; maintenant elle se voit la mère d'une nombreuse progéniture.

XXVII. La première ayant été répudiée, *c'est dans la seconde, c'est-à-dire l'Eglise catholique, que Dieu a placé d'abord des Apôtres, puis des Prophètes, puis des Docteurs, ensuite ceux qui ont la vertu de faire des miracles, ceux qui ont le don de guérisons, celui d'assister leurs frères, celui de les gouverner, et celui de parler diverses langues. (1 Cor. xii, 28.) Dieu l'a ornée enfin de tous les genres de vertus, je veux dire, de la sagesse, de l'intelligence, de la tempérance, de la justice, de la miséricorde, de la charité pour le prochain, d'une patience invincible au milieu des persécutions. C'est cette Eglise qui dans l'honneur et l'ignominie a triomphé par les armes de la justice de ses ennemis à droite et à gauche (2 Cor. vi, 7) qui d'abord au milieu des persécutions et des tribulations a tressé des couronnes immortelles variées de mille fleurs en faveur des saints martyrs. C'est elle qui dans ces moments de paix reçoit par la grâce de Dieu les hommages des Têtes couronnées, des hommes élevés en dignité, enfin de toutes les classes de la société.*

Tous les empires, tous les royaumes, toutes les nations, reconnaissent des limites et des bornes; il n'est donné qu'à la seule Eglise catholique de jouir d'une puissance illimitée sur toute la surface de la terre. Dieu

a établi la paix jusqu'aux confins de ses états. (Ps. CXLVII, 3.)

Je suis forcé de m'arrêter ; car si je voulais épuiser ce sujet , ce serait la matière de plusieurs heures.

XXVIII. C'est au sein de la sainte Eglise catholique qu'à l'aide de ses commandements nous pouvons nous orner de toutes sortes de vertus , parvenir au royaume des cieux , entrer en possession de l'héritage promis aux enfants de Dieu , et acquérir la vie éternelle.

C'est pour obtenir cette vie éternelle que nous nous résignons à tout souffrir , que nous dirigeons notre ambition, et non pas vers les objets d'un médiocre intérêt. Il s'agit pour nous de conquérir une vie éternelle. Tel est notre but ; tel est notre seul et unique espoir , au delà duquel il ne nous restera plus rien à désirer. C'est pourquoi, le Symbole nous apprend qu'après la résurrection de la chair ou des morts , nous devons croire à la vie éternelle. Voilà le prix que Dieu propose à notre valeur , à nos efforts et à nos combats.

XXIX. C'est Dieu le Père qui dans la réalité (Y), comme une source intarissable, verse sur nous les dons célestes par son Fils dans le Saint-Esprit. Et c'est de son infinie bonté que nous tenons les promesses infaillibles qui nous sont faites des biens éternels. Loin de douter de la possibilité d'une pareille faveur , nous devons au contraire y croire, sans égard à notre indignité, mais dans la seule considération de la puissance et de la bonté de celui qui a promis. *Car tout est possible à Dieu* (Matth. XIX, 26) ; et puisque cela est possible , attendons-le , espérons-le de sa bonté. Car le Prophète

a dit : *De beaucoup de justes il en sera formé comme des étoiles dans les siècles et au delà.* (Dan. XII, 3.) Et l'Apôtre a dit : *C'est ainsi que nous serons toujours avec le Seigneur.* (1 Thess. IV, 16.) Or, c'est dans ces mots, *être toujours avec Dieu*, que consiste la vie éternelle. C'est au reste en termes clairs et très-précis que le Sauveur s'est exprimé : *Et alors ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes entreront dans la vie éternelle.* (Matth. XXV, 46.)

XXX. Mais il est beaucoup d'épreuves auxquelles le chrétien peut être soumis, pour arriver à ce but si désirable, et doit s'attendre. C'est dans les Livres saints que nous tous verrons les différents modes d'y parvenir.

La longueur de cette instruction ne nous permet pas de vous les tous indiquer, mais seulement quelques-uns. Ceux qui sont avides d'instructions, découvriront aisément les autres.

Vous trouverez d'abord que la porte du salut éternel est la foi. Car il est écrit : *Qui croit au Fils a la vie éternelle, etc.* (Joh. III, 36.) *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle.* (Ibid. V, 24.)

Parmi les autres nombreux moyens de salut que nous présente l'Écriture, vous trouverez 1° la prédication de l'Évangile : *Celui qui moissonne est récompensé et recueille des fruits pour la vie éternelle.* (Joh. IV, 36.) 2° Le martyre et la confession du nom de Jésus-Christ. *Celui qui aime sa vie la perdra ; mais celui qui*

hait sa vie en ce monde, la conservera pour la vie éternelle. (Ibid. XII, 25.)

3° La préférence donnée à Jésus-Christ sur les biens de la fortune, sur les liens du sang : *Quiconque aura quitté pour mon nom frères, sœurs, père, mère, femme ou enfants, ou ses terres, recevra le centuple et aura pour héritage la vie éternelle. (Matth. XIX, 29.)*

4° L'observation de ses commandements. *Vous ne commettrez point d'adultère, vous ne tuerez point, etc. (Ibid. 18)* c'est la réponse que fit le Sauveur à un homme qui lui adressa cette question : *Bon maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle ? (Ibid.)*

5° La fuite du péché et l'attachement au service de Dieu, comme le dit l'Apôtre : *Etant à présent affranchis du péché, esclaves de Dieu, vous en avez le fruit dans votre sanctification et le résultat dans la vie éternelle. (Rom. VI, 22.)*

XXXI. Je vous le répète. L'abondance des matières me force à passer sous silence mille autres voies de salut, qui conduisent à la vie éternelle, et que nous indiquent les Livres saints. Dieu, dans son infinie miséricorde pour l'humanité, lui a tracé, non pas une ou deux routes, mais un grand nombre pour la diriger dans le port d'une heureuse éternité, pour que tous les hommes puissent y arriver sans obstacle quelconque. (Voyez la note L, 3^{me} Catéch. tom. 1, pag. 131.)

Voilà, d'après le plan que nous nous étions tracé, ce que nous avons à vous dire sur ce qui regarde la vie éternelle, qui est notre dernier article de foi. Puisse le

ciel nous en mettre tous en possession, nous qui vous parlons et vous qui nous écoutez !

XXXII. Au reste, mes très-chers Frères, le but de cette instruction a été de préparer vos âmes à la réception des dons célestes. Pendant le cours de cette quadragésime nous vous avons, avec le secours de Dieu, développé, autant que de simples catéchèses le permettaient, tout ce que nous devons croire et professer en conformité du Symbole apostolique. Nous n'avons pu vous tout dire. Nous avons été contraints de nous renfermer dans des bornes très-étroites. Peut-être de plus grands maîtres auraient donné à ces instructions plus de développement et plus de dignité.

L'instant approche, où vous allez être illuminés dans les eaux de la régénération. Il me reste encore à vous parler des dispositions prochaines que vous devez apporter, de la piété avec laquelle vous devez vous présenter, de l'ordre que vous observerez, lorsque vous serez appelés, des mystères que renferme chacune des cérémonies du baptême, du maintien respectueux et de l'ordre que vous devez garder au sortir des eaux régénératrices, en allant aux saints autels pour y être initiés aux mystères célestes dont vous serez participants. Je dois encore vous instruire de tout cela, pour que votre âme, éclairée par la doctrine, connaisse en détail la grandeur des dons dont vous allez être gratifiés (Z).

XXXIII. Après le saint jour de Pâques, à commencer dès la seconde férie, je vous adresserai, chaque jour de la semaine, si Dieu le permet, d'autres instructions dans la chapelle du Saint-Sépulchre au sortir de l'office (AA).

C'est alors que je vous instruirai plus amplement des causes et des motifs de toutes les cérémonies dont vous aurez été l'objet, et ce sera dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament que j'en puiserai le développement. Je traiterai d'abord de celles qui ont précédé votre baptême ; puis je vous expliquerai comment *vous avez été purifiés de vos péchés* par le Seigneur dans le baptême de l'eau (Eph. v, 26) comment à l'instar des Prêtres (BB) vous avez participé au nom du *Christ* (pourquoi vous êtes appelés *chrétiens*) comment le sceau du Saint-Esprit vous a été communiqué. Je vous entretiendrai ensuite des mystères qui se passent sur l'autel du Nouveau Testament, mystères qui ont pris naissance ici à Jérusalem ; de ce que les divines Ecritures nous en ont appris ; de leurs actions, de leurs effets, du mode d'en approcher, du temps qu'il faut choisir et des dispositions qu'il faut y apporter.

Enfin pour dernier entretien que j'aurai avec vous (CC), j'entrerai dans le détail de la conduite que vous devez tenir à la suite de votre baptême, tant dans vos paroles que dans vos actions ; laquelle conduite doit toujours être digne de la grâce que vous avez reçue, pour mériter d'entrer un jour en possession de la vie éternelle.

XXXIV. *Au reste, mes Frères, réjouissez-vous dans le Seigneur* (Phil. III, 4) *réjouissez-vous sans cesse* (IV, 4) *parce que l'heure de votre rachat s'approche* (Luc. XXI, 28) et déjà j'entends *la voix qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur.* (Isaï. XL, 3.

Matth. III, 3.) J'entends le Prophète qui vous fait un appel : *O vous tous qui avez soif, venez aux eaux.... Ecoutez-moi, mangez ce qui est bon, et votre âme sera dans les délices au milieu des biens.* (Isaï. LV, 1 et 2.) *Levez-vous, nouvelle Jérusalem, vous allez être éclairée, car votre lumière est venue.* (Isaï. LX, 1.) C'est de cette Jérusalem que le Prophète dit ailleurs : *Dans la suite, vous serez appelée la ville de justice, la cité fidèle* (Ibid. I, 26) *parce que la loi de Dieu sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem.* (Ibid. II, 3.) Parole qui, comme une pluie bienfaisante, a arrosé l'univers.

C'est à cette nouvelle Jérusalem que le même Prophète a dit en parlant de vous : *Levez les yeux autour de vous, voyez vos enfants réunis.* (Ibid. XLIX, 18.) Et c'est elle qui lui répond : *Qui sont-ils ceux-là qui volent sur ma tête comme des nuées, ou comme des colombes qui retournent au colombier ?* (Ibid. LX, 8.) Les nuées indiquent ici les Apôtres par leur agilité et leur élévation ; les colombes marquent leur simplicité, leur douceur. *Qui a jamais entendu parler d'une telle merveille ? Qui a jamais rien vu de pareil ? Vit-on jamais la terre produire son fruit en un seul jour ? Vit-on jamais tout un peuple engendré du même jour ? Cependant Sion a été en travail, elle a enfanté ses enfants en même temps.* (Ibid. LXVI, 8.) Toute la terre sera remplie d'une joie ineffable, à cause de la présence du Seigneur qui a dit : *Voilà que je rendrai Jérusalem une ville d'allégresse, et serai de son peuple un peuple de joie.* (Ibid. LXV, 18.)

XXXV. Qu'il me soit donc permis aujourd'hui de m'écrier avec le même Prophète : *Cieux, réjouissez-vous ; terre, tressaillez de joie, parce que le Seigneur a pris commisération de son peuple et qu'il a consolé ses enfants affligés* (Ibid. XLIX, 13) et parce que dans sa miséricorde il vous a dit : *J'ai effacé vos iniquités, comme une nuée qui passe, et vos péchés, comme un nuage.* (Ibid. XLIV, 22.)

Pour vous, mes Frères, réjouissez-vous, vous qui avez été trouvés dignes de porter le nom de *fidèle*. Car c'est de vous qu'il a été dit : *Il donnera à ses serviteurs un nom nouveau* (celui de Chrétiens) *qui sera béni sur toute la terre.* (LXV, 15.) Et c'est vous qui répondrez avec joie : *Béni soit Dieu qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel en Jésus-Christ, dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce qu'il a répandue sur nous avec abondance.* (Eph. 1, 3, 7, 8.) Car *Dieu qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie, en la rendant à Jésus-Christ.* (Ibid. II, 4, 5.)

Vous chanterez les louanges du Seigneur auteur de tout bien, et direz avec l'Apôtre : *Depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur, et son amour pour les hommes, a paru dans le monde, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit, dont il a*

fait sur nous une abondante effusion par Jésus-Christ Notre-Seigneur, afin qu'étant justifiés par sa grâce nous devenions héritiers de sa vie éternelle, selon l'espérance que nous avons. (Tit. III, 4, 5, 6, 7.)

Pour moi, je prierai que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation, pour le connaître, pour qu'il éclaire les yeux de votre cœur (Eph. 1, 17, 18) qu'il vous conserve toujours dans la pratique des bonnes œuvres, qu'il vous nourrisse de sages entretiens et de bonnes pensées.

J'élèverai pour vous mes mains vers le Seigneur, à qui appartient gloire, honneur, empire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, maintenant, toujours et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA DIX-HUITIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 263. — *Les Grecs la nient formellement.*

La répugnance que les Grecs avaient pour admettre la résurrection des corps, nous est suffisamment prouvée par la peine que les Chrétiens ont eue à établir chez eux ce point de dogme. (Voy. les Actes xvii, 32; xxvi, 24; les Eptres de S. Paul, et tous les apologistes de la Religion chrétienne.) Quant aux Samaritains, sans nier absolument l'immortalité de l'âme, ils rejetaient le dogme de la résurrection des corps. Le Père Lequien, dans ses notes sur Jean Damascène (*Lib. de Hæresib.* n. 9) assure que les Samaritains de nos jours rejettent la résurrection des corps, tout en admettant l'immortalité de l'âme, et même qu'ils prient pour les morts. Quant aux hérétiques, beaucoup, dit Tertullien, (*Lib. de Resurrect. carnis*, cap. 2) ne veulent voir la résurrection que dans l'immortalité de l'âme : *Dimidiam agnoscunt resurrectionem, solius scilicet animæ.* Hyménée et Philète, dit S. Paul (2 Tim. ii. 18) regardaient la résurrection comme consommée. Ménandre la plaçait dans le baptême. (Iren. lib. i, cap. xxii, 5.)

Les Séleuciniens, dit Philostrate (iii Class. *Hæres.* 8) ne voyaient qu'une résurrection journalière, celle de la propagation de l'espèce humaine. Je passe ici sous silence, sur cette question, toutes les rêveries de cette tourbe de Gnostiques dont nous avons si souvent fait l'énumération. Ils n'admettaient que la résurrection de l'âme, en faveur seulement de leurs adeptes. Parmi les erreurs qu'on a attribuées ou supposées à Origène, on remarque celle d'avoir nié que la chair dût ressusciter sous la même forme; mais, n'en déplaît à ses détracteurs,

lorsque le Christianisme proclama ce dogme à la face des Prophètes, Celse l'attaqua de toutes ses forces : « Quelle est l'âme , disait-il , qui « voudrait retourner dans un corps pourri ? Dieu , quelque puissant « qu'il soit , ne peut remettre en son état primitif un corps dissous , « parce que cela est indécent et contraire à la nature. » Origène lui répondit que les corps ressuscités ne seraient plus dans un état sujet à la putréfaction , mais dans un état de gloire et d'incorruptibilité. (*Virg. Orig. Contr. Cels. lib. v, 24 et seq.*)

Au lieu du mot : *résurrection*, les éclectiques avaient imaginé celui de *palingénésie*, ou renaissance universelle du monde, prodige plus contraire à la nature, et plus inconcevable que la résurrection des corps.
(*Note du Traducteur.*)

(B) pag. 264. — *D'où retirerez-vous les molécules dont ce corps fut jadis organisé ?*

Lorsqu'on pense qu'un corps animal se renouvelle et se modifie tous les jours, au point de douter si, à l'âge de 30 ans, il lui reste encore quelque atôme de ce qui constituait son état physique lors de sa naissance, et qu'on peut dire que la vie animale n'est qu'une perpétuelle palingénésie; lorsqu'on songe qu'il en est du corps animal comme d'un être moral, par exemple, d'une ville dans laquelle, au bout de cent ans, on ne rencontre aucun de ses habitants, sans qu'elle eût cessé d'être la même ville, dans laquelle, au bout de mille ans, on ne rencontre ni rues, ni places, ni plans primitifs, sans que cette ville eût perdu son nom et son existence, ces objections puisées dans la dissémination des molécules sont d'une ridicule frivolité.

(*Note du Traducteur.*)

(C) pag. 266. — *D'où vient la rigueur de vos lois contre les violateurs des tombeaux ?*

Le respect pour les tombeaux fut telle dans l'antiquité, qu'ils étaient regardés comme inviolables chez toutes les nations de la terre. Cette inviolabilité consacrée par la tradition et la conscience des peuples avait fait des tombeaux un dépôt sacré de richesses matérielles. Toutes les nations, en général, se sont fait un devoir d'enfouir avec le cadavre des richesses proportionnées à la fortune du défunt : or, argent, bijoux.

pierreries. (On peut là-dessus consulter Plutarque *in Pyrrho*, Quinte Curce, liv. x, Strabon, liv. xi.) Mais je n'invoquerai ici que le témoignage de Philostrate (lib. vii, de *Vita Apollonii*) qui dit que tout argent sorti d'un tombeau est criminel. La loi des douze tables défendait de rien enfouir de précieux avec un cadavre quelconque.

Dans les antiquités de Padoue, on fit qu'il fut trouvé dans le sépulchre d'Antenor, fondateur de cette ville, plus de 30.000 livres pesant d'argent, ce qui ferait aujourd'hui une valeur de deux millions cent soixante mille francs.

Sur d'anciens monuments ont lit encore les lettres initiales de ces mots : *In Monumento Isto Sunt Bona Abscondita* ; ou bien : *In Hoc Monumento Sunt Pecuniæ Sine Fine*. Dans ce monument sont des biens cachés, ou de l'argent sans fin. Leur inviolabilité était tellement établie dans l'opinion publique, qu'on ne craignait point de mettre sous sa sauvegarde des trésors considérables.

Josèphe nous apprend dans ses Antiquités judaïques que Salomon fit renfermer dans le tombeau de David, son père, une si grande quantité d'or et d'argent, que treize cents ans après (il eût dû dire 900) le Grand-Prêtre Hircan, lors du siège de Jérusalem par Antiochus, fit extraire de la première loge (car il y en avait plusieurs dans un seul tombeau qui se communiquaient les unes aux autres) trois mille talents (*quatorze millions, six cent mille francs de notre monnaie*) pour venir au secours des assiégés. Cette somme étant suffisante, il n'osa pas fouiller plus loin. (Lib. viii, cap. 12.)

Pour garantir les tombeaux de la cupidité des sacrilèges, on gravait à l'extérieur des figures de gryphons, avec des oreilles pour guetter les voleurs, un bec crochu pour les attaquer, des ailes pour les poursuivre. Mais les Goths avaient peu de confiance dans ces gryphons. Jornandès nous dit (*de Rebus Gethicis*, t. xxx) qu'ils enterrèrent Alaric avec des richesses immenses dans le lit d'un fleuve d'Afrique, après l'avoir détourné, et qu'ensuite ils firent reprendre aux eaux leur cours naturel, pour dérober à la postérité la connaissance de ces trésors.

Voyons maintenant les peines auxquelles s'exposaient les violateurs de tombeaux.

La loi romaine les déclarait infâmes, les condamnait à l'amputation de la main, enfin au dernier supplice. (*Ex D. et C. Theod. et Justin.*)

La femme pouvait demander le divorce, si elle prouvait que son mari eût violé un tombeau. (*Consensu 3^o de repud.*)

C'était violer un tombeau que d'uriner ou cracher dessus, ou contre les statues qui le décoraient. L'opinion publique livrait ces sacrilèges aux furies, comme Oreste. C'est ce que nous apprennent Horace (*de Arte poetica*) et Varron, en parlant des *doliolis*, égout public où il n'était pas permis de cracher, parce qu'on croyait que ce lieu avait anciennement servi de sépulture publique. (Lib. iv. de *Ling. latin.*)

Longtemps après l'établissement du Christianisme, une jeune fille eut l'imprudence de cracher par la fenêtre, en regardant passer le convoi funèbre d'Eudoxie, épouse de l'Empereur Héraclius, et d'atteindre le drap mortuaire qui couvrait le cercueil; elle expia dans les flammes son inattention, ou si l'on veut, son crime. (Zonar. *Annal.* lib. xiv, 15.)

A ce fait historique j'en ajouterai un autre que nous a conservé S. Grégoire de Tours. (*De Glor. Confess.* cap. 62.)

« Etant venu à Lyon, dit-il, pour y visiter les lieux saints de cette
 « ville, j'entrai dans la crypte du saint Archevêque Hélius, et sur la
 « porte j'y lus cette inscription : Le lendemain de la sépulture d'Hé-
 « lius un païen s'introduisit dans la crypte, et après avoir levé la
 « pierre du tombeau, il se mit en devoir de dépouiller le corps. Lors-
 « qu'il l'eut placé debout, le Saint étendant les bras, le serra si étroite-
 « ment qu'il ne put se dégager, et resta ainsi jusqu'au lendemain.
 « C'est dans cet état qu'il fut vu de tout le monde. Le juge du lieu
 « ordonna qu'on l'arrachât de là pour le conduire au supplice, comme
 « violateur des tombeaux. Mais il fut impossible de le tirer de cette
 « situation : le juge comprit alors que le Saint protégeait ce criminel.
 « contre la rigueur des lois, et lui accorda sa grâce. A l'instant il se
 « trouva dégagé sans autre inconvénient. »

Au reste, les pyramides, les momies d'Egypte, la doctrine de la métempsychose que Pythagore, Platon, Empédocles, puis Plotin, avaient empruntée des Egyptiens, et qu'ils avaient répandue dans l'Occident, le culte que ces mêmes Egyptiens rendaient à certains animaux, attestent la foi que les Patriarches avaient eue en la résurrection future des corps; et cette doctrine de la métempsychose atteste également leur foi en un purgatoire, puisque ce n'était qu'après de longues périodes de temps que les âmes se trouvaient purifiées. (*Voy. le Pymandre ou Mercure Tris-*

mégiste.) C'est sur la doctrine de la résurrection qu'est fondée la loi qui, dans l'Inde, défend aux veuves de se remarier, pour obvier sans doute à cette question que les Juifs adressèrent à Jésus-Christ lorsqu'ils lui dirent : *Au jour de la résurrection à quel mari appartiendra la femme qui aura eu sept maris ?* (Math. xxii, 28.)

Au reste, les Tablettes des ancêtres auxquelles rendent un culte les Chinois et les Japonais; ces mots : *Sacram requiem*, *Sacrum somnum*, repos, sommeil sacré, que nous trouvons sur les tombeaux antiques, la formule dont les anciens se servaient en jetant de la terre avec l'*Ascia*, ou fossoir qui avait servi à creuser la fosse, *sit tibi terra levis* (que cette terre te soit légère) tout conspire à prouver que la résurrection des morts est un dogme patriarcal, que les fables des poètes, les disputes des philosophes ont pu obscurcir, même défigurer, mais non anéantir.

Nous n'avons encore donné que des preuves d'induction sur la croyance de l'antiquité à la résurrection des corps. Nous avons, comme dit Tertullien, à l'exemple des Platoniciens, frappé à la porte de la vérité; mais nous n'y sommes point encore entrés, *pulsat, tamen licet non adita veritate*. Il est temps d'arriver à des preuves positives. Les Livres saints nous en ont conservé, il est vrai, une irréfragable dans l'histoire de Job, prince Iduméen, étranger à la nation Juive. *Nullus*, dit S. Jérôme, *tam apertè post Christum quàm iste ante Christum de resurrectione carnis loquitur*. (*Epist. ad Pimmach.*) « Personne, depuis Jésus-Christ, n'a parlé aussi clairement de la résurrection des corps que Job avant la venue de Jésus-Christ; » mais comme ce témoignage, sortant des Livres saints, est de nulle valeur aux yeux des incrédules, sans leur apporter tous ceux que Tertullien (*Lib. de Resurrect. carn.*) et que S. Clément, successeur de S. Pierre, ont extraits des archives du Paganisme, nous en citerons un, peu connu, mais frappant. C'est Phocylide, poète grec, contemporain et disciple de Pythagore.

Après avoir parlé du respect que nous devons avoir pour la cendre des morts, il dit.

Καὶ τάχα δ' ἐκ γαίης ἐλπίζομεν ἐς φάος ἰλθεῖν
 Λείψαν' ἀποιχομένων, ὅπισθ' ἃ θεοὶ τελέθονται.
 Ψυχὰὶ γὰρ μίμνονται ἀήριοι ἐν φθιμένοισι.

« Nous espérons que bientôt les dépouilles des morts sortiront au

« grand jour, et qu'ils seront ensuite des Dieux. Car leurs âmes sont incorruptibles au milieu de la corruption. (*Poëma Nouthet.*) (*Phocyl. Poëma Notheticon.*)

(*Note du Trad.*)

(D) pag. 267. — *Pourquoi? Parce que vous êtes Grec?*

« Les hommes, dit Origène, ne seraient pas coupables s'ils ne portaient pas dans leur conscience des notions de morale, communes et innées, écrites en lettres divines. (*Adv. Cels. lib. 1, cap. 4 et 5.*)
 « Qu'allez-vous chercher ailleurs? Qu'argumentez-vous, disait Charron, dans son style original, aux Grecs de son siècle, si vous voulez vous tâter, vous sonder? Allez, ridicules sophistes, vous ressemblez à ces payeurs de mauvaise foi qui demandent qu'on leur reproduise la cédule qu'ils ont escamotée. *Quod petis intus habes.* Fouillez votre conscience, et vous trouverez votre billet. Toutes les tables de droit, les deux de Moïse, les douze des Grecs ou des Romains, ne sont que des copies authentiques de la cédule dont votre conscience est dépositaire. »

(*Note du Traducteur.*)

(E) pag. 268. — *Que dirons-nous de ces animaux?*

Dans toute la nature on ne peut trouver une image plus parfaite de la résurrection future que dans ces vils insectes que nous foulons aux pieds, dans les chenilles, ou si l'on veut, dans les vers à soie. Je me rappelle avoir lu dans *la Recherche de la vérité*, par le Père Malbranche, une comparaison frappante entre la chenille et Jésus-Christ. Il demande d'abord pardon au lecteur d'user d'une comparaison entre un être aussi ignoble que la chenille et l'adorable personne de Jésus-Christ; mais, pour se justifier, il apporte les paroles du Prophète : *Ego sum vermis et non homo.* Puis il voit dans la chenille qui rampe sur la terre la figure du Christ pendant sa vie mortelle. Il voit Jésus-Christ dans son tombeau, comme la chenille en chrysalide; Jésus-Christ hors du tombeau, comme le papillon hors de son enveloppe; dans les couleurs brillantes dont le papillon est paré, il voit le symbole des corps glorieux. Comme le papillon, Jésus-Christ, après sa résurrection, n'est nulle part, mais il est partout, partout il est vu, à Jérusalem, en Galilée, à Emmaüs, etc.; comme le papillon, il laisse sa graine, c'est-à-dire ses disciples. Enfin, comme le papillon il disparaît. *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.* (Philip. III, 21.)

(F) pag. 269. — *C'est pour leur imposer silence qu'il créa l'oiseau Phénix.*

Il est reconnu par les naturalistes modernes que l'histoire du Phénix n'est qu'un conte, en dépit des philosophes anciens, tels que Elieen (lib. vi, 8, de *Animalibus*) Pline (lib. x, 2; xiii, 4) Tacite (*Ann.* lib. vi.) Beaucoup de Pères, tels que S. Clément (Epist. 1 ad Corinth. n. 25) l'auteur du poème de *Phœnice*, faussement attribué à Lactance, Origène (*Contr. Cels.* lib. iv) ont tous argumenté contre les Païens de l'histoire vraie ou fausse du Phénix. Il suffisait, au reste, que le fait fût tenu pour constant par les naturalistes, les savants et le vulgaire, pour que l'argumentation fût juste. Si le fait était réel, l'argument était rigoureux; s'il était faux, les philosophes, tels que Solin, Aristote, Hérodote, croyaient à une chimère, et leur absurde croyance rendait l'argument également rigoureux en faveur de la réalité. Mais je tire de cette fable un autre argument en faveur de ce que nous avons dit plus haut, que l'antiquité patriarcale avait cru à la résurrection des corps. La fable du Phénix ne fut inventée et accréditée par les Prêtres Egyptiens, que pour conserver le dogme primitif de la résurrection. A l'impossibilité physique que l'incrédulité aurait alléguée, ils opposaient l'histoire du Phénix.

Au reste, pourquoi les philosophes n'y auraient-ils pas cru? On sait qu'il n'y a pas d'êtres plus crédules qu'eux, surtout lorsqu'il s'agit de combattre la vérité. N'avons-nous pas vu à Paris, à Lyon, les plus beaux génies du XVIII^e siècle s'agenouiller aux pieds du Grand-Copte sorti des pyramides d'Egypte (Cagliostro) et croire à ses dix-huit cents ans d'âge?

(Note du Traducteur.)

(G) pag. 271. — *Pour subjuguier la foi des Samaritains.*

Pour ne pas multiplier les notes, nous renvoyons le lecteur au dictionnaire de la bible, par dom Calmet, relativement aux Samaritains.

(H) pag. 272. — *La verge d'Aaron ressuscitera donc.*

Ce raisonnement se retrouve mot pour mot dans S. Nil. (Lib. 1. Epist. 133. Lib. III, Epist. 33.)

(I) pag. 274. — *Mais leur supplice suivra immédiatement leur résurrection.*

Voici comme S. Augustin explique ce texte : « Les impies ne ressusciteront pas au jugement pour être jugés, *non ut judicentur*, parce qu'ils sont déjà destinés à des châtimens certains. Les pécheurs ne ressusciteront pas pour assister sur les bancs des juges, *in concilio justorum ut judicent*, mais peut-être pour être jugés, *sed fortè ut judicentur*. Car quoique tout impie soit pécheur, tout pécheur cependant n'est pas impie. » (Vid. *Enarr. in Psalm. Psal. 1, vers. 5.*)

(Note du Traducteur.)

(K) pag. 274. — *Et ne pourront que déplorer leur malheur.*

Le Calviniste Rivet argumente de ces paroles de S. Cyrille pour combattre le dogme du purgatoire. Mais le Patriarche ne parle ici que des péchés graves ou mortels ; puisque nous le verrons, Catéch. xxiii, n. 10, assigner un certain lieu d'exil en expiation des péchés dits véniels.

(L) pag. 275. — *Il ne sera donc plus l'homme qui est tombé.*

L'interrogation finale que place ici S. Cyrille, et après lui Ruffin, ne se trouve dans aucune édition des Septante. Car j'ai sous les yeux la bible de Morin, avec les notes de Nobilius, qui n'en fait aucune mention. L'hébreu, ainsi que la Vulgate, présentent, il est vrai, une interrogation : *Ubi, quæso, est?* Mais elle n'a pas tout à fait le sens que lui donne S. Cyrille : *Où est-il donc?* Elle semble n'admettre aucun doute sur le non retour à la vie ; tandis que l'interrogation placée par S. Cyrille manifeste un doute d'anxiété.

(Note du Trad.)

(M) pag. 277. — *De quelle autre efficacité le corps même du Prophète ne dut-il pas être doué ?*

Le ministre Rivet, dans son traité : *Criticus sacer*, attribue tout ce paragraphe xvi à quelques imposteurs qui l'ont interpolé. Et pourquoi? Parce que, dit-il, dans la Catéchèse précédente, xvii, n. 30, 31, Cyrille a attribué à la vertu du St-Esprit les miracles opérés par Paul, et notamment ceux produits par l'attouchement des linges servant à sa personne, tandis qu'il en attribue ici la cause à une vertu propre aux corps des Saints. Mais il n'y a pas de contradiction. Dans la vertu surnaturelle dont jouissent les reliques des Saints, Cyrille a vu deux causes : une *éloignée* qui est une vertu communiquée par le St-Esprit;

une *prochaine*, c'est cette même vertu considérée immédiatement dans les reliques des Saints. Tous les Pères reconnaissent une puissante vertu dans les dépouilles mortelles des Saints, tels qu'Astérius d'Amasée dans son homél. sur S. Phocas. Ils attribuent en général cette vertu aux Saints eux-mêmes, sur les démons ou génies qui gardent leurs tombeaux. D'autres, il est vrai, l'attribuent au St-Esprit qui communique sa puissance à leurs reliques. (*Vide* Chrysost. *Homil.* XLV. *In sanctum Ignatium in fine*); S. Ephrem (*Orat. in omnes martyres.* 741); S. Jean Damascène (*Orat. 1, de Imaginibus*, n. 19); S. Paulin (*Epist.* xxxii, 8.) etc.

Aucune de ces opinions ne se combat. Car dans les unes on voit une cause *prochaine*, dans les autres une cause *éloignée*, puisque les Saints et les Anges ne tiennent leur puissance que du St-Esprit.

(N) pag. 277. — *Par le surcrott de jeûne auquel cette semaine nous assujettit.*

Personne n'ignore que dans la primitive Eglise les fidèles passaient, dans la semaine sainte, un jour ou deux sans prendre de nourriture quelconque. Quelques-uns poussaient l'austérité jusqu'à passer la semaine sainte entière dans un jeûne absolu, selon le témoignage de S. Irénée. (*Apud* Eusèb. lib. v, Hist. n. 24.) Les Constitutions apostoliques (lib. v, cap. xviii) le recommandaient spécialement le vendredi et le samedi saint. Cet usage, confirmé par S. Cyrille, est surtout signalé dans le typique de Jérusalem de S. Sabas, dans S. Jean Damascène. (*Homil. in Parasc.* t. II.) Mais la piété des fidèles outre-passait souvent le précepte.

Quant aux vigiles ou veilles, on les observait dans l'Orient toute l'année, la nuit du vendredi au samedi, au dire de Cassien. (lib. v, *de Institut.* cap. 9.) Grégoire de Tours (lib. I, *de Mirac.* cap. 5) nous apprend que dans l'Eglise de Poitiers le peuple observait la veille du vendredi saint au samedi, et se rendait au monastère de Ste Radegonde, peut-être à cause du bois de la vraie croix, qui y était déposé.

(O) pag. 279. — *Il sera ce que sait Dieu seul qui doit le ressusciter.*

Il en sera de nos corps, dit Théodoret, de *Providentia*, lors de la résurrection, comme d'une statue de bronze dont l'ouvrier est mécontent. Il la brise, la jette de nouveau au creuset, et d'une statue informe il en fait un chef-d'œuvre; la matière est la même, mais d'autres caractères lui sont imprimés. (Note du Traducteur.)

(P) pag. 280. — *Ce n'est que dans les eaux du baptême.*

Le sacrement de pénitence ne paraît pas à S. Cyrille effacer les taches ou cicatrices du péché. Il n'accorde cette efficacité qu'au sacrement de baptême. Athanase établit aussi cette différence entre le baptême et la pénitence. (Epist. iv, ad Serap. n. 13.) S. Grégoire de Nazianze dit que dans le sacrement de pénitence les taches du péché se couvrent, sans s'effacer entièrement, et qu'il souhaiterait le contraire plus qu'il ne l'espérerait. (Orat. xl, n. 8.) (Vid. Nicéas, sur le même discours.)

(Q) pag. 282. — *Le mot EGLISE est très juste dans son acception.*

Il est inutile d'observer que ce n'est point dans la Vulgate qu'on peut chercher et trouver les rapprochements que fait ici S. Cyrille. C'est dans la langue grecque et la version des Septante qu'on peut en remarquer l'exactitude, et voir que le mot Eglise, *ἐκκλησία*, est antérieur à celui de synagogue, *συναγωγή*, et que les Juifs, quoique ce mot leur fût prophétiquement indiqué, n'osèrent jamais l'usurper, parce que la synagogue devait un jour faire partie de l'Eglise, et que les Apôtres devaient sortir des sources d'Israël. (Ps. lxxvii, 27.)

(R) pag. 282. — *Je vous confesserai, Seigneur, dans une grande Eglise.*

Aucun de nos traducteurs français n'ont aperçu dans le Psalmiste, ou du moins n'ont signalé le sens prophétique, attaché au mot *Ecclesia*: c'est pourquoi ils se sont contentés de le traduire par le mot, *assemblée*. Mais S. Augustin l'y a fort bien aperçu, car il dit : *Id est in Ecclesia quæ toto orbe terrarum diffusa est*, c'est-à-dire, dans cette Eglise qui est répandue sur toute la terre. (Enarr. in Ps. xxxiv, Serm. ii, n. 10.) (Note du Traducteur.)

(S) pag. 283. — *Dans l'Eglise qui sort des sources d'Israël.*

Voici comme le Père Berthier a traduit ce verset : *Célébrez dans*

vos assemblées le Seigneur Dieu, ô vous tous qui descendez d'Israël. A l'exception de S. Augustin (*Vid. Enarr. in Ps. LXVII, 35*) et de Cassiodore (*Exposit. in eundem Psal.*) je ne trouve aucun de nos commentateurs, qui ait aperçu ce sens prophétique, qui cependant me paraît frappant. (Note du Trad.)

(T) pag. 284. — *Lorsqu'il eut cessé de parler, il congédia l'Eglise.*

On donnait à Athènes le nom d'*Eglise* à la réunion des citoyens qui délibéraient sur les intérêts de la république. On appelait *Diaclèse* les réunions de théâtre. (Note du trad.)

(V) pag. 284. — *Vous ne vous informiez pas seulement où se célèbre la Dominicale.*

Dominicum, τὸ κυριακόν, signifie l'office de la Messe dans les anciens livres de liturgie. Ce jour est appelé le jour du *Seigneur*, parce qu'il rappelle le souvenir de sa Résurrection. Théophile, PC. d'Alexandrie, disait: *Et mos et honestas à nobis exigit, ut omnem diem dominicum honoremus, eumque celebremus, quoniam Christus Dominus noster præclarum in ea suæ resurrectionis munus obiit.* (Sedulius, lib. v. *Paschal. operis*, cap. 20.)

Christiani sumus, et sine Dominico esse non possumus. Dominicum cum fratribus celebravi. (In *Actis sancti Saturnini.*)

(Note du Traducteur.)

(X) pag. 284. — *Cherchiez l'Eglise catholique.*

« Parmi les différentes raisons qui m'attachent à l'Eglise, disait « S. Augustin, je le suis par le seul nom de *catholique*, qui est si « particulier à cette Eglise, qu'un voyageur demandant à un hérétique « où s'assemblaient les Catholiques, celui-ci n'osa jamais lui indiquer le « bâtiment où ceux de sa secte s'assemblaient. (Aug. *Cont. Epist. Fundam.* t. VIII, cap. 9.) Il faut s'attacher à l'Eglise, dit le même « Docteur, qui est catholique et qui est nommée catholique non-seule- « ment par les siens, mais par ses ennemis mêmes. » (Id. *de Verd relig.* tom. 1, cap. 7.)

Aujourd'hui quelques protestants ne font pas difficulté de se dire *catholiques*, c'est-à-dire membres de l'Eglise *universelle* composée de tous ceux qui croient en Jésus-Christ; mais c'est grossièrement abuser

des termes. Comment peut-on appeler *Eglise* l'amas de plusieurs sectes qui n'ont entr'elles aucune union, qui se regardent les unes les autres comme hérétiques, qui se traitent même d'idolâtres, qui se disent mutuellement *anathème*? Pour être *catholique*, il faut prendre pour règle de foi, le consentement unanime de toutes les sociétés chrétiennes qui reconnaissent un seul chef.

(*Note du Trad.*)

(Y) pag. 286. — *C'est Dieu le Père qui dans la réalité, etc.*

S. Grégoire de Nysse s'exprime à peu près dans les mêmes termes sur le même sujet. « Si nous recherchons la source d'un si grand bien-fait (la vie éternelle) nous trouverons, à l'aide des Livres saints, qu'elle découle du Père, du Fils et du St-Esprit. C'est le Père qui en est l'auteur, c'est le Fils qui la prépare, c'est le St-Esprit qui la distribue. » (*Greg. Nyssen. Orat. ad Ablu. Quòd non sunt tres dii.*)

(Z) pag. 289. — *La grandeur des dons dont vous allez être gratifiés.*

Dans les instructions qui précédaient le baptême, il n'était pas permis de parler aux catéchumènes des mystères. Comme on ne pouvait cependant pas les y admettre à l'improviste et sans les y avoir préparés, cette instruction était renvoyée jusqu'au dernier moment dans la nuit de Pâques, quelques instants avant leur accession au baptême. Elle était courte, parce que le temps ne permettait pas de plus longs développements qu'on renvoyait aux jours suivants.

On lit dans les Constitutions apostoliques (lib. VII, cap. 40) que le catéchumène admis au baptême devait apprendre brièvement la formule de renonciation et d'alliance avec Jésus-Christ.

Cyrille d'Alexandrie (sur le Lévitique) dit que l'Eucharistie renfermait l'annonce de la mort et de la résurrection du Sauveur, qu'on exigeait d'abord cette profession de foi de ceux qui avaient cru, qu'on les présentait ensuite au baptême, et qu'on les initiait par le sang du Nouveau Testament.

Suivant Gennadius, Anicet, pape ou simple prêtre de Rome, avait laissé six Catéchèses : la sixième était intitulée : *de l'Agneau Paschal*. Nous avons encore deux instructions de S. Gaudence de Bresce, desti-

nées aux néophytes; la seconde leur est adressée au sortir du baptême, sous ce titre : *Utedendi Paschalis sacrificii rudes neophyti discerent.*

Cette dernière instruction de S. Cyrille, prononcée au moment du baptême, paraît beaucoup plus courte que celle de S. Gaudence et que toutes ses autres Catéchèses. (*Voy. la Dissertation sur le secret, tom. 1, pag. 29.*)

(AA) pag. 289. — *Dans la chapelle du St-Sépulcre au sortir de l'office.*

La chapelle du St-Sépulcre ou *Anastasié*, était adhérente à la cathédrale, comme jadis l'église de Ste-Croix l'était à Lyon. Les instructions se faisaient au peuple dans cette chapelle considérablement agrandie par Constantin. Car S. Jérôme nous dit y avoir entendu prêcher S. Epiphane en présence du PC. Jean, du clergé et du peuple.

(BB) pag. 290. — *Comment à l'instar des prêtres, etc.*

S. Cyrille fait ici allusion au saint chrême. (*Vid. Catéch. XXI, 6.*) Origène (*Homil. IX, in Levitic.*) dit : *Omnes quicumque unguento sacri chrismatis delibuti sunt, sacerdotes effecti sunt.* S. Léon en dit autant. (*Serm. III, in Anniversario assumptionis.*) Mais après avoir reconnu ce sacerdoce commun à tous les chrétiens, il le distingue fort bien du ministère spécial attaché à l'ordre de la Prêtrise.

(CC) pag. 290. — *Enfin pour dernier entretien que j'aurai avec vous.*

Ce sixième discours qui est ici promis, manque dans la collection des Catéchèses mystagogiques. C'est un malheur des temps. Il s'est tenu après la déposition des vêtements blancs.



AVANT-PROPOS

SUR LES CATÉCHÈSES MYSTAGOGIQUES.

1. L'usage de la primitive Eglise était de conférer tout de suite aux néophytes admis au baptême trois sacrements : celui du baptême, celui de la confirmation et celui de l'Eucharistie. Ce n'était qu'au moment même de les baptiser qu'on les instruisait du sens mystérieux que l'Eglise attachait aux cérémonies préliminaires du baptême, qui se pratiquaient dans le portique du baptistère, aux renonciations, à la profession de foi. C'est le sujet de la première mystagogique ;

La deuxième traite de l'onction de l'huile exorcisée et de l'acte du baptême ;

La troisième, de l'onction du saint chrême ou du sacrement de confirmation ;

La quatrième, du sacrement de l'Eucharistie ;

La cinquième, de la liturgie et de la communion.

On ne pouvait dévoiler la connaissance de ces mystères aux néophytes ; mais, pour ne pas les admettre à la participation de ces sacrements dans un état d'ignorance absolue, on se contentait, le samedi saint, de leur en faire une brève exposition ; sauf à entrer dans de plus amples développements pendant tous les jours de la semaine de Pâques. (Voy. Catéc. XVIII, 32, 23.)

Cet usage était presque général. Car nous trouvons le même ordre exactement observé dans les sermons de S. Gaudence aux néophytes, dans le livre de S. Ambroise *de Mysteriis*, dans l'ouvrage *de Sacramentis*, dont l'auteur est incertain, et dans les sermons de S. Augustin *ad Infantes*.

II. A la lecture de ces Catéchèses, on concevra aisément l'intérêt qu'ont eu les enfants de Calvin, tels que Rivet et Aubertin, pour jeter des doutes sur l'authenticité de ces cinq Discours, puisqu'ils renferment la condamnation expresse et positive de leur infernale doctrine. Si un Père de l'Eglise s'est servi de quelques expressions obscures qui semblent favoriser leurs erreurs, ils n'ont pas de termes assez emphatiques pour le louer; si, au contraire, ils y rencontrent la condamnation de leur hérésie, aussitôt ils crient à la falsification, à l'interpolation. C'est ce dont on peut se convaincre en lisant les notes de Péarson sur S. Cyprien, et celles de Butteius et autres sur Lactance, sur Sulpice Sévère, etc.

III. C'est Cyrille lui-même qui a donné à ces Catéchèses le titre de *Mystagogiques*, qui signifie : *Introduction aux mystères*. (*Vid.* Catéch. XIX, II, XX, I.) Elles renferment, en effet, une exposition claire et précise, quoique brève, des trois sacrements et de la liturgie soutenue et appuyée sur les témoignages de l'Ecriture sainte.

Il ne faut cependant pas croire qu'il soit entré dans tous les détails qui concernent les rites et les cérémonies. Car dans la première il ne dit rien des exorcismes, de

l'imposition des mains et des diverses prières qui précèdent et suivent les renonciations, ni du vin et du miel qu'on donnait dans l'Eglise d'Orient aux nouveaux baptisés.

Dans la deuxième, il ne parle ni de la bénédiction des fonts, ni de la robe blanche dont on revêtait les nouveaux baptisés, ni des cierges dont ils étaient porteurs.

Dans la troisième, il passe sous silence l'imposition des mains qui accompagne l'onction, les prières et la formule des paroles qui faisaient partie intégrante de l'un et de l'autre.

Dans la cinquième, il s'étend sur plusieurs points de la liturgie, et ne dit cependant rien de ce qui précède le lavement des mains et le baiser de paix.

De ce silence il ne faut pas conclure que ces rites n'étaient pas observés dans l'Eglise de Jérusalem.

IV. Ces instructions sont en général beaucoup plus courtes que les précédentes, soit que l'office solennel ne permît pas de leur donner plus d'étendue, soit que le sujet qu'on avait à traiter et qui avait pour principe la tradition, n'exigeât pas un aussi long développement, ni autant de preuves puisées dans l'Ecriture sainte, soit enfin qu'après les instructions faites le samedi saint, l'Eglise accordât aux esprits un repos, comme elle en accorde aujourd'hui dans les offices.

Ces instructions ne se faisaient pas alors au milieu de l'office, mais après l'office, comme dans la plupart de nos cathédrales ; non pas dans l'église principale, mais dans l'annexe ou chapelle du Saint-Sépulcre

dite *Anastasie*. Cet usage se conserve encore dans l'église primatiale de Lyon, où le prône du dimanche se fait, non pas dans l'annexe, puisqu'elle n'existe plus depuis 1794, mais dans la cathédrale après l'office canonial.

V. Cette XIX^e Catéchèse est, surtout remarquable par les cérémonies qui y sont décrites, et qui étaient particulières à l'Eglise de Jérusalem.

Les renonciations se faisaient dans le vestibule du baptistère, tandis que dans les églises grecques elles se faisaient dans l'église même, ainsi que nous le voyons dans l'Euchologe de Jacq. Goar, dans la *Hierarchie ecclésiastique* (Cap. II, Part. 2, n. 6) dans l'auteur des *Questions orthodoxes* n. 137, qu'on trouve à la suite de S. Justin, enfin dans les rituels et *Ordo* romains.

Mais dans l'église d'Apamée les renonciations se faisaient dans le baptistère même. (*Vid. Epist. cleri Apam. in conc. sub Menâ*, t. v, p. 229.)

VI. Dans les Gaules les renonciations se faisaient à la fontaine même, comme nous le voyons dans le rituel et le sacramentaire de Thomassin et de Mabillon, sans parler ici de Salvien, *de Gubern. Dei*. L. VI. *Biblioth. PP.* T. VIII, etc.

Les renonciations se faisaient à Jérusalem avant la bénédiction des fonts, comme l'Eglise grecque le pratique encore, conformément aux *Constitutions apost.* l. VII, cap. 41, 42, 43; à l'*Hierarchie ecclés.* de S. Denis, et à l'usage de Rome, contrairement à l'usage des Eglises des Gaules et d'Espagne. *Ex Hildefonso*,

cap. 109. L'onction du baptême précédait les renonciations, mais celles-ci se faisaient en vêtements blancs, contre l'usage des Grecs. (*Vid. Eucholog. p. 338, Elie de Crète, in orat. iv Nazianz. n. 24.*)

Dans les Eglises grecque et latine les renonciations se sont toujours faites sous forme interrogative. *Renoncez-vous à Satan ?* Mais à Jérusalem elles se faisaient sous forme impérative. *Renoncez à Satan.*

A Jérusalem les renonciations se faisaient la main étendue vers le couchant qui est le côté de la nuit et des ténèbres (Cat. XIX, 2); mais dans l'Eglise de CP. et dans tout l'Orient elles se faisaient les mains élevées vers le ciel. (*Vid. Eliam Cret. in orat. iv, Greg. Nazianz. n. 24.*) L'auteur de la *Hierarchie ecclés.* veut que le néophyte, avant de prononcer la formule de renonciation, tourné vers le couchant, souffle trois fois, comme pour rejeter le diable, *ter diabolum exsufflârè.* (*Vid. Euchol. græc.*) Après la récitation il soufflait encore une fois. Enfin dans la même position il crachait vers le couchant.

VII. D'après S. Grégoire de Nazianze (*orat. iv, n. 24*) il paraît que le ministre soufflait sur le néophyte, et que celui-ci soufflait ensuite. Cette double cérémonie s'appelait *insufflation* et *exsufflation*. S. Ephrem fait mention de l'une et l'autre (2^o *Adventu*) S. Chrysostôme, *Homil. in peccat.* Observait-on à Jérusalem ce double rit ? C'est ce que S. Cyrille ne nous apprend pas.

VIII. Après la formule des renonciations, on trouve dans les rituels grecs celle de l'alliance avec Jésus-

Christ, *Συντάσσομαι τῷ Χριστῷ, οὐ σοὶ, Χριστέ: Aggregor Christo, ou tibi, Christe; ou bien, Adorans te, in tua castra transeo: En t'adorant, je passe dans ton camp : paroles que les néophytes prosternés la face contre terre, tournés vers l'orient, prononçaient avant le *Credo*. S. Cyrille n'en fait pas ici une mention expresse; mais il semble l'indiquer dans ces mots. Après la renonciation à Satan et l'aggrégation à Jésus-Christ, n. 8 : *Μετὰ τὴν ἀπόταξιν τοῦ Σατανᾶ, καὶ τὴν πρὸς τὸν Χριστὸν σύνταξιν*. Mais dans les églises latines le *Credo* se récitait immédiatement après les renonciations. (Voyez, pour l'Afrique, Optat. l. v, n. 5. Voyez, pour les Gaules, Salvien, *de Gubernat. Dei*, lib. vi, *Biblioth. PP.* t. vii, p. 364.) Dans l'Eglise romaine on faisait les onctions et la bénédiction des fonts entre les renonciations et la profession de foi.*

IX. Après les renonciations on récitait à Jérusalem un précis du *Credo*. Ailleurs on le récitait presque tout au long, comme on le voit dans le Rituel d'Antioche de Sévérus, et dans l'auteur de la *Hierarchie ecclés.* dans l'Euchologe de CP. pag. 388; dans Salvien, pour ce qui regarde les Gaules, dans S. Augustin pour ce qui concerne l'Afrique, *serm. LVIII*, n. 13. Mais à Rome il était encore plus concis. Dans le rit Ambrosien on ne confessait que la sainte Trinité, ainsi qu'en Espagne, (*Ex Hildefonso*, cap. cx); ce qui se pratiquait aussi quelquefois dans les Gaules, dans la Cappadoce (voyez S. Basile et S. Grégoire de Nazianze).

XI. Enfin après cette brève exposition de foi qui suivait immédiatement les renonciations, il s'en faisait à

Jérusalem encore une, avant d'entrer dans les fonts, sur *le mystère de la Trinité* par demande et par réponse. (Catéch. xx, 4.) Aucune autre Eglise ne présente dans son Rituel cette double profession de foi. Cette Catéchèse fut prononcée le lundi après Pâques.

—•••••—

DIX-NEUVIÈME CATÉCHÈSE,

PREMIÈRE MYSTAGOGIQUE, *adressée aux nouveaux baptisés.*

SOMMAIRE.

I. Motifs pour lesquels l'explication des mystères a été différée jusqu'à ce moment. — II. Exposition de ce qui s'est passé à l'extérieur du baptistère, des renonciations à Satan faites le bras tendu vers l'occident. — III. Parallèle entre Moïse envoyé pour délivrer Israël de l'esclavage de Pharaon, et Jésus-Christ envoyé par Dieu son Père pour délivrer le genre humain de la servitude de Satan. — IV. Raisons pour lesquelles, pendant les renonciations, le néophyte est debout, regardant l'occident. — V. Il renonce d'abord à Satan, et à ses œuvres dont suit le détail ? — VI. Puis à ses pompes, c'est-à-dire à toutes les vanités du siècle. — VII. Puis aux idolothyes, c'est-à-dire, aux viandes consacrées aux idoles. — VIII. Il renonce pour la quatrième fois à tout culte du démon, et de tout ce qui en fait partie. — IX. Après les renonciations le néophyte se tourne vers l'orient, prononce un abrégé du Symbole. — X. Exhortation en forme de conclusion.

Sobrii estote et vigilate. (1 Petr. v, 8, *ad finem.*)
« Soyez sobres et veillez. »

I. Il y a longtemps, très-chers Enfants de l'Eglise, que je désirais m'entretenir avec vous de nos mystères spirituels et célestes. Mais n'ignorant pas que nous en croyons plus à nos yeux qu'à nos oreilles, j'ai différé jusqu'à ce moment, dans l'espoir que ce qui aurait frappé vos yeux, vous rendrait plus intelligible ce qui me restait à vous dire, et qu'au sortir des fonts sacrés, je pourrais vous conduire, comme par la main, dans le pré émaillé et embaumé de ce verger spirituel.

D'ailleurs, vous êtes reconnus capables de comprendre des mystères encore plus divins, du moment que vous avez été jugés dignes d'être admis à la piscine régénératrice ; il faut donc maintenant vous offrir des mets plus substantiels et plus parfaits. Courage, mes Frères, nous allons soulever le voile qui cache encore à vos yeux toute la profondeur des mystères auxquels vous venez d'être initiés. Nous allons vous en faire connaître toute la vertu, et tous les effets qui se sont opérés en vous le soir de votre baptême.

II. Vous êtes d'abord entrés dans cette partie du temple qui sert de vestibule au baptistère. Là, debout et tournés vers l'occident, sur l'ordre qu'on vous a donné, vous avez étendu la main et vous avez renoncé à Satan, comme s'il eût été présent. Il faut que vous sachiez voir et reconnaître dans l'ancienne loi la figure de cette cérémonie.

Lorsque le peuple Hébreu gémissait sous le joug de Pharaon, le plus impitoyable et le plus féroce des tyrans, Dieu suscita Moïse pour délivrer ce peuple infortuné et le rendre à la liberté. Tous les chefs de famille reçurent l'ordre de marquer leurs portes du sang de l'agneau, pour que l'Ange exterminateur les reconnût et passât outre. Vous connaissez les prodiges qui accompagnèrent et signalèrent la délivrance des Hébreux. Vous vous rappelez que Pharaon voulut courir après ce peuple esclave qui lui échappait, et qu'ayant aperçu une route ouverte au sein de la mer Rouge, il n'hésita pas de se précipiter sur les pas du peuple Israélite à travers les flots suspendus sur sa tête, et qu'il fut submergé avec toute son armée.

III. Passons maintenant de l'Ancien Testament au Nouveau, de la figure à la réalité. Dans l'un c'est Moïse que Dieu envoie en Egypte; dans l'autre c'est Jésus-Christ que Dieu son Père envoie sur la terre. La mission de Moïse avait pour objet la délivrance du peuple que Dieu s'était choisi; celle de Jésus-Christ eut pour objet l'affranchissement de tout le genre humain, qui gémissait sous le joug du péché et du démon. Là c'est le sang de l'agneau qui détourne la main de l'Ange exterminateur; ici c'est le sang de Jésus-Christ, de l'agneau (A) sans tache qui met en fuite les démons. Car cet impitoyable tyran, cet audacieux prince des ténèbres n'a pas cessé de vous poursuivre, comme faisant partie de son antique domaine, jusque dans les eaux de la régénération. C'est là qu'il a été submergé; c'est dans les eaux salutaires qu'il s'est évanoui.

IV. Vous avez entendu l'ordre qui vous fut donné d'étendre le bras, comme vers une personne présente, et de prononcer ces paroles solennelles : *Je renonce à toi, Satan*. Je veux aujourd'hui vous faire comprendre pourquoi vous étiez tournés vers l'occident ; car cela est nécessaire. Comme l'occident est la partie de ce globe d'où les ténèbres se répandent sur la terre, comme le Démon est le prince des ténèbres, étant ténèbre lui-même, c'est pour vous rendre sensible l'objet de votre renonciation, et palpable, pour ainsi dire, le sens des paroles que vous alliez prononcer, qu'on vous a fait regarder l'occident, et qu'en même temps chacun de vous debout, s'adressant au prince des ténèbres, a dit à haute voix : *Je renonce à toi, Satan* ; à toi, perfide et cruel tyran ; je ne te crains plus, ni toi ni ta puissance ; car le Christ a brisé ton sceptre, en me faisant participer à sa chair et à son sang (B), pour combattre la mort par la mort, pour m'arracher à jamais à ton odieux esclavage.

Je renonce à toi, Satan, odieux et rusé serpent ; je renonce à toi qui sous le masque hypocrite de l'amitié as engendré l'iniquité et jeté dans nos pères l'esprit de révolte.

Je renonce à toi, Satan, auteur, source, principe de toute perversité quelconque.

V. Dans la seconde formule on vous a fait dire encore : *Et à toutes tes œuvres*. Quelles sont les œuvres de Satan ? C'est toute espèce de péché. Comme celui qui abjure le service d'un tyran, en jette bas les armes, de même faut-il qu'un soldat enrôlé sous la bannière de la croix

renonce au péché , à toute espèce de péchés qui sont autant d'œuvres de Satan.

Il faut, au reste, que vous sachiez qu'au moment redoutable où vous avez prononcé ces abjurations solennelles, elles ont été enregistrées dans les livres de l'Éternel, et que tout acte contraire au pacte que vous venez de faire, vous sera remis sous les yeux comme à un parjure, à un violateur de la foi des serments. Vous avez renoncé à Satan, à ses œuvres, c'est-à-dire à toutes pensées, paroles ou actions que la raison condamne.

VI. Vous dites ensuite : *A toutes tes pompes*. Quelles sont les pompes du démon ? Ce sont les folies du théâtre, les courses de l'hippodrome, les chasses du cirque et toutes les autres folies du même genre. C'était pour s'en garantir que le Roi-Prophète adressait à Dieu cette prière : *Détournez mes yeux, pour qu'ils ne voient pas la vanité*. (Ps. cxviii, 37.) Dépouillez donc votre cœur de toute affection pour le théâtre, où vous n'avez sous les yeux que le dévergondage des histrions féconds en propos et gestes cyniques, que les danses qui ne respirent que la fureur de la volupté, ou la lâcheté d'une honteuse mollesse ; fuyez ces cirques où des hommes font métier de s'exposer aux dents des tigres et des lions, pour assouvir leur propre glotonnerie ; fuyez ces hommes qui, en s'abandonnant aux excès de leur voracité, ne font qu'engraisser des victimes destinées aux féroces habitants des déserts, ou, pour parler plus juste, sacrifient à leur ventre leur unique divinité, leur propre vie, et précipitent leur âme dans un abyme éternel.

Fuyez ces spectacles où des insensés courent à la mort, montés sur des chars, pour amuser un peuple stupide. Car voilà ce qu'on appelle les pompes du démon.

VII. Parmi ces pompes, il faut encore compter les solennités consacrées aux idoles, et s'abstenir sévèrement de toutes viandes, de tout pain, de toutes espèces de nourriture, qui ont été suspendues dans leur temple, qui ont été souillées par l'invocation des démons les plus impurs (C).

Car de même que le pain et le vin, avant l'invocation de la très-adorable Trinité, n'est autre chose que du pain et du vin, et que ce pain et ce vin, après la consécration, devient le corps et le sang de Jésus-Christ (D), de même aussi les viandes qui ont fait partie des pompes de Satan, qui de leur nature sont pures, sont, par l'invocation des démons, profanées et souillées.

VIII. Vous dites ensuite, *à son culte*.

Le culte du diable est une prière quelconque faite dans un temple consacré aux idoles, ou devant des images peintes ou sculptées d'êtres inanimés. Allumer des lampes, brûler des aromates sur le bord des fontaines et des rivières, ou aller, comme quelques-uns, sur la foi d'un songe et d'illusions du démon, se baigner dans telle fontaine ou telle rivière dans l'espoir d'y recouvrer la santé, d'y trouver la guérison de quelques infirmités corporelles, ce sont tout autant d'actes qui font partie du culte des démons, dans lesquels vous ne pouvez vous immiscer sans impiété.

Les augures, les divinations, les prestiges, les amu-

lètes, les philactères, les inscriptions gravées sur des lames de métal, les talismans (E), la magie, et toute autre pratique de cette nature font partie du culte des démons. Gardez-vous bien de vous y laisser entraîner. Si par malheur, après votre renonciation à Satan, après votre aggrégation à l'Eglise de Jésus-Christ, vous venez à succomber à de pareilles tentations, vous trouveriez dans le démon un tyran plus cruel qu'auparavant. Peut-être autrefois vous traitait-il en serviteur fidèle, peut-être n'exerçait-il pas alors sur vous son empire dans toute sa rigueur. Mais aujourd'hui que vous l'avez outragé, bafoué, exaspéré, il vous traitera comme un esclave fugitif, et vous vous trouverez en même temps abandonné de Jésus-Christ lui-même.

Vous vous rappelez l'histoire de Loth et de ses deux filles (F). N'avaient-ils pas éprouvé les effets de la clémence et de la miséricorde de Dieu? Ne les avait-il pas tirés de dessous les ruines de Sodome et amenés sains et saufs sur la montagne? Sa femme ne fut-elle pas changée en une statue de sel, monument éternel de son apostasie, c'est-à-dire, de son retour intérieur vers les sales voluptés, et de la vengeance de Dieu.

Veillez donc sur vous-mêmes, prenez garde de retourner sur vos pas et de regarder derrière vous, après avoir mis la main à la charrue; fuyez vers Jésus-Christ qui est la pierre détachée de la montagne sans le secours des mains, qui a rempli toute la terre.

IX. Lorsque vous avez renoncé à Satan, vous avez rompu tout pacte avec lui, vous avez foulé aux pieds

l'ancienne alliance qui existait entre vous et l'enfer. Le paradis que Dieu planta à l'orient, dont notre premier père fut expulsé pour avoir violé ses ordres, vous est rouvert. Voilà le motif pour lequel vous vous êtes tournés vers l'orient d'où sort la lumière. Alors on vous a fait dire : *Je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et en un baptême de pénitence, etc.* Nous ne reviendrons pas sur l'explication de ces mots que dans nos précédentes Catéchèses nous avons développés aussi longuement que la grâce de Dieu nous l'a permis.

X. Veillez maintenant que vous êtes suffisamment instruits ; car *le démon votre ennemi*, ainsi que nous venons de le lire, *rôde sans cesse autour de vous comme un lion rugissant, cherchant une proie à dévorer.* (1 Petr. v, 8.) Vous étiez naguères sous l'empire de la mort dévorante. Dans la sainte piscine de la régénération, Dieu a séché les larmes de tous les yeux. (Isai. xxv, 8.) Non, vous ne pleurez plus maintenant que vous avez dépouillé le vieil homme, vos jours seront plutôt des jours de fête, parce que vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ (Rom. XIII, 14) qui est le vêtement du salut. (Isai. LXI, 10.)

XI. Voilà ce que j'avais à vous dire sur ce qui s'est passé dans le vestibule du baptistère. Dans nos instructions prochaines mystagogiques nous entrerons avec vous dans le Saint des Saints, et avec l'aide de Dieu nous lèverons le voile qui couvre les saints mystères qui s'y célèbrent.

Gloire, empire, magnificence soit à Dieu le Père avec le Fils et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA DIX-NEUVIÈME CATÉCHÈSE,

PREMIÈRE MYSTAGOGIQUE.

(A) pag. 316. — Ici c'est le sang de Jésus-Christ, de l'agneau sans tache.

Tous les Pères se sont accordés à voir dans le sang de l'agneau paschal dont les Hébreux marquèrent leur maison, la figure de l'effet que le sang de Jésus-Christ devait opérer sur les démons dans la personne des chrétiens; mais ils varient beaucoup dans leur explication.

Les uns n'ont vu la réalité de la figure que dans le signe de la croix. C'est en ce sens que Prudence a dit :

*Passio quæ nostram defendit sanguine frontem,
Corporeamque domum signato collinit ore.*

(Apotheosi cont. Judæos, v. 38.)

S. Césaire disait aussi : *Quando postes domorum sanguine illius agni jubentur inscribi, id est, crucis titulo mens (fortè frons) nostra depingi.* (Homil. vi, de Paschate.)

Primasius sur l'Épître aux Heb. (xi, 28) S. Cyrille d'Alexandrie (Hom. x, Pasch.) l'ont ainsi compris.

D'autres n'ont saisi cette réalité que dans l'Eucharistie et dans la communion même. *Suum sanguinem*, a dit Eusèbe, *pro nostræ salutis lytro dedit. Et animam corpusque nostrum obsignantes ac munientes, omne genus dæmonum nobis insidiantium ejicimus.* (Cant. in Luc.² cap. xxvii, 7.) (Voyez aussi Chrysostôme, Homil. xvi in Heb. Nicetas in orat. Naz. xli, 4; Liturgia gallica, l. iii, 30; le Missel gothique de Mabillon.)

Quelques-uns enfin se sont bornés à voir la figure de l'Agneau paschal dans la passion de Jésus-Christ en général, dont les mérites devaient seuls éloigner de nous les démons et nous communiquer la force de leur résister.

Cyrille a eu sans doute en vue les trois sens. Mais le second qu'il adopte dans cette catéchèse est plus littéral et plus frappant pour des néophytes ; il s'y attache d'autant plus volontiers, comme nous le verrons dans la xxiii, n. 22, que l'usage où étaient les fidèles de passer leur doigt sur les lèvres après la communion du calice, et de se frotter les yeux, le nez, le front et les autres sens, l'y invitait.

(B) pag. 317. — *En me faisant participer à sa chair et à son sang.*

Selon le père Toutté, il faudrait dire : *Il s'est fait participant de ma chair et de mon sang.* Ce qui serait relatif au mystère de l'Incarnation, tandis qu'ici il est évident que S. Cyrille fait allusion à la communion paschale à laquelle ont été admis les néophytes. Voici la phrase grecque : Κατέλυσε γὰρ ταύτην (ισχύν) Χριστός, ἄματός μοι καὶ σαρκὸς κοινωνήσας. Le Père Toutté a traduit : *Hanc (virtutem) enim dissolvit Christus, sanguinis et carnis mecum particeps factus.* Le Christ a brisé cette puissance, en devenant avec moi participant de chair et de sang ; c'est-à-dire : en se faisant homme comme moi. J'observe que grammaticalement la phrase ne peut supposer aucun autre sens que celui que je lui donne, vu que le verbe *κοινωνήσας* est ici actif, et n'est ni moyen ni passif, et qu'il régit le datif de la personne et le génitif de la chose. (Note du Trad.)

(C) pag. 319. — *Qui ont été souillées par l'invocation des démons les plus impurs.*

Toute solennité païenne était l'occasion d'une foire où se rendaient les bateleurs, les menestriers, les cabaretiers du pays. Dans ces foires on ne servait sur les tables que des viandes, des boudins, des pâtisseries, qui avaient été consacrés au Dieu du jour et du lieu. C'est ce que S. Paul appelle : *Idolothytes*. L'usage de ces idolâtres était de manger ces viandes en cérémonie, la tête couronnée de fleurs, en faisant la part du Dieu et lui adressant leurs vœux. Et à son honneur ils versaient à terre quelque peu de vin. Cela s'appelait *libation*. Il est ici aisé de reconnaître l'origine des vogues qui sont dans nos campagnes des sources intarissables de désordre. La Religion n'a pu détruire ces usages invétérés chez les païens ou paysans. Elle n'a pu que substituer le culte d'un Saint à celui d'un faux Dieu. Mais les

dances, les jeux, l'ivrognerie et mille autres excès n'ont pu se déraciner de ces réunions d'ailleurs nécessaires pour les communications sociales entre les habitants de la campagne.

(D) pag. 319. — *Car de même que le pain et le vin deviennent, etc.*

Les païens étaient persuadés que le Dieu auquel ils sacrifiaient, venait réellement savourer l'odeur des viandes qu'on brûlait, ils se regardaient comme les commensaux de la divinité, en mangeant les viandes offertes, et ils croyaient s'identifier avec le Dieu de la fête. En effet, si on était ivre, c'était le dieu Bacchus qui s'était identifié avec le buveur. C'était à la déesse Vénus qu'on attribuait, à la suite des orgies, les transports aphrodisiaques dont on était agité.

Cyrille paraît ici persuadé que les viandes vouées aux démons contractaient une véritable souillure, et étaient pernicieuses pour ceux qui en faisaient usage, par la présence malfaisante des démons. C'est donc dans la présence de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie et la présence des démons dans les idolothytes que la comparaison de S. Cyrille peut être juste.

Il y eut d'abord du doute parmi les chrétiens s'il était permis dans les repas de famille de manger de ces viandes, de boire de ces vins ainsi offerts, mais qu'on vendait et achetait sur le marché. Dans le concile de Jérusalem (Act. cap. xv. 29) il fut défendu aux fidèles d'en faire usage, 1° parce que sans doute les Juifs s'en absteaient, comme ils s'abstiennent encore de toute viande qu'ils n'ont pas eux-mêmes préparée à la boucherie et à la cuisine; 2° à cause des conséquences que les païens pouvaient malicieusement tirer de cette indifférence des chrétiens, et que cet usage eût été un scandale pour les Juifs et les Païens.

Cinq ans après, S. Paul consulté sur cette question (1 Cor. VIII, 4) répondit qu'on pouvait en manger sans s'informer si elles avaient été offertes. Cependant la crainte du scandale a maintenu les chrétiens dans l'usage de s'abstenir de ces viandes. C'est pour les gêner et leur tendre un piège que l'empereur Julien fit offrir aux idoles toutes les viandes de la boucherie. (*Voyez les notes C, tom. I, p. 126, et AA, p. 173.*)

(E) pag. 320. — *Les inscriptions gravées sur des lames de métal. les talismans.*

Sous le nom d'*amulettes* on entendait certains préservatifs ou *phy-*

laotères qui avaient été consacrés aux démons, que les femmes suspendaient à leur col et à celui de leurs enfants, que les Grecs appelaient *Periammata*. C'était une amulette que le morceau d'ambre ou succin taillé sous des formes très-variées. Les païens leur attribuaient la faculté occulte non-seulement de préserver mais encore de guérir plusieurs maladies. Il s'en faisait avec des simples cueillis mystérieusement.

On peut lire dans Elien, dans Apulée, dans Pline, etc. toutes les vertus occultes que le Paganisme attribuait à certaines plantes cueillies *rité*, suivant certains rités prescrits par la magie, à certaines pierres sur lesquelles on gravait certaines figures de divinités; de là les *camées*. Le nom d'*amulettes* vient du latin *amuletum*, du verbe *amoliri*, écarter.

Les talismans étaient des plaques de métal, couvertes de caractères dont la vertu dépendait de la constellation sous laquelle les figures avaient été gravées. Ainsi les astrologues vous disent sérieusement que si la figure d'un lion est gravée en or pendant que le soleil est dans ce signe, ceux qui portent ce talisman sont préservés de la gravelle; la figure d'un scorpion gravée sous ce signe préserve de la piquûre de cet animal. La figure de Vénus en la première face de la balance, des poissons ou du taureau, procure la beauté ou la force du corps. Les Gnostiques des premiers siècles en ont répandu beaucoup. On en trouve un grand nombre gravées dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon. On croit les Egyptiens inventeurs des talismans. Beaucoup en attribuent l'invention à Apollonius de Thyane; mais ils sont beaucoup plus anciens. Ducange dérive ce mot de *Talamasca*, vieux mot qui signifiait en langue saxonne une sorcière, un visage hideux. Mais il faut encore remarquer que les Turcs ont donné à leurs prêtres le nom de *Talismans*. (Vid. Wadding in *Annalibus minor. ann. 1342.*) On peut, au reste, consulter Saumaise (in *Kerkætium*, p. 75) Gaffarel (*de Curiositatibus inauditis*.)

L'Eglise a constamment combattu ces superstitions; mais elle n'a pu les détruire qu'en leur opposant l'usage des croix ou des médailles suspendues au col, dont au moins l'efficacité reposait sur la foi dans les mérites de Jésus-Christ ou des Saints par Jésus-Christ.

(F) pag. 320. — Vous vous rappelez l'histoire de Loth et de ses deux filles.

Tous les Pères de l'Eglise s'accordent à parler de la statue de Loth, comme existante encore de leur temps. On en trouve de nombreuses mentions dans les auteurs hébreux, grecs et latins.

Josèphe (lib. 1 *Antiquit.* cap. 12) affirme l'avoir vue. Les rabbins l'appellent *Hedith*, témoin.

Le témoignage de S. Irénée (L. IV, cont. *Hær.* cap. 51) est assez curieux pour trouver place ici dans son entier.

Loth in confinio reliquit uxorem suam, statuam salis usque in hodiernum diem.... Et cum hæc fierent, uxor remanserat in Sodomis, jam non caro corruptibilis, sed statua salis semper manens, et per naturalia ea quæ sunt consuetudinis hominis. ostendens, quoniam et Ecclesia quæ est sal terræ, subrelicta est in confinio terræ, patiens quæ sunt humana; et dum sæpe auferuntur ab ea membra integra, perseverat statua salis, quod est firmamentum Fidei, firmans et præmittens Filios ad Patrem ipsorum. Pour comprendre ce que peut avoir d'obscur ce passage, il faut savoir que la croyance générale était que par un miracle continuels elle ne perdait rien ni de sa grosseur ni de sa forme, quoiqu'on en arrachât toujours quelques pièces; c'est ce qu'assure l'auteur du poème: *de Sodoma*, qu'on trouve à la suite des OEuvres de Tertullien et qu'on attribue à S. Cyprien. Voici ce qu'il en dit :

*Durat adhuc etenim nuda statione sub æthram,
Nec pluviis dilapsa situ, nec diruta ventis.
Quin etiam si quis mutilaverit advena formam,
Protinus ex sese suggestu vulnera complet.*

Il dit bien plus :

*Dicitur et vivens alio jam corpore, sexus
Munificos solito dispungere sanguine menses.*

On lit dans la première aux Corinth. de S. Clément n. 11 en parlant de la statue de Loth : *Quæ enim una cum viro egressa fuerat uxor illius, cum diversa sentiret, nec concors esset in ejusmodi signum, posita est ut salis statua in hodiernum usque diem.*

Une chose digne de remarque, c'est que Philon attribue cette métamorphose, comme S. Cyrille, à un retour intérieur vers les débauches de Sodome, au regret de les avoir perdues. *Malens à tergo relicta respicere, vanam gloriam, cæcas voluptates, insensatam*

corruptelam, etc. (*De Somniis*, pag. 466, n. F. édit. Col. Allob. 1613.)

(*Note du Traducteur.*)

Brocard (Bonaventure) auteur du XIII^e siècle, nous a laissé une savante description de la Terre-Sainte (Colog. 1774, in-8.) Il dit que de son temps on voyait encore cette statue entre Engaddi et la mer Morte.

Adrichomius (Christien) auteur d'un ouvrage intitulé *Theatrum Terræ Sanctæ* (Col. 1643, in-8) assure qu'elle existait encore de son temps.

Les rabbins sont persuadés qu'elle durera jusqu'à la consommation des siècles. (*Vid. Targum Hierosolymitanum.*) Cette statue a donné lieu à cette énigme :

Cadaver nec habet suum sepulcrum.

Sepulcrum nec habet suum cadaver.

Sepulcrum tamen et cadaver intus.

(Voy. Hierar. M. Subter. 1. part. pag. 302.)

(*Note du Traducteur.*)



OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LA

VINGTIÈME CATÉCHÈSE,

DEUXIÈME MYSTAGOGIQUE.

Dans cette instruction on développe aux néophytes le sens mystique des cérémonies qui ont été observées à leur égard dans l'intérieur du baptistère, à la suite des renonciations et des professions de foi faites dans le vestibule. C'était là que le catéchumène avait déposé la seule tunique qui lui restait sur le corps, par imitation de la nudité d'Adam dans l'état d'innocence, et de celle de Jésus-Christ sur la croix.

D'après l'auteur de la *Hierarchie Ecclésiastique* (chap. 1, part. II, n. 6) le Pontife, lors du baptême, déliait la ceinture, et après la profession de foi, les diacres ôtaient le dernier vêtement. Nous devons tout de suite faire observer au lecteur que les diacres n'assistaient le prêtre ou l'Evêque que dans le baptême conféré aux hommes, et que les diaconesses en gardaient la porte au dehors ; dans le baptême des femmes un diacre gardait la porte. Le bassin d'immersion était entouré d'un vaste rideau ; la femme passait la tête entre deux rideaux, l'Evêque ou le prêtre lui versait l'eau sur la tête, et ainsi que l'huile sainte, et la diaconesse l'oignait par tout le corps. (Voy. les *Constit. Apost.*, lib. III, cap. 45.) Mais voyez la note A suivante.

C'est de ces onctions faites sur tout le corps que parle ensuite S. Cyrille. C'est le symbole de la grâce onctueuse que Jésus-Christ nous communique, de la destruction du péché jusqu'aux cicatrices, et de l'expulsion du démon.

Il explique ensuite le sens de cette triple immersion et émergence qui a suivi l'interrogation de foi, symbole, dit-il, de la sépulture et de la résurrection du Sauveur et de notre association à sa passion et à sa mort.

Les rites de l'Eglise de Jérusalem ne sont pas si particuliers qu'ils le paraissent au premier coup d'œil. Car dans toute l'Eglise grecque l'onction de l'huile sur tout le corps était d'un usage général. C'était aussi celui d'Antioche. (Vid. *Chrysost. Hom. vi, in Epist. ad Coloss.* l'auteur de la *Hier. Eccl.* chap. 2, part. II, n. 6, *Severum Antiochenum, de ordine Baptismi.* enfin l'Euchologe de CP., p. 354.) Mais dans les Eglises latines les onctions ne se faisaient que sur quelques parties du corps, sur la poitrine, sur les épaules (voy. le *Sacramentaire de Gélase*); dans les Gaules, aux oreilles, aux narines (*ex sermone ad neophytos, Ap. August. t. vi*) et sur la poitrine, suivant le *Sacramentaire Gallican*, de l'abbaye de Bobio, publié par Mabillon; en Espagne, aux oreilles et sur la bouche, mais avant la récitation du symbole. (*Ex Hildefonzo, de Ordine baptismi, cap. 29, et ex Isidoro.*) Quant à la troisième immersion, il est constant qu'elle date des temps apostoliques et qu'elle fut d'un usage universel.

Cette Catéchèse fut prononcée le mardi de la semaine sainte.

VINGTIÈME CATÉCHÈSE ,

DEUXIÈME MYSTAGOGIQUE.

SUR CES PAROLES : *Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, l'avons été en sa mort ,* **JUSQU'À CES MOTS :** *Car vous n'êtes plus sous la loi , mais sous la grâce.*
(Rom. VI, 3 — 15.)

SOMMAIRE.

I. Utilité des Catéchèses mystagogiques. — II. Sens symbolique attaché au revêtement du néophyte dans l'intérieur du baptistère , — III. A l'onction de l'huile exorcisée , opérée sur tout le corps , à l'insufflation qui met en fuite les démons. — IV. De l'interrogation adressée au néophyte sur le Symbole , et de la triple immersion. — V. Le baptême est une imitation de la mort , de la sépulture et de la résurrection du Sauveur. — VI, VII. Différence entre le baptême de S. Jean et celui de Jésus-Christ. VIII. Conclusion en forme d'exhortation.

I. Si les explications des mystères sont pour nous tous d'une utilité journalière , si elles sont pour nous une source féconde de sciences toujours nouvelles , une mine inépuisable de richesses jusqu'alors inconnues , combien ne seront-elles pas plus précieuses encore

aux yeux de ceux pour qui tout est nouveau, et qui passent subitement des ténèbres à la lumière !

C'est donc une nécessité pour vous d'entendre la suite du discours d'hier, d'apprendre le sens des cérémonies qu'on vous a fait pratiquer dans l'intérieur du baptistère.

II. A peine y fûtes-vous entrés que vous vous dépouillâtes de votre dernier vêtement, image de la dépouille que vous deviez faire du vieil homme. (Coloss. III, 9.) Vous fûtes nus, pour vous rappeler la nudité de Jésus-Christ sur la croix, qui par sa nudité *mit à nu lui-même les principautés et les puissances, et par sa croix les traita en triomphe.* (Coloss. II, 15.)

Comme les puissances ennemies avaient établi le siège de leur empire dans chacun de vos membres, vous ne devez plus reprendre cette tunique qui vous fut jadis si fatale. Je ne parle pas ici de ce vêtement matériel qui tombe sous les sens, mais *de ce vieil homme qui se corrompt dans les désirs de l'illusion.* (Eph. IV, 22.) Ah ! que le ciel vous préserve de reprendre jamais la tunique dont votre âme se dépouilla ! Dites plutôt avec l'épouse du Cantique des Cantiques : *Je me suis dépouillée de ma tunique, comment la reprendrai-je ?* (Cant. V, 3.) O chose admirable ! vous avez paru aux yeux de tous dans un état parfait de nudité, et vous ne fûtes pas saisis de honte. Pourquoi ? C'est qu'en effet vous étiez alors l'image de notre premier père, l'image d'Adam encore innocent. *Il était nu, et il n'en rougisait pas.* (Gen. II, 25.)

III. C'est dans cet état de nudité que vous fûtes

oings (A) de la tête aux pieds de l'huile exorcisée ; c'est dans cet état que vous fûtes greffés sur l'olivier franc qui est Jésus-Christ, et que vous avez participé à sa sève, à l'onctuosité du véritable olivier ; l'huile exorcisée était donc le symbole de cette communication onctueuse de Jésus-Christ qui fait aussitôt disparaître toutes les traces du pouvoir ennemi. Car de même que l'insufflation des Saints, l'invocation du nom de Dieu brûle les démons, comme des flammes ardentes, et les met en fuite, de même aussi cette huile exorcisée acquiert par l'invocation de Dieu et par l'oraison une si grande énergie, que non-seulement elle détruit comme le feu toutes les traces du péché, mais qu'elle dissipe encore tous les esprits infernaux.

IV. Vous avez ensuite été introduits dans la piscine salutaire du baptême, comme Jésus-Christ, qui de la croix passa dans le sépulcre. On a demandé à chacun de vous s'il croyait au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Sur votre réponse affirmative on vous a plongés et on vous a retirés trois fois de l'eau, en commémoration des trois jours que Jésus-Christ demeura dans le tombeau ; car de même que le Sauveur resta trois jours et trois nuits au sein de la terre, ainsi dans la première émer-sion vous avez figuré le premier jour que Dieu vint habiter parmi les hommes, dans l'immersion la nuit qu'il vint au milieu de nous. Car de même que celui qui va et vient dans les ténèbres ne voit rien, et que celui qui marche pendant le jour jouit des bienfaits de la lumière, de même lors de l'immersion vous fûtes plongés dans les ténèbres, et l'émer-sion vous rendit à

la lumière. C'est ainsi que vous êtes morts et ressuscités. C'est ainsi que dans cette onde salutaire vous avez trouvé et la mort et la vie, et un tombeau et le sein d'une mère. C'est à ce moment de votre nouvelle existence qu'on peut appliquer ces paroles du Sage : *Il est un temps pour engendrer, il est un temps pour mourir.* (Eccle. III, 2.) Mais ici ce fut tout le contraire par rapport à vous. Il fut un temps pour mourir, un autre pour naître, et dans un instant ces deux actes se sont accomplis. Car votre mort concourt avec votre naissance.

V. Mais, ô chose plus étrange encore ! dans le baptême notre mort, notre sépulture, notre résurrection, n'ont rien eu de réel. Tout ce qui s'est passé autour de nous et sur nous n'a été que des ombres et des images qui couvraient la vérité, d'où notre salut est sorti. Dans Jésus-Christ tout fut réel ; sa passion, sa sépulture, sa résurrection. Et dans sa miséricorde il a voulu que dans la seule imitation de sa passion nous trouvassions en réalité notre salut.

Oh ! infinie bonté de mon Dieu ! Jésus-Christ a été percé de clous dans ses pieds, dans ses mains, que le péché ne souilla jamais ; et il me fait participer aux mérites de ses douleurs, sans me les faire éprouver. Et de cette participation il a fait pour moi une source de salut.

VI. Gardez-vous de croire que le baptême de Jésus-Christ n'ait pas d'autres effets que celui de remettre les péchés, de nous communiquer la grâce d'adoption, comme était celui de Jean-Baptiste qui se bornait à la rémission des péchés ; c'est un point sur lequel nous

nous sommes suffisamment appesantis. (Catech. III, 7 ; XVII, 8.) Mais nous ajouterons qu'outre la faculté qu'a le baptême de Jésus-Christ de remettre les péchés et de conférer les dons du Saint-Esprit, il est encore l'antitype et l'expression de la passion du Sauveur, comme vous le disait, il n'y a qu'un moment, l'Apôtre des Gentils : *Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous l'avons aussi été en sa mort. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché.* (Rom. VI, 3, 4.) Voilà ce qu'il disait aux chrétiens qui s'étaient persuadés que le baptême conférait à la vérité la rémission des péchés et qu'il nous faisait enfants de Dieu par adoption, mais qui ne voyaient pas dans ce mystère une participation à la passion et aux réelles douleurs du Sauveur par une espèce d'imitation.

VII. Pour nous bien faire comprendre que tout ce que Jésus-Christ a souffert dans sa passion, c'est pour nous et notre salut, que tout y a été réel, qu'il n'y a rien eu d'imaginaire ou de fictif, et qu'il nous a fait participer à ses douleurs, le même Apôtre ajoute en termes clairs et précis : *Car si nous avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection.* (Ibid. 5.) Il est beau le mot : *entés*. Car comme le Sauveur est la vraie vigne, nous avons été greffés sur elle par la communication du baptême de mort.

Retenez bien le sens de l'Apôtre. Il n'a pas dit : Si nous avons été entés en lui par sa mort, mais par *la ressemblance* de sa mort; car la mort du Sauveur fut réelle;

son âme fut véritablement détachée de son corps ; sa sépulture n'eut rien de fictif ; son corps sacré fut réellement enveloppé dans un suaire. Tout fut exactement vrai et positif. Mais chez vous au contraire tout fut similitude de la mort , tout fut image de sa passion. Quant aux effets tout fut réalité ; votre salut n'est ni fictif ni imaginaire, il est vrai dans toutes ses conséquences.

VIII. Retenez bien tout ce que je viens de vous dire , pour que je puisse dire un jour, quelle que soit mon indignité : *Je vous aime, mes Frères, de ce que vous vous êtes souvenus de moi, et que vous gardez les traditions telles que je vous les ai laissées.* (1 Cor. xi, 2.) Dieu qui vous a, comme de la mort, reproduits à la vie, peut aussi vous faire marcher dans une nouvelle vie ; parce qu'à lui est la gloire, l'empire maintenant et dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA VINGTIÈME CATÉCHÈSE ,

SECONDE MYSTAGOGIQUE.

(A) pag. 333. — *C'est dans cet état de nudité que vous fîtes vingt.*

L'onction baptismale ne pouvait se faire, suivant le rite général de l'Eglise, que par les prêtres et les diacres ; c'était néanmoins un office réservé aux diaconesses lorsqu'on baptisait des femmes. Car voici le texte des Constitutions Apostoliques (lib. III, cap. 15) : *Ac in primis quidem cum baptizantur mulieres, diaconus tantum earum frontem unget oleo sancto, et post diaconissa eas illinet : non enim opus est ut feminae aspiciantur à viris.* Mais il paraît constant que cette loi de discipline ne fut point admise dans l'Eglise de Jérusalem, et que le prêtre, ministre du baptême, pouvait seul exercer cette fonction. Nous en avons une preuve dans le fait rapporté par Jean Moschus, moine de Jérusalem, qui vivait au commencement du VII^e siècle. (Voy. le chap. III du *Pré spirituel.*)

Quant à ce qui concerne les fonctions des diaconesses dans le baptême, *ad revelandas velandasque feminas*, on peut consulter S. Epiphane et le Pseudo Hieronymus, Atton de Verceil. (*Epist. ad Ambr.*)

AVANT-PROPOS

SUR LA VINGT-UNIÈME CATÉCHÈSE ,

TROISIÈME MYSTAGOGIQUE.

Le sujet de cette Catéchèse est l'exposition du sacrement de confirmation qu'on conférait aux néophytes au sortir du baptistère. Ce mystère est ici considéré dans son origine, dans ses effets et dans ses cérémonies.

De même que Jésus-Christ au sortir du baptême de S. Jean fut oingt par la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, de même aussi devons-nous être oints du saint chrême antitype ou symbole du Saint-Esprit.

Le saint chrême, ensuite de la bénédiction et des prières de l'Eglise, a la vertu de nous conférer le Saint-Esprit, et, appliqué sur le front, les oreilles, les narines, la poitrine, il est pour nous une source abondante de grâces et surtout de force. Le fruit spécial de ce sacrement est de devenir digne du nom de Chrétien.

Après avoir parcouru légèrement les figures de ce sacrement que nous offre l'ancienne loi, et en avoir montré l'efficacité pour le corps et pour l'âme, il termine par une exhortation morale.

On trouve ici des choses remarquables sur la bénédiction du saint chrême, sur ses effets, sur les usages de l'Eglise de Jérusalem, dans la collation du sacre-

ment de confirmation. Quoiqu'il s'abstienne de révéler les paroles sacramentelles du ministre, on a pu néanmoins les reconnaître dans ces mots de la Catéchèse XVIII, 33: *Comment le sceau du Saint-Esprit nous a été communiqué.*

Il n'est pas ici question, il est vrai, de l'imposition des mains et de l'oraison qui l'accompagne. Il l'a insinuée assez clairement dans la Catéchèse XVI, 24. (*Voy. la n. BB, p. 209.*)

L'usage de Jérusalem était de faire les onctions du front, des oreilles, des narines et de la poitrine. Celle du front était la principale. (*Voy. Catéch. XII, 7.*) C'est de celle-là seule que Cyrille fait mention en se récapitulant. C'est aussi la seule qui soit en usage dans l'Eglise latine. Mais dans les églises grecques, l'onction s'opérait dans d'autres parties du corps que le front. Dans le VII canon du concile de CP. il est parlé des onctions faites sur le front, les yeux, les narines et la bouche. S. Grégoire de Nazianze (*Orat. XIX*) fait mention de celle des yeux : *ελεφάρου μυστικῶς σφραγισθέντος, palpebræ mysticè obsignatæ.* L'Euchologe de Jacques Goar, pag. 356 et 360, parle de l'onction du front, des oreilles, des narines, des yeux, des pieds, des mains et du cœur. Dans l'*ordo* de Sévère d'Antioche, l'onction se fait trois fois sur le front et une fois seulement sur les autres parties du corps.

Quoique Cyrille ne parle pas de la forme cruciale dont se faisaient les onctions, l'usage constant commun à toutes les églises du monde chrétien ne permet pas de douter qu'il ne fût aussi celui de Jérusalem.

Le saint chrême de Jérusalem était le même que celui des autres églises d'Orient, c'est-à-dire une composition des parfums les plus exquis dont l'huile formait la base essentielle. (Voy. Catéch. xxii, 7.) De là vient son nom *Μύρον* : *unguentum liquidum*.

Cette Catéchèse est intitulée *du Chrême*; tandis que chez nous elle eût eu pour titre : *Du sacrement de confirmation*. Cette différence de dénomination vient de ce que dans ce sacrement les Grecs en voient l'efficacité plutôt dans les onctions que dans l'imposition des mains, tandis que les Pères de l'Eglise latine paraissent l'avoir plutôt vue dans l'imposition des mains.

Cette Catéchèse a été prononcée le mercredi de la semaine de Pâques.



VINGT-UNIÈME CATÉCHÈSE,

TROISIÈME MYSTAGOGIQUE,

DU CHRÈME.

SOMMAIRE.

I, II. Par le baptême nous participons à l'onction de Jésus-Christ. Au sortir de la piscine, le baptisé reçoit l'onction antitype de celle que Jésus-Christ reçut du St-Esprit. — III. Tandis que le corps est oingt du saint chrême, l'âme est sanctifiée par la vertu vivifiante du St-Esprit. — IV. L'onction s'opère sur le front, les oreilles, les narines et la poitrine. — V. Après le baptême et les onctions nous sommes dignes du nom de chrétiens. — VI. On retrouve dans l'ancienne loi le symbole du saint chrême. — VII. Conclusion en forme d'exhortation.

Et vos chrisma habetis à Deo, et nostis omnia, usque ad ista, et non pudeamus ab eo in adventu ejus. (1 Epîtr. Cat. de S. Jean, II, 20 à 28.)

« Quant à vous, vous avez reçu de Dieu l'onction, et vous êtes instruits de tout (jusques et compris ces mots) afin qu'il ne nous couvre pas de confusion lors de son avènement. »

I. Vous voilà baptisés en Jésus-Christ ; vous voilà revêtus de Jésus-Christ (Gal. III, 27) rendus conformes à

son image. (Rom. VIII, 29.) Car le Dieu *qui nous a prédestinés pour être ses enfants adoptifs* (Eph. I, 5) nous a *assimilés au corps glorieux de son Fils.* (Phil. III, 21.) Vous voilà donc *entrés en participation avec Jésus-Christ* (Hebr. III, 14) et c'est à juste titre que vous portez aujourd'hui le nom de chrétiens. C'est de vous que l'Esprit-Saint a dit : *Ne portez pas la main sur mes oingts.* (Ps. CIV, 15.) Vous avez été faits chrétiens en recevant l'*antitype* du Saint-Esprit (A); car tout ce qui s'est opéré en vous s'est effectué par image, étant vous-mêmes les images de Jésus-Christ qui, au sortir des eaux du Jourdain, leur avait communiqué une émanation de sa divinité, et, lorsque le Saint-Esprit consubstantiel avec lui descendit sur lui, il n'y eut alors qu'une réunion du semblable au semblable.

Il en est de même par rapport à vous : au sortir des fonts sacrés vous fûtes oingts du saint chrême antitype de celui dont Jésus-Christ fut oingt lui-même, c'est-à-dire du Saint-Esprit.

C'est à cette circonstance que fait allusion le prophète Isaïe, lorsqu'en parlant du Sauveur il dit : *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi ; c'est pourquoi il m'a couvert d'onctions et m'a envoyé pour évangéliser les pauvres.* (LXI, 1.)

II. Ce ne fut ni de la main des hommes ni avec des parfums matériels que Jésus-Christ fut oingt ; mais Dieu son Père, l'ayant destiné de toute éternité à être le Sauveur des hommes, le sacra du Saint-Esprit, comme dit le prince des Apôtres : *Comme Dieu a oingt de l'Esprit - Saint Jésus de Nazareth* (Act. X, 38) et

comme l'a dit encore le Roi-Prophète : *Votre Trône ,
ô mon Dieu ! est un trône durable et éternel ; le sceptre
de votre empire est le sceptre de l'équité. Vous avez aimé
la justice, haï l'iniquité. C'est pourquoi Dieu, votre
Dieu, vous a sacré d'une huile de joie préférablement à
tous ceux qui partagent votre sort. (Ps. XLIV, 7, 8.)*

Comme Jésus-Christ a été vraiment crucifié, enseveli et qu'il est ressuscité, de même aussi par similitude avez-vous eu le bonheur d'avoir été crucifiés, ensevelis, d'être ressuscités avec lui dans votre baptême, et cela par une grâce toute divine. J'en dirai autant du saint Chrême.

Jésus-Christ fut oingt de l'huile spirituelle de joie, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint, ainsi nommé par le Prophète, parce qu'il est le principe de toute joie spirituelle ; mais vous avez été oints du saint Chrême et vous êtes entrés en communion, en participation avec Jésus-Christ.

III. Au reste, ne regardez pas comme une chose vile et purement matérielle, les huiles dont vous reçûtes les onctions. Car de même que le pain eucharistique cesse d'être un pain commun (B) après l'invocation du Saint-Esprit, mais devient le corps même de Jésus-Christ ; de même aussi cette huile, après l'invocation, n'est plus un simple parfum dont on se sert habituellement, mais c'est un don de Jésus-Christ lui-même et du Saint-Esprit que la présence de sa divinité rend efficace.

C'est pourquoi votre front et tous vos autres sens en ont été symboliquement marqués, et tandis que

votre corps recevait cette onction sensible, votre âme se trouvait sanctifiée par l'Esprit qui donne la vie (C).

IV. Vous fûtes oints du saint Chrême d'abord sur le front, pour vous affranchir de cette honte que le péché y avait imprimée dans la personne de votre premier père, pour que vous puissiez, sans rougir, lever les yeux vers le ciel, et contempler comme dans une glace la majesté divine, la face dévoilée. (2 Cor. III, 18.) L'onction se fit ensuite sur les oreilles, pour les rendre susceptibles d'ouïr et d'entendre les divins mystères, selon ces paroles du prophète Isaïe : *Le Seigneur m'a ajouté une petite oreille pour écouter.* (1, 24. Sept.) Et ces mots du Sauveur : *Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre.* (Matth. XI, 15.)

Delà on passa aux narines, pour qu'imprégnés du divin parfum vous puissiez dire : *Nous sommes devant Dieu la bonne odeur de Jésus-Christ au milieu de ceux qui se sauvent et de ceux qui périssent.* (2 Cor. II, 15.)

Vous reçûtes enfin l'onction sur la poitrine, pour que revêtus de la cuirasse de justice, vous puissiez vous défendre contre les embûches de Satan. Car de même que ce fut au sortir du Jourdain, et après la descente du Saint-Esprit sur lui, que Jésus-Christ combattit le prince des ténèbres et en triompha, c'est ainsi qu'au sortir des fonts sacrés, munis de l'onction mystique vous vous être trouvés revêtus de pied en cap des armes du Saint-Esprit (Eph. VI, 11) pour affronter les puissances ennemies et dire avec confiance : *Je puis tout en celui qui me fortifie.* (Phil. IV, 13.)

V. C'est sous les auspices du saint Chrême que vous avez été gratifiés du nom de CHRÉTIENS(D), que vous avez, en effet, conquis ce titre glorieux par votre régénération. Avant d'être admis à cette faveur, vous ne pouviez pas vous glorifier de cet honneur ; car vous n'étiez alors que des aspirants.

VI. Il faut encore que vous appreniez à reconnaître dans l'ancienne loi le symbole du saint Chrême que vous avez reçu. Lorsque Moïse partagea avec son frère le mandat qu'il avait reçu de Dieu, et qu'il lui imposa la souveraine sacrificature (Lev. VIII, 1, 2 et seq.) il le lava d'abord dans l'eau (Ibid. 7) puis il répandit l'huile de l'onction sur sa tête ; de là le nom de *Christ* ou d'*Oingt* que portèrent Aaron et ses successeurs. (Ibid. 12.)

C'est encore ainsi que le Grand-Prêtre (Sadoc) donna l'onction royale à Salomon avant de l'introniser, après l'avoir baigné dans les eaux du Gihon. (3 Reg. 1, 39, 45.)

Toutes ces cérémonies sont autant de figures de ce qui s'est réalisé sur vos personnes (1 Cor. x, 11) ; car c'est de l'Esprit-Saint lui-même que vous avez été réellement oints.

Le principe de votre salut, c'est Jésus-Christ ; il est les prémices de tous, et *vous êtes une pâte nouvelle comme étant sans levain*. (1 Cor. v, 7.) Si les prémices ont été saintes, il est hors de doute que toute la pâte participera à cette sainteté.

VII. Gardez-vous de profaner l'onction que vous avez reçue. Si vous la conservez intacte, elle sera pour vous la source de toute science (1 Joh. II, 27) comme

vous l'a dit, il y a peu de jours, l'Apôtre bien-aimé (Catéch. xvii, 11, 37) dissertant longuement sur cet auguste mystère. Car il est pour le corps un saint et spirituel préservatif, et pour l'âme un puissant moyen de salut.

Il y a longtemps que le prophète Isaïe, voyant dans le lointain l'heureux banquet auquel vous deviez être admis, s'écriait : *Et le Seigneur préparera à tous les peuples sur cette montagne un festin délicieux ; ils y boiront un vin exquis, ils s'y livreront à la joie et savoureront l'odeur des parfums.* (Isaï. xxv, 6, 7. Sept.)

Remarquez que le Prophète donne à l'Eglise le nom de *Montagne*, non-seulement ici, mais dans plusieurs autres endroits ; par exemple, lorsqu'il dit : *A la fin des temps la montagne du Seigneur sera visible à toutes les nations.* (Isaï. II, 2. Sept.)

Pour vous rendre encore sa pensée plus sensible, écoutez ce qu'il ajoute sur ce parfum si mystérieux : *Annoncez tout cela à tous les peuples ; car le Seigneur a ses desseins sur toutes les nations.* (Isaï. xxv, 7. Sept.)

Munis de cette onction sainte, conservez-la donc pure, gardez-vous de la profaner ; marchez sans relâche dans la voie des bonnes œuvres, cherchant toujours à plaire à Jésus-Christ l'auteur de notre salut, à qui appartient la gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA VINGT-UNIÈME CATÉCHÈSE,

TROISIÈME MYSTAGOGIQUE.

(A) pag. 342. — *Vous avez été faits chrétiens en recevant l'antitype.*

Remarquez ici ce mot *l'antitype*. Le type est, à proprement parler, la figure gravée sur un sceau ; l'antitype est l'empreinte du sceau sur de la cire. S. Cyrille avait déjà dit que le baptême était l'antitype de la Passion du Sauveur, à laquelle nous n'avions pas participé en réalité. Il dit aujourd'hui que le saint chrême est *l'antitype* du St-Esprit présent, mais caché ; que comme le St-Esprit, lors du baptême du Sauveur, s'était voilé sous la figure d'une colombe, de même dans le sacrement de confirmation se voile-t-il sous la forme du saint chrême consacré par les prières de l'Eglise, et qu'au moyen des onctions le corps et l'âme se trouvent sanctifiés par la présence vivifiante de la troisième personne de la sainte Trinité. (n. 3.)

Les onctions faites sur le Grand-Prêtre, sur Saül, sur David et Salomon, dont parle l'ancienne loi, n'étaient autre chose que la figure du saint chrême, tandis qu'aujourd'hui tel qui est oint du saint chrême est réellement oint du St-Esprit. (n. 4.)

Déjà il avait dit (Catéch. III, 14 ; XVII, 9) que le même St-Esprit qui était descendu sur Jésus-Christ, puis sur les Apôtres à la Pentecôte (Catéch. XVI, 26) était identiquement le même qui avait inspiré les justes de l'ancienne loi. Quant à ce que dit l'auteur, que parmi les dons du St-Esprit nous devons compter celui d'être devenus par le saint chrême l'image de Jésus-Christ, cette opinion n'est point particulière à S. Cyrille. Elle est même commune chez les Pères de l'Eglise, fon-

dées sur ce principe, que c'est par l'infusion de la charité que s'opère en nous l'adoption divine qui nous assimile au Fils de Dieu. (Vid. *Cyрил. Alexand. thesauri assert.* 33, 34; *Joh. Damasc. in Ephes.* lib. 13) qui appelle le saint chrême le sceau de la foi, lequel sceau est la similitude avec Jésus-Christ par le St-Esprit.

(B) pag. 343. — *Car de même que le pain eucharistique cesse d'être un pain, etc.*

Quel jugement croit-on que l'auteur de la *Réponse à l'office du St-Sacrement* porte de ce passage de S. Cyrille qu'il cite en le traduisant à sa mode? *Tiens pour certain que le pain qui se voit n'est pas du pain; mais crois que c'est le corps de Christ, et que le vin qui se voit n'est pas du vin, encore que le goût le veuille, mais que c'est le sang de Christ.* (Pag. 199.) On s'imagine peut-être qu'il en devait être fort embarrassé, et certainement on le pourrait être à moins: mais bien loin de là, il y trouve la ruine de la *Transsubstantiation*, et c'est la première conclusion qu'il en tire. *Paroles, dit-il, qui bien loin de favoriser la transsubstantiation d'une manière invincible comme on le dit en marge, au contraire la ruinent entièrement, puisqu'elles nous apprennent qu'il y a du pain et du vin dans l'Eucharistie, ce que la Transsubstantiation ne souffre pas. Car si la vue et le goût déposent qu'il y a du pain et du vin, il faut nécessairement qu'il y en ait, le témoignage des sens étant infallible, lorsque, etc.*

Qui s'étonnera après cela que ces docteurs se vantent d'avoir des preuves évidentes contre la présence réelle, puisqu'ils en savent bien tirer de ce passage de S. Cyrille! (*Perpétuité de la foi*, t. 1, p. 50.)

(C) pag. 344. — *Votre âme se trouvait sanctifiée par l'esprit qui donne la vie.*

Malgré la comparaison peut-être inexacte que S. Cyrille établit ici entre la bénédiction des saintes huiles et la consécration du pain eucharistique, il ne les confond cependant pas dans leurs caractères essentiels. Remarquez que selon lui le saint chrême est sanctifié par l'invocation sans cesser d'être chrême ou huile parfumée, non commune il est vrai, tandis que le pain eucharistique dans la consécration

a changé d'essence, n'est plus pain, mais est devenu réellement le corps de Jésus-Christ.

Lacrose, dans son histoire du Christianisme des Indes (t. 1, p. 308) prétend que les Arméniens regardent la bénédiction du *myron* ou saint chrême comme un sacrement, ayant une vertu égale à la consécration de l'Eucharistie. Il cite en preuve une homélie de Grégoire de Marcka, docteur de l'Eglise arménienne du X^e siècle, et un passage de Wardams, autre docteur Arménien du XIII^e siècle, où il est dit : *Nous voyons des yeux du corps, dans l'Eucharistie, du pain et du vin, et par les yeux de la foi ou de l'entendement nous y concevons le corps et le sang de Jésus-Christ, de même que dans le MYRON nous ne voyons que de l'huile, et que par la foi nous y apercevons l'esprit de Dieu.*

Donc, dit Lacrose, voilà un sacrement inconnu dans l'Eglise romaine, ou bien, dans l'opinion des Arméniens il ne se fait pas plus de *transsubstantiation* dans l'Eucharistie que dans le *myron* par la bénédiction.

A ce raisonnement qui paraît au premier coup d'œil très-solide, mais qui ne repose que sur le dire de deux théologiens très-modernes, et qui ne paraissent pas fort habiles, ne pourrions-nous pas opposer les Livres liturgiques de ces Eglises arméniennes, et la profession de foi de leurs Evêques ? (*Voy. le tom. 1 et III de la Perpétuité de la foi.*) Mais tout ce qu'on peut conclure de la comparaison que fait Wardams, c'est qu'elle est moins exacte que celle de S. Cyrille. Elle signifie seulement que nous recevons la grâce du St-Esprit aussi réellement que dans l'Eucharistie nous recevons le corps et le sang de Jésus-Christ. Telle est aussi la doctrine de l'Eglise romaine. Il n'est pas plus besoin pour cela d'une transsubstantiation dans le saint chrême que dans l'eau du baptême pour effacer le péché originel. Ainsi le protestant Lacrose n'a fait autre chose qu'aiguiser et fournir des armes contre sa secte qui rejette le sacrement de confirmation.

(Note du Traducteur.)

(D) pag. 345. — *C'est sous les auspices du saint chrême que vous avez été gratifiés du nom de chrétiens.*

Dans beaucoup d'Eglises, notamment en Afrique, les catéchumènes

ne prenaient pas le nom de *chrétiens*. « Si vous demandez à un catéchumène, dit S. Augustin, Etes-vous chrétien, il vous répondra, Non. « Demandez-lui pourquoi ? Parce que je n'ai pas reçu les onctions. » (*Tract. XLIV, in Joh.*)

Mais à Jérusalem ceux qui étaient appelés au baptême recevant le nom de *fidèles*, prenaient à plus forte raison le nom de *chrétiens* à la suite du baptême. D'ailleurs on donnait en général le nom de *chrétiens* aux néophytes qui avaient été marqués au front, par le prêtre, du signe de la croix. (*Voy. Fleury, Mœurs des chrétiens*, t. II.) Mais le VI^e canon du concile de CP. et les XXXIX^e et XLV^e du concile d'Elvire déclarent que celui-là seul est parfait chrétien, qui a reçu le sacrement de confirmation.

AVANT-PROPOS

SUR LA VINGT-DEUXIÈME CATÉCHÈSE ,

QUATRIÈME MYSTAGOGIQUE.

Le sacrement de l'Eucharistie était le troisième qu'on administrait aux néophytes baptisés. Dans cette instruction, S. Cyrille s'attache à en démontrer les figures, la réalité et l'efficacité par des témoignages puisés dans l'ancienne loi. Son dessein principal est d'établir solidement dans l'esprit de son auditoire le dogme de la *transsubstantiation*, c'est-à-dire le changement réel de la substance du pain et du vin eucharistique en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ en dépit de nos sens.

En preuve de cette transsubstantiation, il cite d'abord les paroles mêmes de Jésus-Christ. Il apporte ensuite l'autorité de S. Paul dont on venait de lire la première Eptre aux Corinthiens, où il est parlé de l'institution de l'Eucharistie. Il combat l'objection des Capharnaïtes, qui furent scandalisés du précepte que Jésus-Christ faisait *de manger sa chair et de boire son sang*.

Il oppose le pain céleste et le breuvage du salut de la nouvelle loi aux pains de proposition de l'ancienne loi, qui ont cessé avec elle.

Après avoir signalé les fruits et les effets de cet

auguste sacrement figurés dans l'ancienne loi, il fait voir l'excellence de la Religion chrétienne, sa supériorité non-seulement sur l'idolâtrie, mais encore sur la loi de Moïse, et finit par exhorter ses néophytes à la communion fréquente, accompagnée d'une foi vive et d'une ferme et inébranlable espérance.

De tous les monuments que l'antiquité nous a légués, hors les Livres saints, il n'en est pas de plus précieux que cette quatrième Catéchèse mystagogique et la suivante, pour constater contre les hérétiques de nos jours la perpétuité du dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans le pain eucharistique.

Il est si puissant, si précis, si formel, qu'à lui seul il peut, il doit subjuguier tout hérétique qui veut, qui cherche la vérité. Grabiüs (J. Ernest) un des plus savants docteurs Anglicans, a été forcé de reconnaître que S. Cyrille, ainsi que S. Grégoire de Nysse et S. Jean Damascène, avait été persuadé que le Saint-Esprit communiquait, non-seulement au pain la vertu du corps de Jésus-Christ, mais que par sa puissance il changeait la substance du pain en la chair de Jésus-Christ, la même qui est sortie du sein de la Vierge, qui a été attachée à la croix, qui a été ensuite enlevée dans le ciel. (*Grabiüs in notis in lib. 5 Irenæi, Adv. Hær. cap. II, p. 399.*)

Pfaff, savant théologien luthérien, professeur à Tubingen, a été également forcé de reconnaître que S. Cyrille a sur le saint sacrifice de la Messe, à peu près, les mêmes sentiments qu'on en a dans l'Eglise Romaine (*Pfaff. in dissertat. de oblat. veter. Eucharis-*

ticâ, cap. xxxviii) Le mot : *à peu près*, est un sacrifice fait à l'esprit de parti.

S. Justin, il est vrai, s'était déjà dans le deuxième siècle prononcé sur ce dogme d'une manière plus claire qu'aucun autre des Pères antérieurs à lui. La nécessité de confondre l'absurde mais horrible calomnie dont les Paiens se prévalaient contre les Chrétiens, de tuer un enfant couvert de farine, de manger de sa chair et de boire son sang (voyez la *Dissertation sur le secret*, tom. 1, p. 29) força l'apologiste à dévoiler aux Paiens mêmes le mystère de l'Eucharistie, quoiqu'après lui les autres Pères Grecs et Latins l'aient presque tous tenu secret aux infidèles. Nous voudrions pouvoir citer, dans son entier, ce passage remarquable ; mais, dût-il être mutilé, nous ne pouvons résister au plaisir d'en reproduire un fragment :

« Nous ne recevons pas ces choses comme si c'était
 « du pain ordinaire, un breuvage commun ; mais
 « comme Jésus-Christ notre Sauveur qui a été fait
 « homme par le Verbe de Dieu, s'est revêtu de chair
 « et de sang pour notre salut, *de même*, nous savons
 « aussi que cette viande, ce breuvage, qui par le
 « changement qu'ils reçoivent dans notre corps, nour-
 « rissent notre chair et notre sang, ayant été consa-
 « crés par les prières que ce même Verbe de Dieu
 « nous a enseignées, sont la chair et le sang de ce
 « même Jésus-Christ qui a été fait homme pour
 « l'amour de nous. » Le mot : *de même*, mérite d'être
 pesé. (*Apologia* 1, 66, p. 85.)

Il faut que les hérétiques de nos jours soient abso-

lument sous l'empire de l'esprit de vertiges et de ténèbres pour ne point sentir leur condamnation, ni dans les paroles de S. Justin, ni dans toute cette Catéchèse. Ici la mauvaise foi ne pourra jamais trouver de prétexte dans de prétendues métaphores, allégories ou hyperboles pour se soustraire à l'évidence du langage.

Les notes nous fourniront l'occasion de répondre aux objections contre l'authenticité du texte que les Rivet, les Albertas, les Milles ont cherché à établir en désespoir de cause.

Cette instruction fut prononcée le jeudi (5^e férie) de la semaine de Pâques.

VINGT-DEUXIÈME CATÉCHÈSE ,

QUATRIÈME MYSTAGOGIQUE.

Sur le corps et le sang de Jésus-Christ.

SOMMAIRE.

I. C'est par les mystères que nous devenons unis au corps et au sang de Jésus-Christ. Après l'assertion du Sauveur, il n'est permis à personne de révoquer en doute le changement de l'Eucharistie au corps et au sang de Jésus-Christ. — II. Celui qui changea l'eau en vin à Cana est-il moins digne de foi lorsqu'il change le pain et le vin en son corps ou son sang? — III. Par la communion nous participons à la nature divine. — IV. Incrédulité des Juifs de Capharnaüm. — V. Les pains de proposition étaient la figure de l'Eucharistie. — VI. Dans ce mystère le témoignage des sens est nul. — VII. La table spirituelle et mystique de Jésus-Christ est l'opposé de la table impure des démons. Les sacrements d'Eucharistie et de Confirmation ont été prédits par David et Salomon. — VIII. Le vêtement blanc des néophytes pendant la semaine de Pâques était le symbole de la pureté qu'ils devaient conserver. — IX. Conclusion et exhortation à conserver la foi et la pureté de conscience.

Ego enim accipi à Domino quod et tradidi vobis. (1 ad Cor. XI, 25 et seq.)

« Car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai aussi enseigné, etc. »

I. Les paroles seules de l'Apôtre que vous venez d'entendre, paraissent d'abord plus que suffisantes pour vous convaincre de la réalité des divins mystères qui vous ont rendus *concorporés, consanguinés* (A) avec Jésus-Christ. Dans cette même nuit où Jésus-Christ fut livré, vous disait tout à l'heure S. Paul, *il prit du pain; puis ayant rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples en leur disant: Prenez et mangez, ceci est mon corps. Prenant également la coupe, il rendit grâces, puis il dit: Recevez et buvez, ceci est mon sang.* (Ut supra.)

Sur des paroles aussi formelles : *Ceci est mon corps*, prononcées par Dieu lui-même, en tenant du pain dans ses mains, qui oserait tergiverser et douter? Et lorsque lui-même a dit : *Ceci est mon sang*, quel sera le téméraire qui révoquera en doute ces paroles sorties de la bouche d'un Dieu?

II. Déjà il avait, à Cana en Galilée, changé l'eau en vin dont l'affinité avec le sang est sensible (B). Hésitons-nous de croire à sa parole, lorsqu'il nous dit qu'il a changé le vin en sang? Invité à des noces corporelles, il aura opéré cet étonnant prodige, et nous hésiterions de croire et de confesser qu'il a donné son corps et son

sang *aux fils de la couche nuptiale* (C) ? (Matth. IX, 15.)

III. C'est donc pourquoi nous devons aller à la table sainte, y recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ avec une pleine et entière conviction. Car, sous la figure du pain, vous recevez son corps; et sous celle du vin, vous buvez son sang; de manière qu'au même instant son corps et le vôtre, son sang et le vôtre n'en font qu'un. C'est ainsi qu'à juste titre nous sommes appelés *Christophores* (Portechrist) puisque tous nos membres participent à son corps et à son sang, et nous-mêmes à sa nature divine, comme le dit le Prince des Apôtres. (2 Petr. I, 54.)

IV. Jésus-Christ, dans un de ses colloques avec les Juifs, leur disait : *Si vous ne mangez pas ma chair, si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez pas la vie éternelle.* (Joh. VI, 54.) Ses auditeurs prenant ces paroles dans un sens grossier, se retirèrent très-scandalisés, persuadés qu'il les exhortait à manger de la chair humaine. (Joh. VI, 61, 63, 67.)

V. La loi ancienne prescrivait les pains de proposition; mais ils ont pris fin avec la loi elle-même. Dans la nouvelle, il est un pain qui est céleste, il est une *coupe de salut* (Ps. cxv, 4) qui sanctifient le corps et l'âme; car ainsi que le corps exige une nourriture matérielle, de même l'âme veut la nourriture analogue, qui est le Verbe par excellence.

VI. Gardez-vous bien de ne voir dans le pain et le vin eucharistique que des éléments nus, matériels et communs. Car ils sont le corps et le sang de Jésus-

Christ, et ont pour garants de leur réalité la parole du Sauveur ; et, quoi qu'en disent vos sens, tenez-vous-en à ce que vous prescrit la foi, n'écoutez le témoignage ni de votre goût ni de vos yeux, tenez-vous en garde contre toute espèce de doute ou d'hésitation ; car la foi vous dit que Jésus-Christ vous a gratifiés de son corps et de son sang. (Voy. Catéch. xxiii, n° 20.)

VII. C'est le Roi-Propète qui va vous développer l'efficacité de cet auguste mystère. *Vous m'avez préparé*, dit-il, *une table somptueuse en face de mes persécuteurs.* (Ps. xxii, 5.) Voici le sens de ces paroles : « Avant votre avènement, les démons avaient servi aux hommes une table corrompue, souillée d'abominations, infectée de toute leur puissance ; mais, ô Seigneur ! *vous avez préparé devant moi une table.* » Et lorsque l'homme dit à Dieu ces paroles, de quoi entend-il parler ? si ce n'est de cette table mystique et spirituelle que Dieu a placée entre nous et les démons *ex adverso*, c'est-à-dire opposée à celle que nous offrent les puissances infernales. (Malach. i, 7.)

Il est en effet deux tables : l'une qui nous met en communion avec l'enfer, l'autre avec Dieu.

Vous avez parfumé d'huile ma tête. (Ps. xxii, 5.) Oui, le Seigneur a marqué votre front (D) de son sceau, pour que vous en réalisiez le signe, et que vous soyez aux yeux de tous l'expression de ce mot : *Sanctificatio Dei*, la sainteté de Dieu. (Malach. ii, 11.) *Quelle est brillante la coupe dont vous m'enivrez !* (Ps. xxii, 5.)

Reconnaissez-vous ici cette coupe que Jésus prit entre ses mains, sur laquelle, après avoir rendu grâces,

il prononça ces mots : *Ceci est mon sang qui sera répandu pour plusieurs en rémission des péchés?* (Matth. XXVI, 28.)

VIII. C'est à cette grâce spéciale que Salomon fait allusion en ces termes : *Venez, mangez avec joie votre pain* (spirituel). (Eccle. IX, 7.) *Venez*, invitation salutaire qui nous convie au bonheur. *Buvez dans la joie de votre cœur votre vin* (spirituel). *Que l'huile parfume votre tête*. Reconnaissez-vous ici l'onction mystique du saint Chrême? *Qu'en tout temps vos vêtements soient blancs, parce que maintenant vos œuvres sont agréables à Dieu*. (Ibid. 8.) Jusqu'ici, jusqu'au moment où vous fûtes admis à la grâce du baptême, toutes vos œuvres étaient *vanité des vanités*. (Eccle. I, 2.) Mais du moment que vous vous êtes dépouillés de vos anciens vêtements pour vous couvrir de ceux-là dont la blancheur désigne la pureté de votre âme, il faut que vous les conserviez dans leur état de blancheur spirituelle. Nous ne prétendons pas dire que vous dussiez toujours être vêtus matériellement de blanc, mais que vous conserviez cette pureté intérieure et spirituelle dans tout son éclat, suivant ces paroles du Prophète : *Que mon âme se réjouisse dans le Seigneur, il m'a revêtu de la robe de salut et de la tunique de joie*. (Isaï. LXI, 10.)

IX. Vous voilà maintenant instruits; vous êtes pénétrés de la foi la plus inébranlable, que ce qui tombe sous nos sens avec les apparences du pain, n'est plus du pain, quoi qu'en dise le goût, mais est ~~substantiellement et réellement~~ ^{substantiellement et} le corps de Jésus-Christ; que ce qui nous paraît même du vin au goût, est le sang même de

Ajoute !!

Jésus - Christ. Voilà l'auguste mystère dont parlait David en ces termes : *Vous avez fait sortir de la terre le pain pour fortifier le cœur de l'homme, le vin pour le réjouir, l'huile pour répandre de l'hilarité sur sa face.* (Ps. CIII, 17.)

Venez à cette table, prenez-y votre pain spirituel, fortifiez-en votre cœur, et donnez à la face de votre âme l'hilarité de la conscience. Puissiez-vous trouver dans sa pureté la sérénité de la figure, contempler la majesté de Dieu comme dans une glace, et marcher constamment de gloire en gloire en Jésus-Christ Notre-Seigneur à qui appartient honneur, puissance et gloire dans les siècles des siècles ! Ainsi soit-il,

NOTES SUR LA VINGT-DEUXIÈME CATÉCHÈSE,

QUATRIÈME MYSTAGOGIQUE.

(A) pag. 356. — *Qui vous ont rendus concorporés, consanguinés avec Jésus-Christ.*

Si S. Jérôme, en travaillant sur l'épître aux *Ephésiens*. cap. III, 6, trouvait de la difficulté à traduire en latin le mot grec *Σύσσωμος*, et l'a rendu par celui de *concorporeus*, et la Vulgate par celui de *concorporalis*, la difficulté était encore plus grande pour moi qui voulais éviter la périphrase très-inexacte qu'ont employée les Sacy, les Carrière, les Calmet, etc.

J'ai pris le parti, à l'exemple de S. Jérôme, de hasarder un néologisme, et de dire avec lui, *concorporé*, comme on dit *incorporé*; mais il me restait à traduire le mot grec *Σύναιμος*, que le latin rend par *consanguis*, autre néologisme latin dont le sens est bien différent de celui de *consanguineus* ou *consanguin*. Car ce dernier mot ne signifie autre chose qu'une parenté issue du même sang, tandis que l'auteur a voulu dire qu'après la communion le sang même de Jésus-Christ circulait dans nos veines, et que nous le portions en nous. Nous rendrons notre pensée plus claire par un exemple : Supposons une de ces bizarreries de la nature qui fait naître deux jumeaux ensemble, qui se tiennent l'un à l'autre par une partie du corps, ils sont *concorporés* et *consanguinés* entre eux, ils sont *consanguins* avec leurs père.

Au reste, cette expression si énergique, si propre pour désigner les effets de l'Eucharistie en nous, n'est pas particulière à S. Cyrille. Nous la trouvons dans S. Jean Chrysostôme (Homil. VI, *in Epist. ad Hebr.*) Elle est fréquente dans S. Cyrille d'Alexandrie.

S. Hilaire dans son III^e Liv. (*Contr. Constant.* n. 11) avait en vue l'expression grecque *σύσσωμος*, lorsqu'il disait à l'Empereur : *Quantum in te est, CONCORPORATOS Christo à Christo discidisti.* « Vous avez séparé du Christ ceux qui étaient *concorporés* avec le Christ, « autant qu'il était en vous. » (Note du Trad.)

(B) pag. 356. — *L'eau en vin dont l'affinité avec le sang est sensible.*

La couleur rouge est identique au vin comme au sang. Tous deux s'extraient de leurs corps respectifs, par la force : le vin s'extrait du raisin foulé, le sang du corps blessé ou contusionné. L'Écriture appelle souvent le vin, le sang de la vigne, et désigne le sang humain, surtout celui de Jésus-Christ, sous le nom de vin. C'est de ce dernier que les Pères en général ont interprété ces paroles de la Genèse (XLIX, 11) : *Lavabit in vino stolam suam*, et celle du prophète Isaïe : *Quis est iste qui venit de Edom rubor vestium de Bosor ?* (LXIII, 1. Sept.)

Dans l'édition de Grodécus, revue par Prévost, de 1631, p. 237, on lit : *Τὸ ὕδωρ πὸτὲ εἰς δῖνον μεταβιέληκεν οἰκτιρᾷ νέυματι*, au lieu de *οἰκτιρᾷ αἵματι*, qu'avait lu Grodécus, et après lui, Touttée dans plusieurs manuscrits, *Aquam olim in vinum mutavit proprio motu*, au lieu de *AFFINE SANGUINI*. Prévost, sur la foi d'un manuscrit, a négligé l'occasion de prouver le mystère de la transsubstantiation, que tant d'autres manuscrits confirmaient.

(C) pag. 357. — *Qu'il a donné son corps et son sang aux fils de la couche nuptiale.*

Pour prouver le mystère de la transsubstantiation, beaucoup de Pères ont employé le même argument tiré du miracle opéré aux noces de Cana. Entre autres, Gaudence de Bresce (*Serm. ad Neophyt. secundus de Manduc. Agn. Pasch.*) Eusèbe (lib. IX, *Demonst. Evang.*) Pierre Chrysologue. (*Serm. CLX, Ecclesia Gallicana. In Missali Gothico, secunda missa in die Epiphan. Mabil. pag. 208.*)

Mais pour saisir toute la force de l'argument de notre saint Docteur, il faut remarquer que dans le baptême l'âme chrétienne devient l'épouse de Jésus-Christ, que la consommation de ces noces ne s'opère que dans le mystère de la sainte Eucharistie. (Voy. S. Chrysostôme,

(Hom. xx in Epiph.) Théodoret (*totis in Cantic. Commentariis*, surtout le livre II, cap. III, vers. 11) S. Ephrem (*de Judicio extremo*) Bruno de Signi (*Serm. in Domin. xvii, post Pent.*) L'auteur très-ancien du panégyrique de Ste Agnès, lui fait dire : *Jam mel et lac ex ore ejus suscepi*, d'après l'antique usage des Eglises d'Occident de donner du lait et du miel aux nouveaux baptisés ; puis il ajoute : *Jam amplexibus ejus castis adstricta sum, jam corpus ejus corpore meo consociatum est, et sanguis ejus ornavit genas meas.*

(D) pag. 358. — *Oui, le Seigneur a marqué votre front.*

S. Cyrille compare ici l'onction du saint chrême, faite sur le front du nouveau baptisé dans le sacrement de confirmation avec la lame d'or que le Grand-Prêtre de l'ancienne loi portait sur le front, sur laquelle était gravé (Exod. xxviii, 36, Sept.) : *Αγλαμα Κυριου, Sanctum Domini, ou Dei, le Saint de Dieu.* On trouve dans la bibliothèque des PP. une épître de Bacchiarus, philosophe chrétien du Ve siècle, à Januarius, où il se sert de la même comparaison. On la retrouve dans Amalarius-Fortunatus, auteur du VIII^e siècle. (Lib. 1, *Eccles. offic.* cap. xxvii.) De même que la lame d'or que le Grand-Prêtre portait sur le front avec cette inscription : *le Saint de Dieu*, de même l'âme chrétienne devait-elle se montrer sainte, consacrée, vouée au Seigneur, comme par une consécration sacerdotale.



AVANT-PROPOS

SUR LA VINGT-TROISIÈME CATÉCHÈSE ,

CINQUIÈME MYSTAGOGIQUE.

Cette **xxiii**^o Catéchèse est un des plus importants monuments de l'antiquité ecclésiastique. C'est le seul de cette époque où l'on trouve la description et l'explication de plusieurs rites observés dans les premiers siècles de l'Eglise. S. Cyrille y découvre aux nouveaux baptisés tout ce qu'ils devaient savoir relativement aux mystères de la sainte Eucharistie, mais rien de plus. Il observe ici la même discrétion qu'il a montrée en expliquant les cérémonies du baptême et du saint chrême. De même qu'il n'a pas parlé des formules dont on se servait pour consacrer l'eau, l'huile et celui qui recevait le baptême, de même garde-t-il ici le plus profond silence sur toutes les prières qui accompagnaient le saint sacrifice. Car il ne parle ni des fréquentes salutations de l'officiant adressées au peuple, (*Dominus vobiscum*) ni du Canon de la Messe. Il dit ouvertement aux nouveaux baptisés que le pain et le vin offerts en sacrifice sont réellement changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Comment ce changement s'opère-t-il? — C'est par la prière, vous dit-il. — Mais quelle était cette prière? — C'est ce qui ne se disait, ni ne s'écrivait. Voilà pourquoi Cyrille, après s'être tu sur les prières de l'oblation, après être entré

dans les plus grands détails sur la préface que le prêtre dit tout haut, rentre avec lui dans le silence, le laisse prier seul, à voix basse, et abandonne l'assistant à sa dévotion particulière.

S. Basile va nous expliquer le motif de ces réticences : « Quel est celui des Saints qui nous a laissé par
« écrit les paroles de l'invocation pour faire le pain
« eucharistique et la coupe de bénédiction ? Car nous
« ne nous contentons pas des paroles rapportées par
« l'Apôtre et dans l'Évangile. Nous en ajoutons d'au-
« tres avant et après, comme ayant beaucoup de force
« pour les mystères, et qui n'ont pas été écrites. Dans
« quels écrits les puise-t-on ? — N'est-ce pas dans une
« tradition tacite et secrète ? *A quibus scriptis ? Nonne*
« *à tacitâ et secretâ traditione ?* » (*De Spiritu sancto.*
Cap. xxvii.)

A cette même question S. Augustin répond aussi, s'adressant aux Catéchumènes, sur le Symbole qu'on ne devait pas écrire : Que votre mémoire vous serve d'écrit. *Sit vobis codex vestra memoria.*

On remarque la même discrétion dans S. Ambroise. Quoique le saint Archevêque de Milan eût traité de la liturgie en plusieurs de ses Œuvres, jamais il n'a donné des explications du Canon. Il n'en a parlé que comme d'un mystère qu'il ne pouvait pas dévoiler. *Quoties sumimus sacramenta, per sacræ orationis mysterium, in carnem transfigurantur. (De fide iv.)*
« Parce que, dit-il ailleurs, tout mystère doit être
« caché sous un fidèle silence, de peur qu'il ne vienne à
« des oreilles profanes. » *Eò quod latere debet omne*

mysterium , et quasi operiri fido silentio , ne profanis temerè divulgetur auribus. (De Abrahamo v.)

S. Augustin, dans la *Messe des fidèles*, entre dans presque autant de détails que S. Cyrille; mais il passe également sous silence tout ce qui concerne le Canon avant et après la consécration. Il se contente de dire que le pain offert est un pain devenu mystique par la consécration. *Certà consecratione mysticus fit vobis. (Cont. Faust. Cap. XIII.)* Or, on sait que dans le langage des anciens, toute prière mystique était secrète et cachée. (Voy. la *Dissert. sur le secret*, tom. 1, p. 29.)

La discipline de l'Eglise sur cette question fut invariable en Orient et en Occident jusqu'au VI^e siècle, où l'empereur Justinien I^{er} donna une constitution qui est la nouvelle 137, *aliter* 123, cap. VII, par laquelle *Sa Majesté Impériale* enjoignait aux *très-saints Evêques et prêtres* de faire, à haute et intelligible voix, la prière de l'oblation ainsi que toutes les autres prières à Jésus-Christ Notre-Seigneur dans l'unité du Père et du Saint-Esprit.

Sans entrer dans les motifs de Justinien, il est certain que cet empereur faisait ici les fonctions de Pape et d'Evêque, et qu'on doit lui appliquer ces paroles de S. Ambroise : *Imperator bonus intra et non supra ecclesiam est. Ad imperatorem pertinent palatia, ad sacerdotem ecclesiae. (Epist. XXXIII.)*

C'est de cette époque que datent tous ces *Amen* qu'on trouve dans les lithurgies orientales, écrites postérieurement à cette nouvelle. Cette innovation n'est due qu'à l'obséquiosité des Patriarches courtisans de Constanti-

nople, d'Alexandrie et d'Antioche. L'Eglise Romaine seule conserva dans sa liturgie les SECRÈTES; et c'est contre les novateurs du XVI^e siècle que le concile de Trente prononça *anathème* (*Sess. XXII, Can. 9*) contre ceux qui condamneraient l'usage de l'Eglise, de réciter à voix basse une partie du Canon et les paroles de la consécration. « Croira-t-on, dit M. Bergier, qu'au commencement du XVIII^e siècle on a vu des prêtres qui prononçaient à haute voix le Canon et les paroles de la consécration, afin de persuader aux femmes qu'en répétant ces paroles, elles consacraient elles-mêmes. » (Dict. Theol. V^e Canon.) C'est sans doute à leur usage et dans ce but qu'on a répandu partout des livres où le Canon de la Messe se dit tant en français qu'en latin.

Nous allons maintenant examiner cette importante Catéchèse dans ses diverses parties.

S. Cyrille passe sous silence tout ce qui précède l'Offertoire et tout ce qui s'est passé en présence des Catéchumènes. C'est après leur sortie que commence la *Messe des fidèles*. C'est après que le diacre avait versé l'eau sur les mains du célébrant, et des autres prêtres rangés autour de l'autel, qu'il invite à haute voix les fidèles à se donner mutuellement le baiser de paix.

De là, Cyrille entre dans l'explication de l'*Hymne triomphale* que nous appelons *Préface*, que le missel gallican nomme *Contestation*, c'est-à-dire *prise à témoin* de toutes les créatures, que le missel mozarabique appelle *Illation*, c'est-à-dire *transport* de l'âme. Toutes ces préfaces, qui sont très-longues dans les li-

thurgies grecque, gallicane et mozarabique, sont également sublimes et vraiment séraphiques. Cyrille l'appelle aussi une *théologie sacrée*. C'était, en effet, une théologie complète. Si du temps de S. Cyrille on la chantait telle qu'on la trouve dans la liturgie de S. Jacques, elle n'exigeait pas moins d'une heure de lecture, et se terminait par l'hymne séraphique, le *Trisagion* ou *Sanctus*. Il passe ensuite rapidement sur le *Canon*. Il faut observer ce qu'il dit touchant sa commémoration des morts.

Le prêtre rompt ensuite le silence pour réciter à haute voix l'oraison Dominicale, à laquelle le peuple répond *Amen*. Cyrille en développe le sens par un commentaire remarquable par sa concision et sa lucidité. A propos du pain *supersubstantiel*, ἐπιπλούσιον, que nous traduisons, tantôt par *quotidien*, tantôt par *substantiel*, il revient encore sur la sainte Eucharistie; il explique le sens de ces mots : *Sancta sanctis*, que le prêtre disait tout haut, avant de donner la communion, et la réponse que faisait le peuple.

Pendant la communion, le chœur chantait ce verset du Ps. xxxiii : *Gustate et videte*, pour inviter les assistants à la communion. Cyrille entre ici dans des détails fort importants sur les dispositions intérieures et extérieures qu'on devait apporter à la sainte table, et termine par ces mots : « Retenez ces traditions dans leur pureté, et ne vous privez jamais de la communion par vos péchés. »

On ne peut douter que cette liturgie, que le xxxii canon du concile *In Trullo* attribue à l'Apôtre S. Jac-

ques, n'ait été en vigueur dans l'Eglise de Jérusalem, jusqu'au moment où les Patriarches de CP. abusant de leur prétendue suprématie sur les Eglises d'Orient, eurent établi partout, de gré ou de force, leur rite grec. Au reste, on la trouve encore chez les Syriens Melchites, traduite en langue syriaque.

Nous renvoyons le lecteur aux notes qui suivent cette Catéchèse.

VINGT-TROISIÈME CATÉCHÈSE,

CINQUIÈME MYSTAGOGIQUE,

Adressée aux nouveaux baptisés.

SOMMAIRE.

- I. Retour sur les précédentes Catéchèses. — II. Le diacre verse de l'eau sur les mains de l'officiant et des prêtres adjoints. — III. Du baiser de paix. — IV. Explication de ces mots : *Sursùm corda*, Elevez vos cœurs. — V. Sur ces mots : *Gratias agamus*, Rendons grâce à Dieu. — VI. Action de grâces à laquelle sont conviées toutes les créatures. — VII. Invocation au St-Esprit avant la consécration. — VIII. Oraison pour les vivants. — IX. Prières pour les morts, par l'intercession des Saints. — X. Utilité des prières pour les morts. — XI. Explication de l'Oraison dominicale. — XII. *Que votre nom soit sanctifié.* — XIII. *Que votre royaume nous advienne.* — XIV. *Que votre volonté soit faite, etc.* — XV. *Donnez-nous notre pain substantiel.* — XVI. *Remettez-nous nos dettes, etc.* — XVII. *Et ne nous induisez pas, etc.* — XVIII. *Mais délivrez-nous du mal.* — XIX. Sur ces paroles : *Sancta*

sanctis, qui précèdent la communion. — XX. Sur ces paroles : *Gustate et videte*, pendant la communion. — XXI. Manière de se présenter à la sainte table. — XXII. De communier sous les deux espèces. — XXIII. Sur la nécessité d'observer les traditions.

« Vous déponillant donc de toute malice, de toute tromperie et de tout esprit de médisance. »

Idcirco deponentes omnem immunditiam, omnem dolum et detractio-
nem, etc. (1 Petr. II, 1, et seq.)

I. Dans nos précédentes allocutions vous avez été par la miséricorde de Dieu suffisamment instruits de ce qui concerne les sacrements de Baptême, de Confirmation et d'Eucharistie; il nous reste aujourd'hui à poser la dernière pierre à l'édifice spirituel de votre instruction.

II. Vous avez vu le diacre verser de l'eau (A) sur les mains du prêtre sacrificateur et de ceux qui entouraient l'autel. N'allez pas croire que cette cérémonie n'ait pour but que la propreté extérieure du corps. Cela n'en est certes pas le motif. Car nous n'entrons jamais dans l'église (B) sans avoir satisfait à ces devoirs. Cette ablution des mains n'est autre chose que le symbole de la pureté de conscience que vous devez apporter au pied des autels. Car de même que les mains sont le symbole de l'action, nous voulons vous faire comprendre par cette ablution l'éloignement où vous devez être de toute action criminelle. Le saint Roi-Prophète ne vous a-t-il pas initiés au sens mystérieux de cette cérémonie, lorsque le prêtre dit avec lui : *Je laverai mes mains au milieu des hommes*

innocents , et j'environnerai , Seigneur , votre autel ?
(Ps. xxv, 6.)

Ainsi le lavement des mains est le symbole de la pureté du cœur et de l'âme que vous devez apporter au saint sacrifice.

III. Le diacre chante ensuite : *Embrassez-vous les uns les autres , donnez-vous mutuellement le baiser de paix* (C). Ce baiser n'est pas ici une vaine formalité, une chose de pure politesse, tel que ceux dont les amis du siècle font échange entr'eux sur la place publique. Non, non, il n'a rien de commun avec celui des Gentils. Il unit, il confond les âmes entr'elles, il efface des cœurs le souvenir de toutes les injures. Il est le signe, le symbole de la fusion des cœurs entr'eux, et de l'oubli des torts respectifs. C'est pourquoi Jésus-Christ avait dit : *Si donc vous présentez votre offrande à l'autel, et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque sujet de se plaindre de vous, laissez là votre offrande, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère; puis vous reviendrez ensuite faire votre offrande.* (Matth. v, 23, 24.)

Le baiser est donc ici une réconciliation; c'est pourquoi il est saint, comme le dit quelque part l'apôtre S. Paul : *Saluez-vous les uns les autres par le saint baiser* (1 Cor. xvi, 20); et le prince des Apôtres, dans le baiser de charité (1 Pet. v, 14.)

IV. Le prêtre élève ensuite la voix et dit : *Sursùm corda.* (Elevez vos cœurs.) C'est dans ce moment en effet que le cœur de l'homme doit rompre et briser tous les liens qui le tiennent à la terre, se dégager de toutes les affections charnelles pour s'élaner vers la Divinité.

C'est comme si le prêtre vous ordonnait dans cet instant de dégager votre cœur des soucis de la vie, des ennuis domestiques, et de le porter droit vers le ciel, au pied du trône du Dieu très-clément.

C'est alors que vous lui répondez : *Habemus ad Dominum*. Déjà (nous l'avons vers Dieu). Par cette réponse vous adhérez à l'injonction que le prêtre vous a faite. Que personne ne se présente donc ici, si, en prononçant ces paroles : *Nous l'avons vers Dieu*, son esprit, son cœur, sont hors du temple occupés d'affaires temporelles. Rappelons-nous, au reste, que si la faiblesse humaine ne nous permet pas d'être constamment avec Dieu, c'est au moins dans cet instant que nous devons faire tous nos efforts pour être unis à lui.

V. Le prêtre continue et dit : *Gratias agamus Domino Deo nostro*. (Rendons grâces au Seigneur.) Quelles actions de grâces ne lui devons-nous pas en effet pour nous avoir comblés de tant de faveurs, de nous avoir réconciliés avec lui lorsque nous étions ses ennemis (Rom. v, 10) de nous avoir gratifiés de l'esprit d'adoption ! (Ibid. viii, 15.)

Alors vous répondez : *Dignum et justum est*. (Cela est digne, cela est juste.) Nous reconnaissons ici qu'en rendant grâce à Dieu, nous ne faisons qu'une chose juste et digne. Car Dieu n'a point observé à notre égard les lois de sa justice ; sa bonté les a outre-passées. Il nous a comblés de bienfaits ; il a fait plus, il nous a rendus dignes de ses faveurs.

VI. Convaincus de notre faiblesse pour chanter les louanges du Créateur, nous appelons pour seconder nos

timides accents les voix éclatantes du ciel , de la terre , de la mer , de l'astre du jour , de celui de la nuit , de tout le firmament. Nous invitons toutes les créatures , douées ou non douées de raison , visibles et invisibles , les Anges , les Archanges , les Vertus , les Dominations , les Principautés , les Puissances , les Thrônes , les Chérubins aux mille-z-yeux (D) (Ezech. x, 12) à chanter et à dire avec le Roi-Prophète : *Glorifiez avec moi le Seigneur.* (Ps. xxxiii, 1.) Nous nous élevons jusqu'aux Séraphins qui portent chacun six ailes , comme l'Esprit-Saint les fit voir au prophète Isaïe. Ils étaient , nous dit-il , rangés autour du thrône de l'Éternel ; de deux ailes ils voilaient leurs faces , de deux autres ils couvraient leurs pieds , de deux autres enfin ils étaient prêts à voler. À leurs acclamations éternelles , intarisables , nous essayons d'unir et de chanter avec eux : *Sanctus , Sanctus , Sanctus , Dominus Deus sabaoth.* (Saint, Saint, Saint, le Seigneur, le Dieu des armées.)

C'est des Séraphins que nous tenons cette théologie (E) , et que nous la répétons , pour ne faire avec toute la mêlée céleste qu'un concert unanime de louanges et de glorification (F).

VII. Après nous être nous-mêmes sanctifiés par cette hymne céleste , nous conjurons la miséricorde divine d'envoyer l'Esprit-Saint sur les dons déposés sur l'autel (G) , afin que le pain soit changé au corps et le vin au sang de Jésus-Christ. Car tout ce qui reçoit l'impression du Saint-Esprit est sanctifié et transsubstantié.

VIII. Après la confection de ce sacrifice spirituel et non sanglant , nous demandons à Dieu sur cette victime

de propitiation la paix pour toutes les Eglises ; nous le prions pour le maintien de l'ordre social. Nous offrons cette victime pour le salut des empereurs, pour la prospérité de leurs armes, pour les malades, les infirmes, les affligés, pour tous ceux en général qui ont besoin de secours.

IX. Nous faisons ensuite commémoration de tous ceux qui se sont endormis ; d'abord des PC., des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, pour qu'à leur intervention, à leurs prières, Dieu daigne accueillir et exaucer les nôtres. Nous prions ensuite pour tous nos pères, pour les Evêques, pour tous ceux d'entre nous qui nous ont précédés dans la voie de l'éternité et (dans l'espoir de la résurrection) (H). Cette oraison est surtout en faveur de ceux qui sont morts dans l'espérance et la foi. Que cette oraison faite et prononcée en face et sur la victime redoutable, serait d'un grand soulagement pour le salut de leurs âmes !

X. C'est ici un point de doctrine sur lequel je ne dois laisser aucun doute dans vos esprits. Car j'ai entendu plusieurs fois dire : Quelle nécessité y-a-t-il de prier pour les âmes des défunts (I), morts en état de péché ou en état de pureté ? Mais je demanderai à ces scrutateurs de la justice divine, si lorsqu'un monarque a envoyé en exil quelques-uns de ses sujets en punition de quelque offense, leurs parents, leurs amis, offriraient à ce prince irrité une couronne qu'ils auraient eux-même tressée, je demanderai à ces âmes dures si ce prince ne pourrait, sans blesser la justice, se relâcher de la sévérité de son arrêt.

C'est ainsi que nous, quoique pécheurs, offrons à Dieu non pas une couronne, mais d'humbles supplices pour nos frères défunts ; nous faisons plus ; nous lui offrons le corps, le sang de Jésus-Christ son Fils, mort et sacrifié pour nos péchés, nous cherchons à désarmer la justice, nous invoquons sa miséricorde, tant pour nous que pour nos frères décédés.

XI. A ces prières succède l'oraison dominicale que le Seigneur apprit lui-même à ses propres disciples. Nous reposant sur l'infinie miséricorde de Dieu, nous l'appelons *notre Père* avec cette confiance qu'inspire une conscience pure, et lui disons : **NOTRE PÈRE QUI ÊTES AUX CIEUX.**

O clémence adorable ! ô bonté infinie ! ô ineffable tendresse d'un Dieu qui permet à d'ingrats mortels qui ont toujours vécu loin de lui, qui se sont livrés aux plus criminels excès, de s'approcher de lui, qui oublie tous leurs outrages, qui les admet à sa table comme des enfants soumis, et qui veut s'entendre appeler leur Père !

Notre Père qui êtes aux cieux. De quels cieux parlons-nous ? Puissent ces cieux être ceux dont parle l'Apôtre, qui portent en eux l'image de *l'homme céleste* (1 Cor. xv, 49) ou ceux parmi lesquels Dieu habite, au milieu desquels il marche ! (2 Cor. vi, 16.)

XII. *Que votre nom soit sanctifié.* Le nom de Dieu est saint de sa nature, que nous le disions ou ne le disions pas. Mais comme les pécheurs le profanent souvent, suivant ces paroles du Prophète que répète l'Apôtre : *Vous êtes cause que mon nom est sans cesse blasphémé parmi les nations* (Isaï. lII, 5 ; Rom. II, 24) nous deman-

dons que le nom de Dieu soit sanctifié en nous. Non pas, je le répète, que sa sainteté pût avoir un commencement, et être ce qu'elle n'était pas, mais c'est pour qu'il nous communique sa sainteté et qu'il nous en rende dignes.

XIII. *Que votre royaume advienne.* C'est le propre d'une âme pure de pouvoir dire avec confiance : *Que votre royaume advienne.* Car quiconque aura médité ces paroles de l'Apôtre : *Que le péché ne règne donc pas en votre corps mortel* (Rom. VI, 12) quiconque pourra se rendre témoignage d'une conscience pure de pensées, de paroles et d'actions, pourra dire : *Que votre royaume advienne.*

XIV. *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.* Les Anges, toute la milice céleste, font, exécutent la volonté de Dieu, comme l'a dit le Roi-Prophète : *Bénissez Jéhova, vous tous qui êtes ses Anges, vous qui êtes puissants et remplis de force, vous qui obéissez à sa voix, et qui faites sa volonté.* (Ps. CII, 20.)

C'est comme si vous disiez à Dieu en d'autres termes : « Que votre volonté, Seigneur, s'exécute en moi et par moi sur la terre comme elle s'exécute dans le ciel par vos Anges. »

XV. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain substantiel.* Le pain que vous demandez n'est pas ce pain matériel destiné à nourrir le corps ; il est, disons-nous, *substantiel* ; ce pain vraiment saint est substantiel en ce sens qu'il est propre, qu'il est destiné à la substance de notre âme. Bien différent du pain matériel, il n'est sujet à aucun des accidents de la digestion ; mais il se distribue dans

toute votre œconomie animale au profit de votre corps et de votre âme.

Le mot : *Aujourd'hui*, se dit ici pour chaque jour. *Jusqu'à ce que*, dit S. Paul, CHAQUE JOUR soit le jour *d'aujourd'hui*. (Heb. III, 13.)

XVI. *Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à nos débiteurs.* Il n'est pas un de nous qui n'ait beaucoup de péchés sur la conscience; nous offensois Dieu et par pensées et par paroles, et nous commettons beaucoup d'actions condamnables. Car, dit S. Jean, *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous mentons à nous-mêmes.* (1 Joh. 1, 8.) C'est ici une espèce de contract que nous passons avec Dieu, nous lui demandons le pardon de nos fautes aux mêmes clauses et conditions que nous l'accordons à notre prochain. Considérons donc bien quelles sont les offenses que nous mettons dans la balance divine en contrepoids de nos iniquités, et n'hésitons pas un instant, ne tergiversons pas, hâtons-nous de nous pardonner mutuellement.

Quels que soient les torts dont notre prochain puisse être coupable envers nous, ils seront toujours petits, légers, faciles à réparer, si nous les comparons avec nos offenses envers Dieu qui ne peuvent être que graves, qui ne peuvent être effacés que par la seule miséricorde divine. Gardez-vous donc bien pour de misérables vétilles de vous exclure du pardon de vos péchés qui ne peuvent être que graves, de vous fermer à vous-mêmes la porte des miséricordes divines.

XVII. *Et ne nous induisez pas en tentation, Seigneur.* L'intention du Sauveur était-elle que nous deman-

dassions à Dieu de nous soustraire à la tentation ? Et pourquoi est-il écrit quelque part : *L'homme non tenté n'est point éprouvé* (K); et ailleurs : *Regardez comme le motif d'une grande joie les diverses tentations dans lesquelles vous tombez.* (Jac. 1, 2.) Car qui dit *tomber en tentation* ne dit pas *être submergé* : la tentation ressemble à un torrent difficile à passer, et ceux-là qui dans la tentation ne sont pas submergés ressemblent à ces bons nageurs qui franchissent toutes les vagues, tandis que les autres se laissent emporter et engloutir.

Prenons pour exemple Judas. Il entra dans le torrent ou la tentation de l'avarice; il ne le franchit pas, il fut englouti, et périt corps et âme. Pierre entra aussi dans le torrent de l'apostasie; mais il le traversa, et s'armant de courage il parvint à surmonter la tentation (L).

Ecoutez encore les Saints qui rendent en chœur des actions de grâces pour avoir été délivrés de la tentation. *Vous nous avez éprouvés, ô Dieu ! vous nous avez purifiés comme l'argent qui passe à la coupelle ; vous nous avez faits tomber dans les lacets (de l'ennemi) vous avez chargé notre dos de tribulations, vous nous avez mis sous le joug d'hommes (méchants) nous avons passé par le feu et par l'eau, et enfin vous nous avez introduits dans un lieu de rafraichissements.* (Ps. LXV, 10, 11, 12.)

Les voyez-vous ici tressaillir de joie d'avoir traversé le torrent des tentations, d'avoir lutté et de ne pas s'être laissé engloutir ? Ils terminent leur chant de victoire par ces mots : *Vous nous avez enfin introduits dans un lieu*

de rafraîchissements. Or, qu'est-ce qu'être introduit dans ce lieu? sinon être délivré de la tentation?

XVIII. *Mais délivrez-nous du mal.* Si ces mots : *Ne nous induisez pas en tentation*, eussent renfermé implicitement la demande d'être exempt de toute tentation, le Sauveur n'eût pas ajouté celle-ci : *Mais délivrez-nous du mal.* Qu'est-il ce mal? C'est notre ennemi; c'est le démon, dont nous demandons d'être délivrés.

L'oraison finie, vous répondez : *Ainsi soit-il*, et par ces mots vous adhérez à la prière que le prêtre vient d'adresser à Dieu au nom de tous, et vous ratifiez en votre nom particulier la demande qu'il vient de faire.

XIX. Le prêtre dit ensuite : *Aux saints les choses saintes (M).*

Les choses saintes sont ce qui est sur l'autel lorsque le Saint-Esprit y est descendu. Vous aussi vous êtes saints par l'infusion du Saint-Esprit dont vous avez été gratifiés. C'est en ce sens que les choses saintes sont faites pour les saints.

A cela vous répondez : *Il n'est qu'un seul saint, un seul Seigneur, Jésus-Christ.* Car en effet il n'est qu'un seul saint par nature. Nous aussi, nous sommes saints non par nature, mais par communication, par désir, et par la pratique des bonnes œuvres.

XX. Vous avez entendu le chœur qui dans un chant mélodieux vous invitait à venir prendre place au banquet des saints : *Goûtez, et voyez combien est doux le Seigneur.* (Ps. xxxiii, 9.) N'appellez pas ici en témoignage vos sens, votre goût, votre palais. Non, vous dis-je, c'est à votre foi inébranlable que vous devez vous en rappor-

ter. C'est elle qui doit écarter tout doute de votre esprit. Car il n'est plus permis à ceux qui sont admis au banquet sacré de voir du pain et du vin, mais seulement l'antotype du corps et du sang de Jésus-Christ.

XXI. En approchant de la sainte table (N), n'ouvrez pas entièrement la main, n'écartez pas les doigts, mais placez votre main gauche sous la main droite, faites-en une espèce de trône pour y placer le Roi des rois, et dans le creux de votre main recevez le précieux corps en répondant : *Amen*.

Puis, lorsque respectueusement et avec précaution vous aurez sanctifié vos yeux par le contact du précieux corps, consommez-le. Gardez-vous d'en perdre la plus légère fraction; croyez que la moindre perte que vous en feriez serait au-dessus de celle d'un de vos membres les plus précieux. Car, dites-moi, je vous prie, si quelqu'un vous avait donné des paillettes d'or, ne les conserveriez-vous pas précieusement? N'apporteriez-vous pas les plus grandes précautions pour n'en point perdre? Eh! quel autre soin, quelle autre précaution ne prendrez-vous pas pour ne rien perdre d'un trésor infiniment plus précieux que tout l'or, toutes les pierreries de la terre?

XXII. Après la perception du corps de Jésus-Christ, approchez-vous de la coupe sacrée. Ici vous ne tendrez plus la main ouverte, mais la tête penchée (O), dans un esprit de recueillement et d'adoration, vous direz *Amen*, pour être sanctifiés par la perception du précieux sang. Et pendant que vos lèvres en sont encore humides, recueillez-en de l'extrémité de vos doigts, puis portez-les sur vos yeux, votre front et vos autres sens. Enfin en atten-

dant l'oraison du prêtre, livrez-vous à des réflexions d'actions de grâces envers Dieu qui a daigné vous initier à de si hauts mystères.

XXIII. Retenez et conservez dans toute leur intégrité ces traditions. Maintenez-vous vous-mêmes dans l'état de pureté que vous venez de conquérir. Ayez soin que les souillures du péché ne vous tiennent pas éloignés de cette table sainte et de ces mystères sacrés.

Que le Dieu de paix vous sanctifie intégralement; que tout ce qui est en vous, le corps, l'âme, l'esprit, se conserve pour l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1 Thess. v, 23) à qui appartient honneur, gloire, empire, avec le Père et le Saint-Esprit, maintenant, toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA VINGT-TROISIÈME CATÉCHÈSE,

CINQUIÈME MYSTAGOGIQUE.

(A) pag. 371. — *Vous avez vu le diacre verser de l'eau.*

L'auteur des Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'on trouve dans le troisième tome des OEuvres de S. Augustin (*Quest. ci*) nous apprend que dans les Eglises latines, excepté celle de Rome et celle d'Espagne; comme nous le voyons dans les notes sur le missel Mozarabique du Père Leslée, p. 571, c'était le sous-diacre qui s'acquittait de la fonction de verser l'eau sur les mains de l'officiant. C'était encore à lui que cette fonction était réservée par les Constitutions Apostoliques. Tel était l'usage de l'Eglise de Paris, selon Fortunat (*Vita sancti Marcelli apud Surium, nov. 1, n. 3 et 4*): la lithurgie de S. Jacques ne dit rien sur ce point. Dans l'Eglise de Lyon c'est un acolyte qui verse l'eau.

(Note du Traducteur.)

(B) pag. 371. — *Car nous n'entrons jamais dans l'église sans avoir satisfait à ce devoir.*

Les bénitiers que nous trouvons à l'entrée de nos églises sont les simulacres des fontaines placées jadis devant le péristyle de nos temples. Eusèbe dit que Paulin fit placer à l'entrée de l'église de Tyr une fontaine, symbole d'expiation sacrée. (*Hist. Eccl. lib. x, 4.*)

S. Jean Chrysostôme reprend ceux qui, entrant dans l'Eglise, lavent leurs mains et non leurs cœurs. (*Homil. in Joh.*)

Cet usage était commun aux Païens et aux Juifs. Mais M. Huet a prétendu que les Phéniciens, après l'avoir emprunté des Hébreux,

l'avaient transporté dans la Grèce, notamment chez les Athéniens, dans l'Asie mineure, d'où il avait passé chez les Romains, à la suite des Troyens. (*Proposit.* iv, cap. xi.)

Quelque respect que j'aie pour ce savant Evêque, je crois néanmoins que cet usage est bien antérieur à Moïse, que celui-ci a pu en faire une loi spéciale, mais que la tradition patriarcale en est l'unique origine. Je trouve des fontaines ou réservoirs d'eau pure, placés en face des temples Japonais et Chinois, où tous ceux qui entrent dans les temples, se lavent et les pieds et les mains. On ne persuadera à personne que les Chinois dont l'empire est antérieur de plus de deux siècles à Abraham, aient emprunté des Hébreux cette coutume. D'ailleurs, nous lisons dans la Genèse (Genes. xxxv, 2) que Jacob, avant d'offrir un sacrifice à Béthel, ordonna à ses gens de se laver. Il ne se proposait certes pas d'imiter les Païens.

Ainsi sans recourir à des emprunts imaginaires, pour expliquer des cérémonies universelles, il ne faut qu'admettre une souche commune, une doctrine commune qui date, sinon d'Adam, du moins de la tour de Babel, et qui a varié dans les diverses migrations, mais qui a conservé un type originel.

D'ailleurs, il tombait sous les sens les plus grossiers que, pour se présenter en face de la Divinité, il fallait auparavant se purifier du péché, et qu'une purification corporelle, faite à la porte du temple, était le symbole le plus énergique de la pureté des cœurs que la Divinité exigeait de ceux qui se présentaient au pied de ses autels.

Ainsi, de même que l'Eglise n'a point emprunté du paganisme ses cérémonies, de même aussi le paganisme n'a point emprunté les siennes des Hébreux, mais de la source commune à toutes les nations, c'est-à-dire des Patriarches ou chefs des familles.

L'Eglise n'a été dans ses rites que ce qu'elle est dans sa doctrine : dans sa catholicité elle embrasse tous les siècles ; elle a ramené partout les peuples à leur origine, elle les a dépouillés de leurs scories en substituant partout la réalité à la figure. (*Voy.* la note A, p. 47.)

(*Note du Traducteur.*)

(C) pag. 372. — *Donnez-vous mutuellement le baiser de paix.*

Dans la lithurgie de S. Jacques, le diacre donne deux fois le signal

du baiser de paix : l'une, aussitôt après la sortie des catéchumènes ; l'autre, après la préface. Cette double cérémonie n'ayant qu'un seul et même but, Cyrille se contente de l'expliquer.

Dans les Eglises Grecque, Latine et Gallicane, les fidèles se donnaient le baiser de paix à l'offrande. *Osculum pacis porrigere, tempore quo munera offeruntur, in usu est.* (Chrysost. *De Compunct. cordis.*)

Dans l'ancien Missel Gallican, et dans le Mozarabique, on trouve une oraison : *Ad pacem*, immédiatement après la préface appelée : *Contestation et Illation.*

Dans les Eglises d'Afrique et de Rome, la paix se donnait à la suite de l'Oraison Dominicale, avant la communion. *Post sanctificationem sacrificii*, dit S. Augustin, *dicimus Orationem Dominicam, post ipsam PAX VOBIS, ut osculentur se Christiani in osculo sancto.* (Tom. II, pag. 227.)

Dans les premiers siècles les deux sexes étaient séparés dans nos églises, comme chez les Grecs. Mais la confusion des deux sexes s'étant introduite, on eut recours à un instrument de paix appelé : *Osculatoire*, que le diacre présentait au prêtre qui le baisait, celui-ci le présentait au sous-diacre qui, après l'avoir baisé, le présentait au peuple, aux femmes même. Il paraît que c'est en Angleterre, dans le XIII^e siècle, que cet usage prit naissance. Déjà dans le XII^e siècle le baiser de paix mutuel avait été restreint à Rome entre les hommes seulement, comme nous le voyons dans Belet, au XII^e, et Durand au XIII^e, 1226, pour éviter tout sujet de scandale. *Homines osculum, id est, pacis signum, sibi inuicem dent.* Rational. lib. 14, cap. 53, n. 4.)

Mais les prétentions aux prééminences ont encore fait supprimer l'usage de l'Osculatoire chez les laïcs, presque partout, et même dans certaines Eglises, parmi le clergé assistant, pour éviter toute contestation de rang et de primauté entre les différents dignitaires civils ou ecclésiastiques assistants à l'office.

C'est ainsi qu'à Lyon, le diacre, au *Da nobis pacem*, présente la patène à l'officiant, qui seul la baise.

Je n'ai pu découvrir à quelle date cet usage avait pris naissance dans l'Eglise de Lyon.

(D) pag. 374. — *Les Chérubins aux mille-z-yeux.*

Toutes les liturgies orientales donnent aux Chérubins l'épithète de *Polyommates*, qu'on traduit en latin par *multoculi*; je le rends par celui de *mille-z-yeux*.

Les descriptions que l'Écriture nous donne des Chérubins, sont différentes entre elles; mais elles conviennent en ce qu'elles les représentent toutes sous une figure composée de différentes choses, comme de l'homme, du bœuf, de l'aigle et du lion. Tels étaient les Chérubins décrits par Ezéchiel. (1, 5; x, 20, 21.) Ceux que décrit S. Jean (Apoc. iv, 6, 7) étaient tous chargés d'yeux devant et derrière. S. Cyrille donne aux Chérubins l'épithète de *Polyprosopes* (*multiplicem aspectum habentes*). Ne pouvant rendre euphoniement cette expression, j'ai préféré lire *Polyommates* qui se trouve d'ailleurs dans la liturgie de S. Jacques et de S. Basile.

(E) pag. 374. — *C'est des Séraphins que nous tenons cette théologie.*

On sera peut-être surpris de trouver ici le mot de *théologie* dans le sens où il est employé. Mais dans la langue grecque, *theologein* signifie attribuer la divinité à quelqu'un, le déifier. En ce sens le *Trisagion* est une parfaite théologie. C'est ainsi que l'appelle S. Maxime, dans sa mystagogie (cap. xiii et xxiv) tantôt sous le nom de *ἁγιαστικὴ θεολογία*, *théologie sanctifiante*, tantôt sous celui de *θεολογικὴ ὑμνωδία*, *hymnologie théologique*.

Dans toutes les liturgies orientales on chante deux fois le *Trisagion*. 1° après l'intreût, avant l'épître on chante : *Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus immortalis, miserere nobis*. 2° Ensuite après la préface vient le *Trisagion*, tel que nous l'avons.

Quant au premier *Trisagion*, le Pape Félix III en raconte ainsi l'origine (*Epist. ad Petrum Gnaphæum*) : La ville de Constantinople se trouvant ébranlée par un violent tremblement de terre, le peuple se porta aussitôt sur toutes les places et se mit en prières avec le PC. Proclus, lorsqu'un enfant, aux yeux de tout le peuple, fut enlevé dans le ciel, *in calum raptus*, d'où il ne descendit qu'après une heure d'absence. Il raconte que les Anges lui avaient appris cette hymne, lui avaient enjoint de la communiquer au peuple pour qu'il la chantât,

afin d'apaiser la colère de Dieu; moyen qui serait infallible s'il la chantait dévotement, et c'est ce qui arriva : le tremblement de terre cessa aussitôt. (Vid. *Onomasticon sacrum*, v^o *Trisagion*.)

L'Empereur Théodose II en fit un décret spécial pour toute l'étendue de l'empire romain.

Dans l'Eglise latine on ne le chante qu'une fois dans l'année, le VI^e fério de la semaine sainte (le vendredi-saint) en grec et en latin.

Siméon de Thessalonique nous apprend que dans la liturgie de CP. l'Evêque officiant prend, pendant qu'on chante le Trisagion, un chandelier à trois branches, de la main droite, et un à deux branches de la main gauche, et qu'il bénit le peuple en tenant ces deux chandeliers. Le premier à trois branches représente la Ste-Trinité, le second à deux branches représente les deux natures de Jésus-Christ. *De templo*, pag. 222 et seq. (Voy. Goar. *Lib. de sacramentis*.)

(Note du Trad.)

(F) pag. 374. — Nous invoquons toutes les créatures visibles et invisibles, les Anges, les Archanges, etc.

Il n'est rien de plus incertain et de moins constant que l'ordre qu'ont mis les Pères Grecs et Latins dans l'énumération des chœurs qui constituent la hiérarchie angélique.

S. Denys compte neuf chœurs, dont il compose trois hiérarchies, 1^o des Trônes, 2^o des Chérubins, 3^o des Séraphins.

Cyrille (Catéch. xvi, 23) ne fait mention que de huit chœurs, savoir : 1^o Anges, 2^o Archanges, 3^o Esprits, 4^o Vertus, 5^o Principautés, 6^o Puissances, 7^o Trônes, 8^o Dominations.

Dans cette xxiii^e Catéch. n. 6, il retranche les Esprits, et y ajoute les Chérubins et les Séraphins dont il reconstruit le nombre nevenaire.

S. Grégoire le Grand (lib. xxxii, in Job. cap. 18) les énumère ainsi : 1^o Anges, 2^o Archanges, 3^o Trônes, 4^o Dominations, 5^o Vertus, 6^o Principautés, 7^o Puissances, 8^o Chérubins, 9^o Séraphins. Mais dans l'homélie xxxiv, in Evangel., il intervertit cet ordre, et place les Vertus à la suite des Archanges, et les Trônes après les Puissances, et devant les Chérubins et les Séraphins.

D'autres variations se remarquent aussi dans Basile de Séleucie. (Orat. in Deiparam.) Dans Nicéphore de CP. (Disput. de sacris

imagin.) dans S. Jean Chrysostôme, qui terminent la série par les *CAÉRUBINS*.

Mais plusieurs, sans s'arrêter à la catégorie novenaire, la réduisent à un nombre très-arbitraire.

Quant à leur séjour, les opinions varient également. Cyrille a dit que les Anges peuplaient le ciel. (Catéch. III, 5.)

Quoique l'Écriture ne fasse mention que de trois cieux, Cyrille les porte à un nombre infini et connu de Dieu seul. *Cæli colorum*. De ce nombre infini il compose neuf sphères, dont il fait le séjour des neuf chœurs des Anges. (Voy. Catéch. XI, 11.)

Sur le nombre des cieux il n'y a pas plus chez les Pères Grecs et Latins d'opinion fixe que sur les chœurs des Anges. Les uns n'ont connu qu'un ciel, comme S. Jean Chrysostôme (Homil. XIV in *Genesim*) comme Théodoret, qui dit que celui qui compte plusieurs cieux s'attache à des fables, ainsi que Cosme l'Égyptien, etc. D'autres en comptent trois, d'après S. Paul. D'autres en admettent sept, tels qu'Astérius d'Amasie. (Homil. in SS. *Petr. et Paul.*) Paulin (*Poëma ultim.*) Philostorge nous permet d'en compter sept, sans crainte d'être accusés d'hérésie. (Hœr. XLVI, 3.)

Au reste, le sentiment de Cyrille est en parfaite harmonie avec celui de S. Hilaire, qui admet autant de sphères célestes que de chœurs des Anges.

« Que la science humaine, dit ce saint Docteur, ne se hasarde pas de compter les sphères célestes. L'Apôtre parle, il est vrai, du troisième ciel où il fut élevé; il parle aussi des Trônes, des Dominations, des Principautés, des Puissances (*Coloss. I, 16*) auxquelles il faut assigner des stations plus ou moins élevées; et il donne à entendre qu'il en est d'autres dont la connaissance nous est réservée dans le siècle futur. Mais l'Apôtre ne nous a rien dit sur le nombre des cieux. Je ne sais si c'est par réticence ou par défaut de révélation, il nous suffit de savoir qu'il y a plusieurs cieux. *Cæli colorum.* » (In *Psal. CXXXV, 10.*)

S. Ignace d'Antioche pensait aussi que les Anges stationnaient dans des sphères qui les rapprochaient plus ou moins du Trône de l'Éternel suivant leur emploi, leur rang, leur dignité dans la hiérarchie céleste. (*Epist. ad Trall. n. 5.*)

S. Grégoire de Nysse distingue les Anges *Périgés*, c'est-à-dire qui stationnent autour de notre globe, de ceux qui habitent les sphères supérieures.

C'est ainsi que tous les Pères se sont expliqués en commentant ce verset 7 du Ps. xxiii. *Attollite portas, principes, vestras.*

Les noms de *Michel*, de *Raphaël*, de *Gabriel*, ne sont connus, dit M. Huet, que depuis la captivité. (*Demonstr. Evang.* p. 169.) Voyez tom. I, la note F, p. 103; F, p. 238.)

(G) pag. 374. — *Nous conjurons la miséricorde divine d'envoyer son Esprit.*

C'est l'oraison dont parle ailleurs S. Cyrille, sous le titre : *Adorandæ Trinitatis* (Catéch. xix, 7) et sous celui de *Spiritûs sancti* (Catéch. xxi, 3) que nous trouvons conçue en ces termes dans la liturgie de S. Jacques : *Miserere nostrî, Domine Deus, Pater omnipotens, miserere nostrî, Deus servator noster, secundum magnam misericordiam tuam, et emitte super nos et super hæc proposita dona Spiritum tuum sanctissimum..... ut superveniens, sanctâ, bonâ, et gloriosâ sui præsentia sanctificet et faciat hunc quidem panem corpus sanctum Christi tui.* Le peuple répond *Amen...* *Et hunc calicem pretiosum sanguinem Christi tui.* Le peuple répond *Amen.*

C'est à cette unique prière, sans égard aux paroles de l'Évangile, que Cyrille paraît attribuer ici l'effet de la *transsubstantiation*. Il ne faut cependant pas croire qu'il entende ôter aux paroles de l'Évangile, que nous appelons *sacramentelles*, leur efficacité ou seulement la diminuer, comme nous l'avons ailleurs prouvé. Au reste, voyez le *Dictionnaire Théologique* de Bergier, V° *Consécration*.

Une autre observation importante à faire ici, c'est sur le silence que garde Cyrille sur le canon et la prière de la consécration. Il exprime bien ce qu'on demande et ce qui arrive; mais il ne dit rien de la formule des prières qu'on appelle, en style de liturgie : *Les secrètes*. Il passe aussi légèrement sur l'action du sacrifice que le Pape S. Innocent, S. Ambroise, S. Augustin, ont fait sur le même sujet.

Quoique S. Ambroise parle des prières du Canon, il ne les indique que comme un mystère et un secret. *Quoties sumimus sacramenta per*

sacra orationis mysterium in carnem transfigurantur. (Lib. IV, de Fide ad grat. cap. 10.)

C'est ainsi que les Latins prenaient, ordinairement le mot *mysterè* pour une chose qu'on ne devait pas divulguer. *Illud tantùm tanquam mysterium teneant.* (Cicer. de Orat. cap. 7, n. 38.)

S. Ambroise n'en donne pas d'autre raison : « Parce qu'il faut, » dit-il, tenir les mystères voilés sous un fidèle silence, de peur qu'ils « ne viennent aux oreilles profanes. » (De Abrah. cap. 5.)

S. Augustin expose la messe des fidèles avec presque autant de détail que S. Cyrille, jusqu'à la préface. Mais, lorsqu'il en vient au canon, il s'arrête, passe outre et dit : *Deinde post sanctificationem sacrificii Dei, ubi est peracta sanctificatio, dicimus orationem Dominicam.* Remarquez que ni S. Cyrille, ni S. Augustin n'indiquent de la part du peuple aucune adhésion verbale aux prières *secrètes*, et ne lui font pas répondre *Amen*. Ainsi soit-il. (Voy. notre dissertation sur le secret, tom. I, p. 29.)

Le savant Assemanni, Syrien Maronite, Archevêque de Tyr, mort à Rome au commencement de 1768, nous a laissé un document précieux de l'antiquité sur le motif des prières *secrètes* qui se font au saint sacrifice de la sainte messe, et sur le *secret* observé en général dans la primitive Eglise. C'est la traduction d'une lettre de Jacques, évêque d'Edesse, qui vivait vers l'an 651.

Après avoir exposé l'ordre de la liturgie, quant aux *Ecouteurs*, aux *Energumènes*, aux *Pénitents*, et la manière dont ils sortaient les uns après les autres de l'Eglise, il fait dire au diacre : *Claudite januas*, Fermez les portes.

« On nous demandera peut-être, continue-t-il, d'où vient qu'on « fermait alors les portes? Nous répondrons qu'on célébrait les portes « fermées, *en silence*, et suivant la tradition orale (c'est-à-dire sans « écrit) 1^o De peur que les Païens ne connussent nos mystères et ne « les contrefissent à l'égard de leurs idoles, comme fit Hiram, roi de « Tyr, qui bâtit un temple semblable à celui de Jérusalem, où il fai- « sait offrir des victimes légales; ou comme Julien, devenu païen, « lequel, en l'honneur de ses idoles, dressa des prières, des oblations « et des cérémonies, selon la forme et le rit des sacrements de « l'Eglise. »

Ici M. Assemani remarque que Jacques Barsalibi, qui écrivait au XII^e siècle, et dont les écrits lui avaient fourni ce document, avait omis les autres raisons apportées par Jacques d'Edesse.

(H) pag. 375. — *Dans l'espoir de la résurrection.*

Nous ajoutons cette parenthèse, parce que ces mots : *in spe resurrectionis*, se trouvent dans toutes les éditions.

La prière et le sacrifice pour les morts suppose nécessairement le purgatoire. Outre l'oraison pour les défunts que l'on trouve dans toutes les liturgies, tant orientales qu'occidentales, on trouve encore dans les plus anciens missels et sacramentaires romains des messes particulières pour les morts, ainsi que dans le missel Mozarabique, le sacramentaire de Bobio, le lectionnaire de Luxeuil. La différence que l'on remarque entre les messes mortuaires des Grecs et des Latins, c'est que chez ces derniers, outre certains rites particuliers, on trouve les leçons de l'Écriture, les oraisons, les antiennes, les préfaces qui leur sont propres, tandis que chez les Grecs les messes mortuaires ne diffèrent des autres que par l'épître et l'évangile, que par une oblation particulière pour le défunt. C'est toujours la liturgie de S. Jean Chrysostôme.

Tertullien (*de Monogamiâ*, cap. x) parle de l'anniversaire que la veuve doit faire célébrer pour l'âme de son mari. *Enimvero pro anima ejus (viri) orat (uxor superstes) et refrigerium interim adpōtulat ei, et offert annuis diebus dormitionem ejus.* Et ailleurs (*Lib. Exhort. ad castit.*) il dit : *Pro quâ annuas oblationes reddat.*

Les Orientaux, outre le jour de la déposition, célèbrent encore le troisième, neuvième, quarantième et l'annuel, ainsi que l'indique l'auteur des Constitutions Apostoliques (lib. viii, 42. Voy. *Nat. ad miss. Mozar.* p. 617.) Nous ne parlons pas ici de S. Cyprien qui est postérieur à Tertullien, mais dont le témoignage est néanmoins important. (*Vid. Epist. lv, p. 247; Epist. i, p. 170. Voy. la noté suivante.*)

(I) pag. 375. — *Quelle nécessité y a-t-il de prier pour les âmes des défunts ?*

Cette note peut être considérée comme la suite de la précédente. Nous retrouvons, sous le nom de S. Cyrille, les deux paragraphes ci-dessus, n. 9 et 10; dans un sermon d'Eustathius qui vivait sous le

Patriarchat d'Eutychus, dans le milieu du VI^e siècle, et que nous a reproduit Allatius Leo, dans son livre *de Purgatorio*. (Rom. 1655, in-8°.)

Certains critiques ont cru que S. Cyrille ne combattait ici que l'ignorance de quelques chrétiens. Car, disent-ils, le premier qui a attaqué le dogme du purgatoire est Aérius. Or, selon S. Epiphane (*Hæres.* LXXV, 1) cet hérésiarque n'a commencé à dogmatiser que vers l'an 355. Mais quoi qu'il en soit, nous dirons aux enfants de Luther et de Calvin : Remarquez ici cette chaîne traditionnelle, apostolique, dont le premier anneau, sans parler des inductions qu'on peut tirer des Evangiles, des Actes, des Eptres des Apôtres, réside dans les lithurgies qui datent du I^{er} siècle de l'Eglise.

Remarquez, leur dirons-nous encore, cette explication franche et catholique de l'appel que nous faisons aux Saints, lequel, loin d'ôter au sacrifice de Jésus-Christ la force de sa médiation, n'est ici que comme un moyen corroboratif pour en obtenir tous les effets.

Faites attention, ajouterons-nous, à cette différence que met l'Eglise entre la prière qu'elle adresse aux Saints et celle qu'elle fait ici pour les morts. Dans la première elle ne fait des saints qu'une simple mention, pour que Dieu, par leur intercession, nous soit favorable, etienne notre sacrifice pour agréable. Dans le second elle prie pour les défunts.

Enfin nous inviterons ceux de nos frères dissidents qui cherchent la vérité de bonne foi, à remonter avec nous cette chaîne traditionnelle qui ne peut les égarer.

Après avoir entendu S. Cyrille, qu'ils prêtent l'oreille, non pas aux *Constitutions Apostoliques*, dont l'authenticité est controversée, du moins en partie, mais à Tertullien, mais à S. Cyprien, mais à S. Ambroise, mais à toute l'antiquité; puisque le premier hérésiarque Aérius qui attaqua le dogme du purgatoire ne date que de l'an 355, et que Tertullien et Cyprien lui sont antérieurs d'un siècle.

(Note du Traducteur.)

(K) pag. 379. — *L'homme non tenté n'est point éprouvé. Vir non tentatus, non probatus.*

Cet adage, tel qu'il est ici énoncé, ne se trouve dans aucun des

Livres saints. Cependant il est cité par beaucoup de Pères Grecs et Latins ; mais aucun d'eux n'a indiqué la source où il l'avait puisé. Il est vrai qu'on trouve au livre de l'Écclesiastique ces mots : *Qui non est tentatus, quid scit* (cap. xxxiv, 9) (Que sait celui qui n'a point été tenté) et d'autres paroles de S. Paul qui ont quelque analogie avec cet adage. (*Vid.* Rom. v, 4, 5.) Il est probable que le sens collectif de tous ces passages a formé une espèce de proverbes parmi les docteurs Grecs et Latins.

(L) pag. 379. — *Il parvint à surmonter la tentation.*

S. Cyrille ne prétend pas que S. Pierre n'ait pas commis un grand péché, comme certains docteurs que S. Jérôme (*in Matth.* xxv, 72) relève avec raison, lesquels, à l'aide d'une restriction mentale et d'une frivole distinction de mots, prétendent le justifier. Nous avons vu (Catéch. II, 19) que Cyrille avoue, sans restriction, que Pierre avait trois fois renié le Sauveur, mais que, touché intérieurement d'un vif regret, il avait obtenu le pardon de son péché, et avait donné aux pécheurs un insigne exemple des effets salutaires de la pénitence.

Voilà ce que S. Cyrille appelle surmonter la tentation; ce n'est pas, selon lui, d'éviter le péché seulement, mais c'est de se relever aussitôt par la voie de la pénitence. Si donc Judas fut submergé dans la tentation d'avarice, ce n'est pas tant parce que, prêtant l'oreille à la tentation, il avait trahi Jésus-Christ, que, parce qu'au lieu de recourir aux larmes de la pénitence, il avait désespéré de la miséricorde de Dieu et mis fin à ses jours.

Cette doctrine, sur la manière de vaincre la tentation ou d'en être vaincu, paraît répugner au sentiment commun des théologiens.

L'auteur du *Pré spirituel*, Jean Moschus (cap. 209) s'exprime à peu près de même sur ces paroles du *Pater* : *Et ne nos inducas...* *Non ut ne tentemur dicimus, hoc enim fieri non potest, sed ut à tentatione non absorbeamur, faciendo aliquid quod displiceat Deo, hoc quippe est non intrare in tentationem.* (*Vid. Monum. Eccles. Græc.* t. II, p. 447.)

Hesychius qu'on dit avoir été prêtre de l'Eglise de Jérusalem, qui vivait au commencement du VII^e siècle (*in Levit.* cap. v, 2) a dit aussi : *Neque enim omnis qui à bestia capitur, jam omni modo ab ea*

394 NOTES SUR LA VINGT-TROISIÈME CATÉCHÈSE.

occiditur. Forsitan enim et postquam capitur, liberatur sicut Petrus. Incidit enim in Diaboli laqueum tempore negationis, sed resipiscens evasit et dicit cum David : Anima mea sicut passer erepta est; etc.

(M) pag. 380. — *Aux saints les choses saintes. (Sancta sanctis.)*

Cet avertissement de l'officiant se rencontre dans toutes les liturgies orientales et dans le missel Mozarabique, et dans les Constitutions Apostoliques. (Lib. VIII, cap. 13.) (Vid. Catéch. XIX, 7; XXI, 3.)

Dans l'Eglise de Jérusalem c'était l'officiant qui disait ces paroles ; mais à Antioche et à CP. c'était la fonction du diacre. (Vid. Chrysost. Hom. LXL, *Ad popul. Antioch.*)

(Note du Traducteur.)

(N) pag. 381. — *En approchant de la sainte table.*

Dans l'Eglise de Jérusalem, la communion se donnait au peuple dans l'intérieur du sanctuaire, au pied de l'autel. (*Ex vita sancti Euthymii*, pag. 60, *Analecta Græcia*, t. I, Catéch. XVIII, 32.)

C'était en général la coutume ancienne de communier dans l'intérieur de la balustrade ou cancels, qui régnait autour de l'autel. (Vid. *Ign. Epist. ad Ephes*, n. 36; *Varia loca S. Chrysostomi*; *Euseb. Hist.* lib. VIII, 9; *Tertul. de orat.* 14; *De Gallicana, ex Gregor. Tur.* lib. IX, 3.)

Mais on trouve aussi des statuts qui ne permettent pas de donner la communion dans l'intérieur de la balustrade qu'aux seuls ministres des autels. (Vid. *Conc. Laodic.* Can. XIX.)

Du temps de S. Augustin la communion ne se donnait au peuple qu'en dehors de la balustrade qui séparait le chœur de la nef. (*Aug. Serm.* 392, 5.)

(O) pag. 381. — Mais la tête inclinée (*sed pronus, ἀλλὰ κύπτων*) et non pas à genou, comme l'a traduit Bellarmin dans ses controverses. Car anciennement c'était debout, dans l'Eglise Grecque et Latine, qu'on se présentait à la sainte table, comme d'autres l'ont observé avant nous.

AVANT-PROPOS.

C'est à Thomas Milles, savant anglais, que nous devons la reproduction de cette homélie de S. Cyrille de Jérusalem. Il en découvrit le manuscrit dans la bibliothèque Bodléienne, et la publia dans son édition des Œuvres de S. Cyrille, datée d'Oxford 1703.

Mais cette pièce, toute nouvelle pour le public, qui faisait le mérite principal de cette édition, était bien loin d'être intègre; car elle était tronquée dans le milieu et de plus jonchée de fautes.

Le Père Touttée fut assez heureux pour découvrir dans la bibliothèque Royale un autre manuscrit du XI ou XII^e siècle, sous le n^o 2030, qui le mit à même de remplir les lacunes et de relever les fautes que présentait l'édition anglaise.

Il eût été néanmoins à désirer, dit le savant Bénédictin, qu'on eût pu en découvrir un troisième, pour collationner les deux premiers originaux, surtout dans cette partie de l'homélie qui avait offert une lacune dans l'édition d'Oxford.

Quant à ce qui regarde l'authenticité des deux manuscrits, nous nous contenterons de rapporter som-

mairement les motifs qui les rendent incontestables aux yeux des critiques.

1° Son antiquité se prouve par l'usage qui régnait alors que l'Evêque prit la parole après le dernier de ceux qui avaient parlé dans la synaxe. Voyez le paragraphe xx.

2° La description qu'il fait de la piscine probatique est tellement conforme à celle qu'en a faite l'auteur de *l'itinéraire de Jérusalem*, qui écrivait dans le même temps, qu'on ne peut pas douter que l'orateur n'ait parlé à Jérusalem même.

3° On y reconnaît le style de S. Cyrille, qui n'est ni boursoufflé, ni ampoulé, mais simple, mais improvisé comme ses Catéchèses; on y reconnaît cette abondante paraphrase de l'Écriture; les sentences jetées à propos à travers la discussion, mais surtout ces parenthèses si fréquentes, ces digressions qui sont naturelles dans un improvisateur, chez lequel les idées abondent et affluent, comme on a pu le remarquer dans les Cat. VI, 29; XVI, 44. On l'y reconnaît encore dans son goût spécial pour les sens allégoriques et mystiques qu'il paraît préférer au sens littéral.

4° Dans cette homélie on retrouve presque dans leur entier des pensées déjà énoncées dans les Catéchèses. Ainsi, par exemple, dans cette homélie n° 2, on reconnaît, presque mots pour mots, le médecin des corps et des âmes qu'il avait signalé Catéch. x, 8. Ce qu'il dit n° 4 du paralytique, malade du corps et de l'âme, il l'avait dit textuellement Catéch. x, n° 13; ce qu'il dit n° 5 de ces Juifs qui toujours lisent et sont toujours

ignorants, on le retrouve Catéch. iv, n^o 2, XIII, 7. Nous pourrions pousser beaucoup plus loin cette investigation. Ce que nous disons ici suffira pour reconnaître dans cette homélie l'auteur des Catéchèses.

On peut, d'après ce que nous venons de dire, conclure que Cyrille prononça cette homélie en présence de Maxime son évêque, vers l'an 345.

—•••••—

HOMÉLIE

SUR LE PARALYTIQUE.

Selon S. Jean. (cap. v, 1 à 15.)

SOMMAIRE.

I. Là où est le Fils de Dieu, là est le salut. — II. Jésus, médecin des corps et des âmes. — III. Il voit le paralytique, il l'interroge sur son infirmité, quoiqu'il la connaisse. — IV. Il le guérit des maladies du corps et de l'âme, mais il fait dépendre son secours de la seule volonté de l'homme. — V. Preuve tirée de l'exemple des deux aveugles. — VI. Ce n'est point par hasard, mais avec préméditation que Jésus se trouve en présence du paralytique. — VII. Jésus signale sa puissance et sa bonté où les secours humains sont inutiles. — VIII. Il marche sur les eaux, et il y fait marcher les autres. — IX. Guérison du paralytique. Les effets de la parole du Christ sont plus prompts que la pensée. Il est partout médecin et Sauveur. — X, XI, XII. D'abord il guérit, puis il fortifie par la foi. Digression sur le Cantique des Cantiques. — XIII. Considérations sur ces mots : *Levez-vous, prenez votre lit, et marchez.* Endurcissement des Juifs. — XIV. A l'exemple de Jésus-Christ, c'est par nos œuvres plutôt que par nos paroles que nous devons confondre nos contra-

diéteurs. — XV. Sagesse du paralytique en présence des Juifs accusateurs. — XVI. La modestie du Christ confond notre jactance. XVII. — Nos péchés sont la cause de nos malheurs. Explication de ces mots de l'Apôtre : *Lorsque nous étions dans la chair.* — XVIII. XIX. Conclusion morale. — XX. L'orateur cède la parole à son Evêque.

N. B. On ne peut assigner aucune date précise à cette homélie.

I. Là où est le Fils de Dieu, là est le salut. Si Jésus-Christ voit le publicain assis à sa banque, il l'appelle, il le met au nombre de ses disciples, en fait un Apôtre, un Evangéliste. Et quoiqu'il soit enseveli parmi les morts, à son appel la mort relâche sa proie; car c'est lui qui rend la vue aux aveugles, qui redresse les boiteux, qui fait entendre les sourds. Il vient sur les bords de la piscine, non par curiosité pour en visiter les bâtiments, mais pour y chercher et y secourir les malades.

II. Il y avait à Jérusalem, près le marché aux moutons, un bassin où l'on se baignait (A), ceint de quatre portiques avec un cinquième au milieu, qui était le rendez-vous d'une multitude d'infirmes, et surtout de Juifs incrédules. C'est au secours de ces malades que vint le médecin également puissant, également habile dans les maladies du corps et dans celles de l'âme. Pour y procéder avec ordre et avec méthode, il vient d'abord au secours de celui d'entr'eux qui souffrait depuis plus longtemps. Ce n'était pas depuis un ou deux jours, depuis un mois, un an, mais c'était depuis trente-huit ans qu'il gémissait sous le poids de ses douleurs. Il était connu dans ce repaire de misères et d'infortunes, par

le long temps qu'il attendait l'heure de sa guérison. C'est sur lui que le souverain médecin vient déployer sa puissance, puissance que blasphèment encore ceux-là qui alors calomnièrent ses bienfaits.

III. Jésus allant et venant autour du bain, *vit*; il n'eut pas besoin de faire une enquête; la sagesse divine y suppléa, il *vit*, il connut sans aucun secours étranger, le temps depuis lequel ce malheureux gisait. En le voyant, il n'apprit rien qu'à ce qu'il connaissait très-bien avant de l'avoir vu. Car comme il lisait dans les replis les plus secrets du cœur humain, *il n'avait pas besoin que personne lui rendit témoignage de qui que ce fût; car il connaissait par lui-même ce qu'il y avait dans le cœur de l'homme.* (Joh. II, 25.) A plus forte raison connaissait-il les maladies produites par des causes extérieures.

IV. Jésus aperçut un homme accablé de souffrances et de douleurs. C'était un poids immense sous lequel l'âme et le corps étaient affaissés; car ses péchés ne le cédaient en rien à la gravité de ses douleurs. Par une seule question le Sauveur vint au-devant de ses désirs. *Voulez-vous être guéri?* Question bien simple au premier coup d'œil, qui avait néanmoins un double sens. Car cet homme était affecté d'une double maladie: une du corps et une autre de l'âme, ainsi que le dénotent les paroles de l'Homme-Dieu. *Voilà que vous êtes guéri.* Prenez garde, *ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.* (Joh. V, 14.)

Voulez-vous être guéri? O admirable médecin! Que ta puissance est grande, toi qui ne fais dépendre l'efficacité

du remède que de la seule volonté du malade ! Pourquoi lui dit-il ? *Voulez-vous ?* Parce que c'est la foi qui nous sauve ; parce que de la bonne volonté du malade dépendra l'effet du remède et la guérison.

Voulez-vous être guéri ? Cette question ne pouvait sortir que de la bouche du Sauveur. Car les premiers médecins de la terre ne s'aviseraient pas de l'adresser à leurs malades. Mais Jésus veut et exige de la part du sien un vouloir absolu et décidé ; il veut une foi aveugle, il veut une parole donnée, et c'est alors qu'il vous donne gratis le remède à vos maux.

V. Le Sauveur passait un jour dans une rue où deux aveugles étaient assis (Matth. xx, 30) aveugles de corps, mais non d'esprit. Car, en dépit de leur cécité, ils avaient reconnu l'auteur de toute lumière, celui que les Scribes avaient méconnu. Ces aveugles l'avaient eux-mêmes par leurs cris signalés à la tourbe des Juifs. Les Pharisiens qui s'attachaient au texte de la loi, et qui dès leur enfance en avaient fait le sujet de leurs méditations, et qui avaient néanmoins vieilli dans une ignorance crasse, avaient dit en parlant de Jésus : *Pour celui-là, nous ne savons pas d'où il est.* (Joh. ix, 29.) Il était, en effet, venu dans son héritage ; mais les siens ne l'avaient pas reçu. (Joh. i, 11.) Or, ces aveugles ne cessaient, au contraire, de crier : *Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !* (Matth. ix, 27.) Privés de toute lumière matérielle, de la faculté de lire, ils discernent néanmoins, ils reconnaissent celui que les Prophètes avaient signalé (B), et que les docteurs, exercés dans la lecture et l'étude de la loi, avaient méconnu.

Jésus s'approchant d'eux leur dit : *Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez ?* (Matth. ix, 28.) Ou bien : *Que souhaitez-vous que je fasse pour vous ?* (Matth. xx, 32.) Il ne leur dit pas : *Que souhaitez-vous que je fasse ?* Car il est l'auteur et le principe de la vie, et ce n'était pas de ce moment qu'il commençait à agir. Car son Père ne cesse jamais d'agir, et le Fils agit toujours avec son Père. (Joh. v, 17.) Et sur la volonté de son Père il avait créé l'univers. (Joh. v, 17.) Immédiatement né d'un seul, il demande aux aveugles : *Que voulez-vous que je fasse pour vous ?* Il n'ignorait certes pas ce qu'ils voulaient ; il le savait aussi bien qu'eux : mais il voulait que de leur bouche sortît son bienfait ; il voulait qu'ils fussent justifiés par leurs propres paroles. Car celui qui lit dans les cœurs savait d'avance quelle serait leur réponse ; mais il l'attendait pour en faire dépendre l'effet de sa puissance.

VI. C'est ainsi que Jésus se présenta devant le paralytique comme un médecin qui se présente tout à coup au lit d'un malade. Était-il bien étonnant que celui qui daigna descendre spontanément du haut des cieux pour nous, se présentât à la piscine près du lit de cet infortuné et lui demandât : *Voulez-vous être guéri ?* Cette question, suivie d'une réponse, devait en amener une autre. C'était déjà une insigne faveur, une faveur inappréciable que d'avoir devant soi un médecin qui se présentât de lui-même.

A cette question, que répond l'infortuné ? Eh oui ! Seigneur. Ah ! les longues années de souffrance par

lesquelles j'ai passé, me font soupirer après leur terme. Mais désir inutile; *je n'ai personne*. (Ibid. v. 7.) Oh! malheureux! vous n'avez personne; ah! ne perdez pas courage. C'est Dieu lui-même que vous avez devant vous. D'un côté c'est un homme, de l'autre c'est un Dieu. Car voilà un des points capitaux de la foi. Il est Dieu, il est homme. La foi qui sépare l'humanité de Jésus-Christ de sa divinité est nulle; je dis plus, elle emporte, elle entraîne des torrents de malédictions. *Maudit est celui qui met dans l'homme sa confiance*. (Jerem. xvii, 5.) Si donc, plaçant notre espoir en Jésus, nous faisons abstraction de sa divinité et si nous ne voyons en lui que son humanité, nous n'aurons pour héritage qu'une malédiction éternelle; nous croyons et nous confessons en Jésus-Christ un Dieu et un homme, et tous deux également vrais. Nous adorons en lui un *vrai* Dieu né du *vrai* Dieu son Père; nous adorons en lui un homme, non pas l'apparence d'un homme, mais réellement engendré, et c'est de ce Dieu-Homme que nous attendons notre salut.

VII. Je veux être guéri, dit le paralytique; je ne demande pas mieux. Mais *je n'ai personne*. Remarquez ici l'instant que Dieu choisit pour se manifester. C'est celui où l'homme n'a plus d'espoir, où l'homme ne trouve plus dans l'homme de ressources. Tous les malades qui étaient autour de lui, avaient près d'eux leurs familles, leurs parents, leurs amis, et peut-être des étrangers qui s'intéressaient à leur triste sort. Mais celui-ci est délaissé de tout le monde, dénué de tout secours, abandonné à lui-même. Voilà l'état où l'Homme-

Dieu le surprend, se présente à lui et lui dit : *Voulez-vous être guéri ?* — Hé! oui, Seigneur; mais je n'ai personne pour me jeter dans l'eau au moment où elle est agitée. (Joh. v, 6, 7.) O heureux mortel! devant toi est la source même, la source de vie. (Ps. xxxv, 10.) *Quiconque boira de cette eau* (Joh. iv, 14) *des fleuves d'eau vive jailliront de ses entrailles.* (Joh. vii, 38.) Ce ne sont pas de ces eaux qui courent se précipiter dans les abîmes, mais ce sont des torrents qui *jaillissent*. Les eaux dont le Sauveur étanche la soif, ne descendent pas des montagnes dans la plaine, mais c'est de la plaine qu'elles s'élancent vers la voûte des cieux, dans la vie éternelle. Car Jésus est l'auteur et le principe de tout bien.

VIII. Hé! Mortel infortuné, qu'attendez-vous de cette piscine? Vous êtes en face de celui qui marche sur les eaux, qui, d'une voix impérieuse, dompte la fougue des vents, qui n'affermit pas sous ses pieds seuls la surface des mers, mais qui la consolide encore sous ceux de Pierre. Vous rappelez-vous, mes Frères, cette nuit au milieu de laquelle luisait cependant la lumière éternelle, cette nuit dont les voiles couvraient la terre, au milieu de laquelle Jésus marchant sur les eaux, ne pouvait être reconnu à ses traits, mais seulement au son de sa voix? Vous rappelez-vous que ses disciples le prirent pour un phantôme, et que la peur se saisit d'eux? Alors Jésus leur dit : *C'est moi, ne craignez rien.* (Matth. xiv, 27.) La voix du maître de la nature fut un trait de lumière dont Pierre fut frappé. Ah! si c'est vous, Seigneur, que je connais, ou plutôt que le Père

m'a fait connaître, *commandez que j'aïlle à vous en marchant sur les eaux.* (Ibid. 28.) Jésus lui communiquant aussitôt de sa puissance lui dit : *Venez.*

IX. Celui qui était en face du paralytique était tout à la fois et le créateur et le suprême dispensateur des eaux ; c'est à lui que cet infortuné dit : *Je n'ai personne pour me jeter dans l'eau au moment où elle est agitée.* (Joh. v, 7.) Qu'attendez-vous, lui dit le Sauveur, de l'agitation momentanée ? Votre guérison ne peut en dépendre. Un seul mot de ma bouche sera pour vous d'une efficacité plus prompte que la pensée ; considérez seulement la force et l'énergie de cette source merveilleuse, et jetez seulement les yeux sur ce Dieu auteur de toutes sources, sur leur créateur, sur ce Dieu qui est devant vous sous une forme charnelle ; ne regardez pas ici celui qui tombe sous vos sens, mais reconnaissez celui qui agit efficacement par celui qui vous apparaît (C).

Je n'ai personne pour me jeter dans l'eau dans le moment où elle est agitée. Pourquoi vous occupez-vous de si peu de chose ? Pourquoi cherchez-vous la santé dans ces eaux ? *Levez-vous*, lui dit celui qui est *la résurrection et la vie* (Joh. xi, 25) ; car, en face du Sauveur, tous les maux disparaissent : la faim trouve en lui du pain, la soif trouve de l'eau, les morts recouvrent la vie, les malades retrouvent la santé, les pécheurs la rémission de leurs péchés.

X. *Levez-vous, emportez votre lit (D) et marchez.* (Ibid. v, 8.)

Il dit d'abord : *Levez-vous*, c'est-à-dire, secouez-vous, débarrassez-vous de votre mal ; prenez ensuite la

force de la foi. Exercez d'abord vos forces sur ce grabat qui vous portait, et sur cette litière de bois, apprenez à vous porter vous-même, à porter ce qui vous a soutenu si longtemps.

Le Sauveur lui ordonna de charger sur ses épaules cette litière de bois dont il est parlé au Cantique des Cantiques. *Le roi Salomon s'est fait une litière de bois du Liban. Il en a fait les colonnes d'argent et le fond d'or, le siège est couvert de pourpre ; l'intérieur est tout garni de pierreries.* (Cant. III, 9, 10.)

Dans cet épithalame, modèle de sagesse et de prudence, se trouvent tous les symboles de la Passion du Sauveur. Car dans la lecture de ce livre n'allez pas, à l'exemple de beaucoup d'autres, vous attacher au sens matériel des paroles et vous imaginer que ce cantique soit le fruit d'une imagination échauffée par la volupté. Oui, c'est un épithalame dicté par la sagesse et la modestie (E). Au reste, si vous ne pouvez encore vous élever à la sublimité de ce livre, arrêtez-vous à celui des Proverbes, et, d'échelons en échelons, vous parviendrez à l'intelligence du premier.

La sagesse s'est bâti une maison. (Ici, la sagesse emprunte la figure d'une femme.) *Elle a envoyé ses serviteurs.* (Prov. IX, 1, 2.) L'Esprit-Saint lui fait dire ailleurs : *Aimez-la, elle sera notre sauvegarde.* (Ibid. IV, 6.) Ce n'est pas ici d'un amour profane ou charnel qu'il veut parler, mais c'est de cet amour de la sagesse qui exclut toute affection déréglée. Car l'une est incompatible avec l'autre. La sagesse ne produit point de passions tumultueuses, mais des pensées mâres et

réfléchies. Ils sont devenus comme des chevaux, dit le Prophète, *qui hennissent après les cavales.* (Jérém. v, 8.) Et cette fougue est irrationnelle.

Ainsi donc si vous rencontrez dans ce livre des idées, des expressions qui ne semblent appartenir qu'à un nouvel époux, à une jeune mariée, dégagez vos sens de ces images charnelles, ne laissez pas ramper votre imagination, dépouillez-la de toutes affections terrestres. Exercez-vous à secouer de votre cœur tout ce qui en est indigne, pour le transporter vers des objets plus nobles et plus relevés.

XI. Méditez donc ces sublimes et divins cantiques, et dans leur profonde sagesse vous y découvrirez bientôt les augustes mystères de la Passion du Sauveur. Car dans le récit que le poète fait des circonstances, vous remarquerez surtout l'indication des lieux où les scènes s'accompliront. *Il est entré dans le Jardin.* (v, 4.) De quel jardin est-il ici question? — De celui où il fut enseveli. Souvenez-vous des aromates qui le suivirent au tombeau. *J'ai recueilli ma myrrhe avec mes aromates.* (F). (Ibid.) Car c'est ainsi que fut accomplie l'économie du salut.

Le même esprit prophétique vous le montre encore à Emmaüs après sa résurrection, mangeant avec ses disciples un rayon de miel, vous retrouvez cette circonstance dans ces paroles : *J'ai mangé mon pain avec mon miel.* (v, 4. Sept.) Dans ce même cantique vous reconnaîtrez le vin mêlé de miel dont ses bourreaux l'abreuvent (Marc. xv, 23) lorsqu'il dit : *Je vous donnerai un breuvage de vin aromatisé.* (Cant. viii, 2.) Ailleurs il

fait encore mention des parfums versés sur sa tête. *Pendant que le Roi était à table avec ses amis, le nard que je versai sur lui répandit la bonne odeur.* (Ibid. I, 44.) Qui est-ce qui ne se rappelle pas ici le vase d'albâtre rempli d'un nard précieux qu'une femme vint rompre et répandre sur la tête du Sauveur qui était à table chez Simon le Lépreux? (Marc. XIV, 3.)

Il est également facile de reconnaître le mystère de la croix dans ces paroles : *Le Roi Salomon s'est fait une litière du bois du Liban, dont les colonnes étaient d'argent.* (Cant. III, 10.) Ce fut en effet l'argent et la trahison qui furent le principe de la croix. Car de même qu'un palais richement décoré, où l'or brille sur les plafonds, est porté sur des colonnes; de même aussi l'argent fut le principe et du crucifiement et de la résurrection du Sauveur. Car, si Judas n'eût pas livré son Maître pour de l'argent, il n'eût jamais été crucifié. C'est donc l'argent, comme principe de la Passion, qui en a fait les colonnes.

XII. *Son siège était couvert de pourpre.* (Cant. III, 10.) Voilà le manteau de pourpre dont les Juifs le revêtirent par dérision. (Matth. XXVII, 28.) Ils l'adorèrent par raillerie, mais le fait n'en était pas moins prophétique. Car il était Roi, et quoiqu'ils le fissent par dérision, ils le reconnurent néanmoins comme tel, et c'est comme Roi qu'il fut revêtu des insignes de la Majesté royale. Et quoique sa couronne fût d'épines, elle n'en était pas moins une couronne. Ce furent des soldats qui la lui imposèrent; car ce sont les armées qui proclament les rois.

L'intérieur de son siège était semé de pierres précieuses (G). Or, tous ceux qui sont versés dans l'histoire évangélique n'ignorent pas que le palais de Pilate était décoré d'une *lithostrote* (mosaïque) qu'on appelait *Gab-batha* (H).

XIII. Pardonnez-moi cette digression, je reviens au grabat de ce paralytique qui m'a fourni l'occasion de vous parler de la litière de Salomon.

Jésus lui dit donc : *Levez-vous, prenez votre lit et marchez*. Si la maladie avait été longue, le remède fut prompt ; si la paralysie avait duré tant d'années, la restauration des nerfs fut expéditive. Car c'était lui-même qui les avait formés ; c'était Jésus lui-même qui avait employé efficacement divers remèdes contre la cécité, qui avait trouvé contre cette infirmité dans la boue un remède infaillible ; quoique certainement avec de la boue on ne pût que clore et fermer des yeux d'ailleurs très-sains. C'était donc Jésus qui, avec de la boue, avait rendu la vue aux aveugles, qui déjà avait, sur beaucoup d'autres, exercé sa puissance curative avec d'autres moyens. Mais ici sur le paralytique il n'en emploie pas d'autres que celui de la parole : *Levez-vous, prenez votre lit et marchez*.

De quelle stupeur, pensez-vous, ne dûrent pas être saisis les assistants à la vue d'un fait si évidemment prodigieux ! Vous croyez peut-être que leur obstination fut vaincue ? Détrompez-vous, leur incrédulité fut encore plus prodigieuse que la guérison dont ils venaient d'être témoins ; car si, à la voix de Jésus, on vit une maladie invétérée disparaître tout à coup, on vit alors

le long endurcissement des Juifs se raidir encore contre la voix de Dieu et les prodiges qu'il opérât. (Joh. v, 40.) Pourquoi leur aveuglement fut-il incurable? C'est qu'ils ne voulurent pas être guéris.

XIV. Car, si ce qu'ils avaient vu était prodigieux et de nature à les stupéfier, ils devaient nécessairement tomber aux genoux de ce médecin spirituel et corporel. Mais il n'en fut pas ainsi. Ils murmurèrent au contraire, et c'est d'eux, c'est de leurs descendants, c'est de la postérité de ces incorrigibles détracteurs des œuvres de la Providence, qui ne voient que le mal où est le bien; c'est d'eux que le Prophète a dit : *Malheur à ceux qui disent que le mal est bien, et que le bien est mal; qui donnent aux ténèbres le nom de lumière, et à la lumière celui de ténèbres; qui font passer pour doux ce qui est amer, et pour amer ce qui est doux!* (Isaï. v, 20.)

C'était à dessein prémédité que Jésus avait choisi le jour du Sabbat pour opérer ce miracle. C'était pour convaincre ces hommes obstinés de ce que permettait, de ce que prohibait la loi du Sabbat. A des raisonnements on oppose des raisonnements; mais contre des actes palpables, contre des faits matériels et sensibles, toutes arguties sont inutiles. C'est pourquoi le Sauveur opéra le jour même du Sabbat, et nous apprend ainsi à ne point argumenter ni disputer avec des hommes opiniâtres, mais à subjuguier par nos œuvres ceux à qui il reste des yeux pour voir.

XV. Ces Juifs obstinés dirent au paralytique : *C'est aujourd'hui jour de repos, il ne vous est pas permis d'emporter votre lit.* (Joh. v, 40.) Devant qui disaient-

ils cela ? en face du législateur même. C'est en sa présence qu'un Juif est assez téméraire pour dire : *Il ne vous est pas permis*. Ah ! Seigneur, placez au-dessus d'eux un législateur (Ps. IX, 24) disait autrefois le Roi-Prophète en parlant du Sauveur. Mais celui auquel il s'adressait, aussi sain de l'esprit que du corps, inspiré par la Sagesse elle-même, sans aller consulter un savant, leur fit une réponse péremptoire : « Vous savez
 « tous, leur dit-il, combien ma maladie a été longue,
 « depuis combien d'années je suis gisant sur ce grabat ;
 « vous connaissez tous la misère avec laquelle j'ai lutté
 « pendant tant d'années, sans secours quelconque.
 « Aucun de vous n'a eu pitié de moi, aucun n'a daigné me soulever, pour me jeter dans la piscine et me
 « faire recouvrer la santé. Et voilà que vous, qui jusqu'ici ne m'avez pas regardé, prenez la fantaisie de
 « m'imposer des lois ; et c'est vous qui me dites : *Il ne vous est pas permis d'emporter votre lit*. Au reste,
 « voici en deux mots ma réponse : *Celui qui m'a guéri m'a dit*. (Ibid.) Si vous n'avez aucune considération
 « pour ma personne, taisez-vous au moins en face du
 « prodige dont je suis l'objet. Ce n'est pas avec des
 « fomentations, avec des moyens pharmaceutiques qu'il
 « m'a secouru. Il n'a dit qu'un mot, et ce mot a eu
 « aussitôt son effet. Il m'a donné des ordres, et j'obéis ;
 « j'obéis à celui qui donne à ses paroles, à ses ordres
 « des effets salutaires. Car je conviens que, si ses ordres
 « n'eussent eu aucune efficacité sur mon corps,
 « ils n'en eussent point eu sur mon esprit ; mais, puisqu'à sa voix une longue et pénible maladie a dis-

« paru , je dois également obéir à cette même voix qui
« m'a dit : *Prenez votre lit.* »

XVI. Cet heureux mortel ne connaissait point son bienfaiteur. Ici Jésus-Christ nous offre un exemple frappant du soin que nous devons apporter à fuir les occasions de la vaine gloire. Car , à peine eut-il opéré cette cure miraculeuse , qu'il s'échappa du milieu de la foule pour se soustraire aux acclamations de la multitude. Mais nous , que faisons-nous ? — Tout le contraire. Car , si quelquefois il nous arrive que la Providence daigne , dans nos songes (I) , soulever à notre esprit une portion du voile qui couvre l'avenir ; si Dieu , dans l'imposition des mains sur les malades (K) , seconde nos vœux , si dans nos exorcismes nous mettons en fuite les démons , loin de tenir secrets ces actes de la toute-puissance divine , nous nous hâtons , au contraire , de les divulguer , sans attendre qu'on nous interroge. Mais Jésus nous apprend par la conduite qu'il tient en cette occasion à ne point parler de nos œuvres. Il se retira pour n'être pas reconnu. Sa retraite , comme sa présence , est toujours opportune. Il se retire pour laisser parler tout seul le miracle qu'il venait d'opérer. Puis , lorsque la foule s'est dissipée , il reparait pour compléter son œuvre et ajouter un préservatif spirituel à la guérison corporelle qu'il avait effectuée. Il se retrouve en face de celui qui venait d'être l'objet de sa toute-puissante bonté , pour lui adresser ces paroles salutaires : *Voilà que vous êtes guéri , ne péchez plus.* (Joh. v , 44.)

XVII. Ce suprême médecin n'est point uniforme dans

sa méthode de traitement. Tantôt il guérit d'abord l'âme, puis ensuite le corps; tantôt, au contraire, c'est le corps qu'il guérit, pour ensuite purifier l'âme.

Ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis. (Ibid.) C'est à un seul homme qu'il s'adresse ici, et c'est à nous tous qu'il parle, et nous apprend à ne point imputer à Dieu les maladies, les chagrins, les calamités qui nous surviennent; à ne pas dire, lorsque nous sommes tentés, que c'est Dieu qui nous tente. Car, *de même que Dieu ne peut être porté au mal, de même il n'y porte personne.* (Jac. I, 13.) Mais chacun de nous *est pris dans ses iniquités* (Prov. v, 22) et se trouve flagellé. Voilà le sens de ces mots: *Allez, ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.* Saisissez bien ces paroles; retenez-les, vous tous qui m'écoutez. Que celui d'entre vous qui s'est abandonné aux désordres de l'impureté, se hâte de faire divorce avec des habitudes pernicieuses; que celui qui a donné accès dans son cœur à l'avarice, s'empresse d'ouvrir une large porte à l'aumône. Et vous qui possédez et retenez le bien d'autrui, comprenez ce que veulent dire ces paroles: *Ne péchez plus.*

Dieu, sans doute, oublie très-facilement nos offenses journalières; sa miséricorde est immense, mais gardez-vous d'en abuser et de n'en pas faire un sujet de mépris, et de faire de sa patience et de sa longanimité un motif pour vous abandonner avec sécurité au péché.

Pour travailler efficacement à l'extinction de vos passions charnelles, dites d'abord, comme on vient de le lire très-à-propos dans l'Épître de l'Apôtre: *Car, lors-*

que nous vivions dans la chair, les passions criminelles qui étaient excitées par la loi agissaient dans nos membres, et leur faisaient produire des fruits pour la mort. (Rom. VII, 5.) Or, si l'Apôtre dit : *Dans la chair, il n'entend pas parler ici de cette chair qui enveloppe nos os, mais des actes qu'elle nous suggère; puisqu'il était encore lui-même dans cette enveloppe charnelle lorsqu'il disait : Quand nous vivions dans la chair.*

De même que Dieu avait dit aux approches du déluge : *Mon esprit ne demeurera pas toujours avec l'homme, parce qu'il n'est que chair* (Gen. VI, 3) c'est-à-dire avec l'esprit de l'homme qui s'est tourné vers la chair, de même l'Apôtre nous dit ici : *Lorsque nous vivions dans la chair.*

XVIII. Hâtons-nous donc de secouer le joug de la chair et ses entraves; et, puisque nous sommes condamnés à vivre dans une enveloppe matérielle (2 Cor. X, 2, 3) ne nous laissons pas conduire par elle. Car l'Apôtre ne prétend pas que, pour éviter le mal, nous dussions faire un divorce absolu avec le monde, mais il entend que nous réduisions en servitude cette chair, et que nous ne nous laissions pas subjuguier par elle. Loin d'obéir, sachons commander; donnons à ce corps ce qui lui est dû, c'est-à-dire une nourriture modérée, et ne nous laissons dominer ni emporter par sa voracité. Imposons un frein à cet estomac toujours rebelle, de manière à enchaîner les passions qui ont leur siège dans les régions inférieures. En un mot, il faut que l'âme soit maîtresse de son corps et l'affranchisse de toutes les voluptés charnelles.

Ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis. Ces paroles s'adressent à nous tous, à chacun de nous en particulier. Plût à Dieu qu'elles trouvassent accès dans toutes les oreilles ! car toutes ne sont pas fidèles à transmettre à la pensée, à l'intelligence la parole qui leur a été confiée. C'est pourquoi le Sauveur disait : *Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.* (Matth. XI, 15.) Il parlait cependant à des hommes qui n'étaient pas dépourvus de la faculté matérielle d'entendre.

XIX. Que tout homme prête donc une oreille attentive aux paroles du Sauveur, et s'abstienne de tout péché. Hâtons-nous de recourir à la source des miséricordes. Dans nos maladies corporelles invoquons le secours du suprême médecin ; dans nos afflictions, nos peines spirituelles, jetons-nous dans les bras du consolateur par excellence. Avons-nous faim, demandons-lui notre pain ; si la mort nous menace de ses voiles, espérons en la résurrection ; si nous avons vieilli dans l'ignorance, demandons la sagesse à la Sagesse elle-même.

XX. Mais je m'aperçois que l'importance de mon sujet m'a entraîné trop loin, et que peut-être nous vous avons privés de l'instruction de notre premier Pasteur. Il est temps que nous prêtions l'oreille à des paroles d'un plus grand poids, afin que mettant à profit ses sublimes leçons, nous rendions à Dieu dans nos œuvres la gloire qui lui est due maintenant, toujours et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

NOTES SUR L'HOMÉLIE DU PARALYTIQUE.

(A) pag. 399. — *Il y avait à Jérusalem, près le marché aux moutons, un bassin.*

Nous lisons dans le grec : *Ἐστὶ δὲ ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις ἐπὶ τῆ προβατικῆ (supplé ἀγορᾶ) κολυμβήθρα. Est autem in Hierosolymis prope ovile (forum) lavacrum (sive natatorium).* Ces bains s'appelaient en hébreu : Beth-ezda, *maison de miséricorde.*

Le mot *Probatica*, qu'on lit dans la Vulgate, est un dérivé de *probaton*, qui signifie *mouton*, qui se traduit par *ovilis*. Le mot *kolumbêthra* est, non pas un réservoir à poissons, comme le mot *piscine* par son étymologie semble l'indiquer, mais un réservoir d'eau propre à se baigner, à nager. *Kolumbaô* signifie *nager*.

Voici la description qu'en fait l'auteur de l'Itinéraire à Jérusalem, l'an 333 : « Dans l'intérieur de la ville sont deux bassins qui ont cinq « portiques qu'on appelle *Bethsaida*. Ces bassins contiennent une « eau trouble couleur d'écarlate. » *Interiùs civitatis sunt piscinæ gemellares quinque porticus habentes, quæ appellantur Bethsaida : aquam habent eæ piscinæ in modum coccini turbatam.*

(Note du Traducteur.)

(B) pag. 401. — *Ils reconnaissent celui que les Prophètes avaient signalé.*

Un des principaux caractères de l'avènement du Messie, indiqué par les Prophètes, était que les aveugles seraient éclairés, que l'ouïe serait rendue aux sourds. *Et audient in die illâ surdi verba libri, et de tenebris et caligine oculi cæcorum videbunt.* (Isai. xxix, 18.)

Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum aperientur.
(Id. xxxv, 5.) *Surdi, audite, et cæci, intuemini ad videndum. Quis cæcus, nisi servus meus? Et surdus, nisi ad quem nuntios meos misi? Quis cæcus, nisi qui venundatus est? Et quis cæcus, nisi servus Domini?* (Ibid. xlii, 18, 19.)

Rapportez à Jean, dit le Sauveur à ses envoyés, ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les sourds recouvrent l'ouïe. (Matth. xi, 5.)

(C) pag. 405. — *Mais ne regardez pas ici celui qui tombe sous vos sens.*

Voyez la note S, xi^e Catéch., tom. 1, p. 371.

(D) pag. 405. — *Emportez votre lit.*

On peut lire dans ces mots : *Tolle grabatum tuum*, une injonction faite au pécheur de se rendre maître de lui-même et de ses affections qui l'ont jusqu'alors perdu de ses facultés rationnelles, ou mieux encore, dire avec S. Maxime de Turin, que notre âme longtemps assujettie à la chair, longtemps esclave de la matière, doit briser ses chaînes et porter son corps, comme un fardeau utile à la vérité, après s'en être mollement et inutilement laissé porter pendant longtemps. (Homil. 1.)

(Note du Traducteur.)

(E) pag. 406. — *C'est un épithalame dicté par la sagesse et la modestie.*

Théodoret dans sa préface sur le *Cantique des cantiques*, adresse de vifs reproches à ceux qui ne voulaient voir dans ce livre mystérieux que l'exaltation de l'amour purement profane. On croit que Cyrille veut par ces mots : *beaucoup de gens*, désigner Théodore de Mopsueste qui débita sur ce livre des impiétés qu'on trouve dans le V^e concile. (*Collat.* iv, *Excerptis* 68, 69, etc.) Cet hérésiarque avait eu des prédécesseurs dont on retrouve les noms dans Philastre. (Héres. 83.) Les Anabaptistes le rejettent du canon, comme dangereux pour les mœurs. Les Juifs en avaient défendu la lecture avant l'âge de 30 ans. (Origène et Théodoret, *Præfat. in Cant.*; S. Jérôme, *Præfat. in Ezech.*)

D'autres, le regardant comme un poëme destiné à être chanté dans les noces, ont cru y distinguer sept parties qui répondent aux sept jours que dureraient les noces des anciens. Cela a été le sentiment de Bossuet, dans son commentaire sur ce livre, et celui de Lowth. (*De sacra Poësi, Hebr. prælect.*, 30, 31.)

Des Protestants, tels que Bèze, Castalion, Grotius, des impies tels que Voltaire, ont fait sur ce cantique, les uns des traductions trop libres, et les autres des commentaires licencieux. Ils ont tous été puissamment réfutés par Michaelis, savant orientaliste, dans ses notes sur Lowth. Il soutient et prouve que l'objet du cantique de Salomon n'est de peindre, ni l'amour licencieux de deux personnes libres, ni celui de deux époux jeunes au moment de leurs noces, mais celui très-chaste de deux époux déjà unis depuis longtemps. Cette idée qui contraste avec nos mœurs est très-analogue à celle des Orientaux, dont il donne des détails aussi exacts que curieux. Ce judicieux critique prouve ce qu'il avance par des exemples. Sur le témoignage du voyageur Chardin, il cite un poëte asiatique, très-grave d'ailleurs, qui a traité les plus sublimes matières de la théologie affective sous le voile de l'allégorie et dans un style qui paraîtrait être celui du libertinage.

Les docteurs Juifs ont vu dans ce poëme, sous l'emblème de l'union conjugale, l'alliance de Dieu avec la synagogue. Ezéchiël et d'autres Prophètes l'ont représenté de même, et c'est le sens qu'ont suivi les paraphrastes Chaldaïques.

Les Pères ont encore été mieux fondés à y découvrir l'alliance indissoluble de Jésus-Christ avec son Eglise, puisque c'est sous le nom d'Épouse que le Nouveau Testament se plaît à la représenter. (Matth. xxii, 2; xxi, 1; Apoc. xix, 7.)

Quant à l'ordre qu'indique S. Cyrille, que l'on doit observer dans la lecture des Livres saints, celui de ne passer à la lecture de ce livre qu'après avoir médité celui des Proverbes, c'est celui même qu'ont indiqué Origène (Homil. 1, *in Cant.* et tous les Pères qui l'ont suivi.

(*Note du Traducteur.*)

(F) pag. 407. — *J'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums.*

Ce n'est pas là le texte que cite S. Cyrille, car il dit : *Ελαθεν μύρον μου πλήρες. Sumpsit unguentum meum plenum.* Mais ne trouvant

nulle part ce texte dans la bible grecque, même dans celle de Morin, qui est une des plus exactes, j'ai pris dans le chapitre V le texte qui m'a paru avoir le plus d'analogie avec l'induction qu'en devait tirer S. Cyrille. Je crois que c'est une faute du copiste ou de mémoire de la part de l'auteur.

Peut-être aussi a-t-il voulu citer le verset cinquième : Ἐσάξεν δάκτυλοι μου σμύρναν πλήρη. *Stillaverunt digiti mei myrrham plenam.*

(G) pag. 409. — *L'intérieur était semé de pierres précieuses.*

Théodoret a lu : Τὸ μέσον αὐτοῦ ἐψαρολογήσεν. *Medium ejus calculis composuit.* Et la Vulgate n'a vu aucune pierre précieuse, et a lu : *Media charitate constravit.* (Voyez les notes de Nobilius, bible de Morin.) S. Cyrille fait ici allusion au pavé mosaïque, *Lithostrote*, dont était orné le prétoire de Pilate, selon l'usage des Grecs et des Romains. Il faut recourir à la bible des Septante pour trouver le sens allégorique et prophétique que donne à ce verset S. Cyrille.

(H) pag. 409. — *Qu'on appelait Gabbatha.*

Ce mot signifie en hébreu : élévation. Le Prétoire était un lieu élevé, orné d'un portique décoré d'une mosaïque.

(I) pag. 412. — *S'il vous arrive que la Providence daigne dans ses songes.*

Dans les premiers siècles de l'Eglise, Dieu se plaisait souvent à faire connaître à de saints personnages sa volonté dans des songes, ou à les instruire d'événements futurs, que lui seul pouvait prévoir. Nous en avons des exemples incontestables dans S. Polycarpe, S. Cyprien, Ste Perpétue, Ste None. (Voy. Grégor. Nazianz. Orat. xix.) Le poète Prudence, dans son hymne, *Ante somnum*, a dit :

Nunc splendor intererat

Qui dat futura nosse. (12^e stroph. vers. 43.)

Quem rara culpa merum

Non polluit frequenter,

Hunc lux serena vibrans

Res edocet latentes. (14^e strophe.)

L'Écriture nous parle de songes très-réels, tels que ceux d'Abimelech, de Jacob, de Laban, de Joseph, de Pharaon, de Salomon, de Nabuchodonosor, de Daniel, de Judas Machabée, de Joseph, époux de la Ste Vierge. Dieu, sans doute, est le maître d'instruire les hommes comme il lui platt, ou par lui-même ou par ses Anges, ou par des causes naturelles dont il dirige le cours; et quand il le fait, il a soin d'y joindre des motifs de persuasion incontestables. Mais par cette conduite il n'a point autorisé la confiance aux songes en général. Dans le Lévitique (xix, 26) Deutéronome (xviii, 10) il défendit aux Israélites d'observer *les songes*. Cette superstition est reprochée à l'impie Manassès (2 Paral. xxxiii, 6); l'Écclésiaste dit que les songes peuvent causer de grands chagrins (v, 2); et suivant l'Écclésiastique ils sont une source d'erreurs pour plusieurs (xxxiv, 7); Isaïe accuse les faux Prophètes de désirer des songes (lvi, 10); Jérémie les tourne en ridicule, (xxiii, 25, 27; xxxix, 8.)

Toute erreur, avons-nous dit souvent, a la vérité pour base. Le Prince des ténèbres en a pris l'occasion de répandre parmi les hommes des torrents de superstitions. De là cette nuée de Chaldéens qui inondèrent les cours d'Égypte, d'Asie, et même de Rome, qui, sous le nom d'*Onetrocrites*, se donnaient pour savants dans l'art d'expliquer les songes. Ce fut une des plaies de l'humanité que le Christianisme eut le plus de peine à guérir, comme nous le voyons dans un concile tenu à Paris en 866.

(Note du Traducteur.)

(K) pag. 412. — *Si Dieu dans l'imposition des mains sur les malades, etc.*

Quant à l'efficacité de l'imposition des mains dans la guérison des maladies, nous en trouvons de nombreux témoignages dans les vies des Saints, et dans l'histoire de l'Église. S. Cyrille fait souvent mention du pouvoir énergique du signe de la croix et de l'invocation du nom de Jésus dans les exorcismes et les cures de maladies extraordinaires. (Catéch. xiii, 40; x, 13.)

On ne peut disconvenir que les exorcismes n'aient été en usage dans les fausses religions comme dans la vraie.

Toutes les nations, tous les peuples, même les philosophes, ont cru

toujours et dans tous les temps que l'univers était peuplé de bons et de mauvais génies, comme nous croyons aux Anges bons et mauvais.

Sur cette vérité essentiellement universelle ou catholique, s'est greffée une erreur, celle de croire que tout le bien et le mal qui arrivait à l'homme était l'ouvrage immédiat de ces créatures invisibles. Conséquemment on a regardé les maladies, surtout les plus cruelles, et qui déconcertaient la médecine, comme un effet de la colère et de la malice des génies malfaisants. Tantôt on les a adorés, ou on leur a fait des sacrifices pour les apaiser, se les rendre propices, et, comme dit Lucrèce, *la crainte en fit des Dieux*. Tantôt on a imaginé que l'on pouvait les mettre en fuite par des odeurs, des fumigations, par des noms, des paroles qui les épouvantaient, par la musique, par des enchantements et des amulettes.

Les Mages, les Brames, les Egyptiens, les disciples de Pythagore, de Platon, les Celse, les Jamblique, les Plotin, les Apulée, tous philosophes, étaient persuadés, comme le sont encore aujourd'hui les Païens, Indiens, Chinois, Japonais, etc., que les vices et les mauvais penchants, les mœurs corrompues des hommes, étaient le résultat de l'action immédiate des démons sur l'homme.

Les Juifs étaient dans la même croyance, témoin les livres de Job et de Tobie. Josèphe nous apprend qu'ils attribuaient à Salomon les formules d'exorcismes dont ils se servaient.

Loin de corriger l'opinion des Juifs qui attribuaient au démon certaines maladies, Jésus-Christ, le divin maître, l'a confirmée en parlant d'une femme courbée depuis 18 ans, qui avait été liée par Satan (Luc. XIII, 16); d'un maniaque possédé d'une légion de démons (VIII, 30); c'est au démon qu'il attribue la stérilité de la parole de Dieu (Ibid. VIII, 14) l'incrédulité des Juifs (Marc. VI, 6) la trahison de Judas. Non-seulement il chassait les démons des corps des possédés, mais il donna ce pouvoir à ses disciples. De là vient la recommandation que fait S. Jacques (V, 14) de prier *sur* les malades. Et ce mot, *sur*, a toujours été interprété par l'imposition des mains. (Voy. t. I, note D, p. 127; tom. II, R. p. 205; tom. II, V, p. 206, X, p. 207.)

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SUR LA LETTRE A L'EMPEREUR CONSTANCE.

DES DIVERSES CROIX QUI ONT PARU DANS LE CIEL DEPUIS
LA CROIX DE CONSTANTIN JUSQU'À CELLE DE MIGNÉ.

I. Le commencement de l'épiscopat de S. Cyrille fut signalé par une croix miraculeuse qui parut dans le ciel le 7 mai 351, vers les neuf heures du matin. Elle s'étendait depuis le Calvaire jusqu'au mont des Oliviers, dans un espace de quinze stades ou trois quarts de lieues. La largeur était proportionnée à la longueur. Ce phénomène dura plusieurs heures.

L'empereur Constance était alors dans la Pannonie (Hongrie) à la tête de son armée, sur le point de livrer bataille à son ennemi Magnence, qui ne lui disputait l'empire que pour relever les autels du paganisme. Cette croix se manifesta à lui et à son armée à la même heure, au même jour qu'à Jérusalem. Elle fut également visible à Antioche, au moment où Gallus faisait son entrée dans cette ville.

Constance reçut des diverses parties de l'empire des relations qui attestaient ce prodige; c'est au nombre de ces relations, qu'il faut compter la lettre de S. Cyrille à cet empereur que nous rapportons ici.

II. Cette lettre parut imprimée pour la première fois,

mais en latin seulement, à la suite des catéchèses que publia Grodécus. Le texte grec parut plus tard en 1600 à Ingolstad, dans l'ouvrage de Gretzer (*De Cruce*) t. II, in-4°, avec la version latine de Grodécus. Mais ce savant jésuite n'indiqua pas le manuscrit où il l'avait puisé. Huit ans après Prévost la reproduisit en grec avec la traduction latine de Gretzer, qui différait très-peu de celle de Grodécus. On la retrouve à la suite de l'édition de 1631.

Enfin Milles la publia dans son édition d'Oxford avec des variantes marginales que lui présentaient les manuscrits de Roé et de Casaubon.

Quant à nous, nous suivons ici le texte grec de l'édition du père Toutté, comme nous l'avons fait pour les catéchèses. Nous accompagnerons notre traduction de quelques notes, laissant de côté toutes les questions de critique purement grammaticale.

III. Tout le monde sait que lors de l'apparition de la croix de Migné (le 17 décembre 1826) qui eut plusieurs milliers de témoins, ce prodige ne manqua pas de rencontrer une multitude d'audacieux incrédules qui d'abord en nièrent effrontément la réalité, qui ensuite subjugués par d'innombrables et irrésistibles témoignages, essayèrent de persuader aux lecteurs de gazette que ce phénomène n'était autre chose qu'une jonglerie du *parti prêtre*, un effet tout naturel de catoptrique. Mais on sommait ces savants physiciens de se mettre à l'œuvre, et de donner à nous et à leurs adeptes un pareil spectacle. Ils crurent alors se tirer d'embarras en donnant le nom de météores à cette apparition d'un ordre incontestablement surnaturel, et de lui assigner pour cause les

émanations vaporeuses de la terre qui *mirouettent* dans l'atmosphère.

IV. La croix, ce signe consolateur des chrétiens, fut toujours un objet d'horreur pour les méchants, pour les démons et leurs suppôts. Toujours elle leur causa des vertiges inexplicables et des accès de délire incroyables. Tel fut encore l'effet que produisit sur l'impiété du XIX siècle le miracle de la croix de Migné. Car il est prédit que la croix sera jusqu'à la fin des temps un signe de contradiction. *Signum cui contradicetur.* (Luc. II, 34.)

V. Nous avons vu dans le cours de cet ouvrage avec quelle haine et quelle délirante mauvaise foi le protestantisme s'est acharné à déchirer des pages de ces immortelles catéchèses. Partout où il a rencontré la condamnation de ses doctrines perverses, partout aussi il n'a vu que supposition, falsification, interpollation ; il n'y avait à ses yeux de pur et d'intact que ce qui était indifférent ou étranger à ses dogmes infernaux.

Si Eusèbe de Césarée raconte au monde chrétien présent et futur le miracle de la croix lumineuse qui apparut à Constantin ; s'il décrit le *Labarum*, le triomphe qui en fut la suite ; s'il appelle en témoignage la statue de cet empereur tenant en main cet étendard de sa victoire (1), statue placée au milieu de Rome païenne ; si Constantin lui-même vient rendre témoignage à la vérité de ce miracle au milieu d'une assemblée générale de tous les Evêques du monde chrétien ; si quinze siècles ont mis avec tous les contemporains ce fait au nombre

(1) Voyez la note D, page 441.

des vérités les plus incontestables ; si les monuments publics de l'antiquité épars sur le sol chrétien ; si les médailles entassées dans les cabinets des curieux concourent à l'envi pour attester le récit d'Eusèbe ; qu'est-ce que cela prouve ? vous répondent froidement ces hommes qui ont juré de protester contre toutes vérités. Ils vous diront avec le stoïcien Balbus : *Tout cela se dit, tout cela se croit ; et tout cela sont des contes pleins de futilités et de sottises* (1). Et pour l'honneur, vous diront-ils , de l'humanité , ils s'empresseront d'arracher toutes les pages de l'histoire qui mettent au jour leurs détestables délires.

VI. Si la Religion découvre dans ses archives l'histoire authentique de l'apparition d'une croix à Jérusalem écrite par un prince de l'Eglise au plus puissant monarque, aussitôt le père du mensonge se hâtera de mettre en mouvement ses suppôts. Rivet et ses confrères se liguèrent pour prouver au monde chrétien que Cyrille n'est qu'un radoteur, que son histoire n'est qu'un conte de vieille femme, ou tout au moins une rapsodie monachale intercalée dans ses Oeuvres. Apportez-leur en preuve la chronique de S. Jérôme, les discours de S. Epiphane évêque de Chypre, l'histoire de Philostorge, (lib. III, cap. 26) celle de Socrate (lib. II) celle de Sozomène (lib. IV, 3) les fastes consulaires d'Idatius (*Aera* 389) la chronique d'Alexandrie de l'an du monde 5859, et de l'ère chrétienne 351, Paul d'Aquilée,

(1) *Hæc dicuntur et creduntur stultissimè, et plena sunt insulsi-tatis summæque levitatis.* (Cic. de Nat. Deorum, lib. II, n. 28.)

Théophane , Cedrenus, Michel Glycas, Nicéphore Calliste , le typique de S. Sabas , enfin le ménologue ou calendrier de l'Eglise grecque (1); qu'est-ce que cela prouve? Que toujours le monde entier a été en proie à la plus sotte crédulité, et qu'il était temps que le XVIII^e siècle vint l'éclairer, réformer l'histoire, n'admettre pour vrai que ce que la sagesse philosophique aura jugé tel. Laissez ces écrivains réformateurs mettre la main à l'œuvre, et bientôt ils feront un *auto-da-fé* de vos archives et de vos annales.

VII. D'où vient cette *staurophobie* ou cette horreur que les méchants ont toujours eue pour la croix? C'est qu'elle est le signe de notre rédemption; c'est qu'elle a triomphé, triomphé encore et triomphera jusqu'à la fin des siècles sur l'enfer et ses suppôts. De même que les animaux ont l'instinct de leur conservation, Satan a aussi le sien. Sa haine pour la croix ne date pas du christianisme seulement. Elle est bien antérieure; prévoyant sans doute que ce signe serait un jour une barrière insurmontable entre les hommes et lui, il en avait fait, en les soumettant à son culte, un objet d'infamie à leurs yeux, pour les prévenir, les tenir en garde, leur en inspirer une profonde aversion; il avait fait de ce signe qui devait être un jour si auguste, si vénéré, le supplice des plus infâmes criminels, *servile supplicium* chez toutes les nations soumises à son culte, chez les Syriens, les Egyptiens, les Africains, les Grecs, les Romains, et

(1) Cette Eglise, dans son office de *l'Invention de la sainte Croix*, le 16 des calendes de juin, fait mémoire de *l'apparition de la croix* à Jérusalem.

chez les Juifs. Aujourd'hui c'est encore au Japon le supplice le plus infâme que celui de la croix. C'est avec le *Thau* des Samaritains et des Coptes, ou le signe de la croix T (1), qu'on condamnait à mort. Cette lettre, en raison de sa forme, était un des plus sinistres augures.

VIII. Pour que les hommes ne perdièrent pas le souvenir que la croix sera un jour l'étendard sous lequel Jésus apparaîtra pour juger tous les hommes, mettre un terme aux misères de la vie, punir éternellement les méchants, récompenser dans l'éternité les bons, clouer et sceller à jamais les portes de l'enfer, Dieu a daigné de temps en temps leur donner des signes de sa providence sur eux pour les soutenir dans leur foi, les consoler dans leurs afflictions, en leur montrant celui de leur rédemption.

IX. Il y avait trois siècles que la terre détremée du sang de ses enfants, appelait à grands cris la justice divine sur les bourreaux qui la désolaient. Deux hommes se disputent l'empire. Dans cette sanglante querelle à laquelle le christianisme est fort peu intéressé, Jésus-Christ lui-même intervient; son étendard paraît; la scène change; deux armées formidables vont en apparence se heurter pour conquérir l'une sur l'autre l'empire du monde; mais dans la réalité c'est le Christ qui veut combattre et terrasser Jupiter Capitolin. « C'est sous l'étendard de la croix que Constantin triomphera

(1) Les chrétiens Egyptiens, Abyssins, Ethiopiens et les Coptes d'aujourd'hui ont toujours eu pour croix un T. De là vient que les religieux, dits *Antonins*, originaires d'Egypte, portaient une croix en forme de T sur leurs habits.

de Rome païenne. Alors la croix, naguère objet universel d'horreur et d'exécration, vient tout à coup sur le front des Césars commander aux peuples le respect et la vénération.

X. Un demi-siècle s'est-il à peine écoulé, que déjà les dieux du Capitole veulent prendre leur revanche. L'enfer suscite une nouvelle guerre civile. Un barbare sorti des forêts de la Germanie assassine son bienfaiteur et son maître, tue l'empereur Constant, revêt la pourpre impériale, et se rend maître de tout l'Occident. Un nouveau combat va se livrer entre le Ciel et Satan. L'Eglise rentrera-t-elle sous le fer homicide de ses bourreaux ? Magnence n'a pris les armes contre son souverain que pour ramener les peuples sous l'empire du démon. Il n'est qu'un instrument aveugle des puissances infernales. Déjà l'Orient frémit ; il croit entendre ces paroles du Prophète : *Ab aquilone pandetur malum super omnes habitatores terræ.* (Jer. I, 14.) Tous les chrétiens lèvent les yeux, tendent les bras vers le ciel, et demandent à grands cris aux puissances célestes un signe de protection : *Levez l'étendard sur Sion : Levate signum in Sion.* (Ibid. IV, 6.) Il ne se fera pas longtemps attendre.

XI. C'est le 7 mai 351 que cet étendard consolateur apparut sur Jérusalem, et sembla dire à toutes les nations chrétiennes : *Confortamini, filii Benjamin, in medio Jerusalem.* (Ibid. VI, 1.) Le chef de l'Eglise d'Orient se hâta d'en donner avis d'abord à l'empereur Constance, comme pour le fortifier lui et son armée, et le 28 septembre de la même année cet auguste signe de

notre rédemption reparut encore aux yeux de l'Empereur, au milieu de son camp, en face de ses ennemis, près de Murse dans la Pannonie (1). *Il fut, dit Philostorge, clairement aperçu par les deux armées; il jeta l'épouvante dans le cœur de Magnence et des siens, et inspira à Constance un courage invincible.* (Hist. Eccl. lib. III, cap. 26.)

XII. Quelques années s'écoulent, et un nouvel ennemi plus formidable encore que les précédents est lancé encore sur le globe pour faire la guerre à *Jésus le Galiléen*. L'Eglise, qui est déjà en proie à mille ennemis déguisés, va être encore livrée à un nouveau genre de persécution. Pour abattre les autels du Christ et relever ceux du paganisme, Julien ne marchera pas sur les traces des Néron et des Dioclétien. Il changera de plan; ce ne sera plus avec le fer et le feu qu'il combattra. C'est la philosophie, c'est la sagesse des enfers qui va armer ce nouveau champion contre la folie de la croix; c'est avec les armes du ridicule, du mépris, des outrages et des blasphèmes qu'il entrera en guerre ouverte avec le Galiléen.

Le Sauveur des hommes avait pleuré sur l'ingrate Jérusalem; il en avait prédit la ruine prochaine, et annoncé aux générations futures que jamais elle ne ressortirait de ses ruines, non plus que son temple. Donner un démenti à l'Homme-Dieu, à l'auteur de toute vérité, à la face du monde chrétien, quel triomphe pour un roi

(1) Aujourd'hui Esöch, ville de la basse Hongrie, sur la Drave, à cinq lieues de son embouchure dans le Danube. Cette ville est célèbre par son pont en bois, long de 8,565 pas géométriques, et de 8 de large. (Voy. la Géographie de Baudrand.)

philosophe ! Le monde entier est dans l'attente. Les Juifs, les Gentils, les hérétiques, sont dans la jubilation ; la victoire ne peut être indéfinie. « Rassurez-vous, chrétiens, disait alors le S. PC. de Jérusalem à son peuple, le ciel et la terre passeront, mais la parole de votre divin Maître ne passera pas. » Levez les yeux, voyez la croix, la voilà, elle brille sur vos têtes. Voyez-la au milieu de ce cercle lumineux. Elle a pris place au-dessus des astres comme un trophée de la victoire que le ciel va remporter sur ses ennemis.

A ce signe redoutable, la terre ouvre ses abîmes, lance d'épouvantables globes de feu ; tous les éléments entrent en convulsion pour venger la parole de Dieu et exterminer cette nuée d'audacieux sacrilèges. Des croix, oui des croix d'un inextinguible feu s'attachent sur les habits de ce peuple déicide, et forcent ces nouveaux Nadab et Abiud à reconnaître la puissance et la vengeance de Jésus crucifié (1).

(1) La croix dont nous parlons parut dans le ciel dans la même nuit où tous les Juifs travailleurs furent personnellement couverts de croix sur leurs habits. Voici les paroles de S. Grégoire de Nazianze : « Ce qu'il y eut de plus merveilleux et de plus éclatant, ce fut une lumière qui parut dans le ciel au milieu d'un vaste cercle ; et le nom et la figure de ce qui avait été, dans le principe, un objet de mépris et de dérision pour les impies se manifeste dans le ciel également à tous. » (Orat. v, in *Julia*, n. 4, pag. 150.)

Déjà la croix placée dans un cercle lumineux avait été pour Julien d'un sinistre augure. Le même S. Grégoire nous apprend que, se disposant à porter la guerre chez les Perses, il consulta les Dieux, qu'il interrogea les entrailles des victimes ; mais que tout à coup il pâlit et que toute la cohorte sacerdotale recula d'effroi. Que virent-ils donc ?

XIII. Lorsque le ciel veut appesantir sa main sur un peuple coupable, il est rare qu'il ne fasse pas entendre ses menaces longtemps d'avance, soit pour que les hommes, par un retour sincère vers lui, puissent encore détourner les fléaux suspendus sur leur tête, soit pour que les gens de bien puissent se préparer aux souffrances, à la mort même d'ailleurs inévitable. *Et erunt signa.*

« Ces signes précurseurs sont, dit S. Augustin, bien « moins des signes de sa colère que de sa miséricorde ; « voyez, quelqu'irrité qu'il soit, comme il retient son « bras vengeur (1). »

Une croix lumineuse qui parut dans le ciel du côté du nord, la 3^e année du règne de Constantin Copronyme en 744, fut le signe précurseur de cette épouvantable peste qui trois ans après fit de Constantinople un vaste cimetière. (*Cedrenus in compend. hist.*) Des croix ineffaçables d'un bleu céleste parurent tout à coup sur les vêtements de ces malheureux, et tel qui était marqué le matin, était mort le soir. (Théodore Stud., *Orat. in S. Platonem.*)

XIV. Or rappelons-nous ce qu'était ce Constantin Copronyme (2). C'était le chef, le fauteur de cette exé-

une croix placée dans un cercle lumineux. Heureusement que le Hiérophante ne se déconcerta pas. *Bon augure, s'écria-t-il, nous tenons tous les chrétiens cernés.* (*Orat. iv, n. 54.*)

(1) *Hoc non tam indignanter quàm misericorditer videtur admonere. Vide quomodo Deus etiam irascens temperat penam.* (In Exod. ix, 33.)

(2) Ainsi appelé parce qu'il fit ses ordures dans les fonts baptismaux pendant qu'on le baptisait.

crable secte, connue sous le nom d'*Iconoclastes* ou briseurs d'images, qui avait déclaré la guerre au Christ, qui exerçait sa rage sur les croix, les saintes reliques, les saintes images, sur les pieux solitaires. C'était ce Constantin qui brûlait, profanait les temples, abolissait les fêtes, rejetait le culte de Marie (1).

Ici nous ne ferons pas de réflexion. D'après ce tableau, il est aisé de comprendre ce que signifie l'apparition des croix, et ce qu'a présagé celle de Migné (2). Elle parut le 17 décembre 1826 à 5 heures du soir. Elle précéda de 3 ans 7 mois et quelques jours cette catastrophe qui tiendra une place à jamais mémorable dans les fastes de notre nation; dont le prélude fut la seconde expulsion des enfants d'Ignace, et dont les conséquences inévitables ont été pendant plusieurs années l'abattement des croix sur le sol français, le pillage, la profanation, la destruction de nos temples, la dispersion des pieux solitaires de la Meilleraie, les outrages faits aux ministres des autels. Je ne veux pas arrêter ici mes regards ni ceux du lecteur sur la vengeance que le ciel en a tirée. Puisse le courroux du ciel s'arrêter là!

(1) Constantin Paphlag. Epist. (*De invent. reliq. S. Euphemiæ.*)

(2) Je dois placer ici un fait qu'on ne trouve dans aucune des narrations de la croix de Migné, et qu'un témoin oculaire m'a rapporté. Deux hommes, l'oncle et le neveu, vivaient depuis longtemps dans une inimitié mortelle. Ils avaient tous deux résisté à la grâce de la mission. A la vue de la croix ces deux hommes se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, se réconcilièrent publiquement. Une grande croix, dite la *croix de réconciliation*, fut plantée au lieu même où ils s'embrassèrent.

XV. Quel que soit le sort que Dieu réserve dans ces moments d'épreuve à toute l'Europe, les chrétiens, pour parler le langage de S. Jean Chrysostôme (*Homil. in cœnâ Dominicâ*) les chrétiens, dis-je, n'oublieront pas « que la croix est l'espérance des fidèles, la résurrection des morts, le guide des aveugles, le bâton des boiteux, la consolation des pauvres, le frein des riches, la destruction des orgueilleux, le supplice des méchants, le trophée de la victoire du Fils de l'homme sur l'enfer, le scandale des Juifs, le fondement de l'Eglise, la sauvegarde de l'univers. »

(*Traducteur.*)



LETTRE DE S. CYRILLE

A L'EMPEREUR CONSTANCE.

—
Mai le septième. (l'an 351.)

*A l'Empereur très - chéri de Dieu et très - pieux
CONSTANCE Auguste, CYRILLE, évêque de Jérusalem,
salut dans le Seigneur.*

I. Voici la première lettre que j'adresse à Votre MAJESTÉ Impériale depuis mon installation sur le siège de Jérusalem. Ce sont les prémices d'une correspondance qu'il convient à VOUS et à moi d'établir entre nous.

Vous ne trouverez pas ici des phrases de cour, mais la relation d'une merveilleuse apparition dont le Dieu maître du ciel vient de nous gratifier. J'en écarte tout le vain étalage de paroles dont un rhéteur s'efforceraient d'orner des probabilités. Mais j'établirai à vos yeux la vérité des prédictions contenues dans les saints Evangiles par le simple récit du fait que je vais vous exposer.

II. Nous laissons à d'autres le soin de chercher ce qu'ils ont de plus précieux, pour le déposer sur votre auguste tête (A). Ce sont ordinairement des couronnes

d'or enrichies de pierreries les plus fines et des perles les plus pures. Quant à nous, nous n'empruntons rien à la terre pour former notre couronne ; car ce qui sort de la terre finit par y rentrer.

Nous nous empressons de faire connaître à votre PIÉTÉ l'insigne et magnifique faveur dont le ciel vient de gratifier Jérusalem sous le règne de VOTRE AUGUSTE MAJESTÉ, non pas que nous ayons la prétention de vous initier comme un néophyte à la connaissance de Dieu ; car nous n'ignorons pas que Votre piété personnelle est pour tous une leçon continuelle (B) ; mais pour vous confirmer dans ce que vous n'ignorez pas, et vous affermir dans la foi. Nous nous hâtons de vous adresser cette relation, pour que vous qui tenez de vos aïeux le sceptre (C) impérial, vous appreniez à estimer encore plus les couronnes qui viennent du ciel, pour que vous saisissiez cette occasion de rendre maintenant au Dieu du ciel des actions de grâces encore plus ferventes, pour vous inspirer plus de confiance et plus d'ardeur dans la répression de vos ennemis, puisque vous comprendrez par les prodiges dont le ciel honore votre règne, combien il prend d'intérêt à VOTRE AUGUSTE PERSONNE et à VOTRE PUISSANCE.

III. Ce fut sous le règne de Constantin votre Père, Prince chéri de Dieu et de très-heureuse mémoire, que le bois salutaire de la croix fut découvert. Cette faveur divine fut accordée à sa piété, pour seconder son zèle dans la recherche des lieux saints que les temps d'impénétrable avaient ensevelis sous d'immenses ruines.

C'est votre règne, AUGUSTE EMPEREUR, qui sur-

passer en piété tous vos aïeux , que le ciel a voulu illustrer aux yeux des siècles à venir , non plus par des prodiges terrestres , mais par des signes célestes.

C'est sous votre règne qu'a paru dans les cieux sur Jérusalem , dans un éclat qui effaçait la splendeur du soleil , la croix , cet insigne trophée de la victoire que notre Sauveur Jésus-Christ Fils unique de Dieu remporta sur la mort.

IV. Dans les saints jours de la fête de la Pentecôte , les nones de mai (D) (le 7 mai) vers la 3^{me} heure du jour (9 heures du matin) il parut au ciel au-dessus du mont Golgotha une très-grande croix composée de lumière qui s'étendait jusqu'à la sainte montagne des Oliviers. Elle eut pour témoins non pas une ou deux personnes , mais la ville toute entière. Elle n'a point été , comme on pourrait peut-être le croire , un de ces phénomènes qui paraissent et disparaissent en quelques instants. Mais cette croix a brillé sur la terre pendant plusieurs heures , constamment visible aux yeux de tout le monde , effaçant par son éclat celui même du soleil qui l'aurait d'ailleurs absorbé , si la lumière de la croix n'eût pas été supérieure à celle de l'astre du jour aux yeux des spectateurs.

On vit aussitôt accourir dans l'Eglise tout le peuple de la ville , frappé d'une crainte mêlée de joie , à la vue d'un tel prodige. Les jeunes et les vieux , les hommes et les femmes , jusqu'aux filles qui vivent en retraite dans l'intérieur des maisons ; les indigènes , les étrangers , les Chrétiens , les Gentils qui affluent ici de tous les côtés.

Tous de concert , tous d'une voix unanime chantèrent aussitôt les louanges de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, l'auteur des prodiges, convaincus par leur expérience que la vérité du christianisme ne s'appuie pas sur les moyens oratoires de la sagesse humaine, mais sur les effets sensibles de l'esprit et de la puissance de Dieu. (1 Cor. 11, 4.) Bien moins sur la prédication qu'en font les hommes , que sur les témoignages que le ciel se plaît à lui rendre.

V. Quant à nous , habitants de Jérusalem, qui avons été témoins oculaires de ce consolant prodige , qui en avons rendu grâces au Roi des rois , à Jésus-Christ , fils unique de Dieu, comme nous le ferons encore ; quant à nous qui avons dans ces saints lieux, comme nous le ferons toujours , adressé au ciel de ferventes prières pour la prospérité de votre empire qui est sous la protection de Dieu , nous avons pensé qu'il ne nous était pas permis d'enfouir dans le silence cette heureuse apparition dont Dieu nous a gratifiés ; mais que nous devions nous hâter d'en donner avis à un Prince que le ciel a doué d'une haute piété. C'est ce que nous faisons aujourd'hui même sans plus tarder , afin que votre foi qui est déjà éminente jette encore dans votre cœur de plus profondes racines, en apprenant les merveilles dont le ciel signale votre règne , afin que votre confiance en Notre-Seigneur Jésus-Christ s'affermisse de plus en plus , que votre valeur innée marche constamment et généreusement sous l'étendard de la croix (E), comme si Jésus-Christ combattait en personne à vos côtés, que vos guerriers portent à leur tête ce signe glorieux dont

le ciel même vient de proclamer la majesté aux yeux des mortels.

VI. Le voilà donc ce signe, Empereur chéri de Dieu , le voilà ce prodige que les Prophètes ont annoncé (F), que le Sauveur lui-même a signalé dans ses Evangiles. Il a reçu son accomplissement, en attendant un autre plus solennel encore (G). Car, dans l'Evangile selon S. Matthieu, Jésus-Christ, en soulevant le voile de l'avenir aux yeux de ses disciples et de nous leurs héritiers, leur disait : *Alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme.* (xxiv, 30.)

Familier, comme vous l'êtes, avec les saints Evangiles que vous avez toujours en mains, vous y reconnaîtrez aisément les divines prédictions qu'ils contiennent sur ce sujet.

J'exhorte VOTRE MAJESTÉ à persévérer de plus en plus dans cette louable assiduité, et à méditer surtout les versets subséquents à celui que je viens de citer. Car les paroles du Sauveur exigent que nous les méditions avec autant d'assiduité que de piété, pour ne pas être surpris par l'ennemi du genre humain.

VII. Voilà, SIRE, les premières paroles que je porte au pied du trône de VOTRE MAJESTÉ chérie de Dieu. Voilà la première fois que du haut de la chaire de S. Jacques je fais entendre ma voix pastorale au TRÈS-SINCÈRE, TRÈS-PIEUX EMPEREUR qui adore avec nous le Fils unique de Dieu notre Sauveur, de ce Dieu qui a consommé ici à Jérusalem (H) suivant les divines Ecritures le salut du monde entier, qui a ici même broyé la mort sous ses pieds, qui de son propre et pré-

cieux sang a effacé les péchés des hommes, qui a accordé à ceux qui croiraient en lui la vie et la grâce incorruptible du Saint-Esprit.

Que sa puissance et sa grâce vous couvre de ses ailes, vous comble de joie, vous orne de ses plus brillantes vertus, vous glorifie dans une nombreuse postérité.

Que le Roi des rois, que Dieu, l'auteur de tout bien, vous conserve, vous et votre auguste famille, ajoute à vos ans une longue suite d'années pour la gloire de l'Eglise, et le bonheur des nations soumises à votre empire.

Puisse le Dieu de l'univers répondre à nos vœux, vous accorder à vous et à votre auguste famille une santé secondée de toutes les vertus pendant de longues années pour présider au bonheur des Eglises chrétiennes et de l'empire romain, le maintenir en paix et glorifier toujours la très-sainte et **CONSUBSTANTIELLE** Trinité (1), notre vrai Dieu à qui appartient toute gloire dans les siècles des siècles ! Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA LETTRE DE S. CYRILLE

A L'EMPEREUR CONSTANCE.

(A) pag. 434. — *Pour le déposer sur votre auguste tête.*

C'était en effet l'usage de mettre soi-même, sur la tête des Empereurs, les couronnes dont on leur faisait hommage. Synésius dit à l'Empereur Arcadius : « Je suis envoyé par la ville de Cyrène pour déposer sur votre auguste tête une couronne d'or. » (*In Orat. de Reg.* pag. 2.)

C'était à genoux que l'offrande s'en faisait. Ammien Marcellin dit dans la vie de Julien l'Apostat (lib. xxii, 3) que des Princes Sarrasins vinrent le trouver dans son camp, et lui offrirent à genoux une couronne d'or en signe de soumission. On avait souvent recours à ce moyen pour apaiser la colère du Prince. (*Voy. Catéch. xxiii, 10.*)

(*Note du Traducteur.*)

(B) pag. 435. — *Votre piété personnelle est pour tous une leçon continuelle.*

Cyrille fait ici l'éloge de la science théologique de l'empereur; c'était en effet le faible de ce prince de vouloir passer pour savant théologien. Il feuilletait continuellement les Livres saints. (*Voy. infr. n. 6.*) Il s'établissait juge en matière de foi et de dogmes, il rédigeait des professions de foi. Il prenait parti pour telle ou telle opinion. Mais les éloges que lui adresse ici S. Cyrille regardent plutôt sa piété réelle que ses livres et ses écrits.

(*Note du Traducteur.*)

(C) pag. 435. — *Pour vous qui tenez de vos aïeux le sceptre.*

Constantius II était fils de Constantin le Grand, petit-fils de Constantius Chlore, descendant de Claude II. Trebellius Pollion, dans la vie de ce dernier, fait remonter sa généalogie à Vespasien, et c'est de celui-

ci que la famille de Constantin avait hérité du nom patronymique *Flavius*.

(D) 436. — *Dans les saints jours de la fête de la Pentecôte, les nones de mai. (le 7 mai.)*

On ne trouve point cette date dans les manuscrits de Roé, de Casaubon, des Génovéfains, ni dans l'édition de Grodécus; mais on la trouve dans les éditions de Gretzer, de Prévost, et dans le manuscrit d'Ottoboni.

Il est évident qu'il y a une erreur de copiste, si l'on en croit les tables chronologiques publiées par Du Cange (*Dict. infm. latin. V^o Annus, t. 1*) où l'on trouve que l'an 351, Pâques tombait le 31 mars, et que la Pentecôte était éloignée du 7 mai de plus de 10 jours.

(Note du Traducteur.)

(E) pag. 437. — *Que votre valeur innée marche... sous l'étendard de la croix.*

S. Cyrille parle ici du *tabarum*, étendard de Constantin, qui portait une croix et le monogramme du Christ . Constantius II voulut être représenté sur les médailles tenant en main le *tabarum*. (*Vid. Bar. ad ann. 353, n. 3.*)

Plusieurs auteurs, entr'autres Nicéphore (lib. III, n. 12) parlent de trois croix qui apparurent à Constantin, la première à Rome, lorsqu'il sortit pour combattre Maxence; la seconde sous les murs de Byzance, lorsqu'il réduisit cette ville sous ses lois; la troisième, lorsqu'il rejeta les Scythes au delà du Danube. Ce fut en mémoire de ces trois croix qu'il fit faire trois croix de bronze, avec cette inscription: *Jesus Christus vincit*.

(Note du Traducteur.)

(F) pag. 438. — *Le voilà ce prodige que les Prophètes ont annoncé.*

Il est difficile de soupçonner de quel Prophète veut ici parler S. Cyrille. Peut-être avait-il en vue ces paroles du Prophète Ezéchiel: *Ascendit gloria Domini de medio civitatis, stetitque super montem, qui est ad orientem urbis* (XI, 23) que S. Jérôme applique à la croix qui parut en feu sur le mont des Oliviers; ou bien encore ces paroles d'Isaïe: *Levabit signum in nationes* (XI, 12) que S. Basile explique aussi par le signe de la croix.

(Note du Traducteur.)

(G) pag. 438. — *En attendant encore un autre plus solennel.*

C'est bien à tort que Baronius a reproché à S. Cyrille d'avoir vu dans l'apparition de la croix l'accomplissement entier et parfait de cette prédiction de Jésus-Christ : *Tunc apparebit signum Filii hominis in celo*. Le PC. a constamment fait l'application de ces paroles au second et dernier avènement de Jésus-Christ. (Catéch. XIII, 41; xv, 22.)

Reste seulement à savoir s'il a eu raison d'attribuer à une prophétie unique une double solution. Mais il me paraît amplement justifié par l'usage où les interprètes ont toujours été d'envisager une seule prophétie sous un double point de vue; par exemple : *L'abomination de la désolation*, prédite par Daniel, reçut son accomplissement prochain sous Antiochus Epiphane. (lib. I Machab. I, 57.) Ensuite sous Tite et Vespasien, comme Jésus-Christ lui-même l'avait interprétée. Enfin cette même prophétie recevra son complément sous l'Antechrist. (Voy. Cassien, Collat. VIII, n. 5.) S. Basile regarde la prophétie de Jésus-Christ : *Apparebit, etc.*, comme vérifiée en partie, du moins en ce qui concerne le salut des hommes. (In *Isaiæ* cap. XI, 32.)

(Note du Traducteur.)

(H) pag. 438. — *De ce Dieu qui a consommé ici à Jérusalem...*

Il avait dit (Catéch. XIII, 28) que c'était sur le Golgotha, le centre de la terre, que Jésus-Christ avait consommé le salut des hommes. Il avait apporté en preuve ces paroles du Psalmiste : *Operatus est salutem in medio terræ*. (LXXIII, 12.) Voyez les notes L, t. II, pag. 54, O. pag. 55.)

(I) pag. 439. — *La très-sainte et consubstantielle Trinité.*

Ce n'est pas sans étonnement qu'on trouve ici placé le mot de *consubstantiel*, que l'on n'a rencontré nulle part dans tout le cours des Catéchèses, où il se présentait si souvent et si naturellement, tandis que nous le lisons ici pour la première fois dans une lettre étrangère à ce sujet, à l'ennemi mortel de ce mot, au partisan déclaré de l'Arianisme, en face de qui il avait de puissants motifs de le supprimer. Mais l'histoire de sa vie à laquelle nous renvoyons le lecteur, explique ce problème.

(Note du Trad.)

TRADITIONS JUDAÏQUES

RELATIVES AU BOIS DE LA VRAIE CROIX ,

Prédiction extraite du livre Machkar Hassodoth, c'est-à-dire Investigation des secrets, écrite par le Rabbi Siméon fils de Johai, et qu'on retrouve dans le Gale Razeia, ouvrage de ce fameux Rabbin ou docteur que les Juifs modernes appellent Rabenu Haccadosch, maître-saint, qui vivait du temps des consuls antérieurement à Auguste.

« Au livre *Gale Razeia*, Haccadosch raconte que dans
« une conversation qu'il eut avec Antoine (1), consul ro-
« main, celui-ci, parmi d'autres questions, lui demanda
« de quel bois était la verge dont Moïse se servait pour
« faire ses miracles, et où il l'avait trouvée. A cette
« question Haccadosch répondit : Je vous dirai ce qu'en
« a écrit R. Siméon fils de Johai, dans le *Machkar*
« *Hassodoth*.

« La verge avec laquelle Aaron et Moïse faisaient des

(1) C'est sans doute Marc Antoine qui était à Alexandrie, consul pour la première fois, 44 ans avant Jésus-Christ.

« prodiges en Egypte, qui fleurit dans le désert, et qui
 « produisit des boutons, fut prise sur un arbre que
 « Dieu indiqua à Moïse dans le désert, pour corriger
 « l'amertume des eaux. Cet arbre avait été coupé sur
 « l'arbre de vie par les Anges dans le paradis terrestre,
 « et replanté dans le désert. Adam ayant envoyé son
 « fils Seth dans le paradis terrestre pour implorer de
 « Dieu son pardon, les Anges lui coupèrent un rameau
 « de l'arbre de vie pour le planter, lui assurant qu'au
 « premier fruit qu'il produirait, la miséricorde de Dieu
 « descendrait sur Adam et sa postérité, que les portes
 « du ciel qui étaient fermées lui seraient rouvertes.

« C'est de cet arbre ou plutôt de ce rameau planté
 « dans le désert par Seth que Moïse prit une baguette
 « qui fut appelée la *verge de Dieu*. Les Israélites étant
 « arrivés à *Mara*, ils en trouvèrent les eaux d'une
 « extrême amertume. Dieu indiqua à Moïse le même
 « arbre pour corriger cette amertume.

« C'est sur cet arbre que Moïse plaça le serpent
 « d'airain. C'est par cet arbre que Dieu a résolu de
 « sauver tout l'univers, et répandre sa miséricorde sur
 « Adam, lorsque le Messie viendra. Car alors cet arbre
 « produira ses fruits, par lesquels pour la seconde fois
 « les eaux perdront leur amertume; c'est-à-dire que
 « le premier péché, ainsi que tous ceux que les hommes
 « ont commis ou commettront, seront effacés selon ces
 « paroles de Zacharie, cap. XIII, 1 : *En ce jour-là il y*
 « *aura une fontaine ouverte à la maison de David et*
 « *aux habitants de Jérusalem pour (y laver) les souil-*
 « *lures du pécheur et de la femme impure.*

« Maintenant que je vous ai révélé ce secret, lorsque
« vous réfléchirez sur l'arbre de la science du bien et
« du mal, sur l'arbre de vie qui étaient dans le paradis
« terrestre, vous comprendrez pourquoi la verge de
« Moïse fut changée en serpent, pourquoi ce serpent
« pris par la queue et élevé redevint verge comme elle
« était, et dévora toutes les verges des magiciens
« d'Égypte qui faisaient tout ce que faisait Moïse, comme
« l'a dit Zacharie (Ibid. 2) : *En ce jour-là, a dit le*
« *Dieu des armées, j'abolirai de la terre les noms des*
« *idoles, et il n'en sera plus fait mention.* Vous com-
« prendrez pourquoi Dieu envoya des serpents contre
« Israël dans le désert, pourquoi il ordonna et dit à
« Moïse : *Faites un serpent d'airain, élevez-le sur un*
« *bois, et quiconque qui aura été mordu et qui le re-*
« *gardera, sera guéri et vivra.* (Num. XXI, 8.) Car
« cela signifie que quiconque aura été mordu par le
« serpent des péchés, regardant le serpent placé sur
« l'arbre, vivra toujours. Et parce que cet arbre a été
« coupé sur l'arbre de vie, ses fruits apporteront la vie
« dans le monde.

« *Cependant cet arbre restera caché dans la terre,*
« *ignoré de tous les mortels. Lorsque règnera sur la*
« *terre une sainte reine nommée Hélène, tout Israël*
« *sera dans les angoisses et dans le malheur. Elle fera*
« *la recherche de cet arbre, et personne parmi les Juifs,*
« *apud eos, ne pourra lui en donner connaissance ; et*
« *cet arbre ne sera trouvé que lorsque la miséricorde de*
« *Dieu sera à son comble, et qu'il le fera sortir de*
« *terre. On trouvera un de ces arbres dont a parlé*

« *Isaïe. Il lui a donné sa sépulture avec les impies* (1).

« (Isaï. LIII, 9.)

« Voilà la manière dont Dieu nous fera connaître la grandeur de ses miracles et la force de ses merveilles. »

Voilà mot pour mot ce que dit celui que les Juifs actuels appellent *Rabenu Haccadosch*, le saint-maître, qui vivait environ 60 ans avant Jésus-Christ, auteur du *Gale Razeia* (le révélateur des secrets). Il fut ainsi nommé, parce qu'il fut doué d'une très-haute science et du don de prophétie.

« Il ne faut pas le confondre avec un autre *Rabinu Haccadosch* qui vivait sous Hadrien.

Voy. Galatin, *De Arcanis fidei cathol.*, p. 13, 14 et 373, édit. de Francfort, 1612.

(*Note du Traducteur.*)

(1) Les Septante ont traduit : *Dabo pessimos pro sepulturâ ejus*. La Vulgate a dit : *Dabit impios pro sepulturâ*. Aucune de ces traductions ne rendrait le sens prophétique que Haccados lui donnait, du moins d'une manière aussi claire, aussi franche.



HOMÉLIE DE S. CYRILLE

DE JÉRUSALEM,

SUR LA PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE.

AVANT-PROPOS.

Tous les anciens manuscrits s'accordent pour attribuer à notre S. Cyrille l'homélie dont nous donnons ici la traduction, excepté celui de *Mazarin* qui la met sous le nom de Cyrille d'Alexandrie. Mais Combéfis pense que c'est une erreur de copiste. Un autre, celui d'*Ottoboni*, porte aussi le nom de Cyrille d'Alexandrie. Mais *Alexandrie* est rayé ; et de la même main, de la même encre, on lit en place *Jérusalem*. Dosithee, PC. de Jérusalem, qui vivait sur la fin du XVII^e siècle, en cite avec éloge un long fragment sous le nom de notre Cyrille dans son *Enchiridion*, pag. 51. Quant à Combéfis, il lui paraît hors de doute que cette homélie fait partie des Oeuvres de ce saint PC. Dupin n'y voit rien qui

doive la faire rejeter de sa collection. Mais Tillemont, dans le VII tome de ses commentaires sur l'*Hist. Ecclés.* n° 8677, allègue de puissantes raisons pour l'en écarter. Après avoir cependant apporté les raisons pour et contre, après les avoir mûrement pesées, il n'ose se prononcer. Cave, savant théologien anglican, l'en élimine absolument sans dire les raisons. Milles au contraire l'adjudge, sans hésiter, à notre S. Cyrille. Enfin le Père Touttée estime qu'elle lui est postérieure au moins d'un siècle. Voici ses motifs :

1° L'auteur de l'homélie en plusieurs endroits, notamment au commencement et à la fin, imite, ou plutôt copie S. Grégoire de Nazianze.

2° Son style ne ressemble en rien à celui de notre saint Patriarche. Celui-ci improvisait, et ne châtiât pas son style. Celui de l'autre au contraire est étudié, plein d'antithèses ; ses périodes sont artistement coupées, ses termes sont choisis, ses sentences sont spirituelles, même emphatiques. Cyrille laisse courir la plume, celui-ci écrit posément et avec symétrie ; Cyrille dans sa course jette de fréquentes parenthèses sur son passage, surtout à la rencontre d'un texte de l'Écriture qui se présente à lui, celui-ci les évite soigneusement. L'un dans la chaleur de l'improvisation s'élançait quelquefois hors de son sujet, l'autre s'y tient exactement renfermé. A qui donc peut-on l'attribuer ? Le nom de S. Cyrille d'Alexandrie se trouve, il est vrai, dans quelques manuscrits ; mais le style de cette homélie contraste trop avec celui de l'auteur des Stromates. C'est à Jérusalem qu'elle fut prononcée, il n'en faut pas douter. C'est au peuple de cette

ville que l'auteur s'adresse. C'est la Jérusalem terrestre qu'il invite à s'associer à la Jérusalem céleste, à ouvrir ses portes au Roi des rois. C'est toutes les filles de Jérusalem qu'il convoque pour venir à la rencontre du céleste époux. Enfin le *Trisagion* qu'il rapporte est celui-là même qu'on chantait dans cette Eglise. L'auteur est incontestablement de Jérusalem. A quelle époque vivait-il ?

Il faut d'abord remarquer que l'auteur s'attache à combattre le Nestorianisme, sans trop envisager l'Euty-chianisme. A la manière dont on le voit occupé à inculquer dans l'esprit de ses auditeurs le symbole de Chalcédoine contre les Nestoriens, à le défendre contre les calomnies des Monophysites, on peut raisonnablement le placer sous le règne des empereurs Zénon ou Anastase, à la fin du V^e siècle ou au commencement du VI^e, sous le patriarcat ou de Salluste ou d'Elie. Mais on ne peut le porter au delà du VI^e siècle. Car la force et l'élé-gance de son style, l'abondance, l'énergie des pensées, n'ont rien de commun avec l'aride éloquence des Grecs du moyen âge, qui ne consiste que dans de longs et froids dialogues, dépourvus de noblesse et de pensées.



HOMÉLIE

SUR LA PRÉSENTATION.

I. Réjouissez-vous, filles de Sion ; livrez-vous à l'allégresse, filles de Jérusalem (Zach. ix, 9) ; formez des chœurs, enfants de la ville sainte (Ps. xlvii) ; tressaillez, portes et murs de la ville de David ; et vous, terre, bondissez de joie (Isai. xlv, 13) ; montagnes, mugissez (Ps. xcvi, 8) ; collines, ébranlez-vous jusque dans vos fondements (Ps. cxlviii, 9) ; fleuves, bruissez, applaudissez (Ps. xcvi, 8) ; peuples, venez, accourez sous les murs de Sion, pour voir l'entrée du Roi des rois. (Ps. xcvi, 7.)

Terres et cieux, chantez de concert. Que les cris d'allégresse de la Jérusalem céleste se confondent aujourd'hui avec ceux de la Jérusalem terrestre : voilà le Christ ; voilà le Dieu-Homme, le Dieu du ciel et de la terre qui vient prendre possession de l'héritage de David. Puissances du ciel, descendez, formez son cortège ; nations, levez-vous, accourez à sa rencontre, mêlez vos chants de triomphe à ceux des Esprits célestes.

II. C'est aujourd'hui que le Dieu des dieux a fait son entrée dans Sion (Ps. lxxxiii, 8) ; c'est de toi, cité de Dieu, qu'on raconte aujourd'hui les merveilles (Ps. lxxxvi, 3) ; c'est aujourd'hui que tu es devenue la ville du grand Roi. (Ps. xlvii, 3.) Ouvre tes portes à celui qui nous ouvre à tous les portes du ciel (Ps. xxiii, 7) qui nous a rouvert l'entrée du paradis, à celui qui sur la croix a brisé la pierre des tombeaux (Matth. xxvii,

32) les antiques portes de l'enfer (Ps. CVI, 16; Job, XXXVIII, 17) qui a fermé d'une manière merveilleuse celles de la virginité.

Voici celui qui dicta jadis, dans l'éclat de la Majesté divine, ses lois à Moïse sur le mont Sinai. (Exod. XXI.) Il vient, sous la forme d'un esclave, accomplir celle qu'il a dictée, et sous laquelle il est né. C'est aujourd'hui que Dieu sort de *Théman* (voy. t. I, la note R, p. 415; Habac. III, 3) pour venir à Sion, que le céleste époux se manifeste dans son temple avec sa mère, qui est mère de Dieu.

Filles de Jérusalem, allumez vos lampes (Matth. XXV, 6) faites-les briller d'un feu vif et pur, accourez au-devant de lui. Ornez vos âmes de leurs plus beaux vêtements, en l'honneur de ce divin époux.

III. Avec Sion allumons nos flambeaux, nous (A) peuples des nations, accourons tous, entrons tous ensemble dans le temple avec celui qui est en même temps Dieu et Christ. De concert avec les Anges, chantons à pleine voix leur hymne de triomphe: *Saint, Saint, Saint, le Seigneur, le Dieu des armées. Les cieux et la terre sont pleins de sa gloire.* (Isaï. VI, 3.)

La terre jusqu'à ses extrémités est pleine de sa bonté; toute la création retentit de ses louanges; toute l'humanité retentit de son miséricordieux abaissement vers nous. Les cieux, la terre, les enfers, sont pleins de son amour pour nous, de sa commisération, de ses dons, de sa munificence.

IV. O peuples, ô nations de la terre, frappez des mains, applaudissez (Ps. XLVI, 2); venez vous tous

qui habitez les extrémités de la terre , venez, voyez les œuvres de Dieu. (Ps. LXV, 5.) Que tout ce qui respire loue le Seigneur (Ps. CL, 6) ; que toute terre l'adore (Ps. LXV, 4) ; que toute langue chante ses louanges ; que la lire, le luth, la harpe, glorifient cet enfant Dieu, cet enfant de quarante jours, antérieur à tous les siècles, ce petit enfant, l'Ancien des jours, cet enfant que vous voyez sur le sein de sa mère, et qui est le père des siècles. Je vois un enfant, et je reconnais un Dieu dans cet enfant. Je vois un enfant à la mamelle, et le Dieu qui nourrit toute la terre ; un enfant qui pleure, un Dieu qui répand la vie, la joie, la consolation sur toute la terre ; un enfant dans les langes, et le Dieu qui me délivre des liens du péché ; un enfant dans les bras de sa mère, et un Dieu vraiment et réellement incarné, qui est en même temps vraiment et réellement dans le sein de son Père dans les cieus.

V. Ici est sous mes yeux un enfant qui vient de Bethléem à Jérusalem, sans être sorti de la Jérusalem céleste. Ici est un enfant qui entre dans ce temple pour obéir à la loi, pour y sacrifier ; ici, dans cet enfant, est celui-là même qui dans les cieus reçoit les hommages des esprits célestes, agrée les pieux sacrifices des humains. Voilà un enfant qui repose sur les bras affectueux d'un vieillard, et ce vieillard porte dans ses bras celui qui est assis au-dessus des Chérubins (Ps. LXXIX, 2) au centre de la majesté divine. Jetez les yeux sur cet enfant qui est ici offert en sacrifice, et reconnaissez en lui celui qui sanctifie tout, qui purifie tout, qui est offrande, qui est le temple, qui est le pontife, qui est l'autel, qui

est le propitiatoire. Celui qui offre ici est lui-même la victime pour les péchés du monde ; il est le bois d'Isaac, il est le bois de vie et de science ; il est l'agneau, il est le feu éternel ; il est l'holocauste, il est le glaive spirituel (Eph. VI, 17) ; il est pasteur, il est agneau ; il est sacrificateur, il est victime ; il est victime, il est celui qui la reçoit ; il est la loi, et vous le voyez sous le joug de la loi. (Gal. IV, 4.)

VI. Arrêtons-nous ; prêtons l'oreille aux paroles de l'Évangéliste : *Et le temps de la purification de Marie étant venu, selon la loi de Moïse ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, comme il est écrit dans la loi : Tout enfant mâle premier-né sera APPELÉ LE VOÛÉ au Seigneur.* (Luc. II, 22, 23.) Samuel, Isaac, Jacob, Joseph et tant d'autres qui sont nés de mères stériles, contre toute espérance, *ont été appelés les voués au Seigneur* ; mais le Christ, fils unique de l'unique, seul né d'une vierge, le seul qui n'a point porté atteinte à la virginité de sa mère, le Saint des saints, le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, le Premier des premiers-nés, le Prince des principautés, le Roi des rois, sera comme tel nommé, cru, adoré, et maintenant proclamé dans le temple par Siméon.

VII. Rouvrons notre Évangile : *Or, il y avait alors dans Jérusalem un homme nommé Siméon (B). C'était un homme juste et craignant Dieu, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit était en lui. Il lui avait été révélé qu'il ne mourrait point qu'après avoir vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple conduit par l'Esprit de Dieu ; et au moment*

où le père et la mère y apportaient l'enfant Jésus pour satisfaire à la loi en ce qui le regardait, Siméon le prit dans ses bras, bénit Dieu, et dit : « Maintenant laissez
 « aller en paix votre serviteur selon votre parole,
 « puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez
 « destiné à la face de tous les peuples, la lumière qui
 « doit éclairer toutes les nations, et la gloire d'Israël
 « votre peuple. » (Luc. II, 28, etc.)

Qui pourra raconter les merveilles de sa puissance ? (Ps. cv, 2.) Qui pourra faire entendre toutes ses louanges ? Celui qui porte dans le creux de sa main tout l'univers, est porté sur les bras d'un vieillard. (Isaï. xl, 12.) Celui-là est porté, qui soutient tout par la puissance de sa parole. (Heb. I, 8.)

VIII. Qu'Adam notre premier père tressaille de joie. C'est aujourd'hui qu'il dit à son Rédempteur par la bouche de son Fils Siméon : « Laissez-moi maintenant
 « aller en paix (Luc. II, 29) rompez ces chaînes qui
 « devaient être éternelles. » Le temps est venu de me tirer de la corruption, de briser les portes de la mort, de me rendre à la liberté. O toi ! ô mon fils ! ô mon Dieu ! délivre-moi de cette mer de tristesse et de deuil ; ô toi ! que Siméon tient sur ses bras au milieu de ce temple, toi que dans l'ivresse de sa joie et le transport de son allégresse il proclame à la face des enfants d'Israël et de toutes les nations, comme un nouveau mystère de la divine miséricorde, comme le Dieu du ciel revêtu de chair ; toi que Siméon présente à toute la terre, et lui dit : « Voilà celui qui était et qui est toujours uni à son Père, qui lui est consubstantiel, qui

« est assis sur le même trône, qui lui est égal en puissance, en vertu, qui est tout-puissant, sans commencement, incréé, immuable, indéfinissable, invisible, incompréhensible, impalpable, au-dessus de toute pensée, au delà de toute conjecture. O mon Fils ! ô mon Dieu ! délivrez-moi de cette mer de douleur et de tristesse. »

IX. Voilà celui que l'Apôtre des nations a dit être la splendeur de la gloire éternelle (Heb. 1, 3) le caractère de la constitution de toutes choses, *la lumière des lumières* issue du sein paternel, le Dieu des dieux (Ps. LXXXIII, 8) *Dieu issu de Dieu* ; source de vie jaillissante de la vie du Père, fleuve de Dieu jaillissant de l'abyme divin sans en être séparé ; trésor de la bonté paternelle et de la félicité éternelle. C'est lui qui distribue l'eau qui vivifie le monde (Joh. IV, 14) ; c'est le rayon incréé qui jaillit du soleil antérieur à la lumière, sans en être séparé.

X. C'est le Dieu-Verbe, qui d'un seul mot a tout fait surgir du néant. (Joh. 1, 3.) C'est l'astre de lumière qui avant Lucifer a mis au jour, séparé, classé les puissances célestes, incorporelles et invisibles. (Job. xxxviii, 7.) C'est lui qui seul a dressé le ciel comme une tente sur nos têtes, qui affermit la mer sous ses pas (Ibid. ix, 8) qui enveloppe l'abyme d'un nuage impénétrable (Ibid. xxxviii, 9) qui tient la mer fermée dans une enceinte de sable (Ibid. xi, 9) qui a affermi la terre sur les eaux. (Ps. cxxxv, 6.)

C'est lui qui a séparé la lumière des ténèbres (Gen. 1, 4) qui a parsemé d'astres et d'étoiles la voûte cé-

leste ; c'est lui qui dans sa sagesse a jeté les fondements et constitué ce monde visible et le monde intelligible. C'est lui qui de ses mains immortelles a pétri la boue pour en former l'homme, qui l'a créé à l'image de Dieu. (Gen. II, 7.) C'est lui qui aujourd'hui s'est fait homme lui-même. Oui , homme ! Et cependant il est vraiment et toujours le même Dieu. Il est homme tout entier , et tel que moi et tous les miens. Il est homme pour me sauver ; il est Dieu dans toute l'extension de l'intelligence humaine ; parfait dans son essence qui lui est commune avec un Père parfait. C'est lui qui ayant *la forme* et la nature du Maître de cet univers, *de Dieu* , s'est anéanti en prenant *ma forme et ma nature* (Philip. II, 6, 7) sans porter atteinte à la majesté divine, mais en purifiant la masse de mon humanité.

Il est tout entier dans les rayons célestes ; il est tout entier reconnu pour le même dans les enfers. Là haut il est né de toute éternité ; ici-bas il est né sans le concours de l'homme. Comme Dieu il est le créateur des esprits célestes ; ici-bas, c'est une créature comme l'homme.

XI. Peuples , écoutez-moi ; enfants d'Israël , prêtez l'oreille (Ps. XLVIII, 2) ; c'est le Seigneur votre Dieu , celui que moi , prêtre , tiens en ce moment dans mes bras. J'en prends à témoin tout ce peuple, je le dis, je le proclame à haute voix. O mon peuple, écoutez-moi , prêtez l'oreille aux paroles que je vais prononcer. Voilà l'enfant qu'Isaïe vous a annoncé , lorsqu'il a dit : *Il nous est né un petit enfant , et un fils nous est donné , et son nom sera l'Ange du grand conseil* (c'est-à-dire de son

Père). *Il sera appelé l'admirable, le conseiller, Dieu, le fort, le puissant, le prince de la paix, le Père du siècle à venir.* (Isaï. IX, 6.)

Si donc cet enfant est le *Dieu fort*, c'est de lui que David aura dit : *Le Dieu des dieux paraîtra sur la montagne de Sion.* (Ps. LXXXIII, 8.) C'est de cet enfant que Jérémie a dit : *Dieu a été vu sur la terre, il a conversé avec les hommes.* (Baruch. III, 38.)

XII. C'est cet enfant qui jadis ouvrit à Israël une route à travers les flots de la mer qui engloutirent Pharaon ; c'est cet enfant qui fut le législateur des Hébreux, qui leur fit pleuvoir la manne dans le désert, qui les éclaira dans les ténèbres par une colonne de feu (Exod. XIV, 24) qui brisa le rocher pour en faire jaillir une source d'eau vive (Num. XX, 8) qui enflamma le buisson sans le consumer. (Exod. III, 2.)

C'est cet enfant qui fit de Moïse âgé de 40 ans l'exterminateur du peuple égyptien, qui le fit pasteur de brebis pendant quarante ans, et pendant quarante autres années le fit pasteur du peuple d'Israël. (Exod. II, 24 ; III, 1.) C'est cet enfant qui lui donna la force de jeûner quarante jours (Ibid. XXIV, 18) comme il devait après son baptême jeûner lui-même 40 jours, comme il a mis lui-même 40 jours entre sa résurrection et son ascension, comme il a mis 40 jours entre sa nativité et son entrée en Jérusalem.

XIII. C'est cet enfant qu'Habacuc a signalé en ces termes : Dieu viendra de *théman*, c'est-à-dire du midi. Car il est venu de Bethléem qui est au midi de Jérusalem. (III, 3.)

C'est de cet enfant que Moïse parlait à vos Pères lorsqu'il leur disait : *Un jour viendra que le Seigneur suscitera du milieu de vos frères un Prophète et quiconque ne l'écouterà pas, son âme sera exterminée.* (Deuter. XVIII, 15, 18, 19; Actes, III, 22.)

C'est à cet enfant que le Roi-Prophète adressait sa prière : *Vous qui êtes assis au-dessus des Chérubins, manifestez-vous, réveillez votre puissance, venez pour nous délivrer.* (Ps. LXXIX, 2, 3.) *Que vos miséricordes nous préviennent promptement.* (LXXVIII, 8.) *Seigneur, abaissez les cieux où vous réglez, et descendez.* (CXLIII, 5.) *Seigneur, Dieu des puissances, Dieu d'Israël, réveillez-vous pour visiter toutes les nations.* (LVIII, 6.) C'est de lui qu'un autre Prophète a dit : *Vous l'entendez, nations; assemblez-vous, vous serez vaincues; prenez vos armes, vous serez vaincues.* (Isaï. VIII, 9.)

XIV. Enfants de la tribu de Juda, ouvrez les yeux, croyez à ce que vous voyez. Vous voyez, vous entendez les esprits célestes qui chantent ses louanges; les Archange l'adorent, les Puissances le redoutent, les Vertus le glorifient, les Chérubins le servent, les Séraphins proclament sa divinité. L'astre du jour reçoit ses ordres, les transmet à l'astre de la nuit. Tous les éléments lui obéissent, toutes les sources lui sont soumises.

A la vue de cet enfant les portiers de l'enfer ont frémi de terreur, les portes du ciel se sont ouvertes (Job. xxxviii, 17); l'enfer a tremblé jusque dans ses fondements.

Cet enfant a brisé le sceptre de la mort, a couvert Satan de confusion, a levé l'anathème qui pesait sur nos

têtes, a dissipé le deuil et la tristesse, a broyé sous ses pieds la tête du serpent (Gen. III, 15) a abattu le mur de division qui existait entre nous et Dieu (Eph. II, 14) il a déchiré la funeste cédula du péché (Coloss. II, 14) il a foulé aux pieds le péché; il a confondu l'erreur, sur les ruines du mensonge, il a établi l'empire de la vérité. Cet enfant a sauvé Adam, réformé Eve, a fait un appel aux nations, répandu la lumière sur la terre.

XV. Venez donc, chrétiens, venez, âmes fidèles; allons tous ensemble à la rencontre de Notre-Seigneur, de notre Maître. Prenons nos habits de fêtes, non pas ces parures de vaines cérémonies, mais nos parures spirituelles, pour paraître devant lui, dans tout l'éclat de la blancheur et de la pureté de l'âme. Livrons-nous à la joie, non pas à cette joie grossière où nos sens ont plus de part que le cœur, mais à celle que la *ferveur de l'esprit* accompagne. (Rom. XII, 11.) Préparons nos lampes spirituelles, pour qu'elles répandent autour de nous une pure et éclatante lumière; allumons nos flambeaux, et comme *des enfants de lumière* (Joh. XII, 16) allons au devant du Christ qui est la vraie lumière, puisqu'il a apparu dans le monde pour éclairer les nations, *ad revelationem gentium*. (Luc. II, 32.) C'est pourquoi étant nous-mêmes les lumières de la lumière, répandons autour de nous un éclat plus vif que le saphir, plus pur que la neige; prenons notre essor vers le ciel, comme des colombes sans tache, perçons les nuées, pour aller au-devant du céleste époux.

XVI. Ayons aujourd'hui et toujours dans la bouche les cantiques que l'Eglise a consacrés à cette solennité.

Mélons nos chants à ceux des esprits célestes, plongeons-nous dans cette lumière qui enveloppe les bergers, courons à Bethléem avec les Mages adorer ce divin enfant, accompagnons-le à Jérusalem, entrons avec lui dans le temple pour nous consacrer au Seigneur. Prenons part au triomphe de Marie, offrons avec Joseph deux tourterelles, c'est-à-dire notre corps et notre âme, portons le Christ dans nos bras avec le vieillard Siméon. Chantons de concert avec Anne la prophétesse pour être un jour admis avec elle à la participation des biens éternels, à la grâce, aux miséricordes de Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Dieu, notre Sauveur, à qui appartient la gloire, l'empire, avec le Père et le Fils par le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



NOTES SUR L'HOMÉLIE SUR LA PRÉSENTATION.

(A) pag. 451. — *Avec Sion allumons nos flambeaux.*

Un des motifs du Père Toutté, qui lui font rejeter cette homélie comme pseudonyme, c'est que, dit Leo Allatius, l'usage des cierges à la fête de la *Chandeleur* ou de la *Purification* ne fut introduit à Jérusalem qu'à l'époque environ du concile de Chalcédoine, sous l'empereur Marcien, vers l'an 451, à l'instigation d'une pieuse dame nommée JULIE, d'après Cyrille, Scythopolitain, auteur grave de la vie de S. Théodose archicénobite.

(B) pag. 453. — *Il y avait alors à Jérusalem un homme nommé Siméon.*

Siméon, fils d'Hillel, fut, disent les Talmudistes au livre *Tsadie*, surnommé le Juste, en raison de sa sainteté. Il fut, dit le livre *Picka avoth*, le dernier des maîtres en Israël ou docteur de la loi, qui tint le sceptre de la grande synagogue. Il apprit, disent les Talmudistes, du St-Esprit, dans son extrême vieillesse, qu'il ne mourrait qu'après avoir vu le Messie, sur lequel il écrivit des choses merveilleuses qu'on trouve éparses dans le Talmud. (Galatin, lib. 1, pag. 5, 9 et 10.) Il eut pour disciple Gamaliel, maître de S. Paul.

Au livre *Joma* (*livre des jours*) au chapitre qui commence par *Tereph bekalpi*, après avoir fait l'énumération des divers prodiges qui se manifestèrent dans le temple dans les quarante années qui précédèrent la destruction de Jérusalem, on lit : *Tradiderunt Rabbanam*. Les maîtres ont dit que l'année où mourut Siméon le Juste, il leur avait dit : « Cette année je mourrai. — D'où le savez-vous? lui dirent-ils. « — Le voici : toutes les fois que j'entrais dans le Saint des Saints, « je voyais un vieillard qui me ressemblait, vêtu de blanc, qui entrait « et sortait avec moi. Aujourd'hui le même vieillard m'a apparu, « mais il était vêtu de noir. Ce jour même Siméon tomba malade, il

« fut alité sept jours, et mourut le septième. Depuis ce moment les « prêtres ses frères cessèrent de bénir au nom du Seigneur. »

Dans le Talmud de Jérusalem on lit textuellement ces mots :
 « Toutes les fois que Siméon *le Juste* sacrifiait le sort du nom de
 « Dieu montait à droite, la langue de splendeur blanchissait, la lu-
 « mière du soir était toujours vive et ardente; et quarante ans avant
 « la destruction de la maison de Dieu, la lumière du soir s'éteignait,
 « la langue de splendeur rougissait comme du sang. »

Voilà ce que la tradition judaïque nous apprend de Siméon le Juste. Elle s'accorde avec l'Évangile qui nous dit que Siméon avait eu la prescience de sa mort. Elle est remarquable en ce qu'elle dit qu'à la fin de son exercice sacerdotal commencèrent à paraître les signes funestes, les signes avant-coureurs de la réprobation des sacrifices judaïques, et que cette nation put dire avec son Prophète : *Nous ne voyons plus nos signes, il n'y a déjà plus de Prophète, et le Seigneur ne nous connaîtra pas désormais.* (Ps. LXXIII, 19.)

Mais il se présente ici une question :

Siméon *le Juste* a-t-il été Grand-Prêtre ? Car il n'y avait que le Grand-Prêtre qui eût le droit d'entrer dans le *Saint des Saints*. Rien ne le prouverait que cette tradition judaïque, et l'Écriture se tait sur cette circonstance importante. Mais aussi, ni l'histoire sacrée, ni l'histoire profane, ne nous disent pas qui était le Grand-Prêtre à l'époque de la naissance de Jésus-Christ.

Dom Calmet veut rapporter à Simon, Grand-Prêtre, fils d'Onias, qui vivait 300 ans avant Jésus-Christ, les phénomènes que nous venons de rapporter d'après la *Misnah in Joma*. Mais il faut, ou les rejeter tout à fait, ou les prendre comme ils sont donnés par les Juifs.

Les Juifs les attribuent à Siméon le Juste, et non pas à Simon; ils en fixent la date à 40 ans environ, avant la destruction du temple, et non pas à 300 ans. Ils les racontent comme des signes funestes et avant-coureurs prochains de la destruction du temple; sous Simon fils d'Onias 300 ans avant Jésus-Christ, ces signes étaient certes trop éloignés.

(Note du Traducteur.)

FIN.

TABLE DES NOTES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

TREIZIÈME CATÉCHÈSE.

A — La Passion du Sauveur a été un acte spontané de sa volonté ,	47
B — Sur la ruine de Jérusalem, opérée par Tite, Vespasien et Hadrien.	51
C — Sur le sens du mot : <i>Confatorium</i> , qu'on lit dans les Septante, et celui de : <i>Agrum figuli</i> , qu'on lit dans la Vulgate.	52
D — Sur ces mots du Prophète Osée : <i>Et en firent un présent au roi de Jarim.</i>	<i>Id.</i>
E — Sur une homélie qui n'est pas venue jusqu'à nous.	<i>Id.</i>
F — Sur ces mots : <i>Moi, agneau innocent... ne l'ai-je pas su ?</i>	53
G — Sur ces mots : <i>Venez, jetons du bois sur son pain.</i>	<i>Id.</i>
H — Sur ces mots : <i>Votre vie sera constamment pendue sous vos yeux.</i>	<i>Id.</i>
I — Le sang et l'eau sortis du cœur de Jésus, sont la figure des deux baptêmes.	<i>Id.</i>
K — Du signe de la croix à faire en commençant toute dispute avec un hérétique.	54
L — Golgotha signifie crâne humain.	<i>Id.</i>
M — Jésus n'avait qu'une tunique.	<i>Id.</i>
N — Sur les chantres de l'Eglise de Jérusalem.	55
O — Golgotha est le centre du monde.	<i>Id.</i>
P — Sur ces mots : <i>Ils lui donnèrent du vin mêlé de myrrhe.</i>	<i>Id.</i>

Q — Sur la fertilité de la Palestine.	56
R — Sur les Prophètes qui ont déserté la synagogue.	57
S — Sur Agabus doué du don de prophétie.	<i>Id.</i>
T — Sur la mort du bon larron.	<i>Id.</i>
V — Sur l'entrée au paradis du bon larron et sur sa vie.	58
U — Sur le culte rendu à ceux qui avaient été frappés de la foudre.	59
X — Sur les ruines de la maison de Caïphe.	<i>Id.</i>
Y — Sur les rochers fendus à la mort du Christ.	60
Z — Sur la pierre du saint Sépulcre.	61

QUATORZIÈME CATÉCHÈSE.

A — Sur le nom de <i>martyrion</i> ou <i>témoignage</i> , donné à l'église du saint Sépulcre.	95
B — Sur ces mots : <i>Pour que tous servissent le Seigneur sous un seul et même joug.</i>	<i>Id.</i>
C — Description du saint Sépulcre. (<i>Voy.</i> plus haut les notes Y, Z.)	96
D — Sur ces mots : <i>Faisons l'homme à notre image et ressemblance.</i> (<i>Voy.</i> la note D, x ^e Catéch.; B, xiii ^e Cat. tom. 1.)	<i>Id.</i>
E — Sur ces mots : <i>Venit Jesus clausis januis.</i>	97
F — Sur les Anges présents à la résurrection.	<i>Id.</i>
G — Sur les soldats corrompus par les Juifs.	98
H — Quinze PC. Juifs d'origine, ont succédé à S. Jacques sur le siège de Jérusalem.	100
I — Sur les Saints ressuscités à la mort de Jésus-Christ. (<i>Voy.</i> la note L, ci-bas.)	<i>Id.</i>
K — La puissance du Christ se manifeste par le signe de la croix. (<i>Voy.</i> plus haut la note K.)	101
L — Sur les Saints ressuscités à la Passion. (<i>Voy.</i> la note I.)	<i>Id.</i>
M — Sur un texte des Septante comparé avec la Vulgate.	102
N — Sur la parenté de S. Jacques avec Jésus-Christ.	<i>Id.</i>
O — Sur les pas de Jésus-Christ empreints sur le roc.	103

TABLE.

465

P — Sur le Prophète Habacuc.	103
Q — Variante entre les Septante et la Vulgate. (iv Reg. II, 9.)	104
R — Sur le troisième ciel où fut ravi S. Paul.	<i>Id.</i>
S — Contre les Paulianistes.	<i>Id.</i>
T — Sur ces mots : <i>Dixit Dominus Domino meo.</i> (Voy. t. I, note 1, p. 331.)	<i>Id.</i>
V — Quelqu'un est-il effacé du livre des vivants?	105

QUINZIÈME CATÉCHÈSE.

A — Le monde sera-t-il un jour anéanti ?	143	
B — Contre les Manichéens qui voyaient un Dieu dans le soleil.	<i>Id.</i>	
C — Sur l'époque de la fin du monde. (Voy. la note I.)	144	
D — Ne soyez pas assez téméraires pour la fixer.	<i>Id.</i>	
E — Quelques hérétiques ont usurpé le nom de Dieu.	148	
F — Sur la guerre entre les Perses et les Romains.	149	
G — Sur les pestes, les famines, les tremblements de terre qui désolaient alors l'empire Romain.	<i>Id.</i>	
H — Des schismes, des hérésies.	150	
I, K — Des apostasies.	} Signes précurseurs de la fin du monde et de la venue de l'Antechrist.	
L — De la fin de l'empire Romain.		151
M — Des ruines du temple.		<i>Id.</i>
N, O — Du temple où doit siéger l'Antechrist	153, 154	
P — Son règne ne sera que de trois ans et demi.	155	
Q — Sur les martyrs des derniers temps.	<i>Id.</i>	
R — Les fidèles baptisés étaient admis aux Catéchèses.	<i>Id.</i>	
S — Sur l'anthemion et l'anthesis.	156	
T — Sur la sauterelle, figure de la résurrection.	<i>Id.</i>	
V — La Ste Trinité siègera au jugement dernier.	157	
X — Revêtez-vous du manteau de l'incorruptibilité.	<i>Id.</i>	
Y — Le règne de Jésus-Christ doit-il avoir un terme ?	<i>Id.</i>	
Z — De la soumission de Dieu le Fils à l'égard de Dieu le Père.	158	

SEIZIÈME CATÉCHÈSE.

A — Le St-Esprit et le Paraclet est un seul et même être. (Voy. la note A, pag. 252, xvii ^e Catéch.)	195
B — Il est le sanctificateur des âmes.	Id.
C — Il est l'Esprit de l'Ancien et du Nouveau Testament.	196
D — Nous ne divisons pas la Ste Trinité.	197
E — Sur l'église bâtie au lieu où le St-Esprit descendit sur les Apôtres.	Id.
F — Sur S. Irénée.	198
G — Sur les Gnostiques ou illuminés.	Id.
H — Sur le comte St-Simon, gnostique de nos jours.	199
I — Sur l'irrémission du péché contre le St-Esprit.	200
K — Contre Marcion qui imagina trois Dieux.	Id.
L — Contre les Cataphryges ou Montanistes et Cagliostro.	201
M — Sur l'époque où les Apôtres ont disparu de dessus la terre.	202
N — L'eau, symbole des grâces du St-Esprit.	Id.
O — Sur ces mots : <i>Spiritus eorum revertetur in terram.</i>	203
P — Sur ces mots : <i>Et fugens spiritum hominis in eo.</i> (Zach. xii, 1.)	Id.
Q — Les Anges ont-ils des corps? (Voy. ci-bas la note V.)	Id.
R — Sur ces mots : <i>Allidit illum, et spumat.</i> (Marc. ix, 17.)	205
S — Prophétie de Michée faussement attribuée à Isaïe.	Id.
T — Sur le vœu de continence entre personnes mariées.	Id.
V — Sur les effets de l'exorcisme et sur les possessions. (Voy. plus haut la note Q, tom. 1, pag. 25, 27.)	206
X — Sur un plagiat de S. Nil.	207
Y — Sur la distinction que fait Cyrille entre les Anges et les Esprits. (Voy. la note F, t. 1, p. 238, G, 239; I, 367.)	Id.
Z — Nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu.	Id.
AA — Le Père donne tout par le Fils avec le St-Esprit.	208
BB — Sur ces mots : <i>Nature et hypostase.</i>	209

CC — Sur les 72 anciens auxquels Moïse conféra l'intelligence des Livres saints. (Voy. la <i>Dissertation sur le secret.</i>)	209
DD — Sur l'imposition des mains ou <i>chétrotonie</i> .	210
EE — Sur <i>Azarias</i> fils d' <i>Obed</i> .	212
FF — Sur <i>Asaph</i> ou <i>Aza</i> , roi et successeur d' <i>Abia</i> .	<i>Id.</i>
GG — Sur <i>Azarias</i> ou <i>Zacharie</i> fils de <i>Joiada</i> .	<i>Id.</i>
HH — Sur le sens du mot : <i>Spiritifères</i> .	<i>Id.</i>

DIX-SEPTIÈME CATÉCHÈSE.

A — Le St-Esprit et le Paraclet sont un seul et même être.	252
B — Sur la procession du St-Esprit.	<i>Id.</i>
C — Sur S. Siméon dit le Juste.	253
D — Sur le baptême de S. Jean.	<i>Id.</i>
E — Sur la colombe qui parut sur la tête de Jésus-Christ.	254
F — Sur l'insufflation du baptême.	255
G — Sur le concours des pèlerins à Jérusalem.	<i>Id.</i>
H — Sur ces paroles du Prophète Joël : <i>Redundabunt torcularia vino.</i>	256
I — Sur ces mots : <i>Calix tuus inebrians quàm præclarus est.</i>	<i>Id.</i>
K — Sur l'origine des sept diacres.	<i>Id.</i>
L — Le nom d'Etienne ou <i>Stephanos</i> signifie <i>couronne</i> .	<i>Id.</i>
M — Sur le sceau du St-Esprit.	<i>Id.</i>
N — Sur <i>Barjesu</i> ou <i>Elymas</i> dit le Magicien.	257
O — Sur le mot <i>Consubstantiel</i> .	<i>Id.</i>
P — Sur la validité du baptême en certaines occasions.	<i>Id.</i>
Q — Les ministres du baptême ne sont responsables que de ce qui tombe sous les sens.	259
R — Sur ces mots : <i>Votre mal sera irréparable.</i>	260
S — Sur ces mots : <i>Vous recevrez autant de grâces que vous en pourrez porter.</i>	<i>Id.</i>

DIX-HUITIÈME CATÉCHÈSE.

A — Les Grecs nient la résurrection.	294
B — D'où les corps ressuscités recouvreront-ils leurs molécules.	295

C — De la rigueur des lois contre les violeurs de tombeaux.	295
D — Sur ces mots : <i>Pourquoi ne croyez-vous pas ? parce que vous êtes Grec.</i>	299
E — Sur ces mots : <i>Que dirons-nous de ces animaux ?</i>	<i>Id.</i>
F — Sur l'oiseau dit : <i>phénix.</i>	300
G — Sur les Samaritains.	<i>Id.</i>
H — Sur la verge d'Aaron.	<i>Id.</i>
I — Le supplice des damnés suivra leur résurrection.	<i>Id.</i>
K — Réponse à Rivet, sur ces mots : <i>Ils ne pourront que déplorer leur malheur.</i>	301
L — Sur une interrogation placée par Cyrille.	<i>Id.</i>
M — Contre Rivet, sur les reliques des Saints.	<i>Id.</i>
N — Sur les exercices de la semaine sainte.	302
O — Notre corps ressuscité sera ce que Dieu voudra.	<i>Id.</i>
P — Le sacrement de pénitence n'efface pas les cicatrices du péché.	303
Q — Sur le mot <i>Eglise.</i>	<i>Id.</i>
R — Sur ces mots : <i>Je vous confesserai, Seigneur, dans une grande église.</i>	<i>Id.</i>
S — Sur ces mots : <i>Dans l'Eglise qui sort des sources d'Israël.</i>	<i>Id.</i>
T — Sur ces mots : <i>Lorsqu'il eut cessé de parler, il congédia l'Eglise.</i>	304
V — Sur la <i>Dominicale.</i>	<i>Id.</i>
X — Cherchez l'Eglise catholique.	<i>Id.</i>
Y — C'est de Dieu le Père que découlent toutes les grâces.	305
Z — Sur les Catéchèses mystagogiques, renvoyées après le baptême.	<i>Id.</i>
AA — La chapelle du saint sépulcre était adhérente à la cathédrale.	306
BB — Par l'effet du saint chrême tout baptisé et confirmé est entré dans une espèce de sacerdoce.	<i>Id.</i>
CC — Observation sur la sixième mystagogique qui manque.	<i>Id.</i>

DIX-NEUVIÈME CATÉCHÈSE ,

PREMIÈRE MYSTAGOGIQUE.

A — Sur le sang de Jésus-Christ, comparé au sang de l'Agneau Paschal dont les Hébreux avaient marqué leurs portes.	322
B — Sur un passage traduit diversement par le Père Touttéé et le traducteur français.	323
C — Sur les Idolothytes.	<i>Id.</i>
D — Sur la présence réelle des démons dans les objets qui leur étaient consacrés.	324
E — Sur les talismans et amulettes.	325
F — Sur la statue de Loth changée en sel.	326

VINGTIÈME CATÉCHÈSE ,

SECONDE MYSTAGOGIQUE.

A — Sur l'état de nudité des baptisés lors des onctions.	337
--	-----

VINGT-UNIÈME CATÉCHÈSE ,

TROISIÈME MYSTAGOGIQUE.

A — Sur la valeur des mots : <i>Type</i> et <i>Antitype</i> .	347
B — Sur la <i>Transsubstantiation</i> contre un auteur Calviniste.	348
C — Différence entre la bénédiction du saint chrême et la consécration Eucharistique , contre le protestant Lacroze , touchant la croyance des Arméniens sur l'essence du saint chrême.	<i>Id.</i>
D — Les baptisés ne prenaient le nom de Chrétiens qu'après le sacrement de confirmation.	349

VINGT-DEUXIÈME CATÈCHESE ,

QUATRIÈME MYSTAGOGIQUE.

- A — Sur ces mots : *Concorporés , consanguinés avec Jésus-Christ.* 370

VINGT-TROISIÈME CATÈCHESE ,

CINQUIÈME MYSTAGOGIQUE.

- A — Dans l'Eglise de Jérusalem le diacre verse l'eau sur les mains de l'Officiant. 383
- B — Sur l'usage des bénitiers. 383
- C — Sur le *baiser de paix.* 384
- Sur les chérubins aux mille-z-yeux. 386
- Sur le sens du mot : *Théologte*, donné à la préface, et sur le *Trisagion.* *Id.*
- F — Sur la hiérarchie angélique. 387
- G — Sur les *Secrètes* de la messe. 389
- H — Sur la prière pour les morts au saint sacrifice. 391
- I — Sur la nécessité de prier pour les morts. *Id.*
- K — Sur ces mots ; *Vir non tentatus, non probatus.* 392
- L — Sur la chute de S. Pierre. 393
- M — Sur ces mots : *Sancta sanctis.* 394
- N — Sur le mode de donner la communion. *Id.*
- O — Sur la posture que tenait le communiant. *Id.*

HOMÉLIE SUR LE PARALYTIQUE.

AVANT-PROPOS.

- A — Sur la piscine probatique. 416
- B — Sur les signes donnés par les Prophètes pour reconnaître le Rédempteur. *Id.*

TABLE.

471

C — Renvoi à la note S, tom. I, p. 371.	417
D — Sur ces mots : <i>Tolle grabatum tuum.</i>	<i>Id.</i>
E — Sur le Cantique des Cantiques.	<i>Id.</i>
F — Sur ces mots : <i>J'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums.</i>	418
G — Sur ces mots : <i>L'intérieur était semé de pierres précieuses.</i>	419
H — Sur le mot : <i>Gabbatha.</i>	<i>Id.</i>
I — Sur les songes.	<i>Id.</i>
K — Sur l'imposition des mains en cas de maladie.	420

LETTRE A L'EMPEREUR CONSTANCE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.—Des diverses croix qui ont paru dans le ciel depuis la croix de Constantin jusqu'à celle de Migné.	422
A — Sur les couronnes offertes aux Empereurs.	440
B — Sur la science théologique de Constance.	<i>Id.</i>
C — Sur la généalogie de Constance.	440
D — Sur une erreur chronologique.	441
E — Sur le <i>Labarum.</i>	<i>Id.</i>
F — Sur l'apparition de la croix prédite.	<i>Id.</i>
G — Sur une double solution de la prophétie : <i>Tunc apparebit signum.</i>	442
H — Renvoi aux notes L, tom. II, p. 54, O, p. 55.	<i>Id.</i>
I — Sur ces mots : <i>La très-consubstantielle Trinité.</i>	<i>Id.</i>
TRADITIONS JUDAÏQUES SUR LE BOIS DE LA VRAIE CROIX.	443

HOMÉLIE SUR LA PRÉSENTATION.

AVANT-PROPOS.	447
A — Sur l'époque où l'usage des cierges, ou la fête de la <i>Chandeleur</i> , fut introduit à Jérusalem.	461
B — Sur Siméon dit le <i>Juste.</i>	<i>Id.</i>

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE

DES

OEUVRES DE S. CYRILLE.

—

A

- AARON**, pécheur. Voy. *Miséricorde de Dieu*, I, 90. — C'est par l'eau qu'il est purifié, I, 115. II, 345. — Figure du Christ par son nom, I, 316. — Verge d'Aaron prouve la possibilité de la résurrection, II, 272. — Et celle de la maternité de Marie Vierge, I, 405.
- ABEILLE** (activité de l'), I, 297. — Sa naissance, preuve de la résurrection, II, 267. Voy. *Oiseaux*.
- ABRAHAM** justifié par sa foi, I, 182, 183. — Son humilité, I, 204. — Il reçoit le Christ à sa table, I, 389. — Il vit encore avec Isaac et Jacob, II, 271. — Il a prédit le jugement dernier, II, 11, 13.
- ABSALON**, fuite de David devant son fils, I, 23.
- ABSTINENCE** des viandes et du vin en temps de jeûne, I, 154.
- ABYME**. Voy. *Bythus*, *Æons*.

- ACHAB, sa pénitence, I, 94.
- ADAM, par lui la mort est entré dans le monde, I, 66, 228; II, 4, 440. Voy. *Siméon*.
- ADONAI, un des noms de Dieu, I, 280.
- ADOLESCENTS, effets de la grâce sur beaucoup de jeunes gens, II, 178.
- ADOPTION : par la régénération du baptême, nous devenons enfants adoptifs de Dieu, I, 73; 262, 265.
- ÆONS des Valentiniens, I, 249.
- AGABUS, Prophète du Nouveau Testament, II, 54, 244, 244.
- AGNEAU, type de Jésus-Christ, II, 23, 24.
- AIGLE, son vol est prodigieux, I, 296.
- ALIMENTS permis et interdits, I, 154, 155. Voy. *Idolâtres*.
- ALLIANCE de Dieu s'opère par l'eau, I, 145.
- ÂME du baptisé doit se reforge comme sur une enclume, I, 15. — Sous l'exorcisme elle est travaillée comme l'or dans un creuset, I, 10. — Elle se dépouille, par la confession, du vieil homme, I, 73. — Elle est douée du libre arbitre, I, 147. — Elle est pour nous indéfinissable, I, 208. — Elle est en style de l'Écriture un *Esprit*, II, 171. — Action de l'Esprit-Saint sur notre âme, II, 175, 229. — Il n'y a pas deux sortes d'âmes justes ou pécheresses par nature, I, 149.
- AMEN (Explication du mot), II, 380, 371.
- AMULETTES, II, 349. Voy. *Superstitions*.
- ANANIE et ses compagnons dans la fournaise, I, 97.
- ANANIE et Saphire, punition de leur mensonge, II, 236.
- ANANIE de Damas rend la vue à Saul; I, 239.
- ANASTASIS. Église de la résurrection à Jérusalem, II, 259.

ANGES, assistants au milieu des aspirants au baptême, I, 14, 78, 115. — Dieu a pardonné aux Anges, I, 91, 103. — Le ciel est leur séjour, I, 115. Ils viennent au-devant de Jésus-Christ montant au ciel, I, 144, 145. — Les Anges voient Dieu suivant leurs moyens, I, 207. — Jésus-Christ est le maître souverain des Anges, I, 314, 359. — Ils assisteront au jugement dernier, II, 152. — Les Anges sont appelés *Esprits*, I, 171. — L'homme, rempli du St-Esprit, découvre des myriades de myriades d'Anges, II, 175. — Le St-Esprit les domine tous, II, 377.

ANIMAUX. Qui est-ce qui connaît leur nombre, leurs espèces, leurs variétés, leurs mœurs, I, 296. — Ils ont été des Dieux à la place du vrai Dieu, I, 212.

ANNE, mère de Samuel, prie en silence, I, 15.

ANNE la prophétesse, I, 324.

ANSES, premier nom de Josué, I, 316.

ANTECHRIST. Il servira le Christ, I, 145. Voy. le sommaire de la XV^e Catéch. II, 101.

ANTHEMIS. } Espèces d'Héliotropes, II, 127.
ANTHEMION. }

ANTITYPE et Type. Voy. *Chrême*.

APOCRYPHES (livres) ne doivent pas être lus, I, 158. — Ils sont l'œuvre des hérétiques, I, 161.

APOSTASIE règnera sous l'Antechrist, II, 116 et 117.

APOTRES baptisés à la descente du St-Esprit, I, 120 ; II, 230. — A l'exemple de Josué, Jésus dissémina ses douze Apôtres, I, 316. Voy. *Paul*. — Ils attestent la résurrection du Christ, I, 325 ; II, 78, 85. — Ils ne le cèdent en dignité ni à Moïse ni aux Prophètes, II, 89. — Ils reçurent le St-Esprit par l'insufflation de Jésus-Christ, II, 226. — A la Pentecôte ils étaient ivres du St-Esprit, II, 167, 233. — Par une lettre encyclique,

- datée d'Antioche, ils affranchirent l'univers de la loi de Moïse, II, 242.
- APPÉTITS charnels ; le St-Esprit n'habite pas avec eux, II, 443.
- ARBITRE (libre). Le démon ne peut nous forcer, I, 150.
- ARBRES, plantes, symbole de la résurrection, I, 157 ; II, 267.
- ARCHE de Noé faite de bois, figure de la croix, II, 26. — Figure de l'Eglise, II, 224.
- ARCHÉLAUS, évêque de Cascar, combat Manès, I, 225, 227, 228.
- ARGENT (l') n'est pas en puissance du démon, I, 280.
- ARMURES spirituelles dans le baptême, I, 75.
- ASA ou Asaph, roi de Juda, I, 187.
- ASCENSION de Jésus-Christ, sa possibilité démontrée aux Juifs par l'exemple d'Enoch, Elie et Habacuc, II, 88. Voy. *Mont des Oliviers*.
- ASCÈTES ou solitaires, leur institut, I, 154.
- ASTRES ignés, flottent dans un firmament aqueux, I, 289.
- ASTROLOGIE condamnée, I, 138, 148, 161. Voy. *Nativité astrologique*.
- ATHLÈTES, différence entre les athlètes du cirque et les martyrs, II, 265.
- AUGURES condamnés, I, 164 ; II, 319.
- AUMÔNES, source des grâces, I, 419.
- AVARES (les) doivent s'amender, II, 413.
- AVEUGLES (les) reconnaissent Jésus, II, 401.
- AZARIAS, Grand-Prêtre, I, 187.
- AZYMES (jour des). Mort de Jésus-Christ, I, 31.

B

- BABEL.** Confusion des langues comparée avec le don des langues, II, 231.
- BACCHUS** ou le Dieu du vin, I, 212.
- BAINS** des Gentils après des orgies nocturnes, I, 231.
- BAISER** de paix au sacrifice, II, 372.
- BAPTÊME** (préparations prochaines au), I, 3, 6, 7, 10; II, 289, 333. — Il est la fin de l'Ancien et le commencement du Nouveau Testament, I, 116. — Le baptême de S. Jean, I, 117. — Remettait les péchés, *Ibid.* — Ses effets, il ne conférait pas le St-Esprit, II, 222. — Comme le baptême de Jésus-Christ, II, 222, 223. — Le baptême d'eau ne peut se répéter, II, 249. — Baptême de sang, I, 124; II, 28. — Baptême (ministres du), II, 249. — Baptême des hérétiques est nul, I, 8. Voy. *Catéchumènes.*
- BAPTISTÈRE**, intérieur et extérieur, I, 3. — Cérémonies qui se pratiquaient à l'intérieur, II, 332.
- BARNABAS**, apôtre, II, 241, 242.
- BASILIC**, serpent porte le venin dans ses yeux, I, 298.
- BASILIDES**, Hérésiarque, Gnostique, I, 218. — Suivant lui les âmes étaient, *par nature*, justes et sauvées, ou, pécheresses et damnées, I, 149.
- BETHLÉEM** profané par Hadrien, couvert de bois au midi de Jérusalem, I, 393.
- BLASPHEMES** contre le St-Esprit, I, 164. Voy. *Esprit-Saint.*
- Bois**, l'homme en a fait un Dieu, I, 265. — Sur ces mots : *Jetons du bois sur son pain*, II, 24. — Le bois est le symbole du salut, II, 25. — C'est le bois qui nous

- donna la mort , c'est le bois qui nous rendit la vie ,
II, 36.
- BOSOR, sa signification, II, 32.
- BUDDAS, surnom de Térébinthe , I, 222. — Disciple de
Manès, I, 229.
- BYTHUS, *Abyme*, père de *sigé*, silence, I, 218. Voy. *Æons*.

C

- CABARETS, séjour des démons, I, 162. Voy. *Tavernes*.
- CAIN, premier homicide, son châtiment, I, 89, 380.
- CAIPHE et sa maison, alors existante, attestent la passion
du Sauveur, II, 44.
- CALAMITÉS, fruits du péché, II, 413.
- CALVAIRE. Voy. *Golgotha*.
- CANON de l'Ancien et du Nouveau Testament, I, 160, 161.
- CANTIQUE des Cantiques. Voy. *Canon*. — Prophétise le
lieu du saint Sépulture, II, 73. — Il est un livre sym-
bolique de la passion, II, 407.
- CARPOCRATES, Hérésiarques , Gnostiques, I, 217.
- CATAPHRUGES, hérétiques, II, 165. Voy. *Montan*.
- CATÉCHÈSES. Nécessité d'y assister, quelque fatigante
qu'elles soient, I, 40. — Elles n'ont rien de commun
avec les Homélies, I, 41. — On n'y expose pas tout ce
qui tient à la foi, II, 289. — Elles précèdent l'explica-
tion des mystères, II, 290.
- CATÉCHUMÈNES admis aux Catéchèses , prennent le nom
de *Fidèles*, I, 7. — Le secret leur était imposé, I, 12.
Voy. *Mystères*. — Malheur aux hypocrites , I, 75. —
Ils doivent avoir la robe nuptiale, I, 112.
- CÉLIBAT des prêtres, I, 397, 398.
- CÉRÈS ou le froment divinisé, I, 212.

- CÉRINTHE**, I, 247. *Voy. Carpocrates.*
- CHANTRES** des Eglises comparés aux chœurs des Anges, II, 72.
- CHASTÉTÉ** (vertu de), I, 406; II, 178.
- CHÉRUBINS**, de leur nature, I, 289. *Voy. Anges.*
- CHEVAL**, symbole de la luxure, I, 296.
- CHRÈME** (du saint). *Voy.* le sommaire de la XXI^e Catéch.
- CHRÉTIEN** (du nom de), I, 520. *Voy. Enfants de Dieu.* — Il n'est pas nouveau, il a été prédit, I, 520. — C'est à Antioche que ce nom fut prononcé pour la première fois, II, 244. — C'est par la confirmation que nous sommes parfaits chrétiens, II, 345. — Que nous recevons une espèce de sacerdoce, II, 291.
- CIEL**, est le séjour des esprits célestes, I, 115. — Il est composé de plusieurs sphères, I, 205. — Il est formé d'eau, I, 289. — S. Paul élevé au troisième ciel, II, 89. *Voy. Paradis.*
- CIERGES** en usage à la fête de la Purification, II, 451. *Voy. la note.*
- CIRQUE**, II, 318. — *Voy. Pompes.*
- CLAUDE** (l'Empereur), accueillie à Rome Simon le Magicien, lui fait ériger une statue, I, 216.
- CLÉMENT** divine (exemples de la), I, 88 et suiv.
- CLÉMENT I^{er}**, Pape. *Voy. Phénix.*
- CŒUR**. Fonction du cœur, I, 151.
- COLOMBE** qui parut au baptême de Jésus-Christ, fut un symbole d'innocence, II, 223. — Figuré par la colombe de l'arche de Noé, II, 224.
- COMMANDEMENTS** (les) de Dieu sont la voie de la vie éternelle, II, 288.
- COMMUNION**. Manière de communier, II, 581. *Voy. Corps de Jésus-Christ.*
- CONFÉRENCE** de Manès avec Archélaüs, I, 225 et suiv.

- CONFESSION** préliminaire au baptême, I, 73. — Exemples de David, I, 92. — Et d'autres illustres pénitents, I, 93 et suiv.
- CONFIRMATION.** Voy. le sommaire de la XXI^e Catéch.
- CONSCIENCE** pure pour approcher de la sainte table, II, 359.
- CONSÉCRATION** eucharistique. Voy. le sommaire de la XXIII^e Catéch.
- CONSTANTIN**, Empereur, sous lequel eut lieu l'Invention de la sainte Croix, II, 453.
- CONSUBSTANTIEL.** Ce mot ne se rencontre que dans la lettre à Constance, Empereur, II, 439.
- CORNEILLE** le Centurion. Ses prières, ses aumônes lui valurent la grâce du baptême, I, 114. — Il vint trouver Pierre, II, 240.
- CORPS** du Christ, figuré par le pain, II, 25. — Le pain en est le type et l'antitype, II, 380. — Par le pain et le vin nous devenons concorporés et consanguinés de Jésus-Christ, II, 357. Voy. *Communion*.
- CORPS** humain, chef-d'œuvre du Créateur, I, 151, 298. — C'est un sanctuaire que nous ne devons pas profaner, I, 408. Voy. *Chasteté*. — Il n'est pas la cause du péché, I, 152, 298. — Ses rudiments et son accroissement, II, 270. — Le corps comme l'âme porte les taches du péché, II, 20. — Il partagera les peines et les récompenses de l'âme, II, 19. — Voy. *Résurrection*.
- COURONNE**, symbole de la royauté. Objet de dérision à la passion du Christ, I, 22. Voy. le sommaire de la XIII^e Catéchèse.
- CRÉATION** (la) prouve la résurrection, II, 273.
- CRÉATURES.** Pourquoi appelons-nous toutes les créatures à louer Dieu? II, 374.

CRÈCHE (la) de l'enfant Jésus atteste en faveur du Christ, I, 323, 404.

CRÉPUSCULE. Effet merveilleux de la Providence, I, 292.

CROIX figurée dans l'Ancien Testament par le serpent d'airain, II, 25. — La vue de la croix sera le supplice perpétuel des Juifs prédit par Moïse, *ibid.* — Réponse aux hérétiques qui disent que la croix n'est qu'un phantôme, II, 43. — C'est la gloire, la force du chrétien, II, 5, 27, 437. — Ses effets sur les infidèles, II, 27. — Symbole de paix et de confiance, II, 28, 29. — C'est la terreur des démons, II, 6. — C'est la réconciliation des hommes avec Dieu, II, 40. — Elle attire à la parole de Dieu, II, 46. — C'est l'avarice, c'est la trahison qui l'ont dressée, II, 408. Voy. *Résurrection.* — Elle a fait la conquête du monde, II, 46. Voy. *Signe de la croix, et Invention de la sainte Croix.*

CUBRIC, premier nom de Manès, I, 223.

CULTE (le) divin consiste dans la foi et dans les bonnes œuvres, I, 135.

CURIOSITÉ. Les aspirants au baptême doivent modérer leur curiosité, I, 13.

D

DANIEL Prophète, tiré par la foi de la fosse aux lions, I, 181. — Terrassé à la vue de l'Ange, I, 287, 386. — Suscité du St-Esprit pour confondre les vieillards, II, 190. — Livres de Daniel. Voy. *Canon.* — Sa prédiction sur l'empire Romain, I, 391; II, 120. — Semaines de Daniel expliquées, I, 392; II, 138. Voy. *Ante-christ*, I, 120, 128. Voy. *Résurrection.*

DANSES. Voy. *Pompes.*

DAVID plein de l'esprit de Dieu, II, 187. — Atteste la mi-

séricorde de Dieu, I, 92. — Prédit la naissance du Christ sorti de son sang, I, 396. — Son règne éternel, II, 91, 138.

DEBORA, victorieuse par l'esprit de Dieu, II, 186.

DÉFUNTS. L'Eglise prie pour les défunts, II, 375.

DÉLUGE, motifs de Dieu, I, 89, 380.

DÉMÉTRIUS de Phalère, bibliothécaire de Ptolémée Philadelphe, I, 159.

DENIERS (trente) d'argent, prix de la trahison de Judas, II, 15, 408.

DÉPOT de la foi, II, 142, 246.

DÉSÉPOIR. Aucun criminel ne doit désespérer de la miséricorde divine, I, 17.

DIABLE, premier auteur du péché, I, 85. — Archange déchu, I, 86. — Ce mot signifie calomniateur, I, 85. Voy. *Dragon*. — Les Valentiniens lui donnaient pour origine les pleurs de la sagesse, I, 219. Voy. *Gnostiques*. — Il suggère le mal, mais il ne peut y contraindre, I, 150, 161. — Il est sous la puissance du Créateur qui le tolère, I, 277. — Motifs de cette tolérance, I, 278. — Il a menti en disant qu'il était le maître des richesses de la terre, I, 280. — N'osant aborder l'homme, il s'adressa à la femme, I, 379. — Il avait d'avance jeté dans le monde les contes de Dieux générateurs et engendrés, pour que l'erreur fermât la porte à la vérité, I, 118. — Pour détruire la vérité des miracles et prévenir le jugement dernier, il enverra l'Antechrist, savant dans les arts diaboliques, I, 119. — Il épie les aspirants au baptême, I, 16. — Il se transforme en Ange de lumière, I, 154. — La mort du Christ l'a trompé, I, 388. — Quel est son culte? Voy. *Pompes*, *Divinations*, etc.

DIACRE. Ses fonctions, II, 372, 373.

- DIEU** est un, toujours semblable à lui-même, I, 437. *Voy.* les sommaires des VI^e, VII^e et VIII^e Catéchèses.
- DIEUX** des Gentils, I, 242. — Des Philosophes, I, 276, 281. — Des Hérétiques, I, 244, 248.
- DISCIPLES** (les) de Jésus-Christ ont scellé de leur sang la vérité de sa résurrection, I, 443.
- DISSENSIONS** dans l'Eglise, signe avant-coureur de la fin du monde, II, 444.
- DIVINATIONS**, enchantements, nécromantie, sont œuvres diaboliques, I, 461.
- DOCTEURS** de l'Eglise. On leur doit de la reconnaissance, I, 449.
- DOCTRINE** saine, vient du Saint-Esprit, II, 472. — Sans les œuvres elle est de nulle valeur, I, 435. *Voy. Foi.*
- DOGMES** de l'Eglise. *Voy.* le sommaire de la IV^e Catéch.
- DONEC**. Explication de ce mot, II, 440.
- DOXOLOGIE**. Adoration simultanée des trois personnes de la sainte Trinité, I, 203; II, 462.
- DRAGON** adoré des Gentils, I, 242. *Voy. Serpent.* — Il épie les aspirants au baptême, I, 46. *Voy. Diable.*

E

- EAU**. Sa nature mystérieuse, I, 415, 420, 293, 295; II, 26, 374.
- ECCLÉSIASTE** (livre de l'). *Voy. Canon.* — Il prédit la fin du monde, II, 428.
- ECRITURES** Saintes. Les fidèles ne doivent en lire en leur particulier que ce qu'on lit à l'Eglise, I, 461. — C'est la table spirituelle du chrétien, I, 78. — Lecture publique à l'église, I, 5. — Lecture fréquente recommandée, I, 247. — Elles nous offrent des modèles, même dans les animaux, I, 297. — Dieu en

- est l'auteur , I , 158. — C'est l'Esprit-Saint qui les a dictées, II, 163. — Et qui a présidé à leur traduction, I, 159. — Voy. *Canon*. — Manière de discuter avec ceux qui ne les admettent pas, I, 271. — Leur contenu surpasse souvent l'intelligence humaine , II , 216. — Toutes les circonstances de l'incarnation du Verbe y sont prédites, I, 378.
- ECUME** dans la bouche diagnostique des Energumènes , II, 174.
- EGLISE**, I, 23 à 28; II, 261. Voy. le sommaire de la XVIII^e Catéchèse. — Comparaison de l'Eglise avec la secte impure des Manichéens, I, 233. — Elle est seule dépositaire de la vraie foi, I, 188. — Et des divines Ecritures, I, 158.
- EGLISE** des Apôtres à Jérusalem, II, 163. — du St-Sépulcre , II , 70. — Maintien des fidèles dans l'église , I , 14.
- ELÉAZAR**, Grand-Prêtre, communique le texte hébreu des saintes Ecritures, I, 159. Voy. *Septante*.
- ELIE**, Prophète, plein de l'Esprit-Saint, II, 186. — Comparé avec Jésus-Christ, Paul et Pierre, II, 89. — Il ne chassa pas les démons, II , 79. — Il n'eut pas les clefs du ciel , II , 89. — Dieu modère son zèle, I, 94. — Il assistait en personne à la transfiguration, I, 389.
- ELISABETH**. L'Esprit-Saint manifeste en elle sa puissance , II, 222.
- ELISÉE**, Prophète, plein de l'Esprit-Saint , II, 186. — Il fait rendre compte à Giézi de l'argent qu'il a reçu , II , 176. — Mort il rendit la vie à un autre mort, II, 277.
- ENFERS**. Descente de Jésus-Christ aux enfers , I, 142 ; II, 275.
- ENOCH** fut transporté au ciel ; Jésus-Christ y monta , II, 88.

ÉPÎTRES canoniques. Voy. *Canon*.

EPOUSE. Ce mot n'a qu'un sens spirituel dans le Cantique des Cantiques, II, 406. — Il est pris souvent dans les Livres saints pour celui de vierge, I, 403.

ERREURS touchant l'unité de Dieu, I, 438.

ESAU, figure des réprouvés, II, 135.

ESDRAS (livre d'). Voy. *Canon*.

ESPRIT. Ses diverses acceptions : sous ce nom, moyennant une épithète, on parle, ou du péché, ou des démons, ou des Anges, II, 170, 171, 173, 243, 247.

ESPRIT-SAINT. Il est un, I, 146. — Celui qui blasphème son nom n'a aucun espoir de salut, *ibid.* — Lui seul, avec le Fils, connaît le Père, I, 206. Voy. les sommaires des Catéch. XVI, XVII.

ESTHER (livre d'). Voy. *Canon*.

ETIENNE (S.), premier martyr, II, 238.

ETOILES. Dieu en connaît le nombre, I, 206. — Leur harmonie, I, 292.

EUCCHARISTIE. Voy. les sommaires des Catéchèses XXI, XXII, XXIII.

EULOGIE. Pain bénit, II, 9.

EUNUQUE de la reine Candace, apôtre de l'Ethiopie, II, 239.

EVANGILE (l') a commencé sur le Jourdain, I, 115. — Par sa prédication on obtient la vie éternelle, II, 287. — L'Évangile prêché par toute la terre sera le signe du second avènement de Jésus-Christ, II, 115. — Différence entre l'Évangile et la gloire de l'Évangile, II, 227. — Il faut le lire assidûment, II, 438. Voy. *Canon*.

EVE encore vierge, lorsqu'elle pécha, I, 402.

EVÊQUE. Il prêchait après les prêtres, II, 415. — Les Evêques ne doivent point écrire aux Princes des lettres adulateurs, II, 435. Voy. *Dissensions*.

- EXORCISMES** sur les aspirants au baptême étaient fréquents, I, 9, 76. — Leur visage était voilé, I, 9. — Effets des exorcismes, I, 9, 10; II, 178.
- EZÉCHIAS**, par sa pénitence fait révoquer son arrêt de mort, I, 96.
- EZÉCHIEL**, Prophète, Voy. *Canon*. — Il déplore la chute de Lucifer, I, 86. — Sa description des Chérubins, I, 286, 288. — Il décrit les effets du Saint-Esprit, II, 188.

F

- FABLES** astrologiques, I, 292.
- FEU** adoré sous le nom de Vuleain, I, 212. — L'eau et le feu ensemble conciliés, I, 289. — Il sera la punition éternelle des Hérétiques, II, 44. — Il brûlera sans consumer, II, 279. — Il faut opter entre le ciel et le feu éternel, II, 136. — C'est dans le feu que nos œuvres seront éprouvées, I, 128.
- FIDÈLE**. L'homme fidèle est un trésor, I, 179. — C'est un attribut de Dieu, I, 8, 178. — Le nom de *Fidèles* donné, à Jérusalem, aux aspirants au baptême, I, 7. — Ils doivent garder le secret au vis-à-vis des catéchumènes, I, 12. — Ils doivent se tenir en garde contre le péché, I, 85. — Ils doivent examiner les preuves de tout ce qu'on leur enseigne, II, 12.
- FIEL** (le) de la passion était du vin aromatisé avec de la myrrhe, II, 54.
- FIGUE** (de la), eucharistie Manichéenne, I, 231.
- FIGUIER** (le) maudit par Jésus-Christ, II, 23. — Maudit par les Manichéens, I, 222.
- FILETS** de l'Eglise, I, 7.

FILIO-PATERNITÉ. Confusion de Dieu le Père avec Dieu le Fils, I, 140.

FILS de Dieu (le) et le St-Esprit sont hors de la sujétion générale, I, 278. — Ils ont seuls la parfaite intuition de Dieu, I, 208. — Il est né ici-bas d'une vierge, I, 377. Voy. *Christ*, et les sommaires des Catéchèses VII et IX.

FIN du monde (de la). II, 128.

FIRMAMENT. Oeuvre d'un seul mot du Créateur, I, 289.

FLEURS spirituelles, I, 2. — Leur admirable variété, I, 294.

Foi (de la) mobile de toutes nos actions, I, 179. — Deux espèces de foi, I, 186. — La vraie foi ne se trouve que dans l'Eglise, I, 188. — C'est le principe des bonnes œuvres, I, 180. — Un bouclier contre Satan, *ibid.* Voy. le sommaire de la V^e Catéch. — C'est la volonté, c'est un don du St-Esprit, II, 400. — De la foi sans les œuvres, I, 326. — Elle est une, II, 247. — C'est la source des dons du St-Esprit, II, 250. — C'est le premier pas vers la vie éternelle, II, 287. — Elle nous fait enfants de Dieu par adoption, II, 228. — La foi des autres guérit le paralytique de Capharnaüm, I, 184. — Foi (profession de). Voy. *Renoncations, symbole*.

FORNICATEUR (le) païen a recours aux bains, I, 235.

FOUDRE. Les Manichéens la maudissent, I, 232.

FOURMI. Son exemple guérit de l'oisiveté, I, 296.

FRAGILITÉ humaine (triste exemple de la), I, 91: Voy. *David*.

G

GABRIEL. L'Ange indique à Joseph le nom de Jésus, I,

317. — Il est le héraut de l'incarnation, I, 323; II, 221.
 — Il atteste le règne éternel du Christ, II, 158. — Il jette la terreur dans l'âme de Daniel, I, 287, 386.
- GALATES**, hérétiques, II, 158.
- GÉANTS**. Leurs crimes furent la cause du déluge, I, 89.
- GÉNÉRATION** (la) de Jésus-Christ est inscrutable, I, 347.
- GENTILS**. Erreurs des Gentils sur l'unité de Dieu, I, 138.
 — Quelques-uns en font l'âme du monde, I, 276. — Ils séduisent par la suavité de leurs paroles, I, 135. — Il faut les combattre par leurs fables, I, 399. — Les Catéchèses fournissent des armes contre eux, I, 10. Le St-Esprit ne les repousse pas, II, 244. — Leur conversion atteste la divinité du Christ, I, 525. — Voy. *Grecs*.
- GETHSEMANI** atteste la passion du Sauveur, I, 524.
- GIEZI** puni de son avarice par Elisée, II, 176.
- GLACE**. L'eau changée en glace atteste la puissance du Créateur, I, 293.
- GLOIRE** (la) des trois personnes de la Trinité est une, I, 203, 286.
- GNOSTIQUES**. Leur ignorance, I, 218. — Leurs blasphèmes, II, 164. — Leurs infâmes mystères, I, 165.
- GOLGOTHA** ou Calvaire, atteste la passion et la résurrection du Sauveur, I, 524. — Ce nom est prophétique, II, 29. — C'est le milieu de la terre, II, 33.
- GOTHS**. Leur conversion, I, 525.
- GRACE**. Sans la grâce toutes nos œuvres sont vanité, II, 359. — La grâce de la vie n'est plus dans Israël, mais chez les nations, II, 11. — Elle est la lumière éternelle, II, 56. — Elle triomphe de la sagesse humaine, *ibid.* — Elle est nécessaire pour nous garantir des fausses doctrines, I, 134. — C'est à Dieu à la donner, et à nous à la demander, I, 76. — Elle se retire

des pécheurs volontaires, I, 226. — Qui perd la grâce se retrouve parmi les réprouvés, II, 135. — La grâce du baptême se présente à tous, I, 112. — Elle a besoin de la foi, I, 75. — Et d'une conscience pure, I, 112. — Quoique gratuite, elle est précieuse, I, 76.

GRATIAS agamus, II, 373.

GRECS. On les réfute par leurs fables, I, 399 ; II, 43. — Ils adorent ceux que la foudre a frappés, II, 43. — Confondus par Pierre, II, 176. — Manière de discuter avec eux, II, 267, 268. — Il ne faut pas les repousser comme immondes, II, 241. — Leur langue difficile à parler, II, 251. — Voy. *Gentils*.

H

HABACUC. Sa translation prouve la possibilité de l'ascension du Sauveur, II, 88. Voy. *Elie*, *Enoch*.

HABEMUS ad Dominum, II, 373.

HÉLÈNE, concubine de Simon le Magicien, I, 216.

HÉRÉTIQUES (les) sont de faux chrétiens, I, 213. — Il faut les éviter, I, 161 ; II, 164. — Leur amitié nous rend ennemis de Dieu, II, 167. — Ils corrompent les Écritures, I, 136 ; II, 274. — Leur langage est mielleux, I, 136 ; II, 118. — Ils se cachent sous la peau de brebis, I, 134. — L'Église est pleine d'hérétiques cachés, II, 118. — Leur baptême est nul, I, 8. — Les Catéchèses sont une armure contre eux, I, 10. — Dieu les tolère comme il tolère Satan, I, 277. — Il est utile pour l'instruction des fidèles de remuer leur infect borbier, I, 215. Voy. *Manichéens*.

HÉRÉSIES. Leurs variétés, leurs multiplicités, I, 214 ; II, 246. — Elles viennent du Diable, I, 213. — Comment on les reconnaît, II, 284.

HERMAS, troisième disciple de Manès, I, 229.

HIPPODROME, II, 319. Voy. *Pompes*.

HOMÉLIES différentes des Catéchèses, I, 11.

HOMICIDE impuni ici-bas, atteste le jugement dernier, II, 265.

HOMME. C'est un être composé d'un corps et d'une âme, I, 113, 147. — C'est l'image de Dieu, I, 379. — Ses organes sont la seule distinction des deux sexes, I, 149. — C'est pour lui que tout a été créé, II, 267. — Industrie de cet être de boue, doué d'une âme, I, 403; II, 270, 274. — Il entreprend, et Dieu perfectionne, I, 17. — Petit nombre des hommes comparé à celui des Anges, II, 133. — Il n'est par nature ni sauvé ni réprouvé, I, 265. — Sa corruption vient de lui-même, I, 83. — Il a de lui-même obscurci sa ressemblance avec Dieu, II, 72. — La jalousie de Satan l'a chassé du paradis terrestre, I, 379. — Par un homme est venu la mort dans le monde, par un homme la vie y est rentrée, II, 53. — Par sa désobéissance l'homme est tombé, par l'obéissance il a été relevé, II, 72. — A la même heure où il était tombé, *ibid.* — L'homme est sanctifié par le St-Esprit, II, 380. — Il est enfant adoptif de Dieu par la grâce, I, 262. — Et non par génération, I, 346. — Par la vertu du St-Esprit et par la prière il peut triompher des démons, II, 177, 178. — Son corps, ouvrage de Dieu, est pur par nature, I, 150, 389. — Il doit ressusciter, II, 274. Voy. *Résurrection*.

HUILE. L'eau en est le principe, I, 294. — Effets de l'huile exorcisée, II, 333. Voy. *Onction*, *Chrême*.

HUMAIN. Aux idoles sous forme humaine, il fallait qu'un Dieu substituât son corps adorable, I, 387, 388.

HUMANITÉ (1^{re}) est l'objet de la miséricorde divine, II, 401.

— L'incarnation du Sauveur pouvait seule guérir l'humanité, I, 381. — L'humanité du Christ pouvait seule guérir les hommes, II, 33.

HYMNE triomphale ou séraphique, II, 373. *Voy. Préface.*

HYPAPANTE, fête de la Purification, se célébrait avec des cierges à la main, II, 450.

HYPOCRISIE dans les aspirants au baptême, I, 5, 74, 75 ; II, 248, 249.

HYSOPE spirituel, I, 414.

I

IDOLATRIE (différentes espèces d'), I, 438. *Voy. Pompes.*

— C'est une maladie plus mortelle que la peste, I, 243.

— C'est le culte de Satan, II, 349. — C'est l'abandon de Dieu, I, 265. — Patience de Dieu envers les idolâtres, I, 277.

IDOLOTHYTES. *Voy. Immolés.*

IMAGE de Dieu dans l'homme, II, 72. *Voy. Ressemblance.*

IMMERSION triple dans le baptême. *Voy. le sommaire de la XX^e Catéchèse.*

IMMOLÉS. Ce qui est pur de sa nature est impur par l'immolation au démon, I, 443. — Il faut se garder de toucher aux viandes offertes aux idoles, I, 455. — Comparaison entre la sainte Eucharistie et les viandes consacrées aux idoles, II, 349.

IMPIES. Patience de Dieu à leur égard, I, 278. — Sur ces mots : *Impii non resurgent*, II, 274.

IMPOSITION des mains. *Voy. le sommaire de la XXI^e Catéchèse.*

IMPOSTEURS, précurseurs de l'Antechrist, II, 412.

INCARNATION du Sauveur, sa réalité, I, 140. *Voy. le sommaire de la XII^e Catéchèse.*

- INFIDÈLES.** Leurs railleries, I, 17. — Leur aveuglement, I, 227. — On les combat avec le signe de la croix, II, 27.
- INJURES** (pardon des), I, 77; II, 378.
- INVOCATION** (l') du *nom de Jésus* met en fuite les démons, I, 144. — Invocation du St-Esprit et ses effets, II, 343. — Invocation des Saints, II, 375.
- IRÉNÉE** (S.) l'Exégète, II, 164.

J

- JACOB** PC. surprend la bénédiction de son père, I, 268, Paroles de Jacob à Laban, I, 403. — Prophétie de Jacob expliquée, I, 390. *Voy.* la dissertation : *Non auferetur.*
- JACQUES** (S.) premier PC. de Jérusalem, défend les idolâtres, I, 155; II, 85. *Voy.* *Canon.*
- JARIM.** Explication de ce mot, II, 20.
- JEAN-BAPTISTE** (S.) est le premier qui pratiqua le baptême, I, 116. — Dans le Jourdain, I, 117. — Sa réponse aux Juifs : *Que faut-il faire pour être sauvé?* I, 118. — Jean faisant interroger Jésus-Christ, I, 142. — Sur la colombe qui descendit sur Jésus-Christ, II, 223. *Voy.* *Baptême.*
- JEAN** (S.) Évangéliste. *Voy.* *Canon.*
- JÉRÉMIE** sanctifié dans le sein de sa mère, I, 117. *Voy.* *Canon.* — Lamentations sur Jérusalem, II, 12.
- JÉRICO.** Rapprochement entre les murs de Jéricho tombés à la voix de Josué et la destruction du temple, I, 316.
- JÉROBOAM,** sa punition, I, 94.
- JÉRUSALEM.** C'est là que se sont accomplis les mystères de la Rédemption, II, 163. — Sa désolation actuelle pré-

- dite par Jérémie, II, 11. — La Jérusalem nouvelle est appelée par les Prophètes : la *Métropole* fidèle, la ville de justice, II, 291. — Dès le temps des Apôtres on y affluait de toutes les parties du monde, II, 230. — Les quinze premiers PC. de cette Eglise sont Hébreux d'origine, II, 78.
- JÉSUS-CHRIST.** Voy. les sommaires des X^e, XI^e et XII^e Catéchèses, I, 304, 342, 373.
- JÉSUS, Josué.** Valeur étymologique de ces deux noms, I, 316, 317.
- JEUNE.** Abstinence de vin et de viandes, I, 154. — Jeûne paschal, II, 277.
- JOB.** — Il prédit la résurrection des corps, II, 275. Voy. *Canon*.
- JOEL** annonce la descente du St-Esprit, II, 187, 233.
- JONAS,** figure de Jésus-Christ, I, 143, 225; II, 80.
- JOSEPH,** fils de Jacob, vendu par ses frères, I, 278; II, 131.
- JOSUÉ,** figure de Jésus-Christ dans son sacerdoce, I, 316. — Il veut s'opposer à ce que Heldad et Modad prophétisent, II, 184.
- JUDAÏSME.** Observation du sabbat et distinction des viandes, I, 162. — Abolition de la loi de Moïse, II, 283.
- JUDAS.** Ce nom signifie *confession, aveu*, II, 15. — Judas Iscarioth, II, 9, 15. — Il ne fut pas traître par une nécessité de nature, I, 265. — C'est l'avarice qui le perdit, II, 379.
- JUDE,** Apôtre. Voy. *Canon*.
- JUGE.** Il doit proportionner la peine à la gravité du délit, I, 94.
- JUGEMENT** dernier. Voy. le sommaire de la XIV^e Catéch.
- JUGES** (livre des). Voy. *Canon*.
- JUIFS,** ennemis dangereux, I, 10. — Ignorants, I, 136.

— Sous le mot d'un seul Dieu, ils rejettent la sainte Trinité, I, 257, 306. — Ils ont méconnu le Messie, I, 307, 349, 376. — Ils ne peuvent produire le nouveau nom qui leur avait été prédit, I, 324. — Réponse aux objections des Juifs sur l'Incarnation, I, 389; II, 44. — Sur leurs prétendus Patriarches, I, 394. — Ils n'ont plus de Prophètes, II, 34. — De l'Eglise et de la synagogue, II, 283. — Pourquoi rejettent-ils les trente deniers que Judas leur rapportait? II, 475. — L'heure du repentir pour eux sera passé au second avènement, II, 46. — Ils seront dupes de l'Antechrist, II, 419. — Leur effroi à la vue de la croix lors du jugement dernier, II, 430. — Sur le sens de ces mots : *Donec pœnam*, II, 440. — Juifs convertis en grand nombre à la prédication de Pierre, II, 235, 245. — Juifs de Capharnaüm, incrédules à la parole du Sauveur, H, 357. — Hypocrisie des Juifs scandalisés de la guérison du Paralytique, II, 409.

JUPITER, infâme adultère, I, 243. — Incestueux, I, 248.

JUSTES (état des) après la résurrection, II, 279. — Retirés de l'exil par la descente de Jésus-Christ, I, 442.

JUSTICE. Il faut vivre à la justice et mourir au péché, I, 7.

JUSTIFICATION. Nous devons être justifiés non-seulement par les œuvres, mais encore par la foi, comme Abraham, I, 484.

L

LAMPE nuptiale, I, 2. — Lampe de la foi entre les mains des aspirants au baptême, I, 73. — N'imitons pas les vierges folles, II, 436.

LANGUE. Elle est plus lente que l'esprit, I, 203. — Elle

- jouit de la double faculté de goûter et de parler , I, 151.
- LANGUES** de feu. Leurs effets sur les Apôtres, II, 229. — Don des langues , fruit de la résurrection et de la descente du St-Esprit , II, 70.
- LARRON**. La conversion du bon larron , motif de confiance pour les pécheurs , I , 186. — Il rend témoignage de l'innocence du Sauveur, II , 6 , 35 , 36. — La foi lui a ouvert le paradis, I, 73. — Il y est entré avant tous les saints PC., II, 36, 37.
- LAZARE** ressuscité est un motif de confiance pour le pécheur, I, 87. — Prouve la divinité de Jésus-Christ , I, 441. — La possibilité de la résurrection des morts, II, 276.
- LIBERTÉ** de l'homme pour le bien comme pour le mal , I, 150.
- LIVRE** de vie , contient toutes nos actions , bonnes ou mauvaises , II , 132. — Dans le livre des vivants tous nos noms sont inscrits ; ils en sont effacés par la réprobation éternelle, II , 93. — Les noms des vierges sont inscrits au livre des Anges , I , 152. — Livres saints. Voy. *Canon*. — Livres des Manichéens , I, 222.
- LOTH** (la femme de) changée en statue de sel , prouve la possibilité de la résurrection contre les Juifs, II, 273. — Sert d'exemple à ceux qui , dans le service de Dieu , regardent en arrière, II, 320.
- LOUPS** (les) sont dangereux pour les brebis qui s'écartent du troupeau, I, 233.
- LUNE** (la) divinisée , I, 138. — Astre formé au sein des eaux , I, — 289. — Elle est un guide pour les voyageurs, I, 292. — C'est un symbole de la résurrection , I, 271.

M

MAINS. Elles sont faites plutôt pour travailler que pour recevoir, II, 13. — Du lavement des mains à l'autel, II, 371. — Mystères dans les mains du Christ, clouées sur la croix, II, 33. — Les fidèles recevaient la communion dans le creux de la main, II, 384. — Imposition des mains, symbole des dons du St-Esprit dans les deux Testaments, II, 185.

MAL. Dieu n'en est pas l'auteur, I, 83. Voy. *Péché*.

MANASSÈS fit scier Isaïe, I, 95. — Sa pénitence, *ibid.*

MANÈS. Son histoire, I, 224 à 229; II, 266. Voy. *Archélaüs, Scythien, Térébinthe, Cubric, Montan*.

MANICHÉENS. Leur hypocrisie, leurs blasphèmes, leur paresse, leurs turpitudes, leurs infâmes absurdités, I, 229 à 232.

MARCION, Gnostique, I, 217; II, 162, 165.

MARIAGE (1e) est un état honorable si on en observe les devoirs, I, 153. Voy. *Noces*.

MARIE, Vierge, mère de Dieu, est notre mère, c'est-à-dire notre protectrice, I, 263. — Sa divine conception, I, 323. — Elle est Vierge-Mère, I, 394 à 405.

MARTYRE. Il équivaut à un baptême, I, 120. — Il donne la vie éternelle, II, 287.

MARTYRS. Ils reçoivent le baptême de sang, I, 120. — Les martyrs, sous Pantechrist, combattront corps à corps avec Satan, II, 124. — L'Esprit-Saint les soutient, les fortifie, II, 179, 180.

MATTHIEU (S.) Evangéliste, a écrit en hébreu, II, 78.

MAXIMILLE et Priscille, Prophétesses, II, 165. Voyez *Montan*.

MENANDRE, Gnostique, I, 217.

MER (la) formée des larmes de la sagesse , I, 249. Voyez *Valentin*.

MÉRITE (le) est nul s'il est involontaire, I, 150.

MÉTAMORPHOSES Manichéennes, I, 229.

MIDI. Heure fatale à Adam , heureuse au bon larron , II, 24.

MINISTRES de l'Eglise. C'est à eux qu'est réservé l'enseignement, I, 47, II, 239.

MISÉRICORDE. Celle de Dieu est inexplicable, I, 90. — Celui qui néglige les œuvres de miséricorde est réservé au feu éternel, II, 136.

MOÏSE en Egypte, est la figure du Sauveur, II, 26, 316. — La main de Moïse couverte de lèpre, I, 400. — Sa baguette changée en serpent, prouve la possibilité de la résurrection, II, 272. — Moïse prédit au peuple Juif l'horreur que lui inspirera la vue de la croix, II, 25. Voy. *Serpent d'airain*. — Moïse reprend Josué, II, 184. Voy. *Heldad et Modad*. Il communique le St-Esprit par l'imposition des mains, II, 185. — Il fut sujet à la mort, II, 140. — Il a vu Dieu, I, 388. — Moïse et Elie sur le Thabor, *ibid.* — Abrogation de la loi de Moïse, I, 242. — Livres de Moïse. Voy. *Canon*.

MONARCHIE divine. Dogme d'un seul Dieu, I, 137, 233.

MONDE. Merveilles de la création, I, 289. — Il a été créé pour l'homme, I, 379. — L'eau en est le principe, I, 115. — Le Diable n'en est pas l'auteur, I, 220. Voy. *Valentiniens*. — Il n'en a pas le gouvernement, I, 279. — Le monde passera et sera renouvelé, I, 120 ; II, 275.

MONT des Oliviers, situé à l'orient de Jérusalem, I, 145, 93 ; II, 85.

MONTAN, hérésiarque. Ses mystères infâmes, II, 165.

- MORT** (de la). Il faut mourir au péché pour vivre à la justice, I, 7. — Nous ne sommes pas seuls condamnés à la mort, II, 144. — Explication de ces mots : *La mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse*, II, 140. — C'est Adam qui a introduit dans le monde la mort, c'est-à-dire le péché, II, 4. — La mort fut épouvantée à la vue du Sauveur descendu aux enfers, II, 82. — Jésus-Christ descendit aux enfers pour rendre à la vie ceux que la mort avait absorbés, II, 84. Voy. *Péché*.
- MORTS**. Quels sont les morts qui ressusciteront les premiers? II, 127. — Prophétie d'Osée, relative aux morts qui ressusciteront avec Jésus-Christ, II, 59. — Explication de ces mots : *Non mortui laudabunt te*, II, 274. Voy. *Défunts*.
- MOUCHES** (les) et les abeilles données en preuve de la résurrection, II, 268.
- MYRRHE** et aloès, symbole de la sépulture du Sauveur, II, 73.
- MYSTAGOGIE**, initiation aux mystères, II, 351.
- MYSTÈRES** cachés aux catéchumènes, I, 12, 228. — Motifs pour lesquels on retarde l'exposition des mystères, II, 315. — Moment où les mystères du baptême doivent être révélés, II, 289. Voy. *la dissertation sur le secret*. — Du temps où le mystère d'iniquité s'accomplira, II, 126. — Les mystères du Nouveau Testament qui se passent sur nos autels ont pris naissance à Jérusalem, II, 290.

N

- NABUCHODONOSOR**. Ses crimes, I, 97, 98. — Sa punition, *ibid.* Il reconnaît l'Esprit-Saint dans Daniel, II, 190. — Daniel lui explique un songe, I, 191. — Il reconnaît

- que Dieu est l'arbitre suprême des empires, I, 279. — Dieu lui pardonne à raison de son repentir, I, 99.
- NATHAN**, médecin spirituel de David, I, 91, 92.
- NATIVITÉ** astrologique, œuvre diabolique, I, 138.
- NATURE** (la) humaine peut prétendre au salut; moyennant bonne volonté, I, 87. — Deux natures en Jésus-Christ, I, 346, 347.
- NÉCROMANTIE** ou évocation des morts, œuvre diabolique, I, 161.
- NÉOPHYTES** (bonheur des) après leur baptême, I, 16. — Ils étaient vêtus de blanc durant la semaine paschale, II, 359.
- NICODÈME** ignorait ce qu'était l'action du Saint-Esprit, II, 232.
- NOÉ**. Le bois et l'eau furent le principe matériel du salut des hommes, au temps du déluge, II, 224.
- NOM** de Dieu (le) est saint, II, 376.
- NOM** (le) est imposé aux enfants par leur père, I, 344. — Les noms des aspirants au baptême sont inscrits, I, 2.
- NUDITÉ** du baptisé, comparé avec la nudité du Sauveur sur la croix, II, 332.
- NUÉES** (les) portent les eaux, I, 292. — Leurs variétés, *ibid.*
- NUIT**. Dieu en est l'auteur comme du jour, I, 291. — Ses avantages, *ibid.* — Eclat de la nuit de Pâques, I, 15.
- NUPTIALE** (robe). Il faut la porter au baptême, sous peine d'être chassé par l'époux, I, 3, 4.
- O
- OBÉISSANCE** (l') de Jésus-Christ fut une obéissance filiale et non contrainte, II, 140.

- OCCIDENT.** C'est de ce côté que sont tournés les néophytes pendant les renonciations, II, 317.
- ODORAT.** Ses fonctions, I, 151. — Source de volupté, I, 406.
- OEIL** de l'homme. Considération sur sa beauté, I, 151. — Sur sa structure, I, 299. — Son témoignage est plus sûr que celui de l'oreille, II, 315. — Il doit se fermer au péché, I, 9.
- OEUVRES** (les) persuadent mieux que les paroles, II, 410. — Ce n'est pas sur nos œuvres que nous devons nous reposer, II, 36. — Nullité des bonnes œuvres sans la foi, I, 135. — Elles doivent briller aux yeux des hommes, II, 29, 286. — La vie éternelle sera leur récompense, II, 30. — Œuvres de Satan. Voy. *Satan*.
- OIGNONS** divinisés, I, 242.
- OISEAUX.** Considérations sur leur beauté, leurs variétés, leur chant, leur vol, I, 295. — Leurs œufs attestent la résurrection future, II, 269. Voy. *Phénix*.
- OLIVIER** intellectuel est le vrai chrétien, I, 76.
- ONCTION** sur le front, II, 358. Voy. *St-Chrême*. — Les onctions s'opéraient sur tout le corps des baptisés, II, 333.
- OR**, devenu une divinité, I, 159.
- OREILLE.** Considérations sur sa structure, I, 151. — Elle doit être constamment ouverte pour la parole de Dieu, II, 18.
- ORFÈVRE.** Comparaison entre le creuset épuratoire de l'orfèvre sur l'or, et les effets des exorcismes sur l'âme, I, 9.
- OUBLI** (l') de Dieu est le principe de toutes pensées et actions mauvaises, II, 140.

P

- PAIN** (le) a l'eau pour principe, I, 294. — Multiplication

des pains, I, 144, 324. — Les pains de proposition figurent la sainte Eucharistie, II, 557. — Notre pain substantiel, II, 577.

PAQUES. C'est le jour de la Pâque des Juifs que Jésus fut crucifié, II, 34, 72.

PARABOLES. Leur but, I, 227.

PARACLET. Voy. les sommaires des XVI^e et XVII^e Catéch.

PARADIS (le) spirituel est l'Eglise, I, 75. — Au paradis terrestre l'homme s'est perdu. Dans le jardin du Calvaire l'homme fut sauvé, II, 24. — Un glaive étincelant nous en fermait l'entrée; des langues de feu nous en ont rouvert les portes, II, 250. — Les renonciations faites à Satan nous y réinstallent, I, 75; II, 324. Voy. *Bon larron*.

PARALIPOMÈNES. Voy. *Canon*.

PARALYTIQUE (le) de Capharnaüm est guéri par la foi des autres, I, 184. — Celui de la piscine porte la peine de ses péchés, I, 318; II, 413. Voy. le sommaire de l'*Homélie sur le Paralytique*.

PARDON. Lorsque nous demandons le pardon de nos péchés, c'est un pacte que nous faisons avec Dieu, II, 378. — Le pardon des injures nous concilie le pardon de nos péchés, I, 77.

PARENTS. Respect qui leur est dû, I, 267.

PAROLE. Aucune parole déshonnête ne doit souiller la bouche du chrétien, I, 9. — Les paroles de Dieu ne passent pas, II, 412. — La parole évangélique est sortie de Jérusalem, II, 294.

PASSION du Sauveur. Voy. le sommaire de la XIII^e Catéchèse. — Elle est prédite dans le Cantique des Cantiques, II, 407.

PATIENCE. Jésus-Christ a porté la couronne de patience, II, 40.

PATRIARCHES Juifs, dont les Juifs modernes supposent l'existence, I, 394.

PAUL, de persécuteur devient un fidèle apôtre de Jésus-Christ, I, 325; II, 85, 244. — Un vase d'élection, II, 240. — Ses travaux, ses miracles, II, 30, 31. — Paul, père des Corinthiens, I, 262, 263. — Enlevé au troisième ciel, I, 217; II, 89. — Il a laissé 14 Epîtres, I, 164; II, 255. — Il a signalé l'Antechrist, II, 121. — Il s'est élevé contre ceux qui niaient la résurrection, II, 278. — C'est de Jésus-Christ qu'il interprète ces paroles du Psalmiste : *Thronus tuus, Deus, in seculum seculi*, II, 138.

PAUVRETÉ (la) volontaire est une inspiration du St-Esprit, II, 177, 178.

PÉCHÉ. Il sort de nous-mêmes, I, 84. — C'est un acte mauvais de notre libre arbitre, I, 148. — Contraire à la raison, II, 518. — Le Diable en est le premier auteur, I, 84. — Il ne peut nous contraindre, I, 150. Voy. *Libre arbitre*. — Il faut mourir au péché, I, 7. — Jésus-Christ seul est impeccable de nature, I, 94. — Le péché nous fait ennemis de Dieu, II, 39. — Effets du péché originel, I, 86. — Sur ces mots : *Ne péchez plus*, II, 413. — Qui aime son âme la perdra, II, 19. — L'impénitence finale est déplorable, II, 274. — Le péché souille le corps et l'âme, II, 280. — Tout péché antérieur au baptême n'est effacé que par le baptême, *ibid.* : Tous les péchés du monde sont au-dessous de la miséricorde divine, I, 88. — Dans l'Eglise tout péché s'efface et se guérit par le baptême, I, 123. — Par la pénitence, I, 85; II, 282. — Par les exorcismes, I, 10. — Sans la foi point de rémission, I, 9. — La rémission est facile, II, 280. — Sort réservé au pécheur impénitent dans son corps, II, 280.

PÉNITENCE (exemple de), ses effets, I, 90 à 99. — Jointe au baptême, I, 117, 124. — Ses fruits, I, 125.

PENTECÔTE. Mystère prédit par Moïse, II, 186.

PÈRE. Voy. le sommaire de la VII^e Catéchèse. — Du mot :

Père, dans l'oraison dominicale, II, 376. — Personne ne l'a vu, II, 91. — C'est lui qui a envoyé le St-Esprit, II, 162. — C'est le Père qui est dispensateur de la grâce du St-Esprit, II, 225. — Il est la vie qui répand les dons célestes du St-Esprit, II, 286. — Il a promis aux hommes la vie éternelle, *ibid.* — Le Père donne au Fils, et le Fils au St-Esprit, II, 183. — Il a donné au Fils le pouvoir de conférer la grâce du St-Esprit, II, 234. Ce qu'a le Père est commun au Fils, II, 226. Il n'y a qu'une volonté entre le Père et le Fils, II, 134. Celui qui blasphème contre le Père est ennemi du Fils, I, 214. — Le Père rend témoignage au Fils, I, 323. — On ne connaît le Père que par le Fils, I, 305.

PÈRES. Nos Pères dans la foi sont les vases dont nous buvons l'eau, II, 168. Ce sont des fleuves de lumière, *ibid.*

PERSÉCUTIONS. Pourquoi Dieu les permet-il? II, 125. — Conduite des Chrétiens en temps de persécutions, II, 123. — Persécutions de l'Antechrist. Voy. *Antechrist.*

PERSES conquis à la foi, I, 325. — Des martyrs en Perse, I, 325. — Les Perses croient, et les Juifs ne croient pas, II, 11. Voy. *Manès.*

PHÉNIX, oiseau merveilleux, prouve la résurrection, II, 269.

PHILIPPE, Diacre, Apôtre. Sous l'inspiration du St-Esprit, s'approche de l'eunuque de Candace, II, 172. — Il fut l'Apôtre des Samaritains, II, 238.

PHINÉES, Grand-Prêtre, vengeur de la loi de Dieu, II, 4.

- PIERRE**, prince des Apôtres. Exemple de la miséricorde de Dieu, I, 99. — Sa foi en marchant sur les eaux, I, 164. — Pierre et Paul, par leurs prières, font tomber Simon, I, 217. — Confession de Pierre, I, 345. — Il confesse trois fois celui qu'il avait renié trois fois, II, 86. — Il est le pasteur des brebis spirituelles, *ibid.* — Il agit sous l'inspiration du St-Esprit, I, 240. — Il fut tenté, mais non submergé, II, 379.
- PIERRE**. Les hommes ont fait un Dieu de la pierre, I, 265. — La pierre détachée de la montagne, que Nabuchodonosor vit en songe, était la figure du Christ, I, 394. — La pierre du St-Sépulcre atteste la résurrection du Sauveur, I, 524; II, 45.
- PILATE** rend témoignage de l'innocence de Jésus-Christ, II, 6. — Intimidé par un songe il veut le soustraire à la mort, II, 24. — Il sera témoin au jugement dernier contre les incrédules, II, 44.
- PISCINE** probatique, II, 399. — Piscine baptismale, II, 333.
- POMPES** de Satan, II, 318.
- PORTES** (les) du ciel rendent témoignage de l'Ascension du Sauveur par la bouche du Roi-Prophète, I, 325.
- POUMONS** (fonction des) dans la machine animale, I, 151.
- POUSSIÈRE** (la) est le principe de l'existence de l'homme, I, 151, 156. — Prodigious merveille, I, 402.
- PRÉDICATION**. Fruits de la prédication de l'Évangile, II, 278.
- PRÉFACE** de la messe, II, 372 et suiv.
- PRÉPARATION** au baptême, I, 123.
- PRÉTEXTES** de ceux qui se présentent indignement au baptême, I, 6.
- PRÉTOIRE** de Pilate aujourd'hui détruit, II, 45.
- PRÊTRE**. Le Grand-Prêtre prenait un bain avant de sacri-

- fier, I, 115. — Les prêtres assistants à l'autel se lavent les mains avec l'officiant, II, 371. — Les Prêtres doivent être purs et chastes, I, 397, 398.
- PRINCES (les) chrétiens de la terre sont la figure du lion qui pait avec le taureau et la génisse, II, 224.
- PRINTEMPS. Epoque du réveil de la nature, I, 294. — De la création et de la résurrection, II, 72.
- PROPHÈTES (les) nous mènent à Jésus-Christ, I, 138. — Leurs gémissements sur les maux du genre humain, I, 378 et suiv. — Ils ont été tirés des limbes par Jésus-Christ, I, 143. — Ils ne peuvent être suspects, I, 378. — Ils ont passé de la synagogue dans l'Eglise, II, 54, 79. — Ils ont prédit l'heure de la passion et de la résurrection, II, 71. — Ils parlent souvent de l'avenir comme d'une chose passée, II, 88. — Les Samaritains les rejettent, II, 271. Voy. *Canon*.
- PROFITATOIRE brisé par Nabuchodonosor, I, 98.
- PROVERBES (livre des) Voy. *Canon*.
- PSAUMES, concernant Jésus-Christ, I, 257. Voy. *Canon*.
- PTOLÉMÉE Philadelphe, fait faire la traduction dite des *Septante*, I, 159.
- PURIFICATION de l'homme dans le baptême, est corporelle et spirituelle, I, 113.

R

- RACHEL, femme de Jacob, quoique vierge, est dite épouse, I, 403.
- RAHAB, exemple de la miséricorde de Dieu, I, 90. — Sa foi lui fit trouver grâce aux yeux de Josué, I, 316.
- RAILLERIE des païens sur le baptême, I, 17.
- RÉCOMPENSE. Celle promise aux élus surpasse toute espé-

- rance, I, 214. *Voy.* le sommaire de la XVIII^e Catéch.
- RÉGÉNÉRATION (la) baptismale et spirituelle s'opère par la connaissance du Créateur, I, 74. — Elle rend à l'âme sa sérénité, II, 321.
- RÈGNE (le) des hommes a la mort pour terme, et celui de Jésus-Christ n'en a point, I, 145. *Voy.* l'explication du mot : *Donec* contre certains hérétiques, II, 139. — Il n'y a qu'une âme pure à qui il convienne de dire : *Adveniat regnum tuum*, II, 377.
- RELIQUES des Saints. Leur efficacité prouvée par le corps mort d'Elisée, dont l'attouchement ressuscite un autre mort, II, 277.
- RÉMISSION (la) des péchés ne s'opère que par la foi, I, 9. — Il n'y en a point pour ceux qui blasphèment contre le St-Esprit, II, 164. — Pour ceux qui ne pardonnent pas, II, 378.
- RENARD (le) est le type des rusés, I, 296.
- RENONCIATIONS. Valeur de ces mots : *Je te renonce*, *Satan*, II, 317. — Et à *tes œuvres*, *ibid.* — *A tes pompes*, I, 318. — Elles avaient été figurées par le passage de la mer Rouge, II, 316.
- RESSEMBLANCE, I, 72. *Voy.* *Image*.
- RÉSURRECTION des corps. *Voy.* le sommaire de la XVIII^e Catéchèse.
- RÉSURRECTION (Eglise de la), située sur le Calvaire, II, 289.
- RÉSURRECTION (de la) de Jésus-Christ, preuves de sa réalité, I, 143; II, 43. *Voy.* le sommaire de la XIV^e Catéchèse.
- ROIS (les) de la terre sont justiciables de Dieu, I, 278. — Les soldats les proclament, II, 12.
- ROIS (livre des). *Voy.* *Canon*.
- ROME païenne. *Voy.* *Antechrist*.

RUBEN, fils aîné de Jacob, déjeté de son droit d'aînesse pour avoir souillé la couche de son père, I, 346.

RUTH (livre de). Voy. *Canon*.

S

SABAOth, Dieu des armées, I, 209, 280. Voy. *Adonai*.

SABBAT. Les chrétiens ne doivent pas l'observer, I, 462.

— Pourquoi Jésus-Christ guérit-il les malades le jour du Sabbat? II, 444.

SAGESSE de Dieu dans l'économie du salut des hommes, II, 59.

SAGESSE (livre de la). Voy. *Canon*.

SAINTS. Nous invoquons les Saints au St-Sacrifice.

SALOMON. Sa chute et sa pénitence, I, 94. — Il fut sacré roi par ablution et par onction, II, 545.

SALUT. Celui qui n'attend point de salut entasse maux sur maux, I, 87. — Qu'y a-t-il de plus urgent que de travailler à son salut? I, 449. — Le salut ne s'acquiert pas sans la foi, I, 448. — C'est dans la Ste-Trinité seule que nous devons mettre l'espoir de notre salut, II, 224. — C'est de la croix que nous vient notre salut, II, 43.

SAMARITAINS (les) nient la résurrection. Voy. le sommaire de la XVIII^e Catéch. — Il ne faut avoir aucune liaison avec eux, I, 462.

SAMUEL, Prophète. Ce nom signifie : *Salut de Dieu*, I, 95.

— Il fut tiré des limbes par Jésus-Christ, I, 442.

SANCTA sanctis. Pourquoi cette exclamation du prêtre au St-Sacrifice, II, 580.

SANG (le) des animaux fut interdit aux premiers chrétiens, I, 155.

- SANG** (le) de Jésus-Christ a été versé pour les Juifs et les infidèles, II, 26. — Le sang et l'eau du cœur de Jésus sont la figure des deux baptêmes, I, 120; II, 23. — Il est plus efficace que celui des taureaux, II, 38.
- SARA**, mère d'Isaac, quoique d'un âge fort avancé, prouve contre les Juifs la possibilité d'une Vierge-Mère, I, 400.
- SATAN** veut dire *adversaire*, I, 85. — Il est le corrupteur des âmes, I, 265. — Le père du mensonge; II, 121. Voy. *Antechrist*. — Tout péché est son œuvre, II, 318. Voy. *Pompes, Diable, Démon*.
- SCEAU** (le) imposé par le St-Esprit met en fuite les démons, I, 76; II, 249. — C'est le sceau indélébile de la sainteté, I, 16, 75.
- SCYTHES** (les) civilisés par la croix, II, 46.
- SCYTHIEN**, Patriarche d'Alexandrie, l'auteur du Manichéisme, I, 227. Voy. *Térébinthe, Cubric, Manès*.
- SÉMÉI**. David lui pardonne ses malédictions, I, 95.
- SEPTANTE**. Histoire de la traduction des Septante, I, 159. Voy. *Ptolémée*.
- SÉPULTURE** (la) du Christ a pacifié le ciel et la terre, II, 66.
- SÉRAPHINS** décrits par Isaïe, II, 374.
- SERPENT** (le) se rajeunit, I, 87, 118. — Les hommes en ont fait un Dieu, I, 212. — Il est le type de la perfidie, I, 296. — Il n'est pas redoutable pour le chrétien, II, 37.
- SERPENT** d'airain dans le désert, figure de la croix sur le Calvaire, II, 25.
- SERVITUDE** (la) n'est point déshonorante par elle-même; mais elle est honteuse lorsqu'elle cache ses fers, I, 224. — Tout est dans la servitude de Dieu, par le Fils dans le St-Esprit, I, 278.
- SIGNE**. Tout signe doit tenir du prodige, I, 594. — Si-

gnes auxquels le Messie devait être reconnu, I, 382 et suiv. — Signes avant-coureurs de la fin des siècles, II, 444 et suiv.

SIGNE de la croix. Il faut le faire au commencement de toutes nos actions, I, 144. — Jésus-Christ nous a laissé ce signe à sa mort sur le Calvaire, I, 382.

SMÉON dit le Juste, sous l'inspiration, prophétisa sur Jésus-Christ, I, 323; II, 222, 454.

SIMON le Cyrénéen atteste la réalité de la croix du Sauveur, II, 45.

SIMON le Magicien. Il se présenta comme un hypocrite au baptême, I, 118. — Il fut le premier auteur de toutes les hérésies, I, 216. — C'est le premier qui osa se dire le St-Esprit, II, 164, 167. — Sa mort, I, 216, 217. — Une statue lui fut élevée à Rome, I, 216.

SODOME consumée par le feu du ciel, à cause de ses iniquités, I, 380.

SOLEIL (le) par son éclipse atteste la vérité de la passion, I, 142, 325; II, 45. — Le paganisme en a fait un Dieu, I, 158. — Sa grandeur comparée avec celle du firmament et celle de la terre, I, 206. — Sa beauté, son éclat, sa puissance, I, 290; II, 264. — De concert avec la lune il fixe les équinoxes, II, 72. — Il aveugle les yeux chassieux, I, 227. — Il recula pour Ezéchias, il s'éclipsa pour Jésus-Christ, I, 96.

SOLITAIRES. Sainteté de leur vie, I, 152, 406.

SPECTACLES des Gentils. Voy. *Pompes*.

SUPERSTITIONS idolâtriques. Voy. *Pompes*, *Amulettes*.

SURSUM corda, II, 372.

SYMBOLE. Voy. le sommaire de la V^e Catéchèse.

T

TABITHÉ ressuscitée par S. Pierre, II, 240.

- TAVERNES** ou cabarets, séjour des démons, I, 162.
- TÉMOIGNAGES** relatifs au Christ, I, 523, 403 et suiv. —
Toutes les circonstances de sa vie ont été prédites,
II, 49.
- TEMPLE** de Jérusalem, enrichi des dons de Ptolémée Philadelphie, I, 159. — Jésus-Christ prédit sa ruine, I, 517. — Ses ruines, du temps de S. Cyrille, II, 122.
- TEMPS.** Ce mot est souvent pris pour un an, II, 124. —
Il est un temps pour engendrer, et un temps pour mourir,
II, 354.
- TÉNÉBRES** et lumières ont Dieu seul pour auteur, I, 294.
— Avantages des ténèbres, *ibid.* — Il n'y a point de ténèbres pour les Saints, II, 176. — Les ténèbres survenues à la passion attestent la divinité de Jésus-Christ, I, 325; II, 50.
- TENTATION** (la) est un torrent difficile à passer, II, 379.
— Elle est une épreuve, II, 380. — Il est dangereux de tenter Dieu, I, 44.
- TÉRÉBINTHE**, disciple de Scythien, I, 222. — En Perse il prend le nom de *Budda*, I, 223. Voy. *Cubric*.
- TERRE** (la) est le marchepied de Dieu, I, 240. — Elle ne peut dignement célébrer les grandeurs de Dieu, I, 205. Elle n'est qu'un point, comparée à l'univers, II, 133. Le tremblement de terre qui accompagna la mort du Sauveur fut prédit par David, II, 76. — La terre et ses productions, I, 294. — La terre est la fin de tout ce qu'elle contient, II, 435.
- TESTAMENTS** (les deux) Ancien et Nouveau, ont Dieu pour auteur, I, 158, 226; II, 162. — Le baptême est la fin de l'Ancien et le commencement du Nouveau, I, 116.
- THABOR** ou la Transfiguration, I, 389.
- THÉÂTRES.** Voy. *Pompes*.

- THEMAN** ou le midi. Explication de ce mot, II, 457.
- THÉOLOGIE.** Voy. *Trisagion*.
- THOMAS** (S.) apôtre. Son incrédulité nous a été favorable, II, 45, 74.
- THOMAS**, disciple de Manès, a composé un Evangile sous le nom de l'Apôtre, I, 164, 229.
- THRÉSOR.** Livre des Manichéens, I, 222.
- THRÔNES.** Voy. *Chœurs des Anges*.
- TIBÉRIADE** (la mer de) atteste la divinité du Christ, I, 324.
- TOMBEAUX.** S'il n'y a point de résurrection, d'où vient cette haine publique contre les violeurs des tombeaux, II, 266.
- TRADITIONS.** Il faut y être fidèle, II, 382. — Traditions juvdaïques relatives au bois de la sainte Croix, II, 443.
- TRINITÉ** (la sainte) indivise et indivisible, I, 145, 203; II, 162. — Consubstantielle, II, 8. — C'est par son invocation que s'opère la transsubstantiation, II, 7.
- TRISAGION.** Hymne séraphique, II, 374. — C'est une théologie, *ibid.*
- TROMPETTE** du Jugement dernier, II, 128.
- TUNIQUE** de Jésus-Christ non partagée, pourquoi, II, 31, 32.

U

- UNIVERS** (l') est plein du nom de Jésus-Christ, II, 46, 115.
— Il a été racheté par la croix, II, 4.

V

- VALENTIN**, hérésiarque, gnostique, I, 218 et suiv.

VANITÉS. Voy. *Pompes*.

VAUTOUR. Son vol prodigieux, I, 295.

VEILLES (célébrité des) de Pâques, I, 15.

VÉNÉFICES et enchantements. Il faut les fuir, I, 161.

VENTS, esprits, tempêtes : ces noms sont synonymes dans le langage de l'Écriture, II, 171. — Les vents reposent dans les trésors de Dieu, I, 293. — Les vents attestent la puissance de Dieu, I, 324.

VÉNUS (culte de), I, 139.

VERBE incarné. Il n'a rien de commun avec la grammaire, I, 140; II, 192.

VERGE de Moïse changée en serpent, I, 401. — Elle frappe la mer de terreur, II, 26. — Verge d'Aaron desséchée, puis chargée de fleurs et de fruits en preuve de la possibilité de la maternité d'une vierge, I, 401. De la résurrection, II, 272. — Arguments contre les Juifs, II, 274 et suiv.

VÉRITÉ (la) est une et simple, II, 263. — Elle révolta les princes des prêtres, II, 18.

VERTUS. L'Église possède toutes les vertus, II, 283.

VÊTEMENTS (les) doivent être propres et modestes pour assister à la synaxe, I, 153, 156. — Pourquoi, entrant dans le baptistère, les néophytes déposent leurs vêtements, II, 332.

VIANDES suffoquées ou offertes aux idoles, étaient interdites aux chrétiens, I, 155. Voy. *Idolothytes*. — La distinction des viandes pures ou impures, condamnée comme Judaïsme, I, 162. — Interdites en temps de jeûne, I, 154. Voy. *Abstinence*.

VICE (le) imite la vertu, I, 134.

VICTIME (la) sainte et redoutable est invoquée sur nos autels pour le soulagement des morts, II, 375.

VIE. La vie est Dieu le Père, II, 286. — Après cette vie il

y atra jugement et récompense, II, 4. — La vie éternelle est le dernier dogme de notre symbole, II, 289. — Pourquoi est-il le dernier, II, 286. — Il repose sur la parole de Dieu, *ibid.* — C'est l'objet de tous nos efforts, *ibid.* — Moyens de l'acquérir, II, 287. — Plusieurs portes y conduisent, II, 289. Voy. *Foi, Martyre, Commandements, Evangile.*

VIERGE Marie. Voy. *Marie.*

VIÈRES (les) sont inscrites au livre des Anges, I, 452. — Elles participent à la gloire de Marie, I, 406. — Elles doivent à l'église chanter, prier, lire, mais se taire, I, 44. — Il ne faut pas imiter les vierges folles, II, 456. Voy. *Virginité.*

VIGNE. Ses productions diverses, I, 294. — Jésus-Christ est la vraie vigne, I, 75.

VIN (le) a l'eau pour principe, I, 294. — Changé en Dieu sous le nom de Bacchus, I, 242. — Vin spirituel dont les Apôtres étaient ivres, II, 232.

VIPÈRE (la), puissant antidote, I, 297.

VIRGINITÉ. Les pensées de virginité et de chasteté sont des inspirations du St-Esprit, II, 477. — Eloges de la virginité, I, 233, 446; II, 432, 233.

VOCATION au baptême, I, 3, 442.

VOILE du temple déchiré, II, 39.

VOILE sur la tête des catéchumènes pendant les exorcismes, I, 9.

VOLONTÉ. Sur ces mots : *Fiat voluntas tua*, II, 377. — Jésus-Christ est mort parce qu'il l'a voulu, II, 8. — Dieu n'exige de nous que la bonne volonté, I, 9.

VULCAIN déifié comme créateur du feu, I, 242.

X

XANTIQUE , premier mois de l'année et du printemps
chez les Grecs, II, 72.

Z

ZACHARIE , père de St. Jean - Baptiste et Prophète ,
II, 222.

FIN.